



HAL
open science

Formes urbaines et ségrégations : une sociologie de la relégation des grands ensembles

Marc Bertier

► **To cite this version:**

Marc Bertier. Formes urbaines et ségrégations : une sociologie de la relégation des grands ensembles. Sociologie. Université de Lorraine, 2013. Français. NNT : 2013LORR0242 . tel-01750291

HAL Id: tel-01750291

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01750291>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



École Doctorale LTS
91 avenue de la Libération
BP 454 - 54 001 Nancy Cedex



Département de sociologie
UFR Connaissance de l'homme
23, boulevard Albert 1er – BP 3397
54 000 Nancy Cedex



Laboratoire Lorrain de
Sciences Sociales (2L2S),
axe « Culture et urbanité »

Thèse de doctorat présentée par Marc Bertier
en vue de l'obtention du doctorat de Sociologie
sous la direction du Professeur Jean-Marc Stébé

FORMES URBAINES ET SÉGRÉGATIONS

UNE SOCIOLOGIE DE LA RELÉGATION DES GRANDS ENSEMBLES



Composition du jury :

Daniel Pinson, Professeur des Universités, Université d'Aix-Marseille
Olivier Ratouis, Professeur des Universités, Université Bordeaux III
Marion Segaud, Professeur Émérite, Université du Littoral - Côte d'Opale, rapporteur
Jean-Marc Stébé, Professeur des Universités, Université de Lorraine
Jean-Yves Toussaint, Professeur des Universités, INSA Lyon, rapporteur

Soutenue à Nancy, le 28 novembre 2013

Dans ce rabat :
Photographies des types utilisés lors de l'enquête auprès des acteurs
Les types dans l'agglomération nancéienne

(La couverture du dos s'ouvre de la même façon)

Photographies des types utilisées lors de l'enquête auprès des acteurs

(Types 1 à 9 : questionnaire ; types 1 à 10 : entretiens)



Type 1. Place Carnot, Nancy.



Type 4. Lotissement de Saurupt, Nancy.



Type 6. Les Provinces, Laxou.



Type 8. Rue Gabriel Péri, Nancy.



Type 9. Les Provinces, Laxou.



Type 2. Rue de Cottages, Villiers-lès-Nancy.



Type 3. Place Carnot, Nancy.



Type 5. Quartier Meurthe et Canal, Nancy.



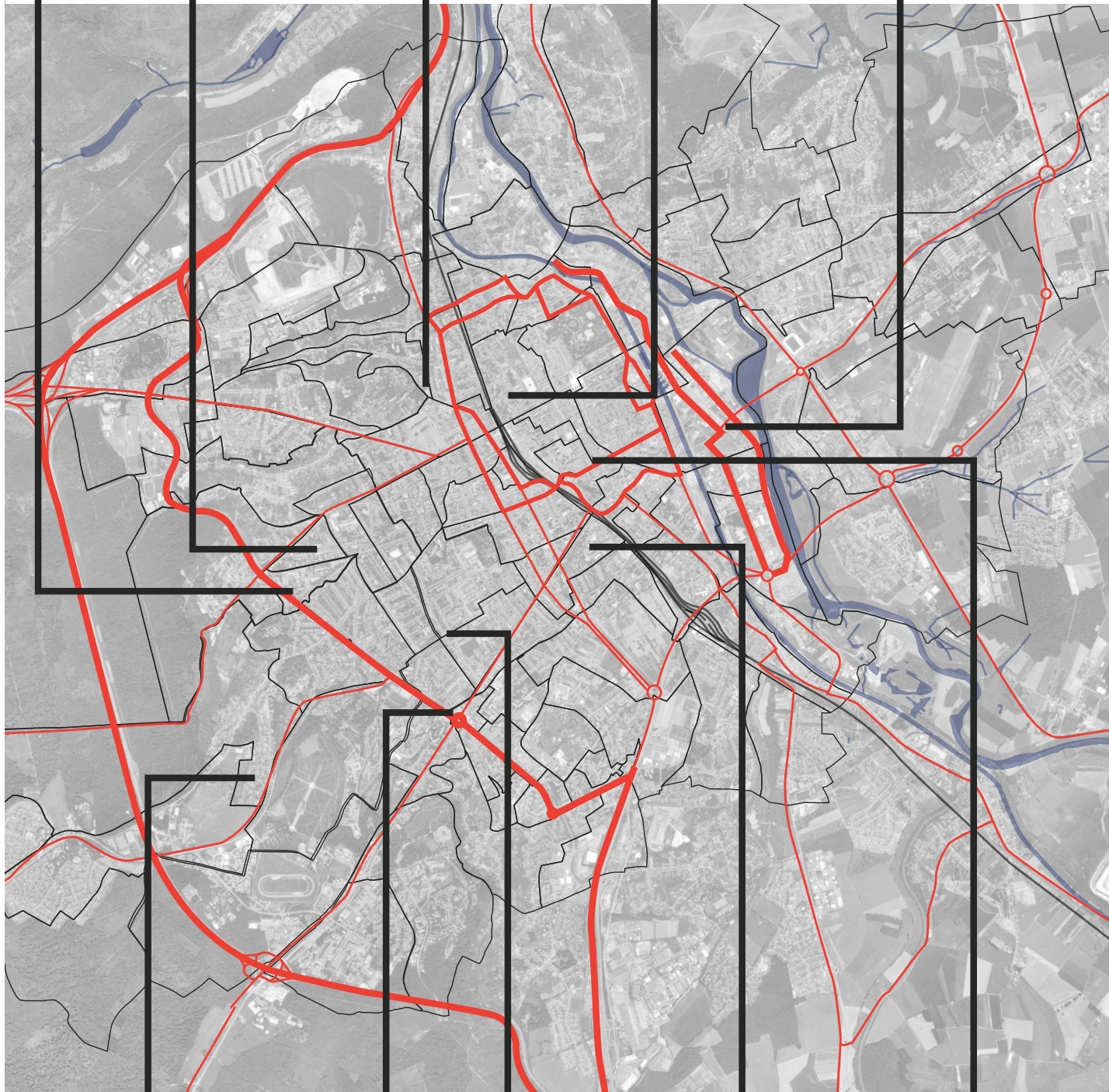
Type 7. Rue Gabriel Péri, Nancy.



Type 10. Rue de Boudonville, Nancy

Les types dans l'agglomération nancéienne

(Types 1 à 9 : questionnaire ; types 1 à 10 : entretiens)



REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux à toutes les personnes qui m'ont permis de mener à terme ce travail de thèse.

Je tiens tout particulièrement à remercier le Professeur Jean-Marc Stébé pour le pari qu'il a pris en acceptant de me suivre malgré ma formation initiale, pour s'être mobilisé afin d'obtenir des conditions de travail optimales, pour son investissement et sa disponibilité dans le suivi de ce travail et enfin pour les nombreuses et diverses opportunités qu'il m'a proposé tout au long de ces trois années.

Je souhaite remercier l'ensemble des membres du groupe de sociologie urbaine pour les nombreux conseils et remarques échangés lors des workshops et séminaires de l'axe « cultures et urbanités » du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S)

Merci aussi à tous ceux qui m'ont conseillé activement : Marine Béguin, Isabelle, Paul, Louis et Luc Bertier, Julien Biaudet, Samuel Dabrowski, Axelle De Gasperin, Cécile Fries, Audrey Lorrain, Hervé Marchal, Anne France Ollivier, Axelle Rouge et Thibaut Villiers-Moriamé.

Ce travail n'aurait pas été possible sans les précieux conseils des membres du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S), ainsi que sans l'ensemble des opérateurs de la ville et des nombreuses personnes qui ont accepté de nous donner de leur temps en remplissant un questionnaire ou en participant à un entretien. Merci à eux de m'avoir fait confiance.

Enfin, je tiens à remercier pour leur patience et leur tolérance tous ceux qui ont dû vivre au quotidien ce travail.

FORMES URBAINES ET SÉGRÉGATIONS

UNE SOCIOLOGIE DE LA RELEGATION DES GRANDS ENSEMBLES

Table des matières	1
Introduction	7
Partie 1 : L'espace reflet de l'organisation de la société	47
Chapitre 1 : Mécanismes de l'expérience urbaine	49
1. <i>L'urbain, un espace sensoriel</i>	49
1.1. Le mode de vie urbain au quotidien	49
1.1.1. La prégnance du phénomène urbain	49
1.1.2. Urbain, ville, périurbain, périurbain : Des termes qui désignent des modes de vie dans des paysages artificialisés	51
1.1.3. Embrasser le paysage urbain comme un tableau impressionniste	53
1.1.4. L'image de la ville et le paysage urbain	54
1.2. Une image sensorielle dominée par la vue	55
1.2.1. La domination de la vue sur les autres sens	55
1.2.2. La perspective : percevoir et organiser l'espace	57
1.2.3. La perspective multiplie et complexifie les rapports à l'espace	59
2. <i>L'entendement de l'espace urbain</i>	60
2.1. L'expression du réel	60
2.1.1. Temporalisations du moment de la perception	60
2.1.2. L'expression du réel et l'illusion de vérité	62
2.1.3. Le stimuli photographique	63
2.2. La diversité du réel	65
2.2.1. Un ensemble cohérent	65
2.2.2. Le logement monumentalisé	67
2.2.3. Différentes intégrations des barres et des tours dans l'urbain	71
3. <i>L'urbain, espace de raison</i>	75
3.1. Une vision multiscalaire	75
3.1.1. Une perception contextualisée	75
3.1.2. Le contexte : une mise en perspective de la forme urbaine	76
3.1.3. Deux contextes valables et un troisième honni	78
3.1.4. Espaces de vie, territoires institutionnalisés et aires morales	81
3.2. L'espace confondu 1	82
3.2.1. L'espace confondu est l'inverse de l'espace approprié	82
3.2.2. Spécificités : de l'individuel au générique	85
3.2.3. Une perception empathique typique	85
3.2.4. Typologies architecturales	89

Chapitre 2 : L'appréciation du paysage urbain	93
<i>1. Critères de différenciation de l'espace</i>	93
1.1. Effet de contexte : l'influence de l'environnement	93
1.1.1 Qualités de l'intégration urbaine	93
1.1.2 Y être ou ne pas y être	96
1.1.3 Produire l'intégration urbaine	99
1.2. Effet de contexte : l'espace-temps	101
1.2.1. Le poids du contexte spatial	101
1.2.2. La peur du futur	104
1.3. Effet de position : l'influence de l'identité	106
1.3.1 De multiples points de vue?	106
1.3.2 La constitution de deux groupes	109
1.3.3 Deux groupes basés sur différentes densités urbaines	111
1.4. Effet de position : être ou non un opérateur de la ville	114
1.4.1 Des jugements plus ou moins réflexifs selon la position	114
1.4.2 Différentes consciences esthétiques	115
1.4.3 Différences du jugement entre opérateurs et acteurs : Le cas des étudiants en architecture, sociologie et biologie	118
 <i>2. Le jugement de l'espace</i>	 122
2.1. Un jugement idéal typique	122
2.1.1 Deux groupes pour-soi	122
2.1.2 Deux groupes partageant un même idéaltype	124
2.1.3 Un groupe antagoniste	125
2.1.4 Dans la ville, des « <i>insiders</i> » et des « <i>outsiders</i> »	126
2.2. Négocier la forme urbaine	127
2.2.1 Négocier l'idéal-type	127
2.2.2 Un idéal-type – foyer	129
2.2.3 Négocier le sous-type	130
2.3. Le paysage urbain ressenti	135
2.3.1 Un ressenti réflexif	135
2.3.2 Une esthétique réalisée	137
2.3.3 Un système sémantique basé sur une illusion de dénotation	138
 Chapitre 3 : Mythologies du paysage urbain	 141
<i>1. La perception de l'espace : un mythe basé sur l'usage</i>	141
1.1. Expression esthétique de l'objet architectural	141
1.1.1. L'usage dans l'architecture du logement	141
1.1.2. Une esthétique dominée par la volonté	144
1.1.3. Une esthétique résultante	146
1.2. La forme urbaine au service usage	147
1.2.1. Logique de la mise en perspective	147
1.2.2. Des usages portés par des éléments symboliques	149
1.2.3. Une structure cognitive de nature mythique	151
1.2.4. L'usage fournit de bonnes raisons pour mener l'opération de jugement	152
1.3. La recherche d'usage : une projection identitaire	155
1.3.1. La forme urbaine, un support identitaire	155
1.3.2. Une négociation basée sur des logiques subjectives et limitées	157
1.3.3. La valeur de l'usage	159
 <i>2. Le mythe pour lire l'urbain</i>	 161
2.1. L'espace confondu 2	161
2.1.1. La construction cognitive des mythologies spatiales	161
2.1.2. Des typologies culturelles	164
2.1.3. Le vécu support des mythologies	165

2.2. Volonté et réalité, deux logiques complémentaires	168
2.2.1. Les limites de la volonté d'usage pour interpréter les formes urbaines	168
2.2.2. L'association forme urbaine / habitants	172
2.2.3. Les formes urbaines : des supports identitaires réalistes	175
2.3. Une lecture socialisée	177
2.3.1. Un classement statuaire	177
2.3.2. Déclinaison d'un idéal-type	179
2.3.3. Le logement des élites au cœur de l'idéal-type	182
2.4. La socialisation de l'espace	184
2.4.1. La connotation des éléments symboliques	184
2.4.2. Le parcours des éléments symboliques :	187
Des classes dominantes vers l'ensemble de la société	
2.4.3. Le discours de la connotation, reflet de l'idéologie dominante	190
Chapitre 4 : L'individualisation des mythes	193
<i>1. Effets de position et orientation du jugement</i>	194
1.1. Influence de la constitution du foyer	197
1.1.1. La faible influence du sexe	197
1.1.2. Les âges de la vie	198
1.1.3. Être célibataire, vivre seul	202
1.2. Influence du capital matériel	203
1.2.1. L'exclusivité des plus riches	203
1.2.2. Des classes moyennes tiraillées	207
1.2.3. La peur des plus pauvres	209
1.3. Influence du capital immatériel	213
1.3.1. Capital matériel et capital immatériel	213
1.3.2. Nourrir son discours	215
1.3.3. L'environnement culturel de la ville	217
1.3.4. Le pragmatisme du périurbain	219
<i>2. Transmissions familiales</i>	221
2.1. Se construire dans la continuité / en rupture	221
2.2. Rôle de la continuité dans l'existence du mythe	223
<i>3. Le ressenti du confort urbain</i>	225
3.1. L'acteur face à l'urbain, l'acteur dans l'urbain	225
3.2. La propriété, une garantie face au futur	227
3.3. La propriété, un ancrage spatio-temporel	228
3.4. Être propriétaire : investir son environnement	229
Dans l'urbain, une interdépendance entre le social et le spatial	231
1. L'espace reflet de l'organisation de la société	231
2. Le cas spécifique des grands ensembles	234
3. Mécanismes cognitifs permettant la perception de l'espace urbain	235

Partie 2 : Le cas du grand ensemble : 239
Une sémantique de l'espace aux mécanismes originaux

Chapitre 5 : La rupture sémantique du grand ensemble 241

<i>1. L'imaginaire du grand ensemble</i>	241
1.1. Esquisse de la représentation de la forme urbaine	241
1.2. Un jugement sans éléments symboliques	244
1.3. Un jugement déconnecté de la réalité de l'objet qu'il juge	245
1.4. Le grand ensemble :	247
Davantage une esthétique de la réception qu'une esthétique de la production	
<i>2. Le sens originel des grands ensembles</i>	248
2.1. Le projet moderne, héritier des humanistes?	249
2.2. Spatialiser le nouvel ordre social	253
2.3. Les avant-gardes modernes	257
2.3.1. L'Art'chitecture au service du logement social	257
2.3.2. Les cités jardins d'E. Howard	259
2.3.3. La ville industrielle de T. Garnier	261
2.3.4. La standardisation du Bauhaus	262
2.3.5. Les projets de Le Corbusier	265
<i>3. Comprendre la perte du sens originel</i>	268
3.1. Des premières réalisations aux premières dérives	268
3.2. Frottement de l'histoire et d'un contexte	271
3.3. Comprendre la rupture signifiant / signifié : des ruptures idéologiques	279
3.3.1. Ruptures idéologiques liées à l'évolution du contexte temporel	279
3.3.2. Ruptures idéologiques liées à l'évolution du contexte spatial	282

Chapitre 6 : Les opérateurs de la ville, chirurgiens sémantiques 285

<i>1. La fabrication de la ville ordinaire</i>	286
1.1. Concevoir pour le temps long	286
1.1.1. Une production à trois vitesses	286
1.1.2. Un groupe stimulé, un groupe guidé	289
1.1.3. La production de l'espace, un phénomène inscrit dans le temps long	291
1.1.4. Ruptures dans le temps long	298
1.2. Initier, diriger et assumer la fabrication de la ville	301
1.2.1. Des opérateurs hiérarchisés	301
1.2.2. Les visions des opérateurs	303
1.2.3. Assumer la production	305
<i>2. Opérations de modification de la lisibilité de l'espace du grand ensemble</i>	308
2.1. La lobotomie : l'outil chirurgical des perlaborations	308
2.2. Perlaborations symboliques	310
2.2.1. Évolution du peuplement des grands ensembles	310
2.2.2. Les dangers de la concentration	314
2.2.3. Les vertus de la mixité	317
2.2.4. Transformer la forme urbaine pour produire une mixité	322
2.3. Perlaborations morphologiques	323
2.3.1. Le diagnostic des opérateurs :	323
L'illisibilité de l'espace des grands ensembles	
2.3.2. Donner une lisibilité à l'espace	325
2.3.3. Motiver... les classes moyennes	327

2.4. Des opérateurs vers les acteurs	329
2.4.1. Des constats similaires mais des interprétations opposées	329
2.4.2. Des cognitions issues des médias ?	331
Chapitre 7 : Les commentateurs de la ville, critiques de la forme urbaine	333
1. <i>La construction du mythe des grands ensembles dans les médias</i>	334
1.1. Les grands ensembles dans les médias	334
1.1.1. Avant 1981	334
1.1.2. La rupture de 1981	335
1.1.3. Des années 1990 à aujourd'hui	337
1.1.4. Constitution et méthode d'analyse du corpus	339
1.2. La fabrication de l'événement	341
1.2.1. Des parutions liées au contexte	341
1.2.2. La réduction de la réalité	343
1.2.3. Les supports de l'événement	346
1.2.4. De l'évènement aux mythes	348
2. <i>La constitution d'aires morales</i>	353
2.1. Différents espaces dans l'urbain	353
2.1.1. Les cités de banlieues face à l'urbain	353
2.1.2. Des banlieues hiérarchisées	354
2.1.3. Des espaces symboliques	355
2.2. Des aires morales bien délimitées	357
2.2.1. Des limites morphologiques	357
2.2.2. Distances sociales	359
2.3. De la banlieue aux cités en passant par les grands ensembles	360
2.3.1. Banlieue et cité, deux acceptations différentes	360
2.3.2. Et le grand ensemble?	363
3. <i>Les citéens, habitants de l'aire morale grand ensemble</i>	365
3.1. Les mondes du grand ensemble	365
3.1.1. Le fief du grand ensemble	365
3.1.2. Les citéens, des habitants exclus	369
3.1.3. Les usages du stigmaté	371
3.2. Une mythologie épidémiologique ?	372
3.2.1. Un stigmaté tribal	373
3.2.2. Des habitants contagieux	375
3.2.3. Les citées de banlieues, fabriques de destins	376
3.2.4. Les symptômes de la "ghettoïsation"	378
Chapitre 8 : Sociographie d'une typologie culturelle non-conventionnelle : Les barres et tours du grand ensemble	381
1. <i>L'image des citéens face à la réalité</i>	382
1.1. L'imaginaire de la forme urbaine "grand ensemble"	382
1.1.1. Une forme non adaptée ?	382
1.1.2. Des habitants marginaux ?	384
1.1.3. Le grand ensemble, stigmaté d'un futur perdu ?	386
1.2. Le mythe, une réalité extrapolée ?	388
1.2.1. Des inégalités réelles aux inégalités perçues	388
1.2.2. Le grand ensemble, une fabrique de pauvreté ?	393
1.2.3. Le grand ensemble et le logement social	395
1.2.4. L'exclusion dans la ville	396

1.3. Le ressenti des habitants du grand ensemble	398
1.3.1. Un sentiment d'incompréhension et de rejet	398
1.3.2. Une richesse autre ?	400
<i>2. La production du sens des grands ensembles</i>	402
2.1. Le rôle ambigu des acteurs	402
2.1.1. Les citéens actuels	402
2.1.2. Les anciens citéens	404
2.1.3. Les "autres"	407
2.2. Les opérateurs de la ville, producteurs de sens ?	408
2.2.1. Une normalisation aux effets pervers?	408
2.2.2. Transmissions du sens du grand ensemble	410
2.2.3. Un politique discriminante	412
2.3. Les commentateurs	413
2.3.1. Un rôle surestimé?	413
2.3.2. Un discours associatif	415
2.3.3. Création d'un vécu traumatisant	416
Conclusion	419
Bibliographie	451
Annexes :	477
Annexe 1 : Liste des figures	478
Annexe 2 : Liste des sigles utilisés	481
Annexe 3 : Une brève anthologie pour définir le grand ensemble	482
Annexe 4 : Les formes urbaines dans le tissu nancéien	487
Annexe 5 : Photographie sociale de l'agglomération nancéienne	489
Annexe 6 : Questionnaire	495
Annexe 7 : Dépense des ménages en fonction de leur niveau de revenu	503
Annexe 8 : Sept articles dont les titres contiennent « banlieue » et « cité »	505

INTRODUCTION

FORMES URBAINES ET SEGREGATIONS

UNE SOCIOLOGIE DE LA RELEGATION DES GRANDS ENSEMBLES

« In few European countries have tower block developments developed such a negative public image as in France at the turn of the twenty-first century. In October of 2005, they were prominently featured as backdrops for burning cars and enraged teenagers. Countless television reports and newspapers articles showed that in the grands ensembles, as the vast modernist developments in the outskirts of French cities are called, the promise of liberté, égalité and fraternité stood in blatant opposition to a sad reality of oppression, exclusion, and xenophobia. Modernist apartments blocks became signifiers for poverty, marginalization, and a racist society in witch the French-born children of Middle Eastern and North African immigrants are still denied equal treatment despite their legal status as French citizens. [...] Approximately 10 millions of France's 60 million inhabitants currently live in tower-and-slab developments – a greater percentage than in Germany or the United States, but smaller to Russia. ¹» (Urban, 2011, p. 37-38)

¹ Trad : Au tournant du vingt-et-unième siècle, peu de pays européens ont développé une aussi mauvaise image populaire de leurs quartiers de tours que la France. En octobre 2005, ils ont été fortement présentés comme des lieux où les voitures brûlaient et où les adolescents étaient enragés. D'innombrables reportages télévisés et articles de journaux ont montré que dans les grands ensembles, c'est ainsi que sont appelés les vastes développements modernes que l'on trouve dans les banlieues des villes françaises, la promesse de liberté, d'égalité et de fraternité était en opposition flagrante avec le dur constat montrant l'oppression, l'exclusion et le racisme que l'on y trouve. Les quartiers de logements modernes étaient devenus des signes de pauvreté, de marginalisation et d'une société raciste dans laquelle était toujours refusé aux français issus de l'immigration du Magreb et d'Afrique du Nord un traitement égal malgré leur statut légal similaire à celui des autres citoyens français. [...] Approximativement dix millions des soixante millions de français vivent dans ces grands ensemble, soit plus qu'en Allemagne ou qu'aux Etats-Unis mais moins qu'en Russie.

Ce constat, réalisé par un historien de l'architecture travaillant à Glasgow et étudiant les quartiers de barres et de tours à travers le monde, résume sans détours la situation contemporaine du grand ensemble en France. Il évoque le rôle des médias, l'image des jeunes, la rupture entre ces quartiers et le reste de la ville – voire de la société, leur spécificité morphologique ou encore la particularité de leur nom français, « grand ensemble ». Florian Urban met également en exergue le fait que, comme l'ont montré Jacques Donzelot (2006 ; 2009) et Robert Castels (2009), le social s'est enkysté dans le territorial au point que les questions spatiales sont devenues une nouvelle forme de question sociale.

*« [...] la conflictualité sociale ne se cristallise plus principalement, comme dans la société industrielle, autour des problèmes liés au travail et aux groupes définis par leur place dans la division du travail (les classes sociales). Dès lors, c'est dans l'espace, et spécialement dans l'espace urbain, que se redéplient les lignes de clivage, les oppositions et les conflits qui structurent la vie sociale et que se cristallisent les principales inégalités. »
(Castel, 2009, p. 48)*

Ainsi, et comme l'affirment de nombreux sociologues comme Karl Marx (1977) ou Pierre Bourdieu (1994), l'espace est le lieu où se déroulent les conflits de la société. Les études s'intéressant aux questions spatiales (Grafmeyer et Isaac, 1979 ; Halbwachs, 1970) permettent de les révéler. Cette imbrication pose aussi la question de savoir qui du social ou du spatial produit l'autre. Est-ce que le social produit l'espace, comme le suggère les études de Claude Lévi-Strauss sur les villages Bororo (2001) et celles de Marcel Mauss sur les Esquimaux (2010) ? Ou est-ce le spatial qui produit le social, comme le sous-entend l'ensemble des utopies, des cités idéales ou encore certains projets urbains ?

L'étude des typologies architecturales ne permet pas de répondre à cette question. En effet, dans ce cas, spatial et social sont reconnus comme étant à l'œuvre. D'un côté, les opérateurs de la ville accusent implicitement la forme de produire la ségrégation lorsqu'ils la démolissent ou la transforment radicalement – et ce notamment lors des opérations de rénovation urbaine et de résidentialisation (Arnold, 2005). D'un autre côté, ces opérateurs tentent de modifier la composition

sociale de ces quartiers comme lorsqu'ils prônent des programmes de mixité fonctionnelle qui ont pour objectif de favoriser la diversité sociale (Marchal et Stébé, 2011). De plus, dans le cas du grand ensemble, la situation actuelle peut aussi s'expliquer par les comportements des acteurs qui cherchent à éviter ces formes et leur préfèrent majoritairement le pavillon. Nous avons donc du social qui produit le spatial ainsi que du spatial produisant – et voulant produire – du social. Enfin, tout ceci a lieu dans un enchevêtrement de temporalités et d'échelles.

L'étude des différents projets de rénovation, des politiques publiques conçues pour traiter du cas des grands ensembles et des attitudes des acteurs à leurs égards aurait sans doute permis de démêler les rôles respectifs du social et du spatial puis de distinguer leurs influences respectives. Mais il nous a semblé plus intéressant d'essayer de comprendre comment ces deux réalités s'imbriquent et fonctionnent ensemble. En d'autres termes, il s'agit davantage de chercher comment et pourquoi s'établit un lien entre le social et le spatial. Notre objectif principal sera donc de comprendre comment la société et l'espace s'imbriquent et s'alimentent mutuellement. Autrement dit, comment se construisent les liens entre une société et son (ses) espace(s) ?

Le postulat de départ de notre recherche est que cette interdépendance se produit lors de la perception de l'espace par les acteurs. En effet, notre expérience, les études sur les formes urbaines ou encore les projets de rénovation urbaine ont montré que les acteurs rejetaient les grands ensembles non pas à partir de leur réalité mais pour leur image, c'est-à-dire de la représentation qu'ils ont de cette réalité (Stébé et Marchal, 2009). Cette image est nourrie par les nombreuses émissions télévisées, les articles de presse qui associent la forme du grand ensemble à des populations marginalisées et à des comportements spécifiques. Ainsi, aujourd'hui, la vision d'un grand ensemble en France stimule de nombreuses cognitions.

Le terme « cognition » sera tout au long de notre recherche entendu comme relevant de ce « qui concerne les moyens et mécanismes d'acquisition et

d'utilisation des connaissances »². Cette notion sera donc utilisée d'après sa définition étymologique. Ce sens est repris par les auteurs étudiant les cognitions dans leur acception large (Boudon et *al.*, 1997) et recoupe les définitions données aux représentations (Abric 2001), aux idéologies (Boudon 1986) ou encore aux mythologies (Barthes 2009a). Pour Jean-Claude Abric,

« Une cognition est PRESCRIPTIVE et/ou DESCRIPTIVE. La notion de prescription subsume la totalité des modalités dont une action est susceptible d'être affectée : "il faut faire ..." ; "on peut faire ..." ; il est souhaitable de faire..." ; "on ne peut pas faire..." ; "il en faut pas faire..." , etc. L'aspect prescripteur d'une cognition est le lien fondamental entre la cognition et les conduites censées y correspondre. » (Abric, 2001, p. 37)

L'étude des cognitions mène vers une sociologie de l'acteur. En effet, les cognitions permettent à l'individu d'être acteur dans son environnement, c'est-à-dire de prendre des décisions par rapport à ce qu'il perçoit, par rapport à ses savoirs et enfin selon ses objectifs (Crozier et Friedberg, 1977). L'enjeu est de saisir comment l'individu devient acteur en analysant la construction des cognitions qui lui permettent d'interagir face aux différentes situations qu'il rencontre. Il s'agit d'interroger la place de l'individu dans un système, ou dans une organisation, à l'aide d'une approche interactionniste (Simmel 2004a) et compréhensive (Weber 1995). En d'autres termes, c'est une étude de la construction de l'individu par le face-à-face (rencontre, conflit, etc.), par l'expérience (le blasé simmelien, l'habitus, etc.), selon des stratégies (rationalité limitée, rationalité subjective, etc.), et enfin selon des volontés de pouvoir. « Cognition et « acteur » sont donc deux termes liés :

« La démarche individualiste, dans la mesure où elle se préoccupe des raisons et de la rationalité, s'intéresse à la cognition, c'est-à-dire aux représentations mentales, à leur formation, à leur rôle dans le comportement, et à leur fonction. » (Sperber, 1997, p. 125)

² L'étymologie complète du terme, établie par le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), est disponible en suivant le lien suivant (Site consulté le 28-06-2013) : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/cognitif>

La perception par les sens de l'espace conduit à une « mécanique » de l'interprétation. En effet, nous verrons que le sens donné à l'espace n'est pas naturel mais qu'il est construit par une articulation de processus élémentaires formant un tout complexe (*Ibid.*). Ces mécanismes, et donc le rôle d'intermédiaire que joue le sensitif entre la société et l'espace, peuvent encore se constater en observant le rôle des panneaux d'indication dans la ville. En effet, ils servent à nommer l'espace, à le qualifier. Dans cet exemple, la vue permet aux acteurs d'entrer en interaction avec l'espace, de le comprendre intellectuellement au travers de cognitions. Les sens sont un média entre les acteurs et l'espace. À l'instar de Emmanuel Kant (2006), nous considérerons que les sens ne sont ni trompeurs ni véridiques mais qu'ils fournissent à l'acteur une information « objective » quand à son environnement. Nous postulerons donc que les sens ne nous trompent pas contrairement à René Descartes (2011) et qu'ils fournissent une information fiable. Nous verrons aussi que, dans notre cas, le sens le plus pertinent et le plus mobilisé est la vue. C'est-à-dire que dans l'urbain c'est principalement le voir qui met en relation l'espace et le social. L'exemple des panneaux de signalisation routière révèle cette primauté de la vue sur les autres sens qui ne sont utilisés que plus marginalement ou intempestivement.

Postuler, en convoquant la théorie kantienne de la perception, que les sens, et plus spécifiquement la vue, lient l'espace au social a quatre conséquences majeures pour la conduite de notre étude. Premièrement, cela signifie que c'est l'entendement, c'est-à-dire l'interprétation des sens, qui crée réellement le lien entre spatial et social. La vue n'est qu'un intermédiaire dans ce processus. Notre travail sera donc d'étudier l'entendement de l'espace, c'est-à-dire la manière dont des cognitions se forment et interprètent les données fournies par la vue. Et nous verrons que cet entendement peut se tromper. Deuxièmement, l'étude de la constitution des cognitions liées à l'espace rapproche notre démarche de la sociologie de l'interprétation et des travaux menés par Roland Barthes (2010). L'approche de Jean Marie Léger (2012) qui se focalise sur l'usage en le distinguant de la réception et de l'expérience, les « *cultural studies* » américaines, sont d'autres exemples de cette démarche. Il s'agit davantage de comprendre « comment les gens font sens », « comment tel texte a été interprété » (Glévarec

et *al.*, 2008). Cette approche diffère des études françaises de la réception, comme en urbanisme celle de Nora Semmoud (2007), qui se focalisent sur l'accueil. La troisième incidence de cette approche est qu'elle ancre notre travail dans une démarche où l'on étudie les liens qu'il existe entre l'acteur et la société. En effet, la société, concept abstrait, n'a pas de lien direct à l'espace. Ce sont l'ensemble des perceptions sémantiques, propres à chaque individu, et leurs interactions qui produisent le lien entre la société et l'espace. Il nous faudra alors explorer la manière dont les acteurs font société et qu'elle est l'influence de cette dernière dans la constitution de leurs interprétations des formes urbaines. Enfin, la quatrième conséquence est que la sémantisation de l'espace – sa transformation en un langage, en un code – crée des dynamiques. L'exemple des panneaux de signalisation routière est de nouveau très parlant : en voiture, ils permettent aux conducteurs de savoir s'il faut aller tout droit, s'il faut tourner à gauche ou à droite en fonction de leurs objectifs. Sans la compréhension de ces informations visuelles, les acteurs ne sauraient comment agir. Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que la perception de l'espace active des comportements, c'est à dire des dynamiques socio-urbaines, comme la ségrégation ou l'agrégation. Que certains espaces attirent les acteurs tandis que d'autres les repoussent. Nous pouvons même considérer que ces dynamiques sont la révélation, une forme de preuve tangible, de la sémantisation de l'espace et de son rôle dans l'imbrication entre le social et le spatial. Nous aurions alors la relation suivante, perceptible grâce aux dynamiques socio-urbaines, où le social est connecté au spatial au travers de sémantiques :

Social ↔ Sémantiques révélées par des dynamiques ↔ Spatial

Pour étudier la manière dont le social et le spatial se lient, nous avons choisi de nous focaliser sur le cas des formes urbaines domestiques et plus particulièrement sur la situation actuelle des grands ensembles français. En effet, les nombreuses recherches sociologiques réalisées sur ces quartiers, les études des discours des opérateurs de la ville ou de celui de ses commentateurs – médias – laissent penser que, dans ce cas, la forme, et plus particulièrement sa perception, participerait à des mécanismes ségrégatifs. Le fait pour un acteur

d'habiter un grand ensemble le mettrait au ban de la société. Nous voyons dans ce phénomène une trace de l'imbrication du social et du spatial qui nous permettra d'étudier cette situation précise pour apporter à la compréhension globale de cette imbrication. Une problématique de travail plus précise serait donc : *comment la perception des barres et des tours produit-elle de la ségrégation sociale ?*

Notre objet d'étude implique l'ensemble des acteurs et plus particulièrement ceux qui ne vivent pas dans le grand ensemble. Nous effectuerons donc un renversement de focale par rapport à la majorité des travaux sur le sujet qui étudient soit les mécanismes de ségrégation des grands ensembles, soit le ressenti des habitants face à leur exclusion. Nous chercherons davantage à montrer en quoi les acteurs participent aux mécanismes de ségrégation lorsqu'ils regardent – et sont donc confrontés – aux grands ensembles.

La formulation de la problématique révèle aussi une difficulté de dénomination de notre objet d'étude. En effet, et nous le constaterons tout au long de notre travail, le terme de grand ensemble est flou et peut correspondre à des réalités différentes selon les contextes. Nous utiliserons ici ce terme pour désigner un quartier rompant avec le *continuum* urbain et composé de tours et de barres de logement construites industriellement en France durant les Trente Glorieuses. Cette définition nous est propre et n'est pas partagée par tous les chercheurs (cf. Annexe 3 : *Une brève anthologie pour définir le grand ensemble*), ni par l'ensemble de la société. En effet, cette expression n'est utilisée que par les opérateurs de la ville – bailleurs, élus, architectes, urbanistes, etc. – et par les observateurs de la ville : lors de notre enquête, nous nous sommes rendu compte que les acteurs n'utilisent que très rarement cette expression et qu'ils parlent davantage « cités HLM³ de banlieue ».

Nous avons privilégié cette appellation de « grand ensemble » ou de « quartier de barres et de tours de logement » parce que l'expression « cités HLM de banlieue » n'est pas une expression qualifiant précisément ce que les acteurs nomment. En effet, on trouve des grands ensembles dans des centres villes, comme c'est le cas à Chelles (77), ville de la grande banlieue est parisienne. De plus, d'autres

³ HLM : Habitation à Loyer Modéré. La liste des sigles se trouve page 472.

communes ont été majoritairement urbanisées selon ce mode d'occupation de l'espace, notamment à travers le dispositif des Zones à Urbaniser en Priorité (Z.U.P.). C'est le cas de Vandoeuvre-lès-Nancy dont la majeure partie des habitants est arrivée en 1965 suite à la construction d'un grand ensemble. Nous n'avons pas là des quartiers excentrés comme les acteurs le sous-entendent bien souvent avec le terme « banlieue ». De plus, l'association de cette forme urbaine avec le logement social n'est pas toujours exacte. Si quelques acteurs en ont conscience, ils avouent avoir facilement tendance à faire la confusion. Pourtant, il n'y a pas de nécessité à retracer l'histoire des grands ensembles pour se rendre compte que cette association est impertinente : si l'on entre « plus grande copropriété de France » sur un moteur de recherche internet, les résultats sont la copropriété du Parc à Meudon-la-forêt de Fernand Pouillon, Grigny 2 ou encore Parly 2. Toutes ces copropriétés sont des grands ensembles et chacune possède son histoire et une situation actuelle originale. Les acteurs font un amalgame car, dans certains cas, ces copropriétés constituées de barres et de tours construites au cours des Trente Glorieuses se trouvent dans une situation critique, à l'instar de certains quartiers HLM. Elles sont d'ailleurs aujourd'hui rénovées par la même agence que les quartiers HLM, l'ANRU⁴ au titre de la loi Boutin du 25 mars 2009 et de l'application de la procédure dite « de carence » où l'État peut se substituer aux propriétaires défaillants.

C'est davantage l'impression de la paupérisation d'un type de forme urbaine ainsi que l'imaginaire qui se développe autour de ce phénomène que semblent désigner les acteurs lorsqu'ils parlent de « cité HLM de banlieue ». Nous verrons que c'est le quartier et sa morphologie qui sont porteurs de stigmates pour une population. C'est pourquoi dans notre recherche nous préférons utiliser le terme de grand ensemble ou de quartier de barres et de tours de logement pour désigner l'objet d'étude sur lequel nous avons travaillé.

⁴ ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Les origines du sujet

La volonté de se concentrer sur la forme urbaine est issue de notre parcours. Ayant suivi initialement un cursus en architecture, nos études ont été validées sur notre capacité à projeter des intentions puis à les traduire en espace, à avoir une vision de la société puis à imaginer des dispositifs spatiaux pour qu'elle puisse prendre forme. Un exemple, sans doute réducteur mais représentatif, de ce mode de pensée pourrait être le suivant : il est demandé aux étudiants en architecture de travailler sur un projet de place de quartier. Pour eux, le quartier est un espace de convivialité et cette place représente un potentiel pour générer des rencontres. Les étudiants y placent donc des bancs et des jeux pour enfants en espérant que les familles du quartier vont s'y retrouver. Cette manière de projeter l'espace est typique dans le champ de l'architecture. Elle est, par exemple, à l'origine du logement social. Elle prédomine également dans la pensée hygiéniste au travers de son projet de moralisation de la classe ouvrière (Stébé, 2009). Elle est encore présente au cœur des projets modernes, comme dans celui de la ville industrielle de Tony Garnier (1917) où l'espace est divisé fonctionnellement et où il n'y a pas d'institutions policières ou religieuses (Choay, 1965). Notre démarche provient donc d'une volonté de remettre en question les modes de fabrication de l'architecture en testant les fondements : comment se lient et interagissent ensemble le spatial et le social ?

Cette question s'est imposée suite à nos travaux de recherche menés lors de notre Master d'architecture. Notre mémoire de première année questionnait les pratiques de la rénovation urbaine. Nous avons travaillé à partir de monographies rendant compte de réalisations, de leurs critiques et de cas réputés exemplaires. Leur analyse nous avait permis de comprendre que la réhabilitation visait, du moins en partie, à briser ce que nous avons nommé « la monumentalité urbaine des barres ». Tout comme les opérations de résidentialisation, la méthode d'intervention sur les barres de logement mise en place par l'atelier Castro-Denissof, le « (Re)modelage » « au poinçon expressif » (Castro et Denissof, 2005) est un exemple significatif de ces opérations de démonumentalisation du grand ensemble. Cette méthode a été appliquée lors de la rénovation des Quais de

Rohan à Lorient (cf. photographies 1, 2 et 3 *infra.*) et est reprise aujourd'hui à Lyon pour la réhabilitation du quartier de la Duchère.



Photographies n°1, n°2 et n°3. La métamorphose d'une barre dans le quartier Quai de Rohan à Lorient (Photos extraites du site de l'atelier Castro et Denissof : <http://www.castrodenissof.com/>, consulté le 21-08-2012.)

Notre mémoire de seconde année de Master reprenait cette première étude sur la rénovation urbaine et s'intéressait à la monumentalité urbaine des barres de logements. Il s'agissait de la définir en la caractérisant puis d'essayer de comprendre pourquoi la rénovation urbaine cherchait à l'annihiler. Au terme de ce travail, il est apparu que les barres monumentales avaient perdu leur rôle initial : l'expression des valeurs de la société moderne. Que leur place prédominante dans l'espace urbain, héritée de la Charte d'Athènes, ne faisait sémantiquement plus sens.

Rapidement, nous avons compris compte que cette monumentalité n'était pas vide de sens mais que ce dernier avait évolué. La société avait constitué à ces espaces un sens nouveau, de nature mythique. Ce sens effleuré était proche de celui étudié par les sociologues, notamment par Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal (2009, p. 6) :

« Les cités d'habitat social paupérisées (HLM) situées pour la plupart d'entre elles dans les banlieues des villes, sont perçues comme des monde clos parfaitement homogènes sur le plan sociologique, des espace relégués coupés du territoire urbain et de ses dynamiques culturelles, politiques et sociales, des enclaves n'accueillant que des individus à la même identité ethnique, des territoires imperméabilisés à la mondialisation économique où règne une pauvreté absolue, des zones de non-droit dans lesquelles le crime sous toutes ses formes s'impose. »

Ces constats nous avaient permis de comprendre pourquoi les opérations de rénovation visaient à dé-monumentaliser les barres de logements : elles cherchaient à supprimer le support sémantique qu'elles formaient, avec en arrière plan la volonté d'éradiquer ce mythe en lui ôtant tout support. Nous avons qualifié ce nouveau sens de mythe en référence aux travaux de R. Barthes (2009a). Nous nous étions rendu compte qu'il était un « langage volé » et grossier, qu'il se nourrissait de faits divers éparses, de rumeurs. De plus, s'il se nourrissait principalement de récits liés aux quartiers médiatisés de la banlieue parisienne, il s'appliquait inmanquablement sur toutes les barres, quelle que soit leur situation.

Ces remarques ont particulièrement résonné avec la nature de l'enseignement que nous avons reçu – basé sur le couple intentions / projet. Nous en sommes arrivé à réaliser que si l'architecte donnait un sens à sa production, la société pouvait à son tour le faire et que ces deux derniers pouvaient être radicalement différents. Nous avons une idée de la manière dont l'architecte pouvait donner du sens à l'architecture. Mais très peu quant à la manière dont la société le faisait, et encore moins sur la manière dont le social et le spatial pouvaient se lier.

Répondre à ces questions exigeait de ce décentrer, de s'éloigner un peu de la discipline architecture pour se diriger vers le champ sociologique. Nous avons alors cherché un directeur de thèse qui serait à même d'encadrer ce travail. La pertinence de rejoindre le Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S) et plus particulièrement son équipe de sociologie urbaine s'est rapidement imposée : J-M. Stébé et H. Marchal travaillaient depuis de longues années sur les questions de l'imaginaire urbain et sur la ségrégation urbaine et des grands ensembles. De plus, J-M. Stébé s'était déjà tourné vers l'architecture à travers son ouvrage *Architecture, urbanistique et société* (2001). Il nous semblait donc tout particulièrement indiqué pour suivre ce travail. Le terrain d'étude s'est, quant à lui, imposé de lui-même. Les barres et tours des grands ensembles étaient l'un des sujets que nous connaissions le mieux, cela faisait maintenant deux ans qu'elles étaient au cœur de nos réflexions ; et surtout elles étaient, et sont sans doute toujours, un des exemples les plus probants d'une perception de l'espace ayant une potentielle influence dans la société.

Définition du projet de recherche

Le premier contact avec J.-M. Stébé fut pour lui faire part d'un projet de travail sur « la sémantique des enveloppes de logements et de ses influences ». Cette formulation maladroite contenait déjà l'ensemble des questionnements qui animent ce travail, à savoir la manière dont le social et le spatial interagissent. En se focalisant sur le cas des barres et des tours de logements, ces influences furent rapidement réduites aux phénomènes ségrégatifs permis par la perception. Ce thème rejoignait nos premières questions et présentait l'avantage d'avoir été

l'objet de nombreuses études sociologiques. Il permettait aussi de proposer une contribution originale dans le domaine des études de la ségrégation des grands ensembles. En effet, une littérature abondante dresse l'état des lieux de leur ségrégation et s'intéresse à la manière dont les individus vivent le rejet dont ils sont victimes ; mais peu de travaux cherchent à mettre en évidence les mécanismes qui conduisent la société dans son ensemble à exclure cette population par son espace. Ainsi une problématique a pu s'affirmer : **comment la perception des barres et tours produit-elle de la ségrégation sociale ?** Puis, plus tard, après avoir mené une première série d'observations et établi un état de l'art des connaissances relatives à la ségrégation urbaine et à la perception de l'architecture, nous avons pu proposer une hypothèse : **la perception sensorielle quotidienne, et plus spécifiquement visuelle, de l'objet « grand ensemble » actionne des mécanismes cognitifs qui participent à leur ségrégation.** Cette hypothèse pourrait être encore formulée ainsi : **percevoir la ville revient à la ressentir. Ce ressenti est, dans le cas de l'architecture domestique, une construction sociale et culturelle qui influencerait sur les perceptions du monde, les manières de faire, de voir et de penser, sur les comportements et les modes de vie des acteurs dans l'urbain.**

La société dans son ensemble devient alors notre terrain d'enquête. Face à son immensité et à l'impossibilité de l'embrasser dans sa totalité, le terrain d'investigation a été concentré sur l'agglomération nancéienne ; tout en se gardant la liberté de l'ouvrir vers d'autres aires urbaines dans lesquelles se trouvent des grands ensembles. La raison de cette ouverture est liée à la mobilité des individus dans l'espace et au caractère générique de notre objet d'étude. En effet, aujourd'hui le marché du travail impose une mobilité spatiale importante et nous avons pu retrouver des anciens habitants de l'agglomération nancéienne sur l'ensemble du territoire français. Ces derniers nous ont fait part de leurs souvenirs, parfois surprenant et caricaturaux, de leurs anciens lieux de vie et pouvaient comparer leurs nouvelles agglomérations – où se trouvent d'autres grands ensembles – à celle de Nancy.

Notre hypothèse suppose que l'interprétation de l'espace participe aux mécanismes de ségrégation. L'histoire des villes a permis de tester une première fois cette hypothèse et de valider sa pertinence.

Tout d'abord, nous pouvons constater que l'espace urbain est divisé socialement depuis l'invention de la ville (Benevolo, 2004). Par exemple, dans les villes antiques, les hauteurs sont réservées aux nobles et à la religion – c'est l'acropolis – tandis que le commerce et le peuple loge dans la ville basse – l'asty. La répartition sociale dans l'espace n'est pas uniquement géographique et peut encore être professionnelle. Ainsi, dans la ville médiévale apparaissent quelques regroupements selon les confessions ou corporations. Ces derniers peuvent être volontaires ou forcés. Malgré tout, ces agrégations sont minoritaires et l'ensemble des citoyens partagent le même sol dans un tout syntagmatique (Choay, 1972) : tous les espaces sont en liaisons et sont articulés les uns aux autres. Riches et pauvres cohabitent ensemble et partagent les mêmes rues et maisons – les domestiques vivent chez leurs maîtres par exemple. Seule la décoration des pignons permet de connaître la qualité de l'habitant : commerçant, artisan, noble, etc. (Blanquart, 2010). Dans les grandes villes, l'organisation de la société se spatiale aussi verticalement. Ainsi, les marchands sont au rez-de-chaussée, les gens riches au premier, les gens aisés au second, les salariés au troisième, les ouvriers au quatrième et enfin les autres habitent tant bien que mal les combles. C'est le type même de la maison « mixte » de la révolution industrielle qui est majoritaire dans la ville avant l'apparition du phénomène urbain et que de nombreux caricaturistes ont représenté en coupe (Guerrand, 2010).

Mais tant que la ville n'est pas conçue, autrement dit qu'elle reste relativement spontanée et qu'elle n'est pas ordonnée, son espace n'est pas directement vecteur de ségrégation. Les premières opérations de lotissement de la Renaissance sont les premiers morceaux d'espaces conçus qui organisent socialement l'espace. À Paris, ce sont la place des Vosges, la place Vendôme ; à Nancy, ce sont la Ville Neuve – ou Charles III – la place Stanislas, la place de la Carrière, etc. La principale caractéristique de ces opérations est que les immeubles construits sont tous identiques. Ils marquent les premières

manifestations des mécanismes de la ségrégation par l'espace : de nouveaux quartiers sont bâtis pour les plus aisés sur d'anciens terrains urbanisés. À l'origine se sont les grands hôtels aristocratiques qui sont ainsi lotis. Mais progressivement ce sont les quartiers pauvres, surpeuplés et délabrés du centre qui vont fournir l'essentiel des terrains de ces opérations, notamment à partir des travaux engagés dans Paris par le baron Haussmann. Le sol devient alors un objet de spéculation. Les nouvelles constructions elles s'adressent à une catégorie précise de la population : la bourgeoisie. Elles sont homogènes car toutes produites à partir d'un même modèle répondant à ses aspirations. Rapidement, l'aspect de la ville se transforme. Les plus aisés se retranchent dans des quartiers spécifiques et l'adresse devient une marque de la division sociale de l'espace. Désormais les quartiers anciens sont associés au vice et perçus comme des foyers révolutionnaires. L'élite ne peut donc plus y habiter sous peine d'être associée à cette image (Guerrand, 2010). Ainsi, lorsque Françoise Choay importe la notion de syntagme de la linguistique pour décrire la ville médiévale, c'est pour mieux la mettre en tension avec l'urbain et la ville industrielle qu'elle associe au paradigme et souligner la rupture qui s'opère entre ces deux types. Urbanistiquement, le paradigme c'est la répétition d'un modèle identique dans l'espace. C'est la rue de Rivoli, les percées d'Hausmann, les citées ouvrières anglaises, les coronas ; puis les lotissements pavillonnaires, les grands ensembles, etc. La ville paradigmatique est davantage la ville du système, de l'opposition, de la distinction entre l'intégré et l'exclu alors que la ville syntagmatique est plus organique.

Lors de la révolution industrielle, si la ville implose et se transforme sous l'effet de la venue de nombreux ouvriers, elle explose aussi (Lefebvre, 1970). Le renouvellement du centre, sa cherté, la mauvaise qualité et le manque de logements, mais aussi l'accroissement de la mobilité – notamment grâce au développement des trains de banlieues, des omnibus et plus tard du métropolitain – repoussent toujours plus loin les populations les plus pauvres tout en leur permettant d'être proches de leurs lieux de travail. Dans ce même temps, les usines quittent les centres congestionnés pour les grands espaces de la banlieue entraînant dans leurs sillages leurs ouvriers.

Dans les villes préindustrielles, le logement permet d'effectuer des classifications identitaires qui sont essentiellement liées au prestige – décoration de la façade, taille du bâtiment, etc. Les gravures anciennes des villes montrent par leur hégémonie qu'une grande majorité vit ensemble dans un même type architectural, c'est-à-dire dans des bâtiments construits selon le même modèle. Mais avec le retranchement économique de la bourgeoisie dans de nouveaux quartiers et l'exclusion des ouvriers des centres, cette harmonie s'effrite et l'on commence à pouvoir associer à chaque groupe une typologie architecturale. Aux riches, les immeubles haussmanniens et les hôtels particuliers ; aux pauvres, les maisons basses des ruelles et les lotissements anarchiques de la banlieue. Ainsi, dès le milieu du XIX^{ème} siècle, nous pouvons considérer que la société identifie l'individu par rapport à la typologie de son habitat (Frey, 1991).

Moins d'un siècle plus tard les sociologues de l'École de Chicago dressent le même constat aux États-Unis en dessinant des aires dans les villes américaines. À partir de ce moment, des deux cotés de l'Atlantique, de nombreuses études de la stratification sociale mobiliseront l'espace et plus particulièrement le logement pour analyser l'organisation de la société (Halbwachs, 1970 ; Warner, 1963). Aujourd'hui, la division sociale de l'espace perdure et est toujours liée au type architectural. Les *gated-communities*, ghettos de riches construits sur le modèle de la villa californienne qui se répandent uniformément partout à travers le monde (Paquot, 2009), en sont un des exemples les plus emblématiques.

Ce que l'histoire de la ville nous apprend, c'est qu'avec la ville industrielle, avec l'urbain – avec l'espace conçu, les types architecturaux se spécialisent et s'adressent à certaines catégories de population. Ces dernières se distinguent selon des critères économiques, mais aussi socio-culturels (Maurin, 2004). Ainsi, avec l'avènement de l'urbanisme paradigmatique, chacun croit pouvoir affirmer : « Dis moi où tu vis, je te dirais qui tu es / Dis moi qui tu es, je te dirais où tu vis ». Les formes urbaines domestiques sont donc vectrices de la ségrégation lorsqu'elles participent à la construction de l'identité. Ainsi, elles tissent des liens d'appartenance et les acteurs sont associés à l'espace.

Outils et méthodes dans les études de la ségrégation

Maintenant que nous avons compris comment l'espace se lie aux individus, l'objet de notre travail sera de mettre en évidence les différents mécanismes qui constituent ce lien et qui participent aux dynamiques de la ségrégation. L'ouvrage *La ségrégation dans la ville* (Brun et al., 1994) et l'article « Ségrégation » de Marie Hélène Bacqué et Jean Pierre Levy (2009) dressent un panorama assez complet de la notion, des différentes contributions et des débats qui ont participé à sa conceptualisation. Il nous semble important de revenir sur quelques points afin de mieux comprendre cette notion centrale.

Tout d'abord, il convient de distinguer la division sociale de l'espace de la ségrégation. La division sociale de l'espace résulte d'une fragmentation territoriale. Elle est le fruit d'un double processus : elle est due à une hiérarchisation sociale de l'espace et à sa spécialisation fonctionnelle. Elle s'apprécie donc en fonction des affections du sol octroyées aux différentes fonctions de la ville et de leur hiérarchisation (Préteceille, 2006). Ainsi, dans une ville centralisée, les programmes les plus importants seront au centre ou bien connectés à ce dernier tandis que les moins importants seront éloignés et mal desservis. La division sociale de l'espace s'apprécie aussi à travers les inégalités – de pouvoir, d'accès aux équipements, aux biens matériels ou immatériels – que l'on peut mesurer entre les différents groupes. La ségrégation, quant à elle, concerne davantage les individus et leurs comportements au sein de la société. Elle se manifeste à travers différents mécanismes et par les discriminations qui mènent à la relégation de certaines parties de la population selon leur appartenance à certaines couches sociales, selon des origines ethniques ou encore selon des logiques économiques ou démographiques (par sexe, classe d'âge, voire par statut matrimonial et par taille du ménage) (Merlin, 1998). La ségrégation produit de l'exclusion tandis que la division sociale la favorise en multipliant les inégalités. La ségrégation la plus absolue est celle qui est imposée par une autorité, elle est dans ce cas bien souvent basée sur une discrimination raciale. Elle conduit à la constitution de

ghettos, comme à Venise pendant la Renaissance⁵. Mais tous les ghettos ne sont pas légaux ni institués par le pouvoir. Certains sont reconnus tacitement, comme les quartiers Noirs aux USA ou du quartier Juif de Chicago étudié par Louis Wirth (2006) ; d'autres ne sont pas reconnus ou acceptés en tant que tel. C'est le cas par exemple des grands ensembles des zones sensibles en France : une partie des habitants et des observateurs de la ville considèrent que leur situation est relativement proche de la ghettoïsation (Lussault, 2007 ; Stébé et Marchal, 2009) ; tandis que d'autres, habitants comme observateurs, soutiennent le contraire (Merlin, 1998 ; Wacquant, 2006). Ce débat de société ainsi que la violence des luttes qu'il crée entre les individus pour le contrôle du voisinage, montre à quel point le territoire est devenu central dans la société.

Si, à l'origine, « ségrégation » n'est pas connoté – il s'agit de séparer une partie d'un tout – son acceptation a évolué. Le terme est devenu péjoratif et est, dans le sens commun, l'expression d'un jugement normatif. Il rappelle les difficultés sociales des banlieues avec en toile de fond la peur du ghetto à l'américaine et ses luttes raciales. Aujourd'hui, la ségrégation possède une dimension négative et évoque l'ensemble des phénomènes de mise à l'écart et les problèmes sociaux qu'ils génèreraient. En France, la notion apparaît dans les publications scientifiques dès les années 1950 et se généralise dans les années 1970. Elle se retrouve ensuite dans les discours politiques au cours des années 1990 (Avenel, 2007) où elle est associée à l'injustice sociale et à la discrimination (Lehman-Fish, 2009). Auparavant, l'on parle davantage de séparation sociale, à l'instar de M. Halbwachs dans son étude sur les ouvriers de Paris (1908). Cette diffusion est liée à la prise de conscience progressive de l'évolution du peuplement des grands ensembles, notamment lorsque les populations d'origines étrangères commencent à s'y regrouper. Ainsi, dans un premier temps, les études de la ségrégation vont se tourner vers les agrégations – ou sur les exclusions – des populations les plus modestes. Puis, dans un second temps, la notion va se complexifier et intégrer les processus qui sont à l'origine de ces concentrations tout en s'ouvrant vers d'autres phénomènes : l'agrégation des classes aisées (Pinçon et Pinçot-Charlot, 2003),

⁵ Le ghetto le plus ancien date de 1516 et est situé à Venise. Les juifs furent rassemblés sur une île du Cannareggio où se trouvait une ancienne fonderie (*ghetto* en vénitien), ce qui a valu à cette enclave le nom de *ghetto*.

l'apparition de *gated-communities* (Paquot, 2009), la gentrification, mais aussi la périurbanisation.

Différentes approches ont proposé des théorisations de ces dynamiques. Nous pouvons noter par exemple celle de Norbert Elias (1997) qui montre comment les groupes se divisent en *insiders* et en *outsiders* – établis et marginaux – et comment les commérages et la rumeur entretiennent la distance entre eux. Considérant une échelle bien plus large, Saskia Sassen (2001) propose une ville duale basée sur deux polarités : les zones urbaines mondialisées et bien intégrées dans le réseau global (la Breira à Milan, la City à Londres) et les autres territoires urbains, mal connectés et exclus du réseau. Cette vision englobe le phénomène urbain dans son ensemble et construit deux groupes : les élites, dominantes mais ultra-minoritaires ; et les autres. Lorsque que l'on s'intéresse au phénomène urbain à l'échelle des métropoles et des agglomérations, en considérant par exemple l'aire urbaine de Nancy, celle de Lyon ou encore de Marseille ou Paris, cette dualisation n'est plus adaptée tant la situation semble complexe et disparate. J. Donzelot (2009) propose une « ville à trois vitesses ». Pour lui, le sens de la question urbaine a évolué : elle est passée de « solution » à « problème » face aux évolutions sociales. La ville aurait perdu sa mission civilisatrice et participerait à la perte de la société. L'évolution des grands ensembles en est l'exemple le plus flagrant : ils sont passés du statut de fleurons du progrès, de monuments de la modernité, de symbole de la mobilité sociale à celui de lieux de concentration des maux sociaux, de la violence urbaine et de la fin des passerelles entre les différents échelons de la sociétés. Ils sont ainsi devenus les lieux de la relégation.

Dans ce même temps, les classes supérieures, celles qui « échappent » au grand ensemble, produisent un urbanisme affinitaire. Elles organisent leur vie résidentielle selon leurs quêtes d'entre soi. Deux logiques sont à distinguer. Tout d'abord celle de la périurbanisation qui touche davantage les couches moyennes et ensuite celle de la gentrification qui concerne les plus aisés ainsi que les élites. J. Donzelot parle alors d'un double processus de « sécession » entre les couches moyennes et aisées et les couches populaires. Les faibles liens existant entre ces différents mondes produiraient un éclatement de l'urbain où ces trois entités

s'ignorerait de plus en plus et se craindraient plus ou moins. La question que cette tripartition pose aux acteurs de la ville est celle de la gestion du lien social : comment les différents groupes se constituent et interagissent ensemble ? En reprenant la notion d'entre-soi développée par J. Donzelot, H. Marchal (2010, p. 91) relève quatre dynamiques principales qui permettraient de comprendre ce phénomène :

« [C'est la création d'] [...] *entre-soi multiples, de l'entre-soi choisi (ghettos du gotha) à l'entre-soi contraint (quartiers H.L.M. paupérisés) en passant par l'entre-soi sélectif (centres-villes anciens embourgeoisés) ou encore l'entre-soi protecteur (lotissements pavillonnaires fermés).* »

Éric Charmes (2011) propose lui aussi une lecture des séparatismes liés à la ségrégation à partir du concept d'entre-soi qu'il affine en définissant la clubbisation. En étudiant un quartier de la banlieue parisienne, il montre comment le logement constitue un ticket d'entrée dans un club et comment les riverains se protègent jalousement des intrusions à travers le contrôle des prix du foncier ou encore de la carte scolaire. La clubbisation conduirait à un émiettement de la ville qui deviendrait alors une juxtaposition d'entités étanches ayant des motivations différentes. Nous n'avons pas encore évoqué les processus de ghettoïsation par le bas (Lapeyronnie, 2008) ou encore de bidonvilisation (Davis, 2006) qui touchent la ville contemporaine mais nous pouvons d'ores et déjà constater que la ségrégation dans ville est un phénomène complexe qui s'organise sous la forme d'un *continuum* entre deux pôles (Stébé et Marchal, 2009). En France, ces deux pôles sont les quartiers que les élites se réservent, comme le secteur de la place d'Alliance à Nancy ou le triangle d'Or à Paris, ainsi que les quartiers les plus défavorisés, comme le Haut-du-Lièvre ou Sarcelles. Nous retrouvons cette idée d'une situation complexifiée dans les six typologies d'espace proposées par M.-H. Bacqué et J.-P. Levy (Bacqué et Levy, 2009, p. 335) pour comprendre la ville post-fordiste :

« 1) les "citadelles" à l'image de Battery Park City à New-York, îlots postmodernes à forte densité situés en centre ville qui accueillent les élites internationales mobiles à proximité des sièges d'affaires prestigieux; 2) les

quartiers gentrifiés; 3) les "exclusionary enclaves". En fait, ce sont les gated-communities; 4) les "edge cities" aux confins des zones urbanisées, représentant des tentatives de création d'entités urbaines autonomes regroupant des tentatives de création d'entités urbaine regroupant à une échelle plus réduite les mêmes sièges d'entreprises et services urbains que les centres villes; 5) les enclaves ethniques, qui constituent les lieux d'accueil des populations migrantes; 6) le ghetto, enfin, dont ils soulignent la spécificité en ce qu'il articule une nouvelle forme de pauvreté urbaine, une discrimination raciale forte et ancienne, et l'absence de politiques publiques. Dans le contexte français, cette mosaïque pourrait sans doute être complétée par les quartiers bourgeois historiques ou les îlots pavillonnaires [...] »

Le point commun de ces approches est qu'elles se positionnent par rapport aux travaux de l'École de Chicago, qui se développe dans la ville éponyme au début du XX^e siècle. Ce modèle d'étude de la ségrégation a été importé des États-Unis par Maurice Halbwachs à travers l'article « Chicago, expérience ethnique » (1932) où il rend compte des travaux des sociologues de cette ville. Ces derniers proposent un modèle où la population se classe en quatre groupes au fur et à mesure de la croissance de la ville, chacun possédant son aire spécifique (Grafmeyer et Isaac, 1979). Dans les différents textes de l'École de Chicago, notamment dans ceux de Robert Park (1979) et Ernest Burgess (1979), la ségrégation est comprise comme étant le résultat de « regroupements naturels » formant une « mosaïque de petits mondes » délimités entre eux par des distances morales (Park, 1979, p. 125). C'est-à-dire que les familles se ressemblant se concentrent progressivement dans des aires spécifiques. La pensée originelle de ce courant comprend l'expansion urbaine comme étant un métabolisme, une écologie : la ségrégation permet la mobilité. L'article de M. Halbwachs (1932) se base principalement sur les fameux schémas et synthétise cette pensée tout en la déformant en associant à l'idée de concentration d'ethnie dans un espace une dimension pathologique. Il y aurait donc des classes sociales moins assimilables que d'autres dans la ville. Jusqu'en 1979, année où les textes traduits sont publiés par Yves Grafmeyer et Joseph Isaac (1979), cette acceptation erronée des théories de l'École de Chicago est au cœur des études de la ségrégation. Les études qui vont suivre la parution de cette traduction vont remettre en cause

l'organisation radioconcentrique du schéma de E. Burgess et vont proposer des approches sectorielles ou encore polynucléaires en intégrant différentes variables : transports, prix du foncier et locatif, etc. Le débat se focalise non plus sur la manière dont croît la ville mais sur l'étude du « zoning ». Il s'agit de comparer entre eux des sous-espaces ou quartiers de villes (Préteceille, 2006). Les études dressent des photographies de la ségrégation et de nombreux outils sont proposés pour mesurer les distances entre les groupes sociaux, comme par exemple le coefficient de Gini⁶ ou les indices de dissimilarité⁷. Ces outils sont révélateurs de l'idéal qui sous-tend ces travaux : la mixité ou la diversité sociale et une distribution harmonieuse des différentes catégories sociales dans l'espace de la ville. Ils dénoncent aussi l'existence d'une hiérarchie sociale liée aux effets du marché du travail tout en permettant de définir des classes supérieures, moyennes et inférieures. Ces méthodes reposent sur l'hypothèse d'une répartition égalitaire des différentes catégories de population dans l'espace. C'est ainsi que dans la sociologie marxiste, la ségrégation urbaine est

*« La tendance à l'organisation de l'espace en zones à forte homogénéité sociale interne et à forte disparité sociale entre elles, cette disparité étant comprise non seulement en termes de différence, mais de hiérarchie »
(Castells, 1972, in Bacqué et Lévy, 2009, p. 315).*

Suite à la traduction des travaux de l'École de Chicago et à l'accumulation de plusieurs photographies représentant des mosaïques urbaines, les études sur la ségrégation se sont occupées à mettre au point des outils pour en comprendre le fonctionnement et ont démontré un certain nombre de mécanismes. Nous en retiendrons ici deux familles principales : ceux que l'on peut regrouper dans les « effets de quartier » et ceux qui participent aux « *filtering process* ».

Les effets de quartier, « *neighborhood effects* », analysent principalement les effets de la concentration de la pauvreté et ses effets tant sociaux que spatiaux pour les populations (Fol, 2010). Cette approche particulièrement développée

⁶ Coefficient développé par le statisticien permettant de mesurer le degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée.

⁷ Aussi nommés indices d'agrégation, ils permettent d'apprécier les inégalités de distribution entre plusieurs entités.

dans la sociologie nord-américaine se concentre sur l'étude d'une population définie selon un critère unique, sa pauvreté (Bacqué et Fol, 2007). Les critères de trajectoires résidentielles et sociales ne sont que peu pris en compte. De plus, ces travaux considèrent le quartier pauvre comme « déviant » et présentant des dysfonctionnements sociaux, par exemple pour ce qui est de l'accès à l'emploi (Houston, 2005). Différentes approches et méthodes d'étude ont été développées (Bacqué et Fol, 2007) comme celle de « l'*underclass* » (Wilson, 1987 ; Herpin, 1993) – « l'*underclass* » étant un groupe de familles tirant ses revenus de l'aide sociale et étant durablement exclu du monde du travail et vivant une situation d'isolement social - ; de la contagion (Crane, 1991) – le concept d'épidémie est utilisé pour montrer comment les problèmes sociaux se répandent dans les ghettos ; du capital social – celui-ci étant le lien permettant la coordination et la coopération au sein d'un groupe, et qui serait absent de certaines communautés à cause de leur manque de ressources – ou enfin du « *spatial mismatch* » (Khain, 1992) – qui analyse notamment les effets de concentration sur l'accès au marché de l'emploi.

Dans la sociologie française, ces théories sont moins utilisées à causes de réticences relatives à la considération des dimensions spatiales des phénomènes sociaux (Authier, 2001). L'article de Pierre Bourdieu « Les effets de lieu » (1993) illustre cette posture : si pour lui l'on perçoit les situations en observant le terrain, leurs explications se trouvent ailleurs. Mais il reconnaît l'existence d'effets de lieu, relativement limités, agissant principalement sous la forme de multiplicateurs renforçant les structures de l'espace social. Jean Yves Authier (2007, p. 207) identifie trois approches considérant le quartier comme un milieu, *i.e.* comme étant une identité ayant des effets sur les actions humaines : il y a tout d'abord les études présentant les manières d'habiter des individus localement, puis les travaux qui s'intéressent aux processus de socialisation dans les quartiers, et enfin les études qui s'attachent au quartier comme générateur d'effet identitaire.

Au vu des objectifs de notre étude, nous ne retiendrons pas les effets de quartier comme étant les mécanismes de la ségrégation permettant de comprendre comment, dans notre cas, le social et le spatial s'imbriquent même s'ils le font à

leur manière. En effet, ils se concentrent sur les populations habitant le quartier ségrégué tandis que nous souhaitons comprendre comment des acteurs, ou une société, produisent de la ségrégation. Autrement dit, comment un groupe en exclut un autre. En revanche, nous retrouverons nombre de ces hypothèses qui seront utilisées par les habitants, les opérateurs ou les commentateurs de la ville pour produire et légitimer leurs comportements vis-à-vis de l'urbain. L'importation des théories de la « vitre brisée » (Donzelot et *al.*, 2003) ou du « *defensible space* » dans les politiques urbaines de l'ANRU en sont deux exemples.

La famille des « *filtering process* » regroupe l'ensemble des mécanismes et des modèles s'attachant à montrer les processus de ségrégation. Ils peuvent être étudiés en termes de mobilité résidentielle et sociale ou encore en termes de mobilité passive – étude des effets du marché immobilier sur les positions des acteurs – ou active – mobilité des acteurs, chaînes de vacances de logements, etc. Ces mécanismes produisent un « écrémage social » suite à des concentrations de populations particulières dans l'espace, comme c'est le cas de la gentrification. Au contraire, les mécanismes de mobilité différentielle – mobilité passive, créent des concentrations de pauvreté dans d'autres secteurs. Un second type de mécanismes, les mécanismes de peuplement, produisent aussi les ségrégations. Ces derniers, utilisés dans les analyses de l'École de Chicago, montrent les effets d'attractivité ou d'exclusion de certains secteurs en fonction de leur peuplement. Ces mécanismes sont davantage des mécanismes d'agrégation alors que les premiers sont plus liés à des réactions en chaîne. Leur point commun est qu'ils ne résultent pas de l'initiative collective mais de comportements individuels.

Ces approches ont la particularité d'étudier la ségrégation comme étant le résultat de comportements individuels ayant des impacts collectifs. Les travaux de Thomas Schelling (1971, 2006) à ce sujet sont majeurs car ils montrent comment l'agrégation de décisions individuelles produisent des comportements de groupe. Schelling s'attache aussi à mettre en évidence les liens qui existent entre les actions des acteurs et l'évolution de la société. Dans ses modèles, les phénomènes d'agrégation sont opposés aux phénomènes de ségrégation et l'acteur peut soit les produire soit les subir. Pour T. Schelling, la ségrégation ainsi

produite est « de fait » par opposition aux ségrégations légales ou organisées. Au sein des *filtering process*, deux mécanismes coexistent : ceux qui sont liés aux processus économiques, comme l'étude des chaînes de vacance de logement, et ceux qui sont liés à des comportements discriminatoires. Ces derniers nous intéresseront plus particulièrement. Ils peuvent être liés à des « variables discrètes » – religion, langue, sexe, couleur, nationalité, appartenance politique, divisions dichotomiques (chef / ouvrier) – ou à des « variables continues » qui sont mesurables, comme l'âge, le revenu, la taille, etc. (*Ibid*, p. 156). Ces dernières motivent le comportement en fonction de degrés de tolérance. Ce modèle intègre enfin les actions des acteurs en mesurant les effets d'effritements et les réactions en chaîne qu'elles produisent.

L'approche des dynamiques urbaines selon le modèle de T. Schelling sera au centre de notre étude car il permet de lier les perceptions individuelles des acteurs à la société. La ségrégation produite par la perception des grands ensembles serait alors discriminatoire et un des enjeux de notre recherche sera de déterminer quelles sont les variables qui motivent le comportement des acteurs : rejettent-ils la forme urbaine, les habitants, ou les deux ? Répondre à cette première question sera l'objectif de la première partie de la thèse où nous montrerons que l'espace est le reflet de l'organisation de la société.

Une approche cognitiviste et statuaire

Nous postulons, pour cette recherche, que la ségrégation des grands ensembles résulte d'actions individuelles qui sont motivées par des cognitions – autrement dit par des savoirs et des représentations – qui sont stimulées lors de la perception de l'espace. Si le modèle de Schelling permet de comprendre comment pourrait fonctionner des mécanismes ségrégatifs, il ne permet ni de les qualifier ni d'en comprendre les fondements. Comment l'acteur passe-t-il de la perception à l'action ?

Une grande partie de notre recherche s'attachera donc à comprendre comment l'espace est interprété – c'est-à-dire transcrit en cognitions – par les acteurs. Nous aurons à analyser la manière dont l'entendement reçoit et apprécie les

informations transmises par les sens. Ce travail n'a de pertinence que s'il est mené dans le but de comprendre les raisons et les motivations qui amènent les acteurs à interpréter l'espace. En effet, chaque situation de communication à un but et le langage est un code au service d'objectifs. Ainsi, nous étudierons la formation des cognitions en les liant avec les théories de la structuration statuaire de la société.

En effet, ces mécanismes de ségrégation impliquent que les acteurs se lient à l'espace. Le fait qu'il existe une ségrégation nécessite aussi de reconnaître que la société s'organise au travers de l'espace et que certains habitats représentent des privilèges positifs et que d'autres sont des privilèges négatifs. En d'autres mots, l'interprétation cognitive de l'espace permet aux acteurs d'effectuer un classement statuaire. Ainsi, nous allons transposer des théories issues de l'étude de la stratification sociale, et plus particulièrement celle des groupes statutaires de Max Weber (1995) ou William Llyod Warner (1963), de la morphologie sociale de M. Halbwachs (1970), et encore de l'espace social de P. Bourdieu (1994). Cette approche revient à considérer M. Weber, l'initiateur du concept des groupes de statuts, par exemple, comme étant un sémanticien⁸.

Comment les groupes permettent d'étudier la manière dont les cognitions se forment ? Dans les chapitres *Ordres et Classes* et *Classes, statut, économie et société*, M. Weber (1995) développe sa théorie de la stratification sociale en distinguant les classes des groupes de statut. Alors que les premières sont produites par la place dans le système de production, les seconds sont issus de phénomènes sociaux et résultent d'une inégale répartition du prestige. Nous allons nous intéresser plus particulièrement à la manière dont ces groupes se forment et aux différentes répartitions du prestige que l'on peut y trouver.

« Nous appelons "condition" un privilège positif ou négatif de considération sociale revendiqué de façon efficace, fondé sur : a) le mode de vie, par conséquent, b) le type d'instruction formelle, [articulé en] préceptes empiriques ou rationnels, et la possession des formes de vie correspondantes,

⁸ Nous aurions aussi pu produire ce raisonnement à partir des autres travaux mentionnés et avons choisi l'approche de M. Weber car elle est la première du genre et initiatrice des autres.

c) le prestige de la naissance ou le prestige de la profession. » (Weber, 1995, p. 395)

Les groupes de statut regroupent des acteurs bénéficiant de mêmes conditions ou de même statut (« *Stand* »). Ce dernier est fondé sur l'honneur social, sur la considération sociale ou encore sur le prestige. Le prestige peut être positif ou négatif, c'est-à-dire qu'il peut valoriser – qualifier – ou dévaloriser – disqualifier – les acteurs, ce qui permet leur classement. Il s'appuie sur des signes – comme l'habillement ou le logement – et est une valeur subjective liée à un contexte. En montrant que le prestige est subjectif, qu'il est le fruit d'une construction sociale, M. Weber donne un premier indice pour l'étude des cognitions de l'espace : il met en avant leur connexion à un contexte. Tout au long de notre travail, nous verrons que ce contexte revêt des formes multiples et qu'il s'appréhende autant temporellement que spatialement et ce à différentes échelles. Il apparaîtra aussi que si les contextes peuvent changer, les signes peuvent évoluer en même temps qu'eux ou s'en détacher. Ainsi, le signe statuaire est synchronisé. Cela signifie qu'il est lié à un contexte et que sa valeur en dépend.

Toujours pour M. Weber, les conditions se doivent d'être revendiquées : pour exister, elles doivent être défendues et valorisées par les acteurs et leurs groupes. En étudiant les interprétations des formes urbaines, nous verrons combien ces revendications sont importantes pour permettre la survie d'un code sémantique issu d'un raisonnement blasé (Simmel, 2004). Ainsi, certains types dont les revendications ne se sont pas encore fait entendre – les immeubles récents – auront des interprétations différentes de types qui sont farouchement défendus par les acteurs – le pavillonnaire ; et ces dernières seront encore différentes des types qui ne sont plus portés socialement ou qui ont voulu changer de paradigme – les barres et tours des grands ensembles. Le fait que le prestige soit revendiqué permet aussi aux acteurs de se construire un statut en fonction de l'image qu'ils veulent renvoyer à la société. Ainsi, les cognitions que nous allons étudier sont intimement liées aux représentations, aux imaginaires ou encore à la présentation de soi. Ce dernier point montre aussi que le prestige est une convention et qu'il est une norme reconnue de tous. Cela signifie que l'ensemble des acteurs en partage une définition et que tous ont une interprétation assez similaire des formes

urbaines. Ainsi, ces dernières permettent aux acteurs de se mettre en scène et transforment l'urbain en un théâtre social. Cette relation spécifique au prestige nous informe encore sur la nature du discours des formes urbaines : leurs interprétations peuvent être faussées. En effet, les acteurs – ou des groupes – peuvent « usurper » un statut, par exemple en habitant dans un logement qui ne reflète pas leur condition. Cette possibilité informe sur la nature des cognitions que nous allons étudier : elles ne sont pas des vérités mais des illusions ou simulacres. Ainsi, les cognitions qui permettent aux acteurs d'interpréter l'espace ne sont pas d'une fiabilité totale et peuvent être aisément remises en cause.

En plus de prédéfinir la nature des cognitions que nous allons étudier – elles sont revendiquées, normatives, partagées par un grand nombre, issues d'un raisonnement biaisé, contextuelles, identitaires et enfin elles sont des simulacres – l'approche de M. Weber peut fournir quelques informations quant à la manière dont elles se construisent. En effet, il montre que les groupes de statut acquièrent leurs pouvoirs – leur prestige – selon des mécanismes de domination. Ces derniers possèdent trois modes de fonctionnement : soit ils sont traditionnels, autrement dit liés au caractère sacré des traditions et se transmettant héréditairement ; soit ils sont rationnels, c'est-à-dire issus de pouvoirs et privilèges provenant de titres et de diplômes ; enfin la domination peut être charismatique. Dans ce dernier cas, les acteurs jouissent de privilèges non fondés par la tradition ou par la rationalité mais provenant des logiques de distinction et de discrimination. Les acteurs positivement privilégiés s'efforcent donc d'imposer des valeurs à l'ensemble de la société et les légitiment. Ils les rendent normales et reconnues par tous aux travers de codes. Ce mode d'action ressemble fortement aux mécanismes produisant les idéologies (Boudon, 1986) et leurs naturalisations dans la société à travers les mythes (Barthes, 2009a).

« L'expérience montre qu'aucune domination ne se contente de bon gré de fonder sa pérennité sur des motifs ou strictement matériels, ou strictement affectueux, ou structurellement rationnels en valeur. Au contraire, toutes les dominations cherchent à éveiller et à entretenir la croyance en leur "légitimité". » (Weber 1995, p. 286)

Les savoirs et représentations proviennent d'une minorité des acteurs qui les imposent au reste de la société. À ces deux types de cognitions peuvent être associés deux mécanismes sémantiques : la connotation et le système sémiologique second. Ces deux mécanismes produisent des savoirs détachés de la réalité qu'ils jugent. Ils sont donc une traduction de phénomènes de masse tels que la mode où les acteurs agissent les uns en fonction des autres. Nous pouvons alors postuler que les cognitions portant sur les formes urbaines sont de nature idéologique et mythique, qu'elles sont connotées et issues de systèmes sémiologiques seconds, qu'elles sont imposées par une élite à l'ensemble des acteurs dans le but d'asseoir leur situation, qu'elles sont issues d'une volonté de revendication, qu'elles sont en mouvement perpétuel selon le comportement des acteurs au sein de la masse et des logiques de revendication, de distinction et enfin de discrimination qu'ils mettent en place.

De plus, l'analyse statuaire de M. Weber permet de préfigurer certaines des influences de l'interprétation des formes urbaines dans le social. Tout d'abord, les logiques de distinction et de discrimination conduisent à des phénomènes d'agrégation et de ségrégation : les acteurs se rassemblent en groupes ayant les mêmes caractéristiques et partageant les mêmes modes de vie tout en rejetant et en se distinguant de ceux qui ne les portent pas. Nous pouvons donc nous attendre à trouver des groupes basés sur des normes communes et/ou des modes de vie similaire, constitués par des acteurs se rapprochant autour de points communs ; et enfin à trouver des oppositions fortes entre les groupes vivant selon la norme et ceux qui la transgresse. Ainsi, nous aurions des *insiders* et des *outsiders* dans l'urbain et nous pourrions observer des phénomènes de « communalisation » – des acteurs ayant le sentiment subjectif d'appartenir à une communauté, de « sociation » – des acteurs se regroupant en fonction d'intérêts communs, ou de « fermeture » – lorsque les acteurs restreignent à d'autres l'accès à certains privilèges ou ressources. Cela implique encore de considérer les acteurs comme étant rationnels à leurs niveaux, c'est-à-dire selon ce qu'ils savent de leur environnement. Ils possèdent donc une rationalité subjective. Les théories statuaires, celle de M. Weber comme celles qui la reprendront, permettent donc de lier les mécanismes de ségrégation sociale démontrés par T. Schelling à la

perception de l'espace en montrant comment les comportements rationnels et individuels des acteurs conduisent à la constitution de groupes et à leurs actions.

Enfin, cette approche suggère une hypothèse de réponse à la problématique générale : le lien entre le social et le spatial se ferait par l'adaptation de l'espace. En effet, ce que montre M. Weber dans son analyse statuaire est que l'organisation sociale s'établit au travers du prestige des acteurs et des groupes et que ce dernier est perçu à travers des signes. Il y a donc un enjeu d'adaptation entre les acteurs et les signes : ils doivent choisir les signes qui vont leur permettre de revendiquer une certaine place dans la société. De même, ils vont aussi faire en sorte que les acteurs soient adaptables à l'espace, qu'ils soient identifiables à travers des signes. Tout au long de notre travail, nous verrons que cette adaptation entre le social et le spatial se joue sur différents registres comme le laisse penser la coexistence de différents niveaux sémantiques – idéologie/connotation, et mythe/système sémiologique second. Ainsi les grands ensembles et leurs habitants seraient ségrégués car ils ne correspondraient pas aux valeurs dominantes et conventionnelles.

Approche méthodologique

L'ensemble de ces hypothèses permet de construire le cadre méthodologique qui va présider l'enquête empirique. Nous allons étudier la manière dont les cognitions se forment, le contexte dans lequel elles apparaissent, et enfin les dynamiques qu'elles impliquent. Cette ambition conduit à mettre en place une méthodologie dite progressive. Cette dernière allie une approche quantitative – questionnaires, données INSEE⁹, etc. – aux techniques d'enquêtes qualitatives – observations morphologiques et entretiens sur les trajectoires de vie. Ainsi nous pourrions, par les analyses quantitatives, réaliser une photographie d'un fait – décrire les caractéristiques d'une population, mesurer des opinions et des comportements, constater des inégalités de distribution, et enfin construire une première interprétation des phénomènes observés en étudiant les jeux de causalité et de corrélation. L'approche qualitative permettra de confirmer ou d'infirmer les

⁹ INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

hypothèses dégagées de l'analyse quantitative, de les affiner et d'en comprendre les dynamiques. Contrairement au questionnaire, l'entretien permet de collecter des récits, des anecdotes, etc. Ce matériau permet de comprendre les logiques qui motivent les comportements des acteurs. L'entretien sera mobilisé pour son approche compréhensive qui permet d'entrer dans le champ des cognitions – représentations individuelles et leurs constructions – et des pratiques (Couvreur et Lehuède 2002).

La méthodologie mise en place est aussi progressive dans le temps. Ainsi nous avons commencé par (1.) observer la morphologie du tissu urbain et à dresser des photographies sociologiques de notre territoire d'étude – l'agglomération nancéienne. Ensuite, (2 .) nous avons travaillé sur le questionnaire et avons mené les entretiens auprès des habitants. Enfin, les premières analyses des données obtenues ont rendu nécessaire une troisième étape (3.) qui a eu pour objectif de mettre en avant les influences extérieures au vécu des acteurs dans la construction de leurs cognitions sur l'espace. Deux sources ont été identifiées : les opérateurs de la ville (élus, administration, architectes, urbanistes, bailleurs sociaux, ANRU, etc.) et le discours médiatique. Cela nous a conduit à mener des entretiens semi-directifs avec les premiers et à réaliser une analyse de presse à partir d'articles provenant du journal *Le Monde*. (cf. tableau 1 *infra*).

Étape 1	Observation morphologiques	Carte de la répartition des types sur le territoire
	Photographie sociale	Cartes d'analyse à partir des IRIS et des données de l'INSEE
Étape 2	Questionnaire	Questionnaire à partir de photographies et de scénarios
	Entretiens habitants	Récits de vie chez l'habitant Entretiens à partir des photographies du questionnaire
Étape 3	Entretiens opérateurs de la ville	Entretiens semi-directifs
	Analyse de presse	Analyse d'articles issus du journal <i>Le Monde</i>

Tableau 1 : Les étapes et les outils de la recherche

De plus, de nos hypothèses de recherche apparait une méthode de travail. Il s'agit de comparer entre elles différentes formes urbaines domestiques afin de pouvoir reconstituer un classement statuaire. La confrontation des barres et des tours aux autres formes urbaines devrait surtout nous aider à mieux comprendre pourquoi la forme urbaine du grand ensemble est rejetée.

1. Aussi nous avons mené dans un premier temps (1^{ère} année de la thèse, septembre 2010 – juin 2011) une étude morphologique de l'urbain (cf. Annexe 4 : *Les formes urbaines dans le tissu nancéien*). En parallèle de l'observation morphologique, nous avons analysé la répartition de la population dans l'agglomération nancéienne. À l'aide des recensements de l'INSEE et des données à l'échelle de l'IRIS¹⁰ nous avons pu saisir la répartition de la population de l'espace selon différentes variables : revenus, composition des foyers, niveau d'étude, etc. (cf. Annexe 5 : *Photographie sociale de l'agglomération nancéienne. Inégalités entre les IRIS*). Ces cartes ont ensuite été superposées aux cartes d'analyses morphologiques, ce qui a permis de confronter à des faits mesurables les cognitions et représentations des acteurs. L'étude morphologique nous a conduit à retenir neuf formes urbaines qui nous semblaient représentatives de la diversité du tissu urbain (cf. chapitre 1). Pour mieux s'accorder avec nos préoccupations, la sélection ne comporte que deux formes individuelles et se focalise sur le logement collectif et plus particulièrement sur les barres et tours des grands ensembles (cf. photographie 4 *infra*.)



Photographie 4 : Les neuf types de l'enquête. Pour faciliter la lecture de l'ensemble du document, ces formes urbaines sont aussi présentées dans les rabats dépliés de la couverture.

¹⁰ L'IRIS (Ilot Regroupé pour l'Information Statistique) est le découpage statistique le plus fin proposé par l'INSEE. En zone urbaine, une IRIS regroupe environ 2 000 habitants.

2. Afin de nous consacrer sur la dimension statuaire que peut procurer le logement, nous avons choisi de présenter ces différentes formes urbaines aux acteurs sous la forme de photographies. La sélection effectuée lors de l'analyse morphologique a servi à définir les objets architecturaux qui seraient photographiés et qui ont été à la base d'une partie du questionnaire (questions 1 à 36). Ce dernier a été élaboré de janvier à mars 2011 et sa forme finale résulte des retours obtenus après les différentes diffusions des versions exploratoires qui ont été réalisées auprès des participants aux séminaires de sociologie urbaine du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S) animés par Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal ainsi qu'auprès d'habitants.

La version finale du questionnaire s'organise en cinq parties (cf. Annexe 6 : *Questionnaire*)

- la première partie (questions 1 à 36) est une étude des représentations et de l'imaginaire des différentes formes urbaines. Les questions cherchent à qualifier et à comprendre quelles sont les relations des acteurs aux différentes formes urbaines. Pour chacune des formes urbaines, les trois premières questions cherchent à comprendre comment les acteurs ressentent la forme tandis qu'une quatrième cherche à dresser un portrait à l'aide de termes clefs. Ces termes ont été choisis suite aux questionnaires exploratoires dans lesquels les répondants devaient trouver eux-mêmes des adjectifs pour caractériser les différents types – cette solution a été écartée dans le questionnaire final car elle demandait beaucoup de temps aux répondants et générait *de facto* des taux de réponse assez bas ;
- ensuite se trouve une série de questions (37 à 40) s'intéressant aux situations et attentes des acteurs vis-à-vis de leur logement (statuts d'occupation, voisinage, environnement du logement, espaces supplémentaires autour du logement) ;
- dans un troisième temps (questions 41 à 44), les répondants sont invités à classer et à comparer entre eux les neuf types à l'aide de questions fermées ainsi que d'une question ouverte où les questionnés pouvaient expliquer leurs choix avec leurs mots ;

- la quatrième partie (questions 45 à 49) s'intéresse aux trajectoires résidentielles ainsi qu'à l'appropriation de l'espace ;
- enfin, la cinquième partie (questions 50 à 59) vise à recueillir des données permettant de constituer des idéaux types (sexe, âge, situation familiale, appartenance, niveau d'étude, de salaire, situation professionnelle, trajectoire résidentielle).

L'ensemble des données collectées est de nature qualitative : elle ne peuvent pas être pondérées ou donner lieu au calcul de moyennes. En revanche, elles permettent d'établir des tendances ou des préférences. Quelques données, comme le revenu ou l'âge, auraient pu être quantitatives, mais nous avons préféré utiliser dans ces cas des tranches afin de ne pas fragiliser la cohérence de l'ensemble tout en optimisant le nombre de réponses, notamment pour la question des revenus.

Le questionnaire a été distribué auprès de personnes résidents principalement dans l'agglomération nancéienne pendant une période de six mois (avril-septembre 2011) à l'aide de trois canaux :

- par un réseau de connaissance ;
- au sein d'entreprises qui ont assuré la distribution auprès de leur personnel ;
- lors de déplacements en train pendant lesquels le questionnaire a été distribué à l'ensemble des voyageurs.

Un premier échantillon a ensuite été établi selon la méthode des quotas afin qu'il se rapproche de la distribution de la population française selon les professions et catégories socio-professionnelles et en fonction des taux de remplissage des questionnaires. Au final, 812 questionnaires ont été retenus.

Dans ce même temps, un second échantillon a été constitué. Il est composé d'étudiants en fin de première année de sociologie (100), en biologie (100) et en architecture (100). L'objectif de ce second échantillon était de mesurer l'importance du savoir dans l'interprétation des formes urbaines. Afin de s'assurer

des résultats obtenus, le questionnaire a été soumis à un dernier sous-groupe de contrôle constitué de 25 étudiants en première année de Master en architecture.

L'analyse des résultats a été menée en trois étapes :

- 1. Un tri à plat ou portrait de l'échantillon qui permet de constituer des groupes et de mesurer des opinions ;
- 2. Une analyse bi-variée à l'aide du test du khi-deux afin de mettre en évidence des corrélations (par exemple, le fait que le niveau de revenu influe sur le jugement des formes urbaines) ;
- 3. Une analyse multidimensionnelle – sous-groupes constitués de trois critères significatifs. Cette dernière analyse permet de mettre à jour des relations de causalité (le fait que la corrélation entre niveau de revenu et appréciation des formes urbaines est liée à l'approche rationnelle et réflexive des acteurs, ce qui signifie que les acteurs interprètent les formes urbaines en fonction de leur niveau de revenu).

Enfin, les entretiens avec des habitants (réalisés de mai 2012 à septembre 2012) nous ont permis de rencontrer 25 personnes vivant dans 19 foyers différents. En effet à six reprises nous avons pu mener l'entretien avec les deux membres du couple. Dans ce cas, nous avons travaillé avec les deux personnes en même temps. Ces habitants ont été choisis afin de vérifier certaines hypothèses issues de l'exploitation des résultats du questionnaire tout en ayant soin de conserver une grande diversité en terme d'âge, de sexe, de situation familiale et enfin de type de logement.

L'ensemble des entretiens a été réalisé chez les habitants et en deux moments. Dans un premier temps, la démarche était plus compréhensive et il s'agissait de laisser l'habitant raconter sa trajectoire résidentielle. Dans un second temps, nous avons questionné cette trajectoire à l'aide des photographies du questionnaire. Ces derniers devaient réagir face aux photographies puis les classer selon leurs convenances (par ordre de préférence esthétique, selon qu'ils s'imaginaient y vivre ou non, etc.). Tout comme les entretiens auprès des opérateurs, ces

entretiens ont été analysés par regroupement et recoupement des jugements des acteurs.

3. Parallèlement à l'achèvement de seconde étape, quinze entretiens auprès d'opérateurs de la ville ont été menés (de janvier à juin 2012, cf. chapitre 6). Cette étape a été rendue nécessaire car nous cherchions à savoir qui sont les « élites » qui produisent le sens subjectif des formes urbaines. Étant donné le mode de production original des grands ensembles où le pouvoir politique joue un rôle important, nous souhaitons savoir si les opérateurs de la ville étaient producteurs de sens avec/contre les classes dominantes. Les entretiens ont été menés de manière semi-directive et avaient pour objectif de comprendre quelles étaient les positions et attitudes des opérateurs de la ville vis-à-vis des grands ensembles. Ces derniers avaient une influence locale ou nationale et l'on trouve parmi eux quatre architectes, deux bailleurs sociaux, un élu, un acteur des politiques publiques (Direction Générale de l'aménagement du Logement et de la Nature (DGALN) - ministère du Développement Durable), ainsi que divers agents de développement travaillant au sein d'institutions variées (communes, communauté de commune, conseil général et ANRU). Afin de pouvoir lier leurs discours au ressenti des acteurs et de mesurer l'influence de leur implication dans la production urbaine, les résultats obtenus ont été mis en tension avec ceux qui ont été obtenus auprès des étudiants en architecture.

Au cours de cette troisième étape, nous avons réalisé une analyse d'articles de presse. Cette dernière a été menée à partir d'articles du journal *Le Monde* paru entre 1995 et 2011, relatifs aux grands ensembles et dont les titres contenaient soit le terme « banlieue », soit le terme « cité », soit « grand ensemble ». Cette étape a été motivée et rendue possible par les résultats obtenus lors de la passation des questionnaires, des entretiens avec les opérateurs ainsi que par les premiers entretiens avec les acteurs. Les différents choix et méthodes de travail qui ont été effectués pour la mener sont issus des résultats des autres analyses et sont donc détaillés dans le chapitre 7 qui s'intéresse particulièrement au discours des commentateurs de la ville.

Formes urbaines et ségrégations

Les grands ensembles sont-ils, en partie, ségrégués parce qu'ils ne correspondent pas aux normes de la société contemporaine ? Répondre à cette question a été l'objectif de notre travail. Pour cela, nous avons cherché plus particulièrement à comprendre comment les acteurs perçoivent les formes urbaines et quel est l'impact de leur interprétation. Il s'agira de mettre en évidence des mécanismes cognitifs stimulés par la perception de l'espace et actionnant des comportements ségréguatifs. Les approches statutaires (Weber, 1995 ; Warner, 1963) permettent de lier les approches ségréguatives (Schelling, 2006) aux approches plus cognitives (Barthes, 2009b ; Boudon, 1986) ; tout en offrant une série d'hypothèses à tester.

Notre raisonnement s'organise en deux parties principales qui sont chacune divisées en quatre chapitres. La première partie compare le sens donné par les individus aux différentes formes urbaines. Elle montre que l'espace est le reflet de la société et que les grands ensembles ont une place spécifique dans l'urbain. La seconde partie se focalise sur leur situation et cherche à la caractériser précisément.

La première partie étudie donc les liens qui se tissent entre espace et société. Pour se faire, nous mobiliserons aussi bien les données recueillies lors de notre enquête de terrain que des études sur les formes urbaines dans différents contextes spatiaux-temporels.

Les deux premiers chapitres s'intéressent aux modes d'interprétation de l'espace. Le premier caractérise la manière dont les acteurs entrent en interaction avec les formes urbaines. Le second se focalise sur les éléments qui permettent leur interprétation. Ensuite, le troisième chapitre interroge ces jugements en cherchant à comprendre d'où ils proviennent et comment ils se constituent. Enfin, le quatrième chapitre se tourne vers les acteurs et étudie la manière dont leur individualité influe sur leur jugement de l'espace.

Dans cette première partie nous verrons que l'interprétation des formes urbaines domestiques est héritière de la production de l'espace et qu'elles sont des signes

statuaires. Mais nous constaterons aussi qu'elles sont toutes interprétées par les acteurs selon des mécanismes similaires hormis dans le cas des barres et des tours des grands ensembles. En effet dans ce cas l'interprétation est sans lien avec la production de l'espace.

L'objectif de la seconde partie est d'étudier cette rupture ainsi que les spécificités de l'interprétation des grands ensembles. Dans un premier temps, un cinquième chapitre revient sur cette rupture et la qualifie. Les deux chapitres suivants s'intéressent à la construction du sens des grands ensembles et déterminent comment et par qui il est produit. Le sixième chapitre évalue le rôle des opérateurs de la ville. Puisque que les opérateurs de la ville désignent souvent les commentateurs de la ville – les médias – comme étant responsables de l'imaginaire actuel des grands ensembles, nous effectuons une analyse de presse dans un septième chapitre. Enfin, le huitième chapitre confronte les discours afin de mesurer l'influence de chacun dans la construction du sens dans grands ensembles.

Cette seconde partie permet d'interroger une nouvelle fois les hypothèses de départ en les confrontant avec les mécanismes de la ségrégation. Elle explique la relégation des grands ensembles en montrant leur place spécifique dans l'urbain.

PARTIE 1

L'ESPACE REFLET DE L'ORGANISATION DE LA SOCIETE

CHAPITRE 1 : MECANISMES DE L'EXPERIENCE URBAINE

À l'instar de nombreuses études sur la nature de la relation entre les acteurs et l'environnement urbain (Augoyard, 2003 ; Ardenne et Polla, 2010 ; Zardini, 2010 entre autres), nous considérerons dans ce chapitre que l'urbain est une « expérience possible » (Kant, 2006). Cette expérience correspond au premier procès de la théorie kantienne de la connaissance. Elle fournit aux acteurs une matière qui leur permet de se faire des « idées » relatives à des objets ou à des situations qu'ils ne connaissent pas toujours. Ainsi, l'expérience est liée aux sens : elle permet de recevoir et d'interpréter les données provenant de la sensation. Toujours selon E. Kant, un second procès nommé « l'entendement » conduit l'esprit à classer et à qualifier ces données sensorielles. Ici, l'esprit met en forme les idées. Enfin, un troisième procès, « la raison », organise les concepts de l'entendement et marque le pouvoir des idées (Besnier, 2012).

Afin de comprendre selon quels mécanismes l'expérience urbaine se déroule, nous l'avons analysé en utilisant ces trois procès comme grille de lecture et donc en cherchant successivement à mettre en avant le rôle de la sensibilité, puis de l'entendement et enfin de la raison dans la constitution de l'expérience urbaine – et donc des cognitions relatives aux formes urbaines.

1. L'urbain, un espace sensoriel

1.1. *Le mode de vie urbain au quotidien*

1.1.1. *La prégnance du phénomène urbain*

En observant les bouleversements que connaissent les villes de son époque Henri Lefebvre (1970) annonce l'urbanisation totale de la planète. Les dernières analyses de l'INSEE effectuées à partir du zonage du territoire en IRIS montrent qu'en France 95% de la population, soit 61 millions de personnes, vit sous l'influence des villes (Brutel et Levy, 2011). Cela ne signifie pas que la totalité des individus vivent en ville mais qu'une majorité d'entre eux vit selon un mode de vie urbain : l'INSEE estime que 82,6% des français vivent dans les grandes aires

urbaines. Plus précisément, 58,8% d'entre eux vivent dans les pôles urbains et 23,8% dans l'espace périurbain (Floch et Levy, 2011). Ainsi, seulement 5% vivraient hors de l'influence des grandes villes : en France, l'hypothèse d'H. Lefebvre est donc aujourd'hui vérifiée. Ce phénomène est mondial et partout l'urbanisation s'accélère et l'ONU¹ (2012) estime que la population rurale va commencer à décroître à partir de 2020 tandis que les villes auront une croissance toujours plus forte (ONU, 2012). Aujourd'hui, l'on estime que plus de la moitié de la population mondiale vit en ville et que ces dernières croissent de plus 60 millions habitants tous les ans (Marchal et Stébé, 2008).

En France, l'urbanisation de la société n'engendre pas un fort développement des centres anciens qui ne se densifient qu'assez peu : entre 1999 et 2008, le nombre de résidents dans les grands pôles urbains n'augmente que de 8%. En revanche, pour la même période, la population augmente de 39% dans les couronnes de ces pôles et de 45% dans les communes rurales multipolarisées sous influence des centres (Clanché et Rascol, 2011). Dans ce même temps, l'emploi se concentre dans les pôles traditionnels : on y trouve 70% des emplois ; alors que n'y vivent qu'un peu moins de 60% de la population.

Que signifient ces chiffres ? Tout d'abord que les pôles urbains conservent leur attrait puisque les emplois y sont plus présents qu'ailleurs, et ce même si les couronnes et les communes les plus éloignées commencent à rattraper leur retard au dépend des zones rurales. Ils montrent ensuite que les dynamiques résidentielles ne semblent pas suivre une logique de concentration. En effet, depuis quelques décennies, le périurbain, et plus récemment des territoires encore plus éloignés que l'on nomme « le préurbain » (Marchal, 2012a), se développent. Les habitants de ces nouveaux territoires sont des hyper-navetteurs. Ils se déplacent presque exclusivement en voiture, comme le souligne le fort taux d'équipement automobile qui y est constaté : dans la zone d'influence nancéenne, 92% des ménages possèdent une voiture et plus de la moitié en ont deux.

Ce taux d'équipement automobile important, l'étalement spatial et enfin la prégnance des pôles anciens révèlent une des principales caractéristiques de la

¹ ONU : Organisation des Nations Unies

nouvelle question urbaine : il ne s'agit plus dans vivre dans la ville mais de faire « comme si » en multipliant les déplacements dus à une installation « à la campagne » – qui est correspond dans bien des cas à un lotissement pavillonnaire. Le phénomène urbain contemporain est davantage lié à l'accroissement des déplacements entre les lieux de résidence et les zones d'emploi qu'à la concentration.

C'est d'ailleurs pour cela que l'on parle d'urbain et non de ville : comme le notent les historiens, les villes sont nées à partir du moment où se concentrent dans un même espace des individus qui ne vivent plus du travail de la terre. La densité de leurs regroupements suscite la vie de quartier, « l'esprit de la ville » (Simmel, 2004a). L'accroissement de la mobilité initié par la révolution industrielle et accentué par l'avènement de l'automobile individuelle permet aux individus de vivre dans des zones peu denses sans avoir une activité professionnelle agricole. Ils vivent donc comme en ville mais tout en étant hors la ville. Ce sont des urbains.

1.1.2. Urbain, ville, préurbain, périurbain : des termes qui désignent des modes de vie dans des paysages artificialisés

Il existe de nombreuses expressions pour désigner le phénomène urbain qui sont souvent identifiées par des sigles : ville, urbain, campagne, périurbain, préurbain ; mais aussi unité urbaine, banlieue, faubourg, centre ville, centre ancien, quartier gentrifié, friche et zones en tous genres (commerciales², artisanales³, industrielles⁴, d'aménagement concerté⁵, urbaines sensibles⁶, franchises urbaines⁷, d'éducation prioritaire⁸ ou encore à urbaniser en priorité⁹). Elles pourraient être classées en quatre grandes catégories :

1. *Les termes désignant des phénomènes.* À la traditionnelle opposition entre ville et campagne observée par Karl Marx (Paquot, 2012), s'ajoute aujourd'hui l'urbain d'H. Lefebvre (2000), mais aussi des dynamiques

² ZAE : Zone d'activité économiques

³ ZA : Zone artisanale

⁴ ZI : Zone industrielle

⁵ ZAC : Zone d'aménagement concerté

⁶ ZUS : Zone urbaine sensible

⁷ ZFU : Zone franche urbaine

⁸ ZEP : Zone d'éducation prioritaire

⁹ ZUP : Zone à urbaniser en priorité

comme celles du retour à la ville, de la gentrification, de la ségrégation, etc. ; qui prennent place dans des villes duales (Sassen, 2001), à trois vitesses (Donzelot, 2009), en morceaux (Charmes, 2011), ou encore classées huit types d'espaces (Marchal et Stébé, 2011a) ;

2. *Les termes permettant de comprendre comment est organisé l'espace.* Son organisation peut se comprendre spatialement par les notions de centralité et/ou de polycentralité – centre, banlieue, périphérie, périurbain, préurbain etc. – ou de division fonctionnelle – zoning. Une approche historique peut également être menée dégagant les différentes étapes de la croissance de la ville – centre historique, faubourg, banlieue, etc. – (Benevolo, 2004) ;
3. *Les termes créant des territoires en délimitant différents espaces.* Ces espaces définis sont des outils au service des politiques de la ville. Ils permettent ou ont permis de la produire (ZAC, ZUP), de l'organiser et de répartir les différentes fonctions dans l'espace (zones commerciales, d'activités, industrielles, artisanales, etc.). Ce zonage permet aussi une intervention ciblée dans le but d'intervenir avec certains objectifs précis. C'est le cas par exemple des ZUS, ZFU, ZEP mais aussi des CUCS¹⁰ ainsi que de l'ensemble des mesures de la géographie prioritaire ;
4. *Les conventions de vocabulaire permettant d'analyser le phénomène urbain.* Comme le souligne Yankel Fijalkow (2007) ces dernières sont variables d'un pays à l'autre. Par exemple, il faut 250 habitants au Danemark contre 11 000 en Egypte et 30 000 au Japon pour désigner une unité urbaine. En France, l'INSEE a ainsi défini une première fois, en 1962, la « ville » – *i.e.* une unité urbaine – comme étant continuum urbain où l'on trouve 200 mètres au maximum entre les constructions dans lequel vit plus de 2 000 habitants. En 1997, ces critères sont modifiés et un nombre d'emploi minimum est fixé. Ainsi, l'INSEE propose toute une série d'indicateurs à différentes échelles pour mesurer et comprendre l'urbain. Ils sont nationaux, régionaux ou départementaux, s'intéressent aux aires urbaines – assez similaires aux agglomérations, aux unités urbaines – les villes, aux quartiers dans le cadre de la géographie prioritaire, et enfin aux IRIS. Ce

¹⁰ CUCS : Contrats Urbain de Cohésion Sociale

sont les plus petites zones constituées. Elles regroupent entre 1 800 et 5 000 habitants dans les zones urbaines denses.

Tous ces termes ont un point en commun : ils désignent des modes de vie, d'organisation et de production dans un monde artificialisé, non naturel et fabriqué par l'homme. Ces modes de vie sont basés sur la prise de conscience des apports de la vie collective, en société (Tönnies, 1887 *in* Roncayolo, 1997). Ils s'appuient sur l'échange (Weber 1992) et la mobilité. Ainsi, pour Émile Durkheim (1988) la densité matérielle nécessaire à l'existence de la ville n'est pas le nombre d'habitants pour une surface « mais le développement des voies de communication et de transmission » (*Ibid.*, p. 113). La ville est donc un substrat sur lequel se construit la vie sociale.

1.1.3. Embrasser le paysage urbain comme un tableau impressionniste

Pour une majorité des acteurs la vie quotidienne se déroule au cœur de l'urbain. Des auteurs comme Pierre Sansot (1996) ou Georges Perec (2000) nous plongent dans cet univers et décrivent comment subjectif et objectif nourrissent les comportements des citoyens. D'autres racontent comment il est possible de s'immerger dans la ville et d'y percevoir de multiples facettes en s'y promenant (Davila, 2007). Ces flâneries situationnistes (Debord, 1992) initiées dans les années 1970 pourraient sans doute être aujourd'hui poursuivies en errant dans les méandres du périurbain à vélo, à moto ou en automobile. Mais pour saisir l'ensemble, il faudrait monter sur les hauteurs.

Que pourrions nous y voir ? Depuis les collines dominant Nancy, nous apercevons une mosaïque de situations originales formant un ensemble s'étirant à perte de vue. Vue de haut, la ville ressemble à un collage : ici les vieux quartiers, là les zones d'activités, plus loin des faubourgs ou encore des lotissements. Chaque partie est articulée aux autres et l'ensemble forme un tout harmonieux. L'image de la ville ressemble à une toile impressionniste : elle se construit sous la forme d'une juxtaposition de quartiers, de typologies à explorer à grande échelle en voiture et à vivre au quotidien à pied.

Cette étendue implique que l'espace urbanisé n'est pas connu exhaustivement par l'ensemble des citoyens. Ces derniers n'en connaissent bien les quelques morceaux qu'ils se sont appropriés : ce sont leurs quartiers, les lieux où ils vivent ou travaillent. Ils n'ont qu'une vision d'ensemble du reste qui s'affine au fur et à mesure de leurs aventures spatiales. Ainsi, la ville, l'urbain, forment un paysage vécu (Lefebvre, 1970) et expérientiel. Ce paysage s'embrasse par le regard. Ainsi, l'acteur devient spectateur : il se retire de l'objet observé et objective sa perception – par un phénomène de distanciation, il se représente l'espace géométriquement. Il spatialise ses représentations en assignant aux lieux des récits. Enfin, il perçoit le paysage comme étant une œuvre à contempler et dont il faut chercher la composition. Il artificialise progressivement son regard (Augoyard, 1991).

1.1.4. L'image de la ville et le paysage urbain

Les travaux de Kevin Lynch (1971) et de Raymond Ledrut (1973) résonnent particulièrement avec ce constat :

« La ville est une construction dans l'espace, mais sur une vaste échelle et il faut de longues périodes de temps pour la percevoir... suivant les occasions ou suivant les gens, les séquences sont renversées, interrompues, abandonnées, abrégées ; on voit la ville sous tous les éclairages, par tous les temps. [...] le plus souvent notre perception de la ville n'est pas soutenue, mais plutôt partielle, fragmentaire, mêlée d'autres préoccupations. » (Lynch, 1971, p. 1-2)

« Les significations n'existent pas dans une ville en soi, séparée de la pratique qu'ont les hommes d'un temps et d'un monde. Elles ne sont pas non plus de simples projections. Les significations ne sont ni dans les têtes ni dans les choses, elles sont dans l'expérience : ici l'expérience urbaine. » (Ledrut, 1973, p. 12)

Ces deux auteurs permettent de mieux comprendre ce qu'est le paysage urbain et comment se constitue son image. Tout d'abord, et P. Sansot, G. Perec ainsi que les situationnistes et les phénoménologistes l'avaient bien compris, la ville est une expérience. Le paysage qu'elle forme devient image par l'accumulation des

événements qui s'y déroulent. K. Lynch l'étudie au travers d'une approche psychobiologique (1971) qui lie les comportements (rejet, agression) au psychisme (émotions et cognitions). Il démontre une structuration du paysage urbain en cinq éléments : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et enfin les points de repère. Ces cinq éléments forment l'imaginabilité de la ville. L'image ainsi produite n'est pas une transcription précise de la réalité mais davantage le fruit du ressenti, c'est-à-dire de ce qui est éprouvé par les citoyens face à l'environnement.

R. Ledrut (1973) reprend les conclusions de K. Lynch pour mener son enquête toulousaine tout en s'intéressant davantage aux symboles et aux expressions. Il intègre le vécu et le fait culturel et reproche à son prédécesseur d'avoir accordé une place trop importante à la psychologie immédiate. Pour R. Ledrut, il faut tenir compte des histoires de chacun, des trajectoires des individus pour saisir l'image que les acteurs se font de la ville. Il faut donc collecter les informations qui permettent de saisir ce que R. Ledrut nomme le « vécu urbain », vécu qui est composé de discours sur l'objet – c'est-à-dire sur la ville – et sur le sujet – l'acteur.

1.2. Une image sensorielle dominée par la vue

1.2.1. La domination de la vue sur les autres sens

Les enquêtes de K. Lynch et R. Ledrut sont toutes deux principalement basées sur la vue, sens majeur pour la fixation de l'expérience dans un grand nombre de sociétés (Francastel, 1970). Pour Georg Simmel (2013), l'œil reçoit une fonction sociologique. La vue lie les cinq sens afin de permettre à l'individu de comprendre la société au travers d'un mécanisme basé sur des analogies et menant au raisonnement blasé. Plus précisément, la vue est le sens qui permet à l'homme de se construire un rapport avec le monde extérieur :

« Il mondo in cui viviamo si fonda su una civiltà visiva, di immagini, che privilegia la vista, su cui l'individuo pensa di possedere un controllo maggiore, agli altri sensi. Sin dall'antichità, le varie culture hanno espresso le loro idee/ideali attraverso le rappresentazioni visive. È attraverso la percezione

*visiva che l'uomo principalmente entra in rapporto con il mondo esterno.*¹¹ »
(Pasini, 2009)

Si les expériences des acteurs sont transmises de l'acteur à l'enquêteur par le discours, les premiers réagissent avant tout par rapport à ce qu'ils voient et le langage est un codage de leurs perceptions. Ainsi dans la ville moderne la vue reste le sens le plus mobilisé pour ressentir l'espace.

Malgré la place privilégiée qui est accordée à l'image dans certaines sociétés Antiques (pensons à la théologie Byzantine et l'art des icônes), cette domination du visuel sur les autres sens dans la vie quotidienne n'a pas toujours été aussi importante. Par exemple, jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, l'ouïe est dominante (Marchal et Stébé, 2011). Viendraient ensuite le toucher, la vue et enfin l'odorat et le goût (Paquot, 2006). Jusqu'à l'époque pré-moderne, les sens formaient un ensemble et s'imbriquaient les uns avec les autres pour constituer un modèle sensoriel. À chacun d'eux était associé un élément : à la vue, le feu et la lumière ; à l'ouïe l'air et le vent ; à l'odorat, la vapeur ; au goût, l'eau ; et enfin au toucher la terre. L'association des sens participe à la constitution d'un univers basé sur les croyances religieuses (Howes, 2010). Ces dernières permettent aux sens de diffuser des qualités qui ne sont pas liées à la figuration : par exemple, les icônes représentent l'Esprit (Sers, *in* Kandinsky, 2006) et la figuration de l'image est progressivement dépassée par son signifié. À l'époque des Lumières, ce phénomène s'accroît lorsque la vue est progressivement associée à la raison et à la connaissance. À partir de ce moment, l'apprentissage n'est plus empirique, c'est-à-dire qu'il n'est plus constitué d'une accumulation d'expériences. Il devient savant grâce la diffusion des premiers livres. C'est l'époque de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert où des gravures viennent illustrer les métiers et expliquent les savoir-faire. Avec le support livresque, pour une des premières fois, voir permet de savoir.

¹¹ Trad. : Le monde dans lequel nous vivons est fondé sur une civilisation visuelle, de l'image, et privilégiant la vue sur laquelle l'individu pense avoir un meilleur contrôle par rapport aux autres sens. Depuis l'Antiquité, de nombreuses cultures ont exprimé leurs idées et idéaux en utilisant les représentations visuelles. C'est principalement à travers la perception visuelle que l'homme entre en relation avec le monde externe.

Dans ce même temps, les objets architecturaux, et plus spécifiquement les monuments, perdent leur rôle de support de la mémoire au profit du livre et se cantonnent dans l'expression du grandiose et du pouvoir (Choay, 2009). Ce phénomène est toujours aussi prégnant aujourd'hui :

« [...] depuis la seconde moitié du XX^e siècle, grâce à la médiation de prothèses toujours plus performantes, les sociétés occidentales ont presque cessé d'élever des monuments qui impliquent au présent notre mémoire affective. » (Choay, 2009, p. VI)

C'est ainsi que E. Durkheim et ensuite M. Halbwachs (Francastel, 1970) peuvent parler de morphologie pour comprendre la société et considérer que les villes sont comme un palimpseste, qu'elles sont le fruit d'une histoire durcie. Avec la domination visuelle, les objets qui la composent expriment les rapports sociaux à l'œuvre dans l'espace de la ville. Ainsi, alors que l'espace architectural devient espace de représentation (Raymond, 1984), les représentations collectives s'ancrent dans la pierre et l'étude des formes de la ville devient un domaine permettant de mieux comprendre le social.

1.2.2. La perspective : percevoir et organiser l'espace

L'invention de la perspective produit une révolution dans la manière de percevoir la ville. Pour la première fois elle devient un espace conçu (Lefebvre, 2000), c'est-à-dire pensé avant d'être réalisé. Cette nouvelle façon de produire la ville est permise par l'invention de la représentation de l'espace dans l'Italie de la Renaissance par des peintres comme Leon Battista Alberti ou Piero della Francesca. Elle a été appliquée pour la première fois en architecture par Filippo Bruneschelli en 1415 à l'occasion du concours pour la réalisation du dôme de la basilique Santa Maria del Fiore à Florence (Goy, 2002). Ce projet va révolutionner l'architecture à double titre. Tout d'abord, pour la première fois la conception est détachée de la réalisation et lorsque les différents artisans entrent en action sur le chantier, ils réalisent des tâches précises décidées à l'avance par l'architecte. Ensuite, la coupole de la basilique est le premier « projet architectural urbain » :

elle a été pensée pour former un repère dans le paysage et ses proportions sont étudiées pour dominer la ville.

C'est le début de ce que Bruno Zévi nomme l'urbanisme moderne (2011). Des villes comme Ferrare, Urbino, Pise ou encore Rome sont transformées par les souverains et les familles despotes qui cherchent à exprimer leur puissance à travers l'architecture. Les bâtiments sont mis en scène au cœur de la ville et cette dernière est transformée pour les mettre en valeur : c'est à cette époque que les premiers boulevards rectilignes sont percés dans le tissu médiéval pour mettre en scène certains bâtiments et les monuments. La perspective introduit aussi la notion de proportion : les éléments qui composent les façades ainsi que les volumétries des bâtiments sont calibrés les uns par rapport aux autres dans le but de hiérarchiser l'espace. La ville idéale de la Renaissance – malgré des projets effectivement réalisés minimes – est en rupture avec celle du Moyen-Âge. Comme en témoignent les toiles représentant des cités idéales dites d'Urbino, de Berlin et de Baltimore ; tout y est ordre, hiérarchie et ordonnancement. La production de l'urbain devient un procédé pédagogique permettant d'énoncer les nouveaux fondements politiques et philosophiques qui fondent les enjeux moraux et politiques (Antolini et Bonello, 1994).

À Nancy, cette rupture peut se constater facilement en observant les plans réalisés suite à la construction de la Ville Neuve sous le règne du duc de Lorraine Charles III (cf. figure 1 *infra.*).

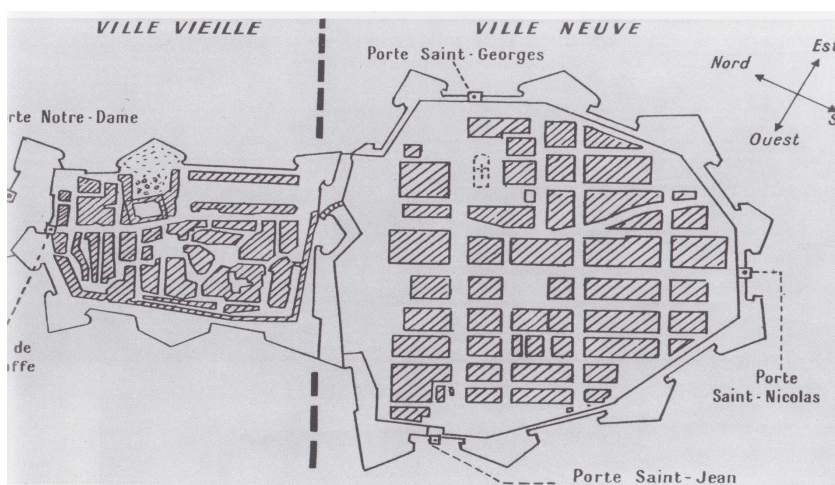


Figure 1 : Plan de la Ville Vieille et de la Ville Neuve de Nancy au XVI^e siècle (Carte extraite de l'ouvrage de Pierre Marot et Jacques Choux, 1993, p. 101)

1.2.3. La perspective multiplie et complexifie les rapports à l'espace

L'invention de la perspective transforme la ville : elle devient un objet soumis au regard. Alors qu'elle s'esthétise, elle devient un spectacle et revêt une dimension ludique. Les relations sensorielles interagissent avec les rapports sociaux (Howes, 2005). Au commencement, ce spectacle n'est pas perçu par tous de la même manière et son message touche principalement la minorité privilégiée qui le produit (Choay, 1972).

L'esthétisation produit et stimule la hiérarchisation sociale à double titre. Premièrement, l'objet architectural devient une forme de la matérialisation des idéologies et plus particulièrement de celles relatives à la société de classes (Debord, 1992). Les puissants se font construire des palais pour affirmer leur pouvoir tandis que les plus pauvres s'entassent dans des taudis ou dans des baraques de terre. Ainsi mis en scène, l'habitat devient la marque de la place des individus dans la société. Deuxièmement, à partir de ce moment, l'objet architectural risque l'obsolescence car il se soumet aux évolutions des modes. Les études de la mode de G. Simmel (2004b) et de M. Weber (1995) montrent comment les formes deviennent obsolètes selon un jeu de rapprochement et de distanciation. Le mouvement perpétuel de la mode impulsé par les classes dominantes et générant le spectacle architectural risque l'obsolescence dès qu'elle se fait rattraper par l'ensemble de la société et qu'elle ne leur permet plus la distinction.

Ce système de la mode (Barthes, 2009b) est de plus anachronisant : seulement certaines classes le perçoivent tel qu'il est conçu tandis que de nombreux groupes le voient tel un espace vécu. À partir de ce moment, il devient illusoire de chercher à obtenir une image de l'architecture transversale à l'ensemble de la société. C'est pour cela que F. Choay préfère parler de diachronie culturelle (Choay, 1972) et qu'elle cherche à rendre compte de la diversité des rapports et des perceptions de la ville dans les sociétés industrialisées en travaillant à l'aide de « niveaux politologiques », concept qu'elle calque sur les niveaux épistémologiques de Gaston Bachelard.

Finalement, cette mise en perspective de l'architecture la lie à un triple contexte : spatial, temporel et social ; et elle implique qu'il devient illusoire de vouloir trouver au sein de notre société une pensée unique sur l'espace à l'image de celle que l'on s'imagine exister dans les villes syntagmatiques et synchronisées du Moyen-Âge.

2. L'entendement de l'espace urbain

2.1. L'expression du réel

2.1.1. Temporalisations du moment de la perception

« Ça, c'est [...] », « Typique de l'art nouveau nancéien », « Ah bah c'est une grosse maison, euh... avec un grand toit, ça fait un peu rassurant, ça fait un peu... oui, oui, ça fait grosse belle maison confortable, [...] » Lorsque les acteurs parlent de l'architecture le temps semble suspendu. Les saisons n'ont plus cours et les heures semblent arrêtées. Quand ils perçoivent un objet architectural ils l'associent au temps long. Tout se passe comme s'il avait été et serait toujours là. Mais, si les bâtiments jugés sont hors du temps ordinaire, ils sont contextualisés chronologiquement. Contrairement au système de la mode des espaces conçus, ce passage du temps ne conduit pas forcément à l'obsolescence. Au contraire, l'ancien semble être une valeur sûre – « C'est du solide, bien construit » – tandis que le récent pose question – « C'est sûr, c'est joli ; mais on ne sait pas comment cela va vieillir [...] » –. Les barres et tours des années 1960 forment un cas à part dans l'appréciation du temps passé : elles sont jugées anachroniques à cause de leur mauvaise qualité de construction – « Typique des années 1960. Le béton, le bruit des voisins... c'est invivable ».

Ces remarques des acteurs rappellent le concept d'œuvre ; qui est l'une des activités humaines développées par Hannah Arendt (2011) dans son étude de la *vita activa*. Cette dernière est composée de trois fondamentaux: 1. Le travail – activité qui correspond au processus biologique du corps humain ; 2. L'œuvre – non-naturalité de l'existence humaine fournissant un monde artificiel d'objets ; 3. L'action – qui met en rapport direct les hommes et permet la vie politique.

Comme le montre Kenneth Frampton (2002), les réflexions d'H. Arendt – et tout particulièrement celles relatives à la distinction entre « *labor* » et « *work* » – peuvent permettre de distinguer la « vraie architecture » de celle qui s'est perdue dans la bataille face à l'optimisation de la technologie. En effet, chez H. Arendt, l'œuvre est investie de durabilité et elle lui est relativement indépendante, même si elle est produite par l'homme et qu'il conserve le pouvoir de la détruire. Les maisons anciennes, dites de caractère, possèdent une temporalité propre et les acteurs l'ont bien compris. Mais toutes les architectures domestiques n'ont pas à leurs yeux ce statut d'œuvre : c'est le cas par exemple des barres et les tours des années 1960 qui ont démontré leur moindre qualité et que l'on rénove sans cesse depuis les années 1970 ; ou encore, plus proche de nous, des immeubles des ZAC des années 1990-2000 qui interrogent de nombreux acteurs et opérateurs de la ville : « Oui, mais comment vont-ils vieillir ? ».

Quelle est la différence entre ces deux typologies ? Pour H. Arendt, c'est le procès de fabrication. Lors de la révolution industrielle, le passage de l'artisanat au travail change le statut des objets qui passent du statut de « produits de l'œuvre, destinés à servir » à celui de « produits du travail dont le sort naturel est d'être consommés » (2011, p. 174). Cette distinction se retrouve dans la production de l'architecture domestique et des débats qui l'entourent. Comment ne pas se souvenir ici que c'est dans les années 1960 que l'on applique pour une des premières fois l'espace conçu et la construction industrialisée à grande ampleur ? Et que les bâtiments produits aujourd'hui sont toujours en partie préfabriqués ou industrialisés ? Ces questions résonnent avec l'ensemble des questions qui animèrent le mouvement Arts & Craft de W. Morris qui défend l'artisanat face aux premières usines, les débuts du Bauhaus et l'hésitation de Walter Gropius entre artisanat et industrie, ou encore les discours des modernes, etc.

Les acteurs perçoivent les bâtiments selon la dialectique habiter / habitat qui émerge suite à cette période bouleversée de l'histoire de l'architecture : l'habiter perd son statut d'art pour devenir une fonction trivialisée – l'habitat (Heidegger, 2008). Ces remarques ne signifient pas que seuls les bâtiments antérieurs à la Seconde Guerre Mondiale ont, pour les habitants, le statut d'œuvre. Ainsi, un

pavillon bien construit – à l'aide de techniques et de matériaux éprouvés – aura pour eux ce statut d'œuvre et d'objet atemporel. De même, un immeuble construit récemment peut-être jugé comme étant vétuste, donc anachronique, s'il ne survit pas à sa consommation immédiate. C'est le cas par exemple des constructions qui « vieillissent mal ».

2.1.2. L'expression du réel et l'illusion de vérité

Percevoir l'objet architectural peut procurer à l'acteur la sensation de détenir une information fiable, sûre, véritable et pérenne : ce qu'il perçoit aujourd'hui était là hier et sera sans doute encore là demain. Cette permanence offre une légitimité aux jugements qui revêtent alors un statut de jugement de vérité. La perception de la réalité permet à l'acteur de se fabriquer une vérité sur le monde qui l'entoure et de lui donner une interprétation qui sera stable dans le temps. L'étude des réponses ouvertes du questionnaire montre qu'ils sont un peu moins de 10% à nuancer le degré affirmatif de leurs jugements à l'aide de formules telles que : « J'imagine [...] », « Il a l'air de [...] », « Il semble être [...] ». Lors des entretiens, l'emploi de nuances dans le discours est réapparue tout aussi ponctuellement ; comme par exemple à propos des deux barres et de la tour : « Ah, ça c'est du logement social... C'est les plus pauvres, ceux qui n'ont pas trop le choix... enfin, après, je sais qu'ils ne sont pas tous comme ça, mais... bon... [Mathilde] ».

Ces remarques rencontrent celles de Marion Segaud (1981, p. 76) pour qui « si la maison est objet esthétique, ce n'est pas tant en étant le point de départ d'une connaissance objective du réel que le point de départ d'une lecture du réel ». Cela signifie que l'apparence des objets définit leur lisibilité et que cette dernière forme un tremplin vers leurs vérités qui sont de nature affective : les acteurs commencent majoritairement leurs jugements par « J'aime » ou « Je n'aime pas ». Ainsi, l'acteur se construit une image franche lui semblant fiable des bâtiments auxquels il est confronté lors de ses expériences dans la ville.

L'espace est jugé aussi bien *a priori* qu'*a posteriori*. Dans le questionnaire se trouvent des photographies de bâtiments nancéiens emblématiques, comme la villa Art Nouveau « Les Glycines », ainsi que des bâtiments ordinaires que l'on ne

sait pas forcément localiser ou identifier, comme une maison de lotissement ou encore un « immeuble vieille ville ». Si personne en dehors de quelques étudiants en architecture n'a pu identifier précisément la villa, nombreux ceux sont qui l'ont rapproché à un courant, à un quartier, à une époque. Mais savoir la nommer n'influe que faiblement le jugement : comme les acteurs, la plupart lui reconnaissent un statut d'œuvre *a priori* et ce qui est important, c'est de savoir détecter l'importance du bâtiment. Ici, le savoir vient conforter le jugement et ceux qui n'ont pas identifié la référence culturelle en ont perçu le statut. Par exemple, un ancien habitant de Nancy interrogé à Lyon l'a identifiée comme étant une maison bourgeoise de la Côte d'Azur.

2.1.3. Le stimuli photographique

Une bonne partie de notre enquête est basée sur des photographies de bâtiments. Ce média, présentant des objets inconnus, décentre le discours et permet aux acteurs de juger l'espace sans se remettre directement en question (Segaud, 1981). Le stimuli photographique a été utilisé par R. Barthes (1967) dans ses travaux sur la mode, par R. Ledrut (1973) pour définir l'image de la ville à Toulouse, par M. Segaud (1981) dans son enquête sur l'esthétique populaire et plus récemment par Gabriel Rodriguez pour étudier l'image de la maison individuelle (2004). Les vues y sont serrées afin que ne soient considérés que les objets architecturaux choisis. Elles ont été prises de face un jour brumeux afin de ne pas avoir de jeux de lumière qui auraient pu en mettre un bâtiment en valeur au dépend d'un autre. Après s'être assuré d'avoir produit des clichés les plus neutres possibles, l'intérêt majeur quant à l'utilisation de cet artéfact est d'obtenir un stimulus décontextualisé permettant de comprendre le ressenti et le discours des acteurs.

Avant d'opter pour une enquête basée sur la photographie, nous avons longuement hésité à utiliser la méthode de l'entretien itinérant « in-situ » comme elle est utilisée et développée par Jean-François Augoyard (Augoyard et *al.*, 2003), ou encore par J.M. Léger (Léger et *al.*, 2006). Chez ce dernier, l'enquête in-situ – qui est basée sur des parcours commentés – se concentre sur un trajet traversant Paris et passant au pied de différents bâtiments jalons. Ces derniers

sont majoritairement des édifices publics : ce sont des bibliothèques, des institutions, etc. L'objectif de cette méthode est de « faire émerger la parole de l'habitant quant à ses pratiques de l'espace urbain, et ses représentations qu'il a de sa ville » (Watremez, 2008). Dans notre cas, il aurait fallu passer au pied des barres et des tours du Haut-du-Lièvre. À Nancy, ce quartier est tellement connoté – Bernadette, une jeune retraitée récemment installée dans l'agglomération nancéienne et ayant fait toute sa carrière à Paris, a déclaré connaître depuis trente ans le Haut-du-lièvre par les récits d'une jeune collègue arrivée de Nancy dans les années 1980 et par quelques articles de presse ici et là qui ont conforté au fil des ans son récit – que les réactions à vif n'auraient pas été relatives à la forme urbaine du grand ensemble mais elles auraient été celles de ce quartier spécifique et hors du commun. Les réactions se seraient concentrées sur ces deux longues barres juchées sur un plateau faisant face à la ville. À cause de ces barres hors du commun s'imposant à la vue dans tout Nancy, privilégier l'expérientiel aurait conduit à une toute autre recherche, s'intéressant à l'image des grands ensembles de Nancy et non pas aux mécanismes cognitifs conduisant au rejet de la forme grand ensemble.

Ce choix méthodologique impacte lourdement la nature de notre travail qui est davantage une étude sur la manière dont se fabriquent des mécanismes cognitifs participant à la ségrégation des grands ensembles qu'une enquête sensorielle qui aurait pu conduire à l'évaluation de l'impact de chaque sens lors des expériences urbaines ou à une étude plus comportementale. Une seconde raison nous a fait préférer une enquête « urbainement décontextualisée » par la photographie. Nous disons urbainement décontextualisée et non décontextualisé car la photographie est un support iconique impliquant une contextualisation :

« Undoubtedly too it is difficult to separate distinctly an iconic sign into its elements of primar articulation. An iconic sign, as was said before, is nearly always a seem – ie. something which don't correspond to a word in the verbal language, but is still an utterance. The image of a horse does not mean

"horse" but as minimum "a white horse stands here in profile"¹² » (Eco, 1967, p. 596)

Ainsi, la contextualisation provient du fait que la photographie est un support iconique, c'est-à-dire d'énonciation. L'avantage de ce détour est qu'il nous permet d'isoler artificiellement le support narratif « forme urbaine » des nombreux autres qui existent dans la ville, comme par exemple la toponymie (Merlin, 1998), et qui participent à la convocation des mythologies urbaines. La photographie agit comme un cadre de la mémoire permettant aux acteurs de se reconstruire un environnement à partir de la forme.

« Quand nous nous souvenons, nous partons du présent, du système d'idées générales qui est toujours à notre portée, du langage et des points de repère adoptés par la société, c'est-à-dire de tous les moyens d'expression qu'elle met à notre disposition, et nous les combinons de façon à retrouver soit tel détail, soit telle nuance des figures ou des événements passés, et, en général, de nos états de conscience d'autrefois » (Halbwachs, 1994, p. 25)

Ce choix oriente donc notre travail vers une étude de l'interprétation des formes par les acteurs et sur les comportements qu'elles stimulent. Ainsi, nous pourrions déterminer, à l'aide du ressenti des acteurs, l'éventuel rôle réel de la forme dans les mécanismes de ségrégation du grand ensemble – rôle qui est sous-entendu par les formes des opérations de rénovation urbaines contemporaines qui ont un volet d'intervention sur la forme important.

2. La diversité du réel

2.2.1. Un ensemble cohérent

Pour G. Simmel (1988), les sociétés sont constituées de rapports sociaux où se mêlent les arts des individus et ceux de la société. La société et la ville du Moyen Âge sont représentatives de cette vision : le long des rues, les maisons sont toutes uniques et différentes. Chacune reflète la particularité de son occupant et

¹² Trad. : Il est aussi indéniable qu'il est difficile de séparer distinctement les éléments primaires d'articulation d'un signe iconique. Un signe iconique, comme nous l'avons affirmé précédemment, est presque toujours une "ressemblance" - i.e. quelque chose qui ne correspond pas à un mot dans le langage, mais qui est une énonciation. L'image d'un cheval ne veut pas dire "cheval" mais au minimum "un cheval blanc qui se tient de profil".

sa condition sociale : les maisons des nobles arborent des créneaux et des tours, les commerçants s'affichent avec leurs enseignes, etc. L'étude de Arthur Revel (2010) sur la symbolique des églises médiévales démontre l'importance et la richesse de la symbolique dans l'architecture syntagmatique : ainsi, les différentes sculptures et bas-reliefs permettaient aux différents acteurs de savoir par où entrer dans les bâtiments et ceci en fonction des statuts de chacun et des occasions ; mais aussi comment se déplacer dans l'espace à travers une symbolique issue des croyances religieuses : tel saint invite à entrer car sa bénédiction rend plus fort, etc.

Toutes ces maisons individuelles sont construites selon le même alignement et selon le même modèle : un bâtiment en longueur présentant un étroit pignon sur la rue. F. Choay parle à ce propos d'un syntagme médiéval (*in* Blanquart, 2010) : toutes les constructions sont différentes les unes des autres mais forment un tout harmonieux. Le discours urbain est immédiat : chaque signifiant exprime un contenu (Ledrut, 1973). La clef de voûte de l'ensemble, le liant symbolique permettant l'unité de l'ensemble, est constituée par les monuments, c'est-à-dire par les œuvres de ces sociétés : ce sont les églises, les cathédrales et l'ensemble des bâtiments qui symbolisent les croyances qui l'animent. Jusqu'au début de la révolution industrielle, les villes ont su maintenir l'équilibre entre travail et œuvre autant dans l'organisation sociale que dans la construction des villes :

« Dans leurs bâtiments et espaces publics, situés à l'intersection ou au point de convergence des grands axes ou des itinéraires fréquentés, ces installations ont toujours su réaliser, de diverses manières, une claire "réification" du "monde humain". A chaque fois, dans les interstices de ces structures urbaines (transversales, convergentes, concentriques), il s'était développé un feuillage infini d'abris biologiques dont le détail changeait constamment mais qui gardait perpétuellement son caractère cellulaire, facile à distinguer des formes publiques, statiques et isolées, qui s'élevaient en son milieu. » (Frampton, 1972, p. 140)

L'œuvre – au sens donné par H. Arendt (2011) et développé précédemment – était réservée aux bâtiments publics et formait l'ossature de la trame urbaine et de

la société. Avec l'apparition de l'urbain cette distinction s'estompe et tend à disparaître. La cohésion de l'ensemble n'est plus assurée par les monuments mais par des grands percements qui les mettent en perspective et la construction le long de ces nouvelles avenues d'immeubles déclinant inlassablement un même modèle. Les opérations urbaines de la Renaissance italienne marquent les prémices de cette évolution qui atteindra son paroxysme avec Paris du baron Haussmann et ses opérations phares comme celle la rue de Rivoli. C'est ce que F. Choay (1972) nomme une architecture paradigmatique : suite à la brutale réduction sémantique produite par la révolution industrielle où le travail se confond avec l'œuvre, l'espace perd son rôle signifiant et devient un instrument de classement et d'association du système urbain selon les similitudes de fonction et de place dans la hiérarchie sociale.

2.2.2. Le logement monumentalisé

Les penseurs de la ville moderne – T. Garnier, Ebenezer Howard, Idelfons Cerdà, W. Gropius, Le Corbusier pour n'en citer que quelques uns – observent au début du XX^e siècle un modèle de ville qui n'est plus en adéquation avec les modes de vie. Ils le diagnostiquent comme « malade » et obsolète. Car en effet, si la révolution industrielle a bouleversé les systèmes de pensée et de valeurs, elle a eu peu d'impact sur la production architecturale qui est restée figée dans la tradition malgré des innovations techniques majeures comme l'invention des structures métalliques et du verre (Crystal Castle à Londres en 1851, serres du Jardin des Plantes à Paris en 1853) ou du béton armé (le premier immeuble est construit 1, rue Danton à Paris en 1901 par H. Hennebique).

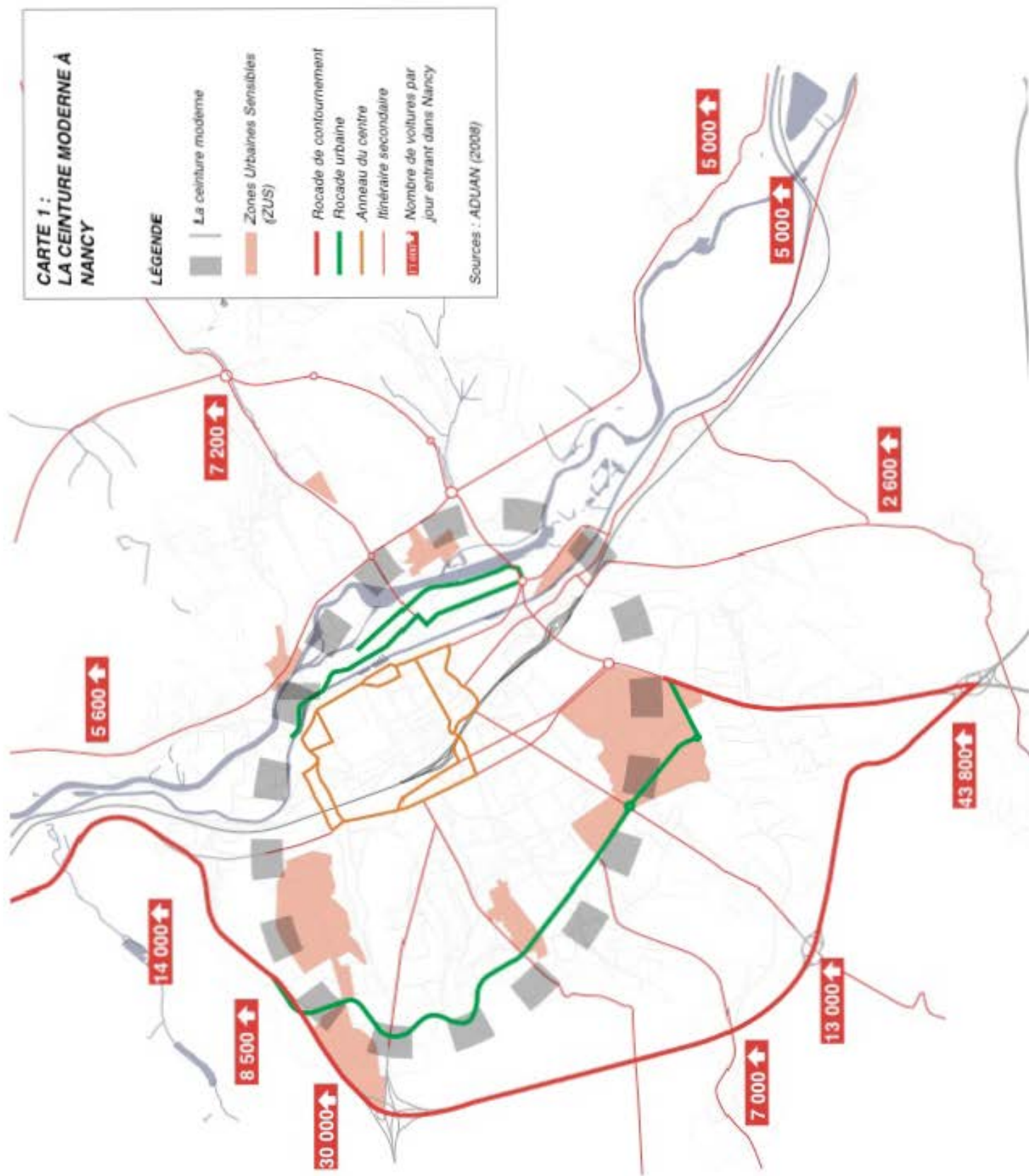
La révolution industrielle a aussi conduit à une « implosion-explosion » de la ville pour reprendre l'expression d'H. Lefebvre (2009). Dans les centres villes, les ouvriers s'entassent dans des taudis tandis que dans les périphéries s'installent les mal-lôtis qui construisent tant bien que mal des pavillons sur des parcelles non viabilisées et éloignées de tout. Face à ce double constat les penseurs modernes vont inventer une nouvelle ville basée sur le logement et proposant un vocabulaire nouveau. La cité industrielle de T. Garnier s'organise autour de l'habitat, une architecture simple en béton et la division des fonctions ; les cités-jardin

d'E. Howard limitent le nombre d'habitants pour s'assurer de la qualité de vie ; au sein du Bauhaus, W. Gropius cherche à produire des maisons en série ; I. Cerda considère que le logis est à la base de la ville et enfin Le Corbusier pense l'habitat comme étant la principale fonction de la ville et dessine ses plans à partir des unités d'habitations. Ces utopies et villes idéales font du logement l'élément clef de la conception urbaine. Ainsi, à travers la réalisation d'une architecture hygiéniste qui domine la ville et ses taudis, l'habitat devient le monument de la ville moderne et le symbole de son avènement.

L'ensemble de ces principes, même s'ils seront dévoyés au fil du temps et ne serviront que de légitimation, vont conduire à la production des grands ensembles. Face à la pénurie de logement et les bidonvilles, ces nouveaux quartiers marquent le progrès et l'élévation de la société (Tellier, 2007 ; Landaeur, 2010). Ils deviennent une fierté et un lieu de promenade pour les habitants. Par exemple, à Nancy, dans les années 1960, tout le monde se presse le dimanche au Haut-du-Lièvre pour voir le Cèdre Bleu, « la plus longue barre d'Europe » selon la presse de l'époque. Placés à la périphérie des villes, parfois sur des hauteurs comme le Haut-du-Lièvre à Nancy ou la Duchère à Lyon, les grands ensembles dominent les perspectives et forment, comme les flèches des églises autrefois, des repères dans le paysage urbain (Pinson, 2009a).



Photographies 5 & 6 : À gauche, la tour panoramique de Maxéville concurrence le clocher de l'église dans l'ordonnement symbolique de l'espace urbain. À droite, les barres du Haut-du-Lièvre dominent le paysage nancéien (vue depuis la colline de Brabois).



Carte 1 : La ceinture moderne à Nancy

Ce nouvel ordonnancement de la ville est accentué par l'augmentation des déplacements constaté dans les villes depuis cette époque. À partir des années 1950-1960, l'on construit le périphérique à Paris, les premières autoroutes en France et les premières rocales urbaines. Dans de nombreux cas, ces axes de circulation rapide donnent à voir les barres et tours des grands ensembles, ce qui les rend particulièrement saillants. Nous avons pu reproduire cette observation dans de nombreuses agglomérations de toutes tailles et partout en France : Nancy, Bar-le-Duc, Lyon, Caen, Nantes, Marseille, Aix-en-Provence, etc. Dans toutes ces villes, les rocales de contournement et voies d'accès aux centres offrent de larges vues sur ces quartiers.



Photographie 7 : L'entrée dans Nancy depuis Metz et le passage de l'autoroute vers Paris et Lyon. En haut, le Cèdre Bleu et la Tour Panoramique dominent le paysage.

Les grands ensembles forment ce que nous appellerons une ceinture moderne autour de la ville : ils enserrant la ville et forment une ceinture discontinue spatialement mais présente à chaque entrée de ville. Ils sont comme des portes dans l'urbain : ce sont des points de passage obligés pour passer d'un univers à l'autre, pour quitter la ville pour le pavillonnaire ou inversement (Cf. carte 1 *supra*).

Historiquement, la ville européenne croît de façon concentrique (Cf. schéma 1 *infra*.) autour d'une centralité qui peut être un carrefour ou un lieu important – un lieu de pèlerinage par exemple. En se plaçant sur les derniers terrains constructibles, les grands ensembles forment comme un rempart autour de la ville. Ils marquent une limite entre l'espace dense concentrique et le début du périurbain polycentrique. Ils s'imposent à la vue de toute personne souhaitant pénétrer dans la ville à l'instar des zones d'activité et des grands centres commerciaux.

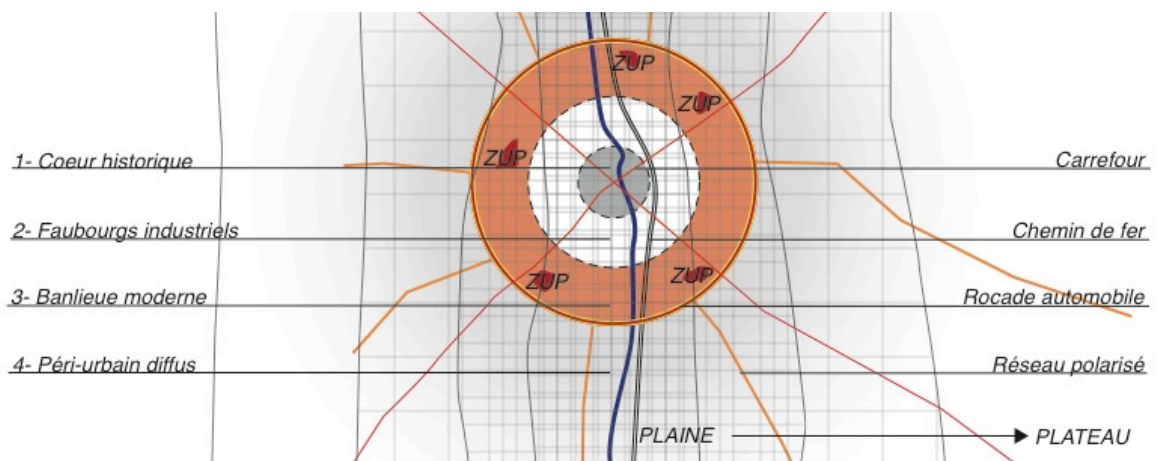


Schéma 1 : Schéma type de la croissance de la ville européenne.

2.2.3. Différentes intégrations urbaines des barres et des tours dans l'urbain

Les remarques précédentes concernent les grands ensembles des ZUP mais n'englobent pas la totalité des barres et tours des années 1960-1970 que l'on peut trouver dans la ville. En effet, il faut bien comprendre que cette forme architecturale correspond à ce que l'on appelle un type et qu'elle n'a pas été exclusive aux grands ensembles. Dans la ville dense, les promoteurs privés ont construit des barres et des tours dans ce même style. Tout comme les bâtiments des grands ensembles, elles sont souvent en retrait par rapport à la voie même si quelques unes sont alignées. Elles sont facilement identifiables aux panneaux « Résidence x » ou les pancartes « propriété privée » qui marquent leurs entrées (Moley, 2006), mais aussi leur intégration difficile et la crainte d'être confondues avec celles des grands ensembles (cf. photographie 8 *infra*.)

En observant le tissu nancéien, nous avons observé diverses situations et intégrations des barres et des tours. Tout d'abord, elles forment des archipels

marginiaux au sein de l'urbain – sauf dans les cas de la Seine Saint-Denis et du Rhône ainsi quelques villes ZUP comme Vandœuvre-lès-Nancy où les barres et tours sont la norme (Fourcaut, 2008). Les différentes combinaisons se définissent par le nombre de bâtiments qui forment ou non un quartier, par leurs différents rapports au réseau viaire : le long, en retrait, en impasse, etc. Enfin, les situations divergent par leur rapport à l'îlot : les barres et les tours s'en affranchissent-elles ou s'intègrent-elles dans une composition plus vaste ? (Panerai et *al.*, 2004)



Photographie 8 : Une barre en ville, rue Gabriel Mouilleron à Nancy. Elle est en retrait par rapport à la voie, l'espace intermédiaire est protégé par des murets et des barrières. Devant la façade est fixé un panneau en bois sur lequel il est écrit : « Résidence de l'Etang ».



Schéma 2 : Une barre seule, en retrait, dans l'îlot (Nancy, rue du Docteur Ernest Bichat)

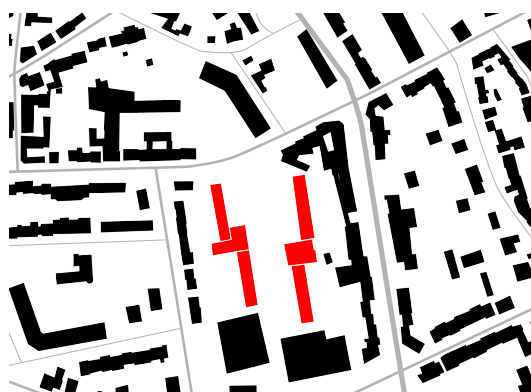


Schéma 3 : Barres en cœur d'îlot (Nancy, rue de Boudonville)



Schéma 4 : Ensemble résidentiel intégré dans un îlot
(Nancy, *Résidence Perspective et Gendarmerie, boulevard Jean Jaurès*)



Schéma 5 : Les barres se fondent dans le quartier / la trame viaire et les îlots
(Nancy, *quartier d'Haussonville*)



Schéma 6 : Un grand ensemble traversé par un axe important
(Tomblaine, *Jartom*)



Schéma 7 : Un grand ensemble de la ceinture moderne en impasse
(Jarville, *La Californie*)



Schéma 8 : Un grand ensemble se développant autour d'un axe important
(Laxou, *Les Provinces*)



Schéma 9 : Un grand ensemble le long d'un axe majeur et dans une enclave
(Essey-les-Nancy, *Mouzimpré*)

Constant la grande variété des situations urbaines présentées dans ces quelques exemples, circonscrire l'objet de notre étude aux barres et tours des grands ensembles pourrait être remis en question. Face à ce dilemme, nous nous sommes basés sur la parole des habitants. Il est apparu qu'ils jugeaient les barres et les tours différemment selon leur contexte et qu'ils créaient deux catégories. Une première, mieux acceptée, comprend les bâtiments qui sont soit seuls ou par petits groupes dans la ville – deux ou trois maximum – et qui sont bien intégrés bien dans le tissu urbain. Ce sont typiquement les résidences. Le second groupe est celui des barres et tours des grands ensembles, qui forment des quartiers autonomes en rupture avec le tissu environnant.

Ainsi, nous utiliserons cette définition du grand ensemble tout au long de notre travail : « un grand ensemble est une forme urbaine en rupture avec le reste de la ville composée d'objets architecturaux massifs et homogènes se répétant uniformément dans un espace circonscrit ».



Photographie 9 : Le quartier de Beauregard vu depuis le boulevard Émile Zola (Laxou)



Photographie 10 : Le grand ensemble de Vand'Est vu depuis le Parc des Sports (Vandoeuvre)

3. L'urbain, un espace de raison

3.1. Une vision multiscalaire

3.1.1. Une perception contextualisée

Le contexte, qui comprend l'environnement immédiat et qui s'étend jusqu'à la situation dans l'urbain en passant par le voisinage, joue un rôle majeur lors de la perception de l'objet architectural. Notre protocole d'enquête basée sur des photographies présentant des bâtiments décontextualisés a gêné de nombreux habitants lors des entretiens qui ont cherché à en savoir plus. Ils ont posé de nombreuses questions pour savoir où étaient situés les bâtiments, dans quels quartiers ils se situaient, etc. : « Ben ça... ça dépend, c'est où ? Si c'est proche du centre ville et que autour il y a des immeubles normaux, ça va. Mais si c'est dans un quartier où il y a en plein d'autres tous pareils, alors là... ça ne me va pas. (Anne, à propos type 7) » Dans les réponses ouvertes du questionnaire, les acteurs contournent cette difficulté en conditionnant leurs hypothèses : « Si cette maison est... (type 2) » ou en définissant un environnement « Comme il y a une haie, j'imagine que c'est une maison de lotissement... (type 2) ». Ce processus de contextualisation suggère un reclassement des neuf types selon leur contexte. Connaître l'insertion du bâtiment dans l'urbain apparaît alors comme primordial pour l'opération de perception. Ce savoir est un élément nécessaire à la bonne conduite du raisonnement intellectuel. Mais il n'est pas une condition indispensable puisque l'environnement peut être reconstruit, imaginé, à partir de l'objet.

Dans le tableau 2 (*infra.*), nous pouvons constater que dans huit cas sur neuf plus de la moitié des répondants imaginent que les types sont situés dans des aires urbaines similaires. Les types dont les réponses sont moins homogènes sont ceux qui sont les plus ambigus. Par exemple, la maison bourgeoise : on en trouve aussi bien dans les centres villes que dans les banlieues, c'est le cas à Nancy où l'on en trouve dans des quartiers centraux aux abords de la vieille ville ou dans des quartiers plus cossus et excentrés comme à Villers-lès-Nancy. L'exemple nancéien permet aussi d'illustrer le cas de la tour : on en trouve dans les quartiers

centraux de la gare ou Saint-Sébastien ainsi qu'en périphérie dans les grands ensembles. Le château d'eau est spécifique : c'est une figure insolite dans la ville, il est donc plus difficile à contextualiser *a priori*. L'immeuble neuf ne semble pas localisé franchement par une majorité : nous reviendrons plus tard sur ce cas spécifique (chap. 3), mais nous pouvons dès à présent proposer une hypothèse pour lire ce résultat : étant donné que, contrairement aux autres, cet immeuble est récent, les acteurs n'auraient pas eu le temps de l'appréhender et il serait alors perçu comme un objet non identifié dans la ville.

	Type 1 Immeuble bourgeois	Type 2 Pavillon	Type 3 Immeuble ancien	Type 4 Maison bourgeoise	Type 5 Immeuble neuf	Type 6 Barre	Type 7 Barre copropriété	Type 8 Château d'eau	Type 9 Tour
Centre-ville	738	28	578	272	390	79	93	109	214
	90%	4%	71%	33%	48%	10%	11%	13%	26%
Banlieue	28	721	169	466	360	681	661	622	622
	4%	89%	20%	57%	45%	84%	81%	77%	67%
NA	46	61	65	74	62	52	58	81	54
	6%	7%	19%	20%	7%	6%	8%	10%	7%
TOTAL	812	812	812	812	812	812	812	812	812
	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 2 : Représentation de la répartition des différents des différents types de formes urbaines dans l'espace urbain. Réponses à la question : Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment : Centre-ville / Banlieue (Item f.)

3.1.2. Le contexte : une mise en perspective la forme urbaine

Les acteurs ont de bonnes raisons lorsqu'ils cherchent à contextualiser les bâtiments qu'ils perçoivent. Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, la justification principale qu'ils avancent à cette opération n'est pas uniquement liée aux effets de quartiers et à des logiques d'exclusion de la population résidante : les réponses à la question ouverte montrent qu'ils ne sont que 5% à exprimer explicitement un rejet de l'autre. Lors des entretiens nous retrouverons cette même tendance : la population habitante forme comme une toile de fond et n'est

évoquée que tardivement, après de nombreuses considérations sur le bâtiment lui-même.

En étudiant la genèse des grands ensembles, Thibault Tellier (2007) évoque une enquête menée par l'INED¹³ en 1947 sur les préférences des français qui montre que si une majorité préfère le pavillon au collectif, nombreux sont ceux qui seraient prêts à faire des concessions s'ils peuvent bénéficier – grâce au collectif – de nombreux équipements et d'espaces verts de qualité¹⁴. Ces résultats donnent une première indication quant aux réponses obtenues : ce n'est pas uniquement la forme mais aussi la manière dont elle s'articule avec son environnement qui compte. Dans les paroles des acteurs cela se retrouve dans des formulations comme : « C'est sans doute au calme, dans un quartier tranquille. On le voit aux haies. (Thomas, à propos du type 2) » Dans ce raisonnement, le pavillon est mis en perspective, il est contextualisé. Si l'environnement est favorable, le jugement est d'autant plus positif ; mais s'il est déprécié, le jugement deviendra négatif : Thomas a, au premier abord, jugé la barre (type 6) comme étant « trop grosse ». Il a ensuite continué sa description : « et puis, il y a une grosse route devant, ça doit être bruyant... il n'y pas de verdure... Ça doit être dans une cité de banlieue... ».

L'objet architectural n'est en aucun cas jugé seul ou de manière décontextualisée. Il est toujours inclus dans un paysage qui commence au pied de l'objet – le jardin, le parking, et qui s'étend à la situation urbaine – centre-ville, banlieue, campagne – en passant par le quartier – résidentiel, calme – (cf. Schéma 10). L'élargissement de l'objet perçu correspond à la confrontation rationnelle de l'identité de l'individu à l'espace. Au pavillon de lotissement est associé le repos du jardin, à la banlieue le bruit des grands axes de circulation.

B. Zevi (2011, p. 17), en définissant l'urbatecture, avait bien souligné combien la perception de l'architecture était due à son intégration dans le contexte :

¹³ INED : Institut National des Études Démographiques

¹⁴ Les résultats de notre questionnaire montrent une nouvelle fois que cette préférence est toujours d'actualité : alors qu'il n'y a que deux types de logements individuels sur les neuf, ils sont pour près de 70% les bâtiments préférés.

« La réalité stéréométrique d'un édifice dépend des points de vue extérieurs, c'est-à-dire de la conformation de l'espace urbain dans lequel il est immergé; et vice versa, cet espace est qualifié, dans ses trois dimensions, par les édifices qui l'entourent et l'exaltent. À la rigueur, on peut dire qu'il n'existe ni architecture ni urbanisme, mais seulement de l'urbatecture, et qu'en substance le discours ne change pas, malgré le saut d'échelle. »

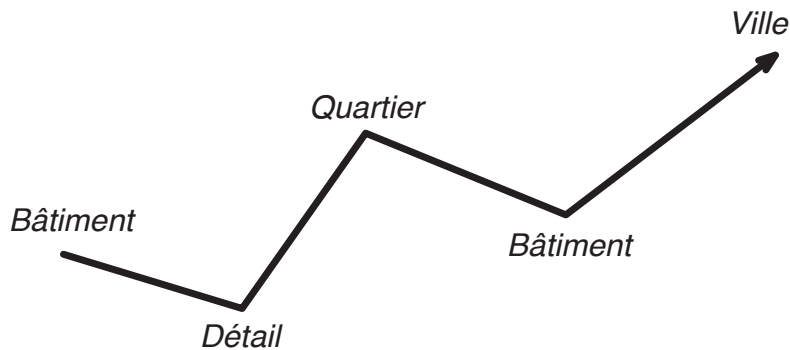


Schéma 10 : Un jugement multiscaleire. Le regard s'intéresse dans un premier temps à l'objet dans sa globalité puis s'intéresse ensuite à des détails ou à l'environnement large tout en revenant périodiquement au bâtiment.

L'objet de ce premier chapitre est de comprendre les mécanismes de la perception. Nous reviendrons sur cette question primordiale de la contextualisation tout au long de la réflexion et plus particulièrement dans les chapitres suivants – consacrés à l'étude des discours des acteurs – où nous montrerons que, si le terme d'urbatecture permet de comprendre comment s'imbrique l'architecture et l'urbain, il est plus particulièrement adapté à des études morphologiques à l'instar de celles menées lors de la découverte de la perspective à la Renaissance ; mais que ce concept est un outil peu pertinent pour une analyse sociologique complète.

3.1.3. Deux contextes désirables et un troisième honni

De ces exercices de mise en perspective naissent trois contextes types. Deux sont appréciés par les acteurs et un troisième est exclu catégoriquement.

Quasiment la totalité des répondants – 90% – rejettent les barres et les tours présentées dans le questionnaire (types 6,7 et 9). Ces derniers les associent à un cauchemar neuf fois sur dix. Dans leurs discours, ces types architecturaux sont

symboliquement liés aux grands ensembles, même si lors des entretiens nombreux sont ceux qui ont relativisé leurs propos : « Ben ça dépend, si c'est dans le centre de Lyon... c'est moins pire, mais si c'est à Villeurbanne ou je ne sais quoi, alors là, non. (Sophie) » Mais, à la fin de l'entretien, lorsque les répondants doivent trier les types selon leurs préférences, ils oublient tous leurs réflexions préalables et les associent à ces quartiers. Les barres et les tours ainsi contextualisées forment un premier espace qui est une accumulation de bâtiments en béton identiques, monotones et étouffants. Dans cet espace d'enfermement, la figure du voisin est prégnante et source de désagréments : pour près de neuf personnes sur dix, ces bâtiments sont associés à la promiscuité.

Une majorité (68%) préfère le logement individuel et plus particulièrement la maison bourgeoise (type 4) – 65% l'ont choisi comme bâtiment préféré. Autour du logement individuel se construit un espace de rêve situé dans un environnement vert où la famille pourrait s'épanouir en toute quiétude. Cet espace est associé à l'image de l'écrin, du cocon protecteur, de l'abri dans lequel l'on peut venir se protéger de l'agitation de la ville et de ses dangers. Il est aussi moins étendu que celui des barres et tours des grands ensembles. Alors que le second s'étendait sur tout un quartier et était marqué par la répétition d'un type architectural, le premier est clos et se limite à un jardin, voire au voisinage immédiat. Mais il n'en est pas moins soustrait de son environnement : les acteurs veulent savoir dans quel type de quartier se situe cet espace, ne serait-ce que pour s'assurer qu'ils pourront profiter en toute quiétude de leur cocon. Il s'agit là d'une présence absente, à l'image de citadins qui parcourent la ville le nez dans leur téléphone. Nous trouvons une autre situation comparable dans le périurbain, où les habitants vivent à la campagne comme des urbains : le quartier est physiquement présent mais les habitants en sont psychiquement absents, tout concentrés à leurs espaces protecteurs qu'ils sont (Marchal, 2009, p. 401).

Le troisième grand groupe est formé par les citadins. S'ils ne sont que 22%, leur modèle n'en est pas moins jugé valable par l'ensemble : « Ben ça, c'est un immeuble du centre ville. C'est bien pour ceux qui aiment la ville, mais moi... ». Ce groupe est dominé par l'immeuble bourgeois (Frédéric à propos du type 1,

l'immeuble haussmannien - art nouveau) (17%). Ce dernier est le second type préféré et est, avec la maison bourgeoise, le seul à avoir dépassé le seuil de 5% de choix. Les immeubles cossus du centre sont associés, comme la maison, à l'intimité.

Dans tous ces cas, les espaces de vie que les acteurs se construisent lors de leurs interprétations se restreignent autour de l'objet architectural considéré tout en y intégrant symboliquement son entourage. Ces espaces de vie s'apparentent ainsi à des milieux :

« Milieu shall be defined as a relatively stable configuration of action and meaning in which the individual actively maintains a distinctive degree of familiarity, competence and normalcy, based on the continuity and consistency of personal disposition, habitualities and routines, and experienced as of feeling of situatedness.¹⁵ » (Durr Schmidt, 2000, p. 18)

En effet, seul l'environnement immédiat est reconstitué : taille des bâtiments que l'on trouve de chaque côté, importance de la voie qui passe devant et enfin estimation du vis-à-vis. Souvent, les répondants imaginent autour des immeubles des espaces qui seraient relativement similaires, ressemblance qui serait le gage d'une certaine forme d'homogénéité sociale et de la possibilité de se constituer un entre-soi. Face à la densité urbaine, le cocon s'élargit et englobe le voisinage immédiat. Étonnamment, l'immeuble 3 ne figure *a priori* pas dans ce groupe. Il est jugé par plus de 88% des répondants comme « pas beau » ou « pas beau du tout ». Lors des entretiens, il est apparu que cette exclusion était liée à l'immeuble choisi : sa façade, jugée sale et mal entretenue conduit à sa dépréciation. Mais tous ne sont pas d'accord et quelques uns y perçoivent un potentiel : il y a donc fort à parier que ce même immeuble, présenté rénové à l'instar de ceux des quartiers de la gentrification, aurait été bien mieux accueilli. Ce troisième espace dense correspond au cœur de la ville, là où il y a du mouvement et de la vie. Il évoque, dans l'esprit des acteurs, le mode de vie urbain alors qu'à l'espace

¹⁵ Trad. : Milieu sera défini comme une configuration d'action et de sens relativement stable dans laquelle les individus maintiennent un degré de familiarité, de compétence et de normalité activement, basée sur la continuité et la cohérence des dispositions personnelles, des habitudes et des routines, et vécu comme le sentiment d'être situé dans l'espace.

constitué autour de la maison individuelle est associé un mode de vie plus rural, du moins plus proche d'un idéal de vie dans la nature.

3.1.4. Espaces de vie, territoires institutionnalisés et aires morales

Cette mise en perspective des types produit autour d'eux un espace dont les limites sont floues, changeantes, conjecturelles, flottantes, supposées, etc. selon les termes qu'utilise G. Perrec dans *Espèces d'espaces* (1974). L'espace, c'est une étendue, une distance selon les origines latines du terme *spatium*. C'est l'intervalle entre deux points ou entre deux moments. C'est encore un lieu pratiqué (De Certeau, 1990). Ainsi les acteurs se représentent l'espace non pas comme un tout fermé et continu, mais comme un ensemble discontinu et ouvert aux possibles. C'est le lieu dans lequel la vie quotidienne prend place et qui renvoie au quartier vécu dont les multiples facettes sont décrites dans l'ouvrage *Le quartier. Enjeux scientifiques. Actions politiques et pratiques sociales*. (Authier et al., 2007).

L'ensemble des contributions de cet ouvrage montrent qu'il existe deux types de quartiers : le quartier vécu et le quartier institué. Contrairement au quartier vécu, le quartier institué est délimité dans l'espace. Ce découpage, plus ou moins arbitraire, respectant plus ou moins les habitudes des citoyens, est une construction effectuée par les opérateurs de la ville. Il s'agit d'organiser l'espace en le découpant en territoires, autrement dit en portions d'espace bien délimitées à partir desquelles ils vont pouvoir agir.

« [le territoire] Il détermine ainsi une zone de compétence, qualifiée seulement par une superficie, une forme, des limites. De même, la territorialité réunit "ce qui appartient en propre à un territoire considéré politiquement". » (Roncayolo, 1997, p. 181)

Les opérateurs de la ville ont fabriqué de nombreux territoires dont trois répondent aux différents types d'espaces apparus dans le jugement des acteurs. À celui dominé par le pavillonnaire et peu dense répondent les projets de lotissement, aux immeubles des quartiers denses et anciens correspondent peu ou prou les centres villes muséifiés et les zones piétonnisées, et enfin, à celui des barres et tours des grands ensembles l'arsenal de la géographie prioritaire : quartiers CCUS, ZUS,

ZFU, ZEP, etc. Les opérateurs de la ville institutionnalisent les territoires et en font des outils de travail. Tout comme chez les acteurs, deux territoires – lotissements et centres anciens – sont perçus pour leurs potentiels, tandis que le troisième est considéré comme étant à réhabiliter, c'est-à-dire à intégrer : « la réhabilitation c'est, comme on le sait, donner à nouveau le droit de cité » (Chalas, 2003, p. 47).

L'analyse des articles du journal *Le Monde* montre aussi que les commentateurs de la ville produisent différents types d'espaces assez proches des précédents. En racontant, ou dénonçant, les faits qui se passent dans les grands ensembles, les journalistes ne se contentent pas de créer des événements (Champagne, 1990). Ils constituent des territoires. Ces derniers sont délimités par un certain nombre de frontières : ici c'est le périphérique parisien, là un boulevard, etc. Ces dernières sont marquée par les typologies architecturales et sont vécues comme des limites (Lynch, 1971). Dans ces cas, la symbolique et l'image prévalent sur le découpage administratif (Roncayolo, 1997) et les articles s'intéressent davantage aux habitants qu'aux espaces de vie ou qu'aux territoires. Nous parlerons alors d'« aires morales ». Comme chez les acteurs et les opérateurs, nous en avons relevé trois : les quartiers pavillonnaires, les centres anciens et les quartiers de grands ensembles. Ils ne prennent forme qu'à travers leurs éléments distinctifs respectifs et ne servent qu'à mieux se définir les uns les autres, comme le montre ce titre d'article au titre explicite : *Les gens qui construisent ici ne veulent pas que la banlieue les rattrape* (Le Monde, 28-03-2011).

3.2. L'espace confondu 1

3.2.1. L'espace confondu est l'inverse de l'espace approprié

Les espaces que se constituent les citoyens lors de la perception ne sont pas des lieux appropriés. Ils ne sont pas investis systématiquement, c'est-à-dire transformés pour exprimer ou revendiquer une présence, une appartenance (Veschambre, 2008). Mais les acteurs s'y frottent et s'y confrontent géographiquement (Ramadier et Moser, 1998) : ils cherchent à mesurer l'espace, à le lire et se l'approprient symboliquement. Par exemple, à partir d'une façade et

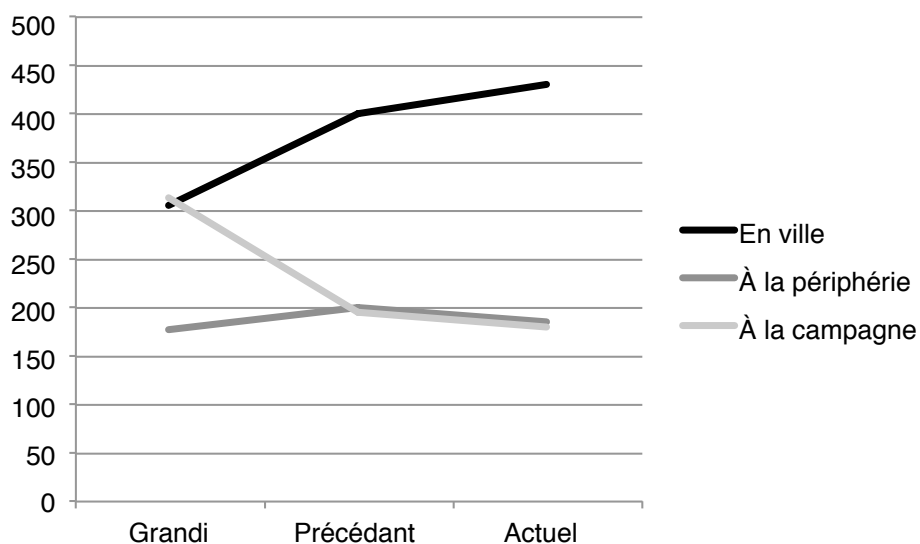
ses détails ils peuvent (se) raconter une histoire à propos des habitants. Le bâtiment considéré est contextualisé spatialement mais il n'est pas territorialisé : rares sont les personnes qui, lors des entretiens, ont cherché à donner une adresse aux bâtiments présentés, voire à les situer dans telle ou telle agglomération. Ainsi,

« L'important n'est pas de savoir où l'on est mais de n'avoir plus besoin de le savoir. Le lieu confondu n'est pas pris pour un autre. Il s'agit de le confondre, comme on le dit d'un témoin trop sûr de ses savoirs tout personnels. L'important est que le lieu soit délogé de sa superbe territoriale, mis en mouvement depuis notre immobilité. » (Baudry, 2012, p. 20)

La stabilité des acteurs lors des trajectoires résidentielles permet d'aider à comprendre pourquoi le lieu est « confondu » : souvent, les acteurs cherchent toujours à vivre en pavillon, quelque que soit la ville où ils résident – à Nancy, au Havre, à Alès et enfin deux fois dans la banlieue lyonnaise pour Françoise et Antoine – soit ils tendent à toujours vouloir vivre en ville, comme Catherine, Mathilde et Louis.

Comme le montre le graphique et le tableau ci dessous, des trajectoires d'une aire à l'autre sont possibles. Mais lorsque l'on applique le test du khi-deux¹⁶ pour vérifier la l'hypothèse d'indépendance, l'on se rend compte que le logement où les acteurs ont grandi influe fortement sur la forme de leur logement actuel. Ces résultats soulignent non seulement le poids de l'habitus chez les acteurs mais aussi leur besoin de constance et de stabilité : déménager de pavillon en pavillon leur permet de retrouver des modes de vies familiers au fur et à mesure des déménagements.

¹⁶ Le khi-deux est un test statistique qui permet tester l'indépendance entre deux variables aléatoires et mettant donc en évidence des corrélations.



Graphique 1 : Trajectoires résidentielles des individus.

Nombre de répondants affirmant avoir grandi à la campagne, en banlieue ou en ville, puis y avoir vécu dans leur logement précédent et enfin à y vivre aujourd'hui.

		Aujourd'hui		
		Ville	Banlieue	Campagne
Grandi	Ville	266	45	39
	<i>Résidus</i>	<i>5,67</i>	<i>-3,73</i>	<i>-4,31</i>
	Banlieue	57	96	27
	<i>Résidus</i>	<i>-3,5</i>	<i>7,55</i>	<i>-2,63</i>
	Campagne	122	62	134
	<i>Résidus</i>	<i>-2,96</i>	<i>-2</i>	<i>6,23</i>
		Khi-deux = 2.2^{e-16}		

Tableau 3 : Aire de résidence où les individus ont grandi et aire de résidence actuelle.

Le test de l'hypothèse d'indépendance entre le lieu de vie actuel des répondants et le lieu où ils ont grandi montre que le lieu où les individus ont grandi influe fortement sur le lieu de vie futur.

Les bouleversements qu'ont connu les villes depuis la révolution industrielle permettent aux individus de retrouver des ambiances semblables aussi bien sur des territoires de petites échelles qu'à travers le monde : l'architecture paradigmatique a conquis le monde. Le style international est, de par son nom et sa diffusion, emblématique de cette globalisation de l'habitat. Aujourd'hui, comme le note Thierry Paquot (2009), l'on trouve des quartiers construits sur le modèle de la villa californienne partout dans le monde. Ainsi dégagée de sa superbe

territoriale, la forme urbaine contemporaine ne serait alors plus très loin des fameux « non lieux » de M. Augé (1992). Elle serait aseptisée, sans identité propre et similaire à de nombreux autres objets.

3.2.2. Spécificités : de l'individuel au générique

Lorsque l'acteur perçoit l'urbain, il se fabrique une image de la ville qui n'est pas exhaustive. Il est plus sensible aux types qui lui correspondent et catégorise les autres dans deux catégories : celle de la ville ou du pavillonnaire et celle des grands ensembles. Cette réduction est typique de la figure du blasé décrite par G. Simmel :

« L'essence du caractère blasé est d'être émoussé à l'égard des différences entre les choses, non pas au sens où celles-ci ne seraient pas perçues comme c'est le cas pour les crétins, mais au contraire de telle sorte que l'on éprouve comme nulle l'importance et la valeur des différences entre les choses, et, par là, les choses elles-mêmes. Aux yeux du blasé, elles apparaissent d'une couleur uniformément terne et grise, indigne d'être préférée à l'autre. » (Simmel, 2004c, p. 74)

Lors du moment de perception, l'acteur intellectualise ce qu'il voit pour pouvoir survivre émotionnellement face à la complexité du monde urbain. Il ne perçoit donc pas la réalité mais son image. Il se la constitue à l'aide de ses expériences passées et de ses connaissances. Les particularités de chaque bâtiment ne servent plus à les individualiser mais à les catégoriser : « Il y a des balcons aux étages, c'est typique des immeubles haussmanniens ». Chaque lieu perd de sa singularité pour devenir générique (Lussault, 2007) et semblable à un autre.

3.2.3. Une perception empathique type

Que la ville soit syntagmatique ou paradigmatique, sa perception est empathique : « elle permet de comprendre son prochain » (Rifkin, 2009 ; Tisseron, 2010a). Cela signifie que les acteurs sont capables de ressentir une « sympathie symbolique » (Zevi, 2010) vis-à-vis des formes urbaines, c'est-à-dire qu'ils perçoivent les émotions d'autrui comme s'il s'agissait des leurs. Avec l'esthétisation de la ville, la

théorie de l'Einfühlung¹⁷ se transpose au phénomène urbain et la sensibilité à l'espace devient matière de connaissance (Kant, 2006). Ce passage du sensible à la raison s'effectue à l'aide de « schèmes spatiaux temporels » qui sont des imaginations d'actions dans l'espace (Tisseron 2010b, p. 77-78).

L'usage de l'espace est au cœur de la perception empathique de l'espace. En s'esthétisant, la ville moderne va mettre en scène les hiérarchies sociales en liant les groupes sociaux aux différents paradigmes alors que la ville moyenâgeuse montrait la place de l'individu dans la société. Autrement dit, la ville paradigmatique se perçoit à l'aide de typologies sociales autant que morphologiques.

La question de la typologie sociale est une problématique moderne liée à la nécessité ressentie d'étudier les individus à travers leurs similitudes et différences. Un des premiers à penser la notion de type est E. Durkheim (1988). Il l'introduit en s'inspirant des grandes découvertes de son époque, notamment en biologie, découvertes qui lui inspireront de nombreux concepts comme ceux d'« organisation », de « milieu » ou encore de « morphologie » (Guillo, 2006). Dans son raisonnement les « types sociaux » sont une « classification des espèces sociales » conditionnées par le « degré de composition des espèces » (Berthelot, *in* Durkheim, 1988, p. 38).

La notion de « degré de composition des espèces » permet de hiérarchiser les types sociaux. Les sociétés primitives seraient ainsi plus typiques, plus homogènes, tandis que les sociétés les plus avancées seraient plus spécifiques, individualisées ou unicifiées, c'est à dire plus difficilement classables en type et davantage constituées de sous-types. Nous retrouvons ici l'ambivalence entre ville syntagmatique et urbanisme paradigmatique mais aussi la théorie de l'évolution de Charles Darwin, contemporaine d'E. Durkheim.

¹⁷ « D'une autre valeur est la théorie de l'Einfühlung, selon laquelle l'émotion artistique consiste dans l'identification du spectateur aux formes, et donc dans le fait que l'architecture transcrit les états d'âme dans les formes construites, les humanise et les anime. En regardant les formes architecturales, nous vibrons en une "sympathie symbolique" avec elles, parce qu'elles suscitent en nous des réactions. » (Zevi, 2010, p. 105)

Ce travail de classification des genres a aussi été entrepris par M. Weber (1995) lorsqu'il développe notion d'« idéal-type ». Mais il ne réalise pas avec le même objectif que E. Durkheim. Alors que ce dernier cherche à établir des lois empiriques et universelles à partir d'une démarche déterministe, M. Weber tente d'organiser le réel selon une démarche méthodique en le catégorisant. Pour lui l'idéal-type est d'abord un outil de classement (Lévy, 2005). Cet outil se construit par rapport à une norme qui est relative et qui sert uniquement de comparant dans l'analyse. L'idéaltype est une forme de réalité abstraite dont le rôle est de simplifier la complexité de la réalité pour étudier le comportement des individus (Weber, 2001). La proposition de M. Weber est quant à elle influencée par la philosophie, notamment par la distinction effectuée par E. Kant (2008) entre le vrai théorique – le « concept » – et la réalité empirique – « le réel ». L'idéal-type est un concept confrontable au réel, c'est « l'accentuation de certains traits en vue de rendre plus intelligible le projet sous-jacent en train de se constituer » (Lévy, 2005). La notion d'idéal-type permet de définir des types de capitalisme (1964), des types de domination (Weber, 1995) ou encore des types de villes (1992).

La pensée de G. Simmel se rapproche de celle de M. Weber. Ils considèrent tous deux que « [...] la société est le produit des interactions humaines qui produisent et utilisent des " formes " en nombre restreint. Ces formes, répétées mais changeantes, gardent cependant une morphologie similaire » (Dortier, 2007). L'approche de G. Simmel (1995) est elle aussi organisée autour de systèmes structurels nommés « prototypes » ou « normes sociales ». Ces derniers permettent d'établir une distinction entre la réalité et la vérité et s'apparente à des modèles.

Selon ces deux traditions, il existerait deux types de « types » : un premier type développé par l'école française, fonctionnant sur le modèle de la théorie de l'évolution et ressemblant aux notions de « race » ou d' « espèce » ; et un second type développé par l'école allemande, fonctionnant comme une méthode comparative et ressemblant aux notions d'« idéal-type » et de « prototype ». Malgré ces divergences, l'on peut retenir du type qu'il est un « instrument de référence qui évite de résoudre les problèmes au coup par coup » (Stébé, 2001,

p. 120) ; c'est-à-dire qu'il est un outil de simplification face à la complexité d'une situation, à l'instar de la ville paradigmatique qui est produite par l'accumulation de déclinaisons de modèles.

Le type est lié aussi à l'espace. La spatialisation du social et l'imbrication des typologies ont été particulièrement étudiés par l'École de Chicago (Grafmeyer et Isaac, 1979). Cette dernière, en proposant un schéma concentrique et théorique de croissance de la ville, lie les types sociaux aux types spatiaux (Burgess, 1979). Ainsi, la spatialisation du type social, c'est-dire la constitution « d'aires naturelles », est liée au processus de croissance de la ville et plus particulièrement aux dynamiques d'intégration. Par exemple, dans son ouvrage *Le Ghetto*, L. Wirth (2006) explique à partir du cas du ghetto Juif de Chicago comment un type social s'est spatialisé et détaille les interactions entre les types sociaux et les types morphologiques. Pierre Lannoy (2005) a mis en évidence les liens qui existent entre type social, type résidentiel, type familial et type de transport dans la pensée de l'École de Chicago :

n°	Type social	Type résidentiel	Type familial	Type de transport
I	Population active (jour) Marginaux (nuit)	Bureaux Sans abri	Zone sans famille Idem	Tous Marche à pied
II	Nouveaux immigrants, ghettos, colonies	Maisons de rapport Idem	Famille émancipée Famille semi-paternelle	Marche à pied Transport public
III	Immigrés établis, ghettos, colonies	Habitat détérioré « two-flat area »	Famille paternelle Idem	Idem Idem
IV	Classe moyenne	Maisons à appartements	Famille égalitaire	Transport public + auto / train
V	Classe aisée	Maisons unifamiliales	Famille maternelle	Auto+train

Tableau 4 : « Associations typiques : espaces, groupes, résidences, familles, transport de l'École de Chicago d'après les ouvrages de Burgess, Mowrer et Locke. » (d'après P. Lannoy, 2005)

Lorsque les acteurs catégorisent les objets de leurs perceptions ils réalisent les mêmes processus cognitifs que ceux décrits par E. Durkheim, M. Weber ou G. Simmel : le ressenti que leurs procurent les formes urbaines stimulent leur imagination et leur permet d'associer un type social à un type spatial.

3.2.4. Typologies architecturales

« Dans la ville grecque, toutes les maisons sont du même type, elles se différencient uniquement par leur taille » (Benevolo, 2004, p. 44), dans cette remarque, Leonardo Benevolo nous livre une des essences principale du type architectural : la ressemblance, la similarité ou encore la diversité dans l'unité.

En 1796, dans son *Dictionnaire d'Architecture*, Quatremère de Quincy propose une définition du type, qui est une référence majeure et sera reprise par Christian Devillers (1974) et Henri Raymond (1984) :

« Le type est un objet d'après lequel chacun peut concevoir des ouvrages qui ne se ressembleraient pas entre eux [...] principe élémentaire [...] sorte de noyau autour duquel se sont agrégés [...] les développements et les variations de forme dont l'objet était susceptible. » (Dictionnaire d'architecture, Q. de Quincy, 1796, cité in Raymond et al., 1984, p. 47)

C. Devillers et H. Raymond reprennent le même exemple pour illustrer la notion de type :

« Si un client vient voir un architecte et lui demande de lui construire une maison, il lui aura suffi de ce vocable pour que l'architecte comprenne, dans notre société, à quel genre d'objet architectural il a lui, à faire. Bien qu'il ne sache pas encore tout ce que le client va lui dire, il en connaît déjà l'essentiel. De même si, au XVII^e siècle, une confraternité s'adresse à un architecte pour édifier une église, cette seule demande définit déjà les traits fondamentaux de l'édifice : une église baroque urbaine. » (Raymond et al., 1984, p. 47)

Cet exemple montre que le type architectural est une structure signifiante, que c'est un terme – ou une expression – qui désigne une classe d'objets architecturaux : maison, immeuble, château, église, etc. Certaines nominations,

comme « tour », peuvent être polysémiques et ont besoin d'un contexte pour être plus précises et unanimes : la tour d'un rempart, une tour de la *skyline* à New-York, une tour dans un grand ensemble, une tour de guet pour la chasse, etc.

Cet usage du type permet d'effectuer un classement entre les différents objets architecturaux à partir des idéaux-types de la typologie weberienne. Ainsi une typologie architecturale peut être définie comme étant un ensemble d'objets architecturaux déclinant un même modèle. L'exposition *Journey* (Borasi, 2010) qui s'est tenue au Centre Canadien d'Architecture à Montréal en 2010 joue sur ces typologies en montrant à l'aide de divers exemples – bungalows, maisons sud-américaines, etc. – comment une typologie peut évoluer à travers le temps et l'espace. Les modèles sont des réalisations remarquables permettant de conduire des opérations analytiques ou comparatives.

Les typologies peuvent aussi être historiques. Dans ce second cas, elles sont définies par des ruptures dans l'histoire (Stébé, 2001). Alors que les typologies en général s'imposent par le sens commun, les typologies historiques sont issues de l'étude des mouvements de l'histoire : ce sont, parmi d'autres, les types romans, gothiques, baroques, classiques, etc. Elles se distinguent les unes des autres par des ruptures dues à des innovations. Par exemple, la différence entre le roman et le gothique tient principalement à la diffusion de l'arc brisé. Ces typologies permettent de classer les objets en catégories, de dresser des types principaux puis ensuite, en affinant les comparaisons, des types secondaires. Ainsi nous pouvons distinguer le gothique classique du gothique rayonnant ou encore du gothique flamboyant.

Enfin, le troisième type de typologies regroupe les « typologies qui ne mangent pas de pain ». Ces dernières consistent à établir un projet à partir d'une réflexion sur les types. Ici la construction est artificielle, il peut s'agir par exemple de regrouper tous les bâtiments qui ont des volets bleus.

Lors de leurs opérations de jugement, les acteurs mobilisent différentes typologies (cf. chap. 3) : s'ils identifient les typologies antonymiques de la maison individuelle et de l'immeuble collectif, ils peuvent lier certains bâtiments individuels à d'autres

collectifs. Comme le chercheur, ils affinent leurs classements à l'aide de types secondaires : la maison individuelle devient maison bourgeoise, maison de lotissement, pavillon, etc. Les effets de position, les aspirations ainsi que le capital culturel jouent un rôle important dans cette seconde opération de catégorisation (cf. chap. 4). Ces typologies ne sont pas fidèles à l'histoire : certaines peuvent être diachroniques et l'homogénéité ne se construit non pas uniquement à partir des ruptures stylistiques mais aussi à l'aide des ruptures d'usage. Le type devient ainsi, pour l'acteur, un élément de lecture de l'espace urbain (Devillers, 1974).

Les commentateurs utilisent également le type comme outil pour lire l'espace urbain. À l'aide de ce dernier, ils effectuent le même travail de catégorisation que les acteurs (cf. chap. 7) ; mais, contrairement aux premiers, ils se servent du type comme d'un outil de travail. Pour eux, il sert à la production de la ville et non plus à sa lecture (cf. chap. 6).

En fonction du sujet percevant, la typologie permet donc deux niveaux de lecture de l'urbain :

« Mais il existe plusieurs acceptations de la typologie, selon que, dans une société donnée, la typologie est implicite ou explicite. Dans les sociétés "traditionnelles", un type "consacré" peut fonctionner sans être consciemment exprimé. Dans ce cas, c'est le chercheur qui, a posteriori, reconnaît un type ou tente de le reconstruire. En revanche, dans les systèmes architecturaux codifiés de sociétés "modernes", la plupart des types ont déjà fait l'objet d'une élaboration explicite sur la pertinence de laquelle le chercheur peut toujours s'interroger. » (Croizé et al., 1991, p. 8)

Dans le cas des architectures romanes et gothiques le type serait implicite. Ces courants correspondent à une manière de faire reconnue de tous et qui apparaît dans l'histoire. Par exemple l'arc brisé existe déjà dans l'architecture romane et n'est pas une invention du gothique, l'évolution entre les deux styles est la modification progressive de son usage architectural. Ce sont les chercheurs qui marquent des bornes, des ruptures pour les définir – par exemple, l'abbaye Saint-Denis construite par l'abbé Suger est considérée comme un des premiers édifices gothiques – mais ces ruptures n'ont pas forcément été vécues par leurs

contemporains. Dans le cas du type implicite, l'analyse est *a posteriori* et le type est un outil permettant de classer les édifices selon leur époques et leurs ressemblances (Loos, 2003, p. 112).

Contrairement aux sociétés historiques où le type est implicite, dans les sociétés modernes le type est explicite, c'est-à-dire qu'il est connu et reconnu dès la production architecturale. Il serait donc un type *a priori*. Le type *a priori* peut être reconnu par la classification sociale qu'il opère : telle architecture est produite pour telle catégorie sociale. Les débats qui ont entouré la naissance des HBM¹⁸, comme ceux sur l'Art Social (Guerrand, 2010), montrent combien, depuis la révolution industrielle, l'espace est devenu un support signifiant de l'organisation sociale. Avec son explicitation,

« [...] le type devient représentatif d'une classe d'édifices ayant en commun les propriétés formelles les plus significatives des pratiques spatiales du groupe social destinataire. [...] Autrement dit, le type est contenu dans la relation entre le mode de conception et de production d'un édifice et les caractéristiques sociales, culturelles et économiques de son usage par l'habitant. » (Semmoud, 2007, p. 163)

Les modes de conception et de production concernent les opérateurs de la ville tandis que les caractéristiques sociales, culturelles et économiques sont appropriées par les habitants et véhiculées par les commentateurs.

¹⁸ HBM : Habitations à Bon Marché

CHAPITRE 2 : L'APPRECIATION DU PAYSAGE URBAIN

Si l'urbain est perçu par les acteurs selon des mécanismes cognitifs, l'interprétation qui en est faite n'est pas neutre. Elle permet aux acteurs de porter un jugement sur les formes urbaines (Raymond 2001). Ainsi, le beau est associé au bon et au bien et le sale, le vétuste, le triste, le morne sont associés à des valeurs négatives. L'objectif de ce second chapitre sera de mettre en évidence les différents éléments permettant aux acteurs d'apprécier le paysage urbain.

Nous nous intéresserons dans un premier temps aux effets (Boudon, 1990) qui interviennent dans la construction de cette appréciation. Nous verrons l'espace physique compte autant que les dispositions de l'acteur lors des opérations de codage-décodage des formes urbaines. Autrement dit que les qualités de l'objet perçu comptent autant que celles de l'acteur percevant au moment de l'interprétation. Dans un second temps, nous nous focaliserons sur la manière dont les acteurs jugent les formes urbaines. Nous verrons qu'ils les interprètent en fonction de conjonctures et d'*a priori* de nature réflexive. En d'autres mots, que les acteurs entretiennent une relation identitaire à l'espace et plus particulièrement aux formes urbaines, qui les conduit à les apprécier en fonction d'eux-mêmes et de la société.

1. Critères de différenciation de l'espace

1.1 Effet de contexte : l'influence de l'environnement

1.1.1. Qualités de l'intégration urbaine

L'observation de la morphologie urbaine montre qu'il existe différentes qualités d'intégration des barres et des tours dans l'urbain. Certaines se fondent dans le tissu existant tandis que d'autres émergent et marquent le paysage. Cette spécificité n'est pas typique de l'urbanisme des grands ensembles. Par exemple, un immeuble haussmannien peut être seul le long d'une avenue au milieu d'autres types d'immeubles ou bien s'intégrer dans des compositions d'ensemble comme dans le cas des grands boulevards à Paris ; les maisons des pavillonnaires

peuvent être regroupées par dizaines dans des lotissements ou être essaimées sur le territoire. Ces variations sont prises en compte par les acteurs lorsqu'ils perçoivent l'espace urbain et participent à la construction des typologies.

Afin de tester l'influence du contexte dans la perception, le corpus de photographie présenté aux acteurs lors des entretiens a été enrichi d'une nouvelle photographie présentant une barre entourée d'espaces verts – cf. photographies 9, 10, 11 *infra*. Dans tous les cas, elle est jugée comme étant « moins pire » que les autres. Pour certains, elle devient même préférable à d'autres logements collectifs – notamment le type 3, l'immeuble ancien – car elle semble proposer aux habitants un cadre de vie de meilleure qualité. La qualité de l'intégration urbaine nuance donc le jugement de l'espace et les objets architecturaux sont, en partie, jugés non pas pour eux même mais en fonction de la qualité de leur environnement :

« - Antoine. Et ensuite... je ne sais pas trop... finalement, peut-être que là, étant donné qu'il y a plus de verdure, j'irais plus ici... (type 10) c'est terrible d'avoir à faire ces choix, parce que j'espère que je n'aurais jamais... j'espère que jamais j'aurais la contrainte d'y aller, hein ? Là, les derniers que je suis en train de choisir, c'est affreux... c'est une souffrance, hein ? Voilà, ça serait ça : 9, 3, 7, puis 6. »



Photographies 11, 12 et 13 : Différents contextes pour la barre (type 6, type 7 et 10)

Dans le raisonnement des acteurs, la verdure agit comme un cadre soulignant un tableau. Sa présence valorise l'objet architectural. En effet, les acteurs attribuent de nombreuses vertus à la nature qu'ils idéalisent par le fait d'avoir un jardin (Bathi et *al.*, 2009), comme étant un cadre de vie sain, ou encore permettant un ressourcement physique et psychique (Hitchings, 2010).

La densité ressentie influe elle aussi fortement sur le jugement. Les acteurs sont moins sensibles à la densité bâtie ou de population qu'au degré de promiscuité qu'ils ressentent lors de la perception. Pendant ce moment, ce qu'ils veulent savoir, c'est s'ils vont vivre ou non avec leurs voisins, s'ils les entendront au quotidien ou non. Ainsi, la densité n'est presque reprochée qu'aux barres et tours. Ce sont des « cages à lapins » ou des « cages à poules », etc., où l'on vit « les uns sur les autres ». Les acteurs expliquent majoritairement ce ressenti par deux facteurs : tout d'abord, la promiscuité serait due à la mauvaise qualité de construction de ces « bâtiments des années 1960 » et le fait que les cloisons soient fines comme du papier, ainsi qu'à leur conception « à la chaîne » qui ne tient pas compte des différences de chacun. De plus, la qualité du voisinage imaginé joue un rôle important dans la construction de ce ressenti : dans le type 1, les acteurs imaginent des couples de personnes âgées, dans le type 5 des familles modèles, donc autant de populations ne faisant pas de bruit, tandis que dans les barres et les tours, ils croient entendre des familles se disputer, des enfants hurler dans les cages d'escaliers, etc.

Dans les autres formes de logement collectif, ce problème n'est peu ou pas évoqué. Les immeubles anciens – tout comme les neufs – ne semblent pas être concernés par ces problèmes liés aux qualités de conception, de construction ou encore de voisinage. Ce changement de perception peut se comprendre par la déshumanisation ressentie face à l'architecture des barres et des tours et le côté « humain » reconnu aux autres. En effet, dans les premiers cas, les façades ne permettent pas de lire la distribution intérieure, de situer les différents appartements ou les différentes pièces. L'architecture est perçue comme froide et monotone : elle ne permet pas aux acteurs de se raconter une histoire sur la vie intérieure qui s'y déroule. Il ne reste que la monumentalité, c'est-à-dire le gigantisme de ces objets, à interpréter. Les acteurs ne perçoivent donc qu'un entassement de cellules, un empilement de « boîtes à sardines » où ils sont littéralement écrasés par les autres. En revanche, dans les seconds cas, les façades semblent parler aux acteurs. Elles leur permettent d'imaginer où sont les pièces de vie et les chambres, comment s'imbriquent les différents appartements, etc.

« - Benjamin. Ben là, c'est des cellules (type 6). Tu préfères laquelle toi ? En plus, on ne sait même pas qui va où. Tandis que là (type 5), on imagine qu'il y a un appartement de chaque côté. Là, c'est les chambres ou autre. Et derrière le balcon, ben le salon, ça semble logique, non ? »

Enfin un troisième critère participe à l'opération de jugement. Le bâtiment considéré est-il unique ou fait-il partie d'un tout homogène ? Lors des entretiens, suites aux questions des acteurs, lorsque nous avons affirmé que les barres étaient seules elles ont bénéficié d'un meilleur jugement que lorsque nous les avons situées dans un quartier composé d'autres barres. De même, lorsque les acteurs scrutent les photographies des autres types, ils aiment savoir « qu'il y a des bâtiments qui ont l'air du même genre à côté, mais quand même différents ». La variété et la cohérence – et non l'éclectisme – du contexte participe à la modération du jugement. Certains rejettent l'idée d'une maison individuelle qu'ils imaginent se répéter dans de nombreux lotissements mais aiment tout de même une maison en particulier, etc. Il s'agit, pour la forme urbaine, de faire partie d'un tout et de s'en démarquer sans devenir marginale ; c'est-à-dire d'exister en se différenciant mais tout en prenant soin de rester dans la norme (cf. Chap. 3).

1.1.2. Y être ou ne pas y être

L'environnement immédiat n'est pas l'unique critère permettant à l'acteur de moduler son jugement. Ainsi certains ont affirmé : « Mais là encore, tout est relatif. Vous me mettriez cette barre face à la mer, là je pense que je ne dirais pas non... ». À Nice, certains immeubles du boulevard des Anglais sont similaires aux barres des grands ensembles et la qualité de leur emplacement les rend singulièrement attractifs. Cela serait aussi le cas d'une barre en face du lac Léman à Genève ou plus généralement face à un paysage remarquable et enviable (cf. photographie 14 et 15 *infra*.)



Photographie 14 : Des barres au bord de la mer. La station balnéaire de la Grande Motte (Jean Balladur Arch., 1965)



Photographie 15 : Des barres au milieu de la montagne. La station de ski de Flaine (Marcel Breuer Arch., 1968)

En fonction de leur environnement, toutes les barres ne se valent pas. Le cas parisien fournit une seconde illustration de ce phénomène. Comment se fait-il qu'il y ait dans le prestigieux 16^e arrondissement des barres attrayantes ? Que deux barres presque identiques, l'une à Paris et l'autre à Villeneuve-la Garenne n'aient pas la même réception (Léger, 2012) ? Comment se fait-il qu'au cœur de Lyon, près de la gare de la Part-Dieu, des barres deviennent désirables ? Si elles sont, en apparence, les mêmes que celles des grands ensembles de l'agglomération nancéienne, elles ne présentent pas les mêmes avantages. Dans les cas parisiens et lyonnais, un marché de l'immobilier tendu rendra les acteurs plus indulgents sur l'apparence – c'est par exemple le cas de Sophie et Benjamin qui ont préféré vivre à proximité du centre dans une barre que dans la périphérie dans un immeuble neuf. Les effets de contexte peuvent même procurer à un bâtiment

jugé « moche » une image positive comme c'est le cas des immeubles du boulevard Suchet à Paris. Dans ce dernier cas, les acteurs ne regardent plus la qualité architecturale mais la qualité de l'espace offert par l'architecture et par sa localisation.

L'influence de la qualité du contexte peut se comprendre par le fait que chaque logement est associé à un mode de vie. Ainsi, le logement collectif est lié au mode de vie urbain. Les désavantages de ce type de logement – et notamment la promiscuité plus importante que dans l'individuel – sont acceptés par les acteurs si en contrepartie ils trouvent une proximité avec les équipements, les services, les commerces, leurs lieux de travail et de loisir, des transports en commun, etc. Les immeubles bien situés et offrant tous ces services seront mieux jugés que ceux qui sont perçus comme étant enclavés et loin de tout – les barres et tours des grands ensembles. L'acteur est plus tolérant vis-à-vis des formes urbaines lorsque ces dernières proposent des compensations à leurs défauts perçus. Il est donc aisé de comprendre pourquoi les barres et les tours des grands ensembles, qui imposent de vivre collectivement sans pour autant bénéficier des avantages de la densité, sont rejetées par les acteurs.

Ce mode de raisonnement se retrouve aussi dans l'appréciation du logement individuel. Ainsi, une maison située à proximité d'une voie rapide et bruyante perd de son attrait puisque le bruit produit empêche les acteurs de profiter des avantages qu'elle est censée offrir et risque de porter atteinte à leur idéal de vie dans la nature (Maumi, 2008). Ces derniers vont aussi s'attacher à défendre leurs biens face à l'arrivée d'éléments qu'ils ne souhaitent pas avoir dans leur voisinage – comme une centrale nucléaire, une ligne à grande vitesse. Dans un milieu dense, le « syndrome NIMBY¹ » peut aussi limiter, voire empêcher, les opérateurs de mener leurs politiques de développement, comme le montre Mickael Dear (1992) dans son étude du cas de la ville de New-York :

¹ NIMBY : *Not In My BackYard*, « pas dans mon arrière-cour ». Ce terme est utilisé pour décrire la peur de nuisance des résidents à un projet local d'intérêt général (autoroute, décharge, centre d'accueil pour les sans-abris, salle de shoot, etc.).

« Neighborhoods and political leaders are fighting with increased fervor to prevent unpopular projects from being sited in on their communities. It's always hard to find places for jails, drug treatment centers, boarder babies, halfway houses, highways and sanitation truck garbages, incinerators, and homeless shelters. But the NIMBY (not-in-my-backyard) syndrome now makes it almost impossible to built or locate vital facilities that the city needs to function. ²» (Dear, 1992, p. 288)

1.1.3. Produire l'intégration urbaine

Comme le montre la profusion d'articles proposant des modèles pour surmonter et dépasser le syndrome NIMBY, les opérateurs de la ville sont bien conscients des enjeux de la qualité de l'intégration de leurs réalisations et ils s'en servent comme levier afin d'assurer leur succès. À Nancy, par exemple, le quartier du Haut-du-Lièvre est en pleine requalification. Outre le fait qu'il ait changé de nom, le nouveau quartier est pensé comme plus « urbain » : il sera mieux relié au reste de la ville grâce à la mise en service d'un trolleybus à haut rendement en site propre, il bénéficiera de nouveaux équipements et sa zone commerciale sera revalorisée. Aussi, les opérateurs espèrent attirer les promoteurs et de nouvelles constructions aux statuts, formes et gabarits variés.

En fait, le but de cette opération est de fabriquer un mode de vie urbain dans cet ancien quartier ayant la réputation d'être une sulfureuse cité-dortoir. Pour cela, les opérateurs de la ville sur-valorisent certains lieux à travers des procédés de repérage et de mise en scène de l'espace et ils en « annulent » d'autres par des « dispositifs d'évitement » (Raymond, 1991b). Le grand ensemble est absorbé par la résidentialisation et les bâtiments les moins transformés sont camouflés par la nouvelle gestion des circulations. Ces dernières sont toutes dirigées vers les nouveaux espaces publics produits, vers des grands parcs dessinés par

² Trad. : Les quartiers et leurs responsables politiques se battent de plus en plus pour éviter que des projets impopulaires ne soient implantés dans leurs communautés. C'est toujours difficile de devoir trouver un endroit où planter des prisons, des centres pour drogués, pour enfants malades ou abandonnés, des centres de réinsertion, des autoroutes ou des centres de retrait des déchets, des incinérateurs et des abris pour les sans abris. Mais le syndrome NIMBY (pas-dans-mon-jardin) fait qu'il est aujourd'hui presque impossible de construire ou d'implanter les équipements locaux vitaux dont la ville a besoin pour fonctionner.

l'architecte-jardinier Alexandre Chemetoff voulant créer une ville dans la forêt et valorisants.

Dans ce quartier, l'aménagement urbain a été produit avant l'arrivée de la ville. Cela signifie qu'avant que les promoteurs et investisseurs n'aient construits les bâtiments escomptés par le plan d'urbanisme, les opérateurs de la ville avaient fait réaliser les parcs, les routes, les trottoirs, fait installer l'éclairage public, les bancs, les abris bus, etc. Ce type d'opération de production de l'urbain est particulièrement significatif de ce que N. Semmoud nomme « l'urbanisme du vide » :

« "L'urbanisme du vide", particulièrement dans son action de qualification des espaces publics, apparaît aussi comme une stratégie des acteurs institutionnels pour attirer les promoteurs immobiliers. En valorisant les espaces publics, les acteurs institutionnels espèrent préparer le terrain aux promoteurs immobiliers et ainsi, faire face à leur frilosité à investir dans des lieux disqualifiés. Dans cette optique, de nouveaux espaces publics sont aménagés selon une conception virtuelle des édifices attendus. On assiste alors à une inversion de la démarche, qui consiste à aménager les espaces publics avant la réalisation des édifices, du reste hypothétique, et qui peut donner lieu à des traductions caricaturales [...] » (Semmoud, 2007, p. 75)

Produire un contexte pour valoriser des formes est aujourd'hui une action courante et même légitime pour les opérateurs de la ville, comme l'explique l'architecte Jean-Philippe Vassal à propos de sa démarche (Druot et al., 2007) face aux barres et aux tours des grands ensembles :

« - Jean-Philippe Vassal. On pourrait dire que c'est le style international [à propos des tours et des barres] qui, me semble-t-il, reste aujourd'hui pertinent si ce n'est qu'il ne devrait pas faire abstraction de ce qui existe déjà et qui est à côté. C'est à dire là il y a une sorte de relation fine entre un bâtiment de style international et un contexte existant qui doit être privilégié, qui doit être travaillé. Peut être que dans le style international on a considéré que l'on pouvait venir, enlever ce qui était déjà là et mettre autre chose à la place. Donc ce que je trouve d'intéressant précisément c'est de récupérer cette

architecture simple, économe, rationnelle, efficace et très généreuse et en même temps de la superposer, ou l'ajouter à une existant qui peut être la banlieue, la ville XVIII^e, XIX^e, etc. ... »

Ancrer l'architecture aux lieux, lier les espaces, tel sont les objectifs de cette nouvelle manière de produire l'urbain en opposition avec la table rase moderne. Il s'agit de retrouver l'esprit de la ville, de stimuler ou de créer un « génie du lieu », de l'identité, en s'attachant au « déjà là » et à ses particularités. En arrière plan de cette démarche se trouve l'image fantasmée de la ville moyenâgeuse et de la vie des quartiers d'antan, où chacun vivait en cohésion avec la communauté tout en pouvant affirmer son individualité.

1.2 Effet de contexte : l'espace-temps

1.2.1. Le poids du contexte spatial

Le grand ensemble est une forme urbaine générique que l'on retrouve dans différents contextes sur tous les continents. Dans de nombreux cas, c'est une forme qui s'est imposée suite à l'industrialisation du bâtiment et pour répondre à un besoin important suite à une forte croissance urbaine et à une lutte contre les logements insalubres. C'est aussi une forme qui est associée à l'intervention de l'État et dans bien des cas à la planification urbaine. Les logements produits dans les grands ensembles n'ont pas tous le même statut. Ainsi, par exemple, on parlera davantage de logement public en Corée – logement de petite taille bénéficiant d'une aide à la pierre ou construit par l'ONCL³ (Gelézeau, 2004). Ces logements ne sont pas tous locatifs, comme par exemple à Santiago du Chili où l'État s'est concentré sur l'accession à la propriété des plus démunis (Sabatini et Salcedo, 2007).

« High-rise is a unique phenomenon. The high-rise estate from the 1960s and the early 1970s, with which this book is concerned, are the list uniform, the most dominating, the most direct and the most visible of post war urban planning across Europe. High-rise housing, both slab buildings and tower

³ Office National Coréen du Logement

*blocks, is the most uniform and international European housing type ever built.*⁴» (Wasseberg et al., 2004, p. 265)

La forme du grand ensemble est née en Europe (Turkington et al., 2004) et les premiers pays à l'avoir expérimenté sont la Suède, qui a proposé des projets de construction massifs et basés sur les principes des CIAM dès 1928 (Borgegård et Kemeny, 2004) et le Danemark qui met en place une politique urbaine très fortement volontariste dès 1939 (Vestergaard, 2004). Elle s'est ensuite propagée de manière non uniforme sur le continent en fonction des contextes – l'on construit encore des grands ensembles dans les pays de l'Est dans les années 1990 tandis que le premier pays à arrêter de les construire est la Grande Bretagne, en 1968, suite à un explosion dans une barre.

Ces barres et ces tours n'ont pas été reçues partout de la même façon et, par exemple, elles semblent mieux acceptées en Europe du Sud, notamment en Italie où le logement collectif est plus ancré dans les modes d'habiter (Cremaschi, 2004).

« The main difference between countries across Europe, and closely reflected in the volume of construction, is whether they view their high-rise stock as problematic or not. Here, a clear geographical distinction can be drawn. Northern and western European countries have developed a negative critique of high-rise housing living and estates, compared with the southern Europe where such housing is experienced as conventional. In the eastern European countries, high-rise is experienced as a 'normal' form of housing, but is increasingly problematic - especially in its technical quality. For these countries, the low level of housing construction since independence has provided little test of consumer preference for high-rise livings but this will surely come.⁵ » (Wasseberg et al., 2004, p. 274)

⁴ Trad. : Les grands ensembles sont un cas unique. Construits par les États des années 1960 jusque dans les années 1970, années que cet ouvrage étudie, sont les témoins les plus uniformes, dominants, francs et directs de la planification urbaine européenne de l'Après-Guerre. Les grands ensembles, composés de tours et de barres, sont le style européen le plus uniforme et le plus international jamais connus.

⁵ Trad. : La principale différence entre les pays d'Europe, et qui apparaît clairement dans cet ouvrage, est le fait qu'il voient leurs grands ensembles comme problématiques ou non. Ici, une division géographique claire peut être dessinée. Les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest ont développé une critique négative de la qualité de vie dans les grands ensembles par rapport aux pays du Sud de l'Europe où ils sont vécus comme normaux. Dans les pays de l'Est, ils sont perçus comme des formes normales de logement mais ils posent de plus en plus problème -

Dans de nombreux pays européens, les grands ensembles posent les mêmes questions. Mais dans certains, notamment dans les pays les plus pauvres, ils continuent de bénéficier d'une image positive. Pour F. Wasseberg, cela s'expliquerait par le fait que les grands ensembles sont toujours au-dessus de la moyenne de l'offre de logement et qu'avec le développement économique de ces pays, leur situation devrait rapidement évoluer.

Dans d'autres contextes encore plus lointains, en Asie, les grands ensembles bénéficient d'une bonne image dans la population. Il est intéressant de noter que dans des mégalo-poles où la question du logement insalubre et même du bidonville est encore d'actualité, comme à Mumbai, le grand ensemble représente toujours l'utopie d'un monde plus égalitaire et est habité par les classes moyennes et supérieures (Urban, 2011). Dans d'autres cas, comme à Séoul (Gelézeau, 2004), Singapour (Philips, 2000) ou Shanghai (Urban, 2011), les grands ensembles sont mieux intégrés dans l'urbain et acceptés par la population malgré le fait qu'ils soient situés dans des économies développées. Dans ces cas, cette acceptation peut se comprendre par le fait que dans ces villes, les immeubles de grande hauteur sont la norme et que la densité bâtie est y très importante, contrairement à de nombreux exemples européens où les grands ensembles sont peu denses et ont été construits dans des zones faiblement urbanisées.

Ces cas évoquent des situations où les grands ensembles sont l'initiative de l'État et reste du logement collectif. Un détour par l'Amérique Latine montre qu'il existe, notamment à Santiago du Chili, des grands ensembles dont la construction a été insufflée par l'État mais qui sont aujourd'hui privés (Sabatini et Salcedo, 2007). La comparaison de leur évolution avec celle des réalisations à Mumbai est intéressante et montre que, malgré un contexte économique similaire, *i.e.* une population assez pauvre, le statut d'occupation peut avoir une grande influence : à Santiago, l'on observe une ségrégation sociale importante dans laquelle le logement de masse joue un effet pervers. En effet, ces logements ont été principalement construits dans les communes du sud de l'agglomération de

notamment à cause de leurs défauts techniques. Dans ces pays, le faible niveau de construction depuis l'indépendance a peut-être permis aux consommateurs d'exprimer leurs préférences, mais cela ne serait tarder.

Santiago et très peu dans celles du nord. Ce qui a conduit les premières à s'appauvrir – les habitants étant trop pauvres pour payer une taxe d'habitation – et les secondes à s'enrichir. Aujourd'hui, les communes du sud s'enfoncent dans la pauvreté car elles ne peuvent rivaliser avec les communes du Nord qui offrent de multiples équipements à leurs habitants (Salcedo et Torres, 2004). En Slovénie, la privatisation a eu les mêmes conséquences même si les effets de la ségrégation sociale sont moins prégnants dans l'espace et qu'aujourd'hui les grands ensembles souffrent, dans ce pays, d'une mauvaise image à l'instar de ceux de l'Europe de l'Ouest (Andrews et Mali, 2004).

Dans de nombreux pays, et notamment aux USA – « the US has always been anti-high-rise ⁶» – (Urban, 2011, p. 19), les grands ensembles sont décriés par les opérateurs de la ville – même si il en existe, notamment dans le sud de Manhattan et à Brooklyn à New-York par exemples – et de nombreuses opérations de démolition sont mises en place. Dans l'ensemble des pays où l'on détruit des barres et des tours, ces opérations sont menées pour résoudre des questions sociales et répondre à des problèmes posés par des concentrations de pauvreté, ethniques, religieuses, etc. D'autres pays, comme le Japon (Mikan, 2011), commencent à envisager un autre avenir à ces formes et à mettre en place des processus de transformation.

Une constante ressort tout de même de cette rapide comparaison internationale : dans tous les cas, ce qui fait débat, c'est l'adaptation de la forme à son contexte. Il semble que dans les cas où elle est perçue comme « bonne » et / ou ayant un rôle à jouer elle soit bien acceptée, tandis que dans les cas où elle est jugée « mauvaise » et / ou étant obsolète, elle soit décriée.

1.2.2. La peur du futur

Avec l'avènement de la modernité et de ses déclinaisons contemporaines – modernité tardive entre autre, le temps dépasse l'espace : la technique tient ses promesses et délivre le monde des contraintes du temps. Les machines produisent selon cadences toujours plus rapides. Les moyens de transport

⁶ Trad : Les USA ont toujours été contre les grands ensembles.

réduisent les distances. La société, émancipée du temps, bouleverse ses structures temporelles traditionnelles et la temporalité y apparaît comme « un temps linéaire à l'avenir ouvert (...) l'évolution historique n'est plus conçue comme un cours se dirigeant vers un but indéterminé, son issue est incertaine » (Rosa, 2010, p. 19). Nous sommes dans le monde de tous les possibles. D'autres chercheurs, comme Robert Castel (2009) ou Ulrich Beck (1999) partagent ce point de vue et montrent à quel point le devenir des individus est à réécrire continuellement. Le schéma de vie idéalisé qui prend forme vers la fin des années 1970 – formation, carrière professionnelle puis retraite – et basé sur l'utopie d'une société libérée du besoin et d'un individu protégé des aléas de l'existence (Rosanvallon, 1995) est aujourd'hui obsolète. Les parents ont peur pour l'avenir de leurs enfants ; voire même ils s'inquiètent pour leur propre futur. Les plans de carrière sont de moins en moins continus et les acteurs sont de plus en plus obligés de se reconvertir pour faire face aux changements incessants de leur environnement (Castel, 2009).

Dans ce monde incertain, où l'enjeu est l'adaptation constante des acteurs à l'environnement, l'avenir fait peur. Déjà en 2006, 76% des Français craignent que la situation de leurs enfants ne soit inférieure à celle qui est maintenant la leur (Castel, 2009). En 2010, une enquête réalisée par l'institut TNS Sofres (2010) pour le journal *Pèlerin* montre que 65% des Français – et plus particulièrement les plus âgés – estiment que le niveau de vie des générations actuelles sera moins bon que celui des générations précédentes et que près d'un Français sur deux est concerné ou préoccupé par la pauvreté. Les acteurs qui se sentent les plus pauvres sont plus particulièrement les jeunes, les chômeurs, les parents isolés, les employés et enfin les ouvriers ; tandis que ceux qui ont le plus peur de « tomber dans la pauvreté » sont les jeunes adultes qui ont des difficultés à trouver un emploi stable et qui sont confrontés à l'arrivée de nouvelles charges – arrivée d'enfant, crédit immobilier, etc. Une autre enquête, réalisée par le CSA (2012) pour les *Échos*, confirme ces tendances et souligne le fait que ce sentiment est fort dans la classe d'âge 25-34 ans qui est confronté à la multiplication du provisoire et qui considère pour plus d'un tiers d'entre eux que leur situation est difficile.

Dans ce contexte où le futur est source d'anxiété, notamment à cause de l'évolution du climat socio-économique, les acteurs cherchent des refuges. Le logement, originellement abri face aux agressions du monde extérieur, retrouve progressivement ce rôle : les acteurs veulent majoritairement en acquérir un afin de se mettre à l'abri, de se protéger face au futur. Mais la propriété de son logement est davantage qu'une assurance pour le présent ou le futur proche. Il est aussi dans l'imaginaire des acteurs une « réserve », une forme de capitalisation pour se protéger face au futur. « - Mathieu. Je pourrais toujours vendre ma maison au cas où... ça coûte cher les maisons de retraites. Ou sinon, ça fera toujours ça à léguer aux enfants. » La propriété est aussi perçue par les acteurs comme un moyen d'assurer l'avenir de leurs enfants :

« - Philippe. Vous, vous n'aurez pas tout ce qu'on a eu. Le travail assuré, les CDI... C'est pour ça que je... mes enfants s'en sortent, mais à trente ans ils ne sont toujours pas fixés... c'est pour ça aussi que je suis content d'avoir investi, comme ça ils vont pouvoir s'en sortir »

Enfin, être propriétaire de son logement, et plus particulièrement d'une maison individuelle, c'est aussi avoir l'accès à des espaces et à des temps sur lesquels les acteurs peuvent être maîtres, où ils peuvent faire ce qu'ils veulent. C'est accéder à la stabilité, à la routine, au confort du quotidien (Giddens, 2005) ; et peut-être leur dernière possibilité de contrôle de leur environnement dans un monde en perpétuel bouleversement.

1.3 Effet de position: l'influence de l'identité

1.3.1. De multiples points de vues ?

Les opérateurs de la ville cherchent à multiplier et à diversifier les situations urbaines pour les valoriser et les rendre attrayantes aux yeux des acteurs. Elles sont conçues comme étant une réponse à une société réputée individualiste et aux aspirations des acteurs.

Dès la naissance de la société moderne, l'individualisation liée à l'urbanisation est un thème de réflexion majeur. Par exemple, chez Ferdinand Tönnies, l'urbanisation est le passage d'une communauté basée sur les liens du sang à une société basée sur des liens électifs et l'association. La communauté ancestrale disparaît au profit du groupe d'intérêt, où chaque membre est choisi. E. Durkheim, basant sa thèse sur la division du travail, oppose la solidarité mécanique des communautés rurales à la solidarité organique. La société devient contractuelle : les individus sont liés les uns aux autres et en prennent conscience. Ainsi la société devient un « acte », une prise en conscience des individus (Durkheim, 2005, p. 598). G. Simmel conçoit lui aussi la société comme le produit d'interactions humaines (Dortier, 2007) et conçoit la vie dans les métropoles comme intellectualité et individualisation (Simmel, 2004a).

Pour John Durrschmidt (2000), G. Simmel et son interprétation de la métropole moderne en tant que dualisme entre culture objective et culture individuelle est précurseur des thèses de l'individualisation contemporaines étant donné que « urbanization can certainly be regarded as an integral part of it, if not the driving force behind it ⁷ » (p. 8). De nos jours, la question de l'individualisation de la société est toujours en débat. Mais ce dernier se concentre sur la nature et les modalités de cette individualisation. Par exemple, R. Castel (2009) considère que devenir individu est aujourd'hui un véritable défi dans un monde de plus en plus incertain. P. Rosanvallon (1995) considère que les mécanismes de solidarité sont rompus et que l'individu est désormais livré à lui-même. D'autres, comme U. Beck (1999) montrent que les acteurs tendent à devenir de plus en plus réflexifs dans un monde où ils se sentent de plus en plus en insécurité. L'individualisation moderne est opposée aux sociétés ancestrales ainsi qu'aux communautés traditionnelles et produit leur éclatement :

« L'individu intégré dans la communauté traditionnelle, tout en se vivant concrètement comme un individu particulier, ne se posait pas de problèmes identitaires tels que nous les entendons aujourd'hui. La montée des identités

⁷ Trad. : L'urbanisation peut certainement en être considérée comme une part intégrante, si ce n'est pas comme étant sa force conductrice.

provient justement de la déstructuration des communautés, provoquée par l'individualisation de la société. » (Kaufmann, 2004, p. 17)

Les résultats du questionnaire montrent la diversité des effets de situation et corroborent le concept de l'individualisation. En effet, en fonction des vécus, des différentes formes de capital, des identités et des trajectoires, chaque acteur possède son jugement propre mais ce dernier n'est pas original. Il est une réinterprétation de la pensée dominante.

Mais comment les acteurs peuvent-ils exprimer, pour une grande majorité, des choix similaires, tout en constatant qu'ils sont individualisés ? Les théories de l'individualisation permettent de dépasser ce problème. Pour aucun des auteurs, la prégnance moderne de l'individu n'est due à la disparition de la société mais davantage à sa transformation. Par exemple, chez U. Beck (1999), c'est l'apparition du risque qui va pousser les sociétés à se transformer : avec le risque, les sociétés s'imposent dans les consciences en se contractualisant. L'individu est tenu de s'inscrire dans un système assurantiel dont le but est de mutualiser les risques – Etat social, assurances obligatoires, etc.

L'enjeu principal devient donc la question de la capacité d'intégration en son sein des individus. C'est à travers les actes des acteurs et leurs appréciations que la société contemporaine fait sentir son influence. Respectent-ils le contrat ? Ce dernier pose de nouveaux problèmes identitaires aux individus dans la mesure où il les oblige à se situer et à prendre conscience de leurs choix pour faire partie, ou non, d'un ensemble. Or, et de nombreuses enquêtes le montrent (Raymond et *al.*, 2001 ; Warner, 1963), le logement est un puissant vecteur d'identité et d'identification. Le choix d'un type ou d'un autre participe donc à l'intégration des acteurs dans la ville ; et *a fortiori* dans la société. Ainsi, lors des entretiens, ceux qui se revendiquent comme étant les plus originaux affirment préférer le type 8 (le château d'eau) tandis que ceux qui se jugent plus « normaux » s'orientent vers les types les plus classiques et discrets, comme le pavillon du type 2.

1.3.2. La constitution de deux groupes

Dans le chapitre précédent, trois contextes types ont été identifiés : un premier, constitué des quartiers de barres et de tours, c'est-à-dire les grands ensembles, un second, construit autour de la maison individuelle, et un troisième, à partir des immeubles collectifs et de la vie en milieu dense. Seuls les deux derniers contextes sont jugés valables par les acteurs et le premier est rejeté. Nous allons maintenant nous intéresser aux deux groupes acceptés et chercher à savoir si l'on peut caractériser les acteurs qui les constituent. Ont-ils des points communs ? Quelles sont leurs divergences ? Pourquoi rejettent-ils tous les mêmes formes urbaines mais ne souhaitent-ils pas les mêmes ? Pour essayer de répondre à ces questions, nous avons croisé les réponses de la question 49 « Pour quel type de bâtiment déménageriez-vous ? » — en regroupant les types individuels en un groupe, les pavillonnaires, et les collectifs dans un autre, les citadins — aux variables permettant de les caractériser en terme d'âge, de niveau d'étude, etc. (Tableau 5 *infra*). Nous n'avons retenu que des variables les plus significatives pour notre étude. Ainsi, le sexe n'est pas pris en compte car il n'est que peu significatif dans ce cas. Il n'y a pas de question liée aux enfants dans le questionnaire passé ce qui constitue ici un manque.

En dressant le portrait de ces deux groupes, il apparaît que les pavillonnaires sont en grande majorité des propriétaires et que les autres statuts d'occupation du logement sont sous-représentés. C'est un mode d'habiter qui est associé à la campagne comme le montre la surreprésentation de répondants affirmant y vivre, alors que dans de nombreux cas, on peut estimer qu'ils vivent plutôt dans le périurbain. Ceux qui aspirent à un mode de vie citadin sont principalement propriétaires ou locataires et l'on observe une surreprésentation des seconds.

Questions et réponses		GROUPE 1 : les Pavillonnaires			GROUPE 2 : les Citadins		
		Nombre	%	Résidus	Nombre	%	Résidus
Statut	Propriétaires	289	58,6%	+1,33	110	45,3%	-1,89
	Locataires	179	36,3%	-1,05	110	45,3%	+1,49
	Autres	25	5,1%	-1,26	23	9,5%	+1,80
Lieu de résidence	Ville	220	44,9%	-2,10	159	65,4%	+2,98
	Périphérie	132	26,9%	+0,87	51	21%	-1,24
	Campagne	138	28,2%	+2,22	33	13,6%	-3,15
Situation professionnelle	Artisans, etc.	22	4,5%	-	10	4,1%	-
	Employé	121	24,5%	-	52	21,4%	-
	Ouvrier	92	18,5%	-	41	16,9%	-
	Prof. Moy.	99	20,1%	-	50	20,6%	-
	Prof. Sup.	56	11,4%	-	37	15,2%	-
	Chômeur	49	9,9%	-	24	9,9%	-
	Retraité	55	11,2%	-	29	11,9%	-
Revenus	+ 5000 €	32	6,5%	-	16	6,6%	-
	2500 – 5000 €	121	24,5%	-	77	31,7%	-
	1500 – 2500 €	189	38,3%	-	86	35,4%	-
	1000 – 1500 €	108	21,9%	-	47	19,3%	-
	- 1000 €	43	8,7%	-	17	7%	-
Niveau d'étude	Bac +8	36	7,3%	-1,14	29	11,9%	1,63
	Bac +5	97	19,7%	-0,92	62	25,5%	1,31
	Bac +3	81	16,4%	-0,37	45	18,5%	0,53
	Bac +2	91	18,5%	0,95	32	13,2%	-1,35
	Bac	94	19,1%	0,30	42	17,3%	-0,43
	BEP, CAP	72	14,6%	1,32	20	8,2%	-1,88
	BEPC	10	2%	-0,02	5	2,1%	0,02
	Sans diplôme	12	2,4%	-0,38	8	3,3%	0,54
Âge	Moins 25 ans	54	11%	-0,56	33	13,6%	0,80
	25-40 ans	178	36,1%	-0,01	88	36,2%	0,02
	41-64 ans	235	47,7%	0,99	94	38,7%	-1,40
	Plus 65 ans	26	5,3%	-1,69	28	11,5%	2,41
Situation familiale	Célibataire	96	19,5%	-1,73	75	30,9%	2,47
	En couple	344	69,8%	+1,29	135	55,6%	-1,84
	Divorcé(e)	42	8,5%	-0,23	23	9,5%	0,33
	Veuf(ve)	11	2,2%	-0,82	10	4,1%	1,16

Tableau 5 : Distribution socio-culturelle et résidentielle des deux groupes « Pavillonnaires » et « Citadins ».

Situations professionnelles et niveaux de salaire ne permettent pas de caractériser les groupes : ils sont représentés d'une manière similaire dans les deux groupes. Par contre, le niveau d'étude est corrélé à l'appartenance à un groupe. Les citadins sont davantage des hauts-diplômés que les pavillonnaires : les personnes ayant le plus haut niveau d'étude – c'est-à-dire ayant au moins un niveau baccalauréat +3 – y sont surreprésentées. Cela correspond à l'image de la ville foyer culturel, haut lieu intellectuel et détaché du travail matériel. Le groupe des pavillonnaires présente quant-à-lui une surreprésentation des acteurs ayant un niveau d'étude moyen. Ces niveaux correspondent à de nombreux diplômes professionnalisant comme le CAP ou le BEP ou encore les DEUG et BTS. Enfin, les personnes ayant le niveau d'éducation le moins élevé se tournent principalement vers la ville : c'est là que se trouvent les emplois mais aussi la majorité des logements sociaux.

Le groupe des pavillonnaires est surtout constitué de couples, âgés entre vingt cinq et soixante quatre ans. Les citadins sont eux plus souvent des jeunes ou des retraités et nombreux sont célibataires, divorcés ou encore veufs. Dans la ville, les ménages monoparentaux ou de célibataires sont surreprésentés même si le couple traditionnel reste le modèle dominant. Dans tous ces cas, l'arrivée d'enfants dans le foyer marque une rupture dans la trajectoire résidentielle. Lors des entretiens, nous avons relevé diverses stratégies s'adaptant à cette élargissement du foyer :

- certains quittent la ville pour la campagne ou déménagent vers une banlieue pour trouver davantage de surface, de calme et de sécurité ;
- au contraire, d'autres déménagent vers une ville pour se rapprocher des écoles, des transports en commun, ou encore des lieux de culture et de loisirs.

1.3.3. Deux groupes basés sur différentes densités urbaines

Morphologiquement, la différence entre l'habitat élu par les acteurs des deux groupes peut se comprendre à l'aide de la notion de densité. Aux pavillonnaires qui souhaitent un mode de vie plus calme au contact de la nature, correspond un

habitat peu dense, et aux urbains qui prônent un mode de vie plus tourné vers l'effervescence du mouvement et de la culture correspond un habitat dense.

Questions et réponses			Pavillonnaires			Citadins		
			Nombre	%	Résidus	Nombre	%	Résidus
Q. 38 Voisins	1	Ennuis	118	12,8%	+1,89	30	8,2%	-2,70
	2	Amical	205	41,6%	-0,82	119	49%	+1,16
	3	Sécurité	117	23,4%	-1,79	89	36,6%	+2,54
	4	Ambiance	133	27%	-0,76	79	32,5%	+1,08
Q. 39 Environnement	5	Jardin	304	61,7%	+0,74	174	53,9%	-1,05
	6	Services	155	31,4%	-0,56	87	35,8%	+0,79
	7	Écoles	148	30%	+1,84	42	17,3%	-2,62
	8	Transports	258	52%	-1,04	153	63%	+1,49
	9	Loisirs	123	24,9%	-1,85	94	38,7%	+2,64
Q.40 « Prolongements du logis »	10	Parking	114	23,1%	-1,78	87	35,8%	+2,53
	11	Garage	310	62,9%	+2,48	92	37,9%	-3,54
	12	Jardin	383	77,7%	+1,30	152	62,7%	-1,85
Q. 48 Pourquoi déménager	13	Plus grand	224	45,4%	+0,71	95	39,1%	-1,01
	14	Plus petit	25	5,1%	-2,65	38	15,6%	+3,77
	15	Plus chic	79	16%	1,03	26	10%	-1,47
	16	Quartier	91	18,5%	-1,13	62	25,5%	1,62
	17	Revenus	148	30%	+0,50	64	26,3%	-0,72
	18	Famille	100	20,3%	1,23	32	13,2%	-1,75

Tableau 6 : Distribution des préférences des groupes « Pavillonnaires » et « Citadins ». Ne figurent dans ce tableau que les résultats significatifs pour cette partie et qui reflètent les divergences entre les deux groupes.

Le tableau 6 (*supra.*) montre les dynamiques qui sous-tendent chacun de ces projets. Les pavillonnaires sont davantage à la recherche d'un environnement calme (1) pour y élever leurs enfants (5 ;7 ;18). Les souhaits de déménagement montrent que l'appartenance à ce groupe est une étape pour certains et que des personnes ayant eu une famille et dont les enfants sont partis – des jeunes retraités (cf. tableau 3), cherchent à déménager en ville dans des logements plus adaptés à leur nouveau foyer (14). Comme les autres citadins, ils attendent de leur logement de nombreuses facilités : une bonne desserte par les transports en commun (8), la proximité des loisirs (9) ou encore la jouissance d'une place de parking privée (10). Pour eux, vivre en ville permet de profiter des bienfaits de la vie en communauté : ils souhaitent davantage multiplier les rencontres et

apprécient le sentiment de sécurité que l'interconnaissance leur procure (2,3,4). Dans ces deux cas, et comme le montrent les changements d'attentes en fonction de l'âge et de la composition des ménages, le raisonnement des acteurs est de nature réflexive : ils jugent les formes urbaines par rapport à leurs attentes en terme de mode de vie.

La représentation idéal-typique de la trajectoire résidentielle que se brossent les acteurs apparaît lors de la confrontation des tableaux 5 et 6. Nous avons retrouvé cette idéalisation dans de nombreux entretiens et sous différentes formes : les acteurs les plus âgés l'on présenté comme le récit d'une vie réussie (Françoise et Antoine) tandis que les plus jeunes en rêvent (Sophie et Benjamin ; Djellah). Elle se déroule en quatre grandes étapes symboliques (Lévy, 2001) :

- des études en ville ;
- un début de carrière en ville ;
- un déménagement vers la périphérie qui a lieu à l'occasion d'une promotion, d'augmentation des revenus et/ou élargissement de la famille (17 ;18). Ce changement de quartier est conçu par une large majorité comme étant le signe d'une réussite de trajectoire résidentielle (15) ;
- puis, en prévision de la dépendance et du grand âge, apparaît une volonté d'un retour vers la ville face à la dépendance, ou de retour dans une région d'origine ou encore de rapprochement vers les enfants et petits-enfants.

Au fil des âges de la vie, l'appartenance à un groupe ou à un autre est relative. Cette dernière évolue constamment en fonction des besoins et des aspirations des individus. La principale différence entre le groupe des pavillonnaires et le groupe des citadins est que le premier est plus concentré sur le développement du foyer, sur la famille, ce qui nécessite un espace individualisé et donc peu dense ; tandis que le second se concentre sur l'individu, élargi au couple selon les cas, ce qui implique un espace dense dans lequel les interactions peuvent se multiplier. Ce constat reprend les dialectiques ville / campagne et individu / foyer que nous avons rencontré lors de la mise en avant de la multiplicité des points de vue des acteurs et de leurs interprétations à l'aide des analyses d'E. Durkheim, F. Tonnies, G. Simmel ou encore de Jean-Claude Kaufmann.

1.4. Effets de position : être habitant de la ville, en être opérateur ou commentateur

1.4.1. Des jugements plus ou moins réflexifs selon la position

À la question initiale « Que pensez-vous des barres et tours de logements ? » Deux opérateurs de la ville (Mr. Suyot et Mme. Anbout) ont répondu : « En tant que ? Citoyen ou... [opérateur] ? Parce que, dans les deux cas, ce n'est pas exactement la même chose ». Le fait d'être un opérateur de la ville influencerait donc le jugement des acteurs.

Tout au long des entretiens, nous avons pu constater cette différence de jugement de l'espace entre les acteurs et les opérateurs. Lorsque les premiers ont un propos plus centré sur eux même : « J'aime les pavillons de ce genre, c'est idéal pour fonder une famille [étudiant en biologie] » ; les seconds réfléchissent par rapport à une vision d'ensemble : « Ce pavillon incarne le cauchemar de l'architecture, la construction individuelle destructrice de l'urbanité, du lien humain [étudiant en architecture]. » Les opérateurs de la ville contextualisent eux aussi leurs réflexions : aucun n'a parlé des grands ensembles sans rappeler pourquoi ils ont été construits ni sans évoquer l'histoire de leur évolution. Ils parlent des formes urbaines au passé pour les justifier, au présent pour les critiquer, et énoncent leurs actions au futur. Elles relèvent d'un espace conçu (Lefebvre 2000). Les actes des opérateurs répondent à des idéaux. Ils sont légitimés par des idéologies (Boudon, 1986) comme celles de la mixité sociale, urbaine et fonctionnelle, du développement durable, etc. Comme le martèle Mme Certal, conseiller auprès de la DGALN, les politiques urbaines sont des transcriptions « de visions de la société ». Ce sont elles qui motivent les projets comme celui du Grand Paris, du PNRU⁸, de la mise en place du Sillon Lorrain, etc. Lorsqu'ils parlent de l'espace urbain, les opérateurs décentrent leur jugement, ils ne s'expriment pas en leur nom propre mais « au nom de ».

Les commentateurs de la ville – les médias – possèdent eux aussi leur propre mode de jugement. Leurs propos – créant l'événement (Champagne, 1990), ou

⁸ PNRU : Programme National pour la Rénovation Urbaine

plutôt révélant et activant des connivences entre les acteurs (Rouquette, 2003), ou encore filtrant la réalité (Torre et Lefranc, 2006) – participent à la construction du jugement des acteurs, à l’instar de la littérature et des arts (Merlin, 1998). Ils ne s’expriment pas en tant qu’habitants mais en tant qu’observateurs de la société. Ils peuvent aussi défendre des visions lorsqu’ils sont « engagés ». Dans ce second cas, leur statut est proche de celui des opérateurs de la ville puisqu’ils défendent eux aussi des projets. Ils peuvent encore jouer le rôle d’évaluateurs de l’action des opérateurs de la ville lorsqu’ils mesurent les écarts entre les annonces des politiques et les réalisations réelles. Pour cela, ils confrontent les textes de lois et les déclarations à des enquêtes journalistiques de terrain. D’autres fois, ils dénoncent ou vantent certaines situations, et c’est en ce sens qu’ils créent l’événement. Par exemple, l’article *La beurette de banlieue devenue chef d’orchestre* (20-06-2011) raconte à tous le parcours – jugé exemplaire – d’une jeune femme issue de l’immigration et dirigeant aujourd’hui plusieurs orchestres symphoniques prestigieux. Sans cet article, aurait-on connu la situation spécifique de cette femme ? Tout comme les opérateurs, les commentateurs ont un jugement non-réflexif. Ils ne se prennent pas eux mêmes pour objet de leur pensée. Ils souhaitent davantage analyser et comprendre les diverses situations qui, à leurs yeux, reflètent la société et son évolution.

1.4.2. Différentes consciences esthétiques

Si les opérateurs et commentateurs de la ville ne jugent pas les formes urbaines par rapport à eux-mêmes, par rapport à quoi le font-ils ? Nous avons vu précédemment qu’ils agissent sous couvert des idéologies et qu’ils construisent leurs réflexions à partir de propositions explicites. Cela signifie qu’ils possèdent une conscience discursive, c’est-à-dire qu’ils sont capables d’exprimer verbalement les mécanismes cognitifs qui les ont conduit à développer leurs pensées (Giddens, 2005). Par exemple, c’est ce qu’ils font lorsqu’ils recontextualisent les grands ensembles dans l’histoire. Il est clair que dans leur cas, l’esthétique architecturale n’est pas pure au sens kantien du terme (Kant, 2008). En effet, s’ils perçoivent les choses selon leurs déterminations spatiales et temporelles, leur perception n’est pas conceptualisée ; et ce que jugent les

opérateurs et commentateurs, ce ne sont pas des possibilités pures issues du plaisir des sens mais bien l'estimation de possibilités réelles (*Ibid.*). Leur vision esthétique est « réalisée » (Bourdieu, 1966) dans le sens où elle est construite et résulte de l'acquisition de savoirs spécifiques dus aux positions des opérateurs ou des commentateurs. Le fait que la perception esthétique de l'espace est le fruit d'une construction n'est ni caché ni réfuté par les opérateurs et ils en sont conscients. Cela diffère du goût pour l'art moderne que l'élite se figure comme lui étant « naturel » (*Ibid.*). Contrairement à cette dernière, les opérateurs et commentateurs de la ville mettent en avant la richesse et la complexité de leur savoir en multipliant les références et en utilisant un discours savant. Le but de cette construction de la perception de l'espace est de légitimer leurs actions auprès des habitants. Elle devient une marque de compétence, de professionnalisme. L'espace perçu des opérateurs et des commentateurs est donc bien un espace conçu, au sens Lefebvrien du terme : il est pensé, rationalisé (Lefebvre, 2000). Enfin, pour ces derniers, les habitants « penseraient mal ». Leur rôle serait alors de les « éduquer » afin de transformer leur vision des grands ensembles pour la rendre plus juste. Pour cela, ils mettent en place des « storytelling » (Vazquez, 2006) à travers lesquelles ils racontent la ville – ou la vision qu'ils veulent en donner. Les opérations de marketing urbain, comme « Le Plateau de Haye sur la place » ou le conte du Haut-du-Lièvre nommé *Le lièvre, le castor et les 3 Christophe* (Massé et al., 2010) à Nancy sont des exemples parmi d'autres de la diversité des processus éducatifs mis en place.

Il faut dire que, contrairement aux opérateurs de la ville, les acteurs ne s'encombrent que rarement de références culturelles pour juger les grands ensembles : moins de deux pour cent des répondants au questionnaire ont contextualisé les tours et les barres dans l'histoire de la ville ou dans les dynamiques urbaines actuelles. Lors des entretiens, un peu plus d'un tiers des personnes ou des couples interrogés (6 sur 18 : Ahmed ; Catherine et Philippe ; Mathieu ; Sophie et Benjamin ; Charlotte et Patrick ; Aude) ont rappelé le contexte de production des barres et des tours des grands ensembles. Trois l'ont fait parce qu'ils y ont vécu à un moment de leur trajectoire résidentielle et un quatrième parce que son grand père y a vécu. Dans ces quatre cas, des savoirs –

souvent des boîtes noires (Barthes 2009a) – sont convoqués pour appuyer le jugement : « Comme tout le monde le sait, ce sont des immeubles des années 1960 qui ont été mal construits ». Dans ces cas, le savoir vient appuyer leurs constats et procure une légitimité à leurs propos. Dans cette construction du discours, les acteurs savent à double titre : tout d’abord, ils en ont personnellement fait l’expérience et ensuite ils estiment que ce qu’ils avancent est « prouvé », ressenti qui est appuyé par les discours et pratiques de la rénovation urbaines qui s’attachent à métamorphoser radicalement les barres et les tours. Seuls deux répondants ont eut ce que P. Bourdieu (2007, p. 566) nommerait une culture bourgeoise : il leur paraissait tout naturel de replacer les bâtiments dans leur contexte historique et culturel avant de les juger négativement comme étant le fruit « de la société de masse ». Le premier est un jeune retraité, ancien reporter pour la télévision publique (Philippe), la seconde est ingénieure de recherche dans le domaine du développement durable (Aude).

Dans le cas des jugements positifs, sept pour cent des répondants expliquent leur jugement en convoquant des références culturelles : « maison art nouveau », « immeuble haussmannien », etc. Les références culturelles positives relatives à ces types semblent avoir davantage pénétré le grand public que celles des autres formes urbaines, ce qui peut se comprendre par la multiplication des processus de patrimonialisation et de mise en valeur du patrimoine ancien dans les villes. Ces références marquent aussi l’affiliation des formes considérées comme faisant partie de la culture bourgeoise.

Lors des entretiens, nombreux sont ceux qui essaieront, avec plus ou moins de succès, de replacer les bâtiments qui les attirent dans un courant stylistique ou de les lier à une époque. Cette tendance montre que les acteurs cherchent à affilier leur jugement à la culture dominante, comme si cette affiliation allait conforter, voire justifier, leurs goûts. Elle nous apprend aussi que les acteurs savent percevoir les traces de cette culture sans même en maîtriser les nuances. Ils basent leurs jugements sur des propositions implicites qu’ils ont intériorisées et qui ne leur apparaissent pas directement (Boudon, 1990). Ils ont alors un mode de raisonnement correspondant à ce que Anthony Giddens nomme une conscience

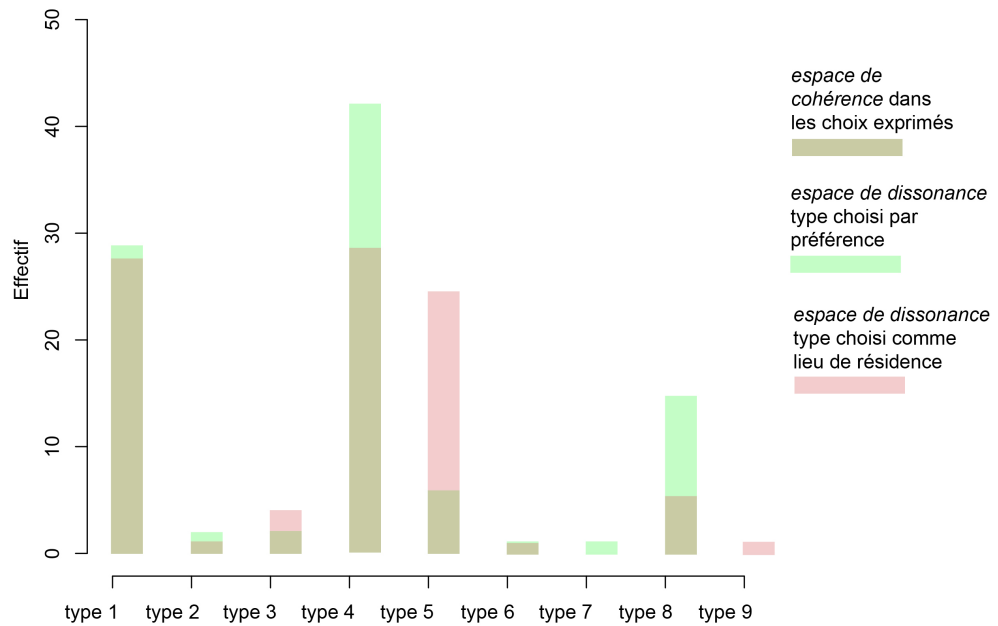
pratique, en opposition à la conscience discursive : l'acteur a du mal à « formuler de façon discursive ce qu'il "sait". » (2005). Cela ne signifie pas qu'il n'est pas conscient de posséder un savoir mais davantage qu'il ne sait pas expliquer d'où il le tient et sur quoi il est basé. Par exemple, Benjamin pense que tous les logements des barres sont comme celui de son grand père, mais il reconnaît qu'il n'en sait en réalité rien et qu'il s'imagine qu'il en est ainsi. D'ailleurs, à ses yeux, les médias et les discours des politiques corroborent son interprétation. Dans ce cas, Benjamin juge à travers son expérience et son imaginaire qu'il confronte avec les informations auxquelles il a accès. Il évoque un espace qui est vécu et non pas conçu (Lefebvre, 2000). Il confond tous les logements du même type, il est blasé, son rapport à la ville est intellectualisé (Simmel, 2004a). Sa perception esthétique est donc elle aussi « réalisée », au sens où elle n'est pas innée mais socialement construite par rapport à une culture dominante.

1.4.3. Différences du jugement entre les opérateurs et les acteurs : le cas des étudiants en architecture, sociologie et biologie

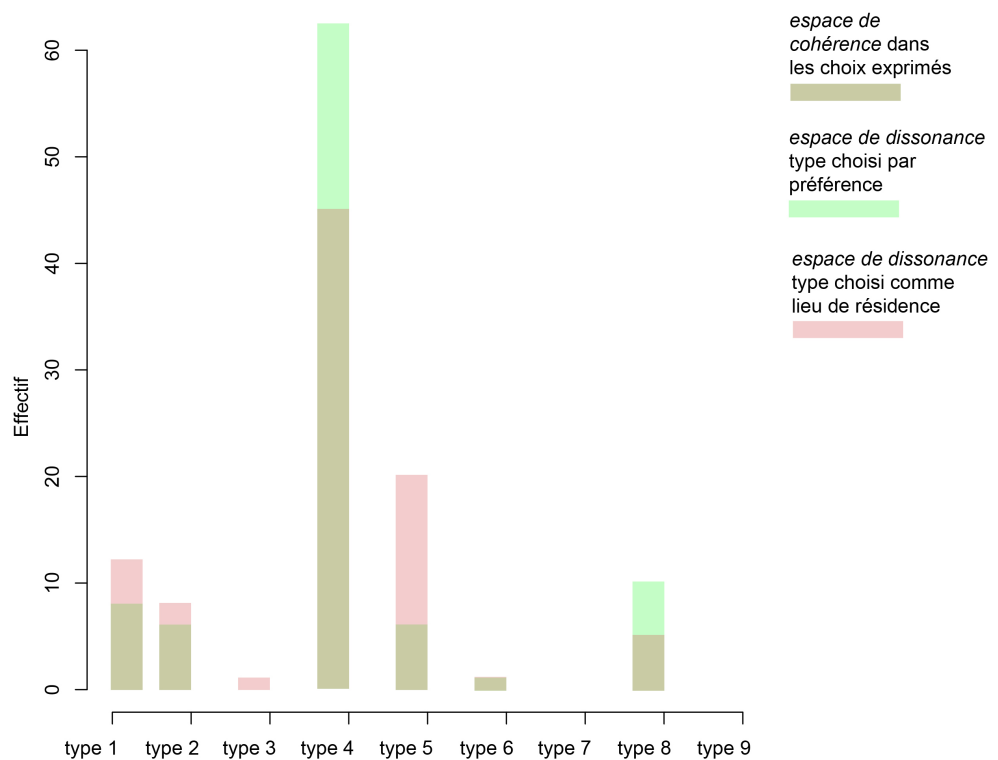
L'étude des résultats obtenus après la passation du questionnaire auprès d'un second échantillon – composé d'étudiants en fin de première année d'architecture, de sociologie et de biologie – permet de mieux comprendre ces effets de positions. Cette expérience s'inspire des conclusions des recherches de Robert Hershberger (1969) et de G. Rodriguez (2004) qui mettent en évidence à partir de photographies les différences de jugement entre architectes et habitants et consiste à mesurer l'influence de l'idéologie dominante dans le discours des opérateurs et des acteurs en étudiant ses diverses formulations.

Si l'on s'intéresse aux résultats des questions de goût (Q. 41 ; Q.42 ; Q.43) l'on s'aperçoit que les groupes d'étudiants en biologie et en sociologie permettent d'obtenir des résultats similaires à ceux de l'échantillon représentatif. Comme eux, ils préfèrent largement l'habitat individuel (types 2 et 4 ; 73% en biologie et 65% en sociologie) et rejettent majoritairement les barres et les tours associées aux grands ensembles (types 6, 7 et 9 ; 97% et 95%). Les étudiants en architecture ont, quant à eux, des réponses divergentes et le logement collectif prend le

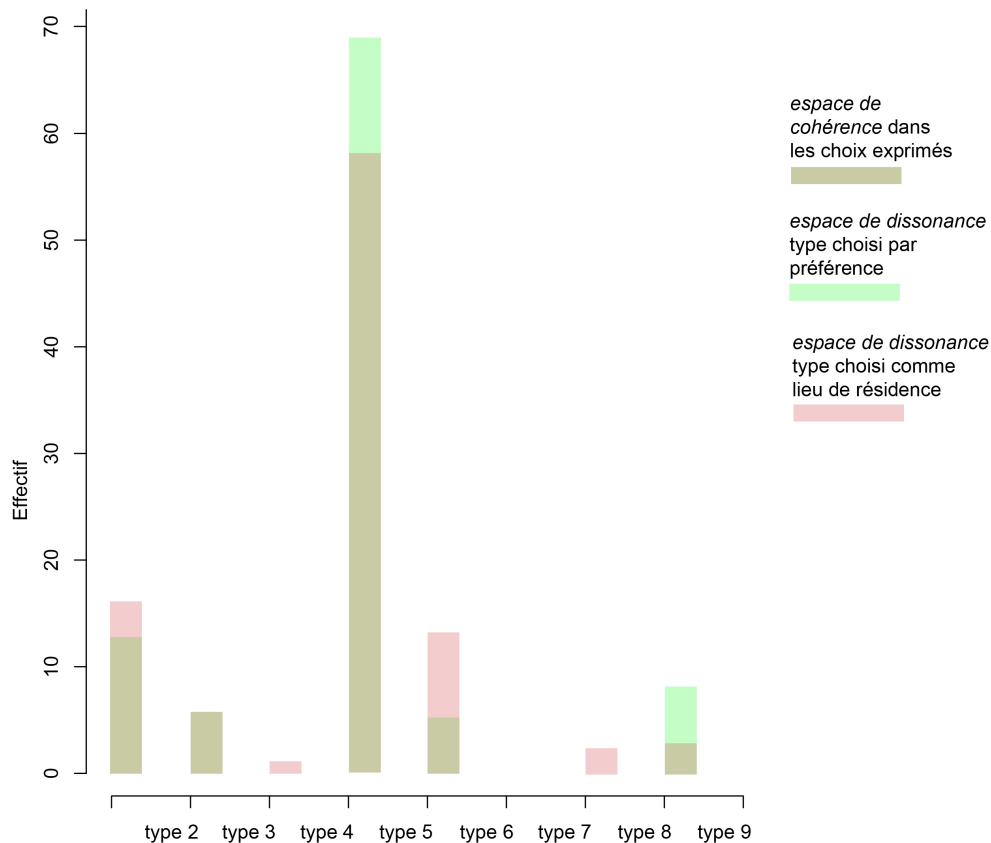
dessus sur l'individuel (types 1, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 ; 54% contre 46%) (cf. *infra*. Graphiques 2, 3, 4).



Graphique 2 : Cohérences et dissonances. Types « préférés » et « de résidence » des étudiants en architecture



Graphique 3 : Cohérences et dissonances. Types « préférés » et « de résidence » des étudiants en biologie



Graphique 4 : Cohérences et dissonances. Types « préférés » et « de résidence » des étudiants en sociologie

De tous les groupes, ce sont les seuls à ne pas préférer dans leur majorité la maison bourgeoise (type 4) : ils ne sont que 43% à l'avoir choisie, contre 65% et 66% en biologie et sociologie. Les déports se font principalement en faveur de l'immeuble haussmannien (type 1) et du château d'eau réhabilité (type 8). Le test du khi-deux montre d'ailleurs qu'ils sont largement surreprésentés dans le choix de ces deux types. Le cas du château d'eau est particulièrement significatif du raisonnement des architectes : ils sont tiraillés entre ce qu'ils jugent bon en matière d'architecture, ici la réhabilitation du bâtiment en logement, et leurs consciences d'habitants qui les incitent à vouloir vivre dans un autre type. Cette dissonance cognitive (Fisher, 1997) que vivent les étudiants en architecture s'expliquent par le conflit qu'ils se jouent entre leurs expériences personnelles – l'espace vécu – et leurs convictions qu'ils ont commencé à intérioriser lors de leur cursus – l'espace conçu. Ces tensions intérieures se révèlent aussi lorsque l'on

observe les déports importants de la maison bourgeoise en tant que type préféré vers l'immeuble neuf en tant que type où vivre.

En un peu moins d'un an, l'apprentissage des étudiants en architecture commence à les éloigner de la pensée des acteurs et leur jugement commence à ressembler à celui des opérateurs de la ville. Afin de mesurer le poids de l'apprentissage chez ces étudiants, le questionnaire a ensuite été soumis à un groupe d'étudiant en Master. Les résultats obtenus confirment le rôle de l'idéologie dans cette rupture. En effet, leurs choix se radicalisent et se focalisent sur le logement collectif : ils sont 58% à les trouver plus beaux (contre 54% en première année) et 73% à vouloir y vivre (contre 66%). Dans ce dernier groupe, seuls quelques bâtiments sont considérés – les types 1, 4, 5 et 8 – et se partagent la quasi totalité des suffrages ; tandis que dans les groupes d'étudiants en biologie ou sociologie presque chaque type, mis à part ceux honnis correspondant aux grands ensembles, sont élus par quelques uns. Ces constats rappellent singulièrement les travaux de Monique Eleb et Jean-Louis Violeau (2004) sur le savant et le populaire en architecture ainsi que les conclusions de l'enquête de J.M. Léger sur les logements des années 1980-1990 (1997).

À travers ces résultats, il apparaît que l'interprétation de l'espace résulte d'un processus d'acculturation. Ce dernier se manifeste principalement par le détachement des opérateurs envers l'individuel pour le collectif, et ce, au nom d'une urbanité sacralisée basée sur la vie en communauté. Cette idéologie est extrapolée d'une représentation idéalisée de la vie dans la ville moyenâgeuse. Le mouvement « New urbanism » qui se réfère à ces villes européennes perdues est représentatif de cette idéologie :

« NEW URBANISM promotes the creation and restoration of diverse, walkable, compact, vibrant, mixed-use communities composed of the same components as conventional development, but assembled in a more integrated fashion, in the form of complete communities. These contain housing, work places, shops, entertainment, schools, parks, and civic facilities essential to the daily lives of

*the residents, all within easy walking distance of each other.*⁹» (Manifeste sur la page d'accueil du site internet du mouvement new urbanisme, consulté le 02-01-2013. URL : <http://www.newurbanism.org>)

2. Le jugement de l'espace

2.1 Un jugement idéal typique

2.1.1. Deux groupes pour-soi

Tout comme les acteurs choisissant le pavillon, ceux qui préfèrent l'immeuble collectif constituent un « groupe » : ils sont conscients, de part leur choix, de s'affilier à un mode de pensée, à une philosophie de vie, à une manière d'être. Pour J.-Y. Authier (2001), ces groupes constituant les quartiers sont même choisis avant le logement : dans leur recherche, les acteurs définissent un secteur, un endroit où s'installer, en fonction de leurs modes de vie et de leurs attentes et ensuite ils essaient de trouver un logement dans la zone délimitée en fonction des opportunités. Ainsi, les acteurs cherchent à emménager dans un quartier où les habitants leur ressemblent (Hedman et *al.*, 2011) et le choix d'un type plutôt qu'un autre est le fruit d'une revendication et d'une affiliation : « Comme je suis père de famille, le pavillon est... », « En tant qu'étudiant, vivre en ville... », « Pour un jeune couple c'est l'idéal... ». Le logement est donc support et passeur d'identité (Marchal, 2012).

Cette identité est sociale : l'individu s'identifie comme semblable aux autres membres du groupe qu'il rejoint, mais aussi comme différent des membres des autres groupes qu'il écarte, même si cela peut se faire dans certains cas malgré lui (Deschamps et Moliner, 2008). Si le choix d'un type s'effectue à travers des projets personnels, la qualité du voisinage permet aux acteurs de déterminer où ils pourront se réaliser. Le voisinage leur permet de se projeter dans le futur et d'avoir

⁹ Trad. : Le nouvel urbanisme promeut la création et la restauration de quartiers à usages mixtes, piétons, compacts, dynamiques et composés des mêmes éléments que dans les projets traditionnels, mais qui sont assemblés dans un tissu urbain plus intégré, formant des quartiers complets. On trouve dans ces derniers du logement, des espaces de travail, des magasins, des lieux de loisirs, des écoles, des parcs ainsi que les équipements publics essentiels à la vie quotidienne des résidents, qui sont tous accessibles à pied.

une image de leur avenir. Dans ce monde d'agrégation, l'autre joue un rôle primordial et permet aux acteurs de s'identifier :

« - Sophie. Dans ce lotissement, il n'y avait que des familles tranquilles, comme nous. Je me souviens qu'on se rendait des services : un jour j'allais à l'école avec un tel et le lendemain, c'était ma mère qui faisait le tour du quartier. Le week-end, on jouait avec les autres enfants. On avait tous le même âge, c'était que des jeunes couples avec enfants... »

Dans ce cas, le voisinage est perçu comme étant un entre-soi. Il forme une communauté ayant des intérêts communs et se traduisant par une mutualisation du quotidien – emmener les enfants à l'école, entretenir un jardin, etc. Ce regroupement est basé sur un partage de valeurs, comme ici l'éducation des enfants en plein air et la vertu de l'accession à la propriété. Les différents acteurs qui le composent ont conscience d'appartenir à un groupe et acceptent de se plier à ses règles pour en faire partie. L'emménagement dans une forme urbaine spécifique est alors le symbole d'un « ticket d'entrée » dans un « club » jalousement gardé par certains (Charmes, 2011).

Le choix électif d'une forme urbaine permet la formation de « groupes pour-soi ». Cette expression est inspirée de l'analyse de K. Marx (1977) de la lutte des classes. Pour ce dernier, il existe deux types de classes : les classes en-soi et les classes pour-soi. Les classes en-soi, ou classes virtuelles, sont constituées d'acteurs ayant des positions similaires dans le système de production et donc des conditions et des modes de vie semblables mais qui n'existent pas dans l'esprit des acteurs. Les classes pour-soi sont définies par des critères extra économiques. Il faut tout d'abord que les acteurs d'une même classe en-soi aient conscience de la similitude de leurs places dans le système de production, qu'ils se reconnaissent comme étant une communauté d'intérêts, et enfin qu'ils s'unissent pour défendre leurs intérêts. Contrairement aux classes en-soi, les classes pour-soi sont des classes possédant une conscience de classe.

Les remarques et comportements des acteurs vis-à-vis des formes urbaines montrent l'existence d'un code implicite, dit de « savoir-vivre », appliqué par les résidents. Leurs récits montrent aussi la mise en place de stratégies de défense

de cet entre-soi vis-à-vis de l'extérieur à l'aide de structures formelles, comme les associations de quartier, ou informelles, comme le commérage et l'inter-surveillance. Les critères de distinction entre classe en-soi et classe pour-soi de K. Marx sont utiles ici pour comprendre selon quelles dynamiques se forment les groupes. Mais nous ne sommes pas face à des classes sociales à proprement dire : le groupe des urbains et le groupe des pavillonnaires sont constitués d'acteurs hétéroclites, tant en terme de place dans le système de production, que de capital culturel ou de situation familiale. Nous pourrions aussi parler de groupes de statut à l'instar de Weber (1995) ou de Warner (1963) : les urbains et les pavillonnaires partagent des modes de vie, mettent en place des logiques de « communalisation » (Weber, 1995, p. 78) lorsqu'ils se distinguent et s'agrègent selon des liens électifs. Ici, le logement est un signe statuaire comme le sont le style vestimentaire, l'automobile, etc.

2.1.2. Deux groupes partageant un même idéaltype

Nous avons déjà montré précédemment que le groupe des citadins et que le groupe des périurbains s'acceptent l'un l'autre et se jugent réciproquement valables. Cette acceptation mutuelle de l'autre malgré la différence peut se comprendre par la nature de la société urbaine, qui est une société d'individus. Dans cette dernière, chacun se doit de s'affirmer et de vivre dans la forme urbaine qui correspond le mieux à son mode de vie. Or, les acteurs en attribuent une différente à chaque âge et à chaque situation familiale. Ils conçoivent qu'ils vont devoir déménager tout au long de leur vie et effectuer une trajectoire résidentielle. L'ensemble des types urbains peuvent devenir acceptables. Les moins valorisant le sont en tant qu'étape, en tant qu'adaptation plus ou moins momentanée des conditions de vie à une situation difficile mais provisoire. Mais tous les acteurs se doivent d'avoir un projet, qu'il soit en ville ou dans le périurbain, projet qui est bien souvent basé sur l'accession à la propriété et la constitution d'un patrimoine. Ne dit-on pas que la France est un pays de petits propriétaires ?

Tous les acteurs rencontrés lors des entretiens ont manifesté ce désir d'accession à la propriété. Cette dernière est associée à la réalisation de soi et de ses projets : « - Ahmed. Si j'avais une maison, j'aurais un local pour mon entreprise, de la place

pour bricoler » ou « - Benjamin. On compte vivre en maison pour prendre un chien ». Aux yeux des acteurs, toutes les stratégies – et la binarité logement individuel / logement collectif est bien souvent dépassée – semblent valables du moment qu’elles permettent la réalisation de leur auteur : « - Sophie. Nous, on a pris un immeuble moins beau. Mais on préfère avoir de la place, tandis que eux, ils préfèrent avoir le standing. C’est leur choix. » Les modèles des pavillonnaires et des citadins sont donc deux sous-types construits à partir d’un même idéal-type : l’affirmation de soi par le choix.

2.1.3. Un groupe antagoniste

Pour M. Weber (1995), la sociation entraîne une « fermeture » et une « discrimination ». Pour K. Marx, une classe ne peut prendre conscience de soi que par sa prise de conscience de son opposition à une classe antagoniste. Il affirme même que la conscience de classe passe par la conscience de la lutte des classes et non par la lutte des classes elle-même. Les deux groupes pour-soi que nous avons définis s’opposent à un troisième, constitué par les habitants des grands ensembles. Dans leurs discours, les acteurs s’opposent fréquemment à ces derniers : eux n’ont pas réalisé leur trajectoire résidentielle, ils sont « bloqués » dans ces quartiers de logements sociaux, ils n’ont pas choisi leur voisinage, etc. Les membres des deux groupes pour-soi considèrent que les habitants des grands ensembles, le groupe des honnis, ne partagent pas les mêmes valeurs de réalisation de soi : ils n’ont ni choisi leur logement ni élu leur voisinage. Autrement dit, ils ont transgressé la norme acceptée de tous d’un commun accord (Becker, 1985). Pour eux, les habitants des tours et des barres ne se sont pas installés dans ces quartiers par choix mais par dépit. Devoir vivre dans ces quartiers – alors que dans les autres l’emménagement est perçu comme choisi – est une marque d’échec dans une société de l’individu. Cet échec est socialement marqué deux fois au fer rouge. Une première fois à cause du statut fréquemment associé aux barres et tours, le logement social. En effet, pour 85% des français, les HLM représentent une « solution vers laquelle se tourner en cas de difficulté » (TNS, 2011) avant d’être « des lieux de vie comme les autres » (74%). Ils sont marqués une seconde fois, et sans doute plus puissamment, par

leur morphologie : aujourd'hui, les grands ensembles ne ressemblent pas aux « projets de ville à la campagne » – les éco-quartiers – contemporains et sont, aux yeux des acteurs, un concentré des défauts des deux groupes : on y trouve une forte densité ressentie sans les avantages de la ville ainsi qu'un isolement du dynamisme de la ville sans les avantages de la campagne.

Dans les années 1970, Jean Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) ont montré que proximité spatiale ne rime pas avec proximité sociale ainsi que les stratégies d'évitement et de distinctions mises en œuvre par chaque groupe habitant les grands ensembles. Il semble que leurs observations soient toujours valables et qu'aujourd'hui les distances sociales se soient symbolisées à travers une mise à distance de l'autre par l'espace en fonction de sa capacité à se réaliser.

2.1.4. Dans la ville, des « insiders » et des « outsiders »

Ahmed a affirmé avoir « raté le coche de l'accession à la propriété » et être aujourd'hui bloqué dans le logement social. Ce dernier « fait tout pour s'en sortir » et multiplie les petits boulots tout en nourrissant l'espoir de trouver un contrat indéterminé. Pourquoi souhaite-il un tel contrat ? Pour pouvoir quitter son H.L.M., accéder au marché du logement privé et *in fine* au pavillon. Il a conscience d'appartenir à un groupe, ironise sur le fait que toute sa famille vit dans le même quartier. Mais, contrairement aux membres des deux groupes précédents, il n'en tire pas de fierté. Même si, comme de nombreuses études le montrent, il se valorise en revendiquant son appartenance à ce groupe, notamment en vantant son esprit de solidarité, il sait que ce groupe est décrié et proscrit par les autres et cherche en même temps à s'en dissocier. Non, il n'est pas comme eux, il n'est pas un voyou... Ce troisième groupe, habitant les grands ensembles, a conscience d'exister par rapport aux deux autres (Avenel, 2007). Il entre directement en lutte contre eux, comme c'est le cas lors des émeutes urbaines, tandis que les urbains et pavillonnaires mettent en place des stratégies d'évitement. Les acteurs qui y appartiennent forment un groupe pour-soi mais existant par défaut. L'unité n'y existe que vue de l'extérieur et beaucoup de ses membres nourrissent le même rêve : partir pour accéder à la propriété d'un petit pavillon.

Ce troisième groupe pourrait être qualifié de groupe des *outsiders* par opposition à ceux qui auraient réalisé leur rêve, les *insiders*. Ils seraient les marginaux face aux établis, ceux qui n'auraient pas réussi à réaliser leur rêve. Ainsi, selon N. Elias dans les *Logiques de l'exclusion* (1997), ils seraient perçus comme « inférieurs » à ceux qui donnent l'illusion d'avoir réussi leurs trajectoires résidentielles. Aux stratégies de distinctions se joignent donc des stratégies d'évitement rendues nécessaires par la vie sociale et par le « potinage », les préjugés et les « on-dit ». D'ailleurs, lorsque les acteurs nuancent leurs propos relatifs aux barres et aux tours, ne disent-ils pas que ce ne sont que des jugements basés sur des rumeurs, des préjugés ? Véhiculer ces derniers est alors signe d'intégration et une solution permettant de se rendre acceptable aux yeux de tous. C'est une forme de sociation (Weber 1995) où les acteurs cherchent à se regrouper en fonction d'intérêts communs. À travers les mécanismes d'évitement mis en place, les *insiders* et *outsiders* sont en lutte pour la reconnaissance et la construction de leur identité, et cette lutte est permise par le fait qu'ils partagent un idéal commun.

2.2 Négocier la forme urbaine

2.2.1. Négocier l'idéal-type

L'hégémonie des réponses collectées montre que les acteurs partagent les mêmes croyances et qu'ils se les réapproprient individuellement. Si chaque acteur est confronté individuellement et de manière réflexive aux formes urbaines, tous partagent les mêmes opinions sur ces dernières. Ainsi, même si les points de vue se multiplient ils se ressemblent tous. Tous convergent vers ce que M. Halbwachs (2011b) nommerait un « modèle culturel orthodoxe », vers un modèle culturel dominant et étant le seul à être conforme aux idéologies d'un contexte. Ce modèle est un processus transcrivant des idéologies et est en évolution constante de manière à ce qu'il puisse inclure les significations, pratiques et valeurs qui s'opposent à lui (Hall, 2008b). Cette culture partagée de tous forme une grammaire permettant aux acteurs de construire leurs jugements en évaluant les qualités perçues sur les formes urbaines (Parsons, 1940).

Ce paradoxe entre croyance de masse et croyances individualisées peut se comprendre à l'aide du concept d'individuo-globalisme proposé par Raphaël Lioger (2009) lorsqu'il montre comment les groupuscules et groupes religieux se rejoignent dans une culture orthodoxe. Dans son analyse, il montre que des signes font sens sans avoir à être réfléchis. C'est le cas par exemple des produits dits « authentiques » qui ont envahi notre quotidien. Si ces derniers nous semblent communs aujourd'hui, dans les années 1980 ils auraient sans aucun doute dénoté et auraient été associés à une communauté new-age ou hippie (Lioger, 2012). L'individuo-globalisme, concept initialement construit pour comprendre la structuration contemporaine des religions, pourrait être transcrit presque mot à mot à notre cas :

« Dans ce mouvement global, les différences religieuses relèvent de moins en moins d'une question de dogme et de plus en plus d'une question de revendication politique, ou même tout simplement d'une question de style, comprenant l'habillement, l'alimentation, le désir de provoquer ou de se conformer, de se distinguer ou de suivre une mode. Ces esthétiques croyantes, étourdissant kaléidoscope en perpétuel renouvellement, en fonction des modes culturelles, des causes politiques, des positions sociales, des forces économiques en présence, des revendications identitaires, sont posées comme des décors bariolés, amovibles et substituables, mais presque toujours sur les mêmes planches, sur le même mythe fondamental que j'ai qualifié, faute de mieux, de l'expression un peu lourde d'individuo-globalisme ; tout simplement parce que, dans ce nouveau théâtre, est joué et rejoué inlassablement selon différents thèmes (comme des thèmes musicaux) et avec différents personnages occupants différents rôles, un même scénario qui oscille entre la quête de Soi et l'ouverture au Tout. » (Lioger, 2012, p. 8)

En effet, cette longue citation reprend l'ensemble des effets de position que nous avons évoqués jusqu'à présent dans notre étude du jugement réflexif de l'acteur. Elle va aussi plus loin en commençant à le mettre en scène à travers une mythologie qui est reconnue de tous et en suggérant que lorsque les formes urbaines deviennent décor du théâtre urbain, elles permettent aux acteurs d'avancer masqués dans l'espace social. Dans cet espace théâtralisé (Goffman,

2003), l'acteur est blasé grâce à ce modèle orthodoxe qui lui permet de se confronter facilement à son environnement grâce au cadre normatif qu'il constitue. Mais l'individuo-globalisme lui permet aussi d'avoir, dans un second temps, un raisonnement émotionnel lui permettant d'exister en tant qu'individu unique et d'affirmer avec conviction « Moi, je... ».

2.2.2 Un idéal-type – foyer

Les planches qui soutiennent le décor – l'idéal-type de la réalisation de soi à travers sa trajectoire résidentielle et ses déclinaisons – constituent une centralité ; c'est-à-dire un objectif à atteindre pour les acteurs. Elles sont comme le tronc d'un arbre qui va se ramifier au fur et à mesure de la progression de la perception de l'acteur. Une des premières ramifications majeures est celle du choix du type, individuel ou collectif ? Viennent ensuite s'ajouter tout une série de possibilités dialectiques – propre / sale, massif / humain, béton / nature, intimité / promiscuité – qui forment autant de curseurs permettant aux acteurs d'affiner leur jugement. L'idéal-type et sa complexification forment un foyer, un feu de camps qui attire et décide de l'intégration des individus dans la société (Halbwachs, 2011a). Autour de ce feu de camps, se trouvent des cercles concentriques – définis par le niveau d'instruction, la richesse et le niveau d'intégration par M. Halbwachs – qui permettent d'apprécier la qualité de l'intégration des individus.

Nous savons déjà que deux groupes pour-soi, les *insiders*, sont reconnus par ce modèle orthodoxe et qu'un troisième groupe, pour-soi par défaut, les *outsiders*, en est rejeté. Cela signifie que les deux premiers groupes se situent dans les premiers cercles autour du foyer tandis que le troisième est placé en dehors de son rayonnement. Dans l'ensemble de l'espace social ainsi défini, les acteurs placent les formes urbaines en fonction des résultats des « négociations », nourries par les dialectiques, qu'ils mènent avec elle. L'individuo-globalisme permet aux acteurs de personnaliser un jugement qu'ils partageront avec tous. (cf schéma 11 *infra*.)

OUTSIDERS

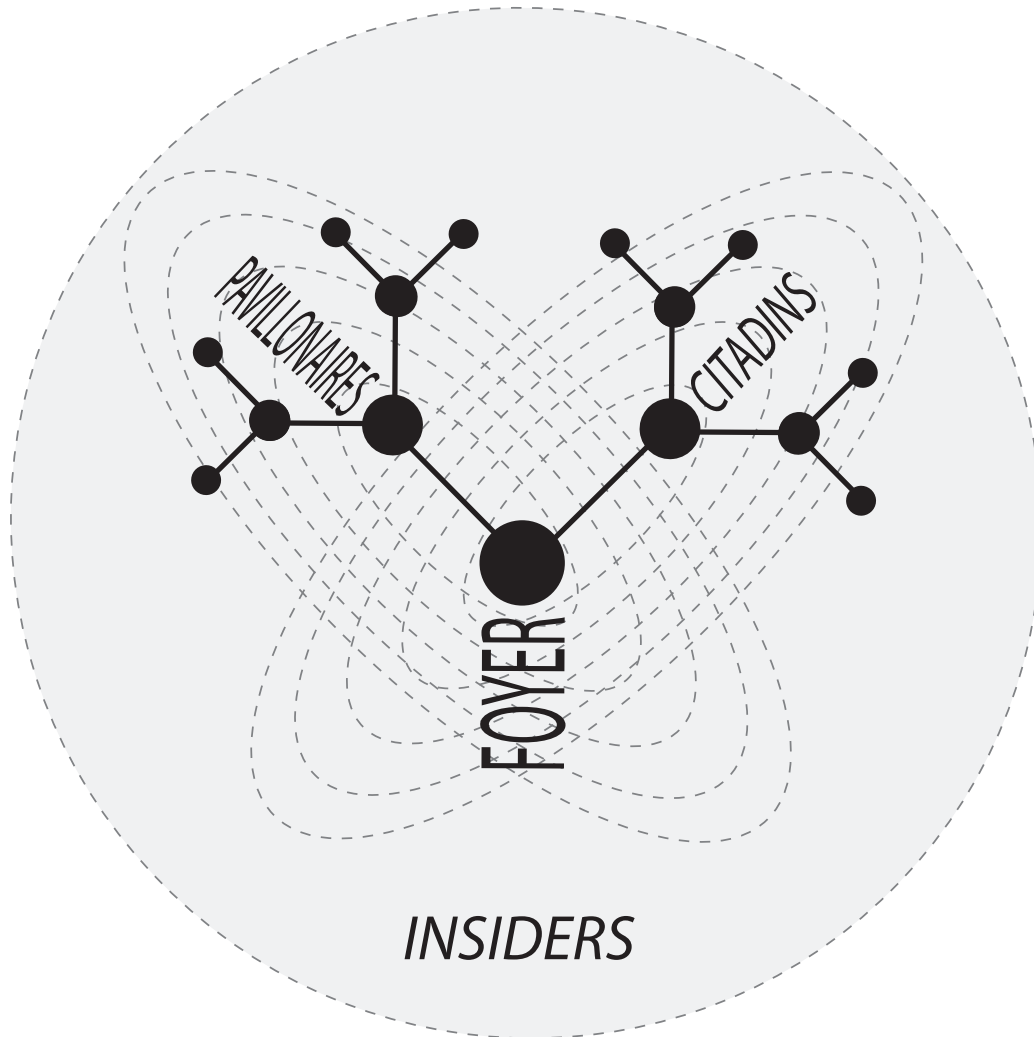


Schéma 11 : Transcription de la théorie du feu de camps (décrite ci-dessus) au cas spécifique du jugement réflexif et individuel-globalisé des formes urbaines par les acteurs

2.2.3. Négocier le sous-type

Lors du moment de perception, les acteurs mènent de front deux négociations leur permettant d'affiner ce schéma. La première est basée sur l'observation de la morphologie et à sa confrontation avec l'idéal-type tandis que la seconde est basée sur l'individualisation de l'orthodoxie dominante.

L'observation morphologique peut se décomposer en trois moments définis par des niveaux de la perception. Le premier est le plus large et correspond à l'environnement. L'objet architectural est mis en perspective et jugé par rapport à

son environnement, c'est l'effet de contexte. Mais si l'environnement est important dans le procès de la forme urbaine, il n'est pas primordial. Dans notre enquête, il n'est présenté sur aucune des photographies présentées aux acteurs. En son absence, ces derniers essayent de le reconstituer à partir des bribes qu'ils perçoivent aux premiers et arrières plans ou sur les cotés : « J'imagine que c'est dans un lotissement calme, vu la forme des haies. ». À l'instar du mécanisme de connotation de l'image mis en évidence par R. Barthes (1964a) à travers son étude des différentes interprétations du sweat-shirt en fonction des différents arrières plans, si l'environnement forme un fond à partir duquel les formes urbaines peuvent exister et être valorisées, il n'existe pas en tant que tel. En suivant Jean Paul Sartre (2012), il ne compte pas en tant qu'être mais en tant que néantisation :

« Lorsque j'entre dans un café, pour y chercher Pierre, il se fait une organisation synthétique de tous les objets du café en fond sur quoi Pierre est donné comme devant paraître. Et cette organisation du café en fond est une première néantisation. Chaque élément de la pièce, personne, table, chaise, tente de s'isoler, de s'enlever sur le fond constitué par la totalité des autres objets et retombe dans l'indifférenciation de ce fond, il se dilue dans ce fond. Car le fond est ce qui n'est vu que par surcroit, ce qui est l'objet d'une attention purement marginale. Ainsi cette néantisation première de toutes les formes, qui apparaissent et s'engloutissent dans l'équivalence d'un fond, est la condition nécessaire pour l'apparition de la forme principale, qui est ici la personne de Pierre. » (Sartre, 2012, p. 45)

L'environnement, incluant l'objet de la perception, forme ce que H. Lefebvre (2009) nomme un super objet ou ensemble signifiant. Les éléments majeurs de cet ensemble sont les morphènes. Les morphènes forment la seconde échelle mobilisable pour rendre compte du procès de perception. Ils correspondent aux objets signifiants et aux différentes typologies. Ce sont eux que l'on cherche à distinguer du fond et qui motivent la perception. Les chapitres suivants montreront aussi qu'ils sont le support des mythes qui permettent le jugement. Alors que l'environnement est négocié comme élément pouvant faciliter ou entraver l'usage, ce dernier est considéré en tant que potentiel : va-t-il permettre ou non à l'individu

de se réaliser ? Le morphène est jugé selon les dialectiques évoquées précédemment : est-il plutôt signe de confort ou d'inconfort ? D'intimité ou de promiscuité ? etc. La plus petite échelle de perception correspond aux sémantèmes. Ce sont des éléments signifiants, comme les lignes droites ou courbes, les portes ou encore les buissons. Tout comme l'environnement, les sémantèmes sont néantisés par le morphène. Ils jouent un rôle d'appui au jugement et ne sont plus pris en compte une fois qu'ils ont « parlé ». Ils peuvent participer à la composition de la façade – construite par symétrie, translation, sans règle géométrique apparente – et influent sur l'appréciation de sa qualité : ainsi elle peut être originale, monotone, gaie, etc. Les sémantèmes sont aussi des indices quant à la distribution intérieure du morphène : ainsi, des hautes fenêtres évoquent une grande hauteur sous plafond et sans doute une pièce de prestige. Ils jouent aussi un rôle dans la compréhension de l'environnement et du super objet en se faisant indices : c'est par exemple le cas de la grille devant la maison du type 4, qui est utilisée par de nombreux acteurs pour imaginer un contexte urbain dense, proche du centre ville.

La seconde négociation individualise l'orthodoxie dominante. Basée sur l'observation morphologique, elle permet aux acteurs de vivre leurs stratégies résidentielles et d'intégration dans la société. Nous avons relevé deux types principaux de stratégies d'individualisation de l'idéal-type. La première est davantage réflexive au projet identitaire et théâtralise la ville, et la seconde est basée sur une réflexivité matérielle.

Le premier type est une stratégie d'individualisation identitaire. C'est la plus complexe des deux puisqu'elle met en jeu l'identité des acteurs. L'objectif n'est pas de montrer comment les acteurs se construisent une identité à l'aide de la forme urbaine mais de comprendre comment ils se servent de ce concept pour s'exprimer et se revendiquer dans la société via l'architecture. L'objet « habitat » joue ici un rôle de passeur entre l'acteur et les autres. Il est compris comme médiateur du statut social de l'habitant et de son intégration dans la société. Ainsi, les acteurs préférant le type 8, le château d'eau réhabilité en logements, mettent en avant son originalité qu'ils associent à leur caractère où à leur manière d'être.

Les acteurs le choisissant se revendiquent comme étant différents, ils sont soit « artistes » soit ce sont des personnes voulant vivre selon un autre mode de vie que celui imposé par la société (Thomas et Claire). Pour eux, cette forme urbaine originale est le parfait reflet de leur projet de vie.

Ce désir de distinction se retrouve aussi chez les acteurs qui choisissent l'architecture dite de caractère : ils se revendiquent, quant-à-eux, comme étant différents, comme ayant du goût, ne se meublant pas chez « Ikéa-Fly-But-Gifi comme monsieur tout le monde ». L'architecture dite de caractère est ici vue comme une architecture ancienne. Le mobilier qui est associé est davantage issu de longues recherches chez les antiquaires que dans les galeries de design. Ces acteurs prétendant détendre le bon goût aiment dénicher des pépites – l'immeuble du type 3 en est potentiellement une – ou des bâtiments à rénover au fort potentiel. Ils ont des coups de foudre pour de vieilles bâtisses abandonnées ou en piteux états (comme Catherine et Philippe) ou rénovées récemment et situées dans des quartiers gentrifiés (Louis, Axelle). L'âge ou le niveau de revenu ne semblent pas entrer directement en ligne de compte pour caractériser ce groupe qui ressemblent aux « fans » ou « amateurs » des cultural studies américaines : les biens culturels ont à leurs yeux une part importante dans la définition de soi et de leurs expériences (Glevarec, 2008). En revanche, on peut noter qu'ils ont tous suivi des études assez longues et qu'ils travaillent dans des domaines proches de la culture ou dans les professions intellectuelles.

Face à ces visionnaires autoproclamés se trouve le groupe qu'ils nomment « des moutons ». La maison du type 2 en est pour eux représentative. S'ils ont un avis très critique sur cette maison, une grande majorité ne partage pas ce jugement et nombreux sont ceux qui l'apprécient pour sa discrétion et son caractère justement « moyen ». Ces acteurs sont généralement des actifs, ouvriers ou employés, qui cherchent avant tout à s'intégrer à la société, « à faire – à être ? – comme tout le monde ». Ils ont un rapport qui est davantage pratique que culturel à la forme et, pour eux, vivre dans un logement similaire à celui de leurs voisins ne signifie pas perdre de leur identité. Au contraire, ils aiment rappeler leurs spécificités en multipliant les détails et anecdotes qui les ont conduits à faire ce choix : ainsi,

Cécile a choisi un immeuble de promoteur à la campagne parce qu'elle y a trouvé un T4 lui permettant de s'adonner à sa passion, l'élevage de chats de race. Elle n'est pas comme tous les autres habitants de sa résidence qui, eux, y ont choisi un appartement pour être proche de leurs parents, pour pouvoir accueillir une famille recomposée, etc. Alors que les amateurs du bon goût ont tendance à s'afficher à travers l'exceptionnel, le raffinement, etc. Ce nouveau sous-groupe se distingue quant à lui par la primauté et l'attachement au quotidien et à son mode de vie. Dans ce cas, ce n'est pas la forme urbaine à proprement parler qui est originale mais l'usage qui en est fait ou encore les raisons qui les ont poussé à la choisir. Ce second type d'individualisation de l'idéal-type regroupe l'ensemble des stratégies d'adaptation du jugement et des choix effectués en fonction des possibilités des acteurs. Trivialement, ce type regroupe l'ensemble des stratégies mises au point par les acteurs pour compenser le manque de capital financier. La question de l'accession au type – et non pas uniquement à la propriété – est un sujet sensible, comme le montre le cas de Ahmed qui pense avoir raté le coche de l'accession à la propriété d'un pavillon individuel.

		T. 1	T. 2	T. 3	T. 4	T. 5	T. 6	T. 7	T. 8	T. 9
Plus de 5000€	Préfééré	8	1	0	37	0	0	0	4	0
	Vivre	7 (-1)	1	0	39 (+2)	2 (+2)	0	0	1 (-3)	0
<i>De 2500 à 5000€</i>	<i>Préfééré</i>	<i>41</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>145</i>	<i>12</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>20</i>	<i>0</i>
	<i>Vivre</i>	<i>42 (+1)</i>	<i>5 (+4)</i>	<i>2 (+1)</i>	<i>141 (-4)</i>	<i>16 (+4)</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>13 (-7)</i>	<i>0</i>
De 1500 à 2500€	Préfééré	54	7	0	206	15	0	0	19	0
	Vivre	50 (-4)	9 (+2)	1 (+1)	193 (-13)	31 (+16)	2 (+2)	1 (+1)	14 (-5)	0
<i>De 1000 à 1500€</i>	<i>Préfééré</i>	<i>27</i>	<i>7</i>	<i>0</i>	<i>106</i>	<i>10</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>17</i>	<i>0</i>
	<i>Vivre</i>	<i>29 (+2)</i>	<i>11 (+4)</i>	<i>1</i>	<i>100 (-6)</i>	<i>17</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>9</i>	<i>0</i>
Moins de 1000€	Préfééré	8	5	1	36	6	2	0	13	0
	Vivre	9 (+1)	9 (+4)	2 (+1)	31 (-5)	10 (+4)	2	0	8 (-5)	0

Tableau 7 : Distribution des types (T.) préférés et types des individus où vivre selon le niveau de salaire (entre parenthèse est indiqué la variation entre les deux résultats).

Face aux contraintes, les acteurs réagissent de différentes manières. Il y a tout d'abord ceux sont à l'aise et qui peuvent accéder à leur rêves. Comme le montre le tableau 7 ci-dessus, ce sont les seuls à être plus nombreux à vouloir vivre dedans qu'à la préférer. On note, en miroir, que dans trois cas sur quatre, la

variation que l'on observe entre le nombre de répondants préférant le type 4 et voulant y vivre est inverse à celle que l'on observe dans le cas du type 2. Le jeune couple formé par Anne et Charles explique ce phénomène : « La maison 4, c'est le top... mais je choisirai la maison 2, qui est plus dans nos moyens. » Ce tableau révèle aussi un afflux vers le type 5, l'immeuble récent. Plusieurs explications permettent de comprendre ce phénomène. Tout d'abord, comme le souligne Cécile, l'immobilier récent permet d'acquérir un bien à un prix inférieur à l'ancien grâce aux différents dispositifs mis en place par l'État pour favoriser le secteur du bâtiment (loi Scellier puis Duflot, frais de notaire réduits par exemple). Le parc neuf permet aussi de s'assurer des factures énergétiques et donc des charges et frais annexes. En outre de ces avantages de nature économique, cet immeuble rencontre du succès car il possède de grands balcons et un grand appartement « penthouse » sur le toit dont on peut faire le tour. Les acteurs y voient une tentative de synthèse entre l'habitat individuel et l'habitat collectif. L'aspect collectif individualisé convainc aussi un certain nombre d'acteurs pragmatiques qui se rendent bien compte que les bassins d'emploi sont dans les villes, qu'ils auront plus de chance d'y trouver un emploi ou qu'ils ont moins de trajet au quotidien en vivant à proximité du centre ; tout en pouvant profiter de nombreux services de proximité absents du monde pavillonnaire. Le choix de ce type de collectif est donc à leurs yeux un moindre mal, une tentative de conciliation entre ce qu'ils estiment pouvoir s'offrir grâce à leurs moyens, ce qu'ils souhaitent, et ce qu'ils trouvent pratique, c'est-à-dire adapté à leurs modes de vie.

2.3 Le paysage urbain ressenti

2.3.1. Un ressenti réflexif

« La ville est une réalité sociale d'ordre sensoriel et sensuel ; elle appartient au monde de l'expérience sociale, de l'éprouvé et du ressenti. » (Ledrut, 1976, p. 232)

Au fur et à mesure de notre recherche sur les différents mécanismes de perception du paysage urbain et de constitution de son appréciation il apparaît

qu'un outil majeur de la perception et du jugement est le ressenti réflexif : les acteurs éprouvent l'espace en s'y confrontant. Lorsque les acteurs jugent la forme urbaine, ils ne la jugent pas en elle-même mais à travers eux-mêmes : « un pavillon, c'est parfait pour une famille ». Cette mise à l'épreuve de l'espace se retrouve aussi lors des jugements négatifs : « Pas à échelle humaine, invivable », « trop monotone, ennuyant » où l'individu cherche à se dissocier des tours et des barres et place une frontière entre lui et la forme urbaine observée : « les barres et les tours ne me correspondent pas ».

L'expérience de la ville se vit comme une succession de frottements concentrés autour des acteurs. Les formes urbaines, qui matérialisent la ville, deviennent autant de supports identitaires (Marchal, 2012b). Elles permettent aux citoyens de se construire une identité plurielle basée sur de multiples ressources de sens. La perception des formes urbaines est ainsi réflexive à travers les représentations et les images de soi qu'elles renvoient aux acteurs. Face à ces rapports réflexifs à soi, H. Marchal place les rapports pratiques à soi pour rendre compte des tensions qui habitent l'espace de sens constitué par l'identité des citoyens (Marchal, 2009). Alors que les premiers comprennent l'image de soi, un engagement identitaire distancé et enfin des supports identitaires élus ou choisis, les seconds impliquent le sentiment de soi, un engagement identitaire total et enfin l'incorporation des supports identitaires. Les formes urbaines font partie des rapports réflexifs mais leur appréciation est tributaire des rapports pratiques. L'évolution du jugement en fonction de l'âge, de la situation familiale ou professionnelle le montre bien : dans l'opération de jugement, l'acteur s'engage totalement en fonction de son « projet de vie » ; ce dernier étant défini par des rapports pratiques. Ainsi, l'habiter peut devenir un rapport pratique à l'identité : l'objet dans lequel il prend corps s'intègre à l'identité jusqu'à finir par la constituer dans certains cas : « Cette maison, c'est toute ma vie. On y est depuis notre mariage... C'est moi qui ai fait les travaux... C'est là que les enfants ont grandi... pour rien au monde, je ne voudrai la quitter. » L'approche de la retraite et la baisse des revenus qui lui est liée, l'avancement dans l'âge et le risque de dépendance, le départ des enfants... constituent autant de déclencheurs qui conduisent les acteurs à prendre

conscience de leur attachement viscéral à leur habitat, et à les faire affirmer qu'il est une partie d'eux.

Cette incorporation identitaire de l'habiter fait évoluer le statut de la forme urbaine de support réflexif, choisi à l'origine en fonction d'un projet de vie et de variables pratiques, vers celui de support pratique, ancré au plus profond chez les acteurs comme le montrent les sacrifices qu'ils font parfois pour leurs logements : « je me suis saigné pour cette maison, jamais je ne la quitterai. » Cette métamorphose du statut du support de la forme urbaine ne concerne pas tous les acteurs. Ceux qui incorporent leur logement dans leur construction identitaire la considèrent comme une œuvre, au sens de H. Arendt (2011), un peu à l'instar du palais Idéal du facteur Cheval¹⁰ ; tandis que ceux qui conservent un rapport réflexif tout du long de leur trajectoire résidentielle considèrent leur habiter comme une nécessité ou encore un investissement sur lequel ils pourront éventuellement réaliser une plus value financière. Dans ce second cas, l'habiter est davantage un habitat ; c'est-à-dire le fruit du travail pour H. Arendt. Les logements des barres et des tours, en tant que logement perçus comme locatifs – sociaux – sont associés par les acteurs une nouvelle fois au travail.

2.3.2 Une esthétique réalisée

« [...] sans ce premier phénomène [l'expérience esthétique], l'état ressenti par la personne correspond à son envahissement par l'émotion, mais aussi un moment où elle prend conscience de sa subjectivité, de son identité. Cet état peut être privé, à la limite de l'ineffable, mais il peut correspondre, comme dans le cas de la participation à des rites religieux ou les moments d'effervescences décrites par Durkheim, comme une fusion de la conscience individuelle dans la totalité collective. » (Jodelet, 2006, p. 241)

Le rapport aux formes urbaines est dominé par la réflexivité : c'est en fonction de cette dernière que les choix initiaux du logement s'effectuent. Les acteurs affirment posséder un jugement spécifique, unique, au plus près de leur identité.

¹⁰ Le palais Idéal du facteur Cheval a été construit de 1879 à 1912 à Hauterives (26) par le facteur Ferdinand Cheval. Il est considéré comme une œuvre majeure de l'architecture dite populaire, ou sans architecte (Eleb et Violeau, 2004).

Mais cette prise de conscience de leur individualité est permise par sa fusion dans la société. Ils ont besoin de prendre conscience de leur intégration à un tout et de se positionner par rapport à ce dernier pour s'individualiser. Le frottement à l'espace nécessite un habitus, pour reprendre le terme de P. Bourdieu (1994) ; des compétences, pour reprendre le terme d'H. Raymond (1984). L'habitus et les compétences sont le fruit d'un apprentissage dont l'acteur ne prend pas toujours bien conscience. C'est cet apprentissage qui lui permet d'associer l'immeuble collectif aux bruits des voisins, les grandes baies vitrées à la luminosité interne, etc. Ainsi, le ressentiment esthétique, issu de la perception sensorielle des formes urbaine, est réalisé au sens de P. Bourdieu : il est intéressé. La connaissance stimulée par la perception n'est pas un « miroir de la nature » (Boudon, 1990, p. 58) mais le résultat d'une démarche active, initié par l'individu individualisé.

Les barres et les tours, monuments dévoyés du projet moderne, ne permettent pas à l'acteur de se dissocier de la société et de revendiquer son individualité à cause de leur apparence esthétique et du statut qui leur est associé. L'acteur n'y perçoit que de la monotonie, de la répétition, de l'inhumain. Leur méthode de conception – basée sur des valeurs égalitaires et communautaires – ainsi que les méthodes de production – leur fabrication issue de la production industrielle et du chemin de grue – ne permet pas aux acteurs de prendre conscience qu'ils sont une partie, spécifique, d'un tout. De surcroît, l'esthétique des barres et des tours est moins construite culturellement que celle des autres typologies urbaines. Les acteurs ne les reconnaissent pas comme faisant partie d'un style, d'un courant ; alors qu'ils le font pour une majorité des autres.

2.3.3. Un système sémantique basé sur une illusion de dénotation

« La perspective sémiotique que nous avons acceptée [...] nous permet de reconnaître dans les signes architecturaux des signifiants descriptibles et cataloguables qui peuvent dénoter des fonctions précises » (Eco, 1972, p. 270)

Lorsque les acteurs attribuent aux super-objets, morphènes et sémantèmes des fonctions, ils les jugent en utilisant un registre qui leur semble naturel, évident. Ils ont l'illusion que le discours de l'espace est dénoté et leur perception produit un discours immédiat, chaque signifiant renvoyant automatiquement à un signifié exprimant un contenu (Ledrut, 1973). Lorsque les acteurs rejettent les barres et les tours à cause de leur monotonie et de leur côté répétitif, ils rejettent une apparente pauvreté sémantique : ils ne savent pas lire et interpréter les façades comme ils le font pour les autres types. L'absence de multiples détails permet l'esthétique moderne en produisant une « réalité abstraite » (Mondrian, 2010). Mais il se trouve que les acteurs utilisent davantage ce qu'ils nomment la « réalité naturelle », celle qui est immédiatement perceptible grâce à la multiplication des signes qui la dénote. La dénotation est la première étape de l'interprétation sémantique des formes urbaines, c'est elle qui produit le discours immédiat et qui lui procure une apparence de vérité (Bernini, 2008). Au sein d'une même société, ce dernier est irréfutable et explicite (Kerbat-Orecchioni, 1984). Par exemple, une fenêtre laisse passer la lumière. Mais, et nous allons le voir dans les parties suivantes, le discours sur les formes urbaines est plus complexe.

CHAPITRE 3 : MYTHOLOGIES DU PAYSAGE URBAIN

« *La ville et la réalité urbaine relèvent de la valeur d'usage.* » (Lefebvre, 2009, p. 8)

« *Dès qu'il y a société, tout usage est converti en signe de cet usage.* » (Barthes, 1964a, p. II)

Maintenant que nous avons étudié comment les acteurs perçoivent l'espace ainsi que les mécanismes qu'ils mobilisent pour l'apprécier, nous allons chercher à montrer comment cette appréciation se construit. Nous allons chercher à identifier les « bonnes raisons » (Boudon, 1991) qu'ont les acteurs d'apprécier ou non une forme urbaine. Nous allons voir que, comme l'avaient affirmé H. Lefebvre et R. Barthes, la qualité d'usage perçue est au cœur de cette appréciation. Mais la notion d'usage telle que l'utilisent les acteurs est une notion sociale, c'est un concept socialement construit à partir de normes. Nous allons voir dans ce chapitre que ce sont les mythes qui établissent les valeurs de l'usage et que ces dernières peuvent revêtir différentes acceptations qui vont du « faire » à « l'être ». Nous étudierons donc dans un premier temps les logiques des mythologies de l'usage et montrerons que les acteurs perçoivent les formes urbaines en y projetant des actions. Dans un second temps, nous verrons comment les mythologies construisent cette notion d'usage, comment elles s'imposent aux acteurs et quelles sont leurs influences dans la société.

1. La perception de l'espace : un mythe basé sur l'usage

1.1. Expression esthétique de l'objet architectural

1.1.1. L'usage dans l'architecture du logement

Jusqu'au XX^{ème} siècle, les opérateurs de la ville ont considéré que les acteurs, et plus particulièrement les ouvriers lors de la révolution industrielle, ne s'intéressaient pas à leur logement. Les propos de M. Halbwachs dans *Les expropriations et le prix des terrains à Paris, 1860-1900* (1909), cités par Henri

Guerrand (2010, p. 18), sont significatifs de cette idée reçue. En effet, il y affirme que les ouvriers ne ressentent aucun besoin relatif à leur logement et même qu'ils sont indifférents face à ce dernier :

« Il ne s'est pas manifesté, dans la population ouvrière, un besoin collectif intense d'habitations nouvelles, à la fois meilleur marché et mieux aménagées. » (Halbwachs, 1909, in Guerrand, 2010, p. 18)

Pourtant, et H. Guerrand cite de nombreux exemples dont la résonance avec l'actualité est marquante, ces derniers s'y intéressent depuis fort longtemps et les classes populaires ont souvent manifesté pour défendre leurs conditions de vie. Par exemple, il rappelle la bulle papale de 1231 demandant à Louis IX de fixer les loyers parisiens, l'intervention du pape Innocent IV en faveur du logement des étudiants ou encore la révolte des parisiens en 1306 contre leurs propriétaires. C'est événements font échos avec les constats de la fondation de l'Abbé Pierre, avec les actions des collectifs comme Jeudi Noir, la multiplication des squats, etc. Le combat des acteurs pour leurs conditions de logement n'est pas le seul élément révélant son intérêt pour la question. Dans un autre registre, la multiplication des magazines et des émissions télévisées consacrées à l'aménagement intérieur, l'apparition de grandes surfaces mêlant articles de bricolage et de décoration permettant de refaire facilement son chez-soi et enfin l'attention que portent les promoteurs immobiliers aux attentes de leurs clients – espaces modulables, espaces extérieurs, intégration de domotique, ou enfin les dispositifs participatifs mis en place lors de la création de nouveaux quartiers, montrent qu'il existe une volonté d'usage chez l'ensemble des acteurs et que les opérateurs en ont pris pleinement conscience.

La reconnaissance de la volonté d'usage des acteurs et sa traduction en espaces architecturaux sont à l'origine réservés aux élites, c'est-à-dire aux aristocrates et aux grands bourgeois qui se font construire châteaux et hôtels particuliers. À l'origine, comme en témoignent la définition du type de Q. de Quincy et les nombreuses études sur les proportions architecturales de la Renaissance, l'usage est lié à la beauté et en est l'expression (Merlin et *al.*, 1988). L'architecte Jean François Blondel (1705-1774) sera le premier à mener une réflexion approfondie

sur le concept d'usage moderne en l'associant à la distribution (Eleb, 1989) et sera suivi par de nombreux autres (Segaud, 2007). Depuis le XVII^e siècle, distribution est couramment utilisé comme synonyme de commodité. Ce concept servait à désigner la manière dont les lieux et les objets étaient placés et hiérarchisés ; et comment les espaces étaient magnifiés visuellement et mis au service des codes de la réception. Ces règles de convenances ordonnant l'espace sont longuement décrites dans le premier chapitre de *La société de cour* de N. Elias (1985) où l'auteur explique comment la société régule les demeures des puissants tant dans leurs apparences en fonction de leur statut et de leur prestige, que dans les aménagements intérieurs selon leurs modes de vie. Ainsi, la magnificence des hôtels est corrélée au statut social, les pièces de réception sont en enfilade afin de permettre l'exécution de l'étiquette, maris et femmes ont des chambres distinctes chez les aristocrates mais communes chez les bourgeois, etc.

À partir du XIX^e siècle, les architectes commencent à s'intéresser à la question du logement des classes ouvrières, comme le manifestent les débats et premières réalisations du mouvement hygiéniste, les premières réalisations patronales – Meunier et Guise en France, Unilever et Catbury en Grande Bretagne, etc. – ou encore par les concours organisés par diverses institutions comme la Fondation Rothschild (Stébé, 2011a). Ces précurseurs croyant au désintéret des classes populaires pour leur logement produisent les premières architectures sans commutation, les premiers logements sans interaction entre concepteurs et futurs habitants. En logeant la classe ouvrière, il ne s'agit pas de répondre à ses aspirations mais plutôt de l'éduquer, de la moraliser, de la fixer à un lieu, voire de la contrôler. Les objectifs des concepteurs sont de reformer leurs modes d'habiter pour les rendre conforme à leurs normes. Les architectes modernes continueront à penser le logement comme un outil d'éducation au service de leurs idéaux ; comme en témoignent leurs recherches sur la distribution intérieure (Bauhaus, *Haus am Horn*, 1923) ou sur la cuisine minimale et moderne (C. Perriand, *Cuisine de Francfort, Unité d'habitation*, 1952). Les opérateurs de la ville manifesteront jusque dans l'après-guerre une volonté éducative via le logement ne tenant pas compte des attentes des habitants. Par exemple, dans les premiers grands ensembles, qui sont les premiers logements pour tous, ils proposeront des

« logements de transition » pour que les habitants puissent découvrir et s'adapter progressivement au confort moderne.

Actuellement, à l'ère du développement durable, les opérateurs continuent à vouloir éduquer les habitants en leur inculquant des « bonnes conduites » : par exemple, ils remettent des guides d'utilisation aux habitants des logements BBC. La nécessité d'adaptation du comportement qu'imposent ces logements n'empêche pas les opérateurs de tenir compte d'une partie des désirs des habitants. C'est ce qu'ils font, par exemple, en essayant de proposer des formes urbaines offrant des prestations similaires aux maisons individuelles. Mais ils ne tiennent pas - ne peuvent pas tenir - compte de toutes les attentes des acteurs et dans certains cas elles ne sont pas entendues : dans les nouveaux logements sociaux construits au Haut-du-Lièvre à Nancy, les logements sont équipés de systèmes de cuisson électriques qui empêchent les habitants de confession musulmane – qui sont nombreux à y vivre – de cuisiner selon leurs rites. Est-ce un oubli ou une tentative de « normalisation » des habitants ?

1.1.2. Une esthétique dominée par la volonté

Dès lors que l'usage est considéré comme étant un élément majeur de la conception de l'architecture, il est mis en scène. Dès les débuts de la pensée en perspective, les palais des puissants montrent leurs modes de vie luxueux et le raffinement de leur quotidien. Les règles de l'étiquette et des convenances donnent à voir des usages qui peuvent disparaître voire s'inverser dans l'intimité. Ces usages ne concernent que peu les « besoins-obligations » et s'intéressent davantage aux « besoins-aspirations » et plus spécifiquement aux « besoins de relations sociales et de considération » et aux « besoins relatifs aux rôles à remplir pour le groupe familial dans la société » (Chombart de Lauwe, 1960, p. 422). Aujourd'hui, la conception de l'architecture continue de privilégier ces besoins-aspirations : si nous avons tous besoin d'un espace pour cuisiner, nous n'avons pas forcément besoin des cuisines ouvertes ou fermées ultrasophistiquées que vantent les cuisinistes dans leurs publicités ; ni des salles de bains qui s'invitent dans les chambres et deviennent des éléments de design. De même, certains besoins sont camouflés car jugés peu dignes : les placards se fondent dans les

murs et les éléments traduisant la trivialité du quotidien se camouflent derrière des panneaux coulissants, etc. Toutes ces mises en scène de l'usage, leurs hiérarchisations par leur mise en valeur ou dissimulation, visent à démontrer une volonté d'art de vivre et non la soumission à des nécessités : ainsi, se nourrir devient un art et est codifié, mis en scène, pour transcender la trivialité de cet acte.

Depuis l'invention de la perspective, l'usage est l'expression de la volonté et l'espace sa représentation, aux sens schopenhaueriens des termes (Morano, 2010 ; Schopenhauer, 2011a ; Schopenhauer, 2011b). La volonté est la manifestation de l'être propre et donc de l'identité. Ancrée dans l'individu, la volonté dépasse son intellect – « Pourtant, j'y avais mis toute ma volonté » – et forme son dernier retranchement – « Excusez-moi, je me suis emporté ». L'étude de l'intellect, qui module la volonté, permet donc de comprendre les motifs de la manifestation des actes et les mécanismes de leur contrôle. Elle est donc particulièrement pertinente dans notre cas. En dépassant son rôle d'abri face aux dangers extérieurs – météorologiques et agressions en tous genres – l'objet architectural devient une représentation du monde et l'objectivation de sa volonté. C'est encore le reflet d'une volonté de puissance si l'on poursuit la réflexion avec Friedrich Nietzsche (1972) et si l'on considère les premières attentes exprimées vis-à-vis de l'espace dès la Renaissance italienne (Zévi, 2011) ; ou tout simplement volonté d'être pour Arthur Schopenhauer. Avec la perspective, la nouvelle « mission » de l'architecture est de « faciliter l'intuition claire de quelques unes des Idées » (Schopenhauer 2011b, p. 132) qui constituent la volonté. Nous avons placé l'usage, les pratiques, au cœur de cette volonté : l'étude des divers témoignages relatif à l'habiter montre une prégnance du faire, de la volonté du pouvoir faire, de l'action et des actes comme conditions nécessaires à la constitution de soi – de l'être – puis d'une identité qui sera ensuite modulée en fonction du contexte social.

L'urbanisme paradigmatique est le reflet des représentations et marque la prégnance du faire et du faire valoir dans l'expression de la volonté : disposition des pièces, ornementation des façades, hiérarchisation verticale et horizontale, différenciation des espaces sur rue et sur cour, etc. Les débats qui ont suivi la

production des premiers HBM, l'apparition de l'Art Social et de l'Art'chitecture (Guerrand, 2010 ; Stébé, 2009) sont d'autres exemples montrant la volonté d'expression du monde par l'espace architectural : quelle esthétique doit-on donner à l'architecture produite pour le peuple ? Et qu'elle est la place du peuple dans la société ? Est-il égal aux classes dominantes ? A-t-il les mêmes droits ? Le Dr. Cazalis et ses condisciples statueront sur un art pittoresque et simple, à l'image de celui que l'on trouve dans les banlieues-jardins produites par H. Sellier. L'esthétique du logement populaire sera une déclinaison des valeurs bourgeoises, une adaptation qui rappelle la place de chacun dans la société. Les premières formes urbaines qui réclameront l'égalité de tous sont les premiers projets modernes, qui s'inventent une esthétique débarrassée des références bourgeoises pour offrir à tous un même mode de vie (Le Corbusier, 1995).

1.1.3. Une esthétique résultante

Ainsi, l'architecture appartient à la catégorie du « joli » que Schopenhauer dresse en opposition au « sublime » (Schopenhauer, 2011b, p. 130). Le joli est ce qui flatte la volonté, ce qui la stimule et la satisfait. Le joli séduit le spectateur tandis que le sublime lui permet de dépasser sa volonté en le plaçant dans un état de contemplation pure. Le joli est le fruit du contentement des besoins. « C'est une belle maison. Il y a un balcon et un jardin. » pourra déclarer un acteur face au type 4. « C'est moche, triste, monotone. Tout est pareil, il n'y a rien. » dira-t-il à propos de la barre du type 6. Le jugement esthétique de l'architecture domestique est donc résultant : il ne se construit qu'après la détection de potentiels d'usage ou de « licences d'action » (Toussaint, 2009). Il est donc intéressé et construit (Pinson 1993). Ce joli est aussi une ambiance au sens où la définit J. Baudrillard (2009), c'est-à-dire un ressenti extrapolé du fonctionnel. Ainsi, si face à une forme urbaine, si l'acteur ne sait pas le percevoir, sa volonté sera frustrée et il aura un jugement négatif : « Ça m'évoque de l'ennui, de la monotonie. Il n'y a rien. Je n'aime pas [à propos du type 6] ». L'esthétique résultante est l'expression de la motivation et de la volonté : elle renvoie aux potentiels d'action des acteurs plutôt qu'à leurs modes d'accomplissement (Giddens, 2005). L'esthétique résultante est composée de besoins-obligations et de besoins-aspirations. Par exemple, il faut que l'acteur

puisse percevoir dans la forme les conditions nécessaires à un habitat sain et décent. Il aura donc tendance à rejeter tout ce qui lui paraît délabré et inhabitable comme le type 3. Mais il faut aussi qu'il puisse lire sur les formes urbaines les signes correspondant à ses aspirations identitaires. Ce sont ces dernières qui vont lui permettre d'affiner son raisonnement et de distinguer les deux maisons individuelles – type 2 et type 4 – en deux projets différents.

Cette esthétique résultante basée sur l'usage se construit sémantiquement à l'aide d'un système sémiologique second (Barthes, 2009a). Dans le premier chapitre, nous avons vu que la qualité de l'intégration urbaine des formes était jugée selon un processus de dénotation : les balcons du type 5 sont par exemple associés à l'être en plein air. Le système sémiologique second va enrichir la chaîne sémiologique initiée lors de la dénotation en associant à « l'être en plein air » un acte, comme par exemple « déjeuner dehors ». Dans ce cas, le signe balcon, ou plus précisément l'association entre le concept et l'image, devient un simple signifiant. La volonté conduit donc à l'intellectualisation du jugement de l'espace.

1.2. La forme urbaine au service de l'usage

1.2.1. Logique de la mise en perspective

Dans le premier chapitre, nous avons remarqué que l'acteur cherchait systématiquement à contextualiser le bâtiment qu'il juge mais qu'il le faisait sans logique spatiale apparente : une fois il évoque le bâtiment, puis ensuite un détail, puis le quartier, encore le bâtiment, etc. Comprendre que la volonté d'usage se trouve au cœur de son jugement permet de saisir la logique de l'acteur. En effet, ce dernier apprécie que la forme lui offre un balcon ou un jardin car ils lui évoquent des potentiels d'action. Mais encore faut-il qu'ils ne soient pas contrariés : pour le savoir, l'acteur va s'enquérir de la qualité de l'environnement. Le quartier dans lequel se situe ce jardin est-il calme ? Une fois qu'il a pu s'assurer qu'il pourrait assouvir ses besoins liés à ce signifiant à travers la forme, il va répéter de nouveau l'opération. Admettons par exemple qu'il choisisse le pavillon car il le juge bon pour l'éducation de ces enfants. Mais, il y a-t-il une école à proximité ? etc. Le

schéma 10 (p. 76) présentant le jugement multiscaleaire de l'acteur peut maintenant être enrichi :

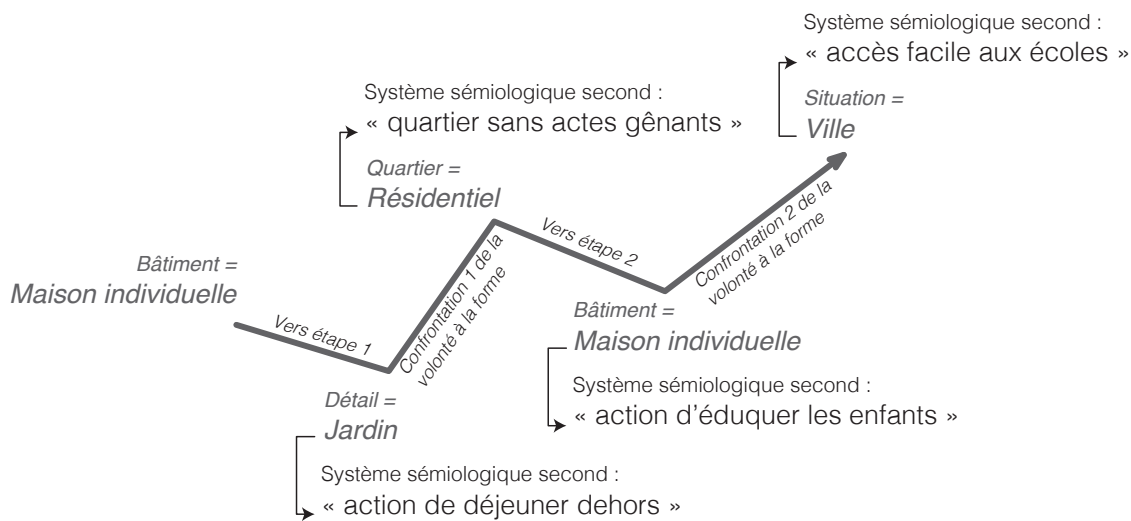


Schéma 12 : Logiques et étapes dans la construction du jugement de l'acteur à travers le raisonnement multiscaleaire. Interprétation du propos : « C'est une maison individuelle avec un jardin sans doute située dans un quartier résidentiel... Elle doit donc être en ville, c'est pratique pour emmener les enfants à l'école. »

Construit à partir de l'analyse du discours, ce schéma présente les différentes étapes permettant à l'acteur de se construire une opinion sur une forme urbaine. Cela ne signifie pas qu'il a conscience d'avoir ce mode de raisonnement où qu'il l'applique consciemment ; c'est avant tout une méthode de jugement pratique (Giddens, 2005). Par exemple, l'identification d'une forme comme étant une maison individuelle stimule de nombreuses cognitions chez les acteurs. Ces savoirs sont issus de l'observation de détails – présence d'un jardin, etc. – et de l'environnement – quartier résidentiel, ville, etc. Mais, face à ces signes, l'acteur veut savoir comment il pourrait en jouir avant de se prononcer : va-t-il pouvoir profiter du jardin, éduquer ces enfants comme il le souhaite, etc. ? Il découpe donc son propos en différents moments qui sont autant d'étapes de validation conduisant à l'appréciation de la forme urbaine.

La volonté d'usage complexifiant la perception de l'espace architectural, le terme d'urbatecture permettant de comprendre comment l'acteur perçoit les objets architecturaux dans la ville se doit d'être discuté. En effet, le concept d'urbatecture tel que proposé par B. Zévi (2011) place le bâtiment dans l'espace mais ne

s'intéresse que peu aux relations autres que morphologiques qui apparaissent lors de la perception. Les acteurs auraient exprimé une simple description de la forme lors de leur jugement, ce concept aurait été totalement valable. Mais lorsqu'ils y adjugent des usages, ils dépassent le descriptif et mènent des interprétations. L'objet architectural devient une forme sociale (Lévy, 2005), autrement dit un espace occupé par les groupes selon divers modes.

Le concept de forme urbaine développé par H. Lefebvre (2009) permet de rendre compte des constructions mentales liées à l'occupation de l'espace dans le jugement de l'acteur puisque ce concept désigne « le langage spatial à travers lequel la forme du contenu est manifestée. » (Lévy, 1988) En mettant évidence l'existence d'une morphologie sociale en sus de la morphologie urbaine, la forme urbaine permet de prendre pleinement possession du mode de perception des acteurs en découpant l'analyse en deux moments : un premier, mental, lié à la perception des éléments dans le réel, proche de l'urbatecture ; et un second, social, qui s'intéresse à la société urbaine comme sens des activités à travers l'environnement perçu. Le contexte n'est plus uniquement compris morphologiquement mais également en termes de potentiels d'action. Ainsi, lorsque l'on emploie le concept de forme urbaine, la dimension sociale de l'architecture est intégrée par la prise en compte de la volonté et de l'usage.

1.2.2. Des usages portés par des éléments symboliques

En s'intéressant aux différentes formes de négociation qu'effectuent les acteurs face aux types, il apparaît que ces derniers confrontent la forme urbaine à un idéaltype en utilisant trois échelles sémiotiques : le superobjet (la forme dans son environnement), le morphène (l'objet signifiant) et enfin le sémantèque (un élément signifiant). Cet ensemble sémiotique forme une « façade » au sein de laquelle le morphène prime pour l'acteur : la forme représente l'abri originel tout en étant le support d'un « appareillage symbolique » qui est constitué d'une « toile de fond » – le superobjet, et d'une « décoration » – les éléments signifiants – (Goffman, 2003, p. 29). Cet ensemble sémiotique établi et fixe la situation aux acteurs qui la transcrivent symboliquement en actes et potentiels. Dans cette mise en scène, la décoration et la toile de fond ne priment pas, elles sont convoquées

pour appuyer, confirmer, un raisonnement. Le superobjet et les sémantèmes sont « néantisés » (Sartre, 2005) au fur et à mesure de leur perception.

Mais, comme ces derniers permettent le jugement du morphème, ils acquièrent un statut spécifique et deviennent des éléments symboliques : ils ont un sens partagé de tous et détaché de leur réalité. Comme nous l'avons vu, ce sens est issu de la volonté d'usage. Cette construction, ou codification, du sens paraît être normale pour les acteurs : dans leurs propos, l'image du jardin produit naturellement le concept de vie proche de la nature par exemple. Le signifiant – nature – est la raison d'être du signifié – jardin. Nous sommes donc bien face à un mythe : la réalité du signifié est perdue – pour jardin cela serait : « lieu clos dans lequel l'on cultive » – et remplacée par celle du signifiant – « lieu de repos, de détente, etc. » – (Barthes, 2009a). Cette démonstration pourrait être reconduite avec l'ensemble des éléments qui constituent la toile de fond et la décoration des objets architecturaux. Par exemple, les cheminées sont aujourd'hui associées à la douceur de l'âtre et non plus principalement à un moyen de chauffage.

Les fenêtres sont un des seuls éléments symboliques qui semblent avoir conservé une part de sens non mythique : elles représentent l'apport de lumière. Mais même ce besoin, jugé primordial pour beaucoup est transcendé : « J'aime prendre le soleil. » ou encore « Je voulais pouvoir m'asseoir et lire tout en me faisant chauffer par le soleil ». Dans l'habiter contemporain, la question de la lumière est un bon exemple de mystification d'un besoin-obligation en un besoin-aspiration. S'il est indéniable que vivre dans un logement bien éclairé est une mesure hygiénique, permettant d'être en bonne santé ; l'usage qui est fait de la lumière du soleil dépasse le nécessaire et devient la marque des acteurs dont le corps est en pleine forme, reposé et qui sont à la pointe de la mode d'une société de loisirs.

Ici, avec le mythe, l'histoire inventée en sus de la réalité est transformée en histoire naturelle et sert de bonne raison pour appuyer le jugement. Le sens donné par le mythe est corrélé à l'objet et forme un langage volé ; c'est pour cela qu'il se base sur le système sémiologique second : il a besoin du « déjà là » pour exister. Sans réel besoin de lumière chez nous, aurait-on pris goût aux pièces ensoleillées ?

1.2.3. Une structure cognitive de nature mythique

Cette structure cognitive s'apparente à un mythe davantage qu'à d'autres formes de constitution du savoir. Deux autres formes auraient pu être pertinentes dans le cadre de cette étude : les représentations sociales et les rumeurs.

En effet, le mythe est très proche des représentations sociales (Seca, 2010) car il partage avec ces dernières une capacité à signifier aux acteurs quels sont les comportements que l'on attend d'eux (Moscovici, 2003, 2010). Comme le mythe, les représentations sociales organisent les cognitions (Jodelet, 1999, 2003, 2006, 2010). Mais, contrairement à ces dernières, le mythe est naturalisé et il n'a « pas réponse à tout ». Il peut, et est, remis en question par les acteurs, les opérateurs ainsi que les commentateurs (Jodelet, 2003). Le mythe diffère aussi des représentations sociales car, comme nous le verrons ensuite, il est, en partie, produit par les classes dominantes dans le but de donner à croire que certaines cognitions vont de soi et qu'elles sont « naturelles ». Le mythe est donc aussi un mode de croyance, il englobe des cognitions qui évoluent dans le temps ; tandis que la représentation sociale permet de saisir la structure d'une cognition à un moment précis. La dernière raison qui nous a poussé à ne pas nous appuyer sur ce pan de la psychologie sociale est que le noyau central y est opposé au système périphérique (Abric, 1999, 2001) ; alors que dans notre cas nous trouvons une valeur dominante qui est déclinée par les acteurs. Dans la théorie des représentations sociales, le noyau central et le système périphérique sont étanches l'un à l'autre et construits l'un vers l'autre : le second est chargé de protéger le premier et permet sa pérennité. Dans notre cas, nous n'avons pas de noyau central ni de système périphérique, mais une valeur dominante en constante évolution qui s'infiltré dans toutes les étapes de la classification. Comme nous le montre les différents sens du balcon que nous avons commencé à étudier et les réactions des acteurs face aux types 5 et 7 (*infra.*), même les opérations de négation de la forme urbaine sont issues de jugements basés sur le libre exercice de la volonté.

Le mythe diffère aussi peu de la rumeur et des formes de savoir qui lui sont proches – les légendes urbaines, la réputation, le ragot, etc. – avec qui il partage

le fait de véhiculer des informations erronées, déformées et extrapolées de situations concrètes (Clémence et Green, 2006). Dans tous ces cas, mythes et rumeurs possèdent des modes de fabrication assez proches : le contenu renvoie à des anxiétés et à des peurs collectives et est porté par la crédibilité des personnes qui le propagent (Bangerter, 2006). De plus, leur élaboration découle d'un triple processus similaire : réduction de la réalité, accentuation et assimilation (Allport et Postman, 1947). Enfin, mythes et rumeurs sont des « cognitions sociales » s'expliquant par des procédés collectifs (Bordia et DiFonzo, 2004). Mais, contrairement au mythe, la rumeur est souvent « négatrice », c'est-à-dire qu'elle nie dans bien des cas des événements communément admis. C'est par son rôle social qu'elle va principalement différer du mythe. En effet, les rumeurs négatrices possèdent trois caractéristiques principales que nous ne retrouvons pas dans notre cas (Bernard, 2006) :

- ce sont des pensées hypercritiques, c'est-à-dire qu'elles prétendent que certains faits réels sont des rumeurs (par exemple la mort de M. Jackson) ;
- elles cherchent à révéler d'autres réalités en prétendant que les faits remis en question sont en réalité autres ;
- elles dénoncent un complot. Cette troisième étape permet la seconde et explique pourquoi la rumeur n'est pas prouvable : les preuves sont effacées dans le cadre d'une imposture.

Or, lors de nos différents entretiens, aucun acteur ou opérateur n'a dénoncé de manipulation d'un pouvoir obscur, si ce n'est celui des médias mais sans qu'il soit désigné comme un comploteur. En revanche, ils ont tous insisté sur les usages que permet l'espace.

1.2.4. L'usage fournit de bonnes raisons pour mener l'opération de jugement

Le jugement esthétique des formes urbaines fournit aux acteurs deux catégories de bonnes raisons pour construire leurs jugements sur les formes urbaines. Ces dernières enrichissent le ressenti réflexif en lui ajoutant une dimension rationnelle.

La première catégorie de bonnes raisons que fournit l'esthétique résultante des formes urbaines est liée à la satisfaction de la volonté d'usage ressentie lors de la

perception des espaces. En effet, les acteurs ne se confrontent pas gratuitement à l'espace : ils le font même avec l'objectif d'en profiter. Ainsi, un même espace sera apprécié s'il leur permet des usages et fortement déprécié s'il ne les permet pas. L'exemple des balcons des types 5 et 7 est particulièrement parlant.

Dans le cas du type 5, les prolongements extérieurs sont appréciables car ils donnent l'illusion d'être utilisables : « Il y a le balcon là haut... on peut en faire le tour, il n'y a pas de vis-à-vis... Sur celui-là, je m'imagine très bien (à propos du dernier étage du type 5) », « Les balcons sont grands, c'est presque des terrasses. C'est bien, du coup on peut y prendre des repas, y travailler. Je pense même que l'on peut y mettre son linge sans qu'il soit vu de la rue. C'est pratique ». Dans ce cas, les balcons participent à la valorisation du type, ils sont un « plus ». Mais pour ce qui est du type 7, les réactions à propos du balcon sont contraires : « Oui, mais là, le balcon, il est face à un parking. C'est nul. Vous vous imaginez déjeuner face à un parking vous ? », ou encore :

« - Axelle. Mais ceux-là, ils sont comme mis en batterie... on dirait des cages à lapin, on doit être les uns sur les autres là-dedans ! Tu t'imagines demander du sel à ta voisine parce que tu as la flemme d'aller dans ta cuisine ? »

Dans ce cas, les balcons ne participent pas à la construction d'une image positive du type. Bien au contraire, ils le dévalorisent : ils sont perçus par les acteurs comme mesquins et trompeurs, comme des éléments qui promettent des usages qui ne pourront être réalisés. Ces balcons sont alors vécus comme étant le constant rappel d'une frustration et, pire, d'un manque de considération qui est jugé insultant par les acteurs « Non mais ils ont pensé à quoi les architectes ? Ils n'auraient pas pu mettre un balcon sympa, comme pour eux (habitants du type 5) ? ». La privation d'un usage affiché est perçue comme étant plus grave que l'absence d'usage. À cause de ces balcons, nombreux sont les acteurs qui ont placé le type 6 – la barre sans balcons – avant le type 7 dans leur classement de leurs types préférés : « Au moins, cette barre elle n'essaie pas de faire semblant. » Le type 7 est d'ailleurs plus souvent cité comme le second type le moins aimé dans le questionnaire (24%, derrière la tour du type 9 recueillant 47% des choix) ; alors que le type 6 est désigné par 20% des répondants. Pour les

acteurs, la frustration ressentie par un manque d'usage est plus acceptable qu'un potentiel d'usage mensonger ; d'autant plus que la réalité n'est jamais loin : « et il faut le payer sans doute ce balcon qui ne sert à rien. »

Ce mode de raisonnement se retrouve aussi avec la toile de fond, l'environnement de la forme urbaine. Les acteurs dénigrent la forme du grand ensemble qui leur apporte les inconvénients de la ville – logement collectifs, densité vécue importante, promiscuité – sans les avantages – pas de services, emploi, loisirs, etc. à proximité ; pour eux, elle représente aussi la banlieue à travers ses défauts – éloignement, nécessité de transport – mais toujours sans les avantages qu'elle peut offrir – pas de densité moindre ni d'espaces privatifs plus importants et intimes, etc.

La seconde catégorie de bonnes raisons procurée par l'esthétique résultante aux formes urbaines est liée aux mythes qui lui sont rattachés. En plus de la réalisation de l'acte, l'usage comporte une part d'être : la naturalisation par le mythe des signifiants en actes normalisés (Baudrillard, 2009) les transforme en rituels (Giddens, 2005). Les accomplir, et pouvoir le faire, devient une marque d'intégration dans la société : « Il a tellement fait pas beau dimanche que l'on n'a pas pu déjeuner dehors » dit-on en plein été. Mais qu'est-ce qui est important ? Le fait qu'il n'ait pas fait beau, ou le fait que, comme tout le monde, nous aussi on aurait pu déjeuner dehors dimanche car on en a aussi la possibilité spatiale ? Alors que les bonnes raisons dues à la satisfaction de la volonté se concentrent sur le potentiel d'usage, les bonnes raisons que procurent les mythologies de l'usage dépassent l'acte et participent à la définition de l'être : « Ils n'auraient pas pu mettre un balcon sympa, comme pour eux [habitants du type 5 – à propos du type 7] ? ». Être libre d'agir et de maîtriser ses actions est le rêve de beaucoup : « Je rêve d'avoir une maison. Pour que les enfants jouent dehors, pour bricoler dans le garage... Pour être comme tout le monde quoi. » ou encore « Mes voisins m'ennuient. À cause d'eux, je ne peux plus inviter mes amis chez moi. »

1.3. La recherche d'usage : une projection identitaire

1.3.1. La forme urbaine, un support identitaire

Lorsque l'acteur juge les formes urbaines, il mobilise différentes stratégies de négociation du sous-type. Ces dernières sont dépendantes de l'image que l'acteur se fait de lui, de l'image qu'il veut donner aux autres et enfin de ses contraintes structurelles (composition du foyer, capital économique mobilisable, etc.).

Reprenons par exemple le cas d'acteurs préférant les formes de caractère et rejetant le pavillon du type 2 « produit en masse pour les moutons ». Ce sont ceux qui se veulent différents, c'est-à-dire ceux qui revendiquent leur individualisation, qui le rejettent. Le logement n'est pas utilisé comme élément constituant leur identité mais comme élément permettant potentiellement leur identification (Kaufmann, 2004). Il devient un signe de distinction, un marqueur ou encore un stigmate (Bourdieu, 2007) exprimant leur appartenance aux groupes sociaux. Cette usage de la forme urbaine est revendicatif : il s'agit, dans le théâtre urbain, de s'affirmer vis-à-vis de l'autre et de s'individualiser par rapport à la globalité. Cette revendication est issue de la volonté d'être, cette dernière se manifestant à autrui par les potentiels de fonction lisibles grâce aux éléments symboliques arborés par les formes urbaines. En définissant l'engagement de l'acteur vis-à-vis de la société, la forme urbaine forme ce que H. Marchal (2012b) nomme un support identitaire matériel qui est extrapolé de la notion de prestige. Ce support identitaire est aussi fictionnel : il est intrinsèquement lié aux différentes temporalités – passé, présent et futur – et sert à l'acteur de base pour raconter son histoire, décrire sa situation et projeter ses ambitions :

« - Louis. Comme je suis tout seul, je préfère ce petit studio dans le centre ville. [...] Mais quand je serai en couple, j'aimerais bien que l'on vive dans un grand loft, dans un atelier ou bien dans un ancien entrepôt transformé en habitation. »

Une éventuelle modification du statut conduit l'acteur à reconsidérer son identification par son logement : ce qui est jugé valable pour une situation ne l'est pas forcément pour une autre. Ainsi, à la question « Pour quelles raisons seriez-

vous prêt à déménager ? (Q.48) » l'âge produit un effet de miroir dans la répartition des réponses. On note une forte surreprésentation des plus de 41 ans, et plus particulièrement des plus de 65 ans, à choisir la réponse « pour un logement plus petit » tandis que les répondants âgés de 25 à 40 ans déménageraient pour des logements plus grands et suite à l'élargissement de leur famille.

Cette adaptation rendue nécessaire par l'évolution des contraintes structurelles montre que si l'acteur se sert du logement comme d'un identifiant social, il prend aussi en compte sa situation et ce qu'elle semble lui imposer : vit-il en couple ? A-t-il des enfants à charge ? Lors des entretiens, il est apparu que ces contraintes obligent les acteurs à partitionner leur jugement : ils distinguent celui qu'ils auraient pour eux seuls à celui qu'ils ont en fonction de leur situation. L'acteur négocie avec ses goûts et cherche à les adapter à ses contraintes. Comme le fait remarquer un opérateur de la ville, cette influence de la nécessité dans le jugement est relative et est issue de constructions sociales mythiques qui sont en évolution constante (Eco, 1980).

« - Mme Certal. Moi j'étais dans une famille d'ingénieurs soi-disant riches,... qui avaient cinq moutards, il y avait la chambre des filles et la chambre des garçons. Il y a eu un moment de ma vie, on était trois dans la même chambre, et c'était une norme sociale. On ne se considérait pas comme pauvre ni même comme malheureux. Vingt ans après, ma femme de ménage m'expliquait qu'elle n'arrivait pas à joindre les deux bouts,... et que ce n'était pas possible qu'il n'y ait pas une chambre par gamin. »

La composition du foyer forme une contrainte concernant davantage l'être que le faire : il ne s'agit pas uniquement d'une donnée non négociable en termes de besoin-obligation mais d'une négociation face aux besoins-aspiration. Le capital financier mobilisable est un autre élément majeur lors de la négociation résidentielle : nombreux sont les acteurs à ne pouvoir vivre dans le logement de leurs rêves et à se retourner vers des solutions de replis en acceptant de vivre soit plus loin de la ville-centre soit dans un logement plus petit, etc. L'élection d'une forme urbaine est le fruit d'un compromis entre aspirations et besoins ressentis,

entre volonté de faire – se faire valoir – et d’être. Cette tension ne concerne pas de la même façon tous les acteurs : ceux dont le revenu est supérieur à 2 500 euros semblent pouvoir vivre dans leur logement idéal. En effet, en dessous de ce seuil de revenus, l’on trouve une surreprésentation d’acteurs prêts à déménager suite à une augmentation tandis que les acteurs dont le revenu est supérieur sont ici sous-représentés. D’ailleurs, ils sont ceux qui ont le moins répondu à cette question et dont la cohérence entre type actuel et type dans lequel ils déménageraient est la plus grande (Q. 47 et Q.49). Ce seuil de 2 500 euros est issu de l’analyse de notre échantillon et ne saurait concerner que l’aire urbaine nancéienne. Ayant mené quelques entretiens dans la banlieue lyonnaise, nous avons pu constater qu’il ne permet pas aux acteurs d’accéder à leurs idéaux dans cette agglomération. Mais ce chiffre de 2 500 euros semble assez symbolique car il permet aux acteurs d’accéder à un confort supérieur et d’avoir la possibilité de choisir leurs logements davantage en fonction d’aspirations que de besoins.

1.3.2. Une négociation basée sur des logiques subjectives et limitées

Face aux formes urbaines l’acteur tente de négocier son identification par rapport aux mythes. Son jugement est rationnel parce qu’il confronte ses volontés de faire et d’être aux potentiels qu’il perçoit sur les formes urbaines. Mais, en voulant faire comme tout le monde ou en voulant être comme tout le monde, il se persuade que ses besoins sont des obligations : par exemple, il faut une chambre par enfant pour permettre leur bonne éducation. Pourtant, l’équation un enfant + une chambre = éducation réussie n’est pas prouvée. De nombreuses sociétés – dans l’espace et dans le temps – n’ont pas le même rapport à l’espace que la notre et ne ressentent pas ce besoin. Par exemple, au Japon, les habitants préfèrent construire de toutes petites maisons – qui ne dépassent pas parfois la superficie d’une place de parking – et vivre dans le centre plutôt que dans la banlieue :

« “We weren't interested in a big house in the suburbs. We were happy to have a comfy place downtown. It's not that we wanted to live in a micro-house,

but it's turned out to be plenty of room for two and convenient", Yamashita says¹ » (Craft, 2010)

Mais, en France, l'acteur a de bonnes raisons de croire aux vertus de l'espace – en France, chaque personne dispose en moyenne de 35,6 mètres carrés et ce chiffre est en augmentation constante (Commissariat général au développement durable, 2010)² – et à la nécessité d'avoir une chambre par enfant parce que l'ensemble de la société a naturalisé cette croyance et l'a transformée en un mythe qu'elle prône. Les mythologies de l'usage procurent aux acteurs de bonnes raisons de croire à des idées qui peuvent être fausses. Leurs jugements sont donc le fruit de ce que R. Boudon (1990) nomme une rationalité subjective.

Mais, comme ils le soulignent face aux photographies présentant des bâtiments décontextualisés ou en nuancant leurs jugements avec des expressions comme « je crois que », « j'imagine », « je pense », etc., cette rationalité subjective est aussi limitée (Crozier et *al.*, 1977 ; Friedberg, 1981) : face à l'inconnu, les acteurs mobilisent les ressources dont ils disposent de la manière la plus judicieuse possible. Ils se réfèrent à leurs expériences et les confrontent au sens commun. Ils ajustent aussi leur jugement au fur et à mesure qu'ils découvrent de nouvelles données ou que l'on leur en donne. Comme le montre cet exemple (*infra.*), les formes urbaines sont jugées positivement si les informations qu'en a l'auteur lui procurent un seuil minimal de satisfaction, cette dernière étant permise par le potentiel d'usage projeté.

« - MB. Et si je vous dis qu'elle est dans le centre ville ? (à propos de la tour 9)

- Delphine. Ah oui, alors là ça change tout... elles sont comme ça les tours du Saint Sébastien ? Ça fait plus tour Tiers non ? ... bon en tout cas, si c'est dans le centre c'est mieux. Et puis on doit avoir une jolie vue sur la ville... oui, je crois que je pourrai bien aimer finalement ».

¹ Trad. : Nous n'étions pas intéressés par une grande maison dans la banlieue. Nous étions heureux d'avoir une maison confortable en ville. Nous ne voulions pas forcément vivre dans une toute petite maison, mais finalement il y a beaucoup d'espace pour deux et elle est pratique.

² Alors que dans un même temps les conditions de logement des plus démunis se dégradent et que les français sont de plus en plus inquiets au sujet du logement (Fondation Abbé Pierre, 2013).

1.3.3. La valeur de l'usage

À travers ces différentes négociations et rationalités il apparaît que la valeur de l'usage fédère l'ensemble des propos des acteurs. Les manifestations de la volonté d'accomplissement de soi et les stratégies mises en place par les acteurs pour y parvenir sont toutes basées sur la notion de potentiel et donc sur la liberté. La liberté est une des valeurs suprême dans une société individuo-globalisée : elle permet à l'individu d'être unique et de construire son unicité par rapport à l'ensemble. La liberté est une condition nécessaire à l'accomplissement de la volonté et aux yeux des acteurs devenir propriétaire est le meilleur moyen d'y accéder. C'est pour cela que certains se sentent enfermés car ils ont « raté le coche » de l'accession à la propriété (Ahmed), que certains s'y reprennent plusieurs fois jusqu'à y arriver (Mathieu) et que d'autres remercient fortement leurs parents et les héritages qui leur ont permis d'y accéder (Cécile et Axelle).

D'ailleurs, les acteurs associent les barres et les tours des grands ensembles à la valeur opposée, c'est-à-dire à l'enfermement et à la contrainte, lorsqu'ils les qualifient de prisons ou de ghettos. Ces formes urbaines ne leur offrent pas la liberté de se réaliser. Elles leur donnent l'impression d'emprisonner leurs êtres. La liberté permet aussi de comprendre pourquoi deux groupes aux modes de vies différents et élisant des formes urbaines antagonistes existent et sont reconnus valables : « c'est leur choix », « ils vivent comme ils veulent ». Pour l'acteur, ce qui compte avant tout dans l'estimation de l'autre, ce n'est pas sa forme urbaine mais de savoir qu'il a effectué son choix librement. Comme le montre l'admiration de certains vis-à-vis des habitants de la maison bourgeoise (type 4), plus le choix semble être la réponse à des aspirations, plus il est perçu comme libre et plus il est respecté. D'autant plus que dans ce cas, vu les moyens financiers qu'il faut mobiliser pour l'obtenir, ce choix semble être le plus libre de tous. Une des personnes interrogées, se montrant un peu plus jalouse que d'autres, ira même jusqu'à remettre en question la réalité de la liberté ce choix, comme pour montrer que les habitants de cette maison de rêve ne sont pas forcément plus libres que lui : « Oui, mais si ça se trouve, ils en ont hérités. Et si ça se trouve, ils ne peuvent pas payer les droits de succession... ou ils se battent entre frères et sœur, qui sait ? »

La primauté accordée à la valeur liberté, et les négociations que l'on est obligé de mener avec la sienne – préfère-t-on un logement plus loin et plus grand ou un logement plus proche mais plus petit par exemple ? – permettent aussi de comprendre pourquoi les barres et les tours des grands ensembles sont rejetées : elles ne permettent pas aux habitants de vivre librement. Le rejet plus accentué du type 7 représentant une privation d'usage correspond alors à une stratégie de protection de la part de l'acteur : il est plus rationnel de dénier un usage que de vivre quotidiennement dans un espace qui rappelle sa privation. Cette opération de rejet est une marque de l'expression de la liberté de l'acteur : « Quitte à choisir, je préfère encore me payer un logement plus grand qu'un logement avec un balcon inutilisable ». Ainsi, même l'absence d'usage permet à l'acteur de revendiquer sa liberté, et *in fine* de se construire une identité positive lors des interactions avec l'autre en pouvant affirmer : « J'ai fait ce choix ».

Alors que la maison bourgeoise représente le *summum* de la liberté, permise grâce aux moyens financiers, les barres et tours représentent au contraire la contrainte exacerbée : « - Cécile. Jamais je n'irais là... sauf si je tombe au fond du trou ». Elles sont l'ultime solution, celles vers laquelle l'on se tourne « lorsque l'on n'a plus le choix », « Mon dernier choix avant la rue. ». Ces formes urbaines n'incarnent pas que la perte de la liberté, elles sont aussi vécues par les acteurs comme étant des rappels incessants de ce qui pourrait leur arriver dans le futur : en effet, la reproduction de la situation n'est plus assurée pour les enfants des classes dominantes ni non plus le maintien statuaire de leurs parents (Rosanvallon, 1995 ; Castel, 2009). L'évolution du marché du travail produit des futurs plus incertains et crée de nouvelles craintes liées à l'avenir chez les acteurs. Ces peurs sont symbolisées par les tours et barres des grands ensembles qui en sont d'autant plus rejetées. Leurs habitants deviennent alors de véritables étrangers aux acteurs car ils transgressent les règles instituées par le mythe et constituantes de la société (Becker, 1985).

Le schéma 11 (p. 130), transcrivant la théorie du feu de camps au jugement sur les formes urbaines peut maintenant être complété. La liberté forme le foyer et chaque subdivision correspond à un choix réalisé par les acteurs selon la logique

montrée dans le schéma 12 (p. 148). Chaque nœud symbolise un dilemme auquel l'acteur doit répondre : individuel ou collectif ? Comment adapte-t-il ses choix à ses contraintes ? Ainsi, plus l'acteur est libre, plus son jugement est spécifique.

2. Le mythe pour lire l'urbain

2.1. L'espace confondu 2

2.1.1. Construction cognitive des mythologies spatiales

Nous avons déjà vu dans le premier chapitre (3.2 L'espace confondu 1, p. 82) qu'avec la perspective, la ville s'esthétise sous l'effet de la volonté. Elle est mise en scène quitte à n'être plus qu'apparence, comme Time Square à New York ; ou de carton pâte à la façon des décors de théâtre. Lorsque les modernes inventent l'urbain, l'espace s'homogénéise, se simplifie et se décline *a priori* inlassablement à travers le monde :

« Nel nostro campo, la tesi dell'internazionalità [...] era in polemica con la cultura tradizionale che attribuiva alla tradizione europea un valore assoluto, e ha condotto a valorizzare nuovamente le tradizioni di tutto il resto del mondo. Oggi il quarto della ricerca architettonica è nuovamente articolato in scala mondiale [...]. Pure nel mondo globalizzato rimane agevole riconoscere le differenze fra i diversi luoghi, che la facilità delle comunicazioni rivela ma non diminuisce³ » (Benevolo, 2008, p. 18)

Ainsi, l'on trouve des grands ensembles similaires dérivés de la doctrine moderne en France, au Japon et dans l'Europe de l'Est (Dufaux, 2004) ; l'on retrouve des « gated-communities » produites sur le modèle de la villa californienne à Los Angeles, Rio de Janeiro, etc. (Paquot, 2009). À chaque fois, la diffusion se fait par l'échange et la communication : ainsi au XIX^e siècle, l'on trouve des maisons géorgiennes typiquement américaines au Libéria (Herman, 2011), des bungalows

³ Trad. : Dans notre champ, la thèse de l'internationalisation allait à l'encontre de la culture traditionnelle qui attribuait à la tradition européenne une valeur absolue, et a conduit à valoriser récemment les traditions du monde entier. Aujourd'hui un quart de la recherche en architecture est articulée à l'échelle mondiale [...]. Ainsi dans le monde globalisé il devient facile de reconnaître les différences entre de multiples lieux, que les facilités de communication révèlent mais ne diminuent pas.

anglais au Bengale (Howes, 2011). Mais, et comme le montre ces exemples qui se transforment au fil de leurs pérégrinations et comme nous l'avons vu en comparant l'acceptation des grands ensembles à travers le monde, à chaque fois le contexte permet de les individualiser (Urban, 2012). Tant à l'échelle mondiale que régionale, les modèles sont déclinés, adaptés et interprétés selon les cultures.

En développant la figure du blasé, G. Simmel (2004c) explique comment l'acteur intègre ce mode de pensée : lorsqu'il intellectualise son rapport à la ville il la reconnaît en tant que spectacle paradigmatique, basé sur la répétition et l'accumulation de quelques typologies culturelles mises en scène :

« L'essence de l'attitude blasée est l'indifférence aux différences des choses, non pas en ce sens qu'elles ne seraient pas perçues, comme dans le cas des personnes stupides, mais en ce sens que la signification et la valeur des différences entre les choses sont ressenties comme vaines. » (Simmel, 1979, p. 66)

Dans son raisonnement, le blasé déloge le lieu de sa « superbe territoriale » (Baudry, 2012) et identifie différents éléments lui permettant de simplifier son rapport à l'espace en le catégorisant en typologies. Ces dernières sont constituées par la comparaison de l'objet observé à différents modèles (Raymond, 1991). Les modèles sont idéal-typiques et sont déclinés lors de la production de l'architecture en fonction des contraintes contextuelles, de site, etc. Pour H. Raymond (1977) et C. Devillers (1974) les typologies prennent socialement sens lors de la conception de l'architecture et plus particulièrement à travers deux mécanismes : la commutation et la transmutation. L'architecture devient un espace de sens lors de l'échange entre l'architecte et son client au fur et à mesure de leurs négociations sur le sens des mots – qu'est ce qu'une maison pour chacun ? – et sur la signification et les usages des éléments symboliques – qu'est-ce que représente une cheminée pour chacun ?

Mais dans certains cas, l'architecture n'a pas été produite suite à une commande (Stébé, 2001) ou cette dernière a été oubliée. Ces formes urbaines sont alors des OVNI – Objets de la Ville Non Identifiés – que l'acteur va confondre. L'acteur va les associer à des expériences passées ou à des savoirs divers pour en donner

une interprétation. Face à une forme urbaine inconnue, un des premiers réflexes des acteurs est de la catégoriser et de l'identifier comme faisant partie d'un type. À propos des barres ils diront : « C'est typique de l'urbanisme des années 1960... », « C'est une barre de cité... ». Rares sont les cas où les formes sont jugées en tant qu'objets uniques. Des neuf bâtiments présentés dans le questionnaire, le seul qui bénéficie d'une considération spécifique est un château d'eau reconverti en logement (type 8). Extraordinaire, il ne peut être rattaché à aucune catégorie mise à part à celle des objets originaux. Cette dernière ne se constitue pas par déclinaison d'un modèle mais par défaut : elle regroupe tous ceux qui ne sont pas catégorisables. Les huit autres bâtiments des photographies sont quant à eux ordinaires et sont considérés comme étant « un parmi tant d'autres du même genre ». Lorsque les acteurs reconnaissent un bâtiment en tant qu'élément d'une typologie, ils montrent que leur jugement est intellectualisé, autrement dit qu'il est le fruit d'une construction cognitive. À l'instar du blasé simmelien, les acteurs ne s'émoussent pas face à leur quotidien et préfèrent conserver leurs émotions pour ce qui en sort, comme le château d'eau.

La profondeur de l'espace perceptible sur les photographies permet aux acteurs de se construire un raisonnement complet sur la forme urbaine. La présence de voies à proximité leur évoque le bruit de la circulation (type 6) ; la présence ou non d'autres bâtiments les informe sur le quartier : par exemple, pour Bernadette, le type 3 est dans un village-rue à cause de la route qui passe devant et de la forme des bâtiments voisins ; l'apparence monumentale de la tour (type 9) invoque la promiscuité et l'entassement ; etc. L'environnement enrichi la perception et crée un monde sensoriel mobilisant l'ensemble des sens. Ainsi, les acteurs ont l'impression d'avoir un jugement personnel et issu de leurs émotions : « Moi, je trouve ce bâtiment très beau. Il m'évoque la vie proche de la nature, avec le jardin ... [type 4]. » Dans certaines descriptions, l'on entendrait presque les enfants jouer : « J'imagine que les gens du quartier ont des enfants, ils pourront jouer dehors ensemble... »

2.1.2. Des typologies culturelles

Si au début certains acteurs affirment ne pas savoir quoi dire face aux formes présentées, tous se mettent à parler rapidement et expriment à leur manière, selon leur sensibilité, la pensée orthodoxe. Cette attitude révèle l'existence d'un habitus relatif aux formes urbaines : l'acteur agit comme un blasé lorsqu'il croit répondre spontanément aux stimulations qu'il perçoit dans la ville alors qu'il répète un discours préconstruit. Cela implique qu'ils aient une compétence (Raymond, 1984), c'est-à-dire une capacité à juger sans connaître. Les stratégies d'assimilation à un courant architectural – le type 4 à l'Art Nouveau, les types 6,7 et 9 à « l'urbanisme des années 1960 » – ou de contextualisation historique sont autant de marques les relevant.

Les types perçus par les acteurs sont donc culturels (*Ibid.*). Ils se distinguent des « typologies qui ne mangent pas de pain » créées à partir de critères morphologiques. Les typologies culturelles regroupent des formes dont l'acceptation est similaire : ici, ce sont tous les bâtiments familiaux ; là, les bâtiments associés à telle classe sociale ; etc. Elles sont construites et basées sur des usages similaires : le type « familial » est composé de pavillons individuels qui sont censés permettre à une famille de s'épanouir ; le type « bourgeois » est composé de grosses maisons de maître et d'appartements cossus de réceptions, etc. Comme le montre ce dernier exemple, les typologies culturelles peuvent s'opposer aux typologies morphologiques : en observant les objets qui composent l'urbain, nous n'aurions pas regroupé les immeubles et les maisons bourgeoises. Le type culturel le fait car ces deux formes permettent des pratiques similaires – réception, vie mondaine, etc. Plus tard, lorsque le jugement s'affine, deux sous-types recoupant les distinctions morphologiques seront constitués et le collectif distingué de l'individuel.

L'existence et la substance des typologies culturelles tiennent à leurs capacités de résistance et d'évolution dans le temps. Par exemple, si les typologies bourgeoises donnent l'illusion d'être stables depuis plusieurs siècles elles ont en réalité fortement évolué. Au siècle des Lumières, lorsque cette classe commence à s'imposer, le modèle dominant est l'hôtel particulier, forme qui est déjà une

évolution du château aristocratique (Elias, 1985). Puis la forme des hôtels va se transformer pour aboutir aux appartements de standing que nous connaissons aujourd'hui et aux maisons d'architecte des lotissements cossus (Eleb, 1989). Ici la typologie culturelle évolue en même tant que la forme se métamorphose.

Autre exemple, celui des grands ensembles. Leurs représentations sont en perpétuelle évolution : ils sont passés du statut de fleuron du mouvement moderne à celui de quartiers marginalisés. Dans ce cas, la morphologie urbaine a d'abord peu changé tandis que les pratiques qui y sont relatives se sont radicalement transformées. Les récentes opérations de rénovation urbaine qui les concernent (Blanc, 2008) montrent que les opérateurs ont saisi le caractère volubile du sens attribué aux formes urbaines : dans de nombreux programmes se trouve aujourd'hui un volet « communication » ou de « storytelling » (Vasquez, 2006) où les opérateurs de la ville cherchent à modifier l'opinion publique. À Nancy le quartier stigmatisé du Haut-du-Lièvre a changé de nom au cours de sa rénovation urbaine et s'est exposé au cœur de la vieille ville sur la place Stanislas (opération « Le plateau 2 Haye s'invite sur la place ! », Nancy, Octobre 2010). Le but de cette opération était de promouvoir le nouvel éco-quartier qui se construit autour du grand ensemble et de faire oublier les anciennes images en en créant de nouvelles.

2.1.3. Le vécu support des mythologies

Si le sens des formes urbaines est construit mais volatile, d'où provient-il ? Pour H. Raymond (1984) le sens des typologies culturelles a une double origine. Tout d'abord, il est issu de la commande et des négociations qui ont lieu lors de la production de l'architecture. Ensuite, il est le fruit de l'imaginaire collectif. Ce dernier serait notamment produit et exploité par les médias. L'histoire de l'évolution du sens des grands ensembles corrobore cette hypothèse : leur premier sens admis dans la société a été celui que lui ont donné ses concepteurs puis, au fur et à mesure du temps, les critiques sans cesse réitérées des médias ont pris le dessus jusqu'à s'imposer dans le sens commun.

La maison individuelle est représentative d'une typologie dont le sens perdure. Lors de la révolution industrielle, l'afflux d'ouvriers vers les usines fait imploser et exploser les villes (Lefebvre, 2000). Les centres surpeuplés deviennent un foyer propice à la diffusion de maladies ainsi que de potentiels quartiers révolutionnaires aux yeux des hygiénistes et de la bourgeoisie. Dans le même temps, les périphéries s'étendent toujours plus loin au fur et à mesure du développement des transports. Quelques patrons paternalistes chercheront à donner à leurs employés des logements décents au nom de leurs valeurs, pour les stabiliser, les éduquer ou encore les contrôler (Frey, 1986). Le débat sur la forme est vif. Faut-il construire des logements collectifs ou individuels ? Les partisans de l'individuel mettent en avant le retour sur la vie familiale qu'il induirait, la vie proche de la nature grâce au jardin, l'autonomisation par son potager, et enfin la moralisation par l'accession à la propriété et la constitution d'un bien à soi (Guerrand, 2010). Au début du XIX^{ème} siècle, ces idées sont notamment portées par le mouvement des cités jardins et par la ligue du Coin de terre de l'abbé Lemire. L'État prend une série de mesures en faveur du pavillon avec la loi Loucheur (1928) en garantissant des prêts à taux très bas. Après la Seconde Guerre Mondiale, les politiques urbaines se tournent un temps vers le collectif pour revenir vers l'individuel dès les années 1970 avec les chalandonettes et l'ensemble des dispositifs mis en place pour favoriser l'accession à la propriété. Si les politiques urbaines se sont un temps tournées vers le collectif, les français ont constamment préféré l'individuel et leurs attentes se sont transmises de génération en génération.

Mais face aux formes urbaines, tout n'est pas joué d'avance. La société et les visions de l'espace des opérateurs ne suffisent pas dans tous les cas à modeler le raisonnement de l'individu. Par exemple, les acteurs émettent des jugements sur le type 5 ne correspondant pas exactement aux conditions de sa production. En outre, nous avons déjà vu que ce type est, avec le château réhabilité, le seul à ne pas recueillir un même avis majoritaire.

Dans ce cas, l'hétérogénéité des réponses peut s'expliquer par le fait que cette typologie n'est pas construite par les acteurs à partir d'usages. Elle regroupe l'ensemble des immeubles récents ; qu'ils ressemblent peu ou prou à celui qui est

présenté : « Ah ça... ça, c'est un immeuble neuf. Les immeubles neufs, c'est... Il y en a un près de chez moi, il n'est pas du tout comme ça, mais il a l'air très bien ». Par contre, ce groupe se différencie de la typologie constituée par le château d'eau : les immeubles neufs ne sont pas perçus comme extraordinaires et les citadins les ont intégrés en tant qu'éléments du puzzle urbain. Les réactions d'autres répondants permettent de comprendre pourquoi la catégorisation de ces immeubles n'est pas basée sur leur usage : « Ça, c'est un immeuble neuf... ben là, je ne sais pas. Je ne suis jamais rentrée dans un immeuble comme ça... ». Cette typologie constituée par le critère « neuf » se caractérise par l'absence d'expérience. Face à cet objet non identifié, les acteurs ne sont pas capables de reproduire les mécanismes de jugement traditionnels. Ils ne peuvent pas construire leur opinion en extrapolant leur vécu. Pourtant, ils cherchent à les comprendre car ils attirent leur volonté. *In fine*, comme ce bâtiment les intéressent, l'absence de connaissances empiriques ne les empêche pas d'émettre une opinion à leur propos. Mais ce manque les gêne car il leur manque l'élément central de leur jugement, c'est à dire cette expérience qui validerait les pratiques qu'ils y projettent et supposent (Léger, 2006) : « Il y a un balcon, ça c'est bien. Mais savoir comment c'est dedans, alors ça... ». Dans ce mode de raisonnement, la perception des différents éléments symboliques qui composent l'architecture forme un code permettant d'interpréter les formes urbaines. L'espace vécu, ou expérientiel, forme la clef de voûte donnant une cohérence à l'ensemble et lui procurant une certaine stabilité cognitive. La figure du blasé se construit donc à partir du vécu des acteurs. Ce sont leurs histoires et expériences qu'ils extrapolent pour donner une cohérence à leurs interprétations des formes urbaines.

Pour ce qui est des grands ensembles, seule une part de leur image des débuts est encore présente chez les personnes qui ont connu cette époque et qui y ont vécu : « - Mr. Suyot. On a déménagé aux Provinces. C'était la campagne à l'époque... mais c'était bien. On avait chacun une chambre, des toilettes à la maison... ». Mais même pour ces anciens habitants, les mythes contemporains forment l'essentiel de leur jugement : « Mais aujourd'hui... c'était bien à l'époque, c'était un progrès, c'est sûr... mais ce que c'est devenu... ». Cela, peu le savent

par eux-mêmes. Sur les vingt-cinq personnes rencontrées lors des entretiens avec les acteurs, seulement deux avaient un proche qui y vivait.

D'autres types, comme le pavillon individuel, ont conservé un sens basé sur l'expérience des acteurs. Pourtant, tous les acteurs rencontrés ne vivent pas ou même pour certains non jamais vécu dans un pavillon individuel. Mais tous ont des amis, de la famille, etc. qui vit dans l'un d'eux. Des expériences momentanées peuvent donc permettre aux acteurs de se créer leurs propres mythologies des formes urbaines. Ce vécu peu aussi se construire à partir de celui de leurs proches. C'est notamment le cas pour l'immeuble neuf où de nombreuses personnes ont affirmé avoir une fille, un fils, ou encore un ami vivant dans l'un d'eux. Cette expérience de « seconde main », lorsqu'elle est reconnue valable par le crédit accordé à la source – « ma fille est très censée, elle aime le confort... » – peut remplacer un vécu personnel dans les mécanismes de constitution du blasé. Dans les cas où la source est jugée peu fiable – « mais eux, c'est spécial... ils aiment le luxe, ce qui tape à l'œil » – cette expérience de seconde main fournit un début de réponse qui structure le jugement des acteurs. Cet import de vécu et les différentes positions à son égard peuvent expliquer la soudaine variété des interprétations d'un type récent : il faut laisser le temps faire son œuvre, attendre que le type ait été vécu par tous. Ainsi, la ville du blasé est comme une bibliothèque constituée d'*a priori* extrapolés (Boudon, 1986) que l'acteur consulte et doit entretenir pour interpréter l'espace le moins mal possible.

2.2. Volonté et réalité, deux logiques complémentaires

2.2.1. Les limites de la volonté d'usage pour interpréter les formes urbaines

De toutes les personnes rencontrées lors des entretiens, Bénédicte est celle qui interprète le mieux les typologies – c'est-à-dire celle qui répète le plus fidèlement le jugement général. Bénédicte est infirmière à domicile. Visitant jusque dix logements par jour, elle a vu un grand nombre de situations et s'estime donc comme étant une « connaisseuse ». Mais c'est aussi elle qui met le plus de distance dans son association entre forme urbaine et habitants :

« - Bénédicte. Parfois, devant autant de luxe, je me dit... mais qui c'est ? Qui c'est pour vivre là ? Et d'autres fois, c'est sale, mais à un point... Il y a des gens, vous les voyez dans la rue, vous ne pouvez pas imaginer leur intérieur. Vous ne pouvez pas. Des femmes très coquettes, maquillées, rouge à lèvres, bien habillées, vous allez chez elles, il y a le passage de la moquette... et pas... pas pauvre hein ? Un passage de moquette qui doit dater de 40 ans où l'on voit les traces de pas... mais je me dis, comment se fait-il qu'il n'y ait pas le moindre lino propre, enfin je me dit... parfois, le décalage logement heu.... personne est flagrant.

- MB. Donc pour vous on ne pourrait pas faire une association logement / personne ?

- Bénédicte. C'est marginal, c'est marginal des cas comme ça... souvent ça marche quand même. Parce que des logements, j'en vois moi, dans mes tournées... C'est vrai que le logement, pour beaucoup, ça correspond à ce qu'il est possible d'avoir. Mais pas ce que l'on veut avoir... »

Dans sa situation, les surprises sont nombreuses et les *a priori* souvent démentis : les façades ne sont pas toujours le fidèle reflet des intérieurs ; et comme tous les autres signes statutaires, le logement peut être l'objet d'une usurpation (Weber, 1995). Il peut être utilisé par les acteurs pour se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas. Les gros pavillons des lotissements sont un exemple d'une forme d'usurpation par le logement : la monumentalité de l'objet procure un prestige faussé par rapports à d'autres habitants qui vont choisir des formes plus discrètes mais dont ils pourraient tirer d'avantage de prestige. Ces deux stratégies aux objectifs différents sont, pour la première, davantage dans le faire, dans le faire valoir ; tandis que la seconde relève davantage dans l'être. Dans un cas, l'action est menée envers l'autre tandis que dans le second elle est plus dirigée vers soi.

De nombreuses autres personnes nous ont fait part de leurs surprises en pénétrant chez des proches ou chez des amis :

« - Françoise. Ce n'est vraiment pas ce à quoi je m'attendais... ils ont un de ces goûts ! Vous vous rendez-compte, ils habitent un bel immeuble... et bien ils ont tout refait l'intérieur, enlevé les moulures et bazardé tout ce qui est vieux. Maintenant, c'est tout blanc et ouvert... ils n'ont que des meubles modernes... et pas beaucoup, c'est vide chez eux ! »

La croyance entre une correspondance entre extérieur et intérieur en architecture est profondément ancrée dans la société. Cela provient du statut iconique de l'architecture et du fait que, traditionnellement, cette relation est la règle lors de la production de l'architecture. Par exemple, Claude Nicolas Ledoux proposait au XVIII^{ème} siècle une « architecture parlante » qui devait favoriser la lisibilité des fonctions abritées (Segaud, 2009, p. 293). Cette volonté est issue d'une volonté de la classe dominante qui demande à l'architecture d'exprimer naturellement le rapport entre forme et fonction (Koolhaas, 2002 ; Stébé, 2001). L'esthétique est mise au service de l'ordre moral. H. Raymond rappelle les fondements de cette croyance :

« Il faut également admettre que la formation des systèmes d'habitat est une action qui tend vers un but déterminé. Dans les grandes lignes ce but consiste à créer un cadre spatial tel que le système puisse remplir correctement ses fonctions, aussi bien dans le domaine du développement des forces productives et de l'activité sociale, que dans la création de toutes les conditions nécessaires à la satisfaction de tous les besoins matériels et immatériels de l'homme. » (Raymond, 1984, p. 128)

Avec l'apparition de l'urbain et de l'industrialisation cette règle tacite est de plus en plus bafouée lors de la production de l'architecture : le pastiche remplace les moulures, les balcons sont produits industriellement et perdent toute valeur symbolique. Dès le XIX^e siècle les théoriciens de l'architecture, comme Adolf Loos (2003, 1994), s'insurgent contre l'emploi gratuit de l'ornementation qui éloigne la réflexion architecturale de la recherche d'usage au profit de la recherche d'effets.

Le combat de A. Loos contre l'ornement est symptomatique des dérives architecturales de son époque. Les progrès techniques du début du XX^e siècle – l'invention de l'architecture du fer et du béton armé – n'imposent plus de combiner

structure et espace et ouvrent le champs des possibles. Il s'en suit une véritable révolution dans les conceptions de l'espace. De la fin du XIX^e au début du XX^e siècle, deux courants qui en sont symptomatiques dominent la production : le courant éclectique, qui consiste à mêler des éléments issus de différents styles et de différentes époques ; et le courant néoclassique, qui consiste à concevoir des bâtiments homogènes d'inspiration unique. Alors que l'esthétique est au centre des débats, l'importance de l'usage s'estompe face à ces nouvelles préoccupations. Quelques architectes, comme Viollet-le-Duc, continuent de penser que les édifices sont générés par les besoins et initient des croisades contre ceux qui succombent aux modes (Eleb, 1989).

Ce renversement dans la manière de penser l'architecture est durable. Au milieu du XX^e siècle, Ludwig Mies Van der Rohe crée la devise « Less is more⁴ » : il s'agit de se débarrasser de tous les carcans stylistiques et de créer une architecture pure. Il n'y a pas de valeurs d'usage explicites dans ce slogan qui sera repris et dévoyé par des générations d'architectes. Les dérives qui en ont suivi ont donné lieu à une multiplication de cubes anonymes. En réaction, les postmodernistes affirmeront dans les années 1970 avec R.-C. Venturi (1999, 2007) « Less is a bore⁵ ». Le symbolisme est alors réintroduit dans la production architecturale et donne lieu à une esthétique de la contraction et de la redondance qui sera finalement tout aussi ennuyante que son aînée. Et l'usage n'est toujours pas au premier plan. En 2001, en lançant le slogan « More and more⁶ » l'architecte R. Koolhaas fait le constat du *Junk space* (2011) : le monde urbain n'est plus qu'une accumulation qui a remplacé les formes traditionnelles d'organisation de l'espace, comme la composition. Progressivement, l'usage a disparu des préoccupations et a été remplacé par le besoin et sa normalisation : aujourd'hui, les promoteurs imposent presque des plans types aux architectes tellement leurs cahiers des charges sont précis ; chaque espace du logement social est calculé, etc. (entretiens avec Mr. Suyot, Mr. Dubois et Mr. Vassal). Certains architectes, comme ceux de l'agence BIG, commencent à se placer

⁴ Le moins est le mieux

⁵ Le moins est ennuyant

⁶ Toujours plus

contre cette manière de faire et proclament « Yes is more⁷ » (BIG, 2010). Ils défendent une architecture hédoniste, qui dépasse le système des besoins pour essayer de répondre aux pratiques.

Ce que montre ce détour, ce sont les raisons pour lesquelles les formes urbaines ne peuvent être interprétées uniquement à l'aide de la volonté d'usage par les acteurs : la production architecturale s'en est majoritairement détournée pendant plus d'un siècle au profit de réflexions sur l'esthétique et le besoin – repensons aux recherches de Charlotte Perriant ou au modulator de Le Corbusier.

2.2.2. L'association forme urbaine / habitants

Le grand nombre de logements que Bénédicte a pu visiter grâce à son activité professionnelle lui fait prendre un plus grand recul que d'autres vis-à-vis de son jugement blasé. Mais elle ne se défait pas de ce dernier pour autant. Au contraire, elle cherche d'autres moyens de le fiabiliser et pour cela elle va concevoir une relation entre l'habitant et son logement en partant du principe que s'il y vit, c'est qu'il en a les moyens. Son jugement ne porte plus exclusivement sur la forme et s'intéresse aux habitants : « Ah ça, ce sont des riches ». La qualité de construction – nature des matériaux, finition – et son aspect – volumétrie, entretien – sont autant d'indicateurs jugés fiables pour interpréter l'espace : ils s'attachent à des éléments sur lesquels l'on peut difficilement mentir. Les habitants ont-ils les moyens d'entretenir leurs façades ? Les matériaux sont-ils industriels (béton) ou artisanaux (pierre) ?

Lorsque l'on observe le niveau de revenu estimé des habitants (cf. tableau 8 *infra.*), l'on constate une nouvelle fois une grande homogénéité dans la répartition des résultats : dans tous les cas, les deux tranches qui se suivent obtiennent au minimum 70% des réponses. Trois cas apparaissent quant à l'estimation du niveau de salaire des habitants.

⁷ La volonté est le plus

	T. 1 (Q.2)	T. 2 (Q.6)	T. 3 (Q.10)	T. 4 (Q.14)	T. 5 (Q.18)	T. 6 (Q.22)	T. 7 (Q.26)	T. 8 (Q.30)	T. 9 (Q.34)
Plus de 5000€	108	3	3	413	20	2	1	102	1
	13%	0,3%	0,3%	51%	2%	0,2%	0,1%	13%	0,1%
De 2500 à 5000€	488	121	61	315	265	7	7	260	18
	60%	15%	7%	39%	33%	1%	1%	32%	2%
De 1500 à 2500€	181	447	181	71	376	74	102	312	133
	22%	55%	22%	9%	46%	9%	13%	38%	16%
De 1000 à 1500€	23	210	338	6	129	327	345	112	297
	3%	26%	42%	1%	16%	40%	42%	14%	37%
Moins de 1000€	3	26	120	1	17	398	347	11	358
	0,3%	3%	15%	0,1%	2%	49%	42%	1%	44%

Tableau 8 : Représentation du revenu des habitants selon le type (questions 2, 6, 10, 14, 18, 22, 26, 30 et 34). Les pourcentages se lisent en colonne.

Le premier regroupe les types 1, 2, 3, et 5. Ici, les jugements s'ordonnent selon la même logique : l'on trouve une concentration des choix sur une tranche et celles qui en diffèrent le plus sont les plus marginales. Le type 5, l'immeuble neuf, appartient à ce groupe alors que nous l'avons classé à part lors du jugement selon la volonté. Il est compris de la même manière que les autres types car il peut être interprété selon les mêmes critères que les autres : par rapport au type 1, il est moins ouvragé et n'est pas construit avec des matériaux traditionnels, il est donc jugé moins onéreux. Par contre, il est plus propre que le type 3 et possède des balcons : ce sont des signes, pour les acteurs, que ses habitants sont plus aisés. Le type 2 est individuel, il serait difficile de le juger selon la même grille de lecture. Mais nous sommes ici face à deux choix de type de vie et à leurs transcriptions via les formes urbaines. Le type 5 correspond typiquement aux jeunes couples de cadres dynamiques tandis que le type 2 est davantage lié aux jeunes ménages qui s'installent. Il est encore plus difficile de le comparer avec le type 4, qui représente un *summum* pour beaucoup d'acteurs : matériaux, espace, individuel en ville, etc ; c'est pour cela qu'ils ne font pas partie du même groupe.

Le second cas est constitué du type 8 qui garde son statut de bâtiment original et est associé à des personnes originales, à celles qui aiment la différence. Il n'y a pas de tranche de revenu dominante, mais l'on peut remarquer que la différence

est perçue comme un luxe : les habitants sont estimés assez aisés – alors que ce château d'eau abrite des logements sociaux. Cela indique aussi que les acteurs considèrent cette forme urbaine comme un choix et non comme une contrainte.

Le troisième cas regroupe les types 4, 6, 7 et 9. Les résultats sont caractérisés par une forte polarisation vers une tranche extrême. Le type 4 vers les plus hauts revenus et les autres, que l'on peut trouver dans les grands ensembles, vers les plus bas revenus. Les distributions sont opposées et le type 4 apparaît comme un choix réservé aux plus riches tandis que les plus pauvres doivent choisir par défaut entre les types 6,7 et 9. Les types constituant ce groupe sont représentatifs de la production architecturale depuis la crise de l'ornement du début du XX^e siècle : il y a d'un côté la production pour un client de ce que l'on nomme aujourd'hui « les maisons d'architectes », et l'Art Nouveau est bien représentatif de cette part de la production architecturale ; et à l'opposé se trouve une production pour les plus démunis, exercice né avec la révolution industrielle dans lequel il n'y a pas de commutation directe et où l'habitant ne maîtrise pas la production de son logement. Les architectes modernes et leurs successeurs, et notamment Le Corbusier, ont souvent eut une activité double en travaillant d'un côté pour le logement de l'élite et d'un autre pour le logement populaire, commandé par cette dernière. Dans de nombreux cas, il est frappant de voir comment les mêmes principes ont donné lieu à des réponses différentes selon le destinataire.

Ce tableau et les commentaires recueillis lors des entretiens montrent que les acteurs associent un statut en fonction des moyens financiers perçus à travers les formes urbaines : « J'imagine un jeune couple qui accède à la propriété... [type 2] ». Dans ce raisonnement, le monde des apparences est déconstruit et devient une mise en scène du capital économique. Ainsi, il faut « être quelqu'un » pour avoir un beau logement. Avec le luxe, la satisfaction des besoins-aspirations est idéalisée et emmène les acteurs jusque dans leurs rêves les plus fous : « Il y a peut-être une piscine là-dedans... ou un sauna ! ». Les plus riches sont perçus comme n'ayant pas à choisir et pouvant tout se permettre. Contrairement à ces derniers, les acteurs « moyens », ceux qui ne sont ni riches ni pauvres, doivent

négozier avec les formes. Ils ne peuvent pas avoir ce qu'ils veulent, ils ont ce qu'ils peuvent avoir. Ils doivent limiter leur volonté et faire des choix : « À ce jour, je choisirai le 5 car il se rapproche le plus de mes moyens tout en offrant un balcon et une belle architecture. Cependant, dans le futur, le 4 est mon préféré » En fonction de ces derniers, deux groupes – les urbains et les pavillonnaires – naissent, chacun ayant ses propres objectifs. Les plus pauvres n'ont quant à eux aucune liberté et doivent se contenter des formes dont les autres groupes ne veulent pas.

La volonté d'usage n'est donc pas absente du raisonnement des acteurs, elle y est soumise à condition. Lorsque l'acteur apprécie la prestance architecturale pour estimer un niveau de revenu, il cherche un indicateur qui lui semble fiable pour moduler les mythologies de l'habiter et veut savoir dans quelle mesure les habitants sont libres de se réaliser. Satisfaire sa volonté et être libre d'élire son logement, est entendu comme un luxe permis avant tout par le capital économique.

2.2.3. Les formes urbaines : des supports réalistes

Si l'acteur perçoit l'autre à travers les formes urbaines, il n'utilise que peu les mécanismes du jugement pour essayer de maîtriser la manière dont les autres le perçoivent. Une majorité des couples avec lesquels nous avons pu mener des entretiens ont même affirmé ne pas avoir choisi leur logement en fonction de son apparence mais que ce dernier c'était imposé à eux suite à la négociation qu'ils ont du mener entre leurs volontés et leurs capacités à les réaliser. Certains ont même affirmé avoir finalement choisi des formes auxquelles ils n'auraient jamais pensé et dans lesquelles ils ne souhaitaient pas vivre *a priori* ; c'est notamment le cas d'Ahmed, de Sophie et Benjamin, de Bernadette, de Thomas, de Djellah et enfin de Delphine. Le point commun entre toutes ces personnes est qu'elles ont les plus faibles moyens économiques de notre échantillon et qu'elles ont du « se rabattre » sur ce qui leur était accessible. Ceux qui ont pu affirmer qu'ils avaient choisi leur logement à cause de son apparence sont les plus aisés : c'est le cas de Catherine et Philippe ainsi que de Françoise et d'Antoine.

Catherine et Philippe ont fait construire un pavillon ; ils s'y trouvent bien. Il correspond exactement à leurs besoins : il y a une vue sur le jardin depuis la cuisine, de grandes baies vitrées partout dans le séjour pour prendre le soleil, etc. Philippe en a dessiné les plans et en tire une certaine fierté. S'ils nient vouloir tirer du prestige de leur maison, de nombreuses remarques montrent qu'ils savent qu'ils pourraient en tirer, comme le fait que la maison soit structurée autour d'une tour, que les toits soient suffisamment complexes pour que la maison soit classée en tant que « demeure » dans le calcul de la taxe foncière, etc.

Le cas de Françoise et Antoine a déjà été évoqué de nombreuses fois. Ce couple a eut un véritable coup de cœur pour une maison ; en réalité ils ont acheté un petit immeuble dans lequel vivaient trois familles et qu'ils ont entièrement refait pour réaliser leur rêve. Ils sont eux aussi très fiers de certains détails prouvant la qualité et le soin qu'ils ont apporté aux travaux. Par exemple, en nous raccompagnant à la fin de l'entretien, le mari a tenu à nous montrer les têtes de boulons en forme de fleur d'un balcon en fer forgé qu'il avait lui même dessiné et fait réaliser sur mesure.

S'il est possible de décerner des traces de volonté de fierté chez ces deux couples, ils n'ont montré à aucun moment une forte revendication de leur statut social par leur logement. Et si ces deux couples sont aisés, ils ne sont pas ce que nous appellerions des aristocrates ou des grands bourgeois tels qu'étudiés par les Pinçon-Charlot (2003, 2007) ou Eric Mension-Rigau (2007). Ce dernier, qui a pu étudier leur habitat, a mis en évidence de nombreux signes de distinction dont le but est de souligner l'exclusivité sociale des habitants par leur logement :

« Hautes façades, vaste toiture, grand porche d'entrée, vaste cellier, monumental escalier à vis, fenêtres à meneaux et encadrements en pierres de tailles, cheminées où peuvent flamber d'énormes troncs d'arbres... l'architecture extérieure et intérieure comme la qualité des matériaux de construction (meulières, briques orangées, briquettes-fougères de Sologne...) disent l'importance des lieux. » (Mension-Rigau, 2007, p. 148)

Ces groupes qui utilisent leur logement comme signe distinctif de leur statut social sont minoritaires dans la société et ne forment pas le cœur de notre étude. Mais

leurs attitudes permettent de comprendre pourquoi le jugement statuaire par le revenu est jugé fiable par les acteurs : ils savent qu'avec les formes urbaines la tricherie est difficile, qu'il est difficile d'avoir un logement d'un statut supérieur au sien ; ne serait-ce que parce que : « C'est bien d'avoir une jolie maison... mais si on ne peut pas l'entretenir, payer les taxes, l'impôt sur la fortune, ça ne sert à rien... ou sinon ça fait celui qui s'accroche et qui vit dans un taudis... ». Et dans ce cas, le jugement sur l'habitant se durcit et le statut offert par le logement perd de sa superbe.

2.3. Une lecture socialisée

2.3.1. Un classement statuaire

Ainsi, le logement est, aux yeux des acteurs, un symbole de classe – comme l'appartenance à un club, à une association, à une grande famille, etc. – et permet aux acteurs de se construire une organisation statuaire de la société (Warner, 1963). Ceux qui vivent dans les logements les plus cossus et désirables sont imaginés comme étant en-haut de la hiérarchie sociale tandis que ceux qui habitent les grands ensembles sont perçus comme étant les plus marginaux.

« In brief, as one descends in the class order the type of house becomes smaller and less preferable, and as one ascends the house tends to become larger and better. The upper classes get the better homes; the middle classes, the ordinary houses; and the lower classes, the poor ones. ⁸» (Warner, 1963, p. 29)

Cette organisation ne forme pas des « classes sociales » d'acteurs en raison de leurs similitudes de place dans le système de production ou de niveau de revenus ; mais davantage des groupes de statut qui s'établissent à travers les représentations et la présentation de soi. Les formes urbaines sont des symboles de prestige qui permettent aux acteurs de se situer les uns par rapport aux autres selon des logiques de distinction (Weber, 1995) dans un espace social où les

⁸ Trad. : En bref, si quelqu'un descend dans l'ordre social son type de maison devient plus petit et en moins bon état, et si quelqu'un remonte les maisons tendent à devenir plus grandes et mieux entretenues. Les classes supérieures ont les meilleures maisons ; les classes moyennes, les maisons individuelles; et les classes les plus basses les plus pauvres.

dimensions statutaires et économiques sont étroitement liées (Bourdieu, 1994). Que l'espace révèle la société comme le pense M. Halbwachs ou qu'il soit le lieu où se révèlent les conflits entre les groupes, ce qu'affirme P. Bourdieu, ce qui importe ici est de comprendre que les formes urbaines permettent aux acteurs de se représenter la société et son organisation.

Une des spécificités des groupes ainsi créés est qu'ils possèdent une forte conscience de classe comme l'affirment W. Warner et M. Weber. C'est parce que les acteurs se sentent proches de leurs voisins – vivant dans le même type de forme urbaine qu'eux dans bien des cas – qu'ils s'imaginent l'existence d'un groupe des périurbains et d'un groupe des citadins. Si le capital économique, culturel, ou encore social participent à constitution de ces groupes, ils ne sont pas des critères premiers. Ce qui compte avant tout, c'est de partager un même mode de vie.

Malgré l'acception mutuelle entre le groupe des périurbains et des citadins, le ressenti des acteurs trahit une supériorité des seconds, qui auraient davantage de ressources et de pouvoir. Tout se passe comme si, au fond d'eux, les périurbains aimeraient bien pouvoir vivre leur mode de vie dans les villes à la campagne que sont parfois les quartiers dorés, et nombreux sont ceux qui ce sont éloignés des centres par défaut. Cette frustration, ainsi que l'idée prégnante chez les périurbains que les citadins les plus aisés ont pu totalement choisir leur logement, place ces derniers en haut du classement statuaire. Viennent en suite les riches pavillonnaires, les citadins « moyens », les pavillonnaires et enfin les habitants du grand ensemble. Ces derniers sont placés à l'extrémité inférieure du classement, voire hors de la société dans certains propos car ils sont perçus comme n'y participant pas tellement leurs modes de vie sont « inhumains ».

Le modèle culturel orthodoxe du libre choix et de la réalisation de soi mis en avant jusqu'à présent fournit aux acteurs un référentiel permettant aux acteurs de placer les individus dans l'espace social. L'orthodoxie implique, selon M. Halbwachs, qu'il y ait dans la société un ordre d'activité plus important, un « foyer de la vie sociale », qui ferait consensus. Ce foyer est composé de valeurs partagées par tous les membres d'une société. Dans notre cas, c'est la liberté d'usage. Nous

avons vu précédemment que, dans le cas du logement, la volonté d'usage est confrontée à la réalité et plus spécifiquement au capital économique disponible des individus. Aux yeux des acteurs, seuls les plus riches sont capables de satisfaire l'ensemble de leurs volontés, tandis que tous les autres doivent négocier avec les formes urbaines et doivent faire des choix entre leurs attentes et ce qu'ils peuvent obtenir. Les plus riches sont donc dans le devoir d'élire des formes leur permettant d'assouvir toutes leurs volontés et de le faire savoir ; ce que leur permet la perspective depuis la Renaissance. Afin de maintenir leur rôle de référent, ils doivent aussi faire preuve d'un certain charisme : leurs logements deviennent des référents qui vont déterminer les directions et tendances de la société ; et envers lesquels tous les acteurs vont devoir se positionner. L'enjeu de ce positionnement est important : il s'agit de revendiquer une place dans l'espace social. Ainsi, plus l'on est près du centre, plus l'on est important dans la hiérarchie. Cette organisation est mobile, elle évolue constamment en fonction du jeu des acteurs et du contexte.

2.3.2. Déclinaison d'un idéal-type

Les termes de « demeure », « hauteur sous plafond », « matériaux nobles », etc. sont fréquemment utilisés par les acteurs et sont autant de marques de leur utilisation de l'orthodoxie dominante – de la norme. Originellement, ces termes sont utilisés pour décrire les maisons bourgeoises, mais ils le sont aussi pour juger l'ensemble des formes urbaines : ainsi, il est reproché aux barres, et plus spécifiquement à celle du type 6, d'être mal construites et d'avoir été bâties avec des matériaux de mauvaise qualité. Autrement dit, les caractéristiques des habitations des élites permettent aux acteurs de définir une forme urbaine idéale, un idéal-type, dont les spécificités forment une grille de lecture qui permet d'apprécier l'ensemble des types urbains. En analysant les réponses à la question ouverte et en découpant les réponses en éléments de sens, c'est-à-dire en identifiant les différents « *thema* » (Durkheim, 1988, p. 43), nous avons pu établir une image de cette grille de lecture (cf. tableaux 9a et 9b *infra.*) qui se constitue autour de la notion de potentiel d'usage :

- Il y a moins d'éléments de sens dans les réponses négatives que dans les réponses positives – 1 667 contre 2 203 éléments. Cette différence peut être le signe d'un désintérêt des acteurs pour les formes non appréciées ou le signe d'un manque d'élément pour les juger ;
- Les éléments de jugement positif sont utilisés comme référent pour le construire le jugement négatif. Le critère propre est transposé en sale, les acteurs s'expriment par des tournures négatives : ce n'est pas comme, il n'y a pas ceci, il y manque cela, etc. ;
- Les tournures négatives dénoncent des manques perçus à cause de l'absence de certains éléments symboliques comme le balcon ;

1. JUGEMENTS POSITIFS			
Rangs	% ensemble	Thème principal	Mots-clefs du thème
1 (4)	56%	Caractéristiques de la composition extérieure et intérieure	Jardin, cour, terrasse, balcon, parking, nature, isolé, façade, hauteur, volume, garage, détails (cheminé, volets, etc.), hauteur-sous-plafond
2 (1)	52%	Confort de vie offert	Intimité, non-entassé, individuel, tranquillité, confortable, spacieux, luxe, sécurité, voisins « à la carte », agréable, liberté, calme, lumière, vue
3 (3)	40 %	Qualités architecturales	Originalité, simplicité, ancien, moderne, contemporain, style, authentique, caractère, cachet, solidité, matériaux
4 (5)	32%	Type	Privé, immeuble collectif, maison, maison individuelle
5 (8)	20%	Situation	Centre-ville, ville, banlieue, campagne, quartier
6 (10)	18%	Esthétique	Beau, joli, superbe, esthétique
7 (9)	13%	Identité	Situation financière, projection du futur, statut social, famille
8 (15)	11%	Choix & projection	Je trouve que, j'aime que, etc.
9 (11)	10%	Nuances	à l'air de, semble, etc.
10 (6)	9%	Attirance	Charme, rêve, élégant, à une histoire, chaleureux
11 (2)	8%	Degré de tolérance	Plus, très, assez, bien que
12 (14)	7%	Références culturelles	École de Nancy, réhabilitation, haussmannien, patrimoine
13 (13)	5%	État	Rénové, neuf, bon, propre
14 (12)	4%	Représentant de	Typique de, représentant de, etc.
15 (7)	0%	Métaphores	

Tableau 9a : Éléments de sens dans les jugements positifs et dans les jugements négatifs
Méthode de découpe des réponses en éléments de sens. Réponse positive : « (4) Maison individuelle et je la trouve plus belle que la 2! » : Maison individuelle [Type] ; je la trouve [Choix] ; plus ... que [Degré de tolérance] ; Belle [Esthétique]

2. JUGEMENTS NÉGATIFS			
Rangs	% ensemble	Thème principal	Mots-clefs du thème
1 (2)	49%	Confort de vie offert	Bruit, promiscuité, voisins imposés, entassement, insécurité, inconfort, pas de tranquillité, oppressant, enfermement, anonymat, horreur, vertige, lumière, vis-à-vis, fenêtre
2 (11)	26%	Degré de tolérance	Manque, trop, très, le plus, le moins
3 (3)	19%	Qualités architecturales	Béton, mauvaise qualité, monotone, industrialisé, ancien, massif, façade, style
4 (1)	16%	Caractéristiques de la composition extérieure et intérieure	Trop petit, trop haut, pas de jardin, trop de logements, pas de garage, pas de balcon, pas de nature
5 (4)	16%	Type	Tour, barre, ZUS, Immeuble collectif, HLM, grand ensemble
6 (10)	15%	Attirance	Sans charme, mélancolique, sans âme, déprimant, gris, terne
7 (15)	11%	Métaphores	Boite à sardines, cage à poules, cage à lapins, cette « chose », prison, inhumain, ghetto
8 (5)	11%	Situation	Banlieue, cité, quartier résidentiel, bord de route, ville, « gâche le paysage »
9 (7)	9%	Identité	Déjà vécu, habitants pauvres, étrangers, marginaux, échec social, mauvais pour une famille
10 (6)	9%	Esthétique	Moche, pas beau, sans esthétique
11 (9)	9%	Nuances	À l'air de, semble, etc.
12 (14)	8%	Représentant de	Typique de, représentant de, etc.
13 (13)	7%	État	Vétuste, sale, mal entretenu, insalubre
14 (12)	2%	Références culturelles	À détruire, contexte de fabrication
15 (8)	2%	Choix & projection	Je ne vois pas, etc.

Tableau 9b : Éléments de sens dans les jugements positifs et dans les jugements négatifs.
Méthode de découpe des réponses en éléments de sens. Réponse négative : « (3) Immeuble de style HLM avec façade et volets très défraîchis. » : Immeuble HLM [Type] ; de style [Représentant de...] ; façade [Objet architectural] ; volet [Objet architectural] ; très [Degré de tolérance] ; défraîchis [État]
Les rangs entre parenthèse correspondent à ceux des réponses positives et inversement dans le tableau 9a.

- Dans les deux types de réponse, la hiérarchisation des thèmes varie. Alors que dans le cas des réponses positives l'on observe des réponses plus concentrées sur des besoins-aspirations, les réponses négatives montrent que les besoins-obligations sont au cœur du jugement et qu'il faut avant

tout les satisfaire avant de pouvoir avoir d'autres considérations, comme sur la qualité esthétique ;

- Avec le jugement négatif apparaît la métaphore : « cage à lapin », « cage à poule », « boîte de sardine », etc. C'est une des seules figures de style utilisé dans l'opération de jugement, hormis les figures d'accentuation ou d'atténuation du discours comme les hyperboles. L'usage de la métaphore est intéressant car il montre que le jugement est culturel car y a une connotation au cœur même de la langue reconnue de tous. Mais il montre surtout que les acteurs sont « à cran » face aux tours et barres des grands ensembles. En effet, comme le rappelle Serge Tisseron (2010b), la métaphore trahit une proximité émotive forte, c'est-à-dire la présence d'un « bain émotionnel ». Dans notre cas, au vu des thèmes constitués, nous pouvons affirmer que l'émotion est liée à une peur du lendemain et d'une perte de statut social.

2.3.3. Le logement des élites au cœur de l'idéal-type

Au cœur de l'idéaltype se trouve le logement des élites : ce sont eux qui, historiquement, façonnent la ville. Ils constituent la norme (Baudrillard, 2009) et comme le note Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ce type logement est exclusif et est produit tout spécialement pour ces dernières.

« [...] les quartiers de la haute société sont toujours des quartiers neufs, construits par elle et pour elle-même. Ces quartiers sont aujourd'hui parfois de vieux quartiers, comme celui du cours Amozan à Bordeaux, ou le faubourg Saint Germain à Paris. Mais ils furent bien, à leur époque, construits par la haute société et les grandes familles s'y installèrent dans un habitat que personne n'avait occupé avant elles. (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2003, p. 54) »

Ce mode d'action est pragmatique: leurs besoins sont tellement spécifiques qu'il leur est plus aisé de partir d'un terrain vierge que de transformer l'existant pour obtenir un habitat – qui comprend le logement et qui s'étend jusque dans l'espace public – qui soit adapté à leurs usages. Aux yeux d'une majorité, cette possibilité d'adapter le logement aux modes de vie est due à un capital économique

important : les élites auraient « les moyens » de se fabriquer un environnement sur mesure et ; contrairement à une majorité, ils pourraient satisfaire à l'ensemble de leurs volontés d'usage par l'argent. L'argent est aux yeux des acteurs le nerf de la guerre : ils rêveraient d'habiter dans la maison 4 mais n'en n'ont pas les moyens, ils souhaiteraient vivre en ville mais c'est trop cher, ils voudraient de l'ancien mais c'est hors de prix, etc. Dans leurs raisonnements, l'argent prime pour satisfaire aux besoins et, étant donné qu'ils ont une vision de la richesse des élites uniquement fondée sur des critères économiques (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2003), ils estiment qu'il est le seul critère pour accéder à la satisfaction de leurs volontés.

Pourtant, la notion de richesse est bien plus large et ses caractéristiques essentielles se trouvent davantage dans le capital culturel et le capital social. Ce n'est pas le travail qui permet la fortune, mais la position dans la société et les liens entre les individus : contrairement aux idées reçues, ce n'est pas un homme qui fait fortune mais l'appartenance à un groupe, à une famille, à un entre-soi capable de mettre en œuvre des solidarités. Le capital culturel et le capital social permettent aux élites de s'exhiber et de se mettre en scène vis-à-vis de l'ensemble de la société. Lorsque les acteurs perçoivent la satisfaction des volontés dans le logement des élites ils ont une opinion erronée : ils perçoivent en réalité une marque de leur position. Les études sur le logement des élites (Elias, 1985 ; Eleb, 1989 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007), montrent que leur habitat n'est pas uniquement conçu en fonction de l'usage et qu'ils en sont plutôt une mise en scène permanente participant à la domination symbolique :

« Les appartements et les hôtels particuliers offrent de vastes surfaces habitables dont l'unité de compte est souvent la centaine de mètres carrés. Habiter dans 200, 300, 400 m², ou plus, conforte le sentiment de son importance, une perception flatteuse de la surface sociale de sa famille et donc de soi-même. [...] Chacun à droit, dès le plus jeune âge, à l'intimité de sa chambre personnelle. Le corps lui-même, dans les pièces communes, salle à manger et salon, est modelé par sa mise en scène permanente devant le regard d'autrui. Il apprend à se tenir dignement, à être vu sans qu'il soit possible de dissimuler ses jambes sous la table. Petit à petit, l'enfant s'habitue

à gérer ses gestes sous le regard des autres. Celui qui a grandi dans un logement ouvrier étriqué, encombré, sait combien il est difficile de maîtriser son corps dans une situation publique où l'on se trouve exposé aux regards. Ces expériences, qui peuvent paraître mineures, sont fondatrices de l'aisance ou de malaise en public. » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007, p. 21-22)

Ce que les acteurs pensent percevoir comme étant des modes de vie et des volontés d'usages sont en réalité des volontés de puissance et des stratégies qui conduisent les acteurs à ériger ces comportements en norme et à considérer ceux qui leurs sont contraires comme déviants (Becker, 1985).

2.4. La socialisation de l'espace

2.4.1. La connotation des éléments symboliques

La volonté de puissance se retrouve dès les fondements de l'urbanisme et dès la projection de l'architecture dans la Renaissance italienne. Les puissants transforment leurs villes, comme le duc d'Estée à Ferrare, pour démontrer leur pouvoir. À Nancy, le quartier Charles III est issu de cette même volonté. L'augmentation de l'influence des ducs de Lorraine et leurs ambitions diplomatiques européennes les poussent à développer leur capitale pour en faire un grand centre tout en l'adaptant aux nouveaux impératifs économiques et administratifs. Sous le règne de Charles III (1545-1608), l'ancien duché féodal de Lorraine change de statut : il devient un état moderne. Sa capitale en est un témoignage direct : de 1588 à 1600 des architectes venus d'Italie dressent un plan d'extension pour la ville. Le projet prévoit la destruction des faubourgs et la construction d'une Villeneuve à partir d'un plan systématique basé sur un damier rectiligne. Plus tard, ce que l'on nomme aujourd'hui la Ville Royale, c'est-à-dire le quartier autour des places Stanislas, Carrière et Carnot, construit par Stanislas Leszczyński, ancien roi de Pologne déchu, sera une autre manifestation de puissance (P. Marrot, 1993 ; P. Choné et *al.*, 1993). À cette même époque, de nombreux travaux d'embellissement sont lancés, comme la fabrication des grilles dorées de la place Stanislas par Jean Camour. Ainsi, les éléments symboliques marquent des rapports de domination dans l'urbain et une hiérarchie statuaire (Weber, 1995)

Au début de ce chapitre, nous avons défini différents éléments symboliques – superobjets, morphènes et sémantèmes – comme éléments constitutifs de la volonté d’usage grâce à un système sémiologique second. En comprenant que l’usage n’a pas le même sens pour les acteurs et pour les élites – il est lié à l’acte pour les premiers et à la constitution de l’être pour les seconds – nous pouvons ajouter un nouveau degré de lecture aux éléments symboliques : la connotation. Dans la connotation, le sens est suggéré : il est détaché de la réalité et n’a pas le même statut que le signifiant (Kerbat-Orecchioni, 1984). Ainsi, avec la connotation :

« Les formes [elles aussi] deviennent plus autonomes, elles s'écartent toujours davantage d'une morphologie du corps humain et de l'effort - pourtant elles y font toujours allusion d'une façon ou d'une autre. Elles s'organisent librement, mais leur relation perdue aux fonctions primaires persiste toujours dans l'abstraction d'un signe. » (Baudrillard, 2009, p. 74)

La différence principale entre le système sémiologique second et la connotation est l’apparition d’un sens détaché de l’usage lié à un objet d’usage. Dans le second cas la fonction se détache des pratiques au profit d’un système de valeurs sociales : par exemple, dans le type haussmannien, le balcon ne signifie pas le fait d’aller dehors – une action – mais le prestige des habitants – l’être.

« La qualification de "fonction" s'élargit à toutes les destinations communicatives d'un objet, puisque dans la ville collective les connotations "symboliques" de l'objet utile ne sont pas moins "utiles" que ces dénominations "fonctionnelles". Et nous entendrons les connotations symboliques comme fonctionnelles non seulement au sens métaphorique, mais en ce qu'elles communiquent l'utilisation sociale de l'objet ne s'identifiant pas immédiatement à la "fonction" au sens étroit. Il est clair que la fonction du trône est "symbolique" ; il est clair qu'à l'égard du vêtement quotidien (qui sert à couvrir), la tenue de soirée [...] est "fonctionnelle" parce que, grâce à l'ensemble des conventions qu'elle connote, elle permet certains rapports sociaux, les confirme, et montre, chez ceux qui, par cette tenue, communiquent leur propre rang, leur acceptation de se soumettre à certaines règles, etc. » (Eco, 1972, p. 275)

Dans le jugement positif, seule une minorité – environ sept pour cent – montre qu'elle perçoit l'espace à l'aide de connotations lorsqu'elle utilise des références culturelles, en manifestant des logiques d'entre-soi, des stratégies de maîtrise du voisinage ou lorsqu'ils reconnaissent des marques de statut social. Ces traces de connotation sont liées à la distinction effectuée par H. Arendt (2011) entre œuvre et travail : les acteurs distinguent très nettement les bâtiments construits par des artisans, dont les éléments sont produits sur mesure et dont les matériaux sont de bonne qualité ; des bâtiments construits industriellement et génériques. Cette différence se retrouve dans les deux acceptations ordinaires de l'architecture (Frampton, 1972, p. 136). La première la définit comme étant « l'art ou la science de la construction des édifices à l'usage des hommes » et est liée à l'œuvre. Elle considère que les bâtiments sont publics et investis de permanence : ce sont des « édifices ». Chez K. Frampton (2009b, p. 26), ce terme signifie bâtir, éduquer, établir, fortifier, instruire et s'intéresse à la dimension publique de l'être. La seconde définition de l'architecture est « l'action et le procès de bâtir », dont les termes invoquent une tâche sans fin, qui doit être menée de façon permanente et qui serait inachevée à l'image d'un éco-système et du travail biologique. Cette distinction entre œuvre et travail est perçue par les acteurs lorsqu'ils attribuent une âme et du cachet aux formes urbaines. Ils perçoivent sur les formes bourgeoises, qu'ils associent à l'œuvre, quelque chose de plus que sur les autres, associées au travail ; mais aucun ne lie ce « plus » à la représentation de l'être, comme l'effectuent les élites selon les auteurs. Une des hypothèses pour comprendre ce phénomène est lié au caractère moyen de notre échantillon ; dans lequel il n'y a pas de classes dominantes telles que les décrivent M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot.

Dans le cas du jugement négatif, la connotation est plus répandue. Elle transparait à travers les nombreux usages de métaphores et les diverses associations identitaires. Dans ce second cas, les acteurs sont davantage conscients des origines du sens qu'ils perçoivent sur les barres et les tours : ils l'attribuent spontanément à la rumeurs et aux médias. Les deux usages de la connotation montrent qu'elle participe à la construction des mythologies : elle est intériorisée et paraît naturelle aux acteurs. Dans le cas du jugement négatif, elle est même

dominante dans la construction du discours. Le sens que la connotation donne aux barres et aux tours, détaché des discours des élites, implique aussi qu'il existe différentes entités capables de constituer un sens détaché de la réalité pour une forme urbaine. Nous formulerons dans les chapitres suivant une double hypothèse quant à l'identité de ces entités :

1. Ce serait d'une part les opérateurs de ville qui produisent et régulent l'urbain. Au vu des modes contemporains de production de l'architecture, ils peuvent être physiques ou institutionnels ;
2. Ce serait d'autre part les médias qui raconteraient, plus ou moins objectivement, l'urbain. Nous nous basons ici sur les « dénonciations » des acteurs pour formuler cette hypothèse.

Nous retrouvons avec ces deux hypothèses les deux sources de sens du type culturel selon H. Raymond (1984) : la production et l'imaginaire sont au cœur du sens donné aux typologies culturelles.

2.4.2. Le parcours des éléments symboliques : des classes dominantes vers l'ensemble de la société

Si dans l'urbain les classes dominantes non plus le monopole de la connotation de l'architecture, le sens qu'elles y investissent reste une référence majeure et leurs formes urbaines constituent l'idéaltype à partir duquel les acteurs vont percevoir l'espace. L'histoire de l'usage du balcon est celle d'un élément symbolique montrant la connotation de l'espace par les classes dominantes et son évolution face à la mode.

Sous le Premier Empire, le système d'habitat se transforme et l'on remarque un passage généralisé de la maison particulière à l'immeuble de rapport. À partir de ce moment plusieurs foyers seront logés sur une même parcelle dans des « appartements », terme d'origine aristocratique : « les appartements de Madame, de Monsieur, etc. ». Au sein des immeubles, l'origine sociale des habitants s'homogénéise. Pour mieux correspondre à cette évolution, les immeubles arborent des façades de plus en plus égales. La richesse ornementale devient le signe du statut social privilégié des habitants. C'est à ce moment où le balcon se

renforce en tant que signe de prestige et qu'il est institué comme une « griffe spatiale » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2003, p. 54). Rapidement, avec l'industrialisation, l'ajout de balcons aux façades est de moins en moins onéreux. Ils sont donc implantés de plus en plus souvent et perdent progressivement leur connotation : aujourd'hui, posséder un balcon ne représente plus rien d'exclusif et les logements pour toutes les classes sociales peuvent en avoir. La connotation originelle a perdu son sens et la perception du balcon est aujourd'hui principalement issue du système sémiologique second, donc de la volonté d'usage.

Dans ces origines, l'architecture des Modernes était elle aussi exclusive car elle proposait de grandes surfaces vitrées. Aujourd'hui, les portes fenêtres dont le rôle est d'ouvrir le logement sur l'intérieur ou de faire rentrer le dehors dans les logements – comme l'avait pensé à son époque Mies Van der Rohe – se multiplient et toutes les catégories de populations souhaitent en avoir. Mais l'industrie n'a pas encore réussi à en produire des aussi importantes que celles que l'on trouve dans le logement des classes dominantes, à cause de l'importante complexification architecturale qu'elles imposent et de la grande technicité de leur fabrication. Avoir un grand pan de mur entièrement vitrée aux fines menuiseries bien intégrées est un luxe et symbole d'exclusivité que de nombreux acteurs perçoivent et envient. Les matériaux traditionnels, comme la pierre ; les fleurs et la végétation (Léger, 1997) ou encore les piscines sont encore d'autres éléments symboliques exclusifs :

« - Mathieu. L'idéal, je vous le dit, ça serait une maison à proximité d'un bourg, ... où j'aurais un terrain à peu près de... je ne sais pas, un hectare de terrain, ça suffit, il ne faut pas avoir plus... bien arboré, avec euh... Donc une maison relativement basse, de plein pied, ou alors avec une mezzanine quand même pour donner un peu... pour casser un peu le truc, et puis de la pierre extérieure, de la vraie pierre extérieure, vous voyez? et... une toiture, une belle toiture à l'ancienne, qui serait rénoverée parce que les vieilles toitures... et puis des... des grandes baies vitrées euh... partout... Et puis avec une petite piscine autour, comme ça, vous voyez, avec un vieux mur et puis des fleurs, mais sobre, vous voyez... simple comme ça... avec des lignes un peu

cassées quand même, si vous voulez, vieilles pierres, mais confortables avec des espaces à l'intérieur. [...] »

Comme le balcon, de nombreuses griffes spatiales se sont répandues grâce à l'industrialisation et au pastiche. Aujourd'hui, les produits industrialisés comme les briquettes de parement ou la pierre de synthèse tentent de concurrencer les matériaux traditionnels. Nous sommes en présence d'un phénomène sociologique de mode dans la mesure où nous nous trouvons face à des logiques de différenciation et de séparation de la part des classes supérieures ; et face à des logiques d'imitation et d'inclusion de la part des autres (Simmel, 2004b). La mode est un phénomène mobile, en renouvellement perpétuel ; et c'est pour cela qu'elle fait peur à l'architecture qui est productrice d'objets investis de permanence. La modernité, puis la postmodernité et la modernité tardive, basées sur le progrès qui accélère sans cesse le rythme du temps (Rosa, 2010), conduit à un renouvellement plus fréquent des modes. En produisant des modèles à reproduire dans l'ensemble de la société, la mode systématise les conduites (Barthes, 2009b). Mais dans un contexte d'accélération, elle risque aussi de les rendre anachroniques. C'est ce qui c'est passé avec l'art et l'architecture moderne, que la mode n'a laissé le temps d'être appréciés que par les élites (Bourdieu, 1969) et qui marque un autre type de rupture sémantique par la connotation : les objets sont perçus comme absents du présent.

La connotation des éléments symboliques, instituée par les modes, peut donc se défaire des formes urbaines pour deux raisons principales :

- tout d'abord parce qu'elle s'est fait rattraper par la masse ; ce qui est de plus en plus fréquent dans un monde industrialisé et dont les temporalités se sont accélérées. Aujourd'hui, pour se protéger des modes, l'architecture des élites se réfugie dans le high-tech et multiplie les performances techniques (Benevolo, 2008).
- ensuite parce que, toujours dans un contexte d'accélération, elle n'a pas pu s'enraciner et est restée réservée à une élite. Cela a notamment été le cas de la production architecturale dans les années 1980-1990 où les architectes ont coupé leur production des habitants (Léger, 1997).

Dans ces deux cas, l'architecture est jugée obsolète et comme ne répondant plus aux attentes de pratique ou de représentation. Les barres et les tours sont un bon exemple de cette déconnexion symbolique entre la société et un type de forme urbaine : « C'est simple, l'homme n'est pas fait pour vivre dans des cages à lapins », « Les barres de ce type ne devraient plus exister dans le paysage urbain ». Les apprentis architectes, qui n'ont pas connu l'épopée moderne, ont un jugement particulièrement dur sur cette forme qui est perçue comme étant l'opposé d'une architecture durable : « 6. Fonctionnalisme moderne. La forme abstraite nie le paysage même si cette abstraction est belle en soi. Le bâtiment ne participe pas à la construction d'un lieu, mais contribue à la déconstruction du tissu urbain et du paysage. »

2.4.3. Le discours de la connotation reflet de l'idéologie

La connotation de l'espace participe aux mythologies de l'usage en transformant le faire en être : elle met en scène l'usage. Mais ici

« Les mots, et surtout les couples de mots recensés, fonctionnent comme des catégories formelles de perception et d'appréciation qui peuvent s'appliquer aux données les plus différents, [...], et qui produisent leur objet sous apparence de le décrire. » (Bourdieu et Boltanski, 2008, p. 30)

Dans le cas de la connotation, le discours produit l'espace. Sa construction est basée sur une série de couples d'opposition – propre / sale ; humain / monumental ; individuel / collectif ; œuvre / travail ; authentique / faux ; etc. – qui permettent de hiérarchiser les différents éléments. La connotation met en scène les acteurs en érigeant les composants de l'espace en symboles d'identification (Boudon, 1986) : ainsi, ceux qui vivent dans une forme jugée raffinée sont imaginés comme l'étant, etc. Cette association est une construction cognitive permettant à l'acteur

« [...] de mieux définir les limites de son rôle, les objectifs qu'il peut légitimement chercher à atteindre dans le cadre de ce rôle, ainsi que les moyens qu'il va mettre en œuvre. » (Boudon, 1986, p. 174)

Ainsi, la connotation va leur servir de légitimation pour résoudre les problèmes éthiques ou déontologiques qu'ils peuvent rencontrer lors de leurs confrontations à l'espace. La connotation, originellement instituée par les classes supérieures pour démontrer leur puissance, relève donc de l'idéologie puisqu'elle est utilisée afin de justifier une position de classe au sein de la société (Raymond, 1984).

CHAPITRE 4 : L'INDIVIDUALISATION DES MYTHES

Pour G. Simmel (2004b) tous les groupes ne réagissent pas de la même manière aux changements stimulés par la mode. Ainsi, les groupes les moins favorisés tout comme les classes supérieures sont moins enclins à les suivre que les classes moyennes. Les premiers réagissent ainsi face au prix de la mode, qui oblige à renouveler des objets qui peuvent encore avoir un usage ; et les seconds à cause de la remise en question de leur suprématie qu'il implique. De plus, pour les élites, le changement n'est pas forcément espéré car il ne peut leur apporter davantage de puissance. Ainsi, elles ont plus à craindre qu'à attendre du changement. Contrairement à ces deux groupes opposés, les classes moyennes sont toutes indiquées pour être friandes de changement car elles en souhaitent une amélioration de leur statut social. L'appartenance à une catégorie sociale modifie le rapport à la mode, et donc par extension aux mythologies de l'usage. Suivant la place des acteurs dans la hiérarchie sociale, leur jugement est biaisé. Par exemple, les plus aisés distinguent des différences entre les nouveaux riches et l'aristocratie et confondent tous les pauvres ; tandis que les moins favorisés confondent les deux types de richesses mais marquent une distinction entre les différentes formes de pauvreté (Warner, 1963).

À l'aide de la méthode d'analyse factorielle des correspondances basée sur le test du khi-deux, nous avons voulu mesurer l'influence des effets de position sur le jugement de l'espace. Pour cela, nous avons cherché des corrélations entre l'ensemble des questions du questionnaire et les variables d'identification que nous avons recueillies : sexe (Q. 50), âge (Q. 51), situation familiale (Q. 52), appartenance à une minorité (Q. 53), niveau d'étude (Q. 54), situation professionnelle (Q. 55), niveau de revenu (Q.56) et trajectoire résidentielle (Q. 57, 58 et 59). Nous avons ensuite combiné les résultats dans quatre groupes :

- un premier constitué autour du thème du « foyer », où l'on trouve les données relatives à l'âge, au sexe et enfin à la situation familiale ;

- un second à partir des données liées à l'emploi, où l'on trouve le niveau de revenu et la situation professionnelle ;
- le troisième groupe est celui du « capital culturel » et comprend le niveau d'étude ainsi que l'appartenance aux minorités ;
- et enfin le quatrième est celui de la « reproduction » qui s'intéresse à l'influence de la trajectoire résidentielle des individus.

1. Effets de position et orientation du jugement

Si les effets de position individualisent les jugements positifs, ils n'ont que très peu d'influence sur l'appréciation des formes sur lesquelles le jugement est négatif : quelle que soit leur condition, les acteurs sont unanimes face aux barres et tours des grands ensembles (cf. tableaux 10 et 11 *infra*).

P.C.S.	T. 1	T. 2	T. 3	T. 4	T. 5	T. 6	T. 7	T. 8	T. 9	TOTAL
Artisans, commerçants ou chef d'entreprise	3	1	0	30	0	0	0	4	0	34
Employés	31	7	0	117	11	0	0	16	0	182
Ouvriers	23	8	0	92	11	0	0	11	0	145
Prof. Santé, enseignement, cadres moyens	27	1	1	107	7	0	0	13	0	56
Cadres sup., prof. intellectuelle supérieure	24	0	0	64	4	0	0	8	0	100
Chômeurs	11	1	0	47	7	1	0	13	0	80
Retraités	19	3	1	73	3	2	0	8	0	106
TOTAL	138	21	2	530	43	3	0	73	0	

Khi-2 = 0,1186 (<5%), l'hypothèse d'indépendance peut-être rejetée

Tableau 10 : Distribution des types préférés en fonction de la P.C.S. Les données surlignées en bleu sont celles dont le résidu est supérieur à deux et inférieur à 4, les données en bleu ont un résidu compris entre 0 et 2, les données en rouge un résidu compris entre 0 et - 2. Il est à noter que des interprétations, comme celle de la surreprésentation des retraités à préférer le type 6 – la barre, ne peuvent être menées à cause de la faible représentativité du nombre de réponses. Ce tableau montre l'apparition de deux groupes dont les goûts sont opposés. Dans le premier se trouvent les professions de la santé, de l'enseignement, les cadres moyens et les cadres supérieurs. Ils préfèrent les types « bourgeois » comme l'immeuble du type 1 ainsi que la maison du type 4. Dans le second groupe se trouvent les employés et les ouvriers qui ont des goûts assez proches. Ils ont tendance à se tourner vers des types qui peuvent paraître comme étant plus accessibles financièrement : le pavillon du type 2 et l'immeuble neuf du type 5 par exemple. Un dernier chiffre attire l'attention : la surreprésentation des chômeurs préférant le type 8, le château d'eau réhabilité. Peut-on voir dans cette association entre un statut social marginal et une forme urbaine exceptionnelle une forme de revendication ?

P.C.S.	T. 1	T. 2	T. 3	T. 4	T. 5	T. 6	T. 7	T. 8	T. 9	TOTAL
Artisans, commerçants ou chef d'entreprise	0	0	2	0	0	7	10	1	18	34
Employés	1	0	10	0	0	30	52	6	83	182
Ouvriers	2	1	11	0	0	32	35	5	59	145
Prof. Santé, enseignement, cadres moyens	0	0	4	0	2	43	32	2	74	56
Cadres sup., prof. intellectuelle supérieure	0	0	1	0	0	23	23	3	50	100
Chômeurs	0	0	7	0	0	14	17	3	39	80
Retraités	1	0	8	0	1	21	17	6	54	106
TOTAL	4	1	43	0	3	170	186	26	377	
<i>Khi-2 = 0,547 (>5%), l'hypothèse d'indépendance ne peut pas être rejetée</i>										

Tableau 11 : Types les moins appréciés en fonction de la P.C.S. Ce tableau montre que les acteurs rejettent massivement les types associés aux grands ensembles (types 6, 7 et 9) et ce quelque soit leur catégorie socio-professionnelle. Cela montre que leur relégation est répandue dans l'ensemble de la population.

Mais si les différents groupes rejettent les barres et les tours, tous ne le font pas pour les mêmes raisons. Par exemple, les retraités et personnes âgées ont un jugement un peu différent des plus jeunes : ils ont davantage tendance à reconnaître qu'il existe un confort dans ces formes urbaines tout en les trouvant plus impersonnelles, monumentales et lié à l'enfermement que les autres. Cette structuration est une trace du rôle leur vécu et de leurs expériences dans la construction du jugement. En effet, lors des entretiens, les personnes retraités ou proches de la retraite ont formulé des réponses similaires : pour elles, ces formes urbaines étaient bien de leurs temps et selon l'usage qu'ils en ont eu. Elles sont acceptables en tant que premier logement (Françoise et Antoine, Mathieu), comme logement de transition après un évènement marquant une rupture dans une trajectoire résidentielle, tel qu'une séparation (Charlotte) ou encore dans un contexte immobilier particulièrement tendu, comme à Paris (Bernadette) mais guère plus. Mais le fait d'y avoir vécu un temps n'a un impact que marginal dans leur jugement ; d'ailleurs ils prennent soin de rappeler que c'était transitoire – Françoise et Antoine ont vécus dix huit mois dans une tour, ce sont eux qui ont habité dans cette forme le plus longtemps – et que les grands ensembles étaient les seuls logements disponibles à l'époque, contrairement à aujourd'hui où l'on

aurait plus de choix. Au contraire, les plus jeunes, ceux qui ont moins de 25 ans, ont un jugement plus marqué que leurs aînés et ils repoussent davantage les tours et les barres.

Le niveau de revenu a aussi un impact dans le jugement du type : les acteurs dont le salaire est supérieur à 2 500 euros imaginent globalement que les habitants des barres et des tours sont des membres des classes moyennes inférieures tandis que ceux dont le revenu est inférieur à 1 500 euros y perçoivent des habitants pauvres dont le revenu du chef de famille est inférieur à 1 000 euros par mois. Les acteurs des classes moyennes, dont le revenu est compris entre 1 500 euros et 2 500 euros, sont quant à eux entre ces deux groupes, se rangeant de l'avis des plus aisés dans certains cas et à l'avis des plus pauvres dans d'autres. Groupe charnière entre deux tendances opposées, il constituera pour nous la « classe moyenne ».

Le groupe des plus pauvres aura tendance à avoir un jugement plus dur sur les tours et les barres. Pour toutes les réponses aux questions où il faut choisir entre deux items ils choisiront souvent des termes plus connotés négativement : logement social, promiscuité, inconfort, etc. Mais comme les plus aisés, ils associent franchement les tours et barres au béton, au cauchemar, et ne seraient pas content d'y vivre. Lors des entretiens, cette tendance s'est retrouvée : les personnes ayant les plus faibles revenus ont eut un fort rejet des tours et des barres, rejet qui s'explique souvent par la précarité de leur situation et de leur peur de devoir y aller vivre. Plus précisément, ce n'est pas une peur d'une installation dans un de ces bâtiments qui motive leur jugement, mais davantage les conséquences qui en découleraient : impossibilité d'en repartir, isolement social, stigmatisation, mauvaises fréquentations pour les enfants, etc. Ce que craignent les acteurs en s'installant dans un quartier de barres, c'est de tout perdre socialement à cause de leur nouvelle adresse, alors qu'ils sont déjà bien souvent dans des situations difficiles.

Le niveau d'éducation, l'appartenance à une minorité, la trajectoire résidentielle ainsi que le sexe ne permettent pas de définir de dynamiques dominantes dans la construction du jugement négatif : contrairement aux cas de l'âge et du revenu,

l'on observe pas d'effets de miroirs significatifs dans la répartition des résultats obtenus après le test du khi-deux. Par contre, dans le cas de jugements positifs, ces variables auront un effet important sur le jugement et nous verrons que le ressenti de l'acteur est bien réflexif, c'est-à-dire qu'il se construit en fonction de ce qu'il est ou s'imagine être ; et que son ressenti est rationnel par rapport à cette réflexivité et aux mythologies de l'espace.

1.1. Influence de la constitution « foyer »

1.1.1. La faible influence du sexe

Lors des entretiens, seuls les couples les plus âgés ont manifesté une distinction genrée dans leurs propos. Ainsi, chez Françoise et Antoine, Monsieur s'occupe du côté technique de la maison tandis que Madame est plus particulièrement attachée à l'art de vivre. Chez Catherine et Philippe, la distinction se fait davantage entre Monsieur qui bricole et rénove la maison tandis que Madame s'intéresse davantage à la décoration intérieure. Les couples jeunes n'ont quant-à-eux pas manifesté de distinctions de ce genre, hommes et femmes abordant les problèmes techniques liées au logement – prix du loyer, des charges – ainsi que de son entretien / amélioration. Par exemple, pour Sophie et Benjamin repeindre le salon aura été l'occasion d'une « activité de couple ».

Les résultats du questionnaire laissent eux aussi penser que le sexe n'a que peu d'influence sur le jugement. Seulement deux indicateurs à propos du voisinage révèlent une divergence importante :

Q. 38. Est-ce important pour vous d'avoir des voisins ?	Oui, pour me sentir en sécurité		Oui, cela crée une bonne ambiance	
Femmes	163	35%	111	24%
Hommes	67	19%	120	35%

Tableau 12 : Les femmes et les hommes face au voisinage.

D'après ce tableau, il semblerait que pour les femmes le voisinage soit davantage facteur de sécurité tandis qu'il est davantage un facteur d'ambiance pour les

hommes. Lors des entretiens, nous avons retrouvé cette problématique de la sécurité et de l'ambiance mais sous une autre forme : les hommes évoquent la première quant à leur rôle de mari, de père de famille et affirment vouloir offrir un environnement sûr à leur entourage ; tandis que les femmes mettent plus l'accent sur l'interconnaissance, sur les réseaux, l'entre-aide entre mamans, etc. Les raisonnements semblent rationnels : les hommes associent le voisinage à une bonne ambiance parce que, selon les entretiens, ils l'ont préalablement choisi. Ils commencent donc par s'assurer de sa qualité et pour ensuite pouvoir en profiter. Les femmes auraient un raisonnement différent : elles se sentent en sécurité grâce au voisinage car elles le connaissent bien, elles savent qu'elles peuvent compter sur l'entraide et demander des services à leurs voisin(e)s – garde d'enfants, oublis dans les courses, etc.

1.1.2. Les âges de la vie

Quatre âges de la vie, ou étapes de vie, sont apparus lors de l'analyse : le temps des études, l'entrée dans la vie active, la vie familiale et enfin le retour au couple suite au départ des enfants et à l'approche de la retraite. Tous ces âges possèdent leurs rationalités propres qui évoluent en même temps que les situations auxquels ils renvoient.

L'âge étudiant marque pour beaucoup le début de la trajectoire résidentielle. Pour la première fois, les acteurs semblent prendre conscience d'avoir des besoins – « En tant qu'étudiant, il est plus pratique de se loger en immeuble, à proximité du centre » – en termes de logement et cherchent à les assouvir ; et ce même s'ils vivent encore chez leurs parents, ce qui est le cas de plus d'un tiers des étudiants ayant répondu au questionnaire. Ces besoins apparaissent à partir du moment où le mode de vie des étudiants les éloigne du quotidien familial : alors que le lycée est dans la continuité du collège, avec des heures de cours, de présence, diverses matières, mais aussi une certaine proximité, des cars de ramassage scolaire, une cantine, etc. ; les études supérieures rompent ce rythme et proposent aux acteurs un nouveau mode de vie dans lequel ils sont indépendants et qu'ils vont devoir gérer au quotidien. En ce qui concerne les étudiants, ce qui semble être le plus important pour leur logement est son emplacement géographique. Ceux qui ont

leur propre logement préfèrent vivre dans le centre, quitte à devoir vivre en colocation – comme c’est le cas de Djellah par exemple – ou dans de petites surfaces – cela a été le cas de Louis et Delphine. Ceux qui vivent encore chez leur parents souffrent de l’éloignement lorsque ceci habitent en périphérie – cela a été le cas de Sophie et de Benjamin pendant de longues années.

D’après le témoignage de Sophie et Benjamin, ce qui est gênant dans le fait d’habiter loin de la ville est l’impossibilité de mener une vie étudiante : la distance et le temps de trajet imposent de tout planifier. Accéder au mode de vie spontané et dominé par l’imprévu que vivent les étudiants vivant dans le centre leur est impossible. En effet, ce qui caractérise le mode de vie étudiant c’est sa non-planification, sa spontanéité et la surprise permanente : la vie s’organise au jour le jour et il peut d’ailleurs être difficile de fixer en avance un rendez-vous avec un étudiant sans qu’il l’oublie, le reporte, arrive en retard, etc. Ce mode de vie se caractérise aussi par l’importance du temps passé hors de chez-soi et à être « en ville », chez des amis ou dans des lieux d’étude. Les logements des étudiants sont les moins durablement appropriés de tous et la décoration est constituée d’éléments éphémères. D’ailleurs, ils ne savent pas où ils seront l’année suivante, s’ils conserveront leur colocation, préféreront être seul ou encore s’ils changeront de ville. Tout de suite après l’âge étudiant se trouve l’entrée dans la vie active. C’est aussi le moment où les couples se forment (cf. tableau 13 *infra*).

	Célibataire	En couple	Divorcé(e)	Veuf(ve)
Moins de 25 ans	51	33	3	0
	59%	38%	3%	0%
De 25 à 40 ans	86	191	8	0
	30%	67%	3%	0%
De 41 à 64 ans	30	277	50	9
	8%	76%	14%	2%
Plus de 65 ans	11	38	7	18
	15%	51%	10%	24%

Tableau 13 : Situation familiale selon l’âge. Les données surlignées en bleu foncé sont celles dont le résidu est supérieur à 4, celles surlignées en bleu clair dont le résidu supérieur à deux et inférieur à 4, les données en bleu ont un résidu compris entre 0 et 2, les données en rouge un résidu compris entre 0 et – 2, les données surlignées en rose ont un résidu compris entre -2 et -4, celles surlignées en rouge ont un résidu inférieur à -4. (khi-deux = 2.2e-16). Deux âges types apparaissent : celui du célibat (moins de 25 ans) et celui du couple (de 25 à plus de 65 ans).

Tout au long de la vie, le fait d'être en couple ou non va avoir une influence importante dans les stratégies résidentielles : tous âges confondus, 75% des célibataires vivent en ville contre moins de 40% des individus en couple, et moins de 48% des divorcés et veufs. Nous nous intéresserons ici à aux jeunes couples actifs en général et reviendrons dans un point spécifique sur le cas des célibataires.

Pour ces acteurs qui commencent à avoir des revenus suffisants pour répondre à leurs aspirations, l'objectif résidentiel est triple : avoir de l'espace (55%), devenir propriétaire (37%) et avoir un logement adapté pour fonder une famille (26%). L'équation de ces trois données va aboutir à l'élection d'un pavillon individuel en banlieue ou dans la périphérie dans plus de 60% des cas. Si tous n'accèdent pas à la propriété tout de suite – 45% des acteurs le font entre 25 et 40 ans –, une majorité cherche à anticiper sa trajectoire résidentielle. Par exemple, les couples qui ont un emploi stable vont avoir tendance à emménager dans un logement où ils pourront rester et où ils auront assez d'espace pour fonder une famille, comme c'est le cas du jeune couple formé par Anne et Charles qui loue un pavillon avec trois chambres en prévision de l'arrivée d'enfants dans quelques années. Les couples qui n'ont pas encore stabilisé leur situation vis-à-vis de l'emploi vont préférer vivre en ville pour limiter leurs déplacements et n'attendent qu'une chose : décrocher un contrat à durée indéterminée pour ensuite emménager dans un pavillon idéalement situé par rapport à leurs lieux de travail ; comme c'est le cas de Sophie et Benjamin.

Une fois installés dans leur vie de famille avec des enfants, les couples ne vont plus chercher à déménager sauf dans quelques cas spécifiques. Tout d'abord, ceux qui vont chercher à le faire sont ceux qui n'ont pas pu accéder à la propriété. Ces derniers vont attendre d'obtenir soit un emploi stable, soit dans quelques rares cas une augmentation de revenus ; mais ils guettent surtout la bonne occasion, la perle rare qui sera adaptée à leur budget et attentes. Cela peut-être un pavillon à remettre en état dans la lointaine banlieue par exemple, comme dans le cas du couple d'Ahmed. Ensuite, ceux qui vont chercher à déménager sont ceux qui « suivent » de région en région l'emploi, suite à des mutations ou

changements de postes. C'est le cas de Françoise et Antoine par exemple. Il est intéressant de remarquer que leur trajectoire résidentielle a commencé avec des logements collectifs et que, dès qu'ils ont eut des enfants, ils ont déménagé dans la même ville dans un pavillon. Ils ont ensuite déménagé cinq fois, toujours dans des pavillons, tout en essayant d'avoir une trajectoire résidentielle ascendante et d'avoir un logement de meilleur standing et plus grand à chaque changement : de 41 à 65 ans, avoir un logement plus chic est la troisième motivation de déménagement, après l'obtention d'espace supplémentaire et le changement de quartier. Enfin, il y a ceux qui sont obligés de déménager, suite à la perte d'un emploi, d'une mauvaise estimation des coûts de leur logement ou encore d'une rupture. Cette situation est arrivée deux fois à deux des acteurs (Charlotte et Mathieu) avec qui nous avons mené les entretiens. La première fois, cela s'est passé alors qu'ils étaient mariés et jeunes parents : les coûts annexes (chauffage, impôts locaux) de leur maison étaient trop élevés selon eux et ils ont préféré déménager dans un autre pavillon qu'ils ont loué et non acheté. Leur second déménagement forcé est arrivé suite à leur divorce : à ce moment là ni Monsieur ni Madame n'avait les moyens de conserver le pavillon qu'ils étaient parvenus à acquérir.

Une fois que les enfants ont grandi et qu'ils se sont lancés dans leurs propres trajectoires résidentielles, la question du logement se pose de nouveau aux jeunes seniors. À l'âge de la retraite, une grande partie est propriétaire – près de 85% – et commence à vouloir déménager vers des logements plus petits et à se rapprocher des centres villes : alors qu'ils sont près de 65% à vivre dans un logement individuel, ils sont plus de la moitié à vouloir déménager vers un immeuble collectif et de préférence dans un édifice ancien. Mais ces envies ne donnent pas toujours lieu à un déménagement car les propriétaires sont attachés au logement dans lequel ils ont élevé leurs enfants (Catherine et Philippe) ou qu'ils ont fait construire tout spécialement pour leur famille (Françoise et Antoine). Le départ des enfants ne modifie pas totalement le besoin d'espace de ces acteurs qui souhaitent dans bien des cas conserver leurs chambres pour qu'ils puissent venir leur rendre visite « quand ils le veulent ». L'approche de la retraite oblige certains acteurs à déménager, soit parce qu'ils n'arriveront plus à payer leur

logement suite à la perte de revenus qu'ils vont subir (Mathieu) ; soit parce qu'ils bénéficient d'un logement de fonction, comme c'était le cas de Bernadette qui vivait à Paris et qui a dû s'installer dans l'agglomération nancéenne la retraite venue. Tout comme les propriétaires qui restent qui peuvent rester chez eux, ces deux derniers souhaitent des logements ayant plusieurs chambres pour pouvoir recevoir leur famille.

1.1.3. Être célibataire – vivre seul

Au premier abord, les personnes célibataires ou vivant seules que nous avons rencontrées donnent l'impression d'être des éternels étudiants : ce sont celles qui ont l'emploi du temps le plus souple et qui continuent à vivre au rythme des imprévus. Lors des entretiens, nous en avons rencontré dix et la plupart avaient moins de 60 ans, sauf Bernadette qui est retraitée. Tous vivent dans des types collectifs, hormis Bernadette qui habite dans une maison en bande. Parmi ces célibataires se trouve une étudiante (Djellah) qui vit en colocation dans un quartier proche du centre de Nancy. Il y a aussi des jeunes actifs ayant moins de 30 ans (Mathilde, Axelle, Aude, Louis et Delphine) et enfin des personnes âgées de 30 à 40 ans (Cécile, Thomas, Bénédicte). Parmi les jeunes actifs, peu étaient célibataires lors de l'entretien. Certains étaient en couple avec une personne vivant dans une autre ville (Axelle et Delphine) et projetaient de déménager pour s'installer ensemble. Mathilde travaille depuis peu, comme son ami. Même s'ils vivent tous deux à Nancy, ils tous deux conservé leur ancien studio d'étudiant et commencent à envisager de vivre à deux. Aude est quant à elle célibataire mais vit en colocation. Seul Louis est finalement un célibataire vivant seul. Mais pour tous, vivre seul n'est pas un projet, c'est une situation transitoire en attendant un déménagement ou une rencontre. De plus, tous vivent soit dans l'hypercentre de Nancy soit dans les quartiers les plus proches, en l'occurrence dans les quartiers de Mon Désert et des Trois Maisons. Pour eux, vivre en ville est primordial : ils peuvent y rencontrer leurs amis, avoir accès à de multiples activités et loisirs, ils trouvent tout sur place. Contrairement aux jeunes du même âge rencontrés vivant en couple, ils n'ont pas de voiture ou ne s'en servent que très peu. Ils se déplacent essentiellement à pied, à vélo ou en transport en commun. Passé le cap de la

trentaine, tous les acteurs rencontrés vivant seuls sont célibataires. Comme les plus jeunes, ils vivent davantage au jour le jour et se déplacent à pied. Ils vivent dans des quartiers centraux, quoiqu'un peu moins proches du centre que les plus jeunes ; sauf Cécile qui vit dans le périurbain éloigné – mais dans son cas, cette localisation a surtout dépendu de sa volonté d'accéder à la propriété. Dans deux cas, les individus ont toujours vécu seuls. Seul Mathieu vit seul suite à un divorce. Ils ne s'approprient pas leurs logements de la même manière que les couples : leurs vies semblent plus se dérouler dehors que chez eux et cela se ressent dans l'agencement du mobilier et la décoration. Pour les célibataires, le logement semble beaucoup moins compter affectivement que pour les personnes en couple ; mais ils ne sont globalement pas moins réfractaires que les autres aux barres et tours des grands ensembles.

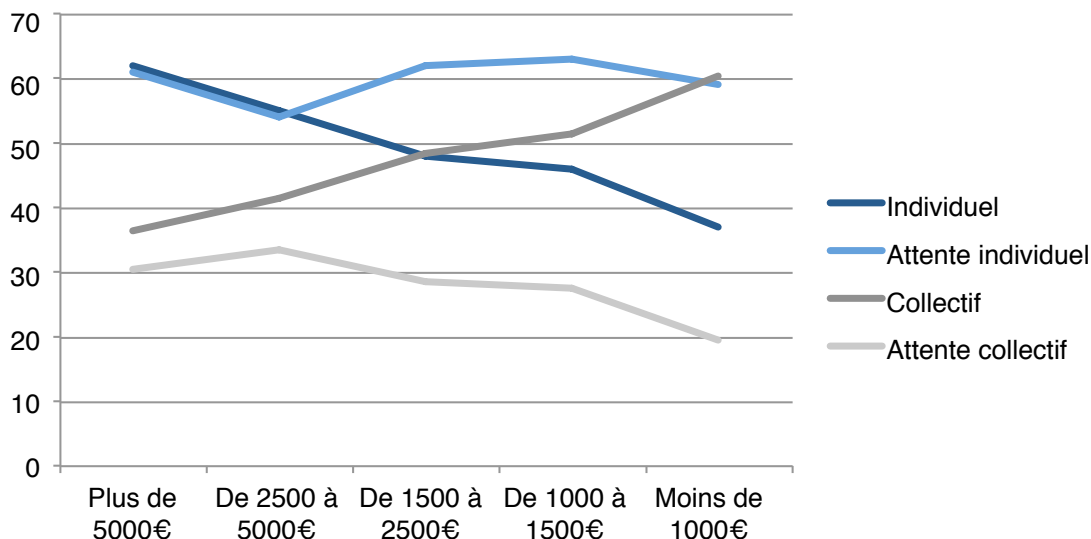
Après les familles – recomposées ou non – et les célibataires, il reste une catégorie de foyer que nous n'avons pas pu rencontrer au cours de nos entretiens : ce sont les couples d'actifs sans enfants. *A priori*, et d'après les témoignages des acteurs sur leurs amis et famille, ce seraient des urbains qui auraient un mode de vie assez proche des célibataires. Le seul couple non retraité et vivant sans enfant – mais ayant des enfants de mariages précédents – de notre échantillon vit dans un pavillon proche d'un centre urbain et n'a pas avoir un rythme de vie au jour le jour comme les urbains.

1.2. Influence du capital matériel

1.2.1. L'exclusivité des plus riches

Au cours des entretiens, nous nous sommes rendus compte qu'une majorité des acteurs n'avait pas choisi son logement selon ses désirs mais qu'elle l'avait fait au mieux en fonction de ses moyens financiers. Seuls les plus aisés semblent pouvoir le faire en toute liberté. Si l'on observe les réponses aux questions 47 et 49 du questionnaire (cf. graphique 5 *infra.*), relatives au type habité et au type dans lequel déménager, le groupe dont le salaire est supérieur à 5 000 euros est le moins dissonant : ils veulent déménager dans les mêmes types que celui qu'ils ont actuellement. D'ailleurs, lors des entretiens, les seuls acteurs qui ce sont

déclarés pleinement satisfaits de leur logement et surtout à avoir pu le choisir sans compromis financier sont les plus aisés (Françoise et Antoine, Catherine et Philippe).



Graphique 5 : Pourcentage d'acteurs vivant dans un type individuel / collectif et pourcentage d'acteurs souhaitant déménager pour un type individuel / collectif. Ce graphique montre que plus le niveau de revenu diminue, moins l'attente de logement collectif est importante. Pourtant, la proportion d'acteur vivant dans ce type de logement augmente. De plus, nous pouvons remarquer que les groupes les plus favorisés sont ceux dont la situation est la plus en adéquation avec les aspirations.

Comme le montre le graphique 5 ci-dessus¹ le groupe des plus aisés est celui dont les attentes sont le plus en adéquation avec le logement possédé. Au fur et à mesure que le capital économique diminue, l'écart entre ce qui est souhaité et accessible se creuse. Même s'ils préfèrent les logements individuels, les plus riches sont principalement des urbains : pour plus de la moitié des répondants dont le salaire est supérieur à cinq mille euros, la maison bourgeoise du type 4 est située « en ville » et non dans la « banlieue » ; alors que pour tous les autres et plus particulièrement pour les moins riches, elle est associée à la banlieue. Cette différence est une marque de rationalité réflexive où l'on voit que les acteurs jugent par rapport à ce qu'ils connaissent de part leur quotidien et leur situation économique.

¹ Les tableaux ayant permis de construire ce graphique sont dans l'annexe 4 : *Les types préférés et de résidence des acteurs*.

Ceux dont le salaire est compris entre deux mille cinq cents euros et cinq mille euros ne font pas partie de ce premier groupe exclusif pouvant allier individuel et centralité. Ils se tournent donc davantage vers le logement collectif et plus particulièrement vers les immeubles anciens du type 1 et 3 ; types qu'ils affectionnent plus que les autres groupes. Ils restent quant-à-eux exclusifs par rapport aux autres car ils peuvent choisir le centre tout en vivant dans les quartiers les plus privilégiés. Cette hiérarchisation se retrouve dans la constitution historique des villes : par exemple, à Paris, alors que le baron Haussmann construit des avenues prestigieuses pour la bourgeoisie, d'autres opérations sont montées pour les plus aisés qui vont se faire bâtir de magnifiques hôtels particuliers, comme par exemple dans le quartier de la Plaine-de-Monceaux.

À Nancy nous pouvons aussi répéter ces observations. Le quartier le plus exclusif est situé autour de la vieille ville et va jusqu'au quartier Isabey-Ravinelle. Ce dernier est situé entre la gare, la place Carnot et la voie de chemin de fer tout en débordant un peu vers le campus Sciences Humaines et Lettres dans les rues Isabey, de Thionville et de Rigny. C'est là que l'on trouve les plus belles demeures bourgeoises, souvent du style « École de Nancy », et de grands jardins. L'avenue Foch, de type haussmannienne et reliant la gare aux grands axes de communication, est aussi prisée pour ses appartements bourgeois et ses maisons de ville cossues. Les prix moyens de l'immobilier ancien y sont moins élevés que dans le premier quartier – entre 1 700 euros et 2 000 euros le mètre carré contre plus de 2 500 euros pour les biens moyens du quartier Isabey-Ravinelle. Un peu plus excentrés se trouvent cinq autres quartiers d'exception. Plus petits, ils se noient dans la ville et peuvent passer inaperçus. Le premier jouxte directement l'avenue Foch et le quartier Isabey et l'on y trouve de belles maisons de ville. Le second, à l'ouest de l'avenue Foch, est plus excentré mais on y trouve la villa Majorelle et il est bien relié au centre comme aux grands axes autoroutiers. Les trois derniers sont dans d'autres secteurs de la ville. Le parc de Saurupt est au sud de Nancy et a été construit dans l'ancien parc d'un château des ducs de Lorraine. Ce quartier, dont la conception est inspirée des cités-jardin et du Vésinet, était destiné à la riche bourgeoisie industrielle. C'est aussi le premier lotissement construit à Nancy au début du XX^{ème} et un témoignage important de l'Art Nouveau.

Les derniers quartiers de l'élite nancéienne sont les zones résidentielles de Villers-lès-Nancy, le « Neuilly nancéien », et enfin le quartier de Buthegnemont. C'est là que l'on trouve les revenus moyens les plus élevés de l'agglomération. Les habitations sont des villas d'architectes construites dans les années 1950-1960. Le découpage en IRIS de la ville peut donner l'illusion que ce quartier jouxte un des quartiers les plus pauvres de la ville – le grand ensemble du Haut-du-Lièvre – mais il faut ici se souvenir que le grand ensemble est construit sur l'arête d'un plateau. Ainsi, les plus riches sont « sous » les plus pauvres mais n'ont aucun contact direct avec eux et le trajet entre les deux quartiers est assez long. Il faut aussi noter que Nancy est une ville provinciale et que sa richesse provient en grande partie de son assise territoriale et de l'ancienne industrie lourde lorraine, qui n'est que peu installée dans les grands centres urbains. C'est pour cela que les quartiers les plus riches ne sont pas exclusivement dans le centre mais le long des avenues reliant le centre aux grands axes de communication.

La proximité du centre – et surtout son accessibilité – caractérise les quartiers du groupe exclusif. Ce fait pourrait être contredit par la forte attirance que ressent l'ensemble des acteurs pour les types individuels. Mais, lorsque l'on regarde leurs motivations – espace, calme, tranquillité, intimité – il apparaît qu'elles ne diffèrent pas de celles des plus aisés. La principale différence entre les deux groupes est que les plus aisés peuvent accéder à un espace de qualité en ville grâce à leurs moyens financiers tandis que les autres ne le peuvent pas. Les plus aisés sont aussi capables de trouver un cadre de vie calme et intime par la constitution d'entre-soi au cœur des villes (Pinçon et Pinçon Charlot, 2007) ; tandis que dans les centres, les moins aisés sont condamnés à vivre dans des logements plus petits, moins confortables et dans lesquels la promiscuité ressentie est plus importante. Il faut aussi noter que les plus aisés possèdent souvent un échappatoire à la ville dans lequel ils peuvent se rendre souvent pour changer d'air et profiter de la nature ; dans notre échantillon, Françoise et Antoine possèdent un appartement face à la mer près de Saint Raphaël et Catherine et Philippe possèdent un voilier basé à Bandol sur lequel ils font de fréquentes croisières. Ce luxe n'est pas accessible aux acteurs ayant les plus faibles revenus

et qui doivent donc faire coïncider nécessité du quotidien et repos dans un même endroit alors que les plus aisés peuvent dissocier ces deux besoins.

1.2.2. Une classe moyenne tiraillée

L'ensemble des résultats du questionnaire montre un effet de miroir entre les plus aisés et les plus pauvres. Au centre se trouve la classe moyenne – ici le groupe dont le salaire est compris entre 1 500 euros et 2 500 euros – qui est tiraillée entre les deux groupes : parfois leur jugement est similaire à celui des plus aisés, d'autres fois il ressemble à celui des plus défavorisés. De manière générale, les jugements de ce groupe ressemblent à ceux des plus riches sur les critères les plus subjectifs, comme les couples « monumental / humain », « nature / béton » ou encore « enfermement / liberté » ainsi que dans le jugement global des barres et tours des grands ensembles. Mais cette classe moyenne semble avoir la même sensibilité vis-à-vis de la notion de confort, la même représentation de l'intimité ou les mêmes critères de distinction « privé / social » que les plus pauvres. De plus, comme eux, ils n'apprécient pas l'immeuble 3 dans lequel les plus riches perçoivent du potentiel et, contrairement à ces derniers et comme les plus pauvres, ils aiment beaucoup la maison individuelle du type 2. Ils se distinguent aussi des plus riches dans leur jugement du voisinage, qu'ils ont tendance à percevoir comme étant source d'ennui. En outre, ce groupe, à l'instar des moins aisés, a moins tendance à réaliser des travaux. De même, alors que le taux de propriétaire est proche de 75% pour les deux groupes les plus riches, il n'est que de 55% pour cette tranche de revenu – contre 38% pour les deux groupes les moins aisés (cf. tableau 14 *infra*.)

	Propriétaires	
Plus de 5 000€	43	85%
De 2 500 à 5 000€	156	70%
De 1 500 à 2 500€	165	55%
De 1 000 à 1 500€	73	43%
Moins de 1 000€	18	25%

Tableau 14 : Distribution des propriétaires selon les niveaux de revenu

Dans *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, M. Halbwachs (2002a) s'intéresse à cet écartèlement de la classe moyenne. Pour lui, les aspirations contradictoires de la classe moyenne sont la traduction du fait qu'elle ne participe à la vie sociale que dans la mesure où elle est chargée de faire appliquer les décisions prises par les classes dominantes. Pour comprendre comment il arrive à cette conclusion, il convient de revenir sur son analyse globale des classes sociales.

M. Halbwachs (2002a) distingue trois grandes classes : les classes les « moins évoluées », la classe moyenne et la classe dominante. Le rôle de cette dernière est d'adapter la vie sociale aux fins de la société : par exemple la fonction de l'entrepreneur est de commercialiser des biens nouveaux. C'est donc elle « qui détermine les directions, les objets principaux de l'activité commune et qui manifeste mieux que les autres aussi les tendances communes à tous » (2002a, p. 42). Elle définit les façons de faire et de penser dont s'inspirent les classes moins élevées et que la classe moyenne est chargée de faire appliquer.

C'est donc une place spécifique dans la production qui caractérise la classe moyenne. M. Halbwachs l'analyse en deux sous-groupes : les artisans et les petits commerçants d'une part et les employés et petits fonctionnaires de l'autre.

1. Les artisans et les petits commerçants : même s'ils ont des activités matérielles comme les ouvriers, ils sont indépendants et possèdent généralement leurs propres entreprises. Leur travail se caractérise aussi par l'importance de la maîtrise de la technique qui valorise leur production : c'est le cas par exemple d'un bon boulanger chez qui l'on retourne spécialement pour son bon pain, etc.
2. Les employés et petits fonctionnaires : s'ils ne sont pas à leur compte, ils exercent aussi une activité technique basée sur des règles qu'ils doivent appliquer systématiquement. Ces règles leur permettent de commander des ouvriers ou d'autres employés dans leur travail mais ne leur donnent pas la possibilité de prendre des initiatives ; c'est le cas par exemple des contremaîtres. Leur travail est basé sur la régularité et la routine :

« Ils ont l'amour propre professionnel de celui qui sait, qui possède une compétence dans un domaine d'activité sociale et humaine. Ils sont méticuleux, pleins de scrupules, fidèles à la lettre aux règlements, aux formules, aux procédures » (Halbwachs 2002a, p. 102)

Cette insertion entre deux les conduits à développer des aspirations contraires : par exemple, en période de crise ils peuvent se ranger du côté des ouvriers car ils se sentent exploités comme eux. Dans un même temps, ils épargnent pour élever leur situation et pour pouvoir ressembler aux classes dominantes. Mais leurs compétences, basées sur la technique, ne leur suffisent pas pour progresser socialement : il leur manque le « panache » de l'entrepreneur, la capacité de prise de décision, etc. C'est ainsi que l'on les retrouve typiquement dans la banlieue, entre le centre valorisé et en direction du périurbain (Mongin, 2005).

C'est à cause de ce tiraillement qu'ils rejoignent les plus aisés quant aux critères liés à l'être et à l'apparence et qu'ils raisonnent comme les classes inférieures quant aux critères de l'acte et du quotidien : ils essaient d'élever leur niveau de vie par la satisfaction de besoins-aspirations tout en restant préoccupés par des besoins-obligations.

La distinction que fait M. Halbwachs entre employés et artisans se retrouve aussi dans notre enquête : les artisans ont des jugements plus négatifs que les employés sur les formes urbaines issues du travail, autrement dit produites industriellement comme les types 2, 6, 7 et 9 ; tandis qu'ils apprécient particulièrement les formes liées à l'œuvre ; c'est-à-dire chargées d'histoire, réalisées à la main et uniques, comme les types 3, 4 et 8.

1.2.3. La peur des plus pauvres

Les acteurs dont le revenu est inférieur à 1 500 euros par mois ont un jugement qui est marqué par leur prosaïsme. Ils sont aussi les moins satisfaits de leurs conditions de logement (cf. tableaux 15, 16 et graphique 5 *supra.*) Contrairement aux classes moyennes, il ne s'agit pas pour eux d'espérer assouvir des besoins-aspirations mais de couvrir l'ensemble des besoins-obligations, comme c'est le cas par exemple de Ahmed qui vit dans un logement social par dépit et pour

pouvoir loger convenablement sa famille ou encore de Djellah qui vit en colocation avec sa sœur dans un studio de moins de vingt mètres carré.

Ces acteurs se catégorisent par un refus net du grand ensemble : « Jamais je n'irai vivre dans une cité, jamais ». Dans leur esprits les habitants des grands ensembles sont tout le contraire d'eux : ils sont perçus comme ne se « battant » pas au quotidien, comme se laissant porter et ne faisant rien pour s'en sortir. L'accès au logement hors du grand ensemble est pour eux la marque de leurs efforts et de leur intégration dans la société ; la preuve qu'ils ne sont pas des « assistés » ou des « cas sociaux ». Ces derniers vont aussi préférer vivre en ville, où l'usage mixte du foncier et la densité permettent de produire des logements aux loyers attractifs comme onéreux, contrairement au périurbain qui est plus homogène (Aurand, 2010). Mais pour y accéder, ils doivent consacrer une grande part de leur budget à leur logement – près de 25% contre 10,8% pour les ménages les plus riches (INSEE 2006, cf. Annexe 7 : *Dépense des ménages en fonction de leur niveau de revenu*). Leurs jugements sont déformés par le poids des raisons financières sur leurs désirs. Ainsi, ils sont moins réfractaires au type 2 que les autres : pour eux, accéder au pavillon est un rêve difficile à atteindre ; et ce même s'ils s'installent loin des centres villes, car dans ce cas les coûts indirects sont multipliés : transport, éducation des enfants, etc.

Les résultats montrent aussi une certaine ambivalence des résultats pour les acteurs les plus pauvres – dont le revenu est inférieur à 1 000 euros par mois – Ces derniers, dans certains cas, se montrent plus tolérants vis-à-vis du grand ensemble. L'analyse multifactorielle montre que ces acteurs sont majoritairement des personnes seules et peu attachées à leur logement : la famille, le foyer, est donc au cœur de la négociation et du rejet des grands ensembles. Cela signifie que le rejet de la forme n'est pas motivé par les aspirations individuelles des acteurs mais par leurs aspirations pour leur futur et notamment pour leurs enfants : ils ne veulent pas vivre dans un grand ensemble pour que leurs enfants n'aient pas de mauvaises fréquentations, qu'ils ne côtoient pas les problèmes de drogues et de délinquance, mais aussi pour qu'ils aillent dans de bonnes écoles :

« - Ahmed. [À propos de la photo de barre 6] Hum... bah là, promiscuité énorme, euh... 150 000 voisins au mètre carré, le truc où tu n'as pas envie de vivre, à cause de ça, même si dedans c'est super confortable, hyper agréable, et... même si tu as le WIFI gratuit, je n'y vais pas... [rires]

- MB. Donc dans celui-là, c'est hors de question?

- Ahmed. Ah oui,... non, en fait ce qui ne va pas dans ces habitations, c'est que vous voyez là, dès que c'est plus de 4 étages et qu'il y a une barre de 150 mètres de long, bah t'as 150 fois plus de risque d'avoir des problèmes euh... de voisinage, tout simplement. C'est aussi simple que ça. C'est malheureux, mais c'est comme ça.

- MB. Donc le problème, c'est la surpopulation?

- Ahmed. C'est la surpopulation et surtout la promiscuité (...) C'est ça. Et c'est ce que je vous disais par rapport à la maison, cet espèce de... De sensation rassurante d'être à l'extérieur mais tranquille. Tes gamins sont dehors, mais ils ne sont pas en train de jouer avec n'importe qui, même si ceux qui habitent en maison sont bien... tes enfants vont sortir avec ceux du lotissement ou ceux du quartier, euh... il y a moins de population, donc moins de risques de les retrouver à faire des conneries, par exemple.

- MB. Donc ça veut dire que c'est souvent mal fréquenté?

- Ahmed. Moi, je pense en fait que la mauvaise fréquentation est liée à la surpopulation. C'est pas que la mauvaise fréquentation est que dans les quartiers euh... dit sensible, si elle est là, la mauvaise fréquentation, c'est parce que l'effet de groupe euh... surpeuplé crée cette euh... ce contexte de bêtise, et comme on le dit souvent, beaucoup d'enfants font des conneries par effet de groupe, donc je pense que quand on est nombreux, on fait tous facilement des bêtises, un? Il y a ce côté impersonnel dans une bêtise de groupe qui fait que tu peux faire des choses que jamais tu n'aurais osé faire tout seul. Jamais.

- MB. Donc le fait de se faire entraîner, etc.

- Ahmed. Voilà, t'aurais jamais osé insulter la vieille du... de l'allée d'à côté, parce qu'elle est toujours en train de vous regarder de travers, t'aurais jamais osé le faire tout seul alors que quand on est cinquante et qu'il y en un qui lance une vanne, toi aussi tu vas le faire, même si tu restes derrière... et puis le lendemain, hop, tu recommences, parce que c'est beaucoup plus facile. [...] Il y a ça puis s'ajoute le fait aussi que les gens qui sont venus là sont déjà des gens qui sont forcément moins aisés et donc en terme de vacances, de loisir, de décontraction, d'évasion euh... intellectuelle ou autre, en fait... bah font que les gens sont aigris en fait. Quand je veux dire, tes parents touchent le smic et qu'il n'y a rien à la fin du mois, que tu as juste de quoi manger et euh... et de t'habiller tout juste, et en plus que tu n'as que des cons comme voisins qui t'entraînent dans des embrouilles, euh... t'as pas beaucoup d'opportunités pour t'en sortir... donc c'est un cercle vicieux... Quand même, voilà, des gens de super bonne famille, ce que l'on appelle, des gens que l'on appelle de très bonne famille, tu les met, alors qu'ils viennent de se marier, avec une fille de 6 ans, et tu leur met les mêmes conditions de revenus que ces gens là qui venaient... qui sont peut-être issus d'une seconde vague d'immigration, donc qui sont nés en France, parfois leurs parents sont nés en France, tu les met là, moi je suis convaincu que 20 ans plus tard, c'est le même résultat. Euh... à quelque chose près, ça sera là même chose. Et donc... jamais de la vie, jamais de la vie un? D'ailleurs, j'ai jamais habité un bâtiment comme ça et heureusement que j'ai... dieu merci que je n'ai jamais habité... »

En fait, comme le dit bien Ahmed, en fuyant le grand ensemble, les acteurs ayant les plus faibles revenus ne fuient pas qu'une forme urbaine ou une population : ils fuient aussi des conditions de vie, la surpopulation, la promiscuité et encore les mauvaises fréquentations. Pour eux, ce cadre de vie forme un cercle vicieux menant à l'exclusion de la société. Les habitants des grands ensembles sont perçus comme étant « contaminés » et victimes d'une épidémie que l'on a nommée dans les années 1960 la « sarcellite ». C'est pour se protéger de cette épidémie, qui serait propagée par les conditions de vie qu'impose le grand ensemble, que ces acteurs vont consacrer une part importante de leur budget à

leur logement : ils veulent à tous prix vivre ailleurs. Cette tendance est moins chez les célibataires dont le revenu est inférieur à mille euros. En effet, ces derniers sont plus transigeant : ils ont moins à perdre et moins à sauver. Ils peuvent se construire une vie hors de leur logement et ils n'ont pas d'enfants à élever. C'est le cas de Thomas qui, même s'il ne vit pas dans un grand ensemble, reconnaît passer très peu de temps dans son logement – qu'il a très peu meublé – et vivre plutôt dehors avec des amis. En fait, moins l'acteur a de chance de quitter son logement en y emménageant, plus son jugement sur ce dernier sera dur (Fijalkow, 2007).

1.3. Influence du capital immatériel

1.3.1. Capital matériel et capital immatériel

Pour M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, la richesse n'est pas que matérielle – due aux ressources économiques, elle est aussi culturelle et sociale. Dans la ville, ces deux réalités contribuent tout autant aux stratégies de distinction entre les différentes classes sociales, et plus spécialement entre les élites et les classes moyennes (Maurin, 2004). La principale différence entre ces deux classes est le rapport à la production de la ville : comme dans la différenciation de M. Halbwachs entre classes moyennes et élites, ici la classe moyenne n'est pas actrice mais applique les décisions des classes dominantes. Elle ne produit pas ses propres quartiers contrairement aux plus riches mais vit dans les quartiers que ces derniers lui proposent : en effet, pour lotir les opérations les plus rentables ou prestigieuses, il faut être « introduit » socialement ; c'est-à-dire connaître les acteurs susceptibles de vendre des terrains à lotir, comme ce fut le cas pour le quartier du Parc de Saurupt à Nancy ; mais il faut aussi savoir attirer une clientèle, et cela est grandement facilité lorsque l'on est du milieu et que l'on ne passe pas pour un de ces « parvenus » honnis par les élites (Mension-Rigau, 2007). Produisant la ville pour elle-même et pour les autres, la bourgeoisie participe à l'immobilisme social en se créant des entre-soi et en faisant en sorte, par les lois du marché, de maintenir les populations non désirables à distance. Ainsi, son

action conduit à placer chacun à sa « juste place » selon la vision de la hiérarchie sociale des élites.

Mais ces dernières refusent d'être catégorisées seulement par le capital économique. Par exemple, elles ne se définissent pas comme étant « riches » mais comme « privilégiées ». Pour mieux maintenir la distance, et surtout éloigner les parvenus – les « nouveaux riches » – elles mettent en avant leur capital culturel et notamment leur savoir-vivre et leur culture générale. Ainsi, il est rare qu'un membre de l'élite n'ait pas suivi d'études supérieures et il est possible de faire partie de l'élite si l'on possède le capital culturel et social mais que l'on a subi un « revers de fortune ».

	Plus de 5000 euros	Entre 2500 et 5000 euros	Entre 1500 et 2500 euros	Entre 1000 et 1500 euros	Moins de 1000 euros	TOTAL
Doctorat	16	30	19	3	5	73
Master	24	70	50	15	6	165
Licence	6	41	58	22	9	136
BTS, DEUG	0	30	60	32	12	134
Baccalauréat	1	33	59	47	16	156
B.E.P., C.A.P.	3	11	40	37	19	110
Brevet des collèges	0	5	6	7	0	18
Sans diplôme	1	1	9	5	6	22
TOTAL	51	221	298	168	73	

Tableau 15 : Corrélations entre les niveaux d'études et de revenus. Les données surlignées en bleu foncé sont celles dont le résidu est supérieur à 4, celles surlignées en bleu clair dont le résidu supérieur à deux et inférieur à 4, les données en bleu ont un résidu compris entre 0 et 2, les données en rouge un résidu compris entre 0 et - 2, les données surlignées en rose ont un résidu compris entre -2 et -4, celles surlignées en rouge ont un résidus inférieur à -4. (khi-deux = 2.2e-16).

La corrélation entre ces deux variables fait apparaître un effet de miroir : les plus hauts revenus sont associés au plus hauts niveaux d'étude et, à l'inverse, les plus faible niveaux d'étude sont associés aux plus faibles revenus.

Dans son enquête, E. Maurin (2004) remarque que la concentration des acteurs les plus diplômés est plus importante que celle des personnes ayant un haut niveau de salaire. Cela peut s'expliquer par le fait que les élites cherchent à se regrouper davantage autour de modes de vie et de savoir être ; mais aussi par le constat que les études permettent un rapport plus sûr et plus solide à l'avenir et permettent de trouver plus facilement des emplois assurant *in fine* le salaire (cf.

tableau 15 *supra*.) Cette capacité à se projeter et à être projeté dans le futur est une qualité essentielle sur le marché de l'immobilier et du crédit où les opérateurs sont avant tout à la recherche d'individus fiables et ayant des garanties de longues durées (Maurin, 2004).

1.3.2. Nourrir son discours

Si l'expérience et le vécu, qu'ils soient personnels ou importés de proches, comptent dans l'interprétation de la ville et la lecture des formes urbaines ; la culture joue un rôle important dans la qualité du discours (Ramadier, 2009).

	Obj. Archi.		Composition		Qual. de vie		Attirant		État		Identité		Type	
Doctorat	27	0,38	30	0,42	31	0,44	8	0,11	1	0,01	8	0,11	17	0,24
Master	40	0,24	58	0,35	43	0,26	13	0,08	4	0,02	17	0,10	36	0,22
Licence	32	0,24	44	0,32	39	0,29	12	0,09	6	0,04	11	0,08	24	0,18
BTS, DEUG	43	0,32	45	0,34	34	0,25	15	0,11	3	0,02	18	0,13	29	0,22
Baccalauréat	30	0,19	44	0,28	32	0,21	7	0,04	5	0,03	16	0,10	26	0,17
BEP, CAP	24	0,22	41	0,37	32	0,30	16	0,15	1	0,09	12	0,10	23	0,21
BEPC	3	0,17	4	0,22	3	0,17	1	0,06	0	0,00	1	0,05	3	0,17
Sans diplôme	4	0,18	4	0,18	6	0,27	2	0,09	0	0,00	3	0,13	3	0,14

	Situation		Réf. Cultu.		Beauté		Tolérance		Représ.		Imagina.		Choix		TOTAL	
Doctorat	11	0,15	3	0,04	11	0,15	3	0,04	2	0,03	4	0,06	8	0,11	165	2,32
Master	16	0,10	8	0,05	14	0,08	9	0,05	3	0,02	7	0,04	16	0,10	284	1,7
Licence	9	0,07	6	0,04	15	0,11	10	0,07	3	0,02	6	0,04	7	0,05	224	1,6
BTS, DEUG	15	0,11	6	0,04	21	0,16	7	0,05	6	0,04	9	0,07	9	0,07	260	1,9
Baccalauréat	10	0,06	9	0,06	12	0,08	8	0,05	3	0,02	10	0,06	9	0,06	222	1,4
BEP, CAP	12	0,11	5	0,04	11	0,10	10	0,09	2	0,02	7	0,06	7	0,07	203	1,8
BEPC	0	0,00	3	0,16	3	0,17	1	0,06	1	0,06	0	0,06	1	0,06	24	1,3
Sans diplôme	2	0,09	1	0,04	1	0,05	0	0,00	0	0,00	4	0,00	0	0,00	30	1,3

Tableau 16 : Distribution des items dans la question ouverte en fonction du niveau d'étude. Pour des données pondérées il faut lire, par exemple : « En moyenne, les répondants ayant un doctorat ont utilisé 2,32 item de sens pour expliquer leur jugement ». Pour ce qui est de la colonne total, il faut lire : « En moyenne, les répondants ayant un doctorat vont utiliser 2,32 éléments de sens pour expliquer leur jugement ».

En effet, comme le montre le tableau ci-dessus, plus les acteurs ont un niveau d'étude élevé, plus ils sont prolixes face à l'espace : ce sont ceux qui ont le plus

haut niveau d'étude qui utilisent le plus d'éléments de sens. À l'inverse, ce sont ceux qui en ont le moins suivi qui ont tendance à en mobiliser peu. Mais cette affirmation peut paraître un peu rapide : par exemple, les acteurs de niveau BTS / DEUG et B.E.P. / CAP utilisent, en moyenne, plus d'éléments de sens que ceux qui ont suivi des études plus longues, c'est-à-dire ayant obtenu un baccalauréat, une licence ou un master.

Le point commun de ces deux niveaux d'étude est qu'ils délivrent tous deux un savoir faire et des techniques à appliquer ; ce qui est typique de la classe moyenne selon M. Halbwachs. Ces savoirs faire sont assez souvent liés aux domaines du bâtiment ou aux métiers connexes du logement : le site *l'étudiant.fr*² classe les BTS en vingt sept branches d'activités et l'on trouve des formations dans plus de dix d'entre elles liées de près ou de loin à l'urbain ; alors que dans les enseignements universitaires, les écoles de commerce ou d'ingénieurs peu sont sensibilisés aux questions de l'espace. Fort de leurs savoirs de techniciens, ou d'artisans, ils vont pouvoir juger les formes urbaines : ils savent mieux que tous s'y projeter – critères : « beauté », « imagination », « attirance », « tolérance » et « état ». Ils sont capables de savoir s'il est possible d'en faire quelque chose ou non. Cette capacité permet de comprendre pourquoi ils sont attachés à la qualité architecturale et aux potentiels – critères : composition, objet architectural, situation et type. Mais leurs réponses montrent aussi qu'ils sont pragmatiques : ils ne s'attachent pas autant que les docteurs à la qualité de vie qu'offrent les formes mais se focalisent sur l'identité qu'elles connotent : il faut être « quelqu'un » pour en bénéficier. Ces niveaux d'études offriraient de plus grandes connaissances sur les formes urbaines à cause de leur côté pratique et de la multiplication des expériences qu'elles impliquent, comme par exemple dans le cas des interventions de service chez ou auprès des particuliers. Ces cas spécifiques confortent l'hypothèse que nous avons avancé dans le premier chapitre, affirmant que le jugement de l'espace ne résulte pas d'une culture académique mais de savoirs spécifiques dus à des formations spécifiques. De plus, la place dans le système de production de ces acteurs les privilégie par rapport à d'autres : pour

² <http://www.letudiant.fr/etudes/btsdut/les-bts-en-fiches.html>, consulté le 07/11/2012

exécuter ou faire exécuter les ordres des classes dominantes, ils doivent être capables de les comprendre et de les répéter.

Une fois que l'on extrait ces deux catégories du tableau et qu'il n'y reste que les formations « théoriques », l'ordre se rétablit en fonction du niveau d'étude. Puisque nous avons posé l'hypothèse que le discours de l'espace n'est pas directement lié au niveau d'étude nous devons expliquer cette hiérarchisation et nous allons nous intéresser aux modes de vie des classes dominantes – titulaires d'un master 2 ou d'un doctorat – et des classes populaires – n'ayant pas de diplôme supérieur – pour le faire.

1.3.3. L'environnement culturel de la ville

Cette structuration du discours se retrouve dans l'espace. Ainsi, les élites tendent à vivre dans les centres villes tandis que les classes moyennes semblent préférer s'installer dans les périphéries. A chaque espace correspond un mode de vie et si les élites acceptent de vivre en périphérie, il faut que ce soit à proximité du centre, de la ville et de son mouvement :

« - Catherine. Elle commence là, la ville, elle commence là, et en fait, après Neuville, entre Lyon et Neuville, c'est toujours la ville et... et après Neuville, c'est la campagne, mais je n'irais pas habiter plus loin, ça c'est sûr. Non, jamais,... ou... Je me rapprocherais peut-être un jour, si je dois le faire, je me rapprocherai plutôt de Lyon, mais j'irais jamais au fin fond de la campagne ; ah ça, non, non. »

Cet attrait de la ville est lié à la multitude des potentiels qu'elle offre contrairement à la campagne :

« - Catherine. Je ne sais pas ce qui me plaît... dans la ville, euh....euh...pfff... la foule, l'anonymat, euh...les trottoirs, les boutiques, les... la vie de la ville... euh... et puis moi, la campagne, ça me va bien quelques jours, mais sinon, euh... sinon c'est un peu, un peu la mort je trouve là... la campagne, ça va bien quelques jours pour prendre l'air, mais sinon, non. Moi j'ai besoin des... j'ai besoin de voir du monde, j'ai besoin des magasins, des restaurants, des

musées, des expos... tout ce qui se passe dans une ville, tout ce qu'il se passe dans une ville et que... »

La ville est comme le milieu naturel de l'élite : elle y trouve ce dont elle à besoin pour « se nourrir » et pour être. Mais les nourritures qu'ils vont y trouver ne sont pas d'ordre matériel mais davantage culturelles : leurs préoccupations ne sont pas de savoir comment ils vont régler telle facture ou s'ils vont pouvoir se nourrir jusqu'à la fin du mois ; ce qu'ils veulent c'est découvrir de nouvelles saveurs dans les restaurants, connaître les dernières tendances et le travail des créateurs dans les boutiques, aller aux expositions, etc. La ville leur permet d'entretenir leur statut et de le mettre en scène ; c'est pour cela que l'augmentation du niveau d'éducation est liée à l'envie d'urbanité. Nous pouvons repenser ici à la vision de vie spirituelle de l'humanité développée par Wassily Kandinsky (2004) qu'il se représente son organisation sous la forme d'un triangle au sommet du quel se trouveraient les artistes qui guideraient la société :

« Un Grand Triangle divisé en parties inégales, la plus petite et la plus aiguë dirigée vers le haut - un assez bon schéma de la vie spirituelle. Plus on descend, plus les sections du Triangle sont grandes, larges, spacieuses et hautes. Tout le Triangle avance et monte lentement, d'un mouvement à peine sensible et le point atteint "aujourd'hui" par le sommet du Triangle sera dépassé "demain" par la section suivante. » (Kandinsky, 2004, p. 61)

Ce sont les découvertes constantes qu'offrent la ville que les élites recherchent afin de constituer puis d'entretenir leur capital culturel – et donc de conserver leur place privilégiée au sommet :

« - MB. Il y a quand même un capital culturel à avoir [à propos du choix mobilier]

- Philippe. Énorme. Mais oui, parce que si vous n'avez pas de capital culturel, vous vous référez à ce qu'on vous propose dans les magasins les plus couramment distribués, et ça, c'est le standard. À partir du moment où vous avez un capital culturel, c'est-à-dire que vous savez qu'il existe autre chose que ça, et qu'il faut éventuellement en faire la démarche pour le trouver, pour

le voir, pour se renseigner, pour le découvrir, à partir du moment où vous avez un héritage culturel et vous même un fond culturel qui vous a fait visiter euh... des habitats très différents, dans des pays différents, éventuellement, hein ? Je ne parle pas forcément d'aller dans des musées ou dans des châteaux, non, non, mais vous pouvez... euh... vous pouvez au cours de voyage, avoir vu des façons de vivre différentes, et piocher à droite et à gauche des choses qui vous plaisent pour après... »

Ainsi, le capital culturel influencerait davantage sur le jugement que l'éducation puisqu'il se caractériserait davantage par une faculté à savoir, à réfléchir et enfin à entamer des démarches. Voyager, courir les boutiques, les musées et les vernissages n'est donc pas une quête vaine d'émotion pour les élites, il s'agit au contraire d'accumuler des expériences mobilisables pour se construire ensuite un environnement. La corrélation du niveau d'étude avec ce capital culturel se comprend alors comme étant liée à l'évolution du programme d'étude : en effet, plus les études de type universitaire sont longues, plus on apprend à avoir un jugement réflexif, à remettre en question, à savoir mobiliser, etc. Le niveau d'éducation tel qu'on le mesure serait comme un catalyseur d'expériences : au fil de la vie professionnelle de l'acteur il reste stable, mais son action se fait toujours autant ressentir : il augmente sa capacité de jugement de l'espace, lui permet de se forger un avis car ses études lui en ont appris les mécanismes.

1.3.4. Le pragmatisme du périurbain

Les acteurs font une nette distinction entre la campagne et la ville dans leurs discours. La banlieue a une symbolique bien moins importante que ces deux espaces – sauf lorsqu'il s'agit d'évoquer les grands ensembles. Ainsi, les banlieues tranquilles sont associées à la ville et les communes périurbaines à la campagne. Et comme le pensaient K. Marx et F. Engels en leur temps (Paquot, 2012), les acteurs imaginent que les individus se répartissent en deux groupes dans ces deux espaces : les plus riches dans les centres et les plus défavorisés dans les campagnes. Mais la campagne qu'ils s'imaginent est loin d'être un endroit bucolique ou caractérisé par la nature. C'est avant tout un espace où les

acteurs peuvent répondre à leur nécessité absolue de prendre place (Lussault 2009) et où ; contrairement à la ville, on s'est débarrassé du « superflu » qui fait monter artificiellement les prix de l'immobilier :

« - Cécile. Ici, ce n'est pas comme en ville. On n'a pas tout à proximité mais bon, en a t'on vraiment besoin ? Je m'organise moi, je prend ma voiture pour aller au centre commercial et je tâche de ne rien oublier, pas comme ceux de la ville qui oublient toujours quelque chose... et sinon pour les loisirs... je marche dans la campagne. C'est encore gratuit ça, ce n'est pas comme en ville où l'on paye tout le temps, même pour y être ! [rires] Il ne leur a pas suffi de mettre une taxe d'habitation élevée, il faut aussi payer les parkings et tout... tout ça pour quoi ? »

Ce qui compte pour les périurbains, c'est l'espace, la sécurité, la proximité des axes routiers, des équipements et des services du quotidien. Lorsqu'ils choisissent leur forme urbaine, ils le font pour son côté pratique : il y a de l'espace – c'est une maison, un jardin pour les enfants, c'est bien desservi et elle ne doit pas être trop chère. Ensuite, ils s'intéressent à la forme urbaine et à la qualité de sa composition :

« - Mathieu. J'ai fait mettre un petit décroché pour la chambre, histoire que ça ne soit pas un carré. Mais c'est tout. Je voulais quelque chose de simple et de pratique. Par exemple, j'ai fait rajouter une ligne d'agglomération par le maçon, comme ça j'ai pu aménager des chambres dans les combles pour les enfants. »

Pour l'acteur du périurbain, ce qui est primordial dans le choix de son logement c'est son emplacement – est-il bien desservi ? – et le fait de savoir qu'il permette de vivre le mode de vie voulu. Ce pragmatisme nécessaire permet de comprendre pourquoi ils sont peu éloquents face aux formes urbaines et pourquoi leurs jugements sont souvent courts et tranchés : « C'est une maison et il y a un jardin », « C'est dans mes moyens », etc. alors que ceux des élites sont plus développés et nuancés. En observant les réponses à la question ouverte (cf. tableau 19 *supra.*), ce pragmatisme apparaît en observant la diminution globale – voire la disparition – du nombre d'éléments de sens relatif à l'expression du choix, des représentations,

du degré de tolérance ; tandis que les éléments du discours relatifs à la qualité de vie sont dominants.

2. Transmissions familiales

2.1. Se construire dans la continuité / en rupture

« - Benjamin. J'ai toujours vécu en pavillon, alors je ne me vois pas vivre ailleurs. »

« - Delphine. Ben c'est sûr, je rêverai d'avoir une maison comme mes parents : proche du centre, avec un jardin, grande, avec une piscine. Et à Aix quoi ! Ce n'est pas Nancy, hein ? »

Parmi les pavillonnaires et les acteurs souhaitant y accéder, nombreux sont ceux qui reconnaissent vouloir reproduire le modèle de leurs parents. Dans la majorité partie des cas, ils en sont conscient et le revendiquent. Certains idéalisent même le domicile parental : à la question « quelle est votre habitat idéal ? » quelques uns répondent « la maison de mes parents ». À leurs yeux, ce phénomène de reproduction est assumé et délibéré : ils argumentent souvent leurs propos en rappelant qu'ils ont été étudiants, qu'ils ont vécu en ville – et dans certains cas à Paris, ce qui est pour eux la marque suprême de leur tentative de vivre dans un milieu dense ; mais qu'ils préfèrent tout de même le calme de la campagne ou du périurbain : « Ce n'est pas que la ville me dérange, mais je suis habituée à la campagne moi ». En fait, dès leur enfance, leurs parents leur ont transmis des compétences et des habitudes pratiques liées à l'espace. Pour H. Raymond (1984) ces compétences sont au cœur des typologies culturelles et sont issues des capacités des habitants à définir les typologies. C'est donc le vécu du quotidien, la routine, l'accumulation de l'ordinaire qui permet aux formes urbaines de prendre sens et de s'ancrer dans la société. L'enfance joue un rôle particulier dans les récits puisqu'elle idéalise et sélectionne les souvenirs (Halbwachs, 1994) qui vont permettre aux acteurs de reconstituer leur idéaltype :

« - MB. Mais vous en avez des souvenirs ?

- Sophie. Un peu oui, je me souviens de la maison, j'avais 8 ans mais. c'était même plus que calme... c'était à... à Seichamps... C'était un lotissement... donc dans ma petite rue, on était, je ne sais pas, peut-être... 6, 7 maisons, on se connaissaient tous... et puis on passait toujours, enfin tous les voisins avaient des enfants de mon âge, donc on était tous un coup chez l'un, un coup chez l'autre, et puis machin... on avait tous des grands jardins, à jouer toute la journée ensemble, non c'était vraiment... on avait fait notre village dans notre lotissement, quoi. C'était... en plus, on avait les... tout ce qui était commerces et tout ça, c'était à 10 minutes en voitures...

- MB. Donc du coup, Nancy, vous vous souvenez d'une maison à la campagne, mais pas du tout de la ville?

- Sophie. Ah non, la ville... ah non parce que après... Nancy même... si la place Stan, des trucs comme ça mais... on y allait rarement, non... en plein Nancy... non, moi, mes parents ils m'emmenaient dans les bois, on a de la famille à Saint Miel, donc on allait à Saint Miel... mais Nancy même... ma mère, elle y travaillait, donc... je sais que le weekend, ce n'est pas là que... ce n'est pas là qu'elle avait envie d'aller. »

Cette transmission se retrouve aussi dans le milieu urbain : ainsi, lors des entretiens, une majorité de ceux qui ont grandi « au vert » ont affirmé vouloir continuer ou retourner y vivre, de même que pour ceux qui ont grandi « en ville ».

Mais tous ne peuvent pas reproduire le modèle de leur parents : soit ils n'ont « pas assez travaillé à l'école » comme le dit joliment Delphine, soit ils n'ont pas choisi ou pu accéder à des carrières suffisamment rémunératrice pour y accéder. Certains même se refusent à le reproduire et veulent à tout prix vivre l'inverse : c'est le cas par exemple de Djellah qui dit avoir grandi « dans un bled paumé » et qui veut maintenant vivre dans une grande ville. Souvent, changer de type de logement marque le choix d'un type de vie définie selon d'autres orientations que celles reçues ou encore la volonté de pouvoir s'exprimer totalement. C'est par exemple le cas de Louis qui a préféré vivre en ville et assez loin de ses parents pour vivre ses relations affectives discrètement.

Mais, et le tableau 3 le montrait déjà (cf. *Chap. 1*, p. 84), une majorité préfère rester dans l'espace où elle a grandi. Cette constance peut se comprendre par les difficultés qu'éprouvent ceux qui ont choisi de changer de milieu. Ces derniers racontent combien il leur est difficile de se construire une nouvelle vie : ils mettent du temps à se constituer de nouveaux repères, ont eut besoin de déménager plusieurs fois pour trouver un logement qui leur convenait, etc. Les difficultés rencontrées peuvent permettre de comprendre pourquoi peu changent d'espace : comment vont-ils pouvoir vivre dans un monde où ils seront privés de repères ? Reproduire les modes de vie que l'on connaît apparaît alors comme une solution rassurante. Ce phénomène se retrouve dans d'autres études menées par des sociologues. Par exemple, les ouvriers ont une tendance à la stabilité professionnelle entre les différentes générations (Halbwachs, 2002a) ; et, plus globalement, ceux qui exercent un métier depuis longtemps répugnent à en changer : en effet, si un fils d'ouvrier change de statut ou si un professionnel change de métier, il risque de perdre l'estime qu'il a de lui et devra s'en reconstruire une autre. Comme ceux qui choisissent de ne pas reproduire le modèle de leurs parents, il va vers l'inconnu, doit changer de mode de vie. Il perd les médiateurs, les marqueurs, qui permettent et contrôlent l'accès à sa mémoire (Namer, 1987). Le vide que le bouleversement crée peut conduire au suicide car l'individu perd son rôle dans la société, il est déclassé (Keck 2005 ; Halbwachs 2002b). P. Bourdieu et J.C. Passeron (1964) se sont aussi intéressés aux différentes formes de mobilités et montrent bien qu'il est plus difficile de conquérir une nouvelle culture plutôt que d'expérimenter la sienne.

2.2. Rôle de la continuité dans l'existence du mythe

Ainsi, l'attrait continu du pavillon en France depuis le XVII^e siècle peut se comprendre comme étant le fruit de mécanismes de reproduction : les acteurs peuvent avoir vécu dans un pavillon et avoir reçu de leurs parents les valeurs qui lui sont associées, ils peuvent avoir été en vacances chez des amis ou grands parents qui leur auront ouvert leurs modes de vie. La continuité du vécu est primordiale au maintien du sens du type ; comme il est primordial que les groupes

continuent d'appliquer les normes pour qu'elles subsistent (Becker, 1985). Les grands ensembles, dont le peuplement s'est profondément modifié à partir des années 1970, illustre l'importance de cette continuité. Lorsque les classes moyennes ont pu accéder à la propriété, elles ont été remplacées par de nouveaux habitants, souvent marginalisés ou issus de l'immigration. Cette nouvelle population était peu ou mal intégrée dans la société française : son vécu ne parvient donc pas à s'y propager, et ce encore aujourd'hui malgré les nombreuses opérations de « communication » et de rencontres entre habitants qui sont menées. Ces opérations montrent que les habitants du grand ensemble constituent ce que William Julius Wilson (1987) nomme « l'underclass ». Ces derniers constituent un groupe qui serait caractérisé non pas par sa pauvreté mais par son isolement social :

« The key theoretical concept, therefore, is not culture of poverty but social isolation. Culture of poverty implies that basic values and attitudes of the ghetto subculture have been internalized and thereby influence behavior. Social isolation implies that contact between groups of different class and/or racial backgrounds is either lacking or has become increasingly intermittent but that the nature of this contact enhances the effects of living in a highly concentrated poverty area. ³ » (Wilson, 1987, p. 60)

Dans le cas du grand ensemble, la rupture d'une histoire vécue commune, partagée par tous ; le fossé qui se creuse entre les acteurs qui n'échangent plus leur vécu – ou de manière ponctuelle et pouvant être à leurs dépend – brise les mécanismes cognitifs usuels du blasé. Le manque de connaissance empirique est progressivement remplacé par les événements relayés dans les médias, ces derniers devenant progressivement la nouvelle clef de voûte permettant de stabiliser l'imaginaire de cette forme urbaine.

³ Trad. : Donc le concept clef n'est pas la culture de la pauvreté mais l'isolement social. La culture de la pauvreté implique que les valeurs et attitudes de base de la subculture du ghetto aient été assimilées et influencent ainsi les comportements. L'isolement social implique que le contact entre les groupes appartenant à différents classes ou ethnies n'existe plus ou qu'il est devenu de plus en plus ponctuel et que la nature de ce contact accentue les effets du fait de vivre dans une zone où la pauvreté se concentre.

Dans l'espace vécu, la constitution du savoir est éminemment fragile et liée aux évolutions contextuelles. Cette dépendance le rend fragile : elle risque de se perdre à tout moment et l'espace qui le produit peut devenir une langue morte. Les opérateurs de la ville tout comme les acteurs sont conscients de cette fragilité. Alors que les premiers en profitent pour essayer de transformer l'urbain, les seconds mettent en place des stratégies pour le transmettre – comme dans le cas des pavillons – ou pour l'oublier – nombreuses sont les personnes qui « omettent » de parler de leur passage dans un grand ensemble et qui se « dénoncent » malgré elles lors des entretiens. La transmission fait évoluer le mythe : chaque génération se l'approprie. Elle ne le reproduit donc pas purement et simplement comme un habitus mais le réinterprète (Pinson, 1993). Seul un fond commun perdure tandis que l'expression évolue. La lecture blasée des formes urbaines forme un patrimoine que les groupes entretiennent, soit à travers le « faire » et des stratégies d'appropriation de l'espace, soit par le « dire » et des attitudes revendicatives. Ils participent à son maintien car ils savent tous que ce savoir est une croyance et qu'il peut ne pas correspondre à la réalité, comme le montre l'usage presque systématique d'éléments modérant leurs discours : « J'imagine que ça doit être confortable. Mais après, dedans, ça peut être horrible, hein ? Qui me dit que les pièces ne sont pas toutes petites ? ». Mais, même s'ils savent que leurs interprétations ne sont pas toujours justes, ils continuent à les reproduire à défaut d'en avoir de meilleures.

3. Le ressenti du confort urbain

3.1. L'acteur face à l'urbain, l'acteur dans l'urbain

L'ensemble des effets de position évoqués jusqu'à présent influe sur la relation empathique de l'acteur par rapport à la ville. La constitution du foyer, le capital économique, le capital culturel ainsi que l'héritage modifient la perception sympathique de la ville et modulent la perception de l'environnement des acteurs. Par exemple, en fonction du niveau d'étude, les acteurs auront un jugement plus nourri. Ou encore, il apparaît que les acteurs ont tendance à estimer le niveau de revenu des habitants des types du questionnaire par rapport aux leurs. Ainsi les

plus aisés imaginent quasi-systématiquement des habitants plus riches que les autres.

S'il existe des effets de position qui influent sur la qualité de la perception, tous n'agissent pas ainsi. Ceux étudiés précédemment ont une influence sur le jugement empathique d'autrui mais certains en ont aussi une seconde : ils jouent un rôle déterminant dans la relation de l'individu à l'urbain. C'est par exemple le cas de la composition du foyer étudiée lors du jugement réflexif : les acteurs n'ont pas les mêmes attentes face aux formes urbaines selon qu'ils sont chefs de famille ou célibataires. Cet effet de position influe sur le comportement de l'acteur face à la ville – perception empathique – tout en modifiant le comportement de l'acteur dans la ville – perception réflexive. Il est des effets qui s'intéressent à l'autre tandis que d'autres se concentrent sur le « moi ».

Ces effets de position jouent sur la place de l'acteur dans la ville et modifient ses attentes face aux formes urbaines et donc son jugement. Mais, il en est un qui est primordial dans le confort urbain ressenti de l'acteur et qui ne modifie que peu sa perception empathique : c'est le statut d'occupation du logement. En effet, être propriétaire ou locataire influe fortement sur le comportement et le ressenti des acteurs dans l'urbain : le premier cas leur procure une certaine sécurité, une sérénité, voire un projet pour appréhender le futur ; tandis que le second peut-être douloureusement vécu par certains. Car le fait d'être propriétaire apporte aux acteurs un ancrage, autant spatial que temporel. Les statuts de locataire comme de propriétaire sont importants pour définir le rôle que vont jouer les acteurs dans l'urbain. Sont-ils acteurs de leur environnement, et ce dans quelle mesure ? S'approprient-ils leur environnement ? Enfin, nous verrons qu'il existe de nombreuses inégalités entre les acteurs face à ce confort urbain. Et si ce confort en soi ne joue pas sur l'appréhension des formes urbaines, il modifie leur ressenti : ainsi, alors que certaines sont perçues plus sereinement par les uns que par les autres ; d'autres sont vécues comme étant inquiétantes, voire stressantes par les acteurs en fonction du degré de danger qu'elles représentent pour eux.

3.2. La propriété, une garantie face au futur

Au travers des entretiens, il apparaît clairement que les propriétaires sont plus sereins face à l'avenir que les locataires. Ils estiment être relativement protégés des aléas de l'avenir et avoir, par la forme de capitalisation que représente leur maison, un « coussin » pour assurer leurs arrières. Ce sentiment est aussi partagé par ceux qui sont en train d'accéder à la propriété, comme par exemple Cécile qui pense que tous les efforts qu'elle fait pour pouvoir rembourser son crédit ne sont pas vains et qu'ils participent à une dynamique de capitalisation dont elle pourra de toutes façons profiter, même si elle déménage un jour. Devenir propriétaire est aussi perçu comme sécurisant car cela permet aux acteurs de se donner l'illusion d'utiliser au mieux leurs ressources : ils ne « jettent pas d'argent par les fenêtres » en payant un loyer. Ainsi, Axelle a souhaité acheter son logement alors qu'elle savait qu'elle ne venait à Nancy que pour trois ans – dans le cadre d'un contrat à durée déterminée qu'elle savait non renouvelable. A ses yeux, son comportement est logique : elle optimise ses ressources et profite de tous ses revenus. Ce projet répond aussi à une certaine appréhension de l'avenir : elle ne sait pas si elle retrouvera un emploi suite à ce contrat, ou dans quelles conditions cela se fera. Elle pense donc qu'elle pourra obtenir un revenu de cette acquisition plus tard – elle vivrait alors chez ses parents ou dans un studio à proximité de son nouvel emploi – qui lui permettrait de stabiliser sa situation. Elle voit cette démarche, qu'elle juge comme risquée et contraignante au jour le jour, comme une assurance face à l'avenir :

« - Cécile. Cela me sera utile toute ma vie. Je pourrai le louer si je déménage, le revendre pour acheter ailleurs, ou m'en servir comme caution pour une autre acquisition... comme ça, je me suis lancée dans le système en fait. »

De même, chez des acteurs plus âgés, la propriété représente une sécurité pour pallier aux problèmes de la dépendance. Au pire, ils pourront toujours revendre leur bien pour pouvoir vivre dans une maison de retraite si leurs revenus ne leur suffisent plus. De plus, la sécurité offerte par l'accession à la propriété se transmet de génération en génération. Ainsi, l'ensemble des jeunes acteurs accédant à la

propriété l'ont fait suite à un legs familial. Aux yeux des aînés, elle permet à leurs enfants de sécuriser leur situation et de bénéficier de bonnes conditions de vie.

Les locataires ne bénéficient pas de ce confort quotidien et vivent une relation plus stressée à l'urbain ; même si certains sont locataires par choix. Ainsi, nombreux sont ceux qui déménageraient pour accéder à la propriété et entrer dans une nouvelle étape de leur vie.

3.3. La propriété, un ancrage spatio-temporel

Ces locataires qui rêvent de devenir propriétaires sont ceux qui cherchent à ancrer leur vie dans le temps et l'espace. C'est le cas notamment d'Ahmed qui souhaite stabiliser sa situation ; et qui a aujourd'hui choisi le logement social par défaut pour la sécurité d'occupation qu'il apporte. Mais de nombreux acteurs sont locataires et souhaitent le rester : la location correspond à leur mode de vie. Soit ils sont « en devenir », autrement dit ils sont en train de construire leur avenir, soit ils ont choisi d'être mobiles et de changer de ville ou de logement dans un futur plus ou moins proche. Ainsi, ceux qui sont propriétaires sont souvent ceux qui ont des projets autour de leur lieu de résidence. Cela peut se traduire par leur adhésion à des associations de proximité et une volonté de s'intégrer et de participer à la vie collective, comme c'est le cas par exemple de Bernadette. Ils auront aussi plus tendance à vouloir entretenir des relations amicales avec leurs voisins – 52% des propriétaires contre 37% des locataires – alors que les locataires vont avoir davantage tendance à souhaiter qu'ils demeurent des inconnus – 15% des locataires contre 7% des propriétaires. Cela ne signifie pas que les locataires ne s'investissent pas dans leurs logements ni dans la vie de leurs communes. Mais il semble qu'ils cherchent à créer moins de liens durables que les propriétaires car leurs projets sont en partie ailleurs.

Ces différences d'ancrages dans le présent et de perception du futur influent sur la perception des barres et des tours de ces deux groupes. Ainsi, en comparant les portraits des types 6, 7 et 9, il apparaît que les propriétaires ont un jugement plus dur vis-à-vis de ces formes : ils ont tendance à les trouver moins belles, plus monumentales, davantage liées à l'enfermement, à la promiscuité et au collectif

que les locataires. Cette différence peut se comprendre par le fait que plus des trois quarts des propriétaires vivent dans un pavillon tandis que seulement un quart des locataires en habitent un. Autrement dit, les locataires vivent des formes offrant des conditions de vie plus proches de celles des barres et des tours que les propriétaires, ce qui peut influencer sur leur jugement. Mais cela ne montre pas que les locataires sont plus tolérants face aux barres et aux tours : systématiquement les locataires associent davantage que les propriétaires ces formes à une peur du futur : pour eux, elles représentent un cauchemar et le risque de « tomber dans le logement social » comme le dit Charles.

3.4. Être propriétaire : investir son environnement

	A fait des travaux	Décoration intérieure	Agrandissement	Embellissement	Modification totale	Extérieur
Propriétaire	324	225	68	94	52	153
	73%	56%	15%	21%	11,6%	34%
Locataire	90	84	7	7	8	20
	30%	28%	2%	2%	3%	7%

Tableau 17 : Distribution des facteurs d'appropriation (réalisation de travaux) du logement selon le statut. Réponses aux questions 45 et 46 « Avez-vous fait, ou pensez-vous que vous allez faire, des travaux dans votre logement actuel ? », « Si oui, de quelle nature sont-ils ? » en fonction du statut d'occupation du logement.

Enfin, être propriétaire permet aux acteurs de s'approprier leur environnement : ils peuvent modifier l'aspect de leurs logements, adapter l'intérieur à leurs modes de vie, faire des travaux de mise au normes, etc. Les locataires ont quant-à-eux moins tendance à le faire : ils considèrent davantage être de passage dans leurs logements et que cela serait « de l'argent perdu » (cf. tableau 17 *supra.*), et lorsqu'ils réalisent des travaux chez eux, ce sont principalement des travaux de décoration intérieure.

Mais tous les propriétaires ne sont pas égaux dans l'appropriation de l'espace : elle concerne davantage les plus aisés, autrement dit ceux dont le salaire est supérieur à 2 500 euros par mois tandis que les acteurs ayant les plus faibles revenus ont moins tendance à en faire, et lorsqu'ils en font, ces derniers sont plus

légers et se concentrent principalement sur les opérations de décoration intérieure. Ces inégalités face à l'appropriation de l'espace peuvent se comprendre par le fait que, comme c'est le cas de Cécile, les acteurs ayant les plus faibles moyens économiques cherchent davantage à acquérir des biens dans lesquels ils n'auront pas de travaux à faire ; tandis que les plus aisés vont au contraire avoir plus tendance à se fabriquer eux-mêmes leurs environnements comme l'affirment M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot (2007). Pour cela, soit ils le créent ex-nihilo, comme c'est le cas de Françoise et Antoine ; soit ils transforment en profondeur quelque chose de déjà existant, comme Catherine et Philippe. Mais ce n'est pas les moyens économiques qui semblent bloquer les acteurs : ainsi, par exemple, Anne affirme vouloir accéder à la propriété mais d'un bien déjà rénové alors qu'elle et son conjoint ont des revenus confortables. À l'opposé, Axelle, qui accède à la propriété, a choisi un logement à transformer en profondeur car son père est architecte et qu'elle a donc accès aux ressources permettant de penser l'espace et de gérer des travaux. L'appropriation de l'espace serait donc liée à des critères économiques, mais aussi à des critères culturels. Elle transcrirait alors des volontés d'être dans l'espace, de revendication de soi de la part des acteurs qui apposent leurs griffes.

Les grands ensembles, qui ne permettent que peu d'individualisations de part leurs systèmes constructifs lourds et leurs façades égalitaires sont donc peu propices à la production de marques spatiales traduisant les acteurs ; ce qui justifie leur rejet de la part des acteurs ayant le capital économique et culturel le plus important.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE :

DANS L'URBAIN, UNE INTERDEPENDANCE ENTRE LE SOCIAL ET LE SPATIAL

1. L'espace reflet de l'organisation de la société

- *Des micro-décisions.* Cette première partie explore les liens entre la société et son espace. Elle montre que les relations entre ces deux entités sont complexes et avant tout caractérisées par une importante interdépendance : si la société produit bien des espaces, l'espace participe aussi à la production de la société. Le cas des grands ensembles au Chili, de leur histoire en France et ailleurs, ou encore du raisonnement rationnel et réflexif des acteurs en sont autant d'exemples. Une des caractéristiques de l'ensemble des influences réciproques mises en avant jusque maintenant est qu'elles sont toutes à l'échelle de l'individu. Ce sont des « micromotives » (Schelling, 2006) : c'est l'action simultanée de plusieurs acteurs qui produit l'espace et les phénomènes de masse. Une des principales caractéristiques de l'interdépendance entre social et spatial est qu'elle prend lieu dans un temps continu et long. C'est-à-dire que les microdécisions des acteurs ne produisent pas de ruptures brusques dans l'écriture de l'histoire de la ville mais qu'elles maintiennent une continuité. La seconde partie, qui étudie le discours sur la ville des opérateurs et le discours de la ville des commentateurs, sera l'occasion de chercher à mesurer l'influence des « *macrobehaviour*¹ » et plus particulièrement celles motivant les projets de renouvellement urbain qui marquent des ruptures brusques dans l'histoire de la ville.

- *Une dynamique à long terme.* Le constat d'une relation en évolution constante et continue entre social et spatial est primordial dans notre étude. Il permet tout d'abord de comprendre d'où provient le sens des formes urbaines domestiques. En effet, il apparaît que la structure de correspondance qui est créée lors du moment de la production perdure dans le temps. Cette permanence, théorisée en architecture par Aldo Rossi (2001), constitue la mémoire collective de la ville tout

¹ Macrodécisions. Ce sont par exemple les politiques de la ville.

en permettant son évolution en définissant les axes de son développement. La production de l'espace produit donc une dynamique cohérente à long terme en liant le passé au futur. Les évolutions des formes urbaines, par exemple celles de la classe dominante qui passent du château au penthouse en passant par l'hôtel particulier, montrent comment la ville s'écrit et se renouvelle dans ses traces.

- *L'individualisation du rapport à l'espace.* Les micro-comportements impliquent et nécessitent que chaque acteur ait un rapport spécifique à l'espace. Nous avons vu que ces rapports peuvent être appréhendés selon différentes approches. Tout d'abord, le contexte spatio-temporel et les effets de contexte qu'il produit privilégient une vision plus déterministe, où la localisation dans le temps et l'espace de l'acteur vient conditionner son jugement. Mais, ensuite, les effets de position montrent que l'acteur perçoit l'espace d'une manière individualiste : il raisonne par rapport à lui-même et à son entourage immédiat, et peut même changer de point de vue au fur et à mesure de sa vie. Nous dirons donc que l'acteur interagit avec son espace : en fonction des cadres de la société, c'est-à-dire du macro-contexte, il va établir des stratégies en fonction de ces attentes, de ces possibilités et objectifs ; c'est-à-dire en fonction d'un micro-contexte.

- *Rationalité et seuils de tolérance.* L'imbrication entre le social et le spatial apparaît à travers les comportements et attitudes des acteurs vis-à-vis de l'espace urbain. Ces derniers sont présidés par des cognitions permettant aux acteurs d'agir face aux formes urbaines. Quelles situations vont-ils accepter et selon quels critères ? Par exemple, nous avons vu que les acteurs peuvent apprécier les logements collectifs s'ils leur semblent à échelle humaine, s'ils semblent confortables ou encore bien situés dans l'urbain – type 5 versus type 6. La rationalité des acteurs va aussi les amener à faire des choix étonnants : ainsi, un même acteur peut affirmer préférer le logement individuel tout en affirmant vouloir vivre dans un immeuble. Ce raisonnement n'est pas illogique et manifeste la rationalité de l'acteur qui cherche d'abord une forme qui lui est adaptée et ensuite qui lui plaît.

- *Forme, fonction, identité.* Les micro-décisions qui construisent la permanence urbaine permettent de caractériser l'interdépendance entre spatial et social : elles

sont basées sur l'adaptation de l'un à l'autre. La forme permet des fonctions qui construisent l'identité de l'acteur ; et inversement, selon son identité, l'acteur recherche des formes présentant certaines fonctions. Forme, fonction et identité sont des notions contextualisées au fil des époques, des pays, etc. Les notions de formes évoluent, comme celle de fonctions – le logement passe par exemple d'espace de représentation à espace d'apparat entre le XIX^{ème} siècle et le XX^{ème}, et de l'identité – apparition d'une identité moderne de l'individu.

- *Typologies culturelles.* Cette médiation de l'usage entre l'espace et la société participe à la production de typologies culturelles : les formes urbaines ne sont pas catégorisées par les acteurs selon des ressemblances morphologiques mais selon des similitudes d'usage et d'adaptation. Ainsi, une maison bourgeoise ou un appartement d'immeuble haussmannien peuvent être classés dans la même typologie puisqu'ils permettent – et ont été conçus – pour des modes de vie proches. Ces typologies culturelles sont issues de la production et réactualisées par les acteurs au travers des mécanismes de transmission que stimulent leur statut de patrimoine – de valeur monétaire, mémorielle et symbolique à transmettre.

- *Mythe et orthodoxie.* L'ensemble des cognitions nécessaires aux acteurs produit un mythe, un sens qui tronque la réalité et qui paraît naturel et partagé par l'ensemble des acteurs évoluant dans un même contexte. Nous pouvons ainsi parler de modèle culturel orthodoxe. Ce mythe est produit par la diffusion – par normalisation comme par mimétisme – dans la société des modes de vie et des références des classes dominantes. Ainsi, l'ensemble des acteurs agissent pour s'approcher le plus possible d'un modèle dominant, qui est constitué de ce qui leur paraît être le plus attrayant dans la société contemporaine, c'est-à-dire la liberté d'être soi-même et de faire ce qu'ils souhaitent.

- *Classement statuaire.* Le logement devient, parmi d'autres, un marqueur du degré ressenti d'épanouissement des acteurs. C'est un signe de leur proximité avec le foyer du modèle culturel. L'espace permet aux acteurs de se classer dans la hiérarchie sociale et d'estimer la position des autres. Il est donc une marque de la qualité de l'intégration dans la société des individus. Dans cet exercice, l'acteur

agit comme un blasé : il produit des cognitions *a priori* en extrapolant des situations qu'il a connu auparavant ou que d'autres ont pu lui faire connaître.

2. Le cas spécifique des grands ensembles.

Pour résumer ces remarques, nous pouvons dire que l'interprétation des formes urbaines est héritière de la production de l'espace et de leurs expérimentations successives. Dans l'urbain, les formes urbaines sont des signes statuaire basés sur la notion d'adaptation de l'espace par l'habitant. Mais nous avons aussi vu que les grands ensembles avaient une place spécifique dans ces mécanismes et qu'ils étaient différents de ceux des autres formes urbaines domestiques.

Par exemple, leurs origines et destinées ne sont pas le fruit de micro-décisions mais de macro-décisions. Si les grands ensembles ont répondu à un contexte, ils ne sont plus une réponse aux enjeux contemporains de la ville, contrairement aux autres formes urbaines, aux yeux des habitants. Ils sont donc une rupture dans l'histoire continue de la ville. La table rase du passé qu'ils effectuent rompt le lien traditionnel entre espace et social et met en jeu le futur de cette forme urbaine. D'ailleurs, l'analyse du ressenti des acteurs face à ces espaces de vie montre une déconnexion entre la production et la sémantique. Quels sont les facteurs qui expliquent cette rupture ? Et quels sont les mécanismes qui produisent les cognitions liées aux grands ensembles ?

L'absence de continuité produite par la privation de passé interfère dans la capacité d'adaptation du grand ensemble. En d'autres termes, dans ce cas, la fonction ne permet pas d'établir de lien entre spatial et social. Le grand ensemble apparaît alors comme inadapté aux acteurs : ils ne correspondent pas à leurs attentes. Rationnellement, ces derniers le rejettent donc : cette forme dépasse l'ensemble de leurs seuils de tolérance et ne présente à leurs yeux que des inconvénients. La rupture ne se produit pas que dans l'histoire de la ville, mais aussi dans l'histoire du vécu de la ville. Autrement dit, les grands ensembles ne bénéficient pas des mécanismes traditionnels constituant la mémoire collective. Pourtant, les acteurs ne sont pas muets face à ces formes. D'où proviennent donc

leurs savoirs s'ils ne sont pas hérités de la production ? Et comment se sont-ils constitués et imposés dans le contexte contemporain ?

Dans les villes dont la population décroît, les logements les moins adaptés sont les premiers abandonnés. Dans le cas du grand ensemble, l'inadaptation de la forme ainsi que les micro-décisions des acteurs devraient faire que ces logements soient inoccupés. Pourtant, ils sont toujours habités. Cela signifie donc qu'il y a des acteurs qui ne participent pas au classement statuaire et qui le subissent. Ils sont en dehors de l'orthodoxie dominante, ce sont des *outsiders*. Le discours des acteurs sur ces habitants est franchement négatif : ils se les représentent comme des individus à fuir et infréquentables. De plus, ils n'ont qu'une peur, c'est de devoir aller vivre avec eux et de devenir comme eux par contamination. Comment se fait-il que, dans le cas du grand ensemble, la forme urbaine ne soit pas uniquement jugée en fonction de sa capacité à être adaptée à un contexte ? Comment les acteurs en sont arrivés à l'idée que les habitants étaient « contagieux » et responsables de leur situation ?

Quelques pistes pour répondre à l'ensemble de ces questions ont déjà été évoquées dans cette première partie – comme la peur du futur par exemple – et seront développées dans la partie suivante qui cherchera à comprendre comment se construit la sémantique du grand ensemble.

3. Mécanismes cognitifs permettant la perception de l'espace urbain

Enfin, montrer que chaque acteur juge individuellement et cognitivement l'espace en fonction de son apparente adaptation à des usages, que ces derniers sont définis par une orthodoxie dominante, qu'ils s'appliquent aux formes à partir de typologies culturelles, et enfin qu'ils participent à l'organisation de la société a été le principal apport de cette première partie. L'ensemble de ces notions nous a permis de construire le schéma ci-dessous reprenant l'ensemble des concepts développés et montrant comment les acteurs perçoivent et jugent l'espace à l'aide de mécanismes cognitifs. Quatre grilles de lecture ont été établies pour classer ces mécanismes. Ces dernières se mêlent et s'entrecroisent indifféremment, sans forcément respecter leurs logiques propres, dans le raisonnement de l'acteur.

- Une première grille est liée à la sémantisation de l'espace. Elle permet de classer le discours en différents procédés selon la qualité d'information qu'il véhicule et son degré d'abstraction : dénotation, système sémiologique second et connotation ;
- Une seconde est liée à l'intellectualisation du ressenti spatial. Cette intellectualisation est marquée par trois types de constructions du discours majeurs : 1. Le ressenti et l'extrapolation qui lui est lié ; 2. Le mythe ; 3. L'idéologie ;
- Une troisième grille de lecture est liée à la satisfaction de la volonté d'usage ; cet usage pouvant avoir une double acceptation : soit c'est principalement un usage du « faire » - un usage issu de besoins-obligations ; soit c'est un usage de « l'être », de représentation, c'est-à-dire un usage issu de besoins-aspirations. Dans ces deux cas, l'usage est porté par le type tout en étant négocié par les contraintes structurelles liées à chaque acteur ; puis il l'est par la forme, où il est validé après par la néantisation des sémantèmes, du superobjet et de l'environnement ;
- La quatrième grille de lecture est liée à la socialisation de l'espace. Elle permet, à partir d'une « esthétique naturelle » et non-savante, d'associer aux espaces des modes de vie à partir d'expériences. Ces modes de vies permettent aux acteurs de se regrouper spatialement dans des entres-soi qui forment autant de groupes pour-soi.

Les barres et tours des grands ensembles, quant-à-elles, ne font pas partie prenante du système qui se forme : à chaque grille de lecture, elles proposent une réponse qui ne rentre pas dans l'univers des possibles. La violence ressentie lors de leur perception – due à leur opposition totale avec l'orthodoxie dominante – brise ces logiques qui ne peuvent plus être appliquées par les acteurs. La partie suivante aura donc aussi pour objectif de comprendre pourquoi les barres et les tours ne participent pas à ce système dans lequel tous les autres types sont inclus et de montrer comment les mécanismes cognitifs enclenchés lors de la perception s'y adaptent.

PARTIE 2

LE CAS DU GRAND ENSEMBLE :

UNE SEMANTIQUE DE L'ESPACE AUX MECANISMES ORIGINAUX

CHAPITRE 5 : LA RUPTURE SEMANTIQUE DU GRAND ENSEMBLE

Lorsque les acteurs rejettent les barres et les tours en expliquant qu'ils les perçoivent comme des cages à lapin, des logements pour marginaux, etc. ils expriment des jugements qui ne correspondent pas aux intentions qui ont présidé à leur production. En effet, le but originel de cette forme était d'offrir des logements sains et confortables à des habitants variés et bien intégrés dans la société. Pourquoi les interprétations que se font les acteurs du grand ensemble ne se construisent-elles pas selon les mêmes logiques que celles des autres formes urbaines ? L'objectif de ce chapitre sera de comprendre ce bouleversement et de mesurer l'écart qui s'est créé entre le sens originel donné à la forme lors de sa production et celui que nous observons aujourd'hui. Nous chercherons à comprendre pourquoi le grand ensemble possède un sens dont la structure diffère de celui des autres formes urbaines.

Dans ce but, nous commencerons par étudier l'imaginaire du grand ensemble et à définir l'interprétation que s'en font les acteurs aujourd'hui pour constater qu'elle est décollée de la réalité qu'elle juge. Ensuite, dans un second temps, nous chercherons à comprendre et à déterminer quel aurait dû être le sens du grand ensemble au vu de son ancrage dans l'histoire de la pensée, tant philosophique, sociale qu'urbaine. Enfin, dans un troisième temps, nous aborderons les raisons qui ont produit ce décalage.

1. L'imaginaire du grand ensemble

1.1. *Esquisse de la représentation du grand ensemble*

Afin de mieux comprendre pourquoi les barres et les tours sont rejetées, nous avons cherché à dresser un schéma représentant l'imaginaire de la typologie culturelle constituée par le grand ensemble (cf. schéma 14 *infra*).

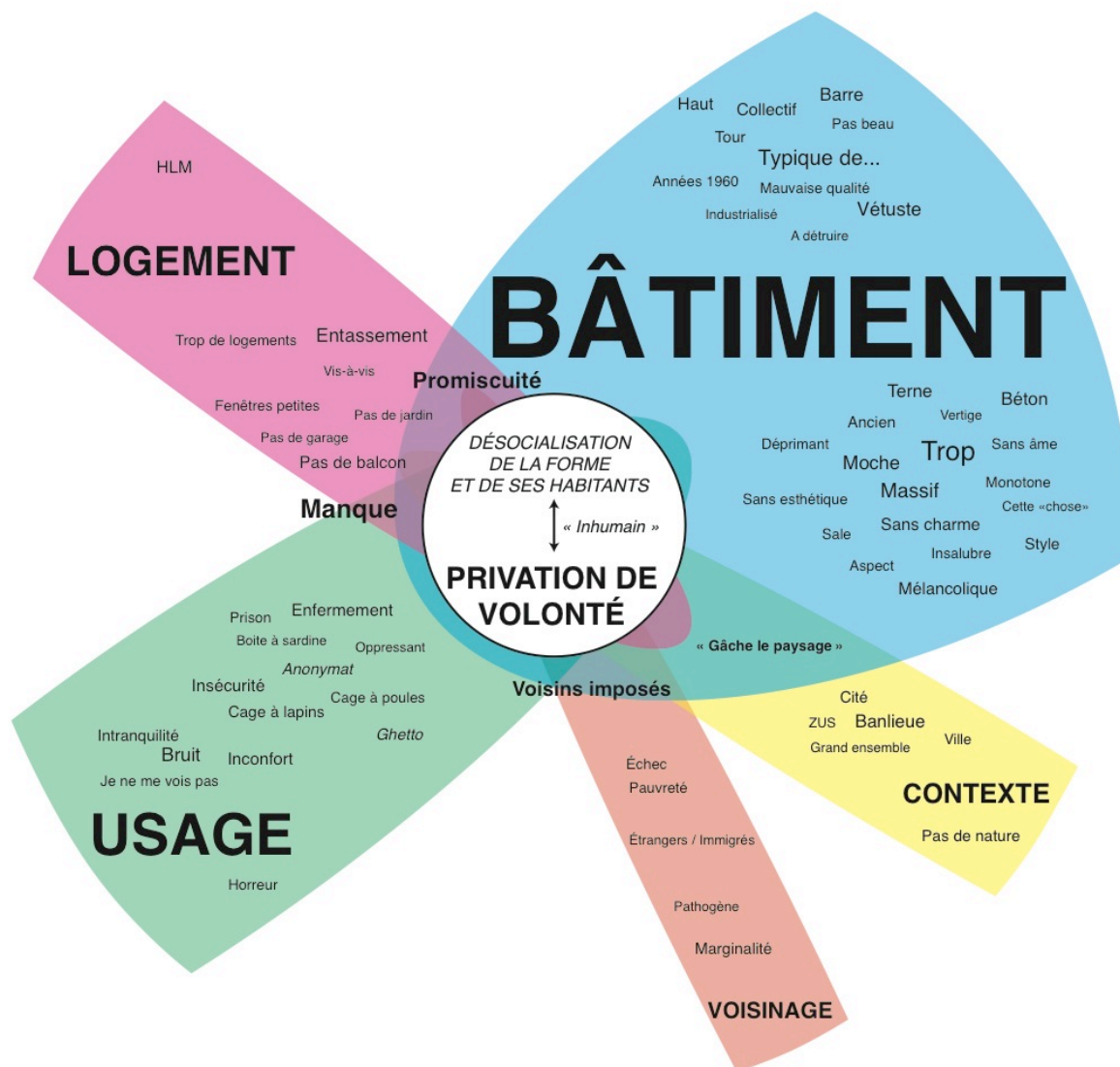


Schéma 14 : L'imaginaire de la typologie culturelle « Barres et tours des grands ensembles »

Nous avons construit le schéma précédant en quatre étapes :

- Tout d'abord, nous avons établi une liste des éléments de sens caractérisant le grand ensemble ;
- Ensuite, nous avons classé les éléments de sens par thème (logement, bâtiment, contexte, voisinage, usage). Ces thèmes se sont imposés d'eux même face à la liste des éléments ;
- Dans un troisième temps, nous avons cherché à définir le foyer de cette représentation en nous posant la question suivante : « Quel concept ont en commun tous ces termes ? ». Le concept de la désocialisation regroupe l'ensemble des éléments collectés : les termes disent combien la forme

n'est pas « bonne » aux yeux des acteurs et combien elle est contraire à leur être et à leurs attentes ;

- Enfin nous avons cherché à ordonner les différentes catégories définissant le système périphérique selon leur importance et à classer, au sein de ces dernières, l'ensemble des éléments selon leurs importances et par sous-thèmes en les regroupant sous la forme de « nuages de tags ».

Le fait d'avoir placé la désocialisation de l'acteur au centre du schéma permet de le mettre en tension avec le schéma 13 (Conclusion de la première partie, p. 237). En effet dans ce dernier la valeur « liberté » est utilisée comme moteur du jugement par les acteurs. Dans celui-ci nous voyons que la représentation des barres et des tours est dominée par la privation. Il se construit donc en miroir de ce premier schéma qui est orienté vers des possibles. Le titre du centre du schéma « privation de la volonté » aurait pu être complété par : « d'être un individu socialisé tel que l'entend le contexte dans lequel l'acteur juge la forme urbaine ».

Les logiques mises en avant pour comprendre l'espace ressenti des acteurs (cf. schéma 13, Conclusion de la première partie, p. 237) ne fonctionnent pas dans ce cas. Alors que pour les autres formes, le contexte est effacé après sa considération lors du processus de néantisation, ici il reste omniprésent tout au long du jugement et forme un tout cohérent qui ne se détache pas du morphème. Le superobjet grand ensemble colle à la peau des barres et des tours qui semblent incapables de s'en détacher. Alors que dans les autres cas il permet de valider les différentes étapes du jugement (cf. schéma 12, Chapitre 2, p. 148) ; ici l'environnement participe à l'accumulation des manques et des surplus que vont ressentir les acteurs. L'individualisation du jugement est faible puisque tous émettent des critiques semblables et que les jugements ne sont que peu modulés en fonction de la situation des acteurs. De plus, les expériences de certains montrent que les représentations sont détachées du vécu : ceux qui y ont vécu ne construisent pas leur ressenti par rapport à leurs expériences. Enfin, nous ne retrouvons pas ici les nuances qu'apportent le capital culturel et le capital social, notamment lorsqu'ils introduisent une différence entre les acteurs plus portés vers le « faire » et ceux qui tendent plus vers « l'être ». En effet, il n'y a pas de

distinction ou de primauté de l'un sur l'autre, seulement une négation des deux. Le schéma de la représentation des barres et des tours montre qu'il n'y a pas de « faire », seulement une frustration de l'incapacité de faire ; qu'il n'y a pas d' « être » mais un autre socialement déchu et contagieux.

Cette rupture entre le grand ensemble et les autres typologies culturelles ne peut être imputé au fait que les acteurs affirment ne pas les aimer contrairement aux autres. En effet, lorsque le cas du type 3 – l'immeuble ancien d'apparence sale, et qui est le quatrième type le plus déprécié ; et l'analyse des propos de ceux qui ne l'apprécient montrent qu'ils utilisent le même mode de raisonnement pour expliciter leur choix que pour, par exemple, juger positivement la maison individuelle. C'est davantage le sale et son imaginaire qui seront le motif de la dépréciation. Pour ceux qui tendent davantage vers le « faire », le sale connotera le manque d'entretien global du logement, sa vétusté voire son insalubrité. Ainsi, il sera perçu comme inhabitable car en mauvais état. Pour les acteurs préférant l'« être », le sale sera perçu comme un manque d'attention provisoire, une situation à laquelle l'on peut remédier. L'image apparente est un frein au jugement mais ne forme pas un obstacle insurmontable comme c'est le cas pour les barres et les tours.

1.2. Un jugement sans éléments symboliques

Dans le cas du jugement positif, les représentations des typologies se construisent autour du logement et de ses usages, notamment à partir des potentiels que les acteurs peuvent y détecter via les éléments symboliques. Il est frappant de voir que le jugement des barres et des tours est marqué par l'absence d'éléments symboliques alors qu'ils sont à la base de l'interprétation des autres typologies culturelles. Les signifiants qui sont ici distingués sont soit construits autour de la notion de manque – « Il n'y a pas de balcon » – ou de surabondance – « C'est trop gros » ; soit ils sont abstraits : monotonie, répétition, industrialisation. Face aux barres et aux tours, les acteurs éprouvent des difficultés à déceler les signes qu'ils trouvent habituellement sur les autres formes urbaines. Pourtant, les barres et les tours en possèdent un certain nombre ; notamment dans leurs règles de compositions (Fortin, 2000). Mais ces signes sont abstraits – ce sont, par exemple,

l'absence de symétrie et la composition par translation, l'égalisation du statut de tous les étages par le décollement du rez-de-chaussée, etc. – contrairement à ceux des autres formes qui sont concrets – la cheminée de la maison, le balcon, les fenêtres hautes, etc. L'absence de ces signes facilement identifiables conduit les acteurs à juger que les barres et les tours sont moches, ou plutôt qu'elles ne possèdent aucune esthétique :

« - Thomas. C'est moche. Mais bon... ce n'est pas possible... ils n'ont même pas du penser à vouloir faire quelque chose d'esthétique vu ce qu'ils ont fait... ils ont du penser qu'à faire à l'économie et puis voilà hein ? Pourtant c'est important l'esthétique hein ? Qui veut vivre dans un logement moche ? »

Les barres et les tours ne sont pas perçues comme « moches » car elles ne plaisent pas aux acteurs, ou parce qu'elles ne correspondent pas à leurs attentes ; elles sont perçues comme moches car, suivant le point de vue de Thomas, leurs concepteurs leur ont refusé une esthétique, parce qu'ils n'ont fait aucun effort pour les rendre belles tant ils étaient omnibusés par leur volonté de faire au moins cher possible. Mathieu, comme tant d'autres, partage ce point de vue :

« - Mathieu. Ah, ben vous voyez, ça c'est typique des barres. Pas un élément de décoration, rien. On fait des cages à lapin et puis voilà. À croire que les architectes ont oublié qu'il y aurait des habitants »

1.3. Un jugement déconnecté de la réalité de l'objet qu'il juge

Pourtant, ce n'est pas là le projet de l'architecture moderne. Son objectif est au contraire d'atteindre la perfection esthétique. Aux yeux des ses initiateurs et concepteurs, cela impose son anéantissement puisque c'est la fin de sa maturation (Mondrian, 2010). L'esthétique moderne est donc abstraite et non réalisée. Elle vise le sublime schopenhauerien et non le joli contrairement aux autres formes urbaines. Cette esthétique possède ses propres éléments symboliques ; mais ces derniers jouent sur un registre différent que celui des autres typologies culturelles. En effet, dans la pensée moderne, les barres et tours ne sont pas belles en soi mais pour ce qu'elles sont.

« L'horizontalité, la régularité, les traces linéaires deviennent les supports d'une apparence architecturale soumise aux règles de figures abstraites, mais fortement rythmées, et définies par une combinatoire de modules offrant une égalité d'information en tous lieux de l'espace » (Fortin, 2010, p. 47).

Pour produire l'abstraction de l'espace, les expériences visuelles sont privilégiées par rapport aux autres expériences sensibles. Par exemple, les revêtements uniformes des façades noient les matériaux utilisés ainsi que les expériences tactiles qu'ils peuvent produire (Frampton, 2009c). Il en découle une mise à distance de l'objet architectural qui impose, pour être compris, une certaine culture et une éducation.

« "Comprendre", c'est éduquer le spectateur afin de l'amener au niveau de l'artiste » (Kandinsky, 2004, p. 57)

Comme l'affirment Piet Mondrian et W. Kandinsky, membres influents du Moderne notamment à travers leur investissement dans les mouvements De Stijl et du Bauhaus, l'objectif de cette esthétique est en quelque sorte de transcender l'espace et de dépasser sa réalité pour en faire une réalité abstraite à vocation atemporelle. Mais, et c'est tout l'objet de leurs écrits, savoir percevoir cette beauté nécessite un apprentissage et une rééducation de la vue : il ne s'agit plus de percevoir l'espace dans sa profondeur comme cela se fait depuis la Renaissance mais en tant qu'élément atemporel – il suffit de penser aux nombreuses peintures contemporaines du moderne qui cherchent à exprimer une quatrième dimension. La culture moderne s'étant dissoute, voire n'ayant jamais existé selon certains (Latour, 1991), cette esthétique est diachronique et n'est pas liée aux compétences des acteurs contrairement aux autres. Elle ne peut donc être perçue.

Ce que montre finalement le schéma de cette représentation c'est que, dans le cas des barres et des tours des grands ensembles, l'interprétation est détachée de leur production, que le codage/décodage de la forme ne s'effectue plus selon les intentions de ces auteurs (Hall, 2008a) ; alors que pour les autres typologies le jugement lui reste lié, même s'il évolue en fonction des transformations que connaissent leurs contextes. Cette rupture peut se comprendre par le fait que, pour aboutir, le projet moderne nécessite une révolution un peu à l'instar de celle

qui est nécessaire à l'institution d'une nouvelle société pour K. Marx. Dans le projet moderne, l'opposition entre ouvrier et bourgeois n'existe plus, il ne reste qu'un « homme nouveau » détaché de la matérialité, et c'est pour lui que l'esprit du temps nouveau – et son esthétique – doivent être créés (Mondrian, 2010). Cette vision utopique ne s'étant pas produite, les barres et les tours n'ont pas la société qui leur correspondrait tandis que les autres typologies seraient en adéquation avec leur contexte. Autrement dit, les critères subjectifs qui permettent aux acteurs d'interpréter objectivement l'espace sont mouvants. S'ils ne sont pas revendiqués par les acteurs ou les groupes ils peuvent devenir illisibles, voire comme dans le cas des grands ensembles une forme de « privilège négatif » (Weber, 1995).

1.4. Le grand ensemble : davantage une esthétique de la réception qu'une esthétique de la production

Le cas des barres et des tours montre que l'esthétique des formes urbaines est davantage liée à leur interprétation qu'à leur production : elle est issue de la jouissance perçue, imaginable, que procure l'espace. Cela signifie – contrairement au postulat moderne – qu'elle n'est pas issue d'un processus contemplatif mais d'une démarche active dans laquelle l'acteur se frotte à l'espace (Leger, 2006).

Nous retrouvons ici les théories de l'école de Constance qui affirment que la lecture du texte compte plus que son écriture (Jauss, 1978). Dans le domaine des recherches urbaines, le basculement produit par Hans Robert Jauss dans la littérature conduit à étudier ce que N. Semmoud (2007) nomme « la réception sociale de l'urbanisme », c'est-à-dire les conditions d'appropriation de l'espace plus que de sa production. Mais nous nous intéressons à cette réception dans sa définition la plus large possible contrairement à une sociologie de l'accueil, *i.e.* de la réception immédiate, telle que l'étudie N. Semmoud. Cette posture impliquerait la création d'un nouvel âge de la ville, après ceux proposés par M. Weber (1992) et H. Lefebvre (2009), où nous aurions une nouvelle étape qui dépasserait l'urbain – qui se caractérise par un mode de production – pour s'intéresser plus spécialement aux expériences des acteurs à travers les différents âges de la ville. Ce nouvel âge pourrait correspondre à ce que l'on commence à appeler la « ville

désirable ». Dans cette ville, serait beau ce qui serait pratique, confortable et conforme aux attentes des acteurs. L'étude du sens produit par l'interprétation, c'est-à-dire le sens décodé, au lieu de celle du sens de la production, du sens codé, souligne enfin que le jugement esthétique n'est pas autonome et qu'il est construit par la volonté d'usage. L'esthétique des formes urbaines est donc bien résultante :

« Pour Jauss, c'est justement dans une perception erronée de cette autonomie de l'œuvre d'art, quand on n'analyse que les conditions de sa production, que réside la difficulté à apporter des réponses satisfaisantes à ces questions. Pour prendre en compte, et surtout rendre compte de la réalité de notre rapport à l'œuvre d'art, il faut reconnaître que l'historicité de celle-ci "ne réside pas dans sa seule fonction représentative ou expressive, mais tout aussi nécessairement dans l'effet qu'elle produit" (Jauss, 1978, p. 39). C'est pour cela qu'il faut réintroduire le destinataire dans l'analyse de l'œuvre et de son auteur, car son rôle n'est ni secondaire ni passif, mais au contraire actif et déterminant. » (Bouilloud, 2002)

Dans la majeure partie des cas, nous avons vu que l'interprétation des formes urbaines évoluait dans le temps tout en restant stable (cf. Chapitre 4, p. 221). Ces dernières conservent une même acceptation – formant une histoire culturelle de l'architecture – car les valeurs qui les ont produites sont toujours d'actualité : elles sont transmises et défendues. Tandis que dans le cas des barres et tours des grands ensemble le sens institutionnalisé ne perdure pas au sein de la société – étant donné qu'aucune classe ou groupe ne les transmet et ne les défend socialement – et de nouvelles dynamiques viennent sans cesse le renouveler.

2. Le sens originel des grands ensembles

Même si elles ne sont pas comprises, une certaine part des intentions esthétiques du grand ensemble sont perçues par les acteurs : c'est par exemple le cas de ce qu'ils nomment la monotonie des façades qui correspond au projet égalitaire des modernes par le logement – chacun a même un logement, quelque soit sa condition. Le côté « cage à lapins », la monumentalité, l'absence d'individualité

sont aussi issus du projet moderne : les grands ensembles ne représentent-ils pas – du moins théoriquement – la matérialisation d’une société communautaire où le groupe prime sur l’individu ? Même si la signification initiale de la forme urbaine est dévoyée, il peut donc être intéressant de revenir sur la genèse de cette forme pour mieux comprendre les réactions des acteurs à son égard.

2.1. Le projet moderne, héritier des humanistes ?

À partir du XVIII^e siècle, des savants – les humanistes – remettent en cause le fonctionnement de la société et l’ordre établi. Au fil de leurs travaux, leur influence grandit. Leurs idées vont être un des éléments déclencheurs de la Révolution Française de 1789 et elles vont être reprises par les révolutionnaires lorsqu’ils vont devoir projeter une nouvelle société.

La Révolution, c’est le passage de la royauté à la République. Elle marque l’invention d’une nouvelle organisation sociale : la société féodale – tri-partite et organisée en trois ordres relativement étanches (clergé, noblesse, tiers état) – est remplacée par une société de strates, basée sur un clivage de « classes » entre les élites – la bourgeoisie – et le peuple. L’on passe d’une société divisée en classe – qui se caractérise par la symbiose entre la ville et la campagne, par l’importance de la tradition et des pratiques communes, par un pouvoir politique principalement militaire et une faible interdépendance économique – à une société de classe (Giddens, 2005). Dans ce dernier type de société, la traditionnelle distinction entre ville et campagne disparaît parce que le temps se transforme en marchandise et à cause de l’expansion de l’industrie dans tous les types d’espaces. Au même moment, l’interdépendance entre les individus se renforce et le pouvoir politique se fait économique. Ceux qui détiennent les capitaux possèdent aussi le pouvoir. En permettant de nouvelles formes d’articulations institutionnelles, la Révolution a bouleversé l’ordre de la société.

Aux débuts du féodalisme, la nature et la religion sont le ciment de la société et président son organisation. Le mythe de la ville Moyenâgeuse, où il y a tant de diversité dans l’harmonie, en est un bon exemple : les individus y sont perçus comme tous différents mais ayant un même but (Baudry, 2012). Plus tard, lors de

l'apparition du régime absolutiste, la mécanique des ordres se tourne progressivement autour d'un nouveau référent : le roi. Ce dernier va remplacer le divin dans l'organisation de la vie sociale (Elias, 1985a). Après la Révolution, la société naissante s'organise autour des notions de travail et du savoir (Elias, 1985b). Le rôle donné au travail est inédit : c'était la notion la plus dévalorisée dans la société de cour : par exemple, les nobles perdaient leurs titres s'ils travaillaient. Ces derniers préféraient être ruinés plutôt que de perdre leur condition (Elias, 1985a). En plaçant la valeur travail au cœur de la société, en érigeant le savoir comme méthode pour y accéder, les humanistes prônent une société libre et égale : par le travail, chacun peut subvenir à ses besoins et avoir sa chance. Cette société est aussi fraternelle et ceux qui possèdent la connaissance sont chargés de la guider vers le progrès

Le changement de statut du travail – qui passe en quelques décennies de valeur proscrite à dominante – n'est pas brutal mais résulte d'une lente évolution qui est liée à l'histoire de la désacralisation de la nature. L'encyclopédie de d'Alembert et de Diderot, avec ses planches consacrées aux métiers, en marque les prémices. Jusqu'au XVII^e siècle, la nature – et son corolaire religieux – servent à expliquer le sens du monde. Mais à partir du moment où Louis XIV commence à regrouper les scientifiques dans diverses académies – Académie des Inscriptions (1663), l'Académie des Peintures et Sculptures (1664) l'Académie des Sciences (1666), l'Académie d'Architecture (1671) et l'Observatoire (1667) – la nouvelle concentration du savoir permet de donner une nouvelle interprétation du monde où la nature perd son rôle au profit de la mécanique. À partir de ce moment, la nature – c'est-à-dire le non-humain – est séparé de l'humain ; et comme après l'expérience de Robert Boyle qui produit en laboratoire des événements artificiels, la question qui se pose est : qui parle ? La nature ou l'homme ? (Latour, 1991).

Les salines d'Arc et Senans de Nicolas Ledoux, les projets de Louis-Emile Boulée ou encore les fortifications construites à partir de cette époque par Sébastien Le Prestre Vauban sont caractéristiques de cette nouvelle vision du monde :

« De cette réflexion (sur les défenses face aux nouveaux boulets de canons) est progressivement sortie la formule du principe d'inertie : les corps n'ont pas eux-mêmes le pouvoir de changer l'état de repos ou de mouvement dans lequel ils se trouvent, le changement vient de l'intervention d'un autre corps, par pression ou par percussion. La nature n'est donc pas composée de qualités ayant chacune son lieu, mais d'une quantité d'énergie à l'œuvre au travers de transformations dynamiques qui s'opèrent selon des paramètres quantitatifs (gravité, quantité de mouvement, etc.). Elle est une mécanique. Celle-ci, qui rend compte du nouvel usage de l'espace, va devenir la discipline maîtresse, détruisant l'ancien dispositif des savoirs. » (Blanquart, 2010, p. 96)

Contrairement à la société féodale, l'organisation de la société absolutiste fonctionne de manière mécanique. La scène du lever de la Reine dans le film *Marie-Antoinette* de Sofia Coppola (2006) où l'on voit la reine nue et toutes les ayant droits arriver les uns après les autres pour l'habiller en est un bon exemple.

À cette époque, l'espace commence à être pensé comme un artefact. Le « *genius loci* » qui présidait auparavant à la construction des cités est mis de côté au profit de la mise en scène du pouvoir. En France, l'absolutisme produit les premières opérations urbanistiques de grande envergure. Elles sont marquées par une profonde homogénéité dans la composition des façades et par la mise en perspective de l'espace. Le château de Versailles et ses jardins, le projet de la colonnade du Louvre sont quelques-uns des premiers exemples de cette pratique. Ces projets architecturaux à dimension urbaine visent à démontrer la toute puissance du roi. Pour cela, il se fait construire des châteaux hors d'échelle pour l'époque – Versailles – ou reconstruit des quartiers existants en entier – Place des Victoires et Vendôme à Paris. Sur l'ensemble du territoire du royaume, des projets comme ceux de la place Stanislas et de la place de la Carrière à Nancy sont bâtis pour glorifier sa puissance (cf. chap 1.).

La société absolue marque une première transition entre la société divisée en classe et la société de classe. La société tripartite évolue lentement vers une société duale (Stébé, 2011a) et commence à se bi-polariser. Au sommet de la hiérarchie sociale se trouve l'élite dominante, qui n'existe que par le roi et par sa proximité au pouvoir, et à l'autre extrémité se trouve le reste de la population

constituant la masse des dominés. En renversant le roi, la révolution ôte la clef de voûte qui garantissait la mécanique sociale. Cet élément central sera remplacé par le travail et le savoir : ceux qui savent sont capables de projeter la nouvelle société et de la diriger. C'est le début de l'ère des ingénieurs et des industriels.

Imprégnés des principes de la géométrie et de la mécanique, les penseurs sociaux de cette époque conçoivent une nouvelle société. Le vicomte de Bonald « invente » le fonctionnalisme : dans une société mécanique un rôle est assigné à chacun. L'individu se doit de tenir une place dans la société, il en est un organe. Auguste Comte le reprend lorsqu'il théorise le concept de « fonctionnaire de société » (Cingolani et Namer, 1995). Dans l'élan du changement, la motivation principale est le progrès. Par exemple, le comte de Saint Simon voit dans l'industrie le moyen d'assurer le progrès social. Chez lui, la mécanique est interprétée à la manière d'un réseau organique – à l'image du réseau sanguin ou du réseau nerveux – et est mise au service de la société. Progressivement associée au progrès, cette dernière évolue et devient thermodynamique (Blanquart, 2010). Elle revêt une fonction productrice, à l'instar de la machine à vapeur. Le travail, de l'individu lié mécaniquement à la société, va *in fine* permettre le progrès social et l'avènement de la nouvelle société qui se dessine lors de la Révolution.

« Les événements de 1789 n'étaient pas plus révolutionnaires que le monde moderne n'a été moderne. Les acteurs et les chroniqueurs de 1789 se sont servis de la notion de révolution pour comprendre ce qui leur arrivait et infléchir leur destin. » (Latour, 1991, p. 60)

Finalement, la Révolution française, c'est l'évènement qui va permettre à la pensée Moderne, qui existe bien avant elle – par exemple avec R. Descartes, E. Kant, etc. – de devenir un projet de société et donc une forme d'utopie sociale. Son but est le progrès de l'humanité dans sa globalité et le savoir permet d'y établir une hiérarchie entre deux classes : ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Ces deux classes sont liées par la valeur travail, ce dernier étant organisé par ceux qui savent et effectué par les autres. L'égalité et la liberté sont les deux valeurs qui sont censées donner à chacun sa chance dans le nouveau système

démocratique. Ne retrouve-t-on pas là les prémices de la pensée moderne ? De la fonctionnalité et du zoning ? De l'homme moderne ?

2.2. Spatialiser le nouvel ordre social

La société révolutionnaire est celle du progrès, ce dernier étant permis par les balbutiements de l'industrialisation multipliant la valeur du travail. Dans l'esprit des premiers penseurs de la modernité, comme Saint Simon, le secteur primaire est encore primordial. Des premières utopies, comme le Phalanstère de Charles Fourier (1822), apparaissent sur ce modèle (Stébé, 2011b). Le phalanstère est une communauté volontaire basée sur l'agriculture. Dans l'esprit de C. Fourier, l'habitat conditionne le social : il dessinera donc sa société idéale par l'espace. Il raisonne ainsi en « homme de son siècle » en concevant des relations causales entre le spatial et le social. Il croit en la prévisibilité des comportements et aux effets sociaux de l'organisation spatiale. Le dessin devient un dessein, c'est-à-dire qu'il devient l'expression d'une dynamique que l'on veut insuffler à la société. C'est à travers l'expression spatiale que l'utopie sociale du mouvement moderne commence à se dessiner (Stébé, 2009). Les utopies sociales prônent des valeurs modernes : le but de C. Fourier est de s'opposer à la misère du logement ouvrier et de donner du luxe à chacun, ce dernier étant le signe du progrès de la société.

Après la Révolution, arrive ce que H. Lefebvre (2001) nomme l'ère industrielle. Cette dernière se caractérise par le double phénomène d'implosion et d'explosion des villes (Lefebvre, 2000). Ces derniers sont dus à l'urbanisation de la population et à sa concentration autour des pôles urbains. Les centres anciens se densifient, les ouvriers s'y entassent dans les moindres espaces – implosion ; tandis que dans les banlieues s'étendent les baraquements des mal-lotés – explosion. Les conditions de vie exécrables des ouvriers n'émeuvent pas tellement la bourgeoisie et aucune mesure législative en leur faveur n'est prise avant la fin du XIX^e siècle (Guinchat et *al.*, 1981). Seuls les hygiénistes comme le Dr. Cazalis ou des utopistes comme John Ruskin dénoncent les conditions de vie de cette population (Stébé, 2011a). Leur travail est d'autant plus ardu qu'il est difficile de faire admettre aux élites des besoins qu'ils n'ont pas eux-mêmes, notamment en

matière d'hygiène. En effet, à cette époque, avoir l'eau courante à domicile est considéré comme un luxe et le tout-à-l'égout n'est rendu obligatoire à Paris qu'en 1894.

Dans la ville industrielle les pauvres n'ont pas le droit de cité. Le premier préfet de la Seine, Nicolas Frochot, nommé par Napoléon Bonaparte, souhaite une politique de mise à l'écart des prolétaires de Paris (Guerrand, 2010). Dans cette optique, lui et ses successeurs réaliseront les premiers embellissements et aménagements de voirie du Paris moderne. En sus de cette volonté politique, les plus pauvres sont maintenus hors de la capitale par le système des prix et des loyers. Des études du début du XVIII^e siècle montrent que les loyers sont de plus en plus exorbitants : ils augmentent par exemple de vingt-cinq pourcents entre 1817 et 1827. Dans ce même temps, l'accroissement de la population est sans précédent et les conditions de logement se dégradent fortement :

« C'est le phalanstérien Perreymond, architecte de son état et l'un d'un premiers visionnaires du Paris moderne, qui osera lancer que sur les 912 000 habitants que compte Paris - recensement de 1844, plus de 600 000 vivent dans des taudis. » (Guerrand, 2010, p. 41)

Pour les bourgeois, le problème du logement est ramené à un problème de police sociale et quelques âmes dites « sensibles » en feront le début de leur action philanthropique.

« Pour le bourgeois de la première moitié du XIX^e siècle, le prolétaire n'est qu'un sauvage de la plus dangereuse espèce, le représentant d'une sorte de race inférieure. "Plus ou moins consciemment, écrit A. Daumard, les Parisiens aisés, s'ils s'intéressent aux classes inférieures, dressaient une barrière entre la bourgeoisie et le peuple et, même s'il croyait à la nécessité de la mobilité sociale, ils avaient la conscience tranquille, car ils considéraient les représentants des milieux populaires comme étant inférieurs tant sur le plan moral que dans le domaine social." » (Guerrand, 2010, p. 24)

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, le logement de ville typique est celui de la maison mixte : les marchands vivent en bas, les riches au premier, les aisés au second,

les salariés au troisième, les ouvriers au quatrième et enfin les autres au dessus. L'ensemble vacille lors des épidémies de choléra et surtout des révolutions de Juillet (1830), de 1848 et de 1871 (la Commune). En 1848, les hygiénistes sont écoutés pour la première fois lorsqu'ils démontrent qu'il existe une corrélation entre les lieux où les épidémies se répandent et les foyers révolutionnaires. À partir de ce moment, des premières mesures faces aux logements insalubres sont votées.

« Au début de 1849, il s'était formé à Paris, sous la direction d'un certain Chabert, une Société des cités ouvrières de Paris qui se proposait d'édifier, dans les douze arrondissements, des cités comprenant des logements sains, bien aérés, loués à des prix au-dessous de ceux payés dans les maisons insalubres, et composés d'une cuisine et d'une ou deux chambres. ... Dans une circulaire, M. Chabert avait présenté son plan comme l'un des éléments de la croisade entreprise contre le socialisme. Ces cités serviraient à "désarmer pacifiquement l'émeute". » (Guerrand, 2010, p. 69)

La bourgeoisie met longtemps à accepter l'intervention de l'État par la législation car cela serait pour elle une perte de pouvoir et un non respect de la propriété privée. Tout au long du XIX^e, l'État n'interviendra que peu et les premières mesures publiques réelles seront adoptées en 1894, rendues efficaces en 1906 et donneront finalement naissance aux HBM en 1912 (Merlin, 1998). Pendant l'ensemble de l'ère industrielle, l'initiative privée fera la ville à partir de la spéculation. L'embourgeoisement chassera les pauvres, pour *in fine* maintenir l'ordre social bourgeois. Le fait marquant de cette vision est le tour de passe-passe que la classe dominante a effectué : plutôt que de remettre en question leurs privilèges et leurs modes de vie comme étant générateurs de cette question sociale ; elle préfère voir les ouvriers comme une classe sans morale. Ainsi, l'État trouve une légitimité d'action : son rôle sera de moraliser la classe ouvrière. Un des personnages qui a œuvré à ce renversement est Frédéric Le Play, un héritier de A. Comte :

« Pour lui, toute l'organisation sociale repose sur la famille. Or celle-ci a été mise à mal par la révolution bourgeoise de 1789 et par le développement

capitaliste qu'elle a juridiquement favorisé en exaltant les libertés, et d'abord les libertés économiques. De cette dissolution ne peut sortir que l'immoralité, et c'est elle qui a poussé les prolétaires à l'insurrection de la Commune. Il faut donc remoraliser la classe ouvrière, en organisant ses loisirs et surtout en reformant, grâce à l'habitat, la cellule familiale. Petit à petit, les libéraux, qui veulent maintenir l'ordre sans compromettre les nouvelles formes d'activités économiques, se rallient à ces idées. C'est que l'habitat familial, en favorisant l'individualisme de chaque chef de famille, casse le rassemblement ouvrier. Il stabilise aussi une main-d'œuvre mouvante, dont il améliore en outre l'état sanitaire, donc la capacité au travail. Enfin, il permet l'allègement des salaires, grâce aux ressources d'appoint procurées par la culture, dans le jardin familial, des fruits et des légumes consommés par le ménage. » (Blanquart, 2010, p. 124)

Une nouvelle ségrégation spatiale apparaît. Des quartiers sont réservés aux riches et d'autres aux pauvres. C'est à cette époque que l'adresse commence à devenir un indicateur de la position sociale en permettant d'identifier les immeubles-marchandises qui se répètent à l'infini dans l'espace générique.

L'ère industrielle préfigure l'utopie qui sera celle du mouvement moderne : la société, divisée en de nouvelles classes, se fait dépasser par le progrès qui l'anime. Par exemple, ce dernier détruit son lieu d'habitat à travers l'implosion et l'explosion de la ville. À l'origine économique et social, le problème posé par la ville industrielle est transposé en un problème moral. Ce dernier est résolu par une réponse spatiale : la construction de banlieues pavillonnaires, ainsi que par un statut juridique : la propriété privée.

Le mouvement moderne sera lui aussi confronté à ce problème d'implosion/explosion de la ville, aux problématiques hygiénistes, à lutte sociale pour l'espace et à la manière dont il peut être lié à la société. Quelques projets et penseurs modernes vont proposer des réponses innovantes aux questions que posent la nouvelle ville industrielle. Nous évoquerons les exemples marquants de l'Art Social, de T. Garnier et de sa cité industrielle, des cités jardins d'E. Howard et enfin les propositions du Bauhaus et de Le Corbusier (Pinson, 2009b).

2.3. Les avant-gardes modernes

L'architecture moderne est la recherche d'un nouveau modèle de ville qui soit une alternative au modèle traditionnel. Ce mouvement débute lorsque les artistes et les techniciens deviennent capables de proposer une nouvelle méthode de travail.

En effet, les artistes sont les premiers à réagir face à la ville de la révolution industrielle. Ils critiquent le décor qu'elle constitue et le décompose. Les impressionnistes coupent leurs sujets de leur sens traditionnel en les transformant en combinaisons de formes et de couleurs – Manet, Monet, Pissaro ; les postimpressionnistes explorent la structure cachée des apparences – lignes, volumes, couleurs, – Cézanne, Van Gogh, Gauguin ; enfin les fauves et cubistes – Matisse, Picasso, Braque – déconstruisent l'image de la réalité et mettent ainsi fin à la peinture séculaire basée sur la règle de la correspondance entre image et réalité.

Les techniciens, quant à eux, sont enfermés dans leurs spécialités et ne sont pas en mesure de maîtriser les conséquences de leur travail. Par leurs inventions, ils modifient la vie quotidienne de manière profonde et selon un rythme de plus en plus rapide. Chaque invention mène à de nombreuses innovations. Par exemple, lorsqu'ils inventent un procédé pour produire l'acier ; d'autres pourront des tours de grande hauteur, des ponts suspendus toujours plus longs, des couvertures de grande portée, etc. De même, l'électricité permettra l'invention du téléphone (1876), de la lampe électrique (1885) ou encore de l'ascenseur (1887).

Enfin, au milieu de ces bouleversements culturels se trouvent quelques penseurs et architectes qui ne sont pas satisfaits à l'idée de reproduire les styles du passé. Ils vont inventer un modèle nouveau à partir des évolutions du monde de l'art et de la technique. Revendiquant une rupture radicale avec la tradition, ces ils affirment leur inflexible volonté d'authenticité – la forme soit suivre la fonction – pour ériger des constructions adaptées aux nouvelles conditions de vie.

2.3.1. L'Art'chitecture au service du logement social

Depuis le milieu du XIX^e siècle, un mouvement vers la beauté « utile » entraîne les artistes des principaux pays européens. Le comte de Laborde, J. Ruskin, Eugène

Viollet-le-Duc, et d'autres se considèrent comme les annonciateurs d'un nouvel âge où doit se réaliser cet idéal qui avait séduit Victor Hugo :

« Quelques purs amants de l'art, écrit-il, écartent cette formule, le Beau utile, craignant que l'Utile ne déforme le Beau. Ils tremblent de voir les bras de la Muse se terminer en mains de servante. Ils se trompent. L'Utile, loin de circonscrire le sublime, le grandit... Un service de plus, c'est une beauté de plus. » (Guerrand, 2010, p. 244)

L'expression « d'Art Social » apparaît à Paris en 1889 lorsque Joseph-Henri Rosny et Adolphe Tabarant fondent le Club de l'Art Social. Leur objectif est de produire une rupture avec l'apolitisme revendiqué des écrivains et des artistes conservateurs, comme Théophile Gautier, le théoricien de « l'art pour l'art ». Ce mouvement s'inspire de l'Art and Crafts de William Morris pour qui le beau est l'expression d'une culture sociale qui n'a de sens qu'à condition d'être le bien propre de la classe laborieuse : « la cause de l'art est celle du peuple » (Stébé, 2011a).

Le but de l'Art Social est de créer un nouvel art responsable. Au sein d'une société industrielle en pleine redéfinition de son cadre économique, politique et religieux l'art est perçu comme l'un des moyens pour inventer une société plus juste, où chacun aurait accès à la culture, à la beauté, à l'harmonie ; et cela aussi bien dans l'intimité que sur la place publique. Cet art est extrapolé des concepts hygiénistes qui sont le fondement de cette esthétique. De nouvelles formes apparaissent, notamment en architecture. Elles se traduisent par la suppression des cours et courettes intérieures, par l'invention de l'immeuble à redan, des systèmes d'aérations, des solariums (Panerai et *al.*, 2004). Les immeubles d'Henri Sauvage, en gradin et habillés de carrelage, sont des exemples significatifs de cette esthétique. Enfin, un autre objectif de cet art est d'éduquer les ouvriers et de leur apprendre « le bon goût ». Il est donc aussi éducatif lorsqu'il tente de moraliser les ouvriers en leur apprenant de nouveaux modes de vie *via* l'espace :

« *Cependant, il faut bien que nous nous occupions de sa maison, et du décor, et du mobilier de sa maison, puisqu'il [l'ouvrier] est incapable de s'en occuper lui même, de les créer ou recréer* » (Cazalis in Eleb, 1989, p. 156)

À l'époque des premiers HBM, les promoteurs de l'Art Social vont aussi avoir la rude tâche de définir le décor des façades de ces immeubles : il leur faut créer une esthétique qui correspondent à leurs attentes sans pour autant utiliser le vocabulaire bourgeois – comme cela leur sera reproché dans les premières réalisations – à cause de « cette règle tacite qui attribuait à chaque groupe social une ornementation compatible avec sa place dans la société » (Eleb, 1989, p. 156). L'esthétique choisie sera donc basée sur une recherche de lignes et de proportions et sur la correspondance entre l'intérieur et la façade – cette dernière doit exprimer les différents espaces intérieurs ainsi que la condition des habitants. Si les élites conçoivent de devoir loger le peuple, elles ne souhaitent pas lui donner accès à des signes qui lui permettrait d'usurper un statut. L'épuration formelle qui en résulte, le « pittoresque » selon les mots du Dr. Cazalis, a aussi le mérite d'être peu coûteux et finira par s'imposer comme étant la seule esthétique adaptée au logement social.

2.3.2. Les cités jardins d'E. Howard

L'initiateur du mouvement des cités jardins, E. Howard, est rédacteur pour le Parlement Britannique – il est donc particulièrement au fait des problèmes de logement dans les villes industrielles. Il a beaucoup voyagé dans sa jeunesse et est surtout est un homme qui côtoie les cercles intellectuels londoniens de son temps. Il y rencontre William Lever et George Cadbury qui ont déjà fait des tentatives de logement pour leurs ouvriers. C'est aussi un fervent admirateur des travaux de J. Ruskin et de W. Morris. L'objectif de la cité-jardin, concept développé pour la première fois en 1898 dans *To-morrow, a peaceful path to real reform*, est de permettre l'éradication des fléaux urbains de son époque tels que l'habitat insalubre, les banlieues à extension incontrôlée, la pollution industrielle, le manque d'hygiène et la spéculation foncière. Dans cet ouvrage, il propose une solution abstraite, de grands principes qui seront ensuite adaptés aux sites (Rasmussen, 2008).

Une des originalités de sa réflexion est qu'il ne se contente pas de définir la manière dont l'on doit construire la ville mais qu'il a une pensée à grande échelle : il pense l'urbain en tant que phénomène en projetant des villes reliées entre-elles par un système de réseau routier et ferroviaire dense. E. Howard propose un schéma centralisé autour d'une ville – Londres – dont la population est limitée à 58 000 habitants. Cette limitation impose, en cas d'augmentation de la population, de construire autour de la ville centrale des villes périphériques dont la population ne doit pas dépasser le seuil des 38 000 habitants. Les villes périphériques sont séparées par des espaces non constructibles dédiés à l'agriculture – vingt kilomètres carré par ville – leur permettant de vivre en autarcie complète. Idéalement, elles sont circulaires et leur superficie ne dépasse pas quatre kilomètres carré.

Le plan circulaire de chaque ville est composé d'une succession de couronnes séparant les fonctions. Tout à l'extérieur de la zone urbanisée, au bord de la ceinture verte, se trouve la zone des manufactures et le chemin de fer. Ensuite, en allant vers le centre, se trouvent les zones d'habitations qui sont divisées en six quartiers ayant une très faible densité bâtie (trente logements à l'hectare maximum). Le maintien de cette faible densité est permis par une politique de maîtrise du foncier et impose le logement individuel. Les motivations de ce choix sont doubles : il s'agit de moraliser la population ouvrière en lui confiant des responsabilités – les vertus du lopin de terre – et de mettre la famille au cœur de la vie quotidienne. Pour E. Howard, le pavillon est aussi une réponse aux attentes de ses contemporains dont le rêve est d'avoir une maison individuelle située à coté d'un pré communal à proximité de la campagne. Enfin, au centre du cercle se trouvent les commerces – réunis dans le « Crystal Palace » – ainsi que les équipements publics – parcs, lieux culturels, administration.

Pour E. Howard, la cité-jardin est une ville à la campagne : elle permet de vivre à proximité de la nature tout en profitant des avantages de la ville. C'est pour préserver cette symbiose qu'il va limiter la population. Cela permet aussi d'instaurer un mode de vie inspiré des idéaux de la vie villageoise et de la vie en communauté. Raymond Unwin sera le premier architecte à mettre en application

ces préceptes, qui auront un retentissement mondial, dans ses projets de Letchworth Garden et de Welwyn.

2.3.3. La ville industrielle de T. Garnier

En 1917, T. Garnier, un architecte Lyonnais, publie les plans d'une cité industrielle construite en béton, fer et verre. Cela fait depuis l'obtention de son Grand Prix de Rome (1899) qu'il travaille sur ce projet. C'est une ville prévue pour environ 35 000 habitants dans laquelle se trouve toutes les fonctions modernes de la ville : travail, habitation, loisirs et circulation (Garnier, *in* Choay, 1965). L'idée centrale de cette cité est la décentralisation – T. Garnier travaille à partir de *To-morrow : a Peaceful Real Form* de E. Howard – et la séparation de l'espace en unités de lotissement de la taille d'une petite ville ; unités qui seraient reliées entre elles et dotées d'industries et de commerces.

Avec sa cité industrielle, T. Garnier propose une synthèse entre l'idéal de la cité antique, les promesses des conceptions sociales et enfin l'ère industrielle (Fampton, 1972). Pour lui la ville idéale est un espace d'harmonie et de liberté qui permet l'épanouissement de l'homme. Il place donc le travailleur au centre de son projet et fait en sorte qu'il dispose d'une structure urbaine rationnelle et répondant à l'ensemble de ses besoins : la ville devient un « outil de travail ». La rationalisation de l'espace est permise par la division spatiale : à chaque fonction correspond une aire spécialisée. À sa suite, les urbanistes modernes sépareront systématiquement les zones de travail des zones d'habitat, ainsi que des centres civiques et des lieux de loisirs.

Au cœur de ce projet de ville-outil se trouvent le travail et la production. À cet effet, T. Garnier prévoit une vaste zone industrielle éloignée des zones d'habitation et de commerce et bien connectée aux infrastructures de transport : il y a une voie de chemin de fer et un port fluvial. Cette zone est autonome : elle possède sa propre centrale hydro-électrique, ses entrepôts, etc. Les bâtiments sont simples, bon marché et préfabriqués grâce à l'emploi d'ossatures en béton armé et métallique. Pour relier cette zone aux habitations, des espaces sont dédiés à la circulation. Ces dernières sont hiérarchisées en axes principaux sur lesquels l'on

trouve les tramways. Les axes secondaires sont les rues pour automobiles et enfin les quartiers sont desservis par des voies piétonnes. Les logements sont placés sur les hauteurs, à l'abri de la pollution industrielle, dans des blocs résidentiels situés au milieu de grands parcs. T. Garnier développe deux typologies d'habitations – des maisons individuelles mitoyennes et des petits immeubles de quatre étages – qu'il regroupe en blocs. Leur architecture, en béton, est cubique et simple et répond aux préceptes hygiénistes. Les blocs se regroupent autour de bâtiments publics qui forment les centres. T. Garnier en prévoit trois, un premier pour l'administration, un second pour la culture et un dernier pour les activités sportives. Il n'y a pas de centre-ville à proprement parler, sauf à proximité de la gare où se trouve des immeubles hauts, des grands magasins, des hôtels, des marchés et tout ce qui donne à la cité le caractère de ville.

Comme les autres projets de cette époque, la ville industrielle de T. Garnier remplit un rôle civilisateur. Ici, ce dernier est assuré par les équipements ; mais pas par n'importe lesquels : les institutions, représentant les anciennes forces répressives, disparaissent. Il n'y a donc ni palais de justice, ni commissariats de police, ni prison, ni église dans ce projet qui regorge pourtant de toutes les sortes de bâtiments imaginables.

2.3.4. La standardisation du Bauhaus

Le Bauhaus est une école fondée en 1919 par l'architecte Walter Gropius et a été fermée en 1933 par les nazis (Lupfert et Sigel, 2004 ; Droste, 2003). Elle n'a accueilli qu'un petit nombre d'étudiants – 1150 – et n'a produit que peu d'objets. Son histoire a été tumultueuse : elle a dû déménager trois fois en l'espace de quatorze ans. Malgré tout cela, ses idées sont à l'origine du mouvement moderne et ses architectes et designers les plus prestigieux en ont été étudiants. L'école est surtout reconnue pour les bâtiments emblématiques de Dessau, construits en 1926 par W. Gropius et à cause d'une exposition qui eut lieu en 1932 à New York : *The international Style au Museum of Modern Art*.

Le Bauhaus est né de la fusion de deux écoles situées à Weimar : l'Académie des Beaux-Arts et l'École des Arts et Métiers. Son nom est un terme inventé par

Gropius par l'association de deux termes allemands : « bauen » (construire) et « Haus » (maison). Il pourrait se traduire en français par « maison de la construction ». Ce nom résume le projet de cette école dominé par l'idéal de « l'œuvre d'art totale » où l'ensemble des métiers collaborent à l'architecture. Le design revêt quasiment un pouvoir rédempteur et est considéré comme une forme de salut pour une nation éprouvée moralement et économiquement par la guerre.

L'architecture n'a pas été tout de suite enseignée dans cette école dont l'objectif était davantage de retrouver la tradition médiévale où tous les arts étaient intégrés. Les cours y sont polyvalents et sont formés aussi bien des designers, des artistes et que des artisans. Les enseignants sont appelés « maitres » et les étudiants « apprentis ».

Les premières années sont marquées par l'hésitation entre les idées modernistes et l'attachement aux traditions artisanales. Faut-il produire pour l'artisanat ou pour l'industrie ? W. Gropius commence par choisir la première option puis, à partir 1923-1924, le Bauhaus se tourne davantage vers l'industrie, notamment suite à l'arrivée d'artistes du mouvement artistique De Stijl (Migayron, 2010) ; mouvement qui prône une vision plus rationnelle, minimaliste et objective de l'art – et donc une esthétique industrielle.

Durant les premières années de Weimar, l'école va produire un prototype de maison bon marché – « *Haus am Horn* » – prévu pour être produit en série à l'aide de nouveaux matériaux. Dans ce projet sont expérimentées des nouveautés devenues aujourd'hui courantes comme le plan horizontal. En 1925, à cause de son idéologie socialiste, l'école doit déménager vers Dessau, ville industrielle de gauche qui adhère aux idées de W. Gropius : « construire aplanit les différences de classe et rapproche aussi le peuple et les artistes. »

Ce déménagement donne à W. Gropius l'occasion de concevoir des locaux qui seront le manifeste de cette nouvelle architecture dirigée vers la fonction. Chaque bâtiment y est composé de blocs individuels différenciés par leur usage – administration, ateliers, appartements des enseignants et quartier des étudiants. L'esthétique de l'ensemble est marquée par l'emploi de matériaux modernes

comme le verre - qui fait rentrer en abondance la lumière – et le métal – qui permet de construire en porte à faux. Cette réalisation est aussi l'occasion de tester le projet éducatif du Bauhaus et de faire réaliser l'ensemble des travaux et du mobilier par les membres de l'école.

Gropius est aussi chargé par la municipalité de Dessau de construire un ensemble de maisons individuelles : la cité de Dessau-Törten. 316 logements y seront bâtis pour des familles ouvrières. Ces logements préfabriqués de moins de soixante quinze mètres carrés disposent d'un jardin et devaient permettre l'accession à la propriété des futurs habitants. Ils ont une importance symbolique forte pour le Bauhaus : ils représentent sa réponse face à la crise du logement.

Les projets des membres du Bauhaus expriment le triomphe de l'esthétique utilitariste. Ils sont caractérisés par la préfabrication d'éléments interchangeables, leur standardisation et leur homogénéisation. La nouvelle maison est conçue comme un ouvrage social. L'architecte change de statut : il passe d'artiste à spécialiste de l'organisation ; et W. Gropius se caricature comme étant le Ford du logement. Le Bauhaus de Dessau devient le principal promoteur de l'esthétique industrielle caractérisée par la simplification et la standardisation des formes. Dans les ateliers, les étudiants produisent des prototypes pensés pour être produits en série et qui sont une synthèse entre l'art et la forme. Le matériau phare du Bauhaus de Dessau est l'acier tubulaire. Il reflète parfaitement l'ère du temps et les débuts de la production en série. Ce matériau industriel est aussi symbolique de la modernité : adapter la production aux méthodes de son temps est un moyen pour W. Gropius de rapprocher le design de la société tout en expérimentant l'esthétique de l'anonymat.

En 1928, W. Gropius démissionne. Hans Mayer reprend alors un temps la direction en orientant encore plus l'école vers la production industrielle. L. Mies Van der Rohe lui succédera en 1931 jusqu'à la fermeture de l'école en 1933.

L'apport du Bauhaus est davantage intellectuel que matériel : il fut au centre des débats à l'échelle européenne sur la nature du design, son statut et ses moyens utilisés ; et à l'avant garde pour son engagement démocratique en favorisant la

production de masse. Son héritage annonce ce que sera le modernisme : un programme total destiné aux masses, s'intéressant aussi bien l'urbanisme, qu'à l'architecture ou aux objets du quotidien.

2.3.5. Les projets de Le Corbusier

Le Corbusier (Cohen, 2004) est l'architecte phare du mouvement moderne. Il développe son imaginaire dans deux projets annonciateurs : le plan de 1922 d'une ville de 3 millions d'habitants et le plan Voisin pour Paris de 1925. De nombreuses publications, dont la fameuse Charte d'Athènes publiée pour la première fois en 1943 (Le Corbusier, 2007), assureront le succès des idées qui y sont formulées. Les travaux de Le Corbusier marquent son intérêt pour le socialisme utopique et pour les idées de T. Garnier dont il s'inspire largement : tout comme pour lui, pour Le Corbusier, la cité idéale est une de ville-région. Son architecture résulte de l'assemblage de blocs « dom-inno » et reprend le principe anti-corridor du tracé des rues de la cité industrielle tout en s'apparentant, par la disposition des immeubles en fer à cheval, au phalanstère de C. Fourier. Du phalanstère, il reprendra aussi le nom de ses fameux immeubles : les unités d'habitations. Mais contrairement à ces prédécesseurs, il prône une densification de l'espace et le passage de l'individuel au collectif. Il explique cette évolution par la métaphore du paquebot : son objectif est en fait d'associer dans un seul bâtiment à la fois de l'habitat individuel, des services et des espaces collectifs.

Les modernes, et plus spécialement Le Corbusier, vont mener une analyse inédite de la ville en en distinguant ses composantes, c'est à dire les différentes fonctions que l'on y trouve. Le Corbusier (2011) en distingue quatre : habiter, travailler, cultiver le corps et l'esprit, circuler.

- *Habiter*. C'est la résidence, là où les gens passent une majeure partie de leur temps. C'est l'élément le plus important, contrairement à la ville industrielle qui favorise les fonctions de production. La résidence est considérée comme étant inséparable des « prolongements du logis » où se trouve des services qui en constituent ses compléments immédiats ;

- *Travailler*. Les différentes activités productives sont placées sur le même plan et déterminent les trois types fondamentaux de l'établissement humain : 1. l'unité d'exploitation agricole disséminée sur le territoire ; 2. la cité linéaire industrielle ; 3. la ville radioconcentrique des échanges ;

- *Les activités de loisirs* sont valorisées et bénéficient d'espaces libres et bien répartis dans les différents secteurs de la ville. La ville devient un parc équipé pour remplir les différentes fonctions de la vie urbaine.

- *La circulation*. La rue corridor, avec ses trottoirs piétonniers et sa chaussée où se mêlent tous types de véhicules, est remplacée par un système hiérarchisé de parcours séparés pour les piétons, les bicyclettes, les véhicules lents et rapides. Ces parcours sont tracés librement dans l'espace continu de la ville parc.

Pour dessiner son projet, Le Corbusier met au point une nouvelle manière de faire la ville : il part du particulier pour aller au général. Chaque objet construit doit être décomposé en ses éléments les plus simples puis recomposé d'une manière nouvelle qui est fondée sur la rationalité. Au centre de ses préoccupations se trouve le logement : Le Corbusier considère qu'habiter est la fonction principale de la ville. Il va donc analyser la structure interne du logement et les relations entre les différentes pièces pour déterminer des schémas distributifs ; mais aussi fixer des règles concernant leur regroupement en fonction des besoins en service des habitants. Ces études donneront naissance aux unités d'habitation.

La plus petite – de 300 à 400 logements – comprend un jardin d'enfant, des magasins de première nécessité, des aires de repos pour adultes et de jeux pour enfants. C'est un élément minimum qui est ensuite combiné pour former des unités plus grandes proposant plus de services : par exemple, trois unités primaires peuvent former une unité secondaire de 1000 à 1200 logements ; où se trouve une école, un ensemble de magasins plus complet, etc. De cette façon l'ensemble des éléments de la ville est mis en relation directe avec les habitations et la structure urbaine devient subordonnée à la résidence.

Avant la Seconde Guerre Mondiale, Le Corbusier construit principalement des villas – mis à part l'immeuble de l'Armée du Salut à Paris. De toute sa carrière, il

ne construira que peu préférant se « réserver à des problèmes qui mettent en jeu des problèmes plastiques », problèmes qu'il définit en cinq points : 1. Les pilotis, 2. Le toit terrasse, 3. Le plan libre, 4. La fenêtre-bandeau, 5. La façade libre.

Le Corbusier est aussi un voyageur, un touche à tout : il écrit, il peint et fréquente les milieux artistiques. Il s'inspire de son environnement et veut répondre à la question qu'il lui pose : la ville industrielle est malade et lui il faut la soigner. Ses plans urbains définissent plus des solutions techniques que des réponses plastiques. Dans la lignée de l'Art Social, il va vouloir produire une architecture qui ressemble à son contexte (Rasmussen, 2008). Elle sera donc sans ornements. L'espace y est souple grâce au plan libre et s'adapte aux modes de vie modernes. La distribution reprend le plan du Bauhaus et s'oppose au plan en enfilade bourgeois. Le plan libre le conduit à s'affranchir des matériaux traditionnels et à choisir le béton qu'il a découvert chez Auguste Perret. C'est sans doute chez ce dernier, et grâce aux possibilités offertes par ce nouveau matériau, qu'il a aussi découvert le principe du plan libre. Mais, contrairement à A. Perret qui laisse le béton apparent et le traite dans un style assez classique, Le Corbusier préférera, surtout avant la guerre, le revêtir d'un revêtement blanc pour renforcer l'effet de masse des bâtiments et mettre en valeurs les profondeurs. Toute l'esthétique que Le Corbusier met en place est liée à l'emploi de ce nouveau matériau.

Le Corbusier est enfin un architecte socialement engagé et profondément anti-bourgeois. Ses convictions, héritées de la pensée moderne, offrent une seconde grille de lecture de son esthétique. Ainsi :

1. *Les pilotis* symbolisent l'égalité : tous ont le même rapport au paysage (Fortin, 2000) ;

2. *Le toit terrasse* permet la vie en collectivité : c'est l'endroit où l'on retrouve les équipements qui doivent permettre la vie en commun (écoles, buanderies, etc.) ;

3. *Le plan libre*. L'espace est fluide, à la mesure humaine et est adapté à ses besoins en fonction d'un « modulator » ;

4. *La fenêtre-bandeau* offre une lumière de qualité, qui éclaire mieux les pièces que les fenêtres verticales ;

5. *La façade libre*. La façade ne transcrit pas l'intérieur et ne lui est pas soumit, contrairement aux autres architectures. C'est l'expression de l'égalité, d'une société communautaire puisqu'on n'y ne lit pas les individualismes.

Le Corbusier a élaboré toutes ses théories des années 1920 aux années 1940. Il les diffuse à travers la revue *L'esprit nouveau*, revue qui a connu une renommée internationale. La publication de la Chartes d'Athènes en 1943 marque l'apogée de ses idées. L'architecture de Le Corbusier est une réponse philosophique, sociale et spatiale aux aspirations françaises vieilles de plusieurs siècles. Dans son projet, le spatial façonne le social et l'habitat est au centre. D'ailleurs, En 1938, face au climat qui se crispe en Europe, Le Corbusier publie un ouvrage au titre évocateur : *Des obus ? Des canons ? Merci ! Des logis... SVP*.

3. Comprendre la perte du sens originel

3.1. Des premières réalisations aux premières dérives

Pierre Merlin (1998 ; 2010) considère que les grands ensembles sont, en quelque sorte, les héritiers des « faubourgs jardin » construits dans l'Entre-Guerre par Henri Sellier dans la banlieue parisienne. En effet, sa dernière réalisation, la cité de La Muette à Drancy, est aussi considérée comme le premier grand ensemble ; et nombre de programmes initiés avant-guerre seront poursuivis dans les années 1960. C'est par exemple le cas du grand ensemble de Chatenay-Malabry commencé en tant que « Cité-jardin de la Butte Rouge » en 1931 et achevée dans les années 1960. Dans ce quartier, se trouvent des groupes modestes de deux à six bâtiments, avec jardins, et ne dépassant pas trois étages des années 1930 ; mais aussi des blocs plus conséquents constituées de barres parallèles de plus de cinq étages de la période 1948-1950, barres qui sont parfois semi-circulaire

comme la Demi-Lune de Sirvin ; et enfin l'on trouve de longues barres typiques des années 1960.

Qu'est ce qui va amener à la construction de cités jardins en France ? Dans les années 1920, Paris connaît un problème majeur : la ville connaît une croissance folle qu'elle ne sait absorber et sa banlieue commence à se développer d'une manière exponentielle et anarchique. C'est là que vivent les marginaux, les bandes et enfin où sont implantées les industries polluantes. À cette époque deux types de banlieues existent. Toutes deux ont une aussi mauvaise image.

La première est surnommée « la zone ». C'est une ceinture noire de misère autour de Paris couvrant l'ancienne « *aera non aedificandi* » de l'enceinte de Thiers. Sur cette zone se trouvent aussi les premiers HBM formant la « ceinture rose » car ils sont majoritairement construits en brique rouge. Au delà de cette première couronne se trouve la grande banlieue parisienne et ses communes suburbaines. Cette seconde banlieue croît rapidement. 1921 à 1931, cet espace accueille 100 000 nouveaux habitants par an – l'équivalent de la population actuelle de la ville de Nancy. Ce sont surtout des provinciaux et des étrangers. Les conditions de logement y sont déplorables : l'État n'intervient pas ou peu et les acteurs privés se désintéressent de cet espace. Dans certaines communes, un logement sur trois est surpeuplé. Les toilettes intérieurs sont rares et les salles de bains inexistantes. Face à cette situation catastrophique, beaucoup tenteront de réagir en construisant eux-mêmes le pavillon de leurs rêves. De 1920 à 1939, plus de 13 000 hectares sont ainsi urbanisés dans le plus grand désordre. Les nouveaux lotissements non réglementés sont construits par des promoteurs privés peu scrupuleux. Les terrains sont vendus non viabilisés, sans routes ni réseau d'assainissement. De plus, ils sont éloignés des services et des transports, etc. Ces nouveaux habitants, que l'on nomme les mal-lotis, vont développer un profond sentiment de lassitude et de révolte qui est représentatif du malheur banlieusard de l'entre-deux-guerres.

À cette même époque, les idées d'E. Howard et de T. Garnier ont un grand retentissement et intéressent particulièrement un homme, H. Sellier, qui est maire de Suresnes, sénateur de la Seine et surtout président de l'Office départemental

des HBM de la Seine. H. Sellier les reprend à son compte pour construire des faubourgs-jardins dans la banlieue de Paris qui sont implantés en fonction du marché du travail. Il voit dans le modèle de la cité-jardin une alternative au développement anarchique des lotissements. De 1921 à 1939, quinze banlieues jardins dans lesquelles se trouvent 10 704 logements collectifs et 2 549 pavillons sont construites.

Comme E. Howard, H. Sellier a une pensée anti-industrialiste. Il est nostalgique de la ville du passé, il voudrait ressusciter sa chaleur humaine et sa qualité architecturale. Il voit dans la cité-jardin un modèle pour constituer des ensembles urbains régénérant l'espace urbain et réunissant des groupes d'individus ainsi que leurs familles :

« L'urbanisme social se doit d'organiser un meilleur aménagement de l'humanité, vers un niveau de lumière, de joie et de santé, un meilleur rendement économique car il y a urgence à défendre la race dans tous les domaines contre la certitude de dégénérescence et de destruction que les lamentables statistiques de la natalité, maladie, mort, laissent apparaître : 18 % de la perte du revenu national est due à la maladie. » (H. Sellier, in Merlin, 2010, p. 46)

Pour lui, il s'agit

« (...) d'ensembles de logements propres à assurer la décongestion de Paris et de sa banlieue et à montrer qu'on peut assurer à la classe des travailleurs un logement présentant le maximum de confort matériel et de conditions d'hygiène. » (H. Sellier, in Merlin, 2010, p. 47)

Cependant, contrairement aux cités ouvrières réalisées jusque là par les philanthropes et les premiers offices HBM, ces cités ne logent plus de façon prioritaire les ouvriers, mais également les classes moyennes. Ce sont des « cellules sociales complètes ». Cette évolution s'explique par le développement, notamment en région parisienne, du secteur tertiaire, mais aussi par la volonté d'éviter une ségrégation sociale. Enfin, ces quartiers ont pour objectif d'apporter une réponse aux « besoins de l'individu » – par le logement – mais aussi aux

« nécessités de relation avec la communauté », ce qui se traduit par une réflexion approfondie sur l'espace accordé aux équipements publics et leur implantation. De plus, les banlieues-jardins sont implantées en fonction du marché du travail – et c'est là que H. Sellier prend ses distances avec le dogme howardien – afin de devenir des pôles résidentiels attractifs intégrés dans un milieu urbain ou suburbain participant à l'aménagement du Grand Paris débattu à l'époque – plan Prost de 1934. Cette posture résulte du fait que H. Sellier ne croit pas à la nécessité de créer de nouveaux centres urbains en France. C'est pour cela qu'il préfère parler de « banlieue-jardin » ou de « faubourg-jardin ». Ainsi, la dimension du programme dépend avant tout des besoins en logement, donc de la taille de la ville où il est situé.

Tout en affirmant vouloir faire de ces banlieues-jardins des réalisations exemplaires, H. Sellier eut un comportement très pragmatique en s'adaptant aux circonstances financières, aux sites et à l'évolution des idées architecturales et urbaines. Pour lui, il s'agit moins de concrétiser une vision utopique que de donner une réponse à la question du logement social et à l'habitat insalubre. Ainsi, pour des raisons techniques et financières et pour économiser le sol le collectif remplace l'individuel ; et si la recherche de l'effet esthétique dans le plan d'ensemble se développe – le dessin des projets est très précis : les architectes dessinent les portails des jardinets individuels, définissent la hauteur des haies, etc. – les notions de confort et d'organisation intérieure prennent le pas sur les préoccupations du pittoresque, ce qui conduira à une architecture assez simple et épurée. C'est dans ce contexte que les architectes Eugène Beaudoin et Marcel Lods commencent en 1931 le chantier de la Cité de la Muette, une des banlieues-jardins de H. Sellier mais aussi un des tout premiers grands ensembles avec le Champs des Oiseaux à Bagneux (Hamon, 2007).

3.2. Frottement de l'histoire et d'un contexte

« Parmi plusieurs exemple européens, la Cité de la Muette à Drancy, construite par Eugène Beaudouin, Marcel Lods et Jean Prouvé entre 1931 et 1934, y est présentée comme l'un des exemples français parmi les plus représentatifs de ce nouveau mode d'urbanisation. Emblématique à plus d'un

titre, la cité de la Muette constitue le témoin disparu des premiers projets d'ensembles de logements collectifs en France, point de départ, à l'échelle communale, d'une planification plus globale destinée à résoudre au niveau national la question du logement. » (Klein et al., 2011, p. 11)

Projet manifeste, la cité de la Muette est représentative des débats qui agitent l'entre-deux guerre – résorption des taudis, désordre pavillonnaire, développement anarchique des banlieues et émergence de nouvelles formes urbaines et architecturales – et montre que les partisans de la solution du grand ensemble commencent à prendre le dessus tout en annonçant l'urbanisme des Trente Glorieuse.

Lors des Trente Glorieuse, l'État initie une véritable épopée urbaine qui permet de réaliser entre 1939 et 1975 plus de huit millions de logements et de construire plus d'un tiers du parc disponible en 1975, soit vingt et un millions de logements (Abram, 1999). Pour se donner une idée de l'ampleur de cet effort, cela revient à la construction de plus de douze villes comme Nancy en une trentaine d'années. Ce programme a pu être mené à bien principalement grâce à l'industrialisation du logement et le choix du collectif ; mais, et comme le montre l'exemple des États-Unis (Gournay, 2002) ou de la Grande Bretagne, l'expansion aurait très bien pu se faire *via* le pavillonnaire ou les cités-jardins. L'urgence à loger les français de cette époque a permis de légitimer un double volontarisme politique : aménager le territoire et loger dans le collectif les français malgré leur haine de la ville (Mengin, 1999).

La reconstruction (Kopp, 1980), et plus particulièrement Claudius Petit, le futur ministre de la reconstruction, oriente les politiques urbaines qui vont être menées en France jusque dans les années 1970 et entérine le choix du grand ensemble. Pour C. Petit, la reconstruction ne doit pas être une simple reconstruction à l'identique mais doit être l'occasion de lancer un vaste plan de modernisation de la France. Le logement collectif et le zonage fonctionnel sont alors vus comme des outils d'organisation de l'espace, comme des vecteurs de la modernité à laquelle aspire la population française.

Il faut dire qu'au sortir de la Seconde Guerre Mondiale, la France souffre non seulement des importantes destructions dues aux conflits mais aussi d'un important retard pris dans la construction entre les deux guerres. Les destructions occasionnées par la guerre sont énormes et touchent près de vingt cinq pour cent des logements sur soixante quatorze départements (Voldman, 2008). Certaines villes comme le Havre ou Dunkerque sont complètement détruites. En tout, 500 000 logements ont été détruits et 1,5 millions sont endommagés sur les 13 millions existant en 1939 (Merlin, 1998). Fortement endommagé, le parc de logement est aussi vétuste : on compte 250 000 taudis, de nombreux bidonvilles, peu de logements ont des salles de bain, etc. (Coing, 1965). La crise du logement que connaît le pays s'explique aussi par l'accélération de l'exode rural due aux mouvements de population, à la reprise dès le milieu de la guerre de la fécondité ; et enfin de la faiblesse des loyers, encadrés, qui découragent l'investissement locatif.

Les années 1950 marquent aussi l'apparition d'une nouvelle génération d'architectes – André Lurçat, M. Lods, E. Beaudoin, Bernard Zeffuss, Fernand Pouillon – dont la Charte d'Athènes est la bible. Au même moment, il est possible d'observer la quasi disparition de la génération des « pionniers » du moderne : H. Guimard meurt en 1942, T. Garnier en 1948, Robert Mallet-Stevens en 1945. Il faut aussi faire sans ceux qui ont émigré aux USA comme W. Gropius, Pierre Chareau ou encore L. Mies Van der Rohe. Sur le devant de la scène, prêts à agir, il ne reste que A. Perret et Le Corbusier.

En France, le programme de reconstruction commence à être élaboré dès 1941 avec l'institution du CNU¹ par le régime de Vichy. Les réflexions de ce conseil seront quasiment appliquées telles quelles après la libération (Merlin, 1998). Elles se caractérisent par leur vision à long terme et l'intégration de questions relatives à la croissance urbaine, à la lutte contre les taudis, ou enfin à la circulation automobile à l'intérieur et autour des agglomérations. Le régime de Vichy fait aussi voter une loi importante qui unifie les règles du droit de l'urbanisme – loi du 15 juin 1943 – et permet à l'État d'intervenir dans la gestion du territoire grâce à la

¹ CNU : Conseil National d'Urbanisme

création de plans d'urbanisme communaux et interrégionaux. Cette loi fut complétée en 1953 et 1962 par des dispositions favorisant l'expropriation et la préemption communale et a permis de mener la politique foncière nécessaire à la construction des grands ensembles (Preteceille, 1973).

À la Libération, l'ensemble des opérateurs de la ville souhaite la création d'un grand ministère de la reconstruction afin de pouvoir mener des projets tournés vers le long terme. C'est une période de grande stimulation et d'engouement : « Nous avons eu l'époque des cathédrales, celles des grands cloîtres, puis l'époque des palais municipaux, et nous en sommes à celle des palais ouvriers » dira C. Petit (Guillot, 2006, p. 22). Une des premières tâches du ministère fut de construire des prototypes basés sur une liste de critères établie par Pierre George et garantissant la qualité des futurs grands ensembles (Dufaux et *al.*, 2004). Mais cette dernière ne fut jamais observée et la construction en série actée avant l'étude des résultats des premières expériences. Les attributions du MRU² sont larges et concernent l'urbanisme, l'habitat, la construction, la réparation des dommages de guerre et enfin la hiérarchisation des projets. Toujours pour créer les conditions nécessaires à une reconstruction de grande ampleur, le MRU transforme les anciens HBM en HLM en 1947 et les systématise sur l'ensemble du territoire. Il commence à mettre en place une véritable politique urbaine basée sur le logement qui sera appliquée dès le second plan (1954-1952) et qui sera poursuivie dans le troisième (1958-1961). Durant cette période les architectes modernes tenteront d'introduire l'urbanisme des CIAM³ et d'obtenir des commandes, mais sans succès. Leurs propositions, et surtout celles de Le Corbusier, frôlent souvent l'utopie : ainsi il propose un aménagement de la vallée de la Seine de Paris à la mer. Il obtiendra tout de même en 1945 des financements pour construire la Cité Radieuse de Marseille. D'autres, comme A. Lurçat, proposent des solutions inspirées des conceptions modernes tout en les adaptant aux conditions de la reconstruction et leurs « compromis inacceptables » donnèrent lieu à d'intéressantes expérimentations (Abram, 1999).

² MRU : Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme

³ CIAM : Congrès International d'Architecture Moderne

Une des actions principales du MRU fut de permettre l'industrialisation du logement. Pour cela, une série de concours expérimentaux sont lancés en 1947 et 1949 pour inciter les meilleurs architectes de l'époque à chercher des solutions pour standardiser la construction. Ces concours, où les architectes sont associés à des BET⁴ et à des entreprises, permettent la mise au point de procédés techniques innovants comme le panneau Camus (Delemontey, 2007). Le concours de 1949 pour la cité Rotterdam et ses 800 logements fera date : pour la première fois, un architecte répond avec une entreprise et il faut livrer les logements en dix-huit mois ! Adrien Spinetta travaille sur rationalisation des chantiers et invente en 1951 le chemin de grue (Tellier, 2007). Il démontre aussi que la préfabrication et la production en série obligent à augmenter la taille des opérations afin de les rendre rentables. Suite à ces recherches, en 1952, un programme est lancé pour six opérations de plus de mille logements et le seuil minimal fixé par opération est de 1 400 logements contre 263 en moyenne dans la pratique (Guillot, 2006). À partir de ce moment la statistique devient un outil primordial de décision du MRU. Elle lui permet d'optimiser les investissements publics et oriente l'ensemble de sa politique d'industrialisation du logement. Les nouveaux procédés permettront de construire un logement en 1 200 heures en 1960 alors qu'il en fallait le triple en 1955. Mais cette avancée spectaculaire est due à l'appauvrissement des formes ainsi qu'à la concentration des chantiers.

« Les idéaux du mouvement moderne et l'aspect théorique des "cinq points d'une architecture nouvelle" définis pas Le Corbusier dès 1926 – pilotis, toit terrasse, plan libre, fenêtre bandeau, et façade libre – seront souvent supplantés par la dictature du "chemin de grue". Le volume de la commande et la rationalisation des agences et éloignent alors l'architecte de sa responsabilité culturelle. L'urgence tient lieu d'objectif et quelques références aux pionniers des années 1930 définissent le cadre esthétique. » (Desmoulins, 2008, p. 12)

Les années 1953-1954 marquent un tournant dans la fabrication de la ville : l'on considère que la phase de reconstruction est achevée et que s'ouvre une vingtaine d'années de production de masse basées sur la forme urbaine du grand

⁴ BET : Bureaux d'Etudes Techniques

ensemble (Mengin, 1999). L'adoption du logement comme priorité par le plan – l'on estime qu'il faut construire 320 000 logements par an – marque le début du principe de production à grande échelle et officialise la reconnaissance de la crise du logement comme problème national par l'État (Tellier, 2007). Un plan national, basé sur les outils mis en place par le MRU, est lancé pour répondre à cette nouvelle priorité : le financement des HLM est triplé en deux ans, la SCIC⁵ est créée (en 1954) et lance immédiatement de grands projets comme Sarcelles ; enfin le plan Courant est adopté – ce plan se caractérise par l'institution de l'aide à la pierre et la diversification des modes de financement publics. Dans le même temps, l'important retentissement médiatique auprès des français de l'appel du 1^{er} février 1954 de l'Abbé Pierre encourage la précipitation de l'action étatique et les projets d'urgence. Cet emballement conduira à la production des premiers « taudis neufs » pavillonnaires et renforcera une dernière fois le choix du tout collectif avec la mise en place des « logements millions » puis des LEN⁶ et des LOPOFA⁷ (Fédération nationale des offices HLM, 2007). Le projet du Haut-du-Lièvre mené par l'architecte B. Zehrfuss est typique de cette période :

« Réalisé en périphérie de Nancy, le grand-ensemble du Haut-du-Lièvre résume assez bien les mécanismes socio-économiques liés à l'approche "quantitative" du logement. Epargnée par la guerre, et restée de ce fait à l'écart de l'effort national de reconstruction, la capitale lorraine (100 000 habitants) souffrait au milieu des années cinquante d'une pénurie de logements. En 1956, on enregistre 6000 demandes non satisfaites. » (Abram, 1999, p. 120)

En 1958, l'on construit 300 000 logements par an, notamment grâce à l'augmentation considérable de la taille moyenne des opérations qui atteignent jusqu'à 5 000 logements. Mais ces progrès ne sont pas suffisants : la Fédération nationale du bâtiment estime qu'il faut construire quatre millions de logements en vingt ans pour venir à bout de la crise tout en construisant quatre millions de plus pour renouveler le parc existant. Cela porte les objectifs de construction à plus de

⁵ SCIC : Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts

⁶ LEN : Logements économiques préfabriqués

⁷ LOPOFA : Logements populaires familiaux

420 000 logements par an (Mengin, 1999). Pour faire face à ces nouveaux besoins les ZUP sont créées en 1958 afin de pouvoir accélérer le rythme tout en corrigeant les carences relevées sur les premiers grands ensembles.

« D'une part, il s'agissait d'offrir des terrains constructibles, acquis au besoin par l'expropriation, et de concentrer, sur ces sites définis dans le cadre d'une politique d'urbanisme, les dépenses d'équipements d'infrastructure, afin que les pouvoirs publics n'aient plus à supporter les conséquences des promoteurs des grands ensembles. D'autre part, il fallait, dans des opérations de plus grande dimension que les ensembles des années cinquante et du début des années soixante, offrir des activités et des équipements aux habitants et diversifier les types de logements et donc de population. Si le premier objectif fut atteint, le second le fut beaucoup moins, surtout en ce qui concerne les activités et la diversification des logements. Les plus grandes ZUP ont parfois l'ambition de constituer de véritables morceaux de villes, aussi complet que possibles, annonçant sur ce plan les villes nouvelles [...] Au total, 195 ZUP furent créées (la dernière en 1969) qui accueillirent 803 000 logements, soit plus que les grands ensembles de la première génération. »
(Merlin, 1998, p. 31)

Mais, comme le note Joseph Abram (1999, p. 137), alors que les objectifs ne sont pas encore atteints il est déjà trop tard : à force de dévoiement, le grand ensemble perd définitivement son sens originel et devient la proie facile d'un nouveau mythe relayé par les médias :

« Les médias parleront bientôt d'une maladie étrange, la "sarcellite" et les journalistes s'emporteront contre les bâtiments à l'architecture jugée trop stricte : "silos à hommes", "camp de béton moucheté d'humains" (Le Parisien Libéré, 1960), "géométrie glacée d'un théorème de blocs livides", "univers concentrationnaire dans lequel les gens ne chantent plus" (Le Figaro, 1960). On ira même jusque prétendre que l'architecture du grand-ensemble avait engendré une "nouvelle forme de prostitution". Pourtant, comme l'explique H. Canacos, ce ne sont ni les tours ni les barres qui ont créé la sarcellite : "les gens se trouvaient bien dans des logements où il faisait bon vivre, c'est lorsqu'ils en sortaient que se posaient les problèmes, il n'y avait ni équipement

sociaux, ni commerces, ni transports, ni emplois... En fait la sarcellite n'est pas née du mal de vivre dans un grand ensemble, mais de la lutte des gens pour améliorer leurs conditions d'existence. C'est, en effet, lorsque nos actions ont pris une ampleur nationale que la grande presse s'est dérangée. Mais au lieu de tenir compte de nos luttes, elle a masqué à l'opinion les raisons de notre colère..." Le mythe de Sarcelles est né ainsi d'un profond malentendu, s'appuyant (comme tout mythe) sur un vécu, mais le transformant, pour l'intégrer dans le puissant discours de l'imaginaire. Traumatisée par les destructions de la guerre et par la modernisation accélérée de la Reconstruction, la population française était prête, dans son ensemble, à recevoir ces récits apocalyptiques. Mais pour les habitants des grands ensembles, le "mythe concentrationnaire" a été un facteur aggravant. »

Dès 1963, l'État se désengage financièrement de la construction des grands ensembles et du logement social aux profits d'investisseurs privés (Tellier, 2007). À cette même époque, le rêve pavillonnaire inspiré du modèle américain devient accessible et l'étalement urbain commence à prendre de l'ampleur. En mars 1969, Albin Chalandon amorce la fin du grand ensemble en lançant le concours des « chalandonettes » dont l'objectif est de proposer des modèles de logements individuels et régionalistes pour rompre avec la monotonie des ZUP – 80 types seront proposés – ; tout en autorisant la réalisation du dernier projet de ZUP. Le même A. Chalandon met en place en 1971 un plan-construction pour sortir de l'industrialisation et de la répétition des mêmes types et rédige une circulaire « relative aux formes d'urbanisation adaptées aux villes moyennes » proscrivant les tours et les barres. Cette même année, près de 500 000 logements seront construits sans aucune garantie de qualité. En 1973 Olivier Guichard met définitivement fin aux grands ensembles et les « interdits » (Dufaux et al., 2004) ; en fait, il demande l'achèvement des opérations en cours et les limite à deux mille logements. C'est la fin d'une période qui a permis de loger près d'un sixième de la population dont un dixième dans ce que l'on nomme aujourd'hui les quartiers sensibles (Urban, 2011). Progressivement, les logements individuels prennent le dessus sur les logements collectifs dans la production et les dépassent en 1975.

En 1977, la réforme du financement du logement marque la fin de l'aide à la pierre et le début de l'aide à la personne et constitue la véritable incitation du pouvoir à l'accession de pavillons dans le périurbain (Merlin, 1998). Concurrencé par l'émergence de deux nouveaux marchés de l'habitat dès les années 1970-1980 – le pavillonnaire périurbain ainsi que les centres villes gentrifiés (Léger, 2010) – le rêve du début s'est transformé en non-choix aux yeux des acteurs.

3.3. Comprendre la rupture signifiant / signifié : des ruptures idéologiques

3.1. Ruptures idéologiques liées à l'évolution du contexte temporel

Chaque époque produit l'urbanisme et l'architecture qui correspond à ses besoins et attentes : par exemple, l'église catholique et les régimes absolutistes s'appuieront sur le baroque à l'époque de la contre-réforme pour démontrer leur puissance. Pour H. Raymond (1984), il en est de même pour le chef de file des modernes, Le Corbusier : son projet n'est pas un système politique appliqué à l'espace mais un espace qui sert de politique.

*« En d'autres termes, Le Corbusier n'a pas l'espace de son idéologie, il a l'idéologie de son espace. Il ne part pas, comme William Morris et tant d'autres, d'un constat accablant pour la société industrielle ou capitaliste ; tout au contraire, il part du constat excité des possibilités offertes par l'industrialisation et la standardisation [...]. Aux industriels et aux politiques il offre de faire sauter le verrou de l'espace en tant que dépositaire de l'Histoire; une ville pour Le Corbusier, c'est un problème : celui de loger, faire habiter trois millions d'êtres humains. Le Corbusier n'offre pour solution à ce problème qu'un seul espace: le sien, répété autant de fois qu'il est nécessaire. »
(Raymond, 1984, p. 37)*

Pour H. Raymond (1984), la proposition de Le Corbusier est une série de remèdes créant un espace opposé à celui des symptômes : face au chaos des lotissements, il propose l'ordre des immeubles à redents ; face au manque d'air il dessine l'immeuble en hauteur ; au manque de soleil répond de grandes baies vitrées, etc. Son architecture est hyper-contextualisée, autrement dit concentrée sur la résolution d'un seul problème crucial : le logement et l'habiter en milieu urbain.

« L'instinct primordial de tout être vivant est de s'assurer un gîte. Les diverses classes de la société n'ont plus de gîte convenable, ni l'ouvrier ni l'intellectuel. » (Le Corbusier, 1995, p. XXI)

À trois reprises l'architecte cherchera à imposer son modèle spatial : tout d'abord au lendemain de la Première Guerre Mondiale, lorsqu'il présente ses plans Voisin et de ville de trois millions d'habitants ; puis au milieu des années 1930 en pleine crise du logement ; et enfin, dans la période de l'après guerre auprès du ministère de la Reconstruction qui l'adopta. Mais une fois mis en place et dévoyé, au fur et à mesure de son application, le contexte – sa raison d'être – s'estompe ; si bien que lorsque l'on produit les grands ensembles au début des années 1970 ils ne répondent plus à la demande initiale qui a disparu. Ils sont même aux antipodes des questions que pose la ville à cette époque : il ne s'agit plus d'habiter la quantité mais la qualité. La dérive du projet moderne a produit le contexte qui va permettre à une autre solution spatiale, le pavillonnaire, de s'imposer – et aujourd'hui, cette solution est à son tour devenue un problème que l'on résout en reconstruisant la ville dense dans des opérations en cœur de ville comme à Lyon – Lyon Confluence – ou encore à Nancy – Nancy Grand Cœur.

Lorsque H. Raymond affirme que la réponse de Le Corbusier est pauvre et superficielle, il anticipe ce revirement de situation : que devient une réponse simpliste lorsqu'elle est obsolète ? Ce revirement pourrait aussi s'illustrer ainsi : en cas de nécessité, pour se protéger du froid, un pull trop petit et qui gratte est acceptable ; mais que deviendra-t-il lorsque que nous trouverons plus tard un pull doux et à la bonne taille ? En réduisant la production architecturale à la résolution d'un problème et non à une réflexion qui serait par opposition panoramique, les artéfacts produits se soumettent au système de la mode et risquent l'anachronisme – la « diachronie culturelle » (Choay, 1972, p. 19) – car ils ne répondent plus aux besoins d'un instant dont la définition n'est pas figée. Ce que nous essayons de montrer ici c'est que la réflexion légitimée par une idéologie peut conduire à une obsolescence soudaine à cause de l'évolution du contexte temporel et que les grands ensembles en sont un exemple particulièrement criant.

« On a fréquemment noté que les idées, ou du moins certaines catégories d'idées, paraissent asservies à ce qu'il est convenu d'appeler des cycles de la mode. On en a déduit que, comme dans le cas des modes vestimentaires par exemples, ces cycles devaient être imputés à des phénomènes d'imitation, comme aurait dit Gabriel Tarde, ou, ce qui revient à peu près au même, qu'ils doivent s'expliquer par une tendance des acteurs sociaux -de certains acteurs sociaux- au conformisme. Ce type d'explication comporte assurément une part de vérité. Mais je crois qu'il ne faut pas en exagérer la portée. Pour une raison simple : par nature, les idées, à la différence des vêtements par exemple, ne sont pas vécues comme étant affaire de goût ou de préférence. Par essence, elles sont vraies ou fausses, justes ou "fausses" (au sens ou un poème sonne faux). Ces cycles résultent plutôt de ce que bien des idées sont normalement traitées par des publics divers comme des boîtes noires. Car il est compréhensible que beaucoup de personnes, en raison de leur position et de leurs dispositions, à la fois éprouvent un intérêt pour telle idée, et, en même temps, ne s'estiment pas en mesure ni ne soient désireuses de la juger sur le fond. Aussi se reposent-elles sur le verdict de ceux qu'elles perçoivent comme des experts en la matière. Il suffit ensuite qu'apparaisse une critique de l'idée à la mode, et que cette critique soit visible, pour que son autorité soit sapée. Elle peut alors, de façon relativement brutale, tomber dans l'obsolescence. » (Boudon, 1986, p. 125)

L'ensemble des architectures paradigmatiques, ou produites sous le couvert de l'idéologie, risquent l'obsolescence ; mais toutes n'en sont pas victimes : par exemple, les immeubles haussmanniens sont toujours l'expression de l'idéologie de leurs origines et cette dernière est, comme nous avons pu le constater dans notre enquête, bien perçue et comprise par les acteurs. Il en est de même pour une partie du pavillonnaire qui continue d'avoir bonne presse aux yeux des acteurs. Ces deux formes ne sont pas obsolètes par ce qu'elles répondent toujours à leurs fonctions d'origine et surtout parce qu'elles sont défendues par les acteurs qui les ont produites et qui les ont fait évoluer. Ainsi, l'ensemble des immeubles haussmanniens n'a plus d'originel que la façade dans bien des cas ; les pavillons sont agrandis, modelés par les habitants, etc. Ces formes sont perpétuellement resynchronisées. Dans le cas des grands ensembles, lorsque l'État les interdit, il rompt leur nécessaire constante actualisation. Pire, il dénigre

sa propre production et la laisse à la dérive au sein de la société. Il est intéressant de noter que ce revirement intervient une fois que le grand ensemble a fini de remplir sa mission : en 1976, le dernier bidonville de France est démantelé à Nice, marquant comme une fin symbolique à la crise du logement.

Les habitants du grand ensemble subissent une ségrégation passive : alors que leur situation objective n'évolue pas – ils vivent dans le même logement, peuvent avoir conservé le même emploi, etc. – leur situation subjective se transforme car les grands ensembles ne sont plus reconnus par le système des valeurs, *i.e.* par l'orthodoxie dominante. La fin de la crise du logement, l'avènement du pavillonnaire et enfin l'interdiction symbolique du grand ensemble sont autant de facteurs qui font que le regard subjectif porté par la société sur les barres et les tours se dégrade à partir des années 1970. Cette dernière entraîne dans son sillage la situation objective – aux yeux des acteurs qui perçoivent l'urbain comme un signe statuaire – de leurs habitants – mobilité passive (Warner, 1963). Dans ce cas, ce ne sont pas les formes urbaines en soit qui sont jugées mais leurs qualités. Ce sont leurs propriétés et attributs sociaux qui comptent et non pas leur réalité (Parsons, 1940).

3.3.2. Ruptures idéologiques liées à l'évolution du contexte spatial

La monumentalité de la forme urbaine est un autre facteur qui va conduire à aggraver la rupture sémantique des grands ensembles. Lorsque Le Corbusier et les Modernes placent le logement au centre de leurs réflexions, ils le transforment en monument, en « palais ouvrier » :

«Nous avons eu l'époque des cathédrales, celles des grands cloîtres, puis l'époque des palais municipaux, et nous en sommes à celle des palais ouvriers» (C. Petit, in Guillot, 2006, p. 22)

La massivité des bâtiments, leur rupture avec le reste du bâti, leur implantation dans une ceinture moderne les rend particulièrement saillants au quotidien et difficiles à ignorer. L'espace et ses qualités jouent donc sur la constitution de l'imaginaire des grands ensembles. Les acteurs, et nous l'avons déjà vu à de nombreuses reprises, y sont particulièrement sensibles :

« - MB. Et si je vous dis qu'elle est dans le centre ville ? (à propos de la tour 9)

- Delphine. Ah oui, alors là ça change tout... elles sont comme ça les tours du Saint Sébastien ? Ça fait plus tour du Saint Sébastien non ? ... bon en tout cas, si c'est dans le centre c'est mieux. Et puis on doit avoir une jolie vue sur la ville... oui, je crois que je pourrais bien aimer finalement ».

L'espace – comme le temps – entre dans la catégorie de ce que R. Boudon nomme les effets de situation (1986) : à cause de lui, l'acteur ne perçoit pas la réalité telle qu'elle est mais de manière partielle ou déformée, ce phénomène étant modulé par son point de vue.

L'espace auquel les acteurs sont sensibles est à l'échelle du quartier et de la forme : ils jugent principalement l'intégration du bâtiment observé dans la ville et la manière dont il interagit avec son environnement : est-il face à la mer – comme à Nice – ou face à une prison – au Haut-du-Lièvre ? Même si dans le cas du Haut-du-Lièvre à Nancy l'association est fortuite comme s'en défendent les opérateurs de la ville (Mr. Suyot et Mr. Duralo), elle pèse symboliquement aux yeux des acteurs :

« - Bénédicte. Et encore, il a fallu qu'ils mettent la prison là-haut... comme quoi c'est le seul endroit où il y avait de la place... mais moi je vois bien qu'ils trouvent de la place comme ils veulent, hein ? Regardez, pour le palais des congrès, ils en ont trouvé juste en face à la gare. Alors que l'on ne vienne pas me dire que... hein ? »

Certains grands ensembles, bien intégrés dans la ville, sont même habités par des classes moyennes et supérieures : c'est le cas des cités Radieuses qui se gentrifient, mais aussi de certaines réalisations de F. Pouillon, comme le Point du Jour à Boulogne ou encore la Résidence du Parc à Meudon-la-Forêt – même s'il faut bien reconnaître que ces grands ensembles ont été produits dès le départ pour les classes moyennes et que leur production est de meilleure facture.

Le poids du contexte spatial est bien connu par les opérateurs de la ville et ces derniers s'en servent comme d'un levier idéologique (cf. chap. 6) lorsqu'ils se lancent dans des opérations de rénovation urbaine, comme le montre ce

commentaire à propos du quartier Teisseire à Grenoble, dont l'architecte est Philippe Panerai, défenseur de l'ilot face à la barre (Panerai et Castex, 2004) et initiateur de la résidentialisation :

« L'avenue Paul Cocat a la physionomie d'un boulevard urbain, avec ses trottoirs en béton clair et sa piste cyclable, ses bancs, ses éclairages et ses alignements de marronniers. Le long de l'avenue, des grilles basses privatisent les parkings des unités résidentielles. La stricte géométrie des anciennes barres est animée par l'apport de halls, d'extensions bardées de bois et de vastes balcons fleuris » (Fédération Nationale des Offices HLM, 2007, p. 64)

En modifiant l'environnement des barres et des tours, en constituant autour d'elles un « paysage urbain » comme dirait Mr. Suyot, les opérateurs cherchent à modifier la perception des tours et des barres ; mais l'influence de l'espace dans la perception des formes urbaines dépasse l'échelle de l'environnement immédiat.

En effet, si l'on élargit le contexte spatial et que l'on s'intéresse aux comparaisons internationales, l'on se rend compte une nouvelle fois à quel point la perception est socialement contextualisée, et que les idéologies qui sous-tendent les perceptions en France n'ont plus cours dans d'autres contextes. Des ouvrages comme celui dirigé par Frédéric Dufaux et Annie Fourcaut (2004) montrent que dans d'autres pays et cultures les grands ensembles n'ont pas la même acceptation, voire qu'ils posent les mêmes problèmes morphologiques mais sans les mêmes effets sociaux (Mikan, 1995).

CHAPITRE 6 : LES OPERATEURS DE LA VILLE, CHIRURGIENS SEMANTIQUES

L'ensemble des typologies culturelles traditionnelles prennent sens lors de leur production : elles sont issues d'une commande, d'une demande de la part des acteurs auprès des spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme et de la construction : les opérateurs de la ville. Elles en sont donc le reflet. Dans le cas spécifique des barres et des tours des grands ensembles, la production de la forme urbaine n'est pas due à une volonté d'individus – de personnes physiques – mais résulte de politiques publiques – de personnes morales. Afin de comprendre la rupture sémantique du grand ensemble, l'objectif de ce chapitre sera de comprendre les modes d'actions des opérateurs de la ville qui ont produit – et produisent toujours – une part importante du parc de logement. Cette analyse aura pour objectif de mettre en évidence les méthodes mises en place par ces derniers et leurs impacts dans l'interprétation des sémantiques urbaines. Nous nous intéresserons dans un premier temps aux enjeux de la production de la ville tels qu'ils sont perçus et vécus par les opérateurs de la ville, en examinant plus spécifiquement leurs comportements envers les habitants, envers le contexte – entendu autant dans sa dimension spatiale que temporelle. Nous nous étudierons aussi l'évolution de leur production ainsi que vers les causes et effets que cette dernière crée ainsi que le rapport qui s'instaure entre les opérateurs et leurs réalisations. La situation spécifique des grands ensembles et les méthodes d'action des opérateurs sur cette forme urbaine seront analysées dans un second temps à l'aide des outils et des modes d'actions mis en évidence dans la première partie de ce chapitre ; l'objectif étant, *in fine*, de comprendre le rôle de la production dans la constitution de l'interprétation que se font les acteurs de cette forme urbaine.

1. La fabrication de la ville ordinaire

1.1. Concevoir pour le temps long

1.1.1. Une production à trois vitesses

La ville contemporaine est marquée par trois dynamiques produisant une nouvelle question sociale qui se spatialise au travers d'un urbanisme affinitaire. La tendance à l'entre-soi se manifeste ainsi dans trois phénomènes : la relégation, la périurbanisation et la gentrification (Donzelot, 2009). La gentrification – comme une part de la périurbanisation – est due aux plus riches qui produisent leurs propres espaces, soit en transformant des quartiers existants pour les adapter à leurs besoins, soit en en construisant de nouveaux (Pinçon et Pinçon Charlot, 2007). C'est le cas des deux couples d'acteurs les plus aisés de notre échantillon : un premier couple a fait construire un pavillon en plein centre-ville sur un terrain qu'ils « guettaient » depuis longtemps tandis que le second a acheté un immeuble ancien et l'a transformé en maison de ville. Les plus aisés ne pensent pas aux promoteurs pour se loger, si ce n'est dans le cas d'opérations prestigieuses dans des contextes immobiliers tendus, par exemple dans le seizième arrondissement parisien.

Un opérateur immobilier, Premium Saprim SA, y construit et commercialise un immeuble neuf¹. Il est intéressant de noter que le slogan de cette opération est « 46 rue de la pompe, réalisation unique », qu'il n'est pas possible de trouver le prix des logements dans la documentation mais que l'on y trouve une interview des architectes qui insistent sur la qualité des matériaux et des espaces formant un cadre de vie idéal, ou un commentaire du paysagiste sur le jardin vertical. Enfin, dernière touche qui participe à la construction symbolique de l'exclusivité : il faut contacter « Madame Véronique de Carville » pour obtenir des renseignements.

Ce même promoteur propose aussi des biens à la vente sur l'ensemble du territoire français. Ces derniers n'ont pas le même standing que l'immeuble du seizième arrondissement et sont destinés à des catégories plus moyennes. La

¹<http://www.46-pompe.fr/#/home>, consulté le 20-12-2012

stratégie de communication change brutalement : ici, le prix est mis en avant aux côtés de potentielles remises et avantages concernant les taux d'intérêts et les conditions de crédit.

Plus globalement, lorsque l'on observe les opérations de promoteurs plus « moyennes », plusieurs différences apparaissent. Par exemple, elles ne possèdent pas de site internet propre, les prix sont affichés clairement et les arguments de vente sont de l'ordre pratique : il ne s'agit plus de vanter un cadre de vie idyllique comme dans le cas de l'opération de la rue de la Pompe, mais la proximité du centre-ville qui n'est qu'à dix minutes, l'arrivée future d'une ligne de tramway, ou encore l'implantation au sein d'un éco-quartier innovant. Ici, aucun commentaire de l'architecte dont le nom n'est d'ailleurs pas cité. Par contre, dans les deux cas, le concept de ville dans la nature est promu et de larges vues sur des jardins, balcons et loggias verdoyants, sont mises en avant. Sur les plans, les pièces semblent plus étriquées et l'argument principal de confort est la fonctionnalité de l'espace. Cette opération vise davantage le « faire » que « l'être ». Son objectif principal est de répondre à des besoins-obligations plus qu'à des besoins-aspirations, contrairement à celle de la rue de la Pompe.

Cécile a acheté un appartement dans une opération de ce type. La principale motivation de son choix a été le rapport prix / surface. Son déménagement dans la grande banlieue lyonnaise pour pouvoir accéder à la propriété lui semble mineur. Cette contrepartie faite à l'accession à la propriété se retrouve aussi dans la production des lotissements individuels où l'on peut, par exemple, acquérir un « pavillon Phénix »² éloigné des centres comme l'avaient fait Françoise et Antoine ainsi que Mathieu.

Pour les moins favorisés, l'accession à la propriété est un rêve et les promoteurs immobiliers ne semblent pas leur adresser de réalisations. Pourtant, il existe deux

² La société « Maison Phénix » est un papillonneur national qui existe en France depuis 1946. C'est un des leaders du marché national de la construction de pavillons individuel. Il semble que ce dernier ait plus marqué les esprits que les autres constructeurs car l'expression « pavillon Phénix » est utilisée par de nombreuses personnes pour désigner un pavillon qui semble avoir été construit en série. Cela peut provenir du fait que cette société a été une des premières à proposer, dans la France des années 1960, un pavillon avec des éléments industrialisés.

dispositifs leur permettant d'y accéder : le PSLA³ et la zone ANRU : 44% des logements réalisés dans les projets ANRU sont en accession à la propriété (PNRU, 2011). Dans l'agglomération nancéienne, nous n'avons trouvé aucune opération de type PSLA, qui sont globalement rares.

Pour compenser la faiblesse de l'offre privée, de nombreux programmes neufs – mais principalement locatifs – sont régulièrement construits par les bailleurs sociaux, à destination de tous ceux qui ne peuvent accéder au marché privé :

« - Mr. Duralo. Enfin, l'idée, c'est effectivement... que si on ne peut pas faire de la mixité à l'intérieur des bâtiments, parce que quand même, notre rôle, c'est de loger des gens qui sont dans des situations financières précaires, c'est notre priorité, hein? Euh... on est plus dans l'idée que le logement social doit loger, même si on est encore dans l'idée que 70% de la population française a accès au logement social, je crois qu'il faut qu'on admette, enfin, nous cela fait longtemps qu'on l'a admis, c'est que dans ces 70%, il y en a qui sont plus prioritaires que d'autres, ce sont ceux qui n'ont pas les moyens d'accéder à des logements. »

La principale différence entre le logement social et le parc privé est la non-maîtrise de l'habitant sur ses choix : ainsi, il ne pourra pas toujours choisir le quartier dans lequel il souhaite résider, ni vraiment visiter plusieurs logements avant de statuer. Dans le cas du logement social, la demande est plus forte que l'offre et le risque est grand de voir un logement « attribué » à quelqu'un d'autre le temps d'une réflexion. Cette différence est importante : alors que les divers promoteurs doivent s'efforcer de plaire à une clientèle pour vendre leurs programmes, les bailleurs sociaux sont submergés de demandes et doivent au contraire déjà tenter de satisfaire l'ensemble des normes avec des budgets serrés ; ce qui ne signifie pas qu'ils n'ont pas d'exigences en termes de qualité de construction. Certaines opérations sont très séduisantes et pionnières, notamment sur les thèmes du développement durable.

³ PSLA : Prêt Social Location Accession

1.1.2. Un groupe stimulé, un groupe guidé

Un premier groupe, composé des classes supérieures et moyennes, est désiré par les opérateurs de la ville qui font des efforts pour l'attirer, comme en témoigne leur pratique de l'urbanisme du vide (Semmoud, 2007) ou encore le discours sur la mixité de cet élu nancéien :

« - Mr. Jacquet. Et le fait de changer de nom, de trouver d'autres fonctions, de... euh... de retrouver d'ailleurs une mixité sociale, parce que évidemment l'intérêt maintenant sur le Haut-du, sur le plateau de Haye, c'est de faire venir des populations plus aisées, donc de faire venir, donner envie de l'accès à la propriété, voilà, donner envie à d'autres, à d'autres familles de venir là-haut. C'est en train de se faire, c'est d'ailleurs un des enjeux du projet de réaménagement qui est mené architecturalement et urbanistiquement par l'équipe de Chemetoff. Je pense que pour l'instant, ils ont... ils ont fait la preuve qu'ils étaient capables d'offrir des espaces publics d'une assez grande qualité, et ces espaces publics, c'est évidemment le support à des opérations de logement et d'équipement d'un certain niveau, et donc c'est de nature à créer cette mixité, cette mixité par le haut que l'on souhaite recréer sur le Plateau de Haye.

- MB. C'est-à-dire, que dans votre logique, vous créez des espaces publics, vous créez un environnement, et ensuite, les habitants viennent?

- - Mr. Jacquet. Bah, ce n'est pas les habitants, d'abord, c'est les investisseurs. Vous comprenez, vous pouvez toujours faire venir un opérateur HLM, il dépend de là, il dépend des collectivités territoriales. [...] Donc c'est... ça c'est des processus faciles, en terme de décision et d'investissement. En revanche, quand vous voulez faire venir un investisseur privé, pour faire du logement privé, qui serait vendu, ou de l'accession à la propriété, bah il faut que lui, il sente que son investissement ne sera pas perdu, et oui. Il ne joue pas avec l'argent du contribuable, mais avec des investissements, des investisseurs, avec des gens qui vont faire une défiscalisation, ou je ne sais quoi, donc du coup, euh... il faut que les investisseurs aient envie de venir, voilà. Et si les investisseurs font des logements corrects, compte tenu de l'environnement qui

est entrain d'être constitué sur le plateau de Haye et qu'effectivement euh... je trouve que c'est d'assez bon niveau, de bonne qualité, à ce moment là, vous pouvez trouver preneurs à ces logements. Donc là, si vous voulez, c'est quand même un point, un point fort quoi. L'aménagement des espaces publics, ce n'est pas la cerise sur le gâteau, c'est le... c'est le moteur même d'une crédibilité de l'avenir d'un quartier... »

Le second groupe, constitué des anciens habitants des quartiers sociaux rénovés, les « historiques », sont, quant-à-eux, accueillis moins chaudement : « Le projet nous oblige à reloger la moitié des habitants sur place, le reste est dispatché sur l'agglomération » affirme à leur propos Mr. Jacquet, bailleur HLM. Les habitants des quartiers de logement social sont « dirigés » vers d'autres quartiers malgré leurs réticences « car il y avait une vraie vie de quartier là haut » et sont éparpillés dans l'agglomération, parfois contre leur gré : « ils veulent rester ensemble, retrouver leurs anciens voisins de pallier, etc. ».

« - Mr. Talon. C'est administré. Il n'y a pas d'initiative privée et puis cela a vocation à loger les pauvres, entre guillemets, hein ?... loger les, les plus... donc le système de mouvement de ça est forcément par le haut, et c'est pour ça qu'il y a une machine ici, qu'il y a des moyens. Et c'est vrai que... je suis pour le public, mais il n'y a aucune initiative privée dans le grand ensemble. Il n'y a personne qui décide, je veux dire, la destination du logement, il n'y a personne... les enfants du locataire, a priori, ne peuvent pas aller habiter dans les immeubles qui sont autour, même s'ils veulent être voisins, parce qu'ils sont destinés à des pauvres alors que eux réussissent et que c'est eux qui vont acheter des pavillons là bas. Le territoire n'appartient pas aux gens. »

La différence de traitement entre ces deux groupes est flagrante : l'un est stimulé tandis que l'autre est administré, pris-en-main par les bailleurs qui organisent le relogement, qui écoutent les désirs des habitants tout en leur trouvant un logement qui corresponde au mieux à l'idée qu'ils se font de leur situation, etc. Dans un cas, la création d'entre-soi n'est pas bloquée, elle est même favorisée au regard des nouvelles opérations qui se construisent en accession à la propriété – autour d'un parc résidentielisé, par exemple dans le but de favoriser une vie en communauté ; tandis que dans l'autre, les effets de groupe sont volontairement

brisés par les politiques des bailleurs. Les opérateurs de la ville cherchent aussi à inciter les acteurs privés dans leurs démarches : ils multiplient les aides à la rénovation, mènent des campagnes d'informations, etc. Mais dans peu de cas, ils interviennent sur les propriétés privées et imposent des mesures ou des travaux. Actuellement, seulement le ravalement des façades est obligatoire et récemment la ministre du Logement, Cécile Duflot (Leysens, 2012), a ouvert un vif débat en proposant d'obliger les propriétaires à rénover leurs logements. Cette grande liberté du secteur privé se perçoit aussi par l'existence de nombreux immeubles d'habitat social de fait qui sont entretenus à *minima* que les opérateurs de la ville peinent à résorber.

À l'instar de Yasmine Siblot (2005) qui étudie comment les services publics s'adaptent aux populations défavorisées, nous pouvons ici parler de deux groupes existant aux yeux des opérateurs : les « usagers standards » et les « populations défavorisées ». Ces derniers bénéficient de services spécifiques et sont dans une « relation de prise en charge », tandis que les premiers sont des « consommateurs contraints ou volontaires des services de l'état ». La différence entre ces deux groupes tient dans la liberté d'action reconnue aux membres du premier, tandis que dans le second cas, une relation de dépendance est installée.

« - Mme Anbout. Pire que de l'éducation, c'est infantilisant ; on est dans l'assistance quoi, sous entendu vous pouvez rien faire dedans hein, pas de trous, pas de machin, enfin voilà quoi hein, on dit aux gens "n'abimez pas, c'est neuf" et je ne vois pas comment les gens font pour se sentir chez eux quoi... »

1.1.3. La production de l'espace, un phénomène inscrit dans le temps long

La gestion de la production architecturale et de son appropriation à long terme est un des enjeux majeurs des opérations de rénovation urbaine. C'est d'ailleurs, aux yeux des bailleurs sociaux, ce qui a conduit à la dépréciation des grands ensembles aujourd'hui :

« - Mr. Duralo. Et le pari, si vous voulez, on construit tous des bâtiments pour résoudre des problèmes qui n'existent plus au moment où les bâtiments ont trente ans,.... Euh... Le pari que l'on fait là, c'est que, prenons une hypothèse absurde, c'est que dans trente ans, il n'y ait plus de pauvres en France, c'est qu'il y aurait quand même des habitants dans ces barres, parce qu'elles présentent une qualité de vie, C'est à dire que ces bâtiments, aujourd'hui, ont une plasticité de fonctionnement qui leur permettra de s'adapter à à des évolutions sociales, ce qu'elles n'avaient pas dans le cadre d'un grand ensemble, euh...qui était un objet posé à part sur Nancy, voilà, c'était sur le belvédère, fermé par les carrières, c'était un objet unique et coupé de la ville ; bah aujourd'hui, l'idée c'est ça, c'est de dire que les gens qui construisent les bâtiments ne sont pas comptables des évolutions sociales, c'est à dire que... Ils les construisent à un moment donné, mais l'état de la société évolue, ce n'est pas les gens qui ont construit les bâtiments qui en sont responsables. Ce qu'il faut, c'est que l'on se dise que si la société évolue, si elle devient différente de ce qu'elle est, et bien que ces bâtiments garderont un usage. Et le pari de ces barres, d'avoir gardé ces barres avec cette vue etc., c'est de dire qu'effectivement, si la société se modifiait, ces immeubles pourraient garder une utilité dans un autre type de société. »

En effet, la production même des grands ensembles produit leur anachronisme car la réponse qu'ils apportent se concentre sur un problème qui disparaît au fur et à mesure des livraisons de logement. L'enjeu, pour les bailleurs sociaux, est alors de produire des formes suffisamment qualitatives pour qu'elles se survivent à elles-mêmes et restent désirables en fonction de l'évolution de leur environnement :

« *As the structure of economic activity and the forms of social organization alter, the built forms and structures of the city are gradually transformed in a process of continual creative destruction and reconstruction.*⁴ » (Bryson, 1997, p. 1439)

Il faudrait donc que les grands ensembles évoluent constamment pour ne pas tomber dans l'obsolescence – qui se constate à partir du moment où le loyer où la

⁴ Trad : Alors que la structure des activités économiques et que les formes de l'organisation sociale évoluent, les formes bâties ainsi que la structure de la ville sont progressivement transformés dans un processus de continuelle destruction et reconstruction.

valeur des biens est déconnectée de celle que l'on pourrait obtenir grâce à la qualité de l'emplacement du bâti (Bryson, p. 1446).

Dans le secteur privé, le maintien de l'attractivité dans le temps par le renouvellement constant est moins problématique : les acteurs agissent eux-mêmes en fonction de leurs besoins. Cette appropriation continue des formes urbaines leur permet de rester au goût du jour et de maintenir leur capital de désirabilité : les propriétaires ont tout intérêt à entretenir leurs biens du mieux qu'ils le peuvent afin qu'ils conservent leur valeur. Ainsi, l'architecture va connaître une lente évolution que nous nommerons « permutation », en référence aux travaux du biologiste D'Arcy Thompson (2009) qui conçoivent – contrairement au modèle darwinien – l'évolution comme une succession de mutations.

La permutation permet aux types d'évoluer en continu et donc de rester synchrones et donc liés à l'ère du temps, sans pour autant modifier leur paradigme originel : la maison individuelle reste une maison individuelle ; mais progressivement, un garage ou une véranda peut apparaître, les combles sont aménagés et de nouvelles fenêtres sont percées, une haie est plantée, une terrasse est construite, les façades sont repeintes, etc....



FILS X : C'EST LA MAISON DE MES PARENTS... DANS CET ÉTAT, NOUS NE POUVONS PAS LA GARDER



CLIENT Y : VOTRE MAISON ME PLAÎT. ELLE RESSEMBLE À UN CHALET... RETAPÉE, ELLE SERA PARFAITE !

Schéma 15 : Illustration d'une permutation : un fils hérite d'une maison et la revend, l'acquéreur modifie fortement son aspect mais ne change pas le paradigme de la maison.

Cette appropriation rappelle l'opération de transmutation qui a lieu lors de la production de l'architecture (Raymond, 1977) : lors de la négociation, l'acteur et l'architecte rajoutent des signes formant des éléments symboliques.

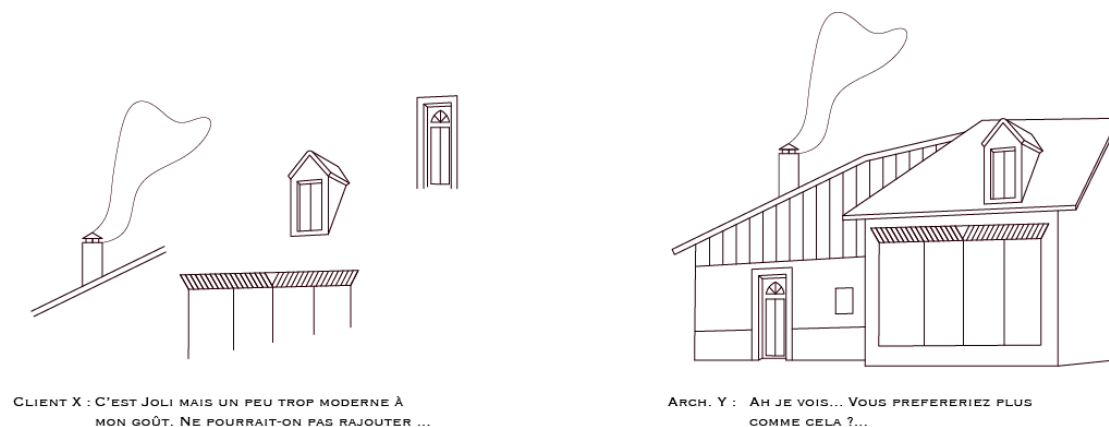


Schéma 16 : Illustration d'une transmutation

Mais tous les acteurs ne disposent pas des ressources nécessaires pour mener de tels travaux. Ce manque peut être économique : les résultats du questionnaire montrent que plus le niveau de revenu des acteurs diminue, moins ils réalisent de travaux. Mais, ce qui influence le plus les mécanismes d'appropriation de l'espace à long terme est le statut de l'habitant et ce sont les propriétaires qui s'investissent le plus dans leur logement (cf. tableau 18 *infra.*). Cette tendance se retrouve dans la qualité de l'entretien quotidien des logements :

« - Aude. Ben là, je suis locataire. C'est pour pas longtemps donc bon... je ne m'investi pas à fond, je fais le minimum quoi. »

Statut	Ayant fait des travaux	N'ayant pas fait de travaux
Propriétaire	324 - 72%	127 - 28 %
	+5,36	- 5,73
Locataire	90 - 30%	213 - 70%
	-5,65	+ 6,05
Autres	17 - 32%	36 - 68%
	-2,13	+2,28
	Khi-deux = 2.2e-16	

Tableau 18 : Corrélation entre le statut d'occupation et la réalisation de travaux. Tri croisé entre les questions 37 et 45.

Les phénomènes de permutation concernent davantage le logement individuel : cela s'explique par le fait que les habitants des maisons individuelles sont majoritairement propriétaires de leur maison – dans 80% des cas selon les résultats de notre questionnaire – contrairement aux habitants du collectif – 46% de propriétaires. Cette tendance peut aussi s'expliquer par la dimension individuelle du premier et par le caractère collectif du second : alors que dans un cas, l'acteur peut agir à sa guise, dans l'autre il doit se référer à un syndic ou encore à un conseil de copropriété pour pouvoir réaliser des travaux sur les parties communes ou parfois, afin d'obtenir l'autorisation de faire certains travaux chez lui.

Parmi les locataires, tous ne sont pas égaux face à la permutation : d'après nos entretiens et observations, les habitants du logement social ont encore moins tendance à s'approprier leurs logements. Cela s'explique par leur statut – ils sont locataires, mais aussi, bien souvent, par le manque de moyens économiques. Ce défaut d'appropriation est aussi lié à un ressenti fataliste de leur situation et résulte d'un sentiment d'impuissance, sentiment qui est exprimé autant par les habitants et reconnu par les opérateurs de la ville :

« - Ahmed. Déjà, les règlements sont stricts. On n'a pas vraiment le droit de faire grand chose. Et puis, j'espère que l'on va partir, hein ? Alors, à quoi bon ? Je ne vais pas perdre de l'argent. »

« - Mme Anbout. Ils ont la sensation de n'avoir aucune liberté, parce ce que s'ils sauraient lire, notamment, ça on en joue beaucoup de ça, hein ? Ce sont des gens qui ne savent pas lire quand même, enfin si, mais ils ne comprennent pas ce qu'ils lisent donc euh... c'est un taux d'illettrisme qui n'est quand même pas négligeable, il faut ne pas l'oublier ça. Et les gens ils ne vont pas lire le bail très précisément, donc on leur a dit "C'est interdit de faire des trous", donc ils retiennent que c'est interdit de faire des trous, donc voilà. En fait, c'est interdit de faire des trous de plus de tant et puis c'est avec obligation de rebouchage etc., mais ça, la plupart ne le savent pas. Donc il n'y pas de marge de liberté dans l'appropriation. Enfin il y a beaucoup moins de marge de liberté dans l'appropriation du logement social que dans d'autres

logements... on ne peut pas dire qu'il y en a pas, mais il y en a beaucoup moins. »

Ce constat ne concerne pas tous les habitants du logement social et dans certains cas, des appropriations de l'espace réalisées sans l'accord du bailleur peuvent donner lieu à une permutation. C'est notamment le cas d'une famille qui avait ouvert un passage dans le mur qui séparait son logement du logement voisin, occupé par la famille d'un frère de cette dernière : en découvrant ce trou, le bailleur a décidé d'installer une porte entre les deux logements (Entretien avec Mme de Ferrières).

Le témoignage d'Ahmed permet de comprendre pourquoi les habitants locataires s'approprient moins leur logement : ils ne se sentent pas le posséder autant que les propriétaires. Ils peuvent même avoir le sentiment d'en être dépossédés car ils ne peuvent pas le maîtriser : par exemple, dans de nombreux baux de location, une clause interdit aux locataires de repeindre les murs de couleurs vives, etc. Dans le logement locatif, comme dans le logement social, les habitants ont le droit de s'approprier l'espace, mais ils doivent le rendre tel qu'ils l'ont trouvé en s'y installant, autrement dit, le plus neutre possible pour pouvoir plaire à une majorité. Le manque de motivation pour réaliser des appropriations, c'est-à-dire pour faire permuter la forme, est lié à l'impossibilité de marquer l'espace et d'y laisser des traces d'un passage, d'une appropriation, des « marques » (Veschambres, 2008) constituant l'histoire d'un lieu.

Enfin, un dernier élément vient limiter les potentiels de permutation de la forme urbaine : les institutions. En effet, ces dernières créent un certain nombre de règlements – comme les PLU⁵ ou encore les zones protégées – qui limitent les potentiels d'actions des acteurs. Les institutions contrôlent aussi la production de l'architecture et son évolution : pour construire, il faut obtenir un permis délivré par la mairie ; pour modifier une façade et percer de nouvelles fenêtres, ou pour un projet d'extension, il faut demander un permis de travaux aux municipalités. Ainsi, les acteurs ne peuvent pas modifier leurs habitats spontanément à cause du poids

⁵ PLU : Plans Locaux d'Urbanisme

des institutions – le projet BIMBY ⁶ préconise d'ailleurs un travail d'assouplissement pour obtenir une densification spontanée du pavillonnaire. Dans certains cas, les règlements s'immiscent jusque dans le quotidien des habitants et leur imposent un certain nombre de contraintes : par exemple, ils ne peuvent pas faire sécher leur linge dehors, sur un balcon ou l'habiller avec des parois en bois pour se cacher des regards (Léger, 1997).

Dans le cas du grand ensemble, l'ensemble de ces facteurs – manque de moyens, statut de locataire, absence de possibilité de transmission et de marquage de l'espace, méconnaissance des règlements et régulation par les institutions – limitent le potentiel de permutation. La forme n'évolue donc plus au même rythme que la société et tend vers l'anachronisme. Pourtant, et les travaux de Fanny Gerbeaud (2012) le montrent bien, ailleurs dans le monde – et notamment à Bangkok – des barres ont pu être adaptées aux besoins de leurs habitants et conserver un lien avec la société :

« Trente ans plus tard, des modifications plus ou moins lourdes sur les bâtiments, les espaces extérieurs, viabilisent les structures trop étroites et mal adaptées aux usages d'habitants qui vivent et travaillent simultanément dans leur appartement. Certains au rez-de-chaussée construisent d'ailleurs des extensions depuis leur balcon sur les espaces communs. Dans de grands ensembles sociaux régis par les principes de l'architecture moderne, les barres laissent de vastes espaces libres investis par des activités temporaires (stockage, terrains de jeux, stationnements abrités) puis permanentes (ateliers, micro-entreprises, logements subsidiaires, services). [...] Les greffes spontanées assurent la continuité avec la rue, atténuant la rupture d'échelle des logements sociaux avec le quartier. Les extensions comme les nouvelles structures ne font l'objet d'aucune autorisation préalable, mais sont tolérées puis encadrées par une taxe mensuelle d'emplacement pour les commerces. » (Gerbeaud, 2011, par. 35)

Ainsi, malgré leur statut de locataire et leur pauvreté, les acteurs s'approprient les formes car, dans ce cas, ils savent que les institutions sont tolérantes. D'ailleurs, et toujours selon F. Gerbeaud, les autorités thaïlandaises produiraient aujourd'hui

⁶ BIMBY : Built In My Back Yard (URL : www.bimby.fr)

un logement social anticipant ces greffes en laissant les habitants finir leur logement. Autoriser les permutations permet de maintenir un lien entre les formes et les habitants par l'usage, d'adapter une forme à de nouveaux enjeux – comme la densification du territoire (Léger, 2012) – tandis que les limiter ouvre le risque d'augmenter la probabilité de leurs dégradations – qu'elles soient sociales ou privées, phénomène qui pourrait avoir, aux yeux des partisans, des théories des effets de quartier un impact sur l'ensemble d'un quartier (Philifert, 2007). En effet, la perception que se font les acteurs d'un quartier et sur ses potentiels de développement joue un rôle important sur la demande et son évolution (Cho et *al.*, 2012)

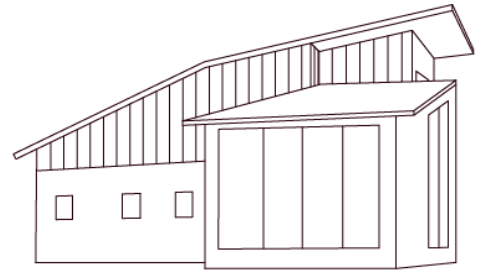
1.1.4. Ruptures dans le temps long

Cette forme d'évolution du parc privé est semblable à celle qu'a connu le bâti des grands ensembles. Face à la situation actuelle, deux postures sont adoptées par les opérateurs de la ville : la démolition de la forme incriminée ou sa réhabilitation profonde. Dans ce second cas, cela revient à remettre à neuf le bâtiment comme l'affirme les deux bailleurs sociaux rencontrés. Par exemple, à Paris, la tour Bois-le-Prêtre a été transformée radicalement dans son apparence et à l'intérieur, les circulations, les logements ont été totalement repensés. Ici, et comme dans de nombreuses opérations de réhabilitations lourdes, seule la structure est conservée. Cette dernière change d'ailleurs de fonction et ne sert plus à supporter les mêmes usages. Cette reconstruction à neuf sur de l'ancien constitue ce que nous nommerons une « perlaboration ». Ce terme est emprunté à la psychologie de Sigmund Freud (2004) et désigne l'action de permettre à un patient de se « décharger » de ce qui a été refoulé (Roussillon, 2008). Cette opération vise à modifier durablement le comportement du patient.

Rapproché aux opérations de réhabilitation urbaine, ce concept permet de s'intéresser à un de ses objectifs, à savoir celui de changer « l'image maudite » (Avenel, 2007, p. 40) qui domine l'imaginaire du grand ensemble : la perlaboration modifie le paradigme de l'espace afin de le faire correspondre aux normes sociales en vigueur. C'est en quelque sorte une seconde commutation : le support d'un imaginaire est détruit et remplacé par un autre.



CLIENT X : MR. L'ARCHITECTE, JE SOUHAITERAIS QUE VOUS ME DESSINIEZ UNE MAISON.

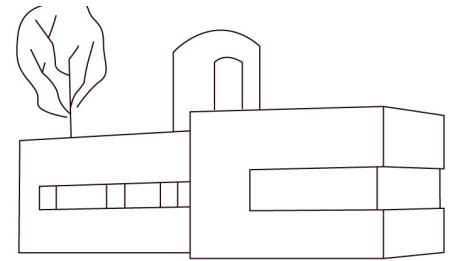


ARCH. Y : MAIS BIEN SÛR QUE JE VAIS VOUS VOUS LA DESSINER CETTE BELLE MAISON !

Schéma 17 : Illustration d'une commutation.



CLIENT X : J'AI CETTE MAISON... MAIS JE ME REND COMPTE QU'ELLE NE CORRESPOND PLUS À CE QUE J'EN ATTEND...



ARCH. Y : AUCUN PROBLÈME, ON VA VOUS LA TRANSFORMER CETTE MAISON. JE VOUS VERRAIS BIEN DANS DU PLUS MODERNE

Schéma 18 : Illustration d'une perlaboration : un nouveau paradigme est crée à partir d'un existant.

Les opérations de patrimonialisation, de démolition ou encore de résidentialisation sont trois autres exemples de changement de paradigme d'une forme existante et donc de perlaboration. L'intérêt de ces exemples est qu'ils montrent que la perlaboration peut s'effectuer de diverses manières et qu'elle peut s'imbriquer avec la permutation.

Le cas de la patrimonialisation montre que la perlaboration ne nécessite pas forcément une intervention importante sur le bâti, mais qu'elle est davantage une opération cognitive. C'est un procédé visant à faire changer les regards sur un élément. Il peut donc être purement culturel comme dans le cas de la patrimonialisation des centres anciens : le quartier Saint-Evpre à Nancy, dont l'image a évolué de « quartier des bordels » et « coupe gorge » à quartier chic, est particulièrement significatif. Avec la patrimonialisation, il s'agit de reconnaître la

valeur des édifices et de mettre en avant des espaces hérités. Pour Vincent Veschambre (2008, p. 15) « il s'agit d'une forme d'inscription dans l'espace et dans le temps, facteur de valorisation et de légitimation ». La patrimonialisation permet de redonner droit de cité à des habitants par la reconnaissance de l'intérêt de leur logement.

La démolition est une autre forme de perlaboration dont le procédé est inverse à celui de la patrimonialisation : c'est un déni de mémoire et une dévalorisation pour ceux qui sont associés à ces édifices. Si la démolition est une action normale de production de la ville, elle est souvent associée à une volonté d'oubli : il s'agit d'ôter des yeux ce que l'on ne saurait voir. Ce procédé est utilisé par vagues depuis l'invention de l'espace, conçu avec la perspective, et s'impose à partir des années 1990 dans le cas des grands ensembles. Durant ces années, environ 4 000 logements sont annuellement détruits. Ce chiffre augmente progressivement pour se stabiliser autour de 13 000 logements de 2005 à 2010 (Veschambre, 2008 ; PNRU, 2011). Telle que pratiquée dans les opérations de rénovation urbaine, la démolition est bien une perlaboration car elle est systématiquement liée à une reconstruction : il s'agit donc bien de supprimer le support d'un imaginaire, de l'oublier, puis d'en reconstruire un autre.

La résidentialisation est un procédé mixte, relevant pour partie de la permutation et de la perlaboration. L'exemple du quartier Teisseire est représentatif de cette pratique : il s'agit d'une part de modifier l'aspect du bâti en lui ajoutant des balcons, en le diversifiant, en changeant son rapport à la rue, etc. – ce qui relève de la permutation ; mais il s'agit aussi de changer le paradigme et les usages des barres : une mixité fonctionnelle est apportée, les idéaux modernes de société égalitaire sont gommés aux profits d'architectures individualisées (Panerai, 2010) et l'espace ouvert passant pour criminogène est clos (Paquot, 2009). Avec la résidentialisation, les barres rentrent dans la norme et dans les conventions urbaines (Léger, 2012), dans l'espoir d'une intégration à la ville. Elles passent du statut de paquebots au cœur d'un parc à celui d'immeubles le long d'une rue corridor, pour reprendre les termes de Le Corbusier.

La perlaboration ne touche pas uniquement les barres et les tours des grands ensembles : la gentrification, par exemple, modifie le paradigme de l'architecture industrielle, des anciennes usines et ateliers en les transformant en grands lofts qui sont aujourd'hui à la mode. La différence entre la perlaboration et la permutation est que la première marque une rupture dans l'histoire d'une forme urbaine, elle est un changement radical, c'est une seconde vie; tandis que la seconde se place dans la continuité de l'existant. De même, les barres et les tours ont aussi connu des permutations, notamment lors des rénovations techniques des années 1980-1990 où les opérateurs de la ville ont cherché à rénover – et non à réhabiliter – les bâtiments (Authier, 1993).

1.2. Initier, diriger et assumer la production de la ville

1.2.1. Des opérateurs hiérarchisés

« - Mme. Certal. Donc on est dans quelque chose où cette maîtrise [de l'espace public] est toute relative mais elle est actuellement et historiquement confrontée à une demande accrue des citoyens de maîtrise. C'est-à-dire qu'au même moment où l'on voit cette complexité nous échapper et l'impossibilité de la faire vivre, le citoyen, le machin etc., tout le monde se tourne vers les décideurs, ils vont dire mais il faut absolument la sécurité, la salubrité. Cela devient terrible, il faut mettre des caméras partout, on veut le risque zéro, etc. Donc dans cette jungle, il y a une demande sociale de sécurisation, de salubrité qui devient complètement folle, hein? »

Aux yeux de Mme. Certal, conseiller auprès du directeur de la DGALN⁷, les acteurs attendent de plus en plus les actes des opérateurs de la ville en faveur de leurs conditions de vie, et s'en remettent à eux pour régler leurs difficultés. Ces derniers souhaiteraient une ville propre, sûre, confortable, désirable, dans laquelle on circule facilement, etc. Ce discours, basé sur le ressenti de Mme Certal, se retrouve aussi chez Mr. Jacquet, qui est adjoint au maire, chargé de l'urbanisme et

⁷ DGALN : Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature, ministère du Développement Durable

du patrimoine d'une ville de plus de 100 000 habitants : pour lui, il est de son rôle d'agir pour améliorer la qualité de vie des habitants de sa commune. À ses yeux, on ne peut plus faire la ville comme auparavant, selon le « fait du prince » où le pouvoir impose aux habitants un lieu de vie. Cette demande ressentie procure aux opérateurs une légitimité d'action : ils sont les représentants du peuple et agissent en son nom en répondant à leurs inspirations. Ainsi, leur action devient une évidence et, par exemple, Mr. Jacquet a mené lors de ses mandats une importante opération de rénovation du centre de sa ville pour répondre à « la demande croissante de centralité des habitants ».

Ce procédé de légitimation ne se retrouve pas chez l'ensemble des opérateurs de la ville mais seulement chez ceux qui, comme Mme Certal et Mr. Jacquet, sont les investigateurs des politiques urbaines. Les architectes, les bailleurs ainsi que les employés des divers services liés au territoire agissent ici comme des techniciens – au sens de M. Halbwachs, car ils se caractérisent par la maîtrise d'un savoir technique – et exécutent des tâches dont ils ne portent pas la responsabilité. Cela ne signifie nullement qu'ils n'ont aucune réflexion sur la ville ou sur leur action mais plutôt qu'ils n'ont pas de pouvoirs décisionnels importants :

« - Mme Certal. Alors, ceux qui vont... ce sont les décideurs, c'est-à-dire, ... ce sont les autorités administratives ou politiques qui décident, qui ont le pouvoir... qui va donner le permis de construire, qui va faire un appel d'offre, bâtir le programme et demander... à des architectes, à des urbanistes et machin, de donner une vision et de... et de permettre de décider. »

L'exemple de Mr. Dubois, un architecte construisant une petite opération au bord d'un grand ensemble, illustre bien cette situation. Ce projet a vu le jour suite à un concours organisé par un bailleur et auquel s'est efforcé de répondre au mieux l'architecte. Mais, à ses yeux, son projet n'est pas optimal : pour lui, il faudrait agir à l'échelle du quartier parce que, dans le programme, tel dispositif ne fonctionne pas, etc. Il est contraint d'accepter cette situation : « on peut proposer, mais ce sont les élus qui ont le dernier mot de toute façon ». Ce dernier est même dans une situation embarrassante parce que, lors des visites de chantier, des habitants du quartier lui ont reproché des éléments qui ne sont pas de son ressort, comme

notamment l'emplacement de « ses » immeubles dans le quartier. Cet exemple se retrouve aussi chez les bailleurs sociaux qui doivent appliquer les politiques des élus dont ils sont dépendants.

Ces techniciens, opérateurs qui sont chargés d'appliquer ou de faire appliquer les visions d'autres, peuvent parfois avoir un pouvoir symbolique important et contraindre les élus. C'est notamment le cas de Mme. Hausson et Mr. Talon qui travaillent pour l'ANRU et qui sont chargés de l'évaluation des opérations et de la gestion de leurs financements. Cette influence se constate, par exemple, à Nancy, dans le cas de l'opération du Plateau de Haye où ils ont joué le rôle de « facilitateurs », tout en donnant un certain nombre de contraintes aux opérateurs locaux, comme par exemple sur la nature de l'opération – démolition-reconstruction – ou sur des volets plus sociaux – en obligeant les opérateurs à embaucher des habitants du quartier. Cette influence vient du pouvoir financier direct de l'ANRU qui distribue des aides selon un certain nombre de critères, comme de son pouvoir financier indirect : pour le bailleur, avoir le soutien de l'ANRU est un avantage précieux car il permet de nombreux avantages collatéraux, comme l'accès à une expertise, des facilités de financements auprès d'autres opérateurs, etc. La possession de l'argent et la manière dont il est distribué constitue le second élément majeur dans la fabrication de la ville ordinaire.

1.2.2. Les visions des opérateurs

Les opérateurs se divisent en deux premiers groupes : ceux qui ont le pouvoir administratif et juridique et ceux qui appliquent leurs décisions. Cette première hiérarchisation est tout de suite nuancée par le poids que prennent ceux qui détiennent les financements, élément nécessaire à tout projet urbain. Nous avons repéré un troisième élément qui va venir complexifier cette hiérarchie initiale : les idées. En effet, les élus sont en réalité dépendants d'une partie de leurs techniciens : n'étant pas spécialistes de la ville, ils demandent des projets et des idées aux seconds, qui le sont. Ainsi, certains techniciens se font aussi conseillers et peuvent prendre le dessus et devenir incontournables dans la production de la ville. C'est par exemple le cas de l'architecte Roland Castro qui a un engagement politique fort, en plus de son activité d'architecte et qui défend un dogme quant à

la manière de rénover les grands ensembles qu'il a plus ou moins réussie à imposer (Castro, 2005). C'est aussi le cas du trio d'architectes Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, qui ont produit la recherche *Plus. Les grands ensembles territoires d'exception* (2007). L'engagement des seconds a conduit Mme. de Ferrières, responsable de projet chez Paris Habitat, à dépasser les traditionnels pouvoirs administratifs et financiers pour réaliser un programme de concours innovant, et qui a donné lieu à la réhabilitation de la tour Bois-le-Prêtre.

Les administratifs, élus et pourvoyeurs de fonds qui cherchent des moyens de faire se produire leurs visions deviennent dépendants de ces fournisseurs d'idées :

« - Mr. Suyot. J'ai eu des discussions pas mal avec Rossinot sur un certain nombre de choses, ... et euh... Rossinot qui a failli être battu en 1995 à Nancy parce qu'il avait complétement euh... élucidé le problème urbain, il avait jamais compris l'intérêt pour un élu local de maîtriser sa ville, mais... pas seulement en terme social ou humain ; mais en terme de réseaux électifs, électoral. Et petit à petit, il s'y est intéressé. [...] Rossinot a mit en place une espèce de club qui rassemble les gens qui interviennent sur Nancy. Donc, Chemetoff, Michelin, Barrani, Dutilleul, Laurent Baudoin, des gens qui ont une stature internationale, bon [et Mr. Suyot]. [...] et il l'a fait parce que oui, les architectes, je me rends compte sont complètement ... dans un certain sens à sa botte et inversement, lui est à la botte des architectes. Parce qu'il sait très bien qu'aujourd'hui l'architecture s'est complètement médiatisée. Il a, il n'y a que ça, je veux dire, il y a même des chaines spécialisées... que ce soit TV maison, euh je ne sais pas quoi, la chaine du luxe, etc. »

Ces visions sont prosaïques et relatives aux positions de chacun : pour les élus comme Mr. Jacquet (bailleur social), elles se concentrent sur l'attractivité du territoire (Blanc, 2008) et il s'agit de trouver les moyens de renforcer ou de maintenir l'attrait des villes dans le cadre de compétitions régionales, nationales ou internationales. Pour les administratifs, il s'agit davantage de fabriquer des politiques mettant en œuvre les principes républicains d'égalité, de liberté et de fraternité.

Ces visions produisent des projets d'envergure qui peuvent avoir un impact à de multiples échelles, nationalement comme localement. Alors que se sont les acteurs, qui ont une réflexion réflexive et rationnelle, centrée sur leur environnement immédiat, qui les impulsent et les légitiment. Cet élargissement de la réflexivité peut conduire à des politiques allant à l'encontre des demandes initiales des acteurs. Le pavillonnaire périurbain fournit de nombreuses illustrations de ce phénomène : par exemple, si les habitants souhaitent avoir un haut niveau de service de proximité, pour pouvoir leur répondre, les élus vont chercher à densifier l'espace pour permettre l'implantation de nouveaux équipements – ils raisonnent selon une autre logique que les acteurs – ce qui peut provoquer un sentiment de colère et d'incompréhension chez ces derniers. Ce glissement peut se comprendre par le fait qu'ils raisonnent en termes d'espace alors que les opérateurs de la ville pensent en fonction de territoires : l'un ressent un lieu dont les frontières sont floues tandis que l'autre travaille dans un lieu circonscrit – une ville, une ZUS, une ZAC, etc.

1.2.3. Assumer la production

Une fois que la ville est produite, les opérateurs ont un comportement complexe envers leurs réalisations. Tout d'abord, ils vont défendre farouchement leur bilan et se montrer très sensibles aux éventuelles critiques : c'est par exemple le cas de Mr. Jacquet lorsqu'est évoqué le dernier quartier qui vient d'être construit dans sa ville et qui est fortement contesté ; ou de Mr. Duralo qui vante son opération sur le Plateau de Haye mais qui refuse de remettre en question les orientations principales du projet comme la destruction d'une partie du Cèdre Bleu, qui était une des barres les plus longues de France ; ou c'est encore Mme. Héron qui explique que son service d'action sociale municipale intervient de manière égale sur tout le territoire communal, etc. Face aux critiques, chaque opérateur se fabrique une sphère pour agir et aura tendance à déterritorialiser son discours, à déconnecter le débat du réel, en le portant sur des concepts abstraits comme la mixité et enfin, en refusant d'avoir une pensée locale au profit d'une réflexion territorialisée.

Lors des entretiens, nous avons rencontré différents opérateurs qui sont intervenus dans une même opération, à savoir Mme. de Ferrières (bailleur social), Mr. Vassal (architecte) et Mr. Talon (ANRU) pour l'opération de la tour Bois-le-prêtre ; ainsi que Mme. Héron (services sociaux communaux), Mr. Duralo (bailleur social), Mr. Jacquet (élu), Mr. André, Mr. Martin, Mr. Cilibri et Mme Anbout (techniciens) et enfin Mme. Hausson (ANRU) pour l'opération du Haut-du-Lièvre (Plateau de Haye), à Nancy. En confrontant les points de vue de ces multiples intervenants, nous nous sommes rendus compte que les erreurs et les défauts sont souvent repoussés sur l'autre : par exemple, aux yeux des architectes, la situation actuelle des grands ensembles est due au désengagement de l'État et à la mauvaise gestion des bailleurs ; pour ces derniers, elle est liée aux politiques de peuplement que lui impose l'État par l'aide à la personne et à la mauvaise qualité de construction et de conception de ces quartiers etc. Les premiers mots de Mme. Anbout, à l'instar de ceux de Mme. Héron, sont particulièrement significatifs : « Avant toute chose, je veux dire qu'on intervient autant au Haut-du-Lièvre qu'ailleurs. Nous, nous remplissons notre mission. » La multiplication des opérateurs dans la production de la ville leur permet de rejeter une éventuelle responsabilité en cas d'échec. Mais en cas de succès, tous les opérateurs revendiquent en avoir été « l'artisan ». Le cas de la tour Bois-le-Prête, qui a obtenu l'équerre d'Argent en novembre 2010, est particulièrement parlant : suite à la remise de ce prix – les entretiens ont été menés juste après la proclamation des résultats, l'architecte a affirmé avoir reçu un prix pour la qualité de son architecture, le bailleur y a vu la reconnaissance de son savoir-faire en matière de réhabilitation et non pas une réalisation architecturale exceptionnelle. Enfin, la personne de l'ANRU y a vu une démonstration de la pertinence de son service – alors que le bailleur affirme avoir travaillé a minima avec elle.

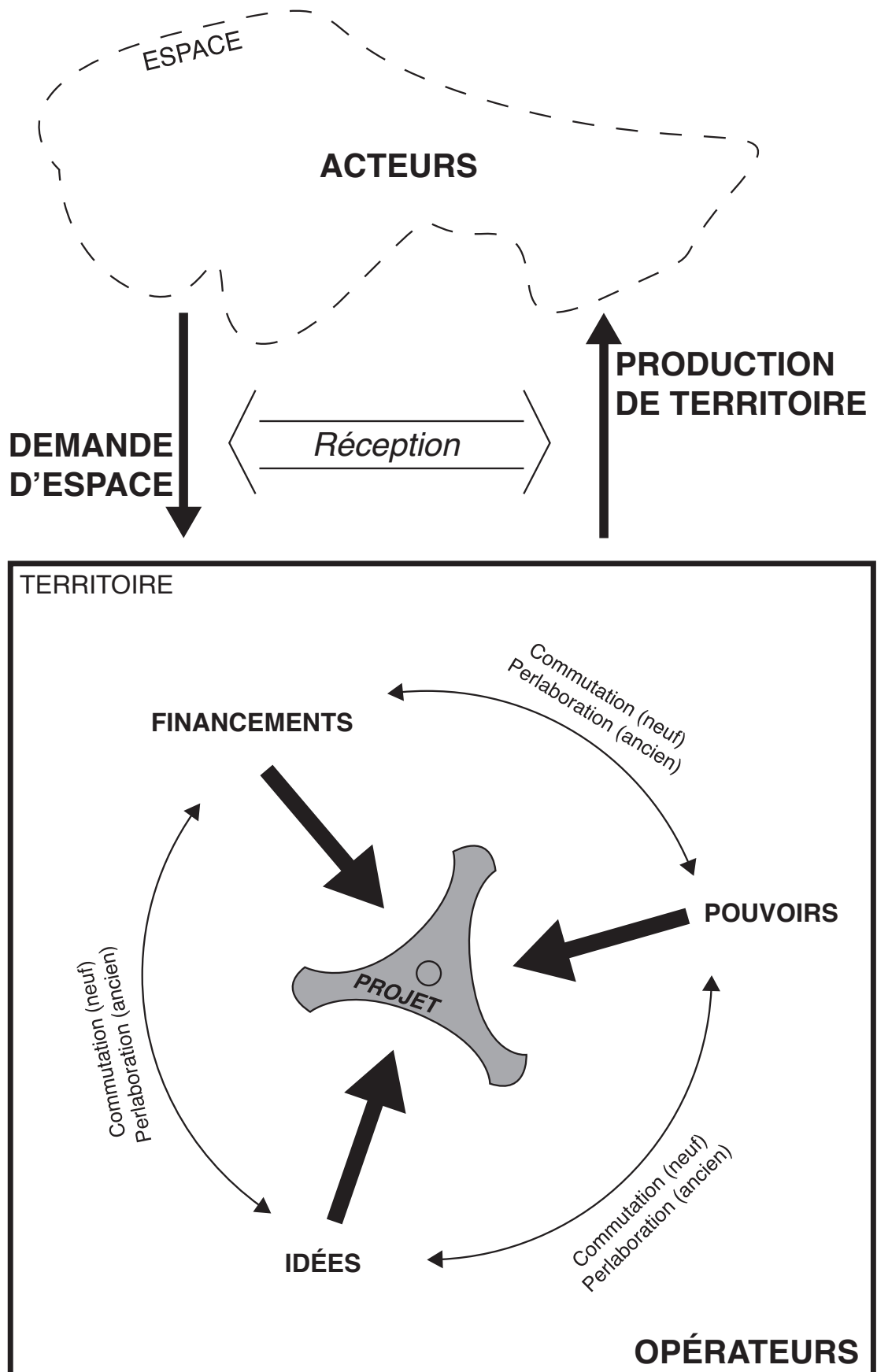


Schéma 19 : La fabrication de la ville. Dans un premier temps, les acteurs sont en demande d'espaces de vie. Lorsque les opérateurs de la ville reçoivent leur demande, ils la transposent en un projet territorialisé. Ce dernier se constitue en fonction de l'influence de trois réalités : les financements, les idées et enfin les jeux de pouvoirs. Une fois le territoire produit, les acteurs le reçoivent en le confrontant à leur demande initiale d'espace de vie.

2. Opérations de modification de la lisibilité du territoire « grand ensemble »

Dans cette seconde partie, nous allons voir comment et avec quels objectifs les différents opérateurs de la ville effectuent ce que nous avons appelé des chirurgies sémantiques, sur la forme urbaine du grand ensemble. Nous verrons comment ils utilisent la perlaboration et la permutation pour tenter de modifier le sens connoté de cette forme urbaine. Il s'agira de montrer que les opérateurs pratiquent une « lobotomie » (Koolhaas, 2002) en mettant en œuvre deux procédés : une perlaboration morphologique lorsqu'ils modifient la forme, en lui adjoignant de nouveaux éléments symboliques – donc des signifiés mythiques – pour changer *in fine* son image ; et une perlaboration symbolique lorsqu'ils cherchent à travailler sur l'image du grand ensemble, c'est-à-dire sur les significations idéologiques des éléments symboliques.

1.1. La lobotomie : l'outil chirurgical des perlaborations

Le terme de lobotomie est emprunté à l'architecte Rem Koolhaas (2002, p. 100), qu'il théorise lorsqu'il étudie la ville de New York et son évolution :

« LOBOTOMIE. Les constructions possèdent à la fois un dedans et un dehors. L'architecture occidentale est partie de l'hypothèse humaniste selon laquelle il est souhaitable d'établir un lien moral entre eux, le dehors laissant filtrer sur le monde du dedans certaines révélations que le dedans va corroborer. La façade "honnête" parle des activités qu'elle dissimule. [...] Dans l'écart intentionnel entre contenant et contenu, les bâtisseurs de New York découvrent une réalité sans précédent. Ils l'exploitent et lui donne une dimension formelle au moyen d'une opération qui est l'équivalent architectural d'une lobotomie (ou suppression, par intervention chirurgicale, des liaisons entre les lobes frontaux et le reste du cerveau pour remédier à certains troubles mentaux en dissociant les mécanismes de pensée des mécanismes émotifs). L'opération architecturale équivalente, consiste à dissocier architecture intérieure et extérieure. »

Ce procédé de distanciation entre réalité intérieure et discours affiché sur l'enveloppe, autrement-dit la production de « simulacres » pour Jean Baudrillard

(2009), correspond particulièrement aux modes d'action des opérateurs dans les années 1990 et préfigure les grands ensembles réhabilités tels que les acteurs peuvent les percevoir aujourd'hui :

« L'intention "massivement affichée" par les maitres d'ouvrages est de "changer l'image des immeubles". Ainsi au total, plus de 50% des masses investies en réhabilitation l'ont été dans "l'enveloppe" des immeubles, pour seulement 25% dans le confort des logements La production d'une nouvelle image est facilitée par les techniques d'intervention par l'extérieur des bâtiments. La réfection des façades est devenue le produit d'un processus de conception autonome ; il ne s'agit pas d'une conception architecturale mais d'une conception décorative [...] La nouvelle image, issue d'une "dissociation entre fonctionnement interne et aspect extérieur du bâtiment", s'avère souvent "un décor indépendant de la vie quotidienne", "et qui ne correspond en rien à la représentation que les habitants ont et veulent donner d'eux mêmes" [...]»
(Flament, 1995, p. 55)

Aujourd'hui, avec l'ANRU, les opérations se veulent plus « profondes » et travaillent sur l'ensemble du bâtiment ; quoique des rencontres récentes avec des habitants de la Cité des Courtilières à Pantin (93)⁸, cité qui est en pleine rénovation urbaine, peuvent laisser penser le contraire :

« Ils nous remettent les trucs les moins chers... le lavabo qu'ils m'ont mis, c'est le moins cher, et chez ma voisine il est déjà cassé. Et puis, ils ne touchent pas à tous les logements. Et encore, je dirais heureusement, sinon on ne pourrait plus vivre ici, ça serait trop cher. Ils veulent faire venir d'autres gens de toutes façons, nous on ne les intéresse pas. »

Dans les pratiques de la rénovation urbaine, la perlaboration morphologique correspond à l'acte chirurgical en lui même, c'est-à-dire le fait de chercher à supprimer – et à remplacer – les éléments symboliques qui stimulent le rejet par les acteurs des grands ensembles ; tandis que la perlaboration symbolique est associée au travail sur le lien moral entre la façade et l'intérieur du bâtiment, et vise davantage à décharger symboliquement le grand ensemble. C'est le constat

⁸ Ces rencontres sont dues au studio de projet « Le Partage et l'Architecte » de Clothilde Barto (ENSA Paris-Malaquais) au sein duquel nous avons effectué des vacances en 2012 et 2013.

de l'évolution idéologique des grands ensembles qui conduit les opérateurs à agir sur cette forme urbaine. Ainsi, nous traiterons de la perlaboration symbolique avant la perlaboration morphologique.

1.2. *Perlaboration symbolique*

1.2.1. *Évolution du peuplement des grands ensembles*

« - Mr. André. La ghettoïsation, elle s'est faite progressivement par le départ des... des populations aisées du plateau, mais au début sur le plateau il y avait effectivement cette mixité... euh... que l'on essaie de retrouver aujourd'hui, parce qu'à l'époque il y avait beaucoup de cadres qui étaient venus habiter là haut, la moyenne bourgeoisie, parce qu'elle trouvait euh... des... des logements aux normes de confort que chacun attendait dans les années 1960. Et donc au fond, ça a fonctionné un certain temps jusqu'à ce qu'ensuite les classes... les classes moyennes ou aisées réinvestissent le centre historique. Donc elles ont quitté le Haut-du-Lièvre qui est devenu un ghetto. »

Aux yeux de l'ensemble des opérateurs de la ville – et comme le montrent Jacques Barou (2005) et Loïc Aubrée (2006), les grands ensembles ont « changé de mission » au long de leur courte histoire. Tout comme les Trente Glorieuses qui les ont vus naître (Castels, 2009), leurs débuts sont idéalisés par de nombreux opérateurs :

« - Mr. Anger. Mais il faut bien savoir que, les grands ensembles, quand ils se sont constitués, ils ont été habités par des gens qui avaient un emploi, ...euh qui étaient en ascension sociale, qui quittaient souvent des taudis pour avoir enfin le confort, euh... et qui avaient aussi une conscience collective assez forte, c'est-à-dire qu'ils étaient syndiqués, étaient en association, étaient jeunes, avaient des enfants... ».

Nombreux sont ceux qui affirment aussi que, aux yeux des classes moyennes dans les années 1960, aller habiter dans ces quartiers « c'est le top » comme le dit Françoise. Il faut dire que ce sont les seuls logements décents dans lesquels on trouvait une salle de bain et qui étaient adaptés au confort de vie moderne.

D'ailleurs, les opérateurs considèrent que les grands ensembles ont été construits comme un tremplin dans la trajectoire résidentielle pour la classe moyenne. Mais, à partir des années 1970, leur peuplement évolue. Ce phénomène peut s'expliquer par au moins huit raisons majeures :

1. « - Mr. Duralo. Et puis il y a eut la crise économique, parce qu'il a commencé à y avoir du chômage... donc les gens se sont tournés vers le logement social, hein ? » ;
2. « - Mr. Jacquet. Dans un premier temps, ce sont plutôt des cadres moyens qui viennent, mais avec la réforme APL, l'application du surloyer HLM, tous ces gens là s'en vont, d'accord? Puisque si vous dépassez un certain revenu, vous ne pouvez plus habiter là, donc il y a une majoration de loyer, donc c'est un peu con, quoi. » ;
3. « - Mr. Duralo. Le retour des Pieds Noirs, qui... bon bah inmanquablement, a créé des, des soucis de coexistence avec ceux qui étaient là à l'origine, parce qu'il y a des habitudes de vie... » ;
4. « - Mr. Martin. Et puis après, c'est devenu, très... c'est une population musulmane qui a occupé un certain nombre d'entrées complètes, parce que c'est attribué par bloc » ;
5. « - Mr. Suyot. Les premières réhabilitations ont bousillé les barres. C'est pour cela que l'on détruit aujourd'hui », « Mr. André. Il y a eu des entretiens, des maintenances, des bâtiments qui ont été plus ou moins bien fait », « Mme. de Ferrières. des revenus moyens qui ont vu leur loyer augmenter du fait des travaux » ;
6. « - Mr. Cilibri. Euh... dans un endroit coupé de la ville, plus difficile d'accès, etc. », « - Mme. Héron. et puis c'était pas pratique, il n'y avait pas de transport, pas de crèche, etc. » ;
7. « - Mr. Jacquet. L'habitat ancien n'avait pas encore été réhabilité, mais vous observerez que dès que cette réhabilitation s'est opérée, c'est-à-dire à partir des années 1980, les populations aisées sont revenues en centre ville, parce qu'évidemment, c'était beaucoup plus charmant, beaucoup plus agréable, plus valorisant » ;

8. « - Mr. Martin. Donc ces classes moyennes espérant accéder à la propriété ont quitté les grands ensembles, pour un habitat pavillonnaire [...] une fois qu'elles sont parties, pour les organismes HLM il fallait remplir, parce qu'un logement vide, c'est de l'argent qui tombe et donc ils sont allés chercher dans les quartiers dégradés, des locataires pour les réintégrer là, mais c'était des locataires de catégories sociales inférieures, hein. »

Plusieurs types de raisons sont convoqués par les opérateurs pour expliquer la dégradation du grand ensemble. Il y a tout d'abord des raisons structurelles et économiques : la crise des années 1970 et l'apparition du chômage en France (raison 1) ainsi que la réforme du financement du logement social et l'apparition de l'A.P.L. en 1977 (Aide Personnalisée au Logement) (raison 2). La « qualité » des nouveaux occupants est aussi mise en cause dans ce processus : il s'agit d'une population d'origine étrangère mais ayant surtout des modes de vies différents et incompatibles avec ceux des classes moyennes françaises (raisons 3 et 4). Les politiques de peuplement de l'époque en sont aussi jugées responsables : en effet, on attribue des blocs, ou plus précisément des « entrées » à certaines communautés (raison 4). Les raisons 5 et 6 responsabilisent le bâti et la forme urbaine : elle est mal intégrée dans la ville et n'offre que peu de confort relatif. Pire, elle a souvent mal vieilli et / ou a été mal construite, et les différentes opérations de rénovation n'ont fait qu'empirer la situation : les plus aisés sont donc partis, suite aux augmentations de loyer. Les raisons 7 et 8 répondent à ce constat : face à une offre périssant en terme de confort, les classes moyennes préfèrent se tourner vers les centres villes que l'on réhabilite massivement à partir des années 1970-1980 ; ou vers la nouvelle offre de logement pavillonnaire, favorisée par la modification du mode de financement de l'effort de construction, désormais tourné sur l'aide aux personnes. L'évolution de la société, l'élargissement des possibles ainsi que la stagnation voire la régression qualitative de la forme, sont donc tenus pour responsables de ce changement de population. Les grands ensembles sont perçus par les acteurs comme anachroniques et obsolètes. Comme le rappelle Monsieur Duralo, ils ont perdu leur rôle initial : « donc, le HLM qui, au début était prévu comme une étape, donc je vais en HLM puis après je deviens propriétaire, est devenu une voie sans issue. ».

Aujourd'hui, les habitants sont décrits ainsi :

« - Mr Anger. Les gens ils étaient calés là dedans et puis on n'a pas fait évoluer les choses, au gré des éve..., de la transformation de la société et de la population, on y a mit de plus en plus de gens qui avaient des problèmes, qui étaient défavorisés, avec des revenus de plus en plus modestes. Il y a beaucoup de chômeurs, il y a des gens beaucoup ... beaucoup de gens âgées, ou des gens qui n'ont pas de travail, qui sont chômeurs, et qui sont souvent aussi très déconnectés du reste de la vie, ce sont des exclus, si vous voulez. Donc à la sortie de leur logement, euh... ils n'ont plus tellement de repères..; »

L'instauration d'une rupture entre la société et des habitants des grands ensembles, notamment en terme d'accès à l'emploi, est aux yeux des opérateurs la marque d'un effet de quartier. La perception des opérateurs de la ville de la situation des habitants, les conduit à les considérer comme constituant une « underclass », à l'instar de celle vivant dans les centres des villes américaines :

« Social isolation deprives residents of inner-city neighborhoods not only of resources and conventional role models, whose former presence buffered the effects of neighborhood joblessness, but also of the kind of cultural learning from mainstream social networks that facilitates social and economic advancement in modern industrial society.⁹ » (Wilson, 1992, p. 642)

Ainsi, vivre hors du grand ensemble dépasse la stratégie résidentielle et devient une condition *sine qua non* pour s'intégrer socialement et ne pas décrocher :

« - Mr. Suyot. [...] les gens aimaient bien habiter à ces endroits là [dans les années 1960]. D'ailleurs, les anciens habitants des grands ensembles, ils ne veulent pas partir. Souvent, maintenant ce sont des personnes qui ont un certain âge, dont les enfants ont fait leur vie ailleurs, etc. Euh.... tout en cherchant à assurer la promotion des enfants, vous n'habitez pas ici, les

⁹ Trad. : L'isolement social prive les habitants des quartier du centre-ville non seulement de ressources et de modèles à suivre conventionnels, dont l'ancienne présence a amorti les effets de chômage dans les quartiers, mais aussi la connaissance culturelle des réseaux sociaux qui facilite la progression sociale et économique dans une société industrielle moderne.

gens n'ont pas voulu partir pour autant. Un des exemples du Haut-du-Lièvre, c'est Madame Nadine Morano qui a habité plusieurs années au Haut-du-lièvre, elle y a même passé toute sa jeunesse, son père était chauffeur routier, c'était des gens modestes. Elle a fait sa vie autrement, je ne pense pas qu'aujourd'hui, elle accepterait même d'habiter au plateau de Haye, c'est... je pense que, elle vise plus le faubourg Saint Honoré. »

Alors que la forme ne change pas réellement, la connotation du grand ensemble évolue – elle passe de lieu désirable à habitat de l'*underclass* – et est le reflet d'une perlaboration symbolique. Dans ce sens, la barre devient un « symptôme » de l'évolution de la société.

2.2.2. Les dangers de la concentration

Ce nouveau peuplement aurait pu marquer le renouveau de leur mission de tremplin dans les trajectoires résidentielles. Mais aujourd'hui, une part de ces habitants doivent y rester par obligation et les quartier de grands ensembles ressemblent à des quartiers ghettoïsés (Marchal et Stébé, 2010b). Cela n'implique pas qu'il n'y ait aucune mobilité résidentielle et ce phénomène peut au contraire la stimuler : pour P. Gilbert (2011) les chiffres de l'ONZUS sont clairs : c'est dans les quartiers classés ZUS que la mobilité est la plus forte. Mais, si l'on regarde qui sont les nouveaux arrivants, on se rend compte que ces zones se dégradent socialement :

« De façon très générale, les nouveaux emménagés ont des revenus en moyenne inférieurs à ceux des résidents déjà en place. C'est encore plus vrai dans les zones urbaines sensibles. À un effet structurel lié aux parcours de vie s'ajoute donc un effet quartier. » (Lebeaupin, 2012, p. 185)

La forte mobilité peut donc être comprise comme étant une fuite des plus riches habitants du grand ensemble face à l'arrivée d'habitants défavorisés de plus en plus forte. Cette paupérisation des ZUS est, aux yeux des opérateurs de la ville, une résultante de la concentration imposée par le grand ensemble. Les phénomènes y conduisant sont multiples :

- Ils peuvent être dus à la morphologie. En effet, le grand ensemble forme un agglomérat de bâtiments liés entre eux : « - Mr. Martin. Le problème, ce n'est pas tellement les barres et les tours si vous voulez, c'est l'accumulation de tours et de barres qui pose problème. » Cette accumulation produit une entité spécifique dans l'espace urbain, un monde à part. De plus, cet ensemble est ressenti comme dense – les bâtiments sont massifs – malgré une densité bâtie et de population faible, ce qui accentue l'illusion de concentration – d'entassement – que l'on peut y trouver.
- Le statut de logement social. Il n'est pas directement retenu comme élément incriminant – l'enquête sur l'image du logement social montre qu'aux yeux des acteurs non plus (TNS, 2011) – mais c'est davantage sa concentration dans un même espace qui est perçue comme étant à l'origine des problèmes que connaît cette forme :

« - Mme. Hausson. Bah c'est euh... c'est un quartier qui concentre de l'habitat... euh... à vocation sociale. Si on regarde, bon, il y a d'autres organismes HLM qui sont dans des situations, euh, identiques en populations, en populations précarisées mais qui ont un parc totalement dispersé. Cela ne pose pas les mêmes problèmes que lorsqu'il y a un phénomène de concentration. »

- Les modes de gestion. Pour certains, le phénomène de concentration est accentué par le fait que dans de nombreux cas, une seule entité gère tout un quartier, ce qui conduit à mettre en place des « logiques standardisées de gestion », limitant la diversité et conduisant à une forte homogénéité.

La concentration imposée par la forme est perçue comme moteur d'un phénomène de « socio-dégradation » de l'habitat et de ses habitants. Aux yeux des opérateurs, les conditions de vie dans le grand ensemble ainsi que certains habitants marginaux en contaminent d'autres :

« - Mr Martin. Il y a des immeubles qui apportent plus, comment dirais-je, qui apportent plus de vie sociale tandis que d'autres sont plus facilement

dégradables, socio-dégradables... pas biodégradables, mais socio-dégradables... »

« - Mr. André. Le problème, c'est qu'il y a un phénomène de masse, quand c'est dispersé cela ne se voit pas de la même manière... quand tu fais chauffer de l'eau, la différence entre 30 et 31°, c'est exactement la même qu'entre 99 et 100°. Sauf que quand tu passes à 100°, ça boue, et l'eau s'évapore. Donc il y a un ... il y a un phénomène de seuil qui fait qu'à un certain niveau, une évolution quantitative aboutit à une évolution qualitative, c'est un peu la même chose. Si tu mets 30 personnes en difficulté dans un immeuble, ça se gère. Si tu passes à 100, ça boue... »

Dans les chapitres précédents, notamment dans la partie évoquant la peur de déclassement des plus pauvres, nous avons déjà fait état de cette croyance, notamment avec le témoignage d'Ahmed. Ces discours sur la ville des opérateurs forment une croyance qui motivent leurs actions et la concentration est ce que Raymond Boudon (1997) nomme une raison transsubjective : aux yeux de tous, elle est une explication convaincante et suffisante des phénomènes constatés. La concentration est perçue par les opérateurs comme étant la principale raison pour expliquer les phénomènes complexes qui se déroulent autour des barres et des tours des grands ensembles.

Ces raisons peuvent sembler d'autant plus légitimes aux yeux des opérateurs car elles importent une partie des théories des effets de quartiers et des modèles épidémiologiques développés dans la sociologie américaine dans les années 1990, ces théories formant alors un argument d'autorité :

« Quelques uns vont même jusqu'à évoquer des processus de "contagion" en utilisant à leur appui des modèles épidémiologiques (Crane, 1991). Les problèmes sociaux se diffuseraient par l'influence des groupes de pairs, comme pour les maladies, et il existerait des niveaux critiques d'incidence au sein de la population au-delà desquels ces problèmes se déploieraient d'une manière exponentielle comme une épidémie. » (Bacqué et Levy, 2009, p. 333)

Concentration = contagion épidémique, autrement dit non-contrôlée – telle est la croyance de nombreux opérateurs de la ville. N. Elias (1991) propose quelques

réflexions intéressantes à propos des croyances sur les origines des épidémies. Tout d'abord, il rappelle qu'au Moyen-Âge les épidémies étaient imputées aux Juifs et aux étrangers ; qu'on les tuait pour cela. Cette croyance a perduré jusqu'à ce que l'on puisse expliquer scientifiquement les épidémies. Aujourd'hui, après avoir produit un certain nombre de sueurs froides chez les classes dominantes, ces types d'épidémies ont disparu d'Europe.

« Mais dès qu'il s'agit de problèmes touchant à la coexistence humaine, nos modes de pensée et d'action correspondent aux comportements des hommes du Moyen-âge confrontés à la peste. Aujourd'hui encore l'homme est soumis à des angoisses et à des tourments qu'il tient pour inexplicables. Et comme il lui est impossible d'assumer sa souffrance sans chercher à comprendre, il recourt à des explications irrationnelles. » (Elias, 1991, p. 25)

L'enquête de Mike Davis (2006) sur les bidonvilles montre bien comment l'épidémiologie sanitaire et sociale est encore confondue dans les esprits, et comment cette confusion permet de mettre en place des zonages étanches issus de critères ethniques ou en fonction des positions dans la société, car ce modèle épidémiologique laisse penser que :

« The growing concentration of poverty and social isolation of the inner cities has implications not only for the quality of life and patterns of social interaction in impoverished urban neighborhoods, but for the larger urban environment as well. None of these cities can escape the deleterious consequences of the social transformation of the inner city and the growth of an underclass.¹⁰ » (Wilson, 1992, p. 654)

2.2.3. Les vertus de la mixité

Face à la concentration et aux dangers perçus qu'elle fait courir à l'ensemble de la société, les opérateurs prônent la mixité sous toutes ses formes (Bacqué et al., 2010). En France, l'idéal de mixité découle directement des fondements de la

¹⁰ Trad. : La concentration croissante de pauvreté et d'isolement social dans les centres villes a des implications non seulement sur la qualité de vie et le tissu social dans les quartiers qui se paupérisent, mais aussi pour dans un environnement plus large. Aucune de ces cités peut échapper aux dangereuses conséquences de l'évolution des quartiers centraux et la croissance d'une sous-classe de prolétaires.

République – « La République est une et indivisible » – et par la mixité il s'agit de produire des espaces sociaux homogènes sur l'ensemble du territoire. L'importance symbolique de la mixité peut aussi se comprendre historiquement à travers la méthode d'intégration à la française. Contrairement au modèle nord-américain ou anglo-saxon qui accepte les origines des individus et lui superpose un système de valeurs communes, en France, il s'agit de faire s'éroder les caractéristiques des individus – comme le montre le combat pour la fin des terroirs des instituteurs laïcs du début du XX^e siècle ou plus récemment les politiques d'accueil des migrants – pour en faire des citoyens « civilisés » partageant des valeurs communes dont les origines sont un « élément de folklore » (Donzelot et al., 2003, p. 143).

« - Mr. Duralo. Oui, je vous dis, on a dans notre tête ça. On l'a dans notre tête. On a été un pays colonialiste, vous n'avez pas connu ça, mais moi... euh... je suis né, on avait encore des colonies, hein ? Enfin bon, le niaké, c'était... enfin, quand vous étiez facteur à Babel Oued, vous étiez content, parce que en dessous de vous, il y avait les arabes quoi.... un ? Ça a été inscrit dans notre... la France civilisatrice qui a apporté euh... moi j'ai appris ça à l'école, hein ? Voilà... alors je pense que les USA n'ont jamais eut ce type de problèmes, hein ? »

La mixité n'est pas contradictoire avec un tel modèle : il ne s'agit pas de produire un individu type mais de construire un système de valeur partagé de tous, c'est-à-dire une orthodoxie dominante. La mixité provient alors des différentes approches et positionnements vis-à-vis de ce socle commun. L'image idéalisée de la ville d'avant la révolution industrielle – syntagmatique et polymorphique – est une nouvelle fois aux fondements de cet idéal :

« - Mr. Jacquet. Vous voyez, la... la question de la ville ancienne, elle est toujours posée en contre point de tout cela. Parce que la ville ancienne, finalement, elle... exprime parfaitement la diversité des fonctions dans un même quartier, et il y a des gens qui vont habiter dans ce quartier, des gens qui vont y travailler. Prenez le Faubourg Saint Antoine à Paris, bah les gens y habitent ; dans les arrières cours, il y a des ateliers de meubles, donc il y a

une production ; sur la rue il y a des commerces, donc vous avez toute une série de fonctions qui se passent dans le même quartier, habitat, travail, bureau, etc. commerce, bon. On a une mixité d'activités. Et puis dans chaque immeuble, on a souvent une mixité, on a une mixité sociale. Parce que très souvent, dans des immeubles à Paris, vous avez un appartement confortable aux premier et deuxième étages, et puis vous avez... plus haut... de plus petits appartements, et au-dessus vous avez des chambres de bonnes, et donc vous avez une diversité d'occupation, vous avez les étudiants qui vont habiter là... voilà, il y a ... vous aurez des logements en location, des logements avec des propriétaires occupants. De toute façon, la gestion de tout ça, elle est beaucoup plus... elle est mixte, elle n'est pas forcément facile, mais au moins... euh... il y a des diversités de point de vue qui se rencontrent et qui s'affrontent et tout compte fait, euh... aboutissent davantage à une bonne gestion de ces immeubles, que des immeubles tout en locatif... »

Face à la concentration, les opérateurs prônent la mixité, la diversité par l'éclatement de l'hétérogénéité : il faut supprimer les grands pôles, quels qu'ils soient – sociaux, fonctionnels, de statut, etc. – pour produire un tout homogène dont la complexité produirait l'harmonie. Aux yeux des acteurs, la société se produit par la gestion de l'espace. Il est donc de leur ressort de proposer, par le biais de différents dispositifs spatiaux – mélanges et diversités, filtres spatiaux, individualisation – des « résistances aux logiques qui conduisent à faire la ville divisée et une potentialité qui porte l'espoir que ces co-habitats ne soient pas qu'une utopie » (Debarre, 2009).

Cette vision est dominée par l'imaginaire construit par les films, les jeux vidéo ou encore les romans se passant dans les villes du moyen-âge. Ces dernières y sont mystifiées par des « parallélismes forcés et arbitraires » concentrés sur quelques valeurs exprimant le bien-vivre ensemble – les grandes fêtes de rue sans heurts – et l'expression de l'individu – les chevaliers héroïques – (Benvenuti et Gagliardi, 2007). Ainsi, les opérations de réhabilitation ont pour mot d'ordre « diversification » plus que mixité : il s'agit de briser les monotonies fonctionnelles, sociales, urbaines, etc. que l'on trouve notamment dans les grands ensembles. Cette action vise à les fondre dans une ville dont la cohésion globale ressemble

davantage à une image d'Épinal qu'à une réalité – en effet, rien n'est fait pour contrer d'autres formes d'agrégation comme les entres-soi des plus riches – (Marchal, 2010).

Aux yeux des opérateurs, une mixité bien dosée est salvatrice et tous les moyens sont bons pour la faire vivre – plus ou moins consciemment – quotidiennement aux acteurs :

« - Mr. Martin. C'est un petit peu ce qui est entrain de se faire avec les carrières Solvay, si tu veux, où tu as le vieux le quartier HLM, et ils sont en train de construire, je ne sais pas si tu y es allé, mais il y a la Poste, par exemple, etc. Tu as la MJC, la Poste, le marché du dimanche, c'est le plus grand de la région, hein ? C'est-à-dire que là tu as une zone frontière, entre guillemet, alors qui peut être effectivement frontière, entre les vieux HLM et le nouveau pavillonnaire, mais qui peut être aussi une zone de liaison, de..., partagée, parce que quand tu vas à la Poste, ... tu peux avoir devant toi ou derrière toi quelqu'un qui n'est pas du même secteur géographique, de la même catégorie sociale, etc. »

« - Mr. Duralo. Bah quand on mélange dans des ensembles, parce que effectivement, sur le Plateau, le cahier des charges que l'on nous a donné, la moitié des gens sont des gens qui viennent de la démolition, enfin du quartier. Comme on n'a pas démolit les immeubles où on avait le moins de cas sociaux, ce sont surtout des cas sociaux qui sont venus, enfin des cas sociaux, au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire mono-parentalité, pas d'emploi stable depuis trois générations et puis voilà quoi. On a mélangé des gens qui étaient au moins en CDD, qui venaient de la ville, voire du centre ville ; et on s'aperçoit, dans la gestion de ces immeubles, que les gens de la reconstruction ont commencé à avoir un comportement qui était le même que dans leurs anciens bâtiments, et que petit-à-petit, ils.... ils se sont adaptés aux comportements des autres qui sont venus... la gestion des balcons, le fait que l'on ne jette plus de déchets par la fenêtre euh... même le fait que les enfants euh... ne courent pas n'importe où en hurlant, enfin au bout de deux ans, c'est bien quoi. Et puis il y a une finalité d'éducation, presque non?... Il y a un peu un phénomène de mimétisme, voilà, je dirais.... un phénomène de

mimétisme, et le mimétisme c'est plutôt fait dans le sens... vers le haut que vers le bas... »

La proximité et le frottement entre les acteurs sont, aux yeux des opérateurs, des conditions nécessaires pour créer de la mixité. Les services publics, comme la Poste (Bailly, 2011), sont pour eux comme des facilitateurs de rencontre. Tout comme les mesures de discriminations positives, ces implantations visent à faire en sorte que les acteurs de différents horizons puissent entrer en interaction, en prenant le risque que cette dernière se transforme en conflit (Wilson, 1992). Il ne s'agit pas tout à fait de faire vivre les acteurs à côté, dans les mêmes immeubles, puisque proximité spatiale ne rime pas avec proximité sociale (Chamboredon et Lemaire, 1970) ; mais davantage de créer des rencontres rompant les logiques de la ségrégation. En favorisant la mixité, les opérateurs veulent faire prendre conscience de la richesse qu'offre la diversité des habitants du grand ensemble et ainsi, lui donner un nouveau sens, c'est-à-dire une nouvelle connotation. Il s'agit bien d'une perlaboration symbolique : ce projet est exactement à l'inverse du projet moderne d'un monde égalitaire où l'individu fait partie d'un tout. Ici, il s'agit de mettre en avant les différences des individus et de les faire se rencontrer pour créer un tout homogène. Par contre, il est intéressant de noter que, comme dans le projet moderne, ces quartiers servent aux opérateurs à projeter leurs visions de la ville idéale, bien qu'elles soient opposées.



Photographie 14 et 15 : Deux paradigmes successifs pour une même forme urbaine : la perlaboration symbolique des opérateurs de la ville sur le grand ensemble¹¹.

¹¹ Source des illustrations : <http://www.velizy-villacoublay.fr> et <http://www2.cnrs.fr>, sites consultés le 14/12/2012.

2.2.4. Transformer la forme urbaine pour produire une mixité

Comme le note H. Marchal (2010), les opérateurs mélangent souvent les termes de mixité et de diversité dans leurs discours. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui nous ont repris lorsque nous avons utilisé ce terme – bien que nous ayons veillé à ne pas l'employer qu'après les opérateurs rencontrés :

« - Mr Duralo. Ghetto, absence de mixité, ça veut dire quoi? C'est un enfermement, c'est une mono-ethnie et une mono-religion. Est-ce que, c'est... ça renvoie aux grands ensembles? Non, parce qu'on est multi-ethniques, là je ne sais pas combien on a de nationalités, 50, 60... euh... peut-être plus éventuellement, ça peut renvoyer à la notion de coupure, d'enfermement, de manque de lien...Mais le terme, ce sont des termes de sociologues, qui ne renvoient à pas grand chose quoi. »

Ce que traduit surtout cette réflexion est un renversement dans l'utilisation de la notion de mixité afin de faire changer le sens du grand ensemble. Nous sommes ici face à une perlaboration symbolique. Il ne s'agit plus d'intervenir sur la forme pour en changer le paradigme mais d'intervenir culturellement dans la société pour lui en construire un autre. Par exemple, depuis quelques années, les balades urbaines se multiplient afin de faire découvrir au grand public les qualités architecturales des grands ensembles. Certains bénéficient même d'une certaine reconnaissance culturelle et quelques opérateurs se battent pour les classer comme monuments historiques (Amougou, 2006 ; Hamon, 2007).

Dans ce même temps, les opérateurs se mobilisent pour mettre en avant une autre forme de mixité – de diversité – inédite et spécifique à ces quartiers : la richesse des rencontres interculturelles dues à la présence de nombreuses personnes étrangères ou issues de l'immigration. Ce qui passe pour un défaut – être étranger – est mis en avant et valorisé comme étant une forme d'ouverture au monde, un moyen de découvrir l'autre et de multiples cultures. La diversité devient support de nombreux projets médiateurs de la mixité sociale, notamment dans les domaines artistiques (Billier, 2011).

D'autres projets sont davantage basés sur la communication, la démonstration du changement et enfin sur l'intérêt de ces quartiers (Blanc, 2008). C'est le cas par

exemple à Nancy de l'opération « Le plateau 2 Haye s'invite sur la place » où, pendant toute une journée, l'ancien quartier du Haut-du-Lièvre a été mis en avant sur la place Stanislas et exposé dans les salons de l'Hôtel de Ville de Nancy. Ce type d'opération est l'occasion pour les opérateurs de valoriser le quartier et de présenter ce « nouveau morceau de ville où l'urbain est au service de l'humain ».

Cette seconde perlaboration symbolique est permise par la lobotomie qui est effectuée par les opérateurs dans le système des valeurs : il s'agit de rompre des liens sémantiques – signifiant / signifié – pour en construire d'autres décodages.

2.3. *Perlaboration morphologique*

2.3.1. *Le diagnostic des opérateurs : l'illisibilité de l'espace des grands ensembles*

« Revenons sur la politique du marquage des entrées HLM. Elle part du constat que "de nombreuses entrées, toutes identiques (le long d'une barre par exemple) ne permettent pas un repérage facile et accentuent la répétitivité de la façade." Elle est oublieuse de ce que les gens, vivant dans les cités depuis plus de vingt ans, n'ont aucun problème d'identification de leur entrée. » (Flament, 1995, p. 56)

À l'instar de cet exemple des portes d'immeubles, les opérateurs jugent que l'espace du grand ensemble est difficilement lisible. À leurs yeux, le problème de la lisibilité n'est pas uniquement lié à la morphologie de sa forme urbaine mais aussi au fait qu'il n'y aurait rien – ou peu – à y percevoir :

« - Mr Anger. Le problème du grand ensemble, c'est que souvent l'espace est... est sans qualité, il est... mal géré, il est très vite abîmé, il n'a pas d'usage précis »

Le problème de la perception ne serait pas culturel ou social, c'est-à-dire dû à une méconnaissance de l'appareillage symbolique du grand ensemble ; il serait fonctionnel : le grand ensemble ne permet pas la perception d'usages. La fonctionnalité, telle qu'entendue ici, est celle définie par J. Baudrillard (2009) : « "fonctionnel" ne qualifie nullement ce qui est adapté à un but, mais ce

qui est adapté à un ordre ou à un système : la fonctionnalité est la faculté de s'intégrer à un ensemble. »(p. 89). En n'affichant aucune fonctionnalité, aucun usage, le grand ensemble ne s'associe pas au groupe des « machins » (p. 164) dont le sens est donné d'avance. Il n'est pas adapté, et la question de son adaptation « à quelque chose » ou « à qui » ne se pose pas, contrairement aux autres formes urbaines.

À travers les différents processus de réhabilitation et de rénovation, les opérateurs cherchent à adapter la forme urbaine du grand ensemble afin de la rendre lisible, c'est-à-dire adaptée, à quelque chose – la mixité – et pour quelqu'un – une société idéalisée. Ces opérations se basent sur un triple constat d'absence d'usage s'appuyant sur trois échelles spatiales :

1. *L'échelle du territoire.* Les grands ensembles ont été bâtis sur les terrains dont la ville n'avait pas encore voulu : un plateau mal exposé pour le Haut-du-Lièvre, une ancienne décharge industrielle pour la Californie à Jarville, etc. Ces terrains sont aussi souvent enclavés et mal reliés au reste de la ville, notamment à cause de difficultés naturelles liées à la topographie – fort relief, cours d'eau, etc. Dans d'autres cas, comme celui des Provinces à Laxou, ces ensembles ont été construits « au milieu de nulle part », sur les grandes réserves foncières qu'étaient les grandes fermes et propriétés entourant les villes dans les années 1960. L'ensemble de ces situations produit des quartiers au fonctionnement « autarcique » et « autonome ». Dans ce cas, le manque est davantage lié à la mobilité : les habitants du grand ensemble peuvent éprouver des difficultés à sortir de leur quartier et les autres à y venir. Ce type d'implantation conduit aussi, toujours aux yeux des opérateurs, à produire une architecture sans identité et sans histoire : contrairement aux autres quartiers, les grands ensembles « n'auraient pas de racines » ; ce qui les priverait de « l'esprit de la ville ».
2. *L'échelle du quartier.* « - Mr. Vassal. Il y en a certains qui sont vraiment des bâtiments un peu jetés comme ça dans la nature. » Les opérateurs dénoncent l'absence d'usage de l'espace, notamment pour ce qui est de l'espace public. Cela est principalement dû à une mauvaise gestion de la

densité – les habitants sont concentrés dans des bâtiments massifs éparpillés dans des vides ; mais aussi à une mauvaise gestion du foncier – un seul propriétaire pour l'ensemble – rendant complexe les questions liées à l'entretien : dans certains cas, le réseau routier appartient au bailleur mais est entretenu par la commune, etc. ; l'absence d'espaces intermédiaires (Moley, 2006) – semi-publics, collectifs ou privés – est aussi citée comme facteur empêchant l'appropriation par les habitants de l'espace extérieur, qui est perçu comme vide, au mieux utilisé comme parking.

3. *L'échelle de bâtiment.* À cette échelle, les problèmes diagnostiqués sont liés à la non adéquation entre les habitants et les fonctionnalités offertes par les barres et les tours : les logements ne sont pas adaptés aux familles – modes de vie et surpopulation, par exemple des familles avec enfants vivent en haut des tours, ce qui conduit à une usure précoce des ascenseurs ; les logements ne proposent aucun « prolongement du logis », c'est-à-dire d'espaces annexes de stockage ou pour faire sécher le linge par exemple ; les distributions dans les appartements sont parfois mal conçues et les pièces réduites au minimum ; enfin les logements ne sont pas adaptés aux différentes situations des habitants et à l'évolution des modes de vie et ont uniquement un statut social, ne permettant pas aux acteurs d'avoir une trajectoire résidentielle dans un même quartier.

2.3.2. Donner une lisibilité à l'espace

Face à ce triple constat, l'objectif des opérateurs lors des opérations de renouvellement urbain est de redonner une lisibilité – et donc une adaptation – aux différents espaces en leur assignant des fonctions et des usages.

« - Mr. Suyot. Forcément, mais elle peut être négociée avec les premiers habitants, moi je n'en sais rien... il n'y a pas de recette, non, il n'y a pas de recette. Je ne le pense pas, pas plus architecturale, parce que... ou que chromatique. Si vous faites un truc tout bleu alors que l'autre il voulait un truc tout rouge, ça ne va pas marcher, etc. Parce qu'on ne va pas satisfaire tout le

monde non plus, on va chercher quels sont les ingrédients de l'urbain, ce qui fait quelque chose de vivant, ce qu'il ne le fait pas. »

« - Mr Anger. C'est surtout redonner du sens et de l'usage aux espaces. Enfin moi, ma doctrine depuis toujours, c'est rendre l'espace à l'usage. Or, dans un grand ensemble, souvent, euh... l'espace vide n'a pas beaucoup d'usage, soit c'est un parking, soit c'est une pelouse, euh?... mal entretenue, ce n'est pas un parc, hein? Un parc, ça a un usage... un jardin ça a un usage, un square urbain, ça a un usage. Une rue, avec des trottoirs, des commerces, ça a un usage. »

S'il n'y a pas de recette pour injecter de l'usage dans les grands ensembles, il y a tout de même des modes qui donnent des indications sur ces « ingrédients » permettant de faire « un espace qui marche » – adapté à quelque chose et à quelqu'un :

« - Mme. Anbout. Ok on va couper un tiers, mais ça ne change pas fondamentalement le problème. Mais bon, ça a permis de faire une tour, de faire une tour des énergies, bon on met un peu d'ingrédients mode, un peu de parisianisme mais qui fait de, mais disons... »

Même si les deux bailleurs rencontrés s'en défendent, les « modes » semblent provenir de l'ANRU – d'ailleurs, la rénovation de la tour Bois-le-Prêtre, à contre courant des pratiques dominantes, a été peu subventionnée par cette dernière – et être issues du système centralisé de la politique de la ville et de ces modes de financement. Les opérations subventionnées par cet organisme reflètent bien les orientations des travaux en cours : démolition (subventionné à 81,9%), résidentialisation (40,2%), amélioration de la qualité de service (39,4%), aménagement (31,8%) requalification d'ilots (32,7%), aménagement (31,8%), équipement (30,3%), réhabilitation (21,9%), espaces commerciaux (21,2%), changement d'usage (20,6%), habitat privé (19%) et enfin construction (13,4%) (PNRU, 2011).

« - Mr Talon. Bon ça, ce n'est pas un principe, enfin, ce principe de fermeture, ce n'est pas l'ANRU qui l'a imposé. Nous on a [ANRU], enfin, on a incité à ce

qu'il y ait une clarification de ce foncier et une clarification entre l'espace public et l'espace privé. C'est vrai que sur beaucoup de projets, cela s'est matérialisé par une clôture, euh... mais ça, ça résulte; enfin c'est plusieurs choses ça. Ça résulte du fait que parfois les bailleurs ne se sont pas trop embêtés à chercher d'autres solutions que celle là, et on a aussi un certain nombre de demandes des habitants qui disaient aussi, nous, on ne se sent pas en sécurité chez nous, euh... »

L'ensemble de ces modes d'actions cherchent à diversifier la forme pour créer quelque chose ressemblant à « de la ville » : on détruit les barres trop massives, on les écrête – en enlevant des étages – ou encore elles subissent l'intervention d'un « poinçon expressif » (Castro, 2005). On construit de nouveaux programmes moins hauts ; la résidentialisation « permet aux habitants de prendre des décisions à leur échelle » en rétablissant des unités résidentielles (Panerai, 2011). Les circulations et les rues sont réorganisées et déplacées aux pieds des bâtiments ; différents types de programmes sont implantés afin de permettre des trajectoires résidentielles au sein des quartiers, etc. Les objectifs affichés de ces opérations ne sont pas de supprimer l'existant et de repartir sur une table rase, mais de le transformer – c'est-à-dire de le faire permuter – pour lui donner « des organisations élémentaires qui facilitent la pratique de la ville » (*Ibid.*). L'objectif affiché de l'ANRU (2010) – ainsi que de l'ensemble des opérations de rénovation urbaine – est d'atteindre la « qualité d'usage ».

2.3.3. Motiver... les classes moyennes.

« - Mme. Héron. Pour après construire du plus, pour que ces personnes là puissent, hum, hum, créer une mixité sociale, qui passe nécessairement par une mixité architecturale. »

Dans la logique des opérateurs, l'espace produit le social et ainsi, la diversification des potentiels d'usages n'est pas pensée pour être uniquement adaptée aux habitants actuels du grand ensemble : ils ont pour objectif de permettre une mixité sociale et répondent principalement aux attentes des classes moyennes. Le but principal de ces projets est de créer une ville désirable à ses yeux :

« - Mr. Jacquet. [Le but] C'est de faire venir des populations plus aisées, donc de faire venir, donner envie de l'accès à la propriété, voilà, donner envie à d'autres, à d'autres familles de venir là haut. »

La permutation fonctionnelle effectuée par le travail de la forme a pour objectif final de produire une perlaboration morphologique : il s'agit de changer l'image de ces quartiers, de la complexifier en multipliant les possibles :

« - Mr. Jacquet. Oui, y compris le Haut-du-Lièvre d'ailleurs, y compris le Plateau. Simplement, le plateau, le problème, c'est que son identité... elle a été un peu... je dirais... euh... subordonnée à une évolution sociale vers la pauvreté, donc euh... du coup, l'image est devenue celle là. La question, elle est de redonner au plateau, au quartier de Haye une image beaucoup plus complexe. »

Aux yeux des opérateurs, une des manières de complexifier l'image est de multiplier les statuts d'occupation des logements afin d'attirer des propriétaires :

« - Mr. Suyot. Il faut diversifier. Il faut rétablir la propriété privée dans ces secteurs là. Ce n'est pas le problème d'être pour ou contre, ce n'est pas du tout ça, c'est-à-dire, avoir un morceau de ville, c'est avoir quelque chose de diversifié. »

L'ensemble des préoccupations des opérateurs et de leurs modes d'action découlent de cette volonté : lorsqu'ils implantent des équipements, des commerces, des transports ; ils cherchent à motiver de futurs investisseurs et accédant à la propriété par « l'urbanisme du vide » (Semmoud, 2007). Dans ces projets, les différents programmes ne semblent pas se mélanger mais bien davantage se juxtaposer :

« - Mr. Duralo. C'est pour ça que le centre commercial est passé de l'autre côté, alors, par contre, l'idée de garder de la mixité sociale, c'est une idée très forte, c'est pour ça que les écoles sont restées là où elles étaient, qu'elles n'ont pas été déplacées de l'autre côté, pour qu'il y ait du ... euh... il y ait effectivement un passage et un mélange de population, hein ? Et c'est pour dire aussi que ce grand ensemble est une partie d'un quartier. Les écoles du

quartier sont à côté du grand ensemble, mais ce ne sont pas les écoles du grand ensemble, ce sont les écoles du quartier. »

Dans le même temps, le grand ensemble est transformé en « defensible space » – où l'espace est transformé dans le but de réduire la délinquance – (Arnold, 2005, p. 90) afin de le rendre acceptable auprès des nouveaux quartiers voisins :

« - Mr Talon. Si vous nous mettez une grille, au moins, on sait qu'une fois que l'on a passé le portillon, on est chez nous et on est plus en sécurité en fait. Parce qu'il y a des quartiers où il y a pas mal de squats d'immeubles, des zones d'insécurité, donc la résidentialisation, à un moment, ça répondait aussi à ce problème là, quand même. »

In fine, Mr. Jacquet résume bien la situation :

« - Mr. Jacquet. Ah bah oui, parce que je pense que la rénovation peut donner une part de possession aux habitants du quartier qui y sont, qui y sont restés, qui ont voulu y rester. Et évidemment, elle a permis l'introduction de nouveaux habitants, parce que la rénovation, par définition, elle a permis à ceux qui ne voulaient pas rester de partir, elle a permis à ceux qui voulaient, de venir et... de permettre encore... de permettre à encore plus de nouveaux habitants de venir, de permettre de... à différents niveaux économiques de venir, parce que au fond, l'objectif, c'est une mixité sociale par le haut. C'est de faire revenir des accédants à la propriété sur le Plateau. Donc c'est de redonner à ce plateau une mixité culturelle, sociale, économique, euh... comme on en trouve dans tous les quartiers de Nancy. »

2.4. Des opérateurs vers les acteurs

2.4.1. Des constats similaires mais des interprétations opposées

Dans les chapitres précédents, nous avons vu que les acteurs percevaient l'espace à travers leur vécu et leurs expériences et qu'ils adoptaient un certain nombre de stratégies, comme l'import de vécu et l'extrapolation à partir des éléments symboliques, pour pouvoir réagir face à des formes inconnues. Autrement dit, en reprenant les termes de Thierry Ramadier (1998), soit l'acteur

tend à se replacer géographiquement et se limite aux formes qu'il est capable de déchiffrer, soit il se lance dans un apprentissage des significations de son environnement et se replace cognitivement. Mais dans tous les cas, il ne s'investit dans un processus cognitif que si ce dernier l'intéresse ou le motive. L'acteur ne cherche à interpréter la forme urbaine que s'il y perçoit des potentiels qui vont lui permettre de mener à bien le processus d'accomplissement que lui impose la société (Baudrillard, 2009). Ce qui n'est pas le cas pour les grands ensembles où il ne perçoit que des manques.

Au terme de cette étude des modes d'action des opérateurs sur les grands ensembles, il apparaît que les opérateurs de la ville partagent la même analyse que les acteurs ; à savoir que sa forme urbaine est déconnectée de la question sociale et qu'elle n'est plus adaptée. L'ensemble des reproches que formulent les acteurs aux grands ensembles et qui leurs servent à justifier leur rejet sont repris par les opérateurs pour légitimer leurs actions. Mais, pour les premiers, l'inconfort, la promiscuité, la ghettoïsation, etc. sont des prétextes pour rejeter le grand ensemble, autrement dit des bonnes raisons (Boudon, 1990) ; tandis que chez les seconds, ces prétextes sont des effets causés par la forme : ils considèrent que la forme et que l'ensemble des politiques qui l'ont concerné sont, en partie, responsables de la ghettoïsation et de cette évolution. Dans le raisonnement des acteurs, le social produit le spatial, tandis que dans celui des opérateurs, c'est davantage le spatial qui produit le social. C'est d'ailleurs pour cela que, malgré des objectifs sociaux, la rénovation urbaine se manifeste principalement par une action sur le bâti.

Ces interprétations opposées d'un même constat ne permettent donc pas d'affirmer que le ressenti des acteurs, vis-à-vis des grands ensembles, est issu d'une importation du discours sur la ville des opérateurs. D'autant plus que nous n'avons trouvé aucune trace de leurs discours chez les acteurs : aucun ne nous a parlé de résidentialisation, de rénovation, ni même des travaux actuellement en cours dans ces quartiers.

Mais les opérateurs de la ville sont-ils des élites, capables de produire du sens comme les classes dominantes ? Pour Guy Debord (1992), rien n'est moins sûr :

« *La bureaucratie totalitaire, "classe dominante de substitution pour l'économie marchande", n'avait jamais beaucoup cru à son destin. Elle se savait "forme sous-développée de la classe dominante", et se voulait mieux. La thèse 58 avait de longue date établi l'axiome suivant : "la racine du spectacle est dans le terrain de l'économie devenue abondante, et c'est de là que viennent les fruits qui tendent finalement à dominer le marché spectaculaire."* » (Debord, 1992, p. 9)

2.4.2. Des cognitions issues des médias ?

Si le rôle des opérateurs n'est pas sûr, comment le sens des grands ensembles a-t-il pu se construire ? Pour H. Raymond (1984), les typologies culturelles prennent sens lors de leur production et à travers l'imaginaire collectif. Étant donné que le nouveau sens des grands ensembles issu de leurs perlaborations symboliques – qui visent à faire accepter les grands ensembles - et morphologiques – qui cherchent à attirer les classes moyennes – ne s'est pas – encore ? – imposé dans la société, nous pouvons émettre l'hypothèse que le ressenti des acteurs est lié à l'imaginaire collectif. Les médias, qui mettent en scène la vie sociale et politique, peuvent donc être considérés comme un élément majeur de la fabrication de cet imaginaire, et cela pour trois raisons principales :

- Tout d'abord, ils relaient les événements qui permettent à l'imaginaire de prendre corps, tout en le dramatisant par leur accentuation (Stébé et Marchal, 2009) « - Mr. Duralo. Bah ils [les médias] faut qu'ils arrêtent de mettre, de monter en vrille des phénomènes marginaux »;
- Ensuite ces événements et leurs interprétations excessives sont légitimées par le discours des politiques (Blanc, 2006) ainsi que par des travaux scientifiques et plus spécialement par la littérature semi-savante qui découle du succès de quelques ouvrages, comme *La galère* de F. Dubet (1987) (Tissot, 2007) ;
- Enfin les discours des médias sur ces quartiers sont anciens et ont toujours, pour partie, mis en garde sur la question des grands ensembles : dès 1960, les journaux parlent de « sarcellite » (Abram, 1999).

Cet imaginaire construit devient une réalité par la production d'effets de réalité qui se fondent dans les quotidiens (Champagne, 1991). Il devient un mythe car il est naturalisé et est « normalisé ». Les opérateurs de la ville sont conscients de cette construction cognitive – de ce codage – effectuée par les médias :

« - Mr Suyot. On n'est jamais complètement indifférent. Parce que l'on sait que ça existe. On a fait tellement de médiatisation des grands ensembles que l'on sait que cela existe. Donc on ne peut pas être indifférent. Les seules choses, c'est que les gens ils... c'est l'inverse, les gens se disent "moi je n'irais jamais là-dedans" c'est le rejet social, c'est tout ce que l'on veut, dans la tête des gens. On l'a toujours mis, placé comme ça dans l'opinion publique. »

Aux yeux de certains opérateurs, la réussite même de leurs opérations risque d'être compromise par cet imaginaire constamment nourri par les médias :

« - MB. Alors du coup leur futur, c'est de vraiment réussir à... c'est de vraiment... de les intégrer ?

- Mme Ambout. Bah c'est de ... bah pour moi elles sont déjà intégrées, après euh... le seul truc qui pourra changer, mais ça sera du... c'est que les médias arrêtent de faire croire que c'est plus dangereux de vivre au Haut du Lièvre qu'en centre ville quoi... de fait, il y a plus d'insécurité au centre ville que au Haut du Lièvre, hein... Ce n'est pas ça qu'il faut arriver à changer, mais le rôle des médias, le rôle des médias est vraiment super important là-dedans. »

CHAPITRE 7 : LES COMMENTATEURS DE LA VILLE ET LE DISCOURS DE LA VILLE

« A narrative requires a narrator and a reader in the same way in which architecture requires an architect and a viewer. A narrative, therefore, is not only the content of the story that is narrated, or the way in which it is interpreted by readers, but also the way in which it is structured and presented to an audience by an authorial entity, a writer, a film-maker, an architect or the curator of an exhibition. ¹ » (Psarra, 2009, p. 2)

Dans son ouvrage *Architecture and Narrative*, S. Psarra étudie comment la structure narrative de l'architecture peut dépasser le sens originel qui lui est donné lors de sa production. En étudiant différentes réalisations exemplaires à travers l'histoire, elle montre comment le sens de l'architecture peut dépasser les normes de sa contextualisation espace-temps, au travers des discours de certains acteurs faisant autorité. Ceux des commentateurs de la ville peuvent être vus comme l'un deux et la question de leur participation dans la construction de l'imaginaire des typologies culturelles et de leur impact dans leurs interprétations par les acteurs doit être interrogé.

Dans ce chapitre, nous allons donc chercher à étudier le rôle des commentateurs de la ville, dans la construction de la sémantique des barres et des tours des grands ensembles. Nous verrons dans un premier temps que les commentateurs ont un rôle historique dans la fabrication d'un discours de la ville et nous mettrons en évidence les procédés qu'ils mobilisent pour le construire. Ensuite, nous analyserons le contenu de ce discours en montrant qu'il crée des aires morales dans la ville, opposant les grands ensembles et ses habitants au reste de l'urbain. Enfin, nous nous concentrerons sur le lien que ce discours produit entre les habitants et leurs quartiers et nous montrerons comment ils sont représentés.

¹ Trad. : Une narration requiert un narrateur et un lecteur de la même manière que l'architecture requiert un architecte et un spectateur. Mais une narration n'est pas seulement le contenu de l'histoire qui est racontée, ou la manière dont elle est interprétée par les lecteurs, mais aussi la manière dont elle est structurée et présentée à un public par une personne d'autorité, un écrivain, un producteur de film, un architecte ou le curateur d'une exposition.

1. La construction du mythe des grands ensembles dans les médias

1.1. Les grands ensembles dans les médias de 1960 à aujourd'hui

1.1.1. Avant 1981

« Ce qu'il faut y supporter, ce ne sont pas les grands drames, les viols quotidiens, les attaques, les crimes en tous genres qu'une presse avide de sensations nous présente comme l'ordinaire de "la vie dans les grands ensembles", mais la médiocrité grise des immeubles en béton, un peu verte des petits squares, un peu sale, une médiocrité qui n'est même pas extrêmement médiocre, tissée par les voix incessantes de mes voisines, et parcourue en tout sens par des enfants inquiets à la recherche d'un ailleurs qui se dérobe. J'ai donc fui, puisque j'en avais les moyens, et ce livre est l'aboutissement d'une dérobade : fuite devant le "métro-boulot-dodo" qui est le lot de la plupart de ceux qui travaillent, devant une vie contrainte, coincée entre les temps de transports, la télévision, le manque d'argent, les enfants, fuite surtout devant une vie tracée à l'avance : la promotion dans l'entreprise, le bureau, les points de retraite, une vie engluée dans ses rails, terminus : mort... (Pouchelle, 1974, p. 6) »

Dès les premières pages, le rapport de l'anthropologue Marie-Christine Pouchelle sur son année passée aux Cimentiers donne un aperçu de l'image des grands ensembles qui commencent à se développer en France, durant les années 1960-1970. Cet imaginaire se popularise grâce à des succès médiatiques, comme le film *Elle court, elle court la banlieue* (Pirès et de Buron, 1973). Ce film, qui a été énormément commenté à la télévision et qui a cristallisé le débat sur les grands ensembles pendant de longues années, raconte la vie des petites classes moyennes de l'époque. Il montre comment elles ont été chassées de la capitale par des loyers prohibitifs, comment elles ont été contraintes à l'installation dans les grands ensembles périphériques et le temps qu'elles passent dans les transports (Sedel, 2009).

Avant même qu'elle ne s'impose, les médias débattent de cette solution urbaine. Dès les années 1950, on y trouve des déclarations remettant en cause cette forme

urbaine et ses dérives possibles. Face à ceux qui vantent la modernité de ces nouveaux quartiers, se trouvent ceux qui dénoncent leur monotonie, leur isolement et leurs faibles qualités de conception et de construction. L'ennui, et plus particulièrement celui des femmes (Tellier, 2008), caractérise les grands ensembles dans l'imaginaire collectif. Les thèmes contemporains de la violence et de l'immigration ne sont pas encore prégnants, mais on commence à constater que certains grands ensembles sont à deux vitesses et qu'ils sont divisés en zones riches et propres, et en zones pauvres et sales (Pouchelle 1974).

Jusque dans les années 1970, le discours sur la forme est en fait verrouillé par le pouvoir politique qui produit le grand ensemble. À partir de 1974 et des politiques giscardiennes libérales et sociales, la question de l'immigration apparaît dans le débat public et conduit à des prises de mesures pour réduire la présence étrangère sur le territoire (Sedel, 2009). Si bien que dès 1978, lorsque le retour imposé à la main d'œuvre étrangère installée en France est instauré, le thème du racisme commence à s'imposer dans le discours médiatique. Les premiers reportages opposants « immigrés victimes » et « français moyens racistes » apparaissent dans les documentaires et journaux.

Le thème de la violence – et principalement celle des jeunes – commence quant à lui à apparaître dans la seconde moitié des années 1970 : en 1976, le « Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance », institué par le Premier Ministre de l'époque, Jacques Chirac, dénonce pour la première fois la situation dans les grands ensembles (Merlin, 2010).

1.1.2. La rupture de 1981

L'été 1981 marque une rupture dans le discours médiatique sur les grands ensembles pour de nombreux observateurs (Sedel, 2009 ; Avenel, 2007 ; Donzelot, 2006). Cette dernière n'est pas fortuite et les prémices de la nouvelle image qui s'impose apparaissent dès la fin des années 1970, lorsque les thèmes de la violence et de l'immigration entrent dans le débat public et dans l'action politique. Par exemple, dès février 1981, les premières lois visant les habitants

des grands ensembles – les programmes de développement social des quartiers (DSQ) ainsi que les ZEP – sont votées (Merlin, 2010).

Les soulèvements des jeunes de la Cité des Minguettes, durant l'été 1981, feront ressortir ces thèmes et marqueront le début de l'association : « grand ensemble = quartier d'immigrés, zone d'exclusion, de non droit, de pauvreté, etc. » que l'on trouvera à partir de ce moment aussi bien dans les médias que dans certains discours politiques (Avenel, 2007). Ces émeutes ne sont pas les premières en France et d'autres ont déjà été recensées, comme en 1974 dans la Cité des 4 000 à La Courneuve. Mais ce sont les premières à être médiatisées nationalement et à subir une construction de l'évènement (Champagne, 1991). À partir de ce moment, les grands ensembles deviennent des « terres de reportage » (Sedel, 2009, p. 41) pour les journalistes nationaux et les grands reporters, et ils ne sont plus réservés aux correspondants locaux.

La concordance de ces évènements avec l'élection de François Mitterrand au printemps 1981, avec les premières démolitions de barres en France aux Minguettes (Allaib, 2004), avec l'institutionnalisation de la politique de la ville (Fourcaut, 2008) – visant à répondre aux aspirations des « jeunes Magrébins des cités » à prendre leur place dans la société, dans une « France black-blanc-beur », par le développement social des quartiers où cette jeunesse est confinée (Donzelot, 2006) – va permettre de territorialiser les peurs sociales. À partir de ce moment, la ville, et par extension la société, est perçue comme malade et il s'agit de la soigner :

« L'idée de quartiers en crise, de même, n'est que le dernier avatar du vieil organicisme qui voit dans la ville un organisme qui vit, naît, tombe malade (surtout dans ses excroissances) et nécessite un traitement » (Fourcaut, 2008, p. 131)

Suite à ces évènements, les banlieues sont présentées à travers des amalgames entre jeunesse, immigration, drogues, violence, ghetto, violence, etc., et par un traitement alarmiste : les faits divers, présentant des émeutes, rodéos et autres, sont présentés régulièrement dans les journaux télévisés et les papiers pour faire

prendre conscience de cette nouvelle question urbaine et sociale. Dans ce récit, les informations sont réduites au strict minimum pour rendre le discours encore plus percutant. La question du grand ensemble n'est plus celle de sa monotonie ou de ses piètres qualités mais celle de son peuplement :

« - Mme Certal. C'est... c'est exactement corrélé à la banlieue dégueulasse. Bon. Moi, j'ai vu fabriquer ce concept en 1980. Je peux en témoigner. J'ai eu des cours, donc c'était en 1982-1983, j'étais, je faisais, j'intégrais en tant qu'urbaniste de l'Etat, hein, et on avait un journaliste qui était là pour nous faire des cours sur la communication, [...] on devait faire passer un message, et on nous expliquait qu'il y a avait trois mots à donner, une idée par truc, qu'il fallait aller très vite. [...] Donc on avait généralisé la banlieue et on avait réduit la banlieue à : la banlieue, c'est des tours et des barres mal habitées. Années 1980. Mais quand je disais "Mais attends, la banlieue, ce n'est pas ça, il y a des banlieues, on ne peut pas stigmatiser la banlieue et mettre la banlieue = tour et barre", et bien, j'étais complètement mise en minorité par un discours qui est, qu'en terme de communication, on doit trouver une image choc qui se comprend, qui va parler à l'intellect du plus grand nombre et que le plus grand nombre à envie d'entendre ; d'autant que moi, en tant que communicateur, j'ai envie de toucher un maximum de gens donc la banlieue, chère madame, ça sera comme ça. Boum!! Circulez, il n'y a rien à voir. »

1.1.3. Des années 1990 à aujourd'hui

Des années 1980 aux années 1990, l'image des grands ensembles dans les médias est stable (Anselme, 2000). Certains affirment même qu'elle n'a guère évolué jusqu'à aujourd'hui (Tellier, 2007) : les banlieues y sont reconnues comme étant un « problème public ».

Lors des années 1990-1995, on observe pourtant une certaine évolution dans le traitement médiatique des grands ensembles. En effet, à partir de 1995, la violence devient définitivement le thème dominant dans l'interprétation du malaise des banlieues (Sedel, 2009). Ces années marquent aussi l'apparition de discours d'experts dans les médias. Suite aux nouveaux soulèvements à Vaulx-en-Velin en 1990, les sociologues – comme François Dubet ou encore Alain Touraine – sont

convoqués pour commenter « à chaud » les émeutes (Tissot, 2007, p. 70). Ces derniers sont aussi amenés à parler au nom des habitants de ces quartiers qui n'ont pas de porte-paroles. Ainsi, François Lapeyronnie ou encore Adil Jazouli seront eux aussi fréquemment sollicités par les médias (Sedel 2009).

Cette nouvelle prise-à-parti des sociologues – qui est toujours d'actualité – renforce le pouvoir charismatique des médias, et donc leur capacité à faire accepter de nouvelles croyances (Boudon, 2007). L'arrivée de ces experts est principalement due au succès de deux modèles théoriques :

- Tout d'abord celui de F. Dubet (1987) qui présente une « nouvelle question sociale », c'est-à-dire « la question urbaine », en décrivant le mode de vie des jeunes de banlieue. Cet ouvrage donnera lieu à de nombreux colloques, conférences et articles (Tissot, 2007) ;
- Mais aussi celui de John Khain qui développe la thèse du « *spatial mismatch* » qui a un grand retentissement dans les années 1980-1990, en montrant que les habitants des ghettos sont exclus à cause de leur lieu de résidence (Lehman-Frish, 2009).

Pour Sophie Tissot (2007), le succès de ces modèles tient à deux raisons liées l'une à l'autre : tout d'abord, l'évolution des conditions de production scientifique et sa confrontation à la question de la rentabilité commerciale, favorise l'apparition de travaux montrant l'apparition de « nouveautés » ; travaux qu'apprécient les journalistes car ils se prêtent particulièrement bien à la dramatisation et à la construction du spectaculaire.

Dans la seconde moitié des années 1990, des experts proches des forces de l'ordre rejoignent les sociologues dans le débat public et vont progressivement monopoliser la parole (Sedel, 2009). La représentation de la banlieue passe de « lieu de l'exclusion » à « lieu de désordres sociaux ». De plus, la responsabilité des problèmes sociaux n'est plus imputé aux actions de l'État mais aux jeunes des banlieues qui commencent à être nommés « sauvages » puis « racailles ». L'actualité internationale du début des années 2000 – les manifestations islamistes et plus particulièrement les attentats du 11 septembre 2001 – encourage l'amalgame entre ces jeunes et l'intégrisme religieux, ce dernier

favorisant aux yeux des commentateurs le communautarisme et l'exclusion. Finalement, et à l'instar de J. Donzelot (2009), nous pouvons remarquer trois étapes dans la construction du malaise social des banlieues tel que nous le connaissons aujourd'hui :

« [...] Celui de la marche des beurs au début des années 1980, celui de la montée intensive des trafics illégaux dans les années 1990, celui enfin des manifestations islamistes des années 2000. Le premier moment correspond à une démarche d'espoir, car la marche des beurs a pour but de donner à voir le désir d'intégration des immigrés dits de la deuxième génération, d'une manière qui souligne à la fois la volonté d'assumer leur origine et leur mouvement vers la société française. [...] Ce deuxième moment est celui de la délinquance et de la recherche individuelle de reconnaissance. Délinquance de besoin, pur effet du chômage? Certainement pas. Si l'on essaye de comprendre ces trafics illégaux à travers les autojustifications qu'en donnent les auteurs, on doit prendre en compte une recherche de reconnaissance. [...] Le troisième moment, celui du voile, de l'affirmation identitaire par la religion, enchaine sur l'assimilation croissante de l'immigration à la délinquance et tente d'y apporter un remède qui fasse écho, en même temps, au sentiment de rejet qui s'est accru en proportion de cette image de l'immigré source d'immoralité. » (Donzelot, 2009, p. 58-59)

1.1.4. Constitution et méthode d'analyse du corpus

Cette approche socio-historique du mythe des banlieues nous a conduit à commencer notre étude du discours médiatique en 1995, c'est-à-dire aux prémices du discours contemporain, et de la mener jusqu'en 2011, c'est-à-dire la dernière année complète intégrable lors de la constitution du corpus.

Ce dernier est constitué de plus de mille articles traitant de la question des grands ensembles. Ces derniers ont été collectés à l'aide de la base de donnée *europresse.com* au sein du journal *Le Monde*. Ce quotidien national a été choisi pour pouvoir obtenir un discours plus large que celui d'un journal local et afin de collecter uniquement les propos les plus marquants et donc les plus constitutifs du mythe. Le choix s'est porté sur le journal *Le Monde* car c'est le premier quotidien

national généraliste en France avec 2 129 000 lecteurs devant le *Figaro* (1 302 000) et *Libération* (901 000)²; et parce qu'il est réputé plus neutre politiquement que d'autres, même si certains le jugent de centre-gauche.

Dans l'ensemble des articles retenus se trouvent les termes « banlieue(s) » et / ou « cité(e)s ». Le corpus a été constitué à l'aide de ces termes car ce sont ceux qu'utilisent les acteurs pour évoquer le grand ensemble. En effet, face aux barres ou aux tours, les acteurs parlent davantage de « cités de banlieues ». Les acteurs raisonnant en termes d'espaces de vie, cette expression est rationnelle : elle désigne un quartier spécifique et relativement clos face au monde extérieur, une « cité » ; dans un espace qui n'est ni le centre ni le périurbain ou le rural, la « banlieue ».

Une première sélection d'articles a été donc réalisée à l'aide de la formule suivante : « articles contenant « cité(s) ou « banlieue(s) » et parus dans Le Monde entre le 1^{er} janvier 1995 et le 31 décembre 2011 ». Après un premier tri dans les résultats où les articles hors-sujets ont été écartés – comme ceux relatifs à la construction de la Cité de la Musique à Paris par exemple – 1 051 articles ont été retenus, soit en moyenne 65 articles par an pendant 16 années.

Au sein de ce corpus, nous avons mené une analyse en trois temps :

1. Une analyse temporelle, à l'aide de l'ensemble des articles retenus pour observer l'évolution des parutions ;
2. Une analyse thématique, à partir de 190 articles dont le titre contenaient « banlieue(s) » et / ou « cité(s) », où nous avons cherché à classer par thèmes les informations distillées dans les articles ;
3. Une analyse sémantique, basée sur un corpus restreint de sept articles dont les titres contenaient « banlieue(s) » et « cité(s) », où nous avons cherché à mettre en évidence les figures de style participant à la construction du mythe, à l'instar des figures mises en avant par R. Barthes dans *Mythologies* (2009a).

²http://www.lombard-media.lu/pdf/FR/LeMonde_lectorat_1105.pdf

Enfin, un troisième échantillon de contrôle a été constitué au terme de cette étude à l'aide des mots-clefs « grand(s) ensemble(s) ».

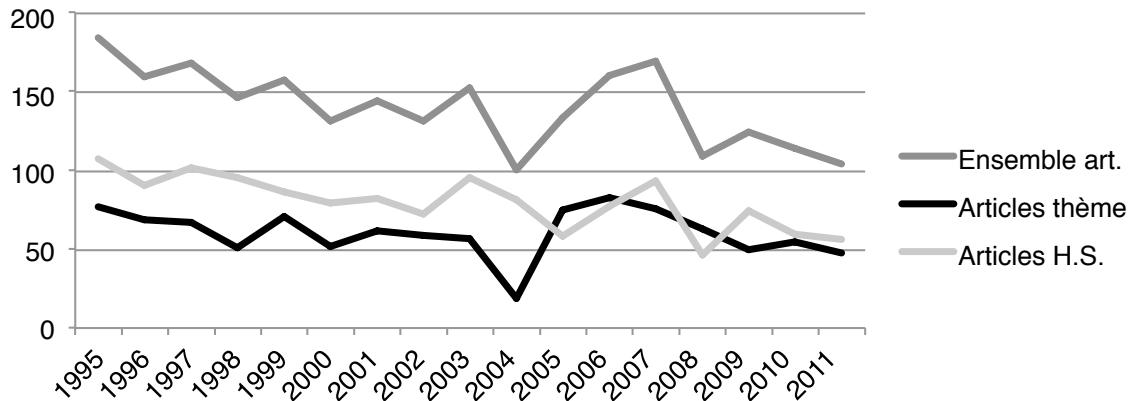
Nous avons jugé préférable, dans ce chapitre, d'insérer d'assez longs extraits où le propos dépasse parfois le point discuté au moment de leur convocation. Cela nous semble être un procédé permettant au lecteur de se faire une idée du contenu de ces articles tout en permettant de multiplier les illustrations des situations décrites tout au long du texte.

1.2. La fabrication des événements

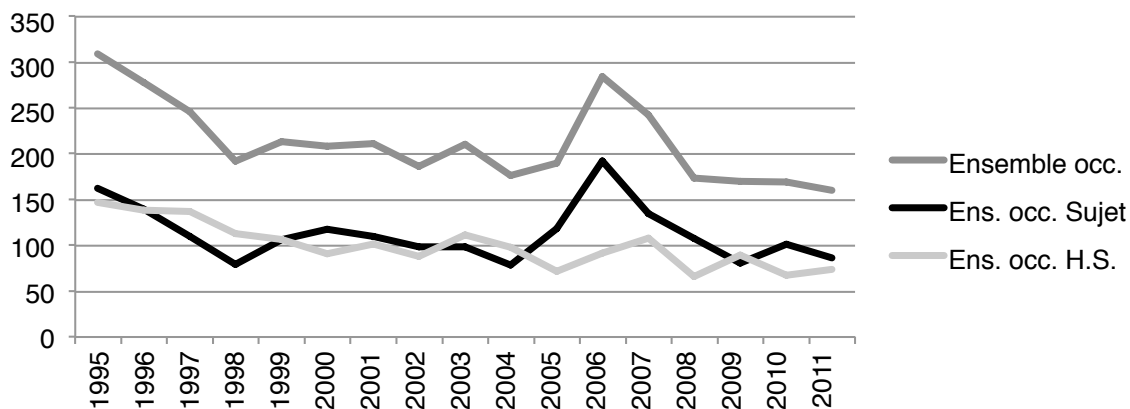
1.2.1. Des parutions liées au contexte

Lorsque l'on observe les courbes montrant l'évolution du nombre d'articles parus par année, qu'ils soient ou non liés à notre sujet, on observe une importante corrélation entre certains événements et le rythme des parutions (cf. graphiques 6 et 7 *infra*). Les émeutes dans les quartiers sont les principaux éléments qui les stimulent : à chaque explosion, notamment en 2005, on observe une augmentation importante du nombre d'articles parus. Ici ces événements jouent, et remplacent le rôle du pouvoir dans l'organisation des « commémorations » ou « des anniversaires » en réactivant périodiquement, par des « recognitions », ces formes urbaines tout en assurant la continuité de l'ordre urbain et social qu'elles représentent (Wells, 2007).

Ces articles actualisant les savoirs sont typiquement des articles de mise en spectacle de l'évènement : ils décrivent et racontent ce qui se passe dans les quartiers, même si cela se fait avec une objectivité toute relative (Champagne, 1991). Suite aux événements, le rythme des parutions reste soutenu : c'est le temps des « enquêtes de terrain » et des « décryptages ». Autrement dit, après avoir rendu les événements indigestes, les médias proposent toute une série de « clefs de lecture » et « d'éléments pour comprendre la réalité ». Une fois les dessous du décor révélés, le sujet tombe peu à peu dans l'oubli jusqu'à ce qu'un nouvel événement survienne, ce qui permet de relancer le processus.



Graphique 6 : Nombre d'articles contenant « banlieue » et / ou « cité » parus entre 1995 et 2011.



Graphique 7 : Nombre d'occurrence de « banlieue » et de « cité » dans les articles entre 1995 et 2011.

Ces évènements constituent des « souvenirs dominants » (Halbwachs, 1994, p. 120). Ce sont des éléments cadres dans la mémoire collective qui permettent le souvenir et qui structurent la mémoire. En effet les Français découvrent, dans les années 1980, les conditions de vie dans les grands ensembles au travers des émeutes. Aujourd'hui encore ces quartiers se rappellent régulièrement à nos souvenirs par ces évènements. Les émeutes marquent aussi les réactions des opérateurs de la ville : les soulèvements de 1990 ont motivé la création du ministère de la Ville est institué, ceux de 2002 et 2005 ont fait entrer les termes de « racaille » et de « karcher » dans le débat public, etc.

Cette forme de mémoire des cités de banlieue est une « mémoire spectacle », typique des mass-médias : les événements y sont « situations sociales de mémoire », c'est-à-dire des éléments permettant de structurer la mémoire collective, tout en étant constitutifs de la « mémoire sociale » (Namer, 1987, p. 235) .

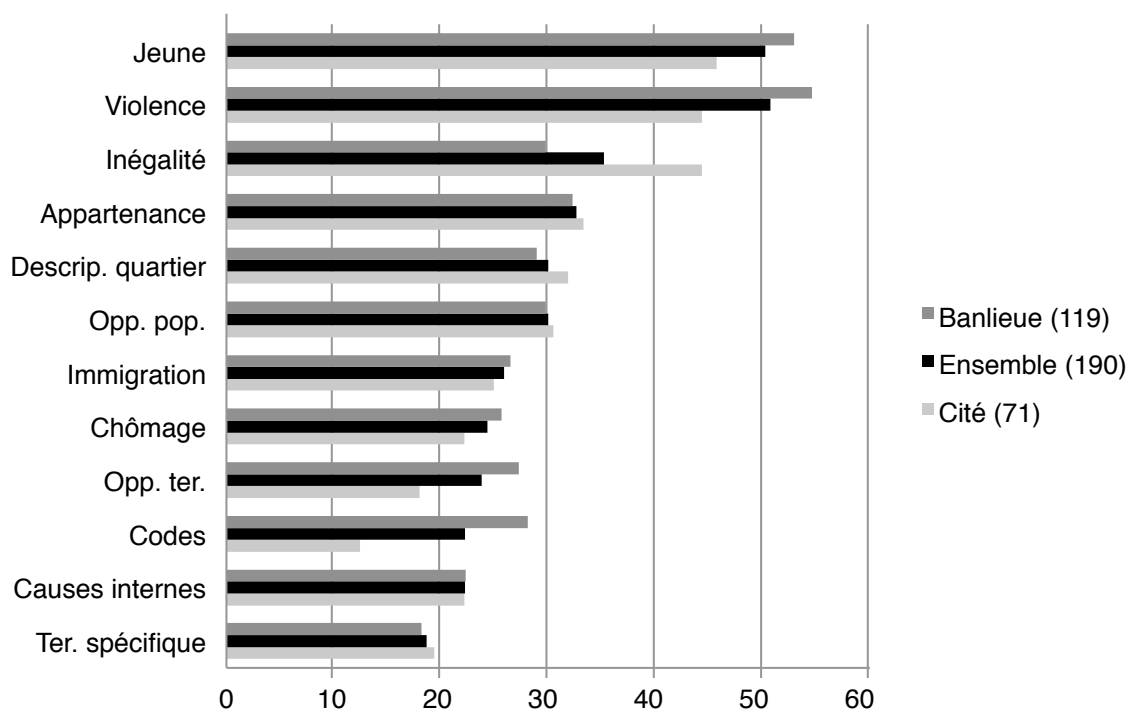
L'imaginaire ainsi créé n'est pas uniquement imposé par la construction médiatique. Pour Michel-Louis Rouquette (2003), les communications de masse « révèlent ou activent des connivences » mais ne les créent pas : pour que la connaissance de masse apparaisse, il faut qu'elle existe de manière latente et que les masses existent d'une manière objective. Il n'est donc pas anodin que l'imaginaire du grand ensemble commence à se forger à la fin des années 1970, c'est-à-dire au moment où la société dans son ensemble prend conscience de l'apparition du chômage et du risque de marginalisation qui en découle :

« - Ahmed. Mon grand père n'a pas voulu que mon père fasse des études, c'est mon père qui me l'a dit [à la fin des années 1960]. Pour lui, ça ne servait à rien puisque avant il y avait du travail dans les usines... Pour moi, cela n'a pas été pareil, ils ont voulu que je fasse des études [dans les années 1990], même s'ils n'y comprenaient rien, pour que je puisse avoir un travail. C'est marrant de voir comment ils ont changé de point de vue... »

L'impact médiatique des banlieues n'a pu avoir lieu qu'à partir du moment où la population y a été réceptive et qu'elles lui ont permis de cristalliser une de ses peurs. Aujourd'hui, l'impact est toujours aussi fort car le discours médiatique continue de lui faire jouer ce rôle : la banlieue est le réceptacle symbolique de l'exclusion sociale sous toutes ses formes.

1.2.2. La réduction de la réalité

Pour M. Halbwachs (1994), la mémoire collective n'est pas exhaustive. Elle est au contraire le fruit d'un travail de réduction de la diversité des possibles. L'analyse thématique des articles a fait ressortir onze thèmes principaux dont la distribution et la fréquence sont liées aux rythmes médiatiques de l'événement (cf. graphique 8 *infra*).



Graphique 8 : Thèmes principaux relevés dans le corpus réduit de 190 articles.

Dans plus d'un article sur deux parlant des citées de banlieues, se trouvera une évocation de la violence des jeunes. Ce thème est lancinant et apparaît même lorsque le propos n'est pas centré sur les problèmes de ces quartiers. Par exemple dans les articles qui s'attachent à montrer la diversité des habitants, on trouvera des formulations du type : « la banlieue, ce n'est pas que des jeunes violents. C'est aussi... ». Il apparaît encore que dans l'ensemble des articles les thèmes de l'exclusion et de la marginalité reviennent ; que cela soit à travers les thèmes de la violence, des jeunes, des inégalités, de l'immigration ou encore du chômage et de la pauvreté.

Les onze thèmes majeurs (cf. graphique 8 *supra.*) forment des « cadres » permettant d'interpréter les événements et de construire le discours médiatique : la violence de la jeunesse des cités, ses raisons, motivations et explications, sont érigés en principes structurant le discours sur la banlieue (Goffman, 1991). Ainsi, les événements permettent de typifier le quotidien et de produire des associations telles que : « la violence endémique des jeunes de banlieues ». Cette typification, où un rédacteur transforme un événement ordinaire en un spectacle extraordinaire (*Ibid.*), illustre au grand public de manière caricaturale le quotidien de ces quartiers.

L'image produite est décollée de la vérité et crée une illusion, un simulacre, quant à l'ordinaire dans ces quartiers. Elle est le fruit d'un « langage volé » (Barthes, 2009a, p. 205).

Certains commentateurs n'hésitent pas à dénoncer les raccourcis effectués par leurs confrères, comme par exemple dans l'article *Pourquoi les rapports médias-banlieues sont-ils aussi dégradés ?* (19-10-2012) où le journaliste revient sur le piège posé par un « fixeur »³ à un collègue du *Point* à propos de la polygamie dans les quartiers. Ces dénonciations sont aussi liées à des articles relatant des enquêtes « en immersion » où un journaliste joue le rôle d'« initié » (Goffman, 2007⁴) en s'installant dans un quartier et en livrant ses découvertes étonnantes sur les jeunes et leurs trafics ainsi que sur la vie quotidienne dans le grand ensemble.

Les travaux d'Emeline Comby et d'Yves-François Le Lay (2011) ou d'André Torre et Christine Lefranc (2006) soulignent cette spécificité des médias nationaux : étant donné qu'ils travaillent périodiquement sur un sujet, ils peuvent le traiter sans conserver d'attaches. Ils peuvent effectuer une sélection de l'information importante puisqu'ils n'ont pas à maintenir un réseau pour l'obtenir ; et surtout, contrairement aux journalistes locaux, ils n'ont pas besoin d'en assumer les conséquences et ils ne doivent rendre de compte à aucun acteur local. Ainsi, ils peuvent dévoiler « la face cachée des banlieue » (28-01-1996), c'est-à-dire l'existence d'une banlieue duale, qui est à la fois une « zone de non-droit », un quartier « déshérité » de « voleurs », un « repère de terroristes barbus », où les habitants seraient alcooliques, minés par la pauvreté et le désœuvrement, maghrébins et où il n'y aurait que des familles nombreuses ; mais où il y aurait

³ « Dans le jargon médiatico-journalistique, on appelle ça un "fixeur". Omar Guendouz préfère dire à la cour qu'il est "une espèce de passeur". Omar Guendouz, 33 ans, est "journaliste" depuis 1991. Il a vécu dans la cité Ronsard, à Gagny, en Seine-Saint-Denis, et s'est fait de cette extraction originale dans la presse une spécialité. Pour la télévision, Paris-Match ou les maisons d'édition, il "précaste", comme il dit, compose des plateaux, organise des reportages photo, bref, sert de guide dans cette terra incognita qui borde le périphérique parisien, comme d'autres à Gaza ou à Monrovia. A la cour, qui écarquille les yeux, il explique encore : "Stéphane Bern est payé pour aller voir les rois. Moi, c'est les banlieues." » (23-10-2003, *Le procès d'Omar Guendouz, trouble explorateur des banlieues pour la presse*)

aussi des habitants qui « créent, travaillent, avancent » « dans ce terreau aride des cités ».

1.2.3. Les supports de l'évènement

Schématiquement, les commentateurs de la ville divisent les personnes vivant dans les banlieues en deux groupes : il y a ceux qui réussissent – par le travail, qui ont une vie associative, etc. – et qui sont intégrés dans la société ; et il y a ceux qui sont marginaux et qui se livrent à des activités illicites (Sedel, 2009). Ces deux groupes d'habitants forment deux supports distincts de l'évènement.

Le premier groupe donne davantage lieu à des articles dont le registre tient de « l'angélisme » (*Ibid.*, p. 129) et on y trouve des articles dont les titres sont *Les as de la banlieue*, *Homère et Shakespeare en banlieue*, *Leçon de golf dans les cités*, etc. Ils représentent environ la moitié des sujets traitant des cités de banlieue. Ils ne sont pas issus d'évènements extraordinaires en soi. Ils visent plutôt à montrer la réalité du quotidien dans ces quartiers et à lutter « contre les préjugés » ; tout en les rappelant de manière presque systématique. Ces articles parlent aussi de ceux qui sont sorti du grand ensemble – *Jamel Debouze parle des banlieues* (13-12-2005), *Rama Yade, la "Condi Rice" de Sarkozy* (21-07-2007) – et aiment à montrer que certains s'investissent dans la vie des quartiers : *Jean-Christophe Lagarde. La rage d'un jeune maire de banlieue* (02-11-2006). Ces articles se caractérisent par le fait qu'ils se passent dans les quartiers, ils en sont comme une visite guidée.

Le second groupe suscitant l'évènement médiatique est le groupe des jeunes violents. Dans ce cas, les commentateurs suivent l'évènement dans l'urbain et il peut avoir lieu aussi bien dans le centre ville historique, dans un lieu public ou dans les cités. Les jeunes sont traités avec « réalisme » (*Ibid.*, p. 129). Les titres ressemblent à ceux des faits divers : *Une plaque tournante du trafic de drogue démantelée dans une cité du Val-de-Marne* (15-11-2011) et livrent souvent une information brute. Ce groupe est décrit comme peu coopérant avec les médias, en empêchant le travail journalistique de se faire – comme le raconte l'article *Une*

journaliste de l'AFP empêchée de travailler en banlieue (04-12-2006) – ou encore, en imposant une loi du silence à l'ensemble des habitants.

Ces deux groupes interagissent ensemble : les premiers dénoncent l'amalgame dont ils sont victimes et cherchent à se différencier des seconds pour éviter le stigmate ; tandis que ces derniers font main basse sur le quartier, cherchent à contrôler son espace ainsi que la parole de ses habitants. Tous deux sont liés par un sentiment d'abandon et d'enfermement, comme le montre les témoignages que l'on peut trouver dans l'article *M. Jean, dans une cité de la région parisienne : Tout le monde se fout de notre sort*, paru le 07-11-2011 : « On me conseille de partir, on me dit que je n'ai pas à occuper seul un appartement de 60 m². Je ne demande pas mieux que de me barrer, mais je n'en ai pas les moyens » ou « nous nous retrouvons enfermés dans un ghetto ». Le premier groupe, celui qui cherche à s'intégrer, se sent abandonné, notamment par les politiques et les forces de l'ordre qui « n'osent plus venir dans le quartier ». Il se sent aussi submergé par les nouveaux arrivants, par la montée en puissance des trafics, de la pauvreté et des extrémismes religieux. Le second groupe choisit quant à lui la débrouille, ne compte pas sur l'éducation et fuit l'école tant sa « galère » lui semble sans fin.

Enfin, un troisième groupe va, plus marginalement, créer l'évènement. Il s'agit des opérateurs de la ville, qu'ils soient politiques ou institutionnels. Deux types d'évènements caractérisent les articles que suscite ce groupe :

- ceux qui montrent une distance entre les opérateurs et les habitants, notamment à travers différentes opérations de rencontre entre les deux entités : *À Perpignan, Nicolas Sarkozy s'invite dans une cité pour remettre un pied dans les banlieues* (26-02-2007) ou *Le PS, les ouvriers et la banlieue*(13-08-2009) ;
- et ceux qui rendent compte des annonces et actions des politiques : *En présentant son plan pour les banlieues, M. Juppé a voulu repartir à la conquête de l'opinion* (20-01-1996).

Ces évènements sont davantage liés au terme « banlieue » qu'au terme « cité », ce qui reflète le mode d'action des opérateurs de la ville qui se concentre sur le territoire. Ils semblent aussi agir comme des catalyseurs incrémentant la capacité

des deux autres groupes à créer de l'évènement : lors des émeutes de 2005, les réactions des opérateurs de la ville sont vives et alimentent toutes sortes de débats, tandis que lors des celles de 2007, les réactions des opérateurs sont plus modérées et les évènements moins médiatisés.

Enfin, un dernier groupe participe à la fabrication de l'évènement : il s'agit des commentateurs de la ville eux mêmes. Celle-ci n'est pas liée au quotidien des quartiers mais à la parution d'ouvrages, de films, de séries ou de reportages. Elle est constituée de critiques sur les regards à propos des cités de banlieue. Le cliché est au centre de ces discours qui vantent tel film qui les dépasse ou au contraire, dénoncent tel autre production qui s'y enfonce. C'est le cas par exemple de l'article *Dans les banlieues de Sarkozy* (09-09-2002) qui analyse le reportage *Banlieue. Chronique d'une cité sous tension*, dans lequel le regard est jugé « juste » et l'enquête journalistique « exemplaire ».

1.2.4. De l'évènement aux mythes

« La réputation s'appuie sur ces répétitions mécaniques, désincarnées : lieux communs, clichés, qui à force d'être convenus, banals, finissent par devenir transparents, invisibles. (Dulong et Paperman, 1992, p. 223) »

En plus de convoquer de manière répétitive les mêmes thèmes, les commentateurs construisent une réputation participant à la construction du mythe des citées de banlieues en utilisant différents procédés de construction du discours, comme le détachement de l'objet qualifié, la décontextualisation sous couvert d'anonymat, ou encore l'impersonnalité : le locuteur ne dit pas « je », il ne s'identifie pas à ses propos.

Les commentateurs de la ville sont les seuls dont le discours se sépare de son objet : les acteurs s'expriment selon un ressenti de la ville, ils s'associent à leurs jugements ; les opérateurs ont un discours sur la ville dans lequel ils projettent à travers leurs actions passées et futures. Les commentateurs tiennent, quant à eux, à ce qu'ils affirment être le discours de la ville : ils rapportent des faits objectifs. Ainsi, ils estiment pouvoir – et devoir – tout dire, sans pudeur, tout en n'étant pas responsables de leurs propos parce qu'ils véhiculent une vérité (*Ibid.*).

Pour construire la réputation, les commentateurs vont s'appuyer sur un ensemble de figures de styles qui vont contribuer à modifier la sémantique de la forme urbaine des barres et des tours en naturalisant des significations *via* le système sémiotique second. Nous avons cherché à mettre en évidence les mécanismes qui permettent aux commentateurs de créer la réputation à l'aide des mythes. Ces figures sont (Barthes, 2009a, p. 225) :

1. la « vaccine », opération qui consiste à confesser un moindre mal pour en masquer un plus important ;
2. la « privation d'histoire », où l'objet dont on parle est privé d'Histoire ;
3. l' « identification », où l'on associe en lieu et place des acteurs, des personnes à des situations ;
4. la « tautologie », qui consiste à expliquer un fait par ce même fait ;
5. le « ninisme », où deux éléments sont mis en exergue afin de mieux rejeter les deux ;
6. la « quantification de la qualité », qui consiste à transformer la qualité en quantité ;
7. le « constat », c'est le refus d'explication mais aussi une contre-explication évidente qui masque d'autres faits.

À l'aide de cette grille de lecture, nous avons analysé les formes du discours des commentateurs dans l'échantillon restreint aux sept articles dont les titres comprennent « banlieue(s) » et « cité(s) » (Cf. Annexe 8 : *Sept articles dont les titres contiennent « banlieue » et « cité »*). Divers procédés participant à la construction des mythologies des grands ensembles sont apparus et ont été classés en trois catégories : les opérations de réduction du discours, celles de sa crédibilisation et enfin, celles d'association du lecteur (cf. tableau 19 *infra*.)

Opérations de la construction du mythe			Exemples	
			Citation	« Traduction »
Opérations de réduction du discours	Vaccine	Article 5. 10.03.2003	« D'origine sénégalaise, la jeune fille fait le ramadan depuis deux ans. «Ni mon père ni ma mère ne m'ont forcée. C'est un choix personnel», souligne-t-elle. »	Si l'article aborde ici la question de l'islamisation des banlieues. Le mal qui est confessé relève de préjugés sur la violence symbolique qui existerait au sein des familles de confession musulmanes. Mais cette irruption de la religion dans l'article ne correspond-elle pas davantage à une volonté d'intégration sociale comme le suggère l'enquête « Banlieue de la République ⁵ » ?
	Privation d'histoire	Article 2 27.07.1995	Les ZUP ont été conçues pour une desserte automobile et des habitants appartenant aux classes moyennes. C'était le mythe américain de la ville tentaculaire desservie par des autoroutes.	L'article oublie ici l'essentiel des motivations qui ont présidé à la création des ZUP (cf. Chapitre 5) : résorption de la crise du logement, la lutte contre les logements insalubres, etc.
	Tautologie	Article 2 27.07.1995	« Ces erreurs ont été aggravées par l'architecture repliée des cités, l'impasse de leurs parkings et leur mauvais raccordement à la voirie, qui rendent malaisée la pénétration de lignes d'autobus. »	Un mauvais raccordement routier implique des lieux difficiles à traverser... ou, dans l'autre sens, les lieux sont difficiles à traverser parce qu'ils sont mal raccordés au réseau routier
Opérations de crédibilisation du discours	Ninisme	Article 5. 10.03.2003	De près, sur place, on ne voit que ça : cette laideur fade, ces rues sans joie où l'on circule sans jamais flâner. Sloé, 17 ans, de parents camerounais, résume les choses à sa manière : «Depuis que je suis petite, j'ai toujours vu la cité sale.» Parle-t-elle seulement des murs et des cages d'escalier ? «Dans mon immeuble, au rez-de-chaussée, les garçons vendent des barres de shit. Et dans les couloirs, quand on monte, c'est plein de cafards», dit la jeune fille, pour s'excuser de ne pouvoir recevoir chez elle. Maï, sa copine, la taquine: il y a eu récemment une «fusillade» en bas de son immeuble, non ? Sloé s'esclaffe, embarrassée. Maï, à vrai dire, n'est pas la mieux lotie. Chez elle aussi, l'espace est cher : il lui faut partager sa chambre avec une tante et deux de ses soeurs.	Le « sale » de la cité n'est pas vraiment défini : est-ce les espaces, avec des murs tagués et des cafards, etc. ; ou les habitants ? (les jeunes qui y font du deal et l'entassement dans les logements)
	Quantificatio	Article 5 10.03.2003	A Pantin comme à Vitry-sur-Seine - où est morte la jeune Sohane, brûlée vive par un garçon de 19 ans, le 4 octobre -, toutes celles qu'on a pu rencontrer ont refusé que leur vrai prénom soit publié. Et «pas la peine», non plus, de mettre le nom de la cité.	La date du décès de Sohane, l'âge et le sexe de son assassin viennent appuyer la crédibilité du discours
	Constat	Article 1 21.03.1995	«Je suis venu pour mieux comprendre et mieux connaître les problèmes qui sont ceux d'une grande partie des Français. (...) On ne peut pas dire à la fois qu'il faut un grand débat dans le pays et ne pas regarder les problèmes de près pour voir comment il faut en débattre et comment il faut les régler.»	La sélection effectuée dans les propos cités permet de parler de « problèmes », que l'on sait associés aux cités de banlieues par le titre de l'article, sans les définir mais proposant une méthode pour les résoudre (« regarder de près » et « en débattre »)
Association	Identification	Article 2 7.07.1995	La fraude apparaît à beaucoup comme le dernier moyen de bouger, et elle peut concerner 40 % des usagers d'une ligne.	L'ensemble des usagers, comme les habitants des banlieues, fraude. Qui ne s'est pas déjà retrouvé sans moyen de paiement et à devoir prendre les transports en commun ?

Tableau 19 : Exemples d'opération de la construction du mythe relevés dans le journal *Le Monde*

⁵ Banlieue de la république, ss. dir. KEPEL G. (URL : <http://www.banlieue-de-la-republique.fr>)

Les opérations de réduction du discours regroupent les vaccines, la privation d'histoire et la tautologie. Elles se caractérisent par un message qui se fait passer pour plus simple qu'il ne l'est et se retrouvent dans des formulations du type : « L'urbanisme n'est pas adapté aux habitants et est responsable de l'exclusion des habitants ». Bien souvent, à l'instar de cet exemple, si les commentateurs acceptent d'admettre que la forme urbaine du grand ensemble n'est pas adaptée, ils ne se posent que peu de questions sur l'adaptation de la société aux habitants et sur leur intégration. Les traces de privation d'histoire révèlent une privation de contexte – et donc de raison d'être – faite aux grands ensembles : dans notre corpus réduit, à aucun moment, les commentateurs rappellent dans quelles logiques les grands ensembles ont été construits, quelles ont été leurs évolutions, etc. Ils se contentent simplement de mentionner qu'ils datent des années 1960-1970 ou des années ZUP. Cette utilisation de l'histoire mécanique et presque systématique, permet aux commentateurs de s'appuyer sur des éléments traitant de manière décontextualisée leurs sujets. Les expressions « quartiers en difficultés », « banlieusards », « quartiers HLM » relèvent de ce même type de discours. Enfin, les commentateurs usent de réalités réduites qui s'expliquent tautologiquement elles-mêmes : les jeunes des quartiers sont violents car ils vivent dans un environnement violent, les cités sont enclavées car elles sont mal reliées au réseau viaire, etc.

Les opérations de crédibilisation du discours regroupent les figures du ninisme, de quantification de la qualité et enfin du constat. Le ninisme est marqué par la mise à distance affichée avec les mythes et les rumeurs : les commentateurs affirment que la situation dans les cités ne correspond ni aux discours alarmistes ni aux discours angéliques. Ils se mettent à distance de ces savoirs qu'ils jugent ironiquement, « ce ne sont que des clichés », ou qu'ils dénoncent. Les commentateurs utilisent aussi divers procédés afin de quantifier les qualités qu'ils observent pour leur donner l'apparence de vérités : ils vont avoir tendance à accentuer ou à exagérer certains éléments, comme lorsqu'ils disaient « la plus longue barre d'Europe » à propos du Cèdre Bleu au Haut-du-Lièvre, ou en affirmant qu'un grand ensemble est à la campagne alors qu'il est en bordure de ville, en qualifiant une question de « grand débat passionnant une grande partie

des français », etc. Enfin, ils vont chercher à appuyer leurs propos par de multiples détails nourrissant le récit et lui donnant des airs de faux-semblant : le témoignage sur les espaces verts est celui de Mme Untel, locataire au 5^e étage ; ou encore lors d'un récit sur une agression à la gare du Nord, le volume de transit annuel des transiliens est rappelé, etc. Il s'agit en réalité de donner de nombreuses informations réalistes sur des éléments périphériques pour appuyer l'ensemble du propos. Les commentateurs vont aussi convoquer des discours d'autorité – de scientifiques, d'experts ou de politiques – pour venir appuyer leur discours et leur donner une apparence solide et irréfutable. Toujours dans le but d'empêcher toute remise en question par le lecteur, les commentateurs vont user de nombreuses formulations non affirmatives et relatives, permettant au lecteur pressé d'en trouver une qu'il se constituera lui-même : ils dénoncent des « bilans mitigés », une « aggravation du chômage », « l'apparition de nouveaux besoins de déplacements », etc.

Le dernier procédé relevé est celui de l'association du lecteur aux propos des commentateurs. Ce dernier correspond à l'identification relevée par R. Barthes. Dans les articles, cela se manifeste par la désignation explicite d'un public cible qui sera en réalité le public présentant des fragilités par rapport au sujet traité : c'est la majorité des français pour les nouveaux besoins de déplacement, les classes moyennes pour l'aggravation du chômage ou encore les usagers des trains de banlieues pour le récit de l'agression qui a eu lieu dans la gare du Nord. Enfin, les commentateurs parsèment leurs discours de jugements normatifs, moraux et stratégiques auxquels l'acteur est invité à se joindre : il faut que les rues soient propres, il faut savoir de quoi on parle pour pouvoir légitimement parler des grands ensembles, il faut combattre la pauvreté, etc. Ces prises de positions vastes et basiques sont plus illusoires que concrètes et permettent à chacun de s'y retrouver et de s'associer au contenu : qui ne veut pas combattre la pauvreté ?

2. La constitution d'aires morales

2.1. Différents espaces dans l'urbain

2.1.1. Les cités de banlieue face à l'urbain

« Avec lui [N. Sarkozy, candidat aux élections présidentielles], il y aura toujours une banlieue pour les pauvres, une pour les riches, avec une frontière bien gardée au milieu. » (03-05-2007)

À travers les articles, les trois espaces de vie des acteurs – pavillonnaire, grands ensembles et centres villes – apparaissent de nouveau en s'opposant les uns aux autres comme pour mieux se définir. Les descriptions concernant les grands ensembles se ressemblent toutes et celle-ci, qui ouvre un article s'intéressant à la situation des jeunes filles dans les cités, n'échappe pas à la règle :

« Peut-être que, vue d'avion, on lui trouverait du charme. De ces tours de douze étages, d'une vilaine couleur marron, on ne verrait plus rien que le carré des toits. Et de ce que les gens d'ici appellent le Serpentin, cet immeuble en béton bleuâtre qui serpente, justement, d'un bout à l'autre de la cité, il ne resterait qu'un trait vague, ondulant, à peine plus clair que le bitume. De là-haut, on ne remarquerait pas le gazon mité, ni les tags ou les "Nique la police" gribouillés sur les murs. Ni le ciel gris, qu'on dirait plus gris qu'à Paris. De près, sur place, on ne voit que ça : cette laideur fade, ces rues sans joie où l'on circule sans jamais flâner. Sloé, 17 ans, de parents camerounais, résume les choses à sa manière : "Depuis que je suis petite, j'ai toujours vu la cité sale." Parle-t-elle seulement des murs et des cages d'escalier ? "Dans mon immeuble, au rez-de-chaussée, les garçons vendent des barres de shit. Et dans les couloirs, quand on monte, c'est plein de cafards", dit la jeune fille, pour s'excuser de ne pouvoir recevoir chez elle. Maï, sa copine, la taquine : il y a eu récemment une "fusillade" en bas de son immeuble, non ? Sloé s'esclaffe, embarrassée. Maï, à vrai dire, n'est pas la mieux lotie. Chez elle aussi, l'espace est cher : il lui faut partager sa chambre avec une tante et deux de ses sœurs » (10-03-2003. La banlieue coté filles)

Les quartiers qui ne sont pas dans le même état, sont décrits d'un ton suspicieux, comme si toutes les citées étaient condamnées au même sort :

« C'est une cité sans renommée, dans une petite ville de la banlieue parisienne. Des immeubles propres, de quatre ou cinq étages, pas plus. Il y a un arrêt de bus où les bus s'arrêtent encore. Il y a quelques commerces de proximité, un centre social et un poste de la police municipale. Le centre-ville est à 300 m à peine, mais c'est déjà un autre monde. " Ici, monsieur, nous vivons dans une bulle. Nous sommes abandonnés à nous-mêmes." » (07-11-2011, M. Jean, dans une cité de la région parisienne : "Tout le monde se fout de notre sort")

L'autre banlieue – qu'elle soit pavillonnaire ou plus dense – est décrite comme verdoyante et joyeuse. C'est le lieu d'habitation des familles de la classe moyenne. Elle est souvent décrite comme « lointaine », est associée au quotidien, au « métro-boulot-dodo ». C'est « la France qui travaille ».

Aux centres villes correspondent les « beaux quartiers » et les « hôtels particuliers ». Ils sont érigés en musées à ciel ouvert pour leurs qualités architecturales et la présence de nombreux monuments et d'éléments dignes d'intérêt. Les habitants y sont décrits comme aisés et cultivés. Dans les articles, ces centres semblent attirer irrésistiblement ceux qui ont suivi les plus longues études ainsi que les jeunes talents ; tandis que les plus modestes sont rejetés dans les cités dortoirs. En effet, tous les anciens habitants issus des cités et qui « ont réussi » y vivent, comme le montre les récits des succès. Le centre ville, c'est le lieu de tous les possibles pour l'individu, l'espace où il peut faire des rencontres et trouvera les moyens de se réaliser pleinement.

2.1.2. Des banlieues hiérarchisées

Ces espaces sont principalement constitués dans l'aire parisienne qui est brossée comme étant leurs expressions paroxysmiques. Les situations que l'on rencontre « en région » sont jugées comme étant moins extrêmes, sauf dans certains cas spécifiques, comme la banlieue lyonnaise ou les quartiers nord de Marseille. Mais l'imaginaire local de ces quartiers est souvent contrebalancé par sa comparaison

avec quelques quartiers franciliens symptomatiques : Sarcelles, la Cité des 4 000 à la Courneuve, Villiers-le-Bel, etc.

Dans le ressenti des acteurs et dans les discours sur la ville des opérateurs, la banlieue parisienne est érigée en une figure tutélaire : « Mais ici, ce n'est pas comme à Paris, hein ? ». Cette domination symbolique se retrouve aussi à l'échelle de l'agglomération nancéienne : le Haut-du-Lièvre, et plus spécifiquement les longues barres du Cèdre Bleu et du Tilleul Argenté, revient systématiquement dans les propos : les acteurs se demandent tous si les barres photographiées qu'on leur présente ne sont pas dans ce quartier ; les différents opérateurs construisent leur discours à partir d'elles et reviennent systématiquement vers elles lorsque l'on essaie d'ouvrir la conversation vers les autres grands ensembles de l'agglomération.

Pourtant, et des enquêtes de terrain le confirment, la situation dans ce quartier n'est pas – ou plus – la plus sensible au sein de l'agglomération nancéienne (Marchal et Stébé 2010a) ; et dans d'autres quartiers, les habitants sont davantage en difficulté (cf. Chap. 8). Mais, contrairement aux cas de Sarcelles dans la banlieue parisienne, de la Duchère à Lyon, ou du Haut-du-Lièvre à Nancy, ces quartiers sont moins stigmatisés de par leur implantation dans des espaces plus reculés, ils ne sont pas mis en valeurs par la topographie ni par leur saillance dans l'urbain. Cette constatation conduit à nuancer une nouvelle fois notre objet d'étude en constatant qu'il existe des grands ensembles monumentaux perçus comme symptomatiques de la fracture urbaine et bénéficiant d'une identification spécifique ; ainsi que des grands ensembles génériques – comme les quartiers des Provinces, de Jéricho, de Jartom, de la Californie, etc. dans l'agglomération nancéienne – c'est-à-dire « les cités sans renommées » bénéficiant d'une image plus globale et extrapolée de celle des premiers.

2.1.3. Des espaces symboliques

Les cités de banlieue, telles que décrites par les commentateurs de la ville, sont des lieux à part dans l'urbain, des lieux auxquels on n'aurait que peu accès et avec lesquels il serait difficile d'entrer en interaction. Ce sont des « mondes

autres ». Si ces autres mondes se reconnaissent à leurs formes urbaines, les oppositions qui ressortent des comparaisons avec les autres quartiers sont majoritairement basées sur les différences entre les habitants :

« D'un côté, la France des pavillons de lointaine banlieue qui, avec la France riche, celle des hôtels particuliers, s'apprête à plébisciter Sarkozy et son utopie du mouvement. De l'autre, la France des exclus des HLM, condamnée à voter à gauche, pas nécessairement par adhésion mais par trouille. » (08-11-2007. Feu de paille électoral en banlieue)

Ainsi, la qualité de l'espace est davantage mobilisée comme outil permettant de caractériser des populations que pour une appréciation esthétique. Il joue ici le rôle de « schèmes symboliques », ou « d'opérations symboliques », associant une population type à certaines formes urbaines. L'espace joue le rôle de « présentificateur » (Sartre, 2005, p. 202) : il sert à montrer, à mettre en scène d'autres que lui. C'est un support de connaissance. La compréhension de son discours ne se réalise pas « par » l'image mais « en » l'image. Par exemple, les jeunes réputés violents sont nommés « les jeunes de banlieue », ce sont ceux qui « viennent de la cité » : l'association symbolique avec la cité permet de comprendre qui ils sont sans rien dire d'eux. Ils sont présentés comme « sur un plateau » par leur espace (Sartre, 2005, p. 199-205).

Cette interprétation de la forme urbaine est issue d'un acte cognitif. Dans les discours de la ville, il est sous entendu que l'espace est un savoir, « le souvenir d'idées », et non pas une idée. Ainsi, lorsqu'est évoquée « la situation bien connue des cités de banlieues », on met en garde le lecteur contre « les préjugés sur ces quartiers », etc. Mais, ces préjugés sont essentiels à la compréhension des articles qui les dénoncent ou les confrontent à la réalité du terrain : ils en forment le fond. Les commentateurs participent donc à la propagation des mythes en les combattants et en en faisant le support de leurs discours.

Cette association symbolique basée sur des préjugées n'est pas uniquement cognitive, elle est aussi évaluative (Deschamps et Moliner, 2008) : l'espace permet de juger *a priori* les acteurs en tant qu'habitants.

In fine, dans les discours des commentateurs de la ville, la considération de l'espace est nécessaire pour décrire les habitants et permet de mobiliser des savoirs afin de produire une « compréhension imagée » de leur situation (*Ibid.*). « L'impression » est transformée en « description » et la qualité de l'espace est une voie d'interprétation permettant de percevoir des sens, ici, relatifs aux habitants des différents espaces (Barthes, 2007). L'espace devient un « élément de catégorisation » permettant d'organiser l'environnement d'une manière claire et compréhensible pour tous (Fischer, 1997).

Dans les processus de mises en tension des différents espaces, il apparaît que les cités des banlieues sont comme seules face au monde : ainsi, il y a Sarcelles-Village face à Sarcelles-Ville, Mantes-la-Ville face à Mantes-la-Jolie ; mais il y a aussi les habitants des grands ensembles face aux bailleurs HLM, « qui ont leurs bureaux dans les beaux quartiers de Paris », les habitants face aux politiques « qui les ont abandonnés », qui les ont oubliés, ou encore qui ne les comprennent pas. On trouve aussi les habitants face au monde du travail, face aux forces de l'ordre qui refusent d'entrer chez eux de peur « de mettre le feu aux poudres ». Dans tous ces cas, la question spatiale est omniprésente et catégorise ces habitants qui n'ont pas accès à l'emploi à cause de leur adresse, à la sécurité, à cause de l'organisation urbaine de leurs quartiers, etc.

2.2. *Des aires morales bien délimitées*

2.2.1. *Des limites morphologiques*

« Pavillons contre HLM, le clivage des banlieues. À Villepinte (Seine-Saint-Denis), deux bureaux de vote, l'un situé dans la zone pavillonnaire, l'autre dans un quartier sensible, ont voté aux antipodes l'un de l'autre. » (24-04-2007)

Ces espaces symboliques tendent à constituer ce que Robert-Erza Park (1979) nomme des « aires [ou régions] naturelles et morales », c'est-à-dire des espaces qui se dessinent à travers les regroupements d'habitants, ne correspondant pas à

des découpages institués, et qui tendent à exprimer et à conforter la singularité de leurs populations (Grafmeyer, 1994). Ils sont délimités suite à une prise de conscience d'inégalités entre les populations (Helmes et Hayes, 1987). L'aire morale est marquée par sa divergence, voire par sa marginalité :

« Il n'est pas nécessaire d'entendre par "région morale" un lieu ou un milieu forcément criminel ou anormal. C'est un terme qu'il faut plutôt appliquer à des secteurs où prévaut un code moral divergent ; des régions où les gens sont dominés, plus qu'on ne l'est d'ordinaire, par un goût, une passion ou quelque intérêt qui s'enracine dans la nature originale de l'individu. » (Park, 1979, p. 130)

Ces aires morales que constituent les opérateurs ont une nature spécifique : elles ne sont pas électives, c'est-à-dire le fruit d'une recherche d'une aire adaptée aux attentes comme dans le cas des acteurs ; elles ne sont pas non plus stratégiques, comme celles des opérateurs de la ville qui cherchent à adapter les formes urbaines pour attirer une population. Elles sont constitutives car les commentateurs adaptent les habitants à la forme. Face à l'inconnu, ils simulent le réel (Di Méo, 2005) : aux débuts du grand ensemble, il a été perçu comme monotone et la vie des habitants a été décrite comme ennuyeuse. Puis, le grand ensemble a été perçu comme dégradé ; il en a été conclu que les habitants étaient violents, qu'ils ne prenaient pas soin de leur environnement. Les autres facteurs pouvant éclairer la situation, comme le mode de gestion spécifique de ces quartiers, ne sont peu ou pas pris en compte et, comme pour les autres formes urbaines, les habitants sont tenus pour responsables de leur habitat. Les commentateurs imaginent les habitants en fonction de ce qu'ils perçoivent dans l'espace car ils jugent les barres et les tours selon les mêmes mécanismes d'empathie que lorsqu'ils jugent un pavillon de banlieue, une maison de maître, un immeuble de ville, etc.

Les ruptures morphologiques produites par les grands ensembles permettent de circonscrire de manière précise ces aires morales dans l'espace urbain :

« Au premier abord, le quartier de Mont-Mesly, à Créteil (Val-de-Marne), a des allures de banlieue américaine. Quelques maisons mitoyennes propres avec jardin et parking bordent le boulevard Kennedy. Mais, très vite, le quartier change de physionomie. Derrière le style American way of life, transparaît un paysage typique de la banlieue parisienne, avec tours et immeubles en béton construits dans les années 1960. Est-ce à cause des espaces verts bien entretenus, du soleil éclatant en ce jour de rentrée des classes? Le quartier respire le calme et la tranquillité. Coincé entre le centre commercial Créteil Soleil et le vieux Créteil, Mont-Mesly n'a pas, il est vrai, la réputation d'un quartier à problèmes. Tout juste existe-t-il une ligne de démarcation symbolisée par la rue Juliette-Savar, qui coupe le quartier entre le haut du Mont-Mesly, plus difficile, et le bas du Mont-Mesly, de meilleure réputation. Tout juste aussi travailleurs sociaux et habitants parlent-ils d'une paupérisation du quartier au fil des années, marquée par l'augmentation des familles nombreuses ou monoparentales. Témoin de ces changements, le centre social Kennedy, gros rectangle de béton posé sur une pelouse, au cœur du quartier. » (13-09-2000. Placer internet au centre de la cité)

Les rues et les boulevards sont des « voies » marquant des « limites » dans l'espace urbain (Lynch, 1971). Ces limites jouent le rôle de coutures dans l'espace, elles articulent les quartiers de grands ensembles aux autres ; mais elles jouent aussi le rôle de frontières et marquent des ruptures (Debray, 2010). Il peut être difficile, voire impossible, de les franchir comme c'est le cas des voies de chemin de fer, des voies rapides ou des autoroutes, d'un terrain accidenté, de voies d'eau, etc. ; alors qu'elles offrent bien souvent de larges points de vue sur ces quartiers. L'ensemble de ces frontières constitue des « limites naturelles brutes » (Wirth, 2006, p. 169), séparant nettement le grand ensemble de son environnement immédiat et sont décrites dans environ vingt pour cent des articles.

2.2.2. Distances sociales

En sus de ces limites marquant des frontières connues dans l'urbain, il en existe d'autres qui traduisent la distance qu'il y a entre les habitants des cités de banlieue et ceux des autres quartiers. Ces frontières symboliques sont plus souvent évoquées que les frontières physiques, et plus d'un tiers des articles en

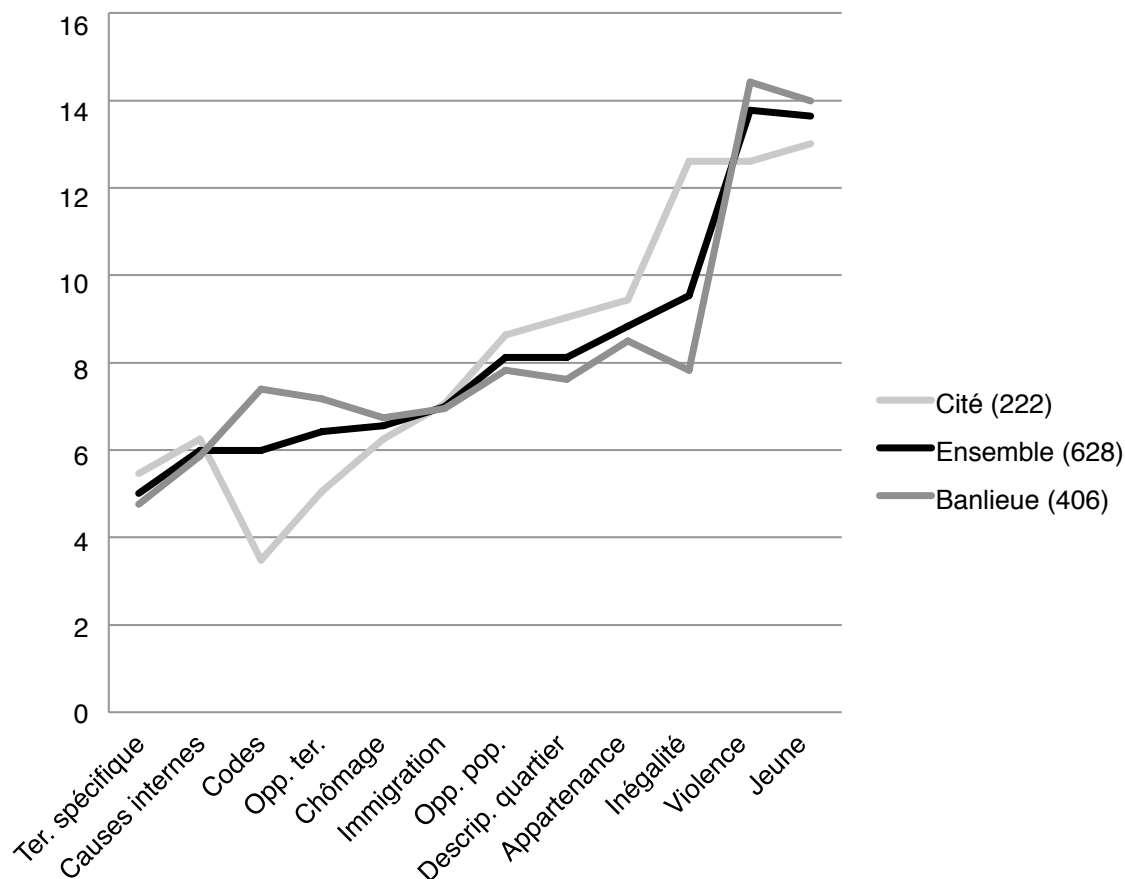
parlent. Elles encerclent étroitement les grands ensembles et isolent leurs habitants de ceux des quartiers voisins, ce qui conduit à la formation de « mondes différents », où les acteurs sont séparés par des « fossés qui se creusent » malgré la proximité spatiale (cf. 14-08-2006, *Cités si proches*).

Des frontières symboliques plus lâches et plus larges se dessinent aussi à de plus grandes échelles dans l'urbain. Le périphérique parisien, qu'il faut passer avec un guide si l'on veut se rendre dans la « terra incognita banlieue » (cf. 23-10-2003, *Le procès d'Omar Guendouz, trouble explorateur des banlieues pour la presse*), en est un exemple. Ces dernières se retrouvent dans de nombreuses agglomérations lorsque les commentateurs opposent « les périphéries » aux « centres ».

2.3. De la banlieue aux cités en passant par les grands ensembles

2.3.1. Banlieue et cité, deux acceptations différentes

« Banlieue » et « cité » ne renvoient pas exactement aux mêmes discours (cf. graphiques 9). Le terme « banlieue » est principalement utilisé pour rendre compte d'une situation dans les grands ensembles et se focalise sur les thèmes de la violence et de la jeunesse de ces quartiers : seuls 29 articles – soit 24 % des articles ayant le terme « banlieue » dans le titre – ne parlent ni de ces jeunes, ni de violences. Les articles trouvés à l'aide du terme « cité » cherchent plus à comprendre la situation dans sa diversité et à l'analyser – 25 articles, soit 35% des articles dont le titre contient « cité », ne parlent ni de violence ni de jeunes – (cf. graphique 9 *infra*).



Graphique 9 : Répartition des thèmes dans le discours des commentateurs de la ville (en %)

Cette différence s'explique principalement par le fait que le terme « cité » est surtout utilisé lorsque les articles traitent soit d'un quartier en particulier, soit d'un trait de caractère des cités : comme la place des jeunes, les résultats des élections – dont les résultats sont plus à gauche que le reste et marqués par une forte abstention –, etc.

« Banlieue » est davantage utilisé comme terme générique pour désigner l'ensemble des cités et localiser spatialement ces dernières, comme le montrent six des sept titres dans lesquels on trouve à la fois « banlieue » et « cité » : 1. *Le premier ministre en visite dans une cité de la banlieue parisienne*. (21-03-1995) ; 2. *Les transports publics peinent à désenclaver les cités de banlieue* (07-07-1995) ; 3. *Petite fille de trois ans et demi étranglée par sa mère dans une cité de la banlieue de Montpellier* (22-10-1996) ; 4. *Banlieue : 300 habitants de la cité des Cosmonautes de Saint-Denis manifestent en hommage à Karim Fadiga* (27-04-

1999) ; 5. *Une cité de la banlieue nord de Paris. Des adolescentes parlent de leur quotidien. Pour elles, la "vraie vie" commence loin du regard des "grands frères"* (10-03-2010) ; 6. *À Perpignan, Nicolas Sarkozy s'invite dans une cité pour remettre un pied dans les banlieues* (26-02-2007) ; 7. *À la cité des Tarterêts : "C'est la France que les Bleus représentent, pas la banlieue"* (25-06-2010).

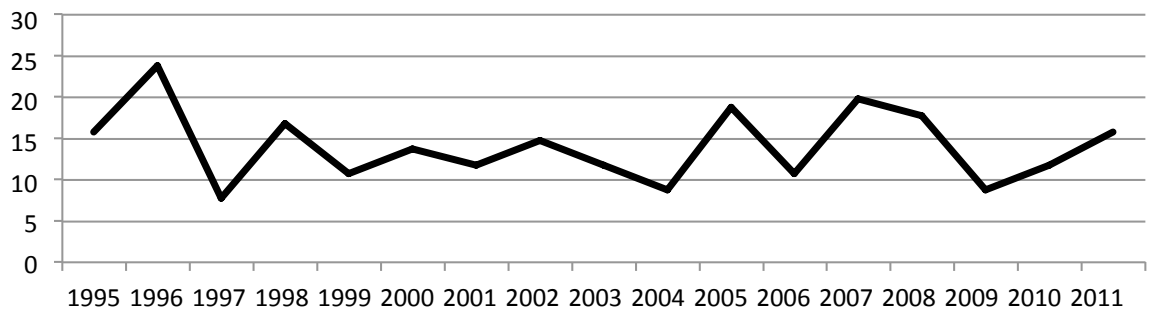
Les articles dont le titre contient « cité » sont moins dominés par le duo de thème jeune-violence – que l'on retrouve toutefois dans 45% des articles – et s'intéressent davantage au ressenti – d'inégalités, d'appartenance – des habitants des grands ensembles et à la compréhension des causes de leur situation – effets de quartiers, immigration, pauvreté. Dans ces articles, les commentateurs mobilisent plus fréquemment des témoignages et des enquêtes. Ils sont davantage descriptifs, s'intéressant autant au plan morphologique que sociologique, alors que les articles « banlieue » sont plus le reflet de points de vue extérieurs sur les cités. Autrement dit, les articles « cité » s'attachent plus aux habitants des grands ensembles, à un type de peuplement particulier, tandis que les articles « banlieue » renvoient principalement à une dimension spatiale.

Si dans les deux cas le thème de la description du quartier est important – il est présent dans plus de 30% des articles – la qualité architecturale est rarement évoquée et les discours sur l'espace servent à planter le décor. Le terme de « grand ensemble » – 9 occurrences – est principalement utilisé pour définir une limite naturelle brute et sert à circonscrire le quartier dans l'espace et dans le temps : « les barres d'immeubles de la cité des Gaziers, L'église Saint-Martin a été construite en béton dans les années 1960. Elle dresse timidement son clocher au milieu d'un grand ensemble de 25 000 âmes, à cheval sur Orly et Choisy-le-Roi. » (29-03-2002, *Journal d'un curé de banlieue*), « Ils habitent l'un et l'autre aux Bosquets, un grand ensemble construit dans les années 1960. » (28-10-2006, *Rien n'a changé à Clichy-sous-Bois*).

Le thème de la rénovation urbaine – et donc le discours des opérateurs sur leurs actions – n'est que très peu évoqué. Dans l'ensemble de notre échantillon, nous n'avons relevé que deux articles parlant d'annonces de plan de rénovation et un seul article racontant le vécu d'habitants lors d'une opération de démolition.

2.3.2. Et le grand ensemble ?

Afin de comprendre cette faible prise en considération des efforts des opérateurs de la ville en matière de rénovation urbaine, nous avons constitué un nouvel échantillon selon les mêmes modalités mais avec le mot clef « grand ensemble ». Sur la même période, de 1995 à 2011, nous avons relevé 243 articles pertinents contenant ce mot clef, soit bien moins que les 772 articles où nous avons trouvé le mot-clef « cité » ou les 766 contenant « banlieue ».



Graphique 10 : Rythme de parution des articles contenant « grand ensemble ».

Comme pour le premier échantillon, le rythme de parution des articles est lié aux évènements comme les émeutes ou les manifestations, même si d'autres faits apparaissent comme majeurs, notamment ceux qui sont liés aux évolutions de la politique de la ville – qui suivent plus ou moins les épisodes de violences urbaines. Nous y avons aussi retrouvé l'ensemble des thèmes dominants dans l'échantillon précédant. En revanche, nous avons constaté qu'ils ne partageaient pas le même registre avec les premiers : une majeure partie de ces articles utilisent des termes plus techniques et traitent de sujets précis. Ils sont aussi un lieu de débat dans lequel on voit progressivement apparaître les grandes orientations de la politique de la ville. Les architectes, urbanistes ainsi que les différents opérateurs de la ville s'en servent aussi comme d'une tribune où ils présentent leurs projets. Ce sont aussi les seuls articles à distinguer les grands ensembles HLM des copropriétés et à débattre sur les différents outils à mobiliser pour les rénover, qu'ils soient législatifs, sociaux ou urbanistiques. Enfin, ces articles sont regroupés au sein de dossiers thématiques ou se répondent l'un à l'autre dans le temps ; alors que les

articles du premier échantillon sont publiés dans les premières pages en tant qu'actualité et sont présents suite à des événements.

Ce second échantillon donne l'illusion d'avoir deux journaux : d'une part se trouvent les articles qui ressemblent au ressenti des acteurs ; de l'autre, ceux qui reprennent le discours sur la ville des opérateurs. Les premiers racontent des histoires vécues tandis que les seconds préfèrent des histoires en construction ou à construire. Ces deux catégories d'articles sont indépendantes l'une de l'autre : les thèmes de la rénovation urbaine et son débat n'apparaissent quasiment pas dans les articles « banlieue / cité », tandis que dans les articles « grand ensemble », les problèmes de violence, de trafic de drogue, etc. sont perçus, comme par les opérateurs, comme imputables à la forme qu'il faut donc modifier. Ces articles, dont le mot-clef ne se retrouve que peu chez les acteurs, semblent donc n'être que faiblement constitutifs de l'imaginaire de la forme urbaine et être moins visibles. Cela peut se comprendre notamment par leur détachement vis-à-vis de l'évènement, ce qui les prive des unes spectaculaires et des premières pages d'actualités. Nous pouvons donc supposer qu'ils sont davantage lus par le lectorat fidèle du journal, c'est-à-dire les catégories les plus aisées ainsi que les dirigeants.

Comment comprendre cette distance imposée par les termes ? Dans les autres cas de figure, ces deux groupes s'entendent et désignent les mêmes objets avec les mêmes mots. Ainsi les habitants de la ville sont les « urbains » ou « citadins », ceux de la « banlieue » les « banlieusards », ceux du périurbain les « périurbains », ceux des pavillons les « pavillonnaires », ceux de la campagne les « campagnards », etc. À chaque espace de vie est associée une population habitante que l'on sait qualifier, sauf dans le cas du grand ensemble où l'on parle « d'habitants des quartiers », « d'habitants des cités de banlieue », etc. Pourquoi les acteurs et les opérateurs ne se rejoignent pas sur un même terme pour désigner une même forme urbaine ?

Les chercheurs eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord pour désigner ces quartiers et soulignent le flou qui entoure cette notion dès ses origines (cf. Annexe 3 : *Une brève anthologie pour définir le grand ensemble*). Nous avons eu

nous-mêmes, pour ce travail, de grandes difficultés à le définir, étant donné que nous avons cherché à confronter les définitions des acteurs et celles des chercheurs (cf. Chap. 1).

Nous pouvons donc supposer que ce flou sémantique est à l'origine de la dissonance entre acteurs et opérateurs car sans appropriation – ici des termes et de leurs définitions – le savoir ne peut exister (Haas, 2006). Sans rapport entre l'acteur ayant un savoir et son contenu, les termes sont ouverts aux rumeurs, deviennent support de réputations, etc. ; bref deviennent des supports de « langages volés » (Barthes, 2009a) et donc mythiques.

Ce flou empêche aussi de nommer les habitants de ces aires morales spécifiques. Pour nous rapprocher le plus possible du ressenti des acteurs, nous les nommerons « les citéens », c'est-à-dire les habitants de la cité, de ces espaces clos et homogènes de banlieue.

3. Les citéens, habitants de l'aire morale du grand ensemble

3.1. Les mondes du grand ensemble

3.1.1. Le fief du grand ensemble

Au travers du discours des commentateurs, le grand ensemble apparaît comme un fief moderne ; c'est-à-dire comme un territoire que certains considèrent posséder. Les « seigneurs » ne sont pas les citéens dans leur globalité mais une minorité saillante, créant l'évènement : les jeunes violents et liés aux trafics. Ces jeunes, ou « caïds », forment « un noyau dur » qui est décrit comme ayant fait main basse sur de nombreux quartiers, connus ou inconnus, comme celui de la cité du Docteur-Ayme dans la petite ville de Cavailon (Vaucluse, 25 000 habitants) (16-09-2009, *À Cavailon, une petite cité à la violence endémique*).

Selon les commentateurs de la ville, ils contrôlent l'espace et, *in fine* le reste de la population habitante, qui est « invisible » et « prisonnière » : par exemple, ils

« squattent » les entrées et les halls d'immeubles empêchant les habitants d'entrer et de sortir librement de leurs logements. Ces jeunes investiraient aussi les caves et certains appartements pour y abriter différents objets volés, y cacher de la drogue ou encore des armes. Ces « planques » seraient aussi les lieux où ces jeunes, des garçons en majorité, organiseraient les « tournantes » qui terrorisent le quartier (24-04-2001, *Les viols collectifs révèlent la misère affective et sexuelle des cités*).

Ce noyau dur tient aussi l'espace public en se l'appropriant : par exemple, ils y organisent des rodéos, des concours d'acrobatie ou encore des courses de scooter, de moto, de voiture, de quad, etc. ; empêchant les autres habitants de se tenir dans certaines parties des quartiers qui deviennent trop dangereuses. En outre de certains halls d'immeuble, il y a certains endroits où « il ne faut pas aller » et que les habitants évitent sciemment. Ce sont les lieux réputés du trafic mais aussi là où les garçons « traînent » et « mettent mal à l'aise », ce qui incite certains – et plus particulièrement les « sœurs » qui sont plus vulnérables – à faire des détours pour ne pas y aller (10-03-2003, *La banlieue côté filles*).

L'ensemble des habitants est aussi décrit comme vivant sous la menace de la loi du silence et les faits-divers relatant le mauvais sort réservé à ceux qui se rebiffent ne sont pas rares. Cette loi du silence est double :

- elle est imposée par les habitants des quartiers qui veulent contrôler leur image suite aux dérives de certains médias. Ainsi, une majorité des témoignages des habitants que l'on peut trouver depuis 2005 sont anonymisés, tandis que les citiens prennent soin de ne pas être vu en compagnie de journalistes ;
- et elle se construit aussi au sein du quartier où le noyau dur des caïds « se venge » de tous ceux qui se mettent au travers de leur chemin. Ces rappels à l'ordre peuvent être symboliques (avoir la forme d'insultes verbales ou d'atteintes aux biens) comme ils peuvent toucher l'intégrité de la personne :

« "Grande gueule", comme elle se décrit elle-même, Mme Françoise n'a jamais hésité à expulser les jeunes qui investissaient le hall. Cela lui vaut

des déboires. Il y a un mois, sa guimbarde, vieille de 20 ans, a été vandalisée. En mai, elle a été agressée en-bas de chez elle, s'est retrouvée avec des points de suture à la tête. "Régulièrement, je me fais insulter." » (07-12-2011. La colère sourde des Français "invisibles")

Dans certains cas, la répression contre les citéens qui brisent cette loi du silence peut-être d'une violence extrême : ainsi, en 1999, un jeune est décédé suite à des coups de couteux qu'il a reçus dans le ventre alors qu'il tentait de s'opposer à une vente de drogue (27-04-1999. *Banlieue : 300 habitants de la cité des Cosmonautes de Saint-Denis manifestent en hommage à Karim Fadiga*). Cette loi vise à instaurer un ordre, c'est-à-dire une sécurité, nécessaire pour les trafics. Car les caïds ont besoins que les cités soient « sûres » pour que les clients puissent venir s'y approvisionner (12-03-1996, *Le cannabis entre quartiers chic et banlieue*).

Si le quartier est tenu de l'intérieur, il l'est aussi face à l'extérieur et, aux yeux du noyau dur, les menaces sont multiples. Elles proviennent tout d'abord des forces publiques et des représentants des institutions qui pourraient menacer leur ordre. Ainsi, à Cavaillon, de nombreux affrontement ont eu lieu entre ces deux rivaux :

« Un tir de fusil à plomb contre les pompiers en octobre 2008. Plusieurs nuits d'émeute en novembre 2008 avec des affrontements entre plusieurs dizaines de jeunes et la police, de nombreuses dégradations et l'incendie d'un drapeau tricolore. L'agression d'éboueurs en début d'année. Des violences contre des employés de l'office HLM, Mistral Habitat, qui disent désormais venir dans le quartier "la peur au ventre". Des jets de pierres contre les forces de l'ordre. Et une hausse globale de la délinquance sur la ville de plus de 21 % au premier semestre. "Nous sommes dans une véritable confrontation qui porte sur la réappropriation des espaces publics, la crédibilité de l'action publique et le maintien de l'état de droit. Nous sommes à deux doigts de voir l'apparition de milices privées", alerte le maire dans son courrier aux ministres. (16-09-2009. À Cavaillon, une petite cité à la violence endémique).

Cette lutte contre les institutions est large et vise à donner à ces quartiers une place spécifique dans la ville : ce ne sont pas seulement les représentants de l'ordre public qui sont combattus mais tous les symboles de la République : le

drapeau tricolore y est brulé, les marques de son action détruites – les centres sociaux, les abribus sont brûlés, etc. Les personnes susceptibles d'apporter une aide sont parfois rejetées et subissent des violences, comme c'est le cas du personnel soignant. Il s'agit, comme le montrent encore les agressions envers les chauffeurs de bus, d'isoler le quartier du reste de la ville comme pour mieux y régner.

Les menaces proviennent aussi des autres cités qui sont perçues comme concurrentes. Les différents quartiers se livrent entre eux une guérilla particulièrement violente qui peut parfois conduire à la mort. Ces affrontements ont lieu à la suite de luttes pour le contrôle de territoires, comme ils sont issus de tensions anciennes, qu'un simple regard peut parfois réactiver et que l'effet d'appartenance va accentuer :

« Dans les cités, on peut mourir pour presque rien, pour une simple querelle parce qu'il y a un mécanisme de défense et de violence du groupe dirigé contre l'extérieur, à commencer par l'autre cité. » (22-12-2000, Les assises de l'Essonne démontent l'engrenage d'un affrontement meurtrier entre cités rivales)

Ce fief se caractérise par un fort sentiment d'appartenance vécu et projeté des citéens participant à leur identification sociale : par exemple, tout ceux qui ont réussi, qui en sont sorti, rappellent ou se font rappeler leurs origines par les commentateurs ; ou nous pouvons encore penser à tous ces habitants qui affirment aimer leur quartier et leurs relations de voisinages denses qu'ils y ont tissés. Aux yeux des citéens, le fief du grand ensemble est davantage un « village dans la ville », selon l'expression de Michael Young et Peter Willmott (1957, *in*. Segaud 2009, p. 269) où des liens de solidarité forts se sont tissés. Ces liens sont d'autant plus forts que l'exclusion ressentie par ces derniers est grande (Grafmeyer, 1979) : il s'agit de faire bloc pour mieux se défendre face au monde extérieur. Ainsi, nous pouvons dire que les citéens, chacun à leurs manières, forment un groupe pour-soi qui est mué par un désir d'intégration sociale (17-06-2009, *Halls d'immeuble et « jeunes de banlieue » font leur entrée en dessin animé*).

3.1.2. Les citéens, des habitants exclus

Si les articles décrivent des habitants vivants dans des quartiers sales, délabrés, ils montrent aussi combien ils sont différents des autres citoyens et qu'ils forment une « *underclass* » (Wilson, 1992). Ces différences sont mises en scène lors de « rencontres » qui ont lieu entre deux mondes, ici entre les citéens et les pavillonnaires, où chacun apprend à découvrir l'autre :

« Nadia et Halimah, deux mères de famille de la cité Balzac de Vitry-sur-Seine, se préparent à rencontrer Anne, Pascale et Shafira, du quartier pavillonnaire des Coteaux. [...] Les voisins ouvrent leurs portes, partagent un repas et comparent leurs modes de vie. Les uns jalourent les espaces verts de la banlieue pavillonnaire, tandis que les autres envient les liens de fraternité créés par la cité. » (cf. 14-08-2006, Cités si proches)

Les reportages en immersion où les journalistes tentent de gagner la confiance des habitants pour obtenir leurs témoignages, montrent encore autrement la distance qui s'est instaurée entre le monde et les citéens (13-01-1997, *Les jeunes, la cité et le supermarché*).

En lisant le discours des commentateurs, il apparaît que les citéens seraient, pour une grande partie, des personnes étrangères, immigrées ou encore, issues de l'immigration. Derrière ce thème, se cachent des remarques sur la couleur de peau de ces habitants : ils seraient principalement des « Noirs », des « Africains », des « Arabes », des « Maghrébins », des « Jaunes », des « Asiatiques », etc. Bien sûr, parmi les citéens, il y a des « Blancs » – que l'on nomme les « Gaulois » ou encore les « Français » – mais ils ne sont pas décrits avec les mêmes termes que les premiers. Ils seraient « en décalage » par rapport à leur quartier et y seraient bloqués financièrement, faute de pouvoir accéder à d'autres logements. D'ailleurs, ce sont souvent des personnes seules ou des retraités (07-11-2011, *M. Jean, dans une cité de la région parisienne : "Tout le monde se fout de notre sort"*).

La religion, et plus particulièrement la « montée de l'islamisme », est associée aux premiers habitants. Dans aucun cas, elle n'est envisagée comme étant le fruit de convictions personnelles. Elle est davantage perçue comme étant soit le fruit d'un

communautarisme de la part de certains, d'un repli sur le groupe ou encore d'un endoctrinement ; soit elle est décrite comme un refuge pour les citéens, comme une protection face aux lois de la cité et au monde extérieur. Cela serait notamment le cas des femmes qui s'en serviraient pour se protéger – moralement et physiquement – contre la violence de leur environnement (14-10-2011, *Islamisation des cités : mythe ou réalité ? - Retrouvons la question sociale occultée*).

La violence des citéens est caractérisée comme étant « endémique », c'est-à-dire naturelle pour l'« espèce », que constituent les habitants de ces quartiers. De nombreux articles soupçonnent l'ennui, la pauvreté et le manque de perspectives des jeunes citéens d'être à l'origine de cette « maladie ». D'ailleurs, leur violence s'exacerberait lorsque la cité serait « en manque » et que la drogue ne leur permettrait plus de s'évader (12-03-1996, *Le cannabis entre quartiers chic et banlieue*). Pour P. Bourdieu, « l'idée de virilité est un des derniers refuges de l'identité des classes dominées » (2002, p. 15). Cette affirmation permet de comprendre cette violence endémique, et plus particulièrement celle qui s'exerce envers les jeunes filles : elle serait le résultat d'un sentiment d'abandon de la société et la dernière possibilité pour les habitants de s'affirmer. Détruire son environnement serait une forme d'autodérision et l'expression d'un mépris de soi de la part de « racailles » dont la marque principale serait le désespoir (Donzelot, 2006).

En effet, le thème de l'exclusion est un des thèmes prégnants des articles sur les cités de banlieues. Cette dernière est avant tout ressentie à travers les nombreuses inégalités entre les citéens et les « autres » : pour les premiers, par exemple, l'accès à l'emploi est particulièrement difficile et les jeunes multiplient les stages et les formations sans succès (10-12-2010. *Martine Aubry et Ségolène Royal se défient sur le terrain de la banlieue*). La politique – et plus particulièrement celle de N. Sarkozy depuis les années 2002 – est vécue comme étant particulièrement stigmatisante par les citéens à double titre. Aux yeux du groupe pour-soi des « désespérés », des « racailles », c'est-à-dire celui des immigrés et des jeunes, le choix de cette politique est le symbole de leur mise au

ban de la société ; tandis que le groupe pour-soi des « captifs », celui des Gaulois, elle traduit leur abandon par les hommes politiques, qui ne s'intéressent pas à leurs problèmes mais uniquement à ceux des « désespérés ». Mais, pour ces deux groupes, comme pour une immense majorité des habitants qui ne sont pas catégorisés par ce regroupement, le véritable problème est la pauvreté – liée notamment au fort taux de chômage – et la non-participation à la société du spectacle qui en découle, ce qui est une « malédiction » (Wacquant, 2006, p. 36) au sein d'une société riche et qui empêche toute dignité sociale.

3.1.3. *Les usages du stigmat*

Habiter les cités de banlieues est un « stigmat » pour les citéens qui participent à leur exclusion. Les deux groupes pour-soi ne sont pas égaux par rapport à ce stigmat : le premier, celui des désespérés, ne peut se défaire du stigmat où qu'il aille ; tandis que le second, celui des captifs, peut le camoufler en sortant du quartier. En effet, pour le premier, le stigmat est double car il est symbolisé dans les mythologies urbaines à la fois par l'âge, les origines ethniques, le style vestimentaire, etc. ; tandis que pour le second, seule l'adresse marque le stigmat. Aussi, les citéens ont divers usages du stigmat (Goffman, 2007). Ils essaient de le contrôler en gérant leur relation avec les médias, en se montrant victimes d'un système, ou en essayant d'améliorer leur situation, notamment via le réseau associatif et à travers la réussite d'aînés qui ont réussi à quitter le quartier.

L'usage qui nous a semblé le plus ressortir du discours de la ville est celui qui consiste à positiver la situation : l'ensemble des articles « angéliques » essaient de montrer la diversité des habitants que l'on ne sait pas percevoir, leurs multiples talents, etc. Cet usage du stigmat ressemble à une connotation et à une tentative de perlaboration symbolique : il s'agit de changer les regards et les paradigmes liés à la forme du grand ensemble. Ainsi, la banlieue serait un « trésor » enfoui (30-09-2008, *Luc Besson : "La banlieue est un trésor"*). En effet, l'exclusion dont sont victimes les citéens aurait conduit à la création d'une « culture des cités » particulièrement riche qui inspirerait artistes, créateurs et *in fine* les modes ; qu'elles soient vestimentaires ou langagières (11-05-1195, *Une "culture des cités" se développe contre l'exclusion*).

Cette culture originale se caractérise principalement par l'invention d'un langage qui reflète la diversité des habitants et intègre des mots issus de nombreuses langues, par un code de conduite spécifique ou encore par un style vestimentaire particulier et une production artistique ouverte à de nombreux domaines. Elle est aussi valorisée dans le domaine de l'entrepreneuriat, notamment par le concours « Talents des cités » (17-10-2011, *Talents des cités : que sont-ils devenus ?*). Le parcours de vie des citéens est alors perçu comme un avantage par certains acteurs :

« Ceux qu'on va embaucher n'ont pas forcément de diplômes, mais ils ont des talents. D'expérience, on sait que ce sont des caméléons, capables de s'adapter à toutes les situations. Ce sont de vraies forces pour les entreprises » (20-07-2008, La "cité academy" de TF1).

La série télévisée « Kaïra shopping » est un bon exemple de cet usage revendicatif et positif du stigmaté : le succès de cette série est dû à la mise en scène – caricaturale ? – de la cité. L'on y retrouve son vocabulaire, les attitudes des jeunes qui crachent, gesticulent, haranguent, menacent, etc. pour vendre des objets tombés du camion dans une parodie de téléshopping. L'authenticité des propos est garantie par l'origine des acteurs, qui viennent tous de banlieues toutes plus difficiles les unes que les autres. Si cette série peut faire rire, pour les acteurs le sujet est sérieux et un des acteurs affirmera y trouver une forme « de revanche sur sa culture banlieusarde qui le complexe quelque peu » (26-04-2010. *Kaïra, le téléachat version cité*).

3.2. Une mythologie épidémiologique ?

« Une telle accumulation de maux sociaux et la fermeture de l'horizon économique expliquent l'atmosphère de grisaille, d'ennui, et de désespoir qui règne dans les quartiers pauvres des grandes villes occidentales et le climat oppressant de peur et d'insécurité qui empoisonne la vie quotidienne dans le ghetto noir-américain [...]. Les habitants de ces quartiers ont le sentiment qu'eux-mêmes et leurs enfants n'ont guère de chance de

connaître un avenir différent de la misère et de l'exclusion auxquelles ils sont à présent confrontés. À ce sentiment de clôture sociale s'ajoute aujourd'hui la rage éprouvée par les jeunes citadins au chômage devant le dénigrement de leur quartier dans le discours public comme terreau de "pathologies sociales". » (Wacquant, 2006, p. 34)

Alors que Loïc Wacquant traite ici de la situation des habitants dans les ghettos noirs-américains, une lecture rapide aurait pu laisser penser que l'auteur évoque le cas des grands ensembles français. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre étudiant le discours sur la ville des opérateurs, et comme nous commençons à le voir à travers la fabrication du discours de la ville par les commentateurs, les grands ensembles sont jugés responsables voire explicatifs de la situation sociale des citiens. La forme urbaine produirait des effets de quartiers dans lesquels la dimension spatiale jouerait un rôle prégnant. Le stigmatisme devient ainsi un symptôme pathologique risquant de se propager dans le monde social.

3.2.1. Un stigmatisme tribal

Pour Erving Goffman (2007), il existe différents types de stigmates : les monstruosité du corps, les tares de caractères et enfin les stigmates tribaux. Le stigmatisme qui caractérise les citiens est de nature tribale : il les affecte tous, même si cela se produit différemment selon les individus. Il est aussi héréditaire. Ici, l'hérédité n'est pas uniquement un phénomène touchant la transmission d'un père à un fils, mais davantage une transmission de l'ensemble des habitants du quartier à un individu : lorsque les acteurs grandissent dans le quartier, ils en apprennent son langage et ses codes spécifiques formant un « ethos de rue » (04-03-2005, *Être fille en banlieue, s'habiller large et jouer serré*). Ce stigmatisme touche tous les habitants, qu'ils le veuillent ou non, comme le montre le groupe pour-soi des « captifs » ou encore l'exemple de ceux qui essaient de montrer que les cités de banlieues sont autres que ce que les médias montrent. Pour E. Goffman, les stigmates tribaux seraient fondés avant même l'existence de la stigmatisation. Dans notre cas, la stigmatisation de certains habitants des grands ensembles et plus particulièrement celle des « désespérés », remonterait à l'époque de la

colonisation, et plus particulièrement aux croyances véhiculées par l'image de la « France civilisatrice », pour reprendre les termes de Mr. Duralo, lorsque les français sont venus « éduquer » les peuples d'Afrique et du Maghreb. Elle se traduirait aujourd'hui par ce que certains nomment « les noms à consonance » ou des oppositions entre la France et l'Algérie (15-09-2011, *Dans la banlieue lyonnaise, le défi "Veduta"*). On peut aussi trouver des origines de ce stigmate dans la réputation historique de la banlieue française, où, dès le XIX^e siècle elle est perçue comme étant un lieu de déviance, de débauche et de violence (Stébé et Marchal 2009). Le stigmate est issu d'anciennes considérations raciales et spatiales jugeant qu'il existe des populations et des espaces « inférieurs ».

L'histoire de la construction de ce stigmate telle qu'elle est racontée par les commentateurs de la ville au travers du discours des habitants – et reprenant l'analyse des chercheurs – conforte cette hypothèse :

« M. Jean situe tout de même le basculement dans les années 1980. La cité a commencé à accueillir des familles délogées des squats de Paris qui entravaient les projets immobiliers de prestige dans la capitale. "Elles ont commencé à s'installer à un bout de la rue et puis ont remonté à chaque appartement libéré. On mettait quatre personnes dans un logement et on en voyait d'autres arriver avec des valises d'on ne sait où. Très vite, les gens se sont entassés dans des F3." [...] Depuis les années 1990, les petits trafics ont gangrené le voisinage, les cambriolages n'ont cessé de se multiplier. [...] Mme Françoise dit retrouver régulièrement de la drogue cachée derrière les compteurs. Elle ne descend plus seule dans sa cave. [...] elle voit régulièrement de ses fenêtres des voitures brûler sur le parking, notamment au Jour de l'an. [...] Il y a peu, les deux témoins voient également la religion musulmane prendre la rue. "Depuis un an ou deux, les femmes sortent maintenant avec le voile. La fille de ma voisine s'est mise à le porter, il y a six mois. Ça m'a fait un choc. Les hommes se laissent pousser la barbe et s'habillent à la pakistanaise."(07-11-2011, M. Jean, dans une cité de la région parisienne : "Tout le monde se fout de notre sort").

3.2.2. Des habitants contagieux

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, le projet « logement social » a pu voir le jour en France à partir du moment où les hygiénistes ont pu démontrer que les foyers des épidémies du XIX^e siècle correspondaient aux foyers révolutionnaires. Loger les plus défavorisés était vu par les classes dominantes comme un moyen de s'en protéger. La situation actuelle des grands ensembles résonne particulièrement avec ce fait : les opérations de rénovation urbaine contemporaines cherchent à modifier la forme pour intégrer, c'est-à-dire normaliser les citéens. Pourquoi faut-il les intégrer ? Pour éviter que leur situation, c'est-à-dire leur marginalisation, ne se propage dans la société. Car les citéens, et plus particulièrement les désespérés, sont perçus comme « malades » (16-09-2009, *À Cavillon, une petite cité à la violence endémique* ; 04-01-119 *À société malade, banlieue moribonde*). Ils sont à « l'épicentre des sujets de société (voile, laïcité, prison, délinquance des mineurs, formation des jeunes) » (13-11-2006, *La vie des cité sur RFI*). Il faut donc les soigner, les normaliser :

« Ville de l'Oise à 60 km de Paris, elle a perdu son statut de ville industrielle. 18 % de la population active est au chômage. Pour les gendarmes, elle représente un "territoire à normaliser" » (27-12-2006, Méru, cité-dortoir de Picardie, craint d'être "contaminée" par la délinquance parisienne).

Comme le montrent certains discours des opérateurs à propos des dangers de la concentration, les citéens, et plus particulièrement ceux qui souffrent du double stigmat, sont perçus comme étant contagieux – ils « remontent » la rue – pour l'ensemble de la société (cf. chap 6.) De nombreux articles de presse ont des titres plus qu'explicites : *Les gens qui construisent ici ne veulent pas que la banlieue les rattrape* (28-03-2011). Cette propagation, perçue comme une véritable épidémie sociale, peut toucher l'ensemble de la société, qu'elle soit proche ou loin des grands ensembles. En effet, les voisins des grands ensembles les redoutent, tout comme ceux des centres villes ou des quartiers de province tranquilles qui ont peur de la venue des citéens dans leurs beaux quartiers. Ces derniers craignent de voir les autorités « déverser » dans leurs communes paisibles les marginaux des banlieues parisiennes qui les « contamineraient » :

Méru, cité-dortoir de Picardie, craint d'être "contaminée" par la délinquance parisienne (27-12-2006). Ce sont donc bien les citéens qui sont craints et non la forme urbaine, puisque dans ces cas de contamination, ce qui fait peur aux acteurs, c'est la possibilité de l'arrivée d'un certain type de population.

3.2.3. Les citées de banlieues, fabriques de destins

Mais, si ce sont bien les individus qui sont perçus comme dangereux pour l'ordre social, comme lors de la création des premiers logements ouvriers, l'espace est considéré comme responsable de leur état. Ainsi, les quartiers de grands ensembles seraient des fabriques de destin inéducables :

*« Mais dans certains travaux, le photographe a su intégrer le temps et l'espace, pour rendre la complexité d'existences échouées là au prix de ruptures majeures. Un bel ensemble est consacré à un atelier photo que Patrick Zachmann a animé auprès de jeunes écorchés vifs des quartiers nord de Marseille, en 1984. Revenu sur les lieux vingt ans plus tard, il a retrouvé confirmées les vies difficiles qui se dessinaient : ces destins sombres épousent celui des cités françaises. Ainsi exposé, ce kaléidoscope de la banlieue fonctionne; il aboutit en revanche à un catalogue indigeste. »
(30-06-2009, Regards croisés sur l'immigration)*

Tous les articles présentant des jeunes issus des cités de la banlieue qui ont réussi montrent que certains s'en sortent, qu'il est possible de quitter la banlieue et de se construire une vie en dehors. Mais ce que disent en filigrane ces articles, c'est que vivre dans le grand ensemble, y grandir, préfigure un futur de déviance, de non-intégration, etc. ; ou plutôt que ces quartiers enfermeraient le futur en empêchant les citéens d'aller voir ailleurs. Tout l'enjeu serait alors pour les citéens de découvrir le monde : « "C'est surtout pour que les gamins voient autre chose. La fleur de bitume, ça me fait rire, mais ça n'a jamais existé", dit l'une des femmes de la cité Balzac. » (14-08-2006, *Cités si proches*) ; puis de partir de ces quartiers :

« Edouard Zambeaux, producteur à France Inter et coordinateur de l'opération "Tous aux postes !" pour Fondation 93, insiste avant tout, au-delà

de ce "détournement d'antenne par la banlieue", sur le "sentiment de relégation" dont les jeunes, en général, ont fait preuve dans leurs papiers. "Même lorsqu'ils ont voulu mettre en avant ce qu'ils aiment dans leur cité, tous finissent par exprimer un vœu : en partir. On ne devrait pas oublier que ces banlieues représentent un enjeu majeur de la société française actuelle." » (13-03-2006, Place aux jeunes des cités)

Mais, les « sauvés » sont rares, et, comme le remarque un jeune qui s'en est sorti, c'est-à-dire qui a finalement réussi à s'intégrer par le travail :

« Karim pense en avoir fini avec les "bêtises" grâce à la découverte d'un métier qui l'intéresse. "J'ai eu mon dernier procès, après c'est fini", assure-t-il en revenant d'une audience où il a écopé de travaux d'intérêt général pour un vol. Si Sarkozy est élu, lui qui avait participé aux émeutes de 2005 affirme qu'il ne bougera pas. Ce sont les plus jeunes qui ont repris le flambeau des violences contre les policiers. » (30-03-2007. Les jeunes des cités inquiets d'une possible victoire de Nicolas Sarkozy)

Les artistes, ainsi que les médiateurs culturels, sont aussi présentés comme de possibles « briseurs de destin » pour les citéens. Par exemple, à l'initiative du plasticien Thomas Hirshhorn, un projet de musée précaire est réalisé dans la cité Albinet, à Aubervilliers. Suite à cette expérience, les journalistes remarquent que deux quartiers se sont rapprochés et que quelques jeunes ont pu accéder au marché de l'emploi. Pour eux, cette expérience n'a rien changé au quartier tout en apportant beaucoup, car elle a permis à certains de s'en évader : « Evidemment ce ne sont que quelques cas, précise-t-il, mais ça montre aux autres, aux petits surtout, qu'on peut forcer les choses, évoluer, pas toujours rester dans notre ghetto. » (11-01-2006, *Quand l'art agite la cité*).

Le ghetto que décrivent les habitants est la transcription de leur vécu, de leur ressenti d'exclusion dont ils sont victimes, et de leur impression qu'ils ne pourront pas (s')en sortir. Il ne s'agit pas d'un ghetto au sens historique du terme, mais tel que le définit Didier Lapeyronnie (2008), c'est-à-dire comme résultant d'un processus auquel contribuent aussi bien les citéens que les autres membres de la société et qui est basé sur la mesure de la déviance par rapport aux normes

dominantes, tout en tenant compte de la dimension spatiale du phénomène (Wacquant, 2007). Le résultat de ce processus est la création d'une distance entre deux mondes engendrant un conflit qui se cristallise autour des concepts de la « déviance » (Becker, 1985, p. 27) et de « l'étranger » (Simmel, 1979).

« C'est la citation d'un gamin, quelques mots qui disent le sentiment d'être enfermé dans un ghetto : "Il faut coloniser Grigny, réintroduire des têtes blondes, explique un jeune de cette cité. On en a marre d'être qu'entre nous." L' "entre-nous" des habitants de banlieue ou la discrète ségrégation sociale et ethnique qui repousse la partie pauvre et colorée du pays dans les quartiers sensibles de grande banlieue parisienne. » (08-11-2007, Feu de paille électoral pour la gauche en banlieue).

3.2.4. Les symptômes de la « ghettoïsation »

Les commentateurs montrent enfin dans leurs discours qu'il existe un certain nombre de symptômes permettant de comprendre et de voir la situation des citéens. Ils se perçoivent autant à travers les habitants – et plus particulièrement à partir du noyau dur des jeunes violents – qu'à travers l'action des politiques – notamment actuellement en matière d'éducation et de discrimination positive, mais aussi dans les débuts de la « galère » et de la montée du chômage dans les années 1980-1990 ; ou enfin à travers des effets de quartiers et de l'ensemble des incidences liés à la forme qui conduiraient les grands ensemble à être les « sites emblématiques de la crise de reproduction des classes populaires » (14-10-2001, *Islamisation des cités : mythe ou réalité ? Retrouvons la question sociale occultée*). L'étude de M. Konstantarakos (1998) sur les « films de banlieues » – qui sont prégnants parmi les films français à s'exporter depuis la nouvelle vague – montre que ces symptômes montrés au cinéma sont similaires à ceux que l'on trouve dans les « *hood movies* » américains :

« Some similarities with the American genre are undeniable. First, the subject matter : youngsters, mainly males, often three in number, involved in gang wars, drugs and petty crime. Fighting scenes and shootings are often to be found, the most spectacular being in Ma 6T va cracker (1997). Second, the

*characters are excluded from society for, it seems, racial reasons. [...] In addition, comments about the soundtracks have contributed to the apparent links with the American' hood movies, for, like the American projects, the outskirts of French cities are birthplace and subject matter of rap music. Finally, in the film de banlieue, like in the American' hood movie, salvation implies escape. For many of these films, the solution is to go away, to change space.*⁶» (Konstantarakos, 1998, p. 132)

Le principal symptôme de cette ghettoïsation ressentie est la violence qu'elle engendre ainsi que ses multiples dommages collatéraux. Ce sont les voitures brûlées, les bâtiments dégradés, les services publics saccagés. La violence d'un noyau dur entraînerait aussi la fuite des personnes susceptibles de leur venir en aide, notamment le personnel médical :

« Depuis dix-huit mois, à Pierrefitte-sur-Seine comme à Stains (Seine-Saint-Denis), sa voisine, les agressions violentes envers médecins, infirmiers, kinés ou pharmaciens se sont succédées, au risque de faire partir les soignants les uns après les autres, dans cette zone sensible où ils ne se bousculent plus. Les professionnels étaient déjà des cibles faciles pour les voleurs lors de visites à domicile ou dans leur cabinet. Ils étaient aussi habitués aux incivilités. Mais pas aux agressions avec armes, ou par des mineurs, comme cela arrive parfois désormais. » (22-01-2011, Le SOS des médecins de banlieue).

La vie politique dans ces quartiers est érigée comme un autre symptôme de leur dérive. Si les citoyens dénoncent le manque d'intérêt des politiques à leur égard, leur distance vis-à-vis de la *res publica* se manifeste aussi par le fort taux d'abstention que l'on trouve à chaque élection dans ces quartiers (28-05-2002, *Dans les cités, l'abstention est un symptôme de crise aussi important que la force du FN*). Les

⁶ Trad. : Des similarités avec le genre américain sont indéniables. Tout d'abord, le sujet central : de jeunes délinquants, principalement des hommes, souvent en groupe, qui évoluent dans des guerres de bande, de drogues et de petits crimes. On y trouve souvent des scènes de combat et d'exécution, les plus spectaculaires sont dans "Ma 6T va cracker". Ensuite, les personnages sont exclus de la société à cause de, semble-t-il, raisons raciales. [...] De plus, les bandes originales de ces films contribuent à les faire ressembler aux films américains de banlieue pour être, comme dans les films américains, le lieu de naissance et le sujet du rap. Enfin, dans le film de banlieue, comme dans les films américains de banlieues, le salut implique de s'enfuir. Dans nombre de ces films, la solution est de partir ailleurs, de changer d'espace.

résultats marquent une certaine forme d'indifférence à la politique qui peut aussi se comprendre par les spécificités des habitants : par exemple, dans le quartier des Cosmonautes, en 2007, on trouve 1 400 habitants dont seulement 700 sont des français en âge de voter ; et sur ces derniers, seuls 300 se déplacent en moyenne à chaque élection et seulement 150 votent à chaque fois. (14-02-2007, *Deux chercheurs ont étudié pendant cinq ans le comportement électoral d'une cité de Saint-Denis*). Au travers de ces votes, les commentateurs évoquent la question du communautarisme en mettant en avant le succès électoral de C. Taubira en 2002 dans ces quartiers et l'apparition de listes municipales « pro-arabes ».

Enfin, la question du voile, qui fait la une ces dernières années, est perçue comme symptôme de repli, d'étrangeté et finalement comme la menace que représentent les citéens. La différence que le voile introduit dans l'espace social, ainsi que le contre-modèle d'intégration et de valorisation de soi qu'il propose, souligne à tous l'échec de l'intégration à la française. Le succès de ce modèle d'organisation sociale populaire vient souligner l'échec de celui mis en place par l'État (14-10-2001, *Islamisation des cités : mythe ou réalité ? Retrouvons la question sociale occultée*).

Finalement, ce que transcrivent les commentateurs de la presse, c'est un espace qui ne correspond pas aux attentes des acteurs et surtout un espace qui produirait une adaptation sociale conduisant à l'exclusion de l'individu. Ainsi, on ne déménage pas dans le grand ensemble, mais on y « tombe » et cette chute est sans fin : « La banlieue, c'est béant. Un grand trou profond. Si l'on se penche un peu trop, on tombe. » (15-03-1996, *À Droite, à gauche et en banlieue*)

CHAPITRE 8 : SOCIOGRAPHIE D'UNE TYPOLOGIE CULTURELLE NON-CONVENTIONNELLE : LES BARRES ET LES TOURS DU GRAND ENSEMBLE

Ce dernier chapitre vise à comprendre la spécificité des mécanismes cognitifs construisant l'originalité de la sémantique des grands ensembles. À l'aide des observations réalisées lors de l'étude du discours sur la ville des opérateurs et du discours sur la ville des commentateurs, il s'agira de questionner le mythe contemporain de la forme urbaine du grand ensemble. Cette sociographie – étude d'un groupe en particulier – permettra de remettre en question l'ensemble des savoirs produits par ces différents discours et de mettre en évidence leur structure en distinguant le mythe de la réalité. Son objectif est aussi de mesurer le rôle des différents discours dans la production du mythe dans le but de savoir dans quelle mesure les acteurs, les opérateurs et les commentateurs participent à la production du mythe.

Dans un premier temps, nous nous focaliserons sur la confrontation du mythe des grands ensembles à la réalité et nous chercherons à mettre en évidence les parts de langage volé des parts de vérité qu'il véhicule. Ce premier travail reviendra sur les éléments constitutifs du mythe. Il cherchera à les qualifier puis il confrontera ce portrait du mythe dressé à la réalité par une analyse de l'agglomération nancéienne.

Après avoir démêlé ce langage mythologique, nous chercherons dans un second temps à mettre en avant le rôle de chacun dans sa constitution en comparant le portrait dressé au ressenti des acteurs, aux discours sur la ville des opérateurs et des aux discours de la ville véhiculés par les commentateurs. L'objectif sera de mettre en avant les mécanismes de naturalisation du mythe et de comprendre quelles sont les conditions qui lui permettent de devenir un savoir « normal » et partagé par une majorité.

1. L'image des citoyens face à la réalité

1.1. L'imaginaire de la forme urbaine « grand ensemble »

1.1.1. Une forme non adaptée ?

Que ce soit aux yeux des acteurs, pour lesquels la forme du grand ensemble n'est pas adaptée à leurs attentes d'usage et de construction de soi ; ou que cela soit selon le point de vue des opérateurs de la ville pour qui le grand ensemble est à transformer car il ne correspond pas à leurs visions de la ville ; ou enfin que ce soit à travers le discours des commentateurs de la ville qui adaptent les habitants aux événements et aux espaces ; l'espace du grand ensemble est perçu comme étant contraire aux usages attendus par tous et définis par la normalité découlant de la mise en pratique des préceptes de l'idéologie dominante (Morley, 2008). À partir de la définition d'H. Lefebvre (2009) de l'espace perçu, nous donc pouvons dire que l'espace du grand ensemble est interprété comme n'étant pas adapté aux pratiques sociales.

Pour K. Frampton (2009), l'architecture est un « espace d'apparence » ayant deux rôles : la « présentation » – qui est liée à la programmation du projet architectural – et la « représentation » – qui est l'ensemble des éléments du projet représentant les usagers. Les constats que font les acteurs, les opérateurs et les commentateurs, montrent, chacun différemment, que dans le cas du grand ensemble une rupture s'est produite entre ces deux rôles de l'architecture. Le lien entre programmation et usage serait rompu. Mais qu'en est-il vraiment ?

Pour l'ensemble des opérateurs de la ville rencontrés, le grand ensemble a changé de fonction au fur et à mesure de l'évolution de la société et plus particulièrement face à l'apparition du chômage de masse. Les opérations de réhabilitation ainsi que l'évolution des modes de financement du logement social – et plus précisément le passage d'une aide à la pierre à une aide à la personne – auraient aussi fortement participé à cette transformation. Les grands ensembles ont accueilli à leurs débuts une population qui commençait sa trajectoire résidentielle. Puis, ils ont été le premier habitat pour de nombreux primo-arrivants

dans les années 1990. Aujourd'hui, leurs rôles sont multiples. Certains sont des « sas » (Wirth, 1979) et permettent « l'intégration » de nouveau migrants. C'est notamment le cas de ceux qui sont situés en Seine-Saint-Denis. D'autres sont habités par « des habitants historiques », comme c'est le cas d'Ahmed et de sa femme qui ont chacun grandi dans un grand ensemble et qui vivent aujourd'hui dans un « quartier » (dans une cité de banlieue, *i.e.* un grand ensemble). D'autres encore servent de « refuges » aux acteurs face aux imprévus. Ils leur permettent de surmonter les difficultés rencontrées lors des trajectoires résidentielles, comme cela a été le cas de Charlotte qui a été vivre dans l'un d'eux suite à un divorce. Ces typologies reprennent celles mises en évidence par Hervé Barry et Paul Wallez (2006, p. 63) :

« Vivre en HLM pour les habitants se définit selon trois modalités élaborées comme des types idéaux : vivoter avec peu d'espoir d'y échapper [sas], y résider avec plus ou moins de satisfaction [habitants historiques], transiter après un temps de séjour de plusieurs années selon l'itinéraire résidentiel du sujet [refuge] »

Les usages réels de cette forme urbaine sont multiples et le grand ensemble y est plus ou moins adapté. Ainsi, dans le cas « des habitants historiques », ce n'est pas le grand ensemble qui est un choix mais davantage sa condition de logement social. Par exemple, Ahmed a choisi de vivre dans le parc HLM pour la que cela lui apporte sécurité : il a eu une mauvais expérience dans le privé – leur contrat de location n'a pas été renouvelé à son terme et ils ont dû chercher un logement dans l'urgence – et il ne peut accéder à la propriété. Ces acteurs, qui correspondent plus ou moins aux « captifs » décrits par les commentateurs, sont socialement bien intégrés. S'ils se sont tournés vers le logement social, voire s'ils ont accepté un logement dans un ensemble postmoderne des années 1970-1980 comme dans le cas d'Ahmed, ils refusent catégoriquement l'idée de vivre dans un grand quartier où les bâtiments seraient tous similaires les uns aux autres. À l'instar d'Ahmed qui affirme se plaire dans son logement (il est assez grand pour lui et sa famille, il qui possède de nombreux avantages en termes de voisinage, de situation dans la ville, etc.) ces habitants sont souvent satisfaits de leur logement.

Dans le cas des habitants « réfugiés » le constat est similaire et la forme est jugée comme étant adaptée aux attentes. Ici, le grand ensemble n'est qu'un lieu de passage, une étape permettant de commencer une nouvelle trajectoire résidentielle – qu'elle soit dans le logement social (Charlotte a pu accéder à un pavillon HLM après avoir vécu quelques mois dans une barre) – ou dans le parc privé. Dans ce cas, l'expérience du grand ensemble est brève et l'usage est davantage symbolique que quotidien : le logement dans le grand ensemble est utilisé par les acteurs comme un support permettant de se reconstruire, de se préparer pour une étape suivante, etc. Mais encore une fois, ce n'est pas le grand ensemble qui est choisi mais sa vocation de logement social. Les résultats de l'enquête sur l'image des HLM (TNS, 2011) corroborent ces interprétations : les quatre premiers jugements sur les HLM affirment qu'ils sont indispensables (92%), qu'ils permettent de se loger à un prix abordable (86%), qu'ils sont une solution vers laquelle se tourner en cas de difficultés (85%), et enfin que ce sont des lieux de vie comme les autres (74%). Dans cette même enquête, il est aussi intéressant de noter que les habitants du logement social en ont une bien meilleure perception que les autres.

Dans ces deux cas la forme est jugée comme étant adaptée, même si la nature de l'adaptation diverge selon les situations. Ici, la présentation correspond à la représentation : le vécu permet de lire la forme comme étant appropriée à certains choix de vie ou à certaines étapes de la vie. Mais les acteurs qui portent ce regard marquent une différence entre les grands ensembles et les petits ensembles. Ils aiment aussi rappeler que, dans leur quartier, « l'architecture est diversifiée » (Ahmed) ou que leur barre « avait un toit et n'était pas haute » (Charlotte).

1.1.2. Des habitants marginaux ?

Ces premiers habitants d'un certain type de grand ensemble en sont donc satisfaits à leur manière puisque la forme répond à leurs attentes. Reste le groupe de ceux qui vivent le grand ensemble comme étant un « sas ». Selon les opérateurs, ces derniers ne seraient pas satisfaits de leurs logements qui ne seraient pas adaptés à leurs usages. Par exemple, Mme Anbout dénonce le fait que les logements rénovés soient équipés de plaques de cuisson électriques et

non pas de gazinières au gaz, ce qui serait mieux adapté aux populations de religion musulmane. Les bailleurs et les politiques dénoncent aussi la surpopulation des logements dans les grands ensembles, leur mauvais état, etc. Les commentateurs ont un avis similaire à celui des opérateurs : lorsqu'ils présentent les conditions de vie des habitants, ils décrivent surtout leur précarité. Les habitants du « sas », c'est-à-dire la « racaille » et les personnes qui y sont assimilées, n'ont pas de futur dans le grand ensemble. Seuls certains réussissent « miraculeusement » à s'en sortir – et à en sortir. En décrivant ces situations, les commentateurs participent au codage de cette forme urbaine et à la modification de son sens qui se détache progressivement de sa réalité. Ce procédé agit ainsi : « [il] nous conduit à croire que le signe visuel "vache" est (plutôt qu'il ne représente) l'animal vache » (Hall, 2008a, p. 31). La répétition du discours médiatique, motivée par la répétition d'évènements, comme sa légitimation par l'action des opérateurs conduit à naturaliser le code qui se construit. Le codage de l'information devient progressivement mythologique : la signification que se font les acteurs de la forme évolue pour devenir ce qu'elle représente et non plus ce qu'elle est.

Dans le cas du grand ensemble, l'acceptation naturalisée de la forme ne répond pas aux attentes : elle symbolise la fermeture du futur et l'exclusion du monde des possibles. Dans le cadre de nos pré-entretiens, nous avons pu rencontrer un ancien habitant du quartier du Haut-du-Lièvre à Nancy (Mohammed). Au travers d'un témoignage très dur il a raconté comment il avait pu « sortir » du quartier, ce qu'il y avait vécu et la manière dont certains de ses amis s'y étaient retrouvés « enfermés ». Son récit reprenait les différents éléments du discours des opérateurs et des commentateurs de la ville. Le point le plus marquant de son propos était le sentiment d'exclusion vécu au présent et vis-à-vis du futur : pour lui, dans le grand ensemble, il n'y a pas d'avenir. La forme urbaine n'est pas adaptée à ses usages, ou plutôt à ses attentes d'usages : elle ne lui permet pas « d'être ».

Les grandes barres dans lesquelles les citéens vivent deviennent le stigmate de leur condition. La présentation de la forme urbaine ne correspond plus à sa représentation et le « sas » ne joue pas son rôle d'intégration progressive,

contrairement au cas du ghetto Juif décrit par L. Wirth (2006). Les citiens sont marginalisés car ils ne participent pas à la recherche collective de satisfaction de la volonté d'usage par les potentialités offertes par l'espace. De plus, les seules possibilités qui sont jugées adaptées à cette forme – la déviance et la délinquance – sont marginalisantes et contribuent donc à l'exclusion des habitants.

Ces derniers vivent dans les ensembles les plus monumentaux. Ce sont eux qui viennent immanquablement à l'esprit des acteurs lorsqu'ils perçoivent une barre. Les résultats de l'enquête TNS (2011) sur l'image des HLM permettent de constater une nouvelle fois la prégnance de ces dernières et leur mauvaise acceptation : pour 69% des répondants, les HLM se concentrent à la périphérie des villes, pour 59% ils sont des ghettos, ou encore, pour 56% ils sont mal entretenus. Deux dernières questions illustrent le spectre que constituent les grands ensembles monumentaux sur l'ensemble du type et sont révélatrices des cicatrices causées par le grand ensemble des années 1950-1970 dans l'urbain et dans les esprits : « Les HLM ont beaucoup évolué sur le plan architectural » – 72% de répondants sont d'accords avec cette affirmation – et « Les HLM, ce sont uniquement des tours et des barres » – 65% de répondants ne sont pas d'accords avec cette affirmation.

1.1.3. Le grand ensemble, stigmaté d'un futur perdu ?

Aux yeux des acteurs, venir emménager dans un grand ensemble est signe d'un déclassement social. « Tomber en HLM », c'est-à-dire dans un grand ensemble monumental, est le pire des cauchemars. Si les acteurs expliquent leur rejet en dénonçant une architecture monumentale, inhumaine, monotone et sans qualité ; ce qu'ils craignent avant tout c'est ce qui pourrait leur arriver – ou ne pas leur arriver – dans ces quartiers. La peur du lendemain engendrée par la forme urbaine se manifeste notamment à travers les enfants. Nombreux sont ceux qui, lors des entretiens, ont insisté sur ce point : il faut essayer d'habiter dans de bons quartiers pour que les enfants puissent fréquenter de bonnes écoles, cela afin qu'ils puissent ensuite accéder aux baccalauréats généraux et aux études supérieures les mieux cotées. De plus, vivre dans un grand ensemble est ressenti par les parents comme étant nuisible pour l'avenir de leurs enfants : ils risquent « de mal

tourner », de se faire « embarquer dans des histoires » ; bref, d'avoir de mauvaises fréquentations et de devenir déviants. Pour éviter cela, les acteurs cherchent à acheter un ticket d'entrée et ils s'investissent dans la clubbisation de la vie urbaine (Lagrange, 2006). Si les parents ont peur que leurs enfants se fassent « contaminer » par ceux des autres habitants du grand ensemble, ils souhaitent aussi éviter les barres et les tours en tant que lieux d'habitation. En effet, elles ne proposent pas, à leurs yeux, un cadre optimal pour la réussite scolaire ou pour l'intégration sociale. Le risque ressenti d'y être isolé spatialement – et donc socialement – est grand. Par exemple cela peut se manifester par des activités de loisir lointaines, par des amis qui refusent de venir dans le quartier, ou encore par un accès difficile aux ressources du monde extérieur à cause de la mauvaise desserte de ces quartiers. C'est ce qui est arrivé à Ahmed lors de ses études et c'est qui l'a conduit, selon lui, à l'échec scolaire.

Si le grand ensemble est perçu comme étant un risque de fermeture de l'avenir lointain, il est aussi vécu comme étant une contrainte pour le futur proche et pour la vie quotidienne. Les inquiétudes des individus se concentrent sur des problématiques liées à leur sécurité, à la vie en collectivité et à l'intimité dans les logements. Sophie et Benjamin, qui ont choisi d'habiter dans une barre intégrée dans le tissu urbain à Villeurbanne, malgré de forts préjugés et la mauvaise réputation du quartier, illustrent ce cas de figure :

« - Benjamin. Oui, c'est vrai que c'était pratique, et puis on peut dire... c'était une belle opportunité, et puis on s'est dit, on ne trouvera pas mieux à ce prix là, et puis quand on est venu le voir, quand j'ai vu l'immeuble à l'extérieur, ça ne me plaisait pas.

- Sophie. Oui, il a dit non direct.

- Benjamin. La première fois que je suis venu... ça... non... ça... j'ai regardé l'immeuble, non... ça fait bizarre, ça fait zone... j'ai trouvé, quand je suis arrivé, et puis au final, non, ça va, il y en a pas d'autres autour, j'ai fait le tour du quartier avant de visiter, hein ? Et puis quand j'ai vu les espaces, quand on a discuté un petit peu avec les voisins, et puis en fait...

- MB. *Donc finalement, l'apparence, ça ne fait pas tout...*

- Benjamin. *Voilà... j'ai vu les pièces qu'il y avait, j'ai vu les voisins, on a discuté avec les voisins... parce que quand j'étais passé la dernière fois... j'étais... euh... resté un peu pour voir un peu comment ça vivait, et j'ai trouvé qu'il y avait beaucoup de jeunes qui traînaient devant... donc moi, ça ne me gêne pas, mais Sophie elle devait rentrer tard, et j'ai toujours peur qu'elle se fasse embêter dans Lyon. Donc... du coup, c'est pour ça, ça ne me plaisait pas vraiment donc euh...*

- Sophie. *Et après, Charpenne est réputé pour être un quartier qui craint, donc euh... Moi, mes copines, quand je leur dit que j'habite Charpenne, elles me disent "Oh la la, Charpenne, t'as pas pris le meilleur quartier, ça craint, tu dois avoir peur de rentrer chez toi"... mais je ne sais pas quel quartier de Charpenne craint parce que finalement... euh... ça va. »*

Ce que montre aussi ce témoignage, c'est que si les acteurs s'imaginent mettre en jeu leurs futurs à court et long terme en emménageant dans un grand ensemble, ils mettent aussi en jeu leur statut social à travers leur choix de logement – d'ailleurs ce jeune couple n'avait toujours pas invité d'amis chez eux au bout d'un an d'emménagement, alors qu'ils avaient l'habitude de le faire auparavant.

1.2. Le mythe, une réalité extrapolée ?

1.2.1. Des inégalités réelles aux inégalités perçues

Les grands ensembles monumentaux dominent le ressenti des acteurs, le discours sur la ville des opérateurs et le discours de la ville des commentateurs. Selon ces trois points de vue, ils représenteraient les situations les plus extrêmes dans l'urbain et dans la société. Mais, s'il est aisé de leur reconnaître une spécificité morphologique à cause de leur monumentalité, sont-ils pour autant représentatifs des situations sociales les plus difficiles dans l'urbain ? Pour répondre à cette question et mesurer la part de vérité du mythe, nous avons dressé une photographie sociale de l'agglomération nancéienne à la plus fine

échelle statistique disponible, c'est-à-dire l'IRIS. Nous avons ainsi pu comparer entre elles cent IRIS réparties sur dix communes formant un *continuum* urbain cohérent selon les différents indicateurs constitutifs de l'imaginaire du grand ensemble : salaire moyen par foyer, population sans diplôme, habitants en HLM, nombre de chômeurs, présence d'étrangers et d'immigrés, familles monoparentales, nombre de personnes par logement et nombre de jeunes (cf. Annexe 5 : *Photographie sociale de l'agglomération nancéienne - Inégalités entre les IRIS*). Enfin, afin de pouvoir montrer la part du mythe, nous avons mené une étude comparative sur la situation dans sept IRIS choisies en fonction de leur morphologie et du statut de logement des habitants (tableau 20 *infra.*).

Exemple n°	1	2	3	4	5	6	7
Type	Grand ensemble peu connu	Grand ensemble monumental	Grand ensemble réhabilité	Bâti ancien - HLM	Pavillonnaire HLM	Grand ensemble privé	Bâti ancien - Privé
Quartier	La Californie	Haut-du-Lièvre	Haussonville	Pichon - Nord	Le Bois la Dame + Les Ensanges	Domaine du Charmois	Pichon - Sud
Commune	Jarville	Nancy	Nancy	Nancy	Tomblaine	Vandoeuvre	Nancy
n° IRIS	n° 0101	n° 0103	n° 0603	n° 0802	n° 0102	n° 0113	n° 0805
Salaire annuel moyen (en euros)	12021,91	13424,43	18129,69	21588,03	24362,1	31012,58	-
	40,43%	45,15%	60,98%	72,61%	81,94%	104,31%	
Population de plus de 15 ans, non scolarisée et sans diplôme	719	476	507,15	342	648	104	53
	269,55%	178,36%	190,02%	128,45%	242,84%	38,97%	19,87%
Personnes habitant dans un HLM	1901	1736	1693,79	1133	1396	9	0
	342,35%	312,83%	305,1%	204,19%	251,5%	1,66%	0%
Nombre de chômeurs	372	284	246,9	231	226	60	21
	238,04%	181,88%	157,92%	148,11%	144,57%	38,69%	13,63%
Population immigrée + étrangère	961	788	444	597	810,	451	74
	221,97%	181,95%	102,72%	137,93%	187,01%	104,29%	17,27%
Familles Monoparentales	180	207	154	205	164	45	12
	157,39%	181,86%	135,33%	180,25%	144,05%	39,95%	10,94%
Nombre de personnes par logement	2,11	2,75	1,88	1,7	2,67	1,79	1,39
	111,17%	144,81%	99,1%	89,47%	140,38%	94,19%	73,45%
Population 15-29 ans	372	393,73	567,38	1257,38	519,03	580,67	283,61
	46,74%	49,49%	71,32%	158,07%	65,25%	73%	35,65%

Tableau 20 : Comparaison de la situation dans sept IRIS du Grand Nancy. Les pourcentages expriment la différence par rapport à la moyenne constatée sur l'ensemble des IRIS de l'agglomération. (Sources : INSEE, Recensement de la population – Données infra-communales - 2008 et 2007)

Ce tableau permet de dresser différents profils d'habitants et montre que si le mythe des grands ensembles possède une part de vérité, d'autres situations dans d'autres formes urbaines sont équivalentes tandis que dans certains grands ensembles, la situation est totalement différente à celle brossée par le mythe.

Le premier constat est que la situation du Haut-du-Lièvre (exemple n°2), qui est le quartier nancéien le plus stigmatisé, n'est pas la plus difficile. D'autres quartiers de l'agglomération, moins visibles comme la Californie à Jarville (exemple n°1) ou encore Vand'Est à Vandoeuvre, sont encore plus marqués par les inégalités : les habitants de La Californie sont en moyenne plus pauvres, ils sont aussi moins scolarisés, souffrent plus du chômage et on y trouve plus d'habitants d'origine étrangère que nulle part ailleurs. Deux indicateurs seulement montrent une plus grande difficulté au Haut-du-Lièvre qu'à La Californie : il y a plus de familles monoparentales et de personnes par logement. La situation sociale est plus tendue dans le second que dans le premier et pourtant, lors des entretiens, aucun habitant de l'agglomération nancéienne n'a affirmé le connaître alors que tous – et même certains vivant hors de Nancy – connaissaient « les plus longues barres d'Europe ». De même, les opérateurs de la ville n'en ont que très peu parlé de ce quartier, faisant comme s'il n'était pas intéressant et préférant se focaliser sur le cas du Haut-du-Lièvre.

Le cas du quartier du domaine du Charmois, à Vandoeuvre (exemple n°6), vient suggérer que la forme urbaine n'est pas uniquement explicative de ces résultats. En effet, ce quartier est composé de barres et de tours homogènes qui se répètent autour d'un parc au milieu duquel se trouve un ancien château aujourd'hui réhabilité en mairie. La même forme, avec peu de logement social, montre des chiffres comparables avec la moyenne de l'agglomération en termes de revenu moyen et de présence de population étrangère, tout en affichant des proportions de chômeurs, de familles monoparentales et de personnes sans diplômes nettement inférieures à la moyenne. De plus, on y trouve plus de jeunes que dans les deux grands ensembles en situation difficile. En effet, et contrairement à ce que le mythe laisserait croire, dans l'agglomération nancéienne, les jeunes dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans, sont sous-représentés dans les grands

ensembles et surreprésentés dans le parc HLM situé dans ce que l'ADUAN nomme « l'habitat mixité résidentielle » (exemple n°4). D'ailleurs, dans ce dernier quartier, de nombreux indicateurs – salaire moyen, chômage, étrangers, familles monoparentales – soulignent la précarité des habitants, même si elle est moins importante à l'échelle de l'IRIS que celle des habitants des grands ensembles.

L'exemple n°7 (bâti ancien privé) est celui d'une IRIS voisine de l'exemple n°4 (bâti ancien HLM) formant avec cette dernière un quartier morphologiquement homogène. Entre les deux IRIS, il y a une différence principale : dans la première, on trouve une surreprésentation importante du logement HLM tandis que dans la seconde, le parc social est inexistant. Les statistiques relatives à ces deux IRIS révèlent un effet de miroir : dans le même type de bâti, les résultats sont opposés du tout au tout. Cet exemple, ainsi que celui du grand ensemble privé, tend à laisser penser que c'est le facteur logement social qui est explicatif de ces inégalités : en effet, dans les quartiers où le logement social est surreprésenté, les situations des habitants sont les plus difficiles.

Un autre exemple, le n°5 (Pavillonnaire HLM), vient appuyer ce constat : même dans du pavillonnaire à vocation sociale, tant soit-il la forme urbaine préférée des acteurs, les habitants sont tendanciellement dans des situations plus difficiles que dans le reste de l'agglomération ; même si le niveau de revenu y est bien plus élevé que dans les autres IRIS de logement social – il est le double de celui constaté à La Californie. Dans ce cas, il est aussi frappant de constater une surpopulation que ni les acteurs, les opérateurs ou les commentateurs n'évoquent ou imaginent. Il faut aussi remarquer que le faible niveau d'études de la population ne l'empêche pas d'accéder à des salaires plus importants que dans d'autres quartiers et de compter un peu moins de chômeurs qu'ailleurs.

Le dernier exemple, le n°3, est quant à lui un grand ensemble réhabilité qui se fond aujourd'hui au milieu des pavillons. Il ne fait pas parti d'une ZUS contrairement à La Californie et au Haut-du-Lièvre. Même s'ils sont globalement moins préoccupants que ceux des deux autres grands ensembles, les résultats montrent que ces habitants sont loin d'avoir un niveau de salaire proche de la moyenne de l'agglomération nancéenne. Dans ce cas, un chiffre surprend : les

étrangers et les immigrés ne sont pas surreprésentés et pourtant la situation y est plus difficile. L'exemple du pavillonnaire social montre aussi qu'une surreprésentation d'étrangers dans un quartier ne signifie pas forcément que ce dernier sera dans une situation extrême, comme dans le cas de la Californie. Après la part des jeunes et de la forme, un troisième élément du mythe tombe ici. La présence d'étrangers et de personnes immigrées ne peut être tenue pour responsable de la situation actuelle des grands ensembles.

Les derniers éléments du mythe qui subsistent sont : la pauvreté, le chômage et le logement social. Mais ces derniers sont étroitement liés et s'expliquent l'un l'autre. Le grand ensemble monumental de logement social n'est donc pas ce que le mythe lui assigne d'être, notamment pour ce qui est des jeunes, des étrangers, de l'éclatement des cellules familiales et enfin pour ce qui est de la surpopulation des logements. Ce constat aurait sans doute été plus flagrant si cette comparaison avait été menée à des échelles plus fines. Par exemple, nous aurions pu nous rendre compte qu'il existe dans l'urbain des îlots de pauvreté encore plus marquants que ceux relevés ici comme nous l'a indiqué Mme Anbout ; ou encore qu'au sein des quartiers les situations peuvent être variées, comme le montre une étude menée par H. Marchal et J.M. Stébé (2012) à la Californie.

Nombre de fait pour 1000 habitants	ZUS	CSP
Vol	27,60	36,50
Dégradation + destruction	10,97	10,01
Menaces	2,24	2,20
Violence physique non crapuleuse	6,84	6,39
Atteinte aux personnes	12,64	12,52
TOTAL	47,65	55,10

Tableau 21 : Sécurité et tranquillité publique. (CSP : Circonscriptions de Sécurité Publique auxquelles sont rattachées les ZUS) (Source : Rapport ONZUS 2012, p. 164-165).

Enfin, la question de l'insécurité est aussi fortement associée aux grands ensembles. Comme le montre le tableau 21 (*supra.*), et contrairement aux idées reçues, une majorité des faits déviants n'ont pas lieu dans les ZUS ; alors que c'est dans ces dernières que l'on relève en 2011 le plus d'atteintes aux personnes, qu'elles soient morales ou physiques. Pourtant le sentiment d'insécurité dû à la

délinquance est dénoncé par plus de la moitié des habitants des zones urbaines sensibles comme étant le principal défaut de leurs quartiers (ONZUS, 2012). Peut-on expliquer cela par le fait que, étant donné que leur quartier est plus pauvre, les malfrats qui sévissent autour des ZUS sont les habitants de ces territoires ? Aucune statistique sur la provenance des individus commettant les faits n'étant disponible, aucune conclusion ne peut être tirée. Mais c'est bien le raisonnement que tient le mythe lorsqu'il associe le sentiment d'insécurité aux jeunes, aux « racailles », aux « bandes » qui se déplacent dans l'urbain et dont les « exploits » sont rapportés par les commentateurs de la ville.

1.2.2. *Le grand ensemble, une fabrique de pauvreté ?*

Si la pauvreté est au cœur des discours sur le grand ensemble, l'étude statistique confirme qu'il y a en effet une plus grande part de population pauvre dans ces quartiers que dans le reste de l'urbain. L'étude des migrations (Lebeau-pin, 2012) montre même que cette population s'appauvrit : ce sont les plus aisés qui s'en vont et les nouveaux arrivants sont de plus en plus pauvres. Mais, dans le mythe, le grand ensemble n'est pas que l'habitat des plus défavorisés, il est aussi une « fabrique à pauvre » : ceux qui « tombent » dans le grand ensemble ne pourraient pas s'en sortir et seraient de plus en plus pauvres, et cela, de génération en génération. Dans quelle mesure cette part du mythe est-elle vraie ?

Si l'on s'intéresse tout d'abord à l'avenir des jeunes dans ces quartiers, on constate tout d'abord que deux tiers des élèves vivant en ZUS étudient en dehors de leur quartier et que ce phénomène touche davantage les plus favorisés d'entre eux (ONZUS, 2012). Ce phénomène indique que, contrairement aux idées reçues, les jeunes des ZUS sont en contact avec des jeunes d'autres quartiers et que les familles se mobilisent pour l'avenir de leurs enfants. Cette mobilisation porte davantage ses fruits avec les filles et rejoint sur ce point les quelques articles publiés dans *Le Monde* traitant du plus grand investissement des filles dans leurs études. Par contre, les jeunes des ZUS ne sont pas égaux face aux autres quant à la qualité de leur orientation scolaire : ils ne sont que 22,8% à pouvoir accéder à une première générale – contre 43,8% pour les autres jeunes. S'ils accèdent autant que les autres aux filières technologiques – 19,9% et 19,8%, ils ont bien

plus de chance d'être orientés vers une voie professionnelle que les autres – 57,3% et 36,5% – (*Ibid.*).

L'étude des taux de chômage des jeunes des ZUS montre que ces formations leur permettent de s'intégrer de mieux en mieux sur le marché du travail, ou plutôt de moins en moins mal : dans les ZUS, le chômage touche 40% de la population active. Depuis 2003 et jusqu'en 2010, l'évolution du chômage dans les ZUS suit la conjoncture. Elle est liée à celle du marché global du travail tout en ayant des variations plus marquées. Mais à partir de 2011, l'écart commence à se creuser et le chômage continue d'augmenter dans les ZUS tandis qu'il se stabilise en dehors. Ce phénomène touche principalement les personnes âgées de plus de 50 ans qui sont de ce fait de plus en plus nombreuses à quitter le marché du travail. Les femmes sont aussi particulièrement touchées. Mais il semble aussi que les formations suivies par les jeunes, même si elles sont moins valorisantes que les formations générales, leur permettent de mieux s'intégrer sur le marché du travail. D'autres indicateurs sont encourageants quant-à-leur avenir : par exemple, le fait d'être un immigré joue toujours fortement sur la probabilité de trouver un emploi mais les inégalités avec les autres tendent à s'amenuiser.

S'il existe des citéens qui « s'en sortent », il faut noter que ces derniers ne bénéficient pas de conditions optimales pour le faire : par exemple, plus de la moitié des jeunes de moins de 18 ans vivent sous le seuil de pauvreté dans les ZUS en 2011. De plus, le retrait des plus âgés du monde du travail ne participe pas à l'amélioration de leurs chances de réussite et contribue à faire augmenter ce taux de pauvreté – qui passe de 30,5% à 36,1% des individus entre 2006 et 2011 – tout en contribuant à accentuer les écarts de revenus. Le grand ensemble n'est donc pas à proprement parler une fabrique à pauvreté mais c'est davantage le contexte social que l'on y trouve qui peut l'être. La faible qualification des citéens les soumet plus que d'autres aux aléas du climat économique et risque de les écarter du marché du travail ; tandis que pour les plus jeunes, l'accès aux formations est compliqué par une accumulation de handicaps.

1.2.3. Le grand ensemble et le logement social

Les chiffres, et notamment ceux du tableau 19, montrent un lien fort entre le statut des logements – social ou privé – et les habitants que l'on y trouve : les plus pauvres semblent se concentrer dans le logement social tandis que les classes moyennes et aisées vivent davantage dans le parc privé. Pourtant, les acteurs, les opérateurs et les commentateurs ne mentionnent que peu cette caractéristique du logement social comme participant aux mythologies des grands ensembles.

L'enquête sur l'image du logement social (TNS, 2011) montre que les acteurs ont majoritairement une bonne image du logement social (58%) et que ce dernier est à leurs yeux une solution envisageable... du moment que ce n'est pas dans une barre ou dans une tour, précisent les entretiens. Par contre, ils s'imaginent que les autres ont une mauvaise image de ce type de logement (74%). Ils n'ont pas tort parce que ce sont ceux qui ne vivent pas dans le parc HLM qui le jugent le plus sévèrement, notamment pour ce qui est de la mauvaise insonorisation (55% contre 46%), la faible qualité architecturale (47% - 36%), le sentiment d'insécurité (48% - 34%) et enfin le voisinage médiocre (43% - 26%).

Le jugement négatif est davantage porté sur la forme du grand ensemble – comme le montre le même rejet des deux barres du questionnaire alors que l'une est privée (type 7) et l'autre sociale (type 6). Le lien qui est effectué entre la forme urbaine et le type d'habitat est comme un automatisme qui permet aux acteurs de mieux s'imaginer les habitants pour rejeter l'ensemble :

« Delphine. Oh, ça c'est une barre HLM... les habitants doivent être assez pauvres, non ? [type 7] »

Du côté des opérateurs de la ville, le logement social est perçu comme une opportunité, notamment pour fabriquer la mixité. Pour eux, il faut le disséminer dans la ville et seule sa concentration est perçue comme néfaste. Enfin, les commentateurs défendent eux-aussi le projet du logement social : dans aucun article étudié nous n'avons trouvé de figures de constitution du mythe nourries par le thème du logement social.

1.2.4. L'exclusion dans la ville

Le mythe des grands ensembles produit de la ségrégation dans la mesure où cette forme ne correspond pas aux normes définies par les mythologies de l'habiter. Cette ségrégation est donc « de fait » et fonctionne selon les mécanismes de la théorie des jeux développée par T. Schelling (1971, 2007) : les acteurs agissent en fonction de seuils de tolérance définis par une masse critique. Comme le montre la constitution des trois groupes – formes denses avec le collectif en ville, formes peu denses du pavillonnaire dans la banlieue verte ou les espaces périurbains, et grands ensembles denses et excentrés – ces seuils se définissent en terme de qualité de potentiels d'usages perçus. Ils se définissent aussi socialement en fonction du voisinage imaginé et du regard de l'autre envers-soi perçu. Ils peuvent apparaître dans des milieux urbains importants ou dans des petites villes selon des mécanismes similaires ; même si dans les grandes villes les chaînes de vacance des logements et l'importante multiplicité culturelle des voisinages tendent à favoriser les phénomènes d'agrégation culturelle – qui se manifestent à travers l'apparition de quartiers tels que les *Little Italy*, les *China town*, etc. – (Singh Vainchtein Weiss, 2009).

Les seuils de tolérance qui motivent les acteurs sont définis autant par des « variables continues », c'est-à-dire mesurables comme l'homogénéité, la qualité de construction et de l'espace, l'âge des habitants, leur revenu ; que par des « variables discrètes » – le sentiment de monumentalité architecturale, la religion, le fait d'être étranger, le sentiment de sécurité, de réussite, etc. (Schelling, 2007, p. 156).

La ségrégation sensorielle est un phénomène collectif discriminant qui n'est ni économique ni organisé. Ce sont les choix et les motivations individuelles des acteurs qui la produisent. Ces derniers sont multiples : ils sont issus de l'interprétation de la forme, des usages qui y sont perçus et enfin des habitants imaginés. La distance qui se crée entre les citéens et les autres acteurs tend à se creuser avec le temps et conduit les acteurs à mettre en place des stratégies d'évitement autant spatiales que sociales. Ces dernières renforcent de nouveau les différences entre les deux groupes et entretiennent la progression de

l'éloignement entre les groupes (Wilson, 1992). Elles tendent à polariser le *continuum* urbain entre deux pôles, où l'on trouverait, dans notre cas :

- à une extrémité ceux qui ont pu totalement choisir leur logement ;
- à l'autre extrémité ceux qui n'ont pu choisir leur logement et qui y vivent par défaut ;
- au centre ceux qui ont mené une négociation entre leurs motivations et leurs possibilités.

Les désirs d'entre-soi et d'agrégation des acteurs produisent donc de la ségrégation. Au fur et à mesure de leurs mouvements un processus d'effritement apparaît produisant une accentuation du ressenti de la ségrégation des grands ensembles. En effet, lorsqu'un acteur agit, il modifie son environnement et contribue via des réactions en chaîne au processus de polarisation.

Le déplacement des populations s'effectue selon un double modèle. Tout d'abord, selon un « modèle fermé » : les acteurs ne partent – et ne sont partis – du grand ensemble qu'une fois qu'ils peuvent – ont pu – accéder à des logements de meilleure qualité. C'est donc parce que l'offre de logement a globalement progressé à partir des années 1960 avec le début de la résorption des taudis, puis des années 1970 avec le pavillonnaire, que ces dynamiques se sont mises en place. Un « modèle ouvert » y participe aussi : l'évolution de la société, et plus particulièrement des mythologies de l'habiter – comme par exemple l'apparition de la demande d'une chambre par enfant, pousse les acteurs à se déplacer vers d'autres logements qui semblent plus adaptés à leurs nouvelles exigences. C'est-à-dire que les acteurs agissent par rapport à l'environnement extérieur et dans le but d'obtenir un logement qu'ils jugent mieux. Les degrés principaux de tolérance qui poussent les acteurs, soit à rester dans le grand ensemble, soit à décider d'en partir sont principalement liés à des variables structurelles, et plus particulièrement, à la composition du foyer – présence ou non d'enfant – et au niveau de revenu.

Malgré le fait que les acteurs agissent en fonction de réalités personnelles, ce que T. Shelling nomme « l'externalité » (2007, p. 198) – ici principalement constituée

par les mythologies de l'habiter – joue un rôle majeur dans les dynamiques et la perception des formes urbaines. Ces dernières deviennent un support permettant le classement statuaire des acteurs (Bosc, 1993). Le logement et sa situation dans la ville participent à la construction du statut de chacun tout comme la profession et le niveau de revenu (Warner, 1963).

1.3. Le ressenti des habitants du grand ensemble

1.3.1. Un sentiment d'incompréhension et de rejet

Des romans-témoignages comme *Kiffe kiffe demain* (Guène, 2004) écrits par des « jeunes des quartiers » qui racontent leur quotidien ou encore des ouvrages comme celui de Younès Amrani et Serge Béaud (2005) où est publié un échange de courriels entre le sociologue et un ancien citéen montrent que ces habitants se sentent différents, incompris et rejetés socialement :

« C'est-à-partir de la guerre du Golfe que j'ai commencé à avoir une "vision" de ce qui se passait. Quand on est petit, le racisme au quotidien, on n'y fait pas trop attention. C'est quand on commence à aller en ville que cela se complique. [...] C'est à partir du moment où j'ai eu ma carte de bus et que j'ai commencé à aller en ville, que j'ai vu qu'il y avait un problème. Dès lors que l'on se rend dans un milieu différent du quartier, on se rend compte que l'on n'est pas comme les autres. Par exemple, les Français vont en ville avec leurs copines ; nous, on y va en "groupe". » (Amrani et Béaud, 2005, p. 31-32)

« Quand j'étais petite et que Maman m'emmenait au bac à sable, aucun enfant ne voulait jouer avec moi. J'appelais ça "le bac à sable des Français", parce qu'il se trouvait au cœur de la zone pavillonnaire et qu'il y avait surtout des familles d'origine française qui y habitaient. [...] Ils n'avaient rien compris à la mixité sociale et au mélange des cultures. En même temps, c'est pas vraiment de leur faute. Il y a quand même une séparation bien marquée entre la cité du Paradis où j'habite et la zone pavillonnaire Rousseau. Des grillages immenses qui sentent la rouille tellement ils sont vieux et un mur de pierre tout le long. Pire que la ligne Maginot ou le mur de Berlin. » (Guène, 2004, p. 84).

Le rapport de l'ONZUS de 2012 montre que dans les ZUS, un quart des habitants se sentent discriminés, contre treize pour cent des habitants vivants hors ZUS. Les cinq premiers facteurs discriminants qu'ils citent sont : 1. l'origine ou la nationalité (13,5%) ; 2. la couleur de peau (7,8%) ; 3. le lieu de vie (3%) ; 3bis. le sexe (3%) ; 5. la religion (2,5%). Ce ressentiment touche plus particulièrement les acteurs immigrés masculins âgés entre 18 et 29 ans. La comparaison des ressentiments de discriminations entre les immigrés et les descendants d'immigrés montre une augmentation des raisons liées à l'origine ou à la couleur de peau – 22,1% et 28,4% – et montre l'apparition d'une nouvelle forme de discrimination ressentie, davantage basée sur le lieu de vie, l'âge et la religion. Elle fait aussi apparaître un chiffre particulièrement révélateur du ressenti de discrimination liée à aux origines : alors que les immigrés vivant en ZUS déclarent avoir subi autant de traitements inégalitaires que ceux vivant hors ZUS, les descendants d'immigrés vivant en ZUS déclarent bien plus de faits que ceux vivant dans d'autres territoires (28,4% contre 16,1%), ce qui révèle leurs difficultés d'intégration liées à leur zone d'habitat et donc un effet de quartier (p. 198). Cette prégnance de la question des origines dans les mécanismes de discrimination se retrouve aussi dans le fait que plus de 93% de la population totale estime qu'ils existent en France.

Les témoignages dénoncent autant une discrimination ressentie de la part des « Français » que vis-à-vis des institutions et des administrations. Chaque domaine de la vie sociale (loisirs, démarches auprès des administrations publiques, éducation, emploi) est, pour les citiens, source de sentiment de rejet (ONZUS 2012). Par exemple, les immigrés habitant dans les ZUS, et plus particulièrement les descendants d'immigrés, sont plus nombreux à s'être vu refuser l'accès à des lieux de loisirs (6,6% contre 1,9%) ou avoir subi un mauvais traitement chez un prestataire public (6,2% contre 1,9%) que les autres. Ces discriminations sont autant prégnantes sur le marché de l'emploi : 17% des résidents en ZUS ont déclaré s'être vu refuser un emploi de manière injuste contre 7% des individus vivant hors ZUS. Face à l'emploi, les critères de l'origine et de l'âge sont prégnants. Ils s'ajoutent à un « effet ZUS » ou à une ségrégation par l'adresse :

les citiens se sentent – et sont – aussi exclus du marché du travail à cause de leur lieu de résidence.

1.3.2. Une richesse autre ?

Et pourtant, les témoignages des acteurs à propos de leur cité montrent qu'ils y sont attachés :

« En fait, je remarque un truc, c'est que quand je ne retourne pas au quartier, je suis très seul... vous savez, la solitude, je crois que c'est la pire des choses qui puisse arriver à une personne. J'aurais pu monter au quartier mais à quoi ça sert? Il faut que j'apprenne à vivre sans ce quartier, à construire quelque chose d'autre à côté. C'est pas évident parce que toute ma vie sociale s'est construite autour de cette ambiance de quartier... Pendant quelques années, j'ai pu m'en passer car je voulais couper radicalement avec le quartier, mais je crois que j'ai été beaucoup trop naïf, c'est douloureux comme rupture. »
(Amrani et Béaud, 2005, p. 188).

Les opérateurs de la ville comme les commentateurs de la ville – surtout dans leurs articles « angéliques » – mettent en avant cette appartenance. Mais ils racontent surtout la diversité culturelle que l'on y trouve et la richesse qu'elle peut produire :

« - Mr. Cilibrì. Effectivement, c'est d'abord des populations dont la sociologie historique, c'est du mono-parental, de la famille nombreuses, des gens qui sont des RSA, des gens qui sont issus de l'immigration et qui ne parlent pas le français, voire des primo-arrivants, parce que l'on a des primo-arrivants qui arrivent là-bas, alors on se retrouve avec des gens qui apprennent le français, dont les gamins à l'école ont français langue étrangère, qui apprennent plus vite qu'eux. Mais ça ne veut pas dire que c'est stigmatisant ou négatif, c'est une richesse, j'ai envie de dire, et le Haut-du-Lièvre garde quand même la, la palme d'or, il y a quand même 50 nationalités au Haut-du-Lièvre. Donc c'est d'abord une richesse, il faut le prendre comme ça. »

Pourtant, cette richesse est inexploitée et peu mise en avant. Les habitants eux-mêmes ne semblent pas croire en sa valeur :

« Ce qui m'écoeure maintenant, c'est la position qu'ont certains de "glorifier" les quartiers, de dire que c'est super d'y vivre, etc. C'est vrai qu'ils n'ont pas tort, mais ce n'est pas comme cela que l'on résout les problèmes. » (Amrani et Beaud, 2005, p. 70)

Cette attitude peut se comprendre par le fait que les citéens sont riches d'une culture autre qui n'est pas reconnue par l'orthodoxie dominante : s'il est de bon ton d'être trilingue, dans le monde du travail, il vaut mieux maîtriser, en plus du français, l'anglais et l'espagnol que le turque et l'arabe. De plus, cette culture ne correspond pas à « l'idéologie charismatique » qui est la seule reconnue dans le système scolaire (Bourdieu, 2007). La non-reconnaissance de cette culture marque d'autant plus la différence des citéens : en effet, ils ne maîtrisent pas la culture charismatique qui est « innée » aux yeux des acteurs mais une autre qui leur semble marginale. La question de l'échec de l'intégration des citéens est à leurs yeux une question d'injustice qui s'installe dès le plus jeune âge et qui le conduit à légitimer une attitude déviante par rapport à la norme :

« C'est l'injustice généralisée qui va expliquer le sentiment d'échec généralisé. À l'origine des échecs ultérieurs, il y a l'échec scolaire, l'injustice des enseignants ; de même l'échec dans le travail ou l'échec à trouver du travail est une forme de l'injustice d'exclusion due aux adultes : partout dans la ville on suspecte le jeune qui vient de la galère, il est victime d'un étiquetage raciste. L'injustice est liée au sentiment d'abandon du jeune dans la désorganisation générale et suscite un dynamisme individuel d'indignation qui prend la forme de la délinquance. La délinquance est une réponse ; elle restructure la personnalité en associant la violence avec le sentiment d'être dans son bon droit. La révolte individuelle contre l'injustice permet alors un renversement du sentiment d'impuissance : le vol par exemple est jugé comme un moyen valable pour sortir de la galère ; c'est aussi un moyen de s'intégrer dans une société qui exclut. Le jeune peut alors vivre comme tout le monde. Son comportement n'est immoral que par rapport aux policiers ou aux adultes. Pour lui, l'effort individuel dans le vol est non seulement moral parce qu'il affronte l'exclusion, mais surtout parce qu'il rétablit l'équilibre psychologique. » (Cingolani et Namer, 1995, p. 105)

2. La production du sens des grands ensembles

2.1. Le rôle ambigu des acteurs

2.1.1. Les citéens actuels

« Les préjugés sur les habitants des banlieues "sensibles" sont tenus par les habitants eux-mêmes. » (Avenel, 2007, p. 39)

Les citéens contemporains jouent-ils un rôle dans la production du sens du grand ensemble ? Participent-ils à sa construction à leur insu ? Certains discours des acteurs, des opérateurs ou encore des commentateurs laissent entendre que les citéens sont responsables de la situation actuelle du grand ensemble et qu'ils sont indirectement responsables de leur exclusion : la concentration des problèmes dans une même aire ferait non seulement fuir les acteurs les plus aisés mais aussi un certain nombre de « prolongements du logis » comme les commerces de proximité, les activités de loisirs, etc. Ce déplacement des activités oblige les citéens à sortir de leur quartier et à entrer en bref contact avec les autres. Mais ayant d'importantes différences culturelles, l'interaction risque de mal se passer et de se transformer en conflit :

« The growing concentration of poverty and social isolation of the inner cities has implications not only for the quality of life and patterns of social interaction in impoverished urban neighbourhoods, but for the larger urban environment as well. [...] The problem is not simply the fiscal burden created by the sharp deterioration of aggregate family income or the erosion of the municipal tax base caused by the growth in the number of "high-cost" citizens at the very time that large and increasing numbers of higher-income families have abandoned the cities. The deterioration of ghetto neighbourhoods has also sapped the vitality of local businesses and other institutions, and it has led to fewer and shabbier movie theatres, bowling alleys, restaurants, public parks and playgrounds, and other recreational facilities. Residents of inner-city neighbourhoods are therefore often compelled to seek leisure activity in other areas of the city, where they come into brief contact with citizens of different racial, ethnic, or class backgrounds. Sharp differences in cultural style and

patterns of interaction that reflect the social isolation of neighbourhood networks often lead to clashes.¹ » (Wilson, 1992, p. 654-655).

Cette volonté de rencontre entre les deux groupes fait même partie des objectifs de la politique de la ville, comme l'explique Mr. André. Les politiques de la ville conduisent-elles, par des effets pervers, à rendre les citiens acteurs de leur exclusion ?

Le groupe des jeunes est dominant dans l'imaginaire du grand ensemble. Il est celui qui souffre le plus de l'isolement social et des distances culturelles qui existent entre lui et le reste de la société. En effet, ces derniers ne semblent pas maîtriser l'image que la société se fait d'eux. Le codage qu'ils effectuent, par leur langage, leur attitude, leurs tenues vestimentaires, etc., n'est pas décodé comme ils souhaiteraient par l'ensemble des acteurs. La production culturelle de ces acteurs – et notamment au travers des manifestations artistiques, théâtrales, humoristiques, filmographiques, etc. – et sa réception est un autre exemple de cette distance. En effet, elle est principalement perçue comme « signée banlieue » et est comme importée dans la ville, ce qui a pour effet d'institutionnaliser l'écart entre ces jeunes et un autre monde. Leurs accents et leurs attitudes deviennent autant de marques de différences et la manière dont les jeunes en jouent – en se tournant en dérision, en jouant sur les clichés – souligne la difficulté de la rencontre : comment peut s'effectuer la communication entre deux groupes qui ne se comprennent que peu ou mal ?

En outre de ce processus d'exportation culturelle, l'imaginaire social de ces jeunes se construit lors de frottements dans l'espace public et dans la manière dont les

¹ Trad : L'accroissement de la concentration de la pauvreté dans les cœurs de ville n'a pas seulement des effets sur la qualité de vie et le tissu social dans les quartiers urbains appauvris, mais aussi dans l'environnement urbain dans sa globalité. [...] Le problème n'est pas tant le fardeau fiscal créé par ces importantes détériorations sur le revenu d'un ensemble de familles ou l'érosion des recettes des taxes municipales causées par la croissance du nombre de citoyen au « coût élevé », alors que dans ce même temps, les familles ayant un haut de revenu quittent la ville. La détérioration des quartiers ghettoïsés a aussi sapé la vitalité du commerce local et d'autres institutions, fait diminuer le nombre et la qualité des salles de cinéma, des bowlings, des restaurants, des parking publics et des espaces de récréation ainsi que d'autres équipements de loisirs. Les habitants des quartiers des centres villes sont donc plus souvent contraints de chercher leurs activités de loisir dans d'autres quartiers de la ville, où ils entrent brièvement en contact avec des citoyens ayant d'autres origines raciales, ethniques, ou appartenant à d'autres classes sociales. Les fortes différences entre les styles culturels et les modèles d'interaction reflètent l'isolement social de ces habitants et mènent souvent aux conflits.

différents groupes se comportent les uns vis-à-vis des autres. Pour ce qui est des jeunes, leur comportement viril (Bourdieu, 2002), voire violent, ainsi que les pratiques délinquantes (Cingolani et Namer, 1995) peuvent être interprétées comme autant d'opérations de codage donc le décodage est un échec. Alors qu'elles peuvent être conçues par les jeunes comme des opérations de revendication de soi et de participation à la société – être fier, réussir, se donner en spectacle, être beau, etc. ; elles sont perçues aux yeux d'une majorité comme étant déviantes. La fierté et les comportements de ces jeunes peuvent être perçus comme une menace sécuritaire par les autres acteurs qui, eux, participent à la culture dominante par les moyens conventionnels, c'est-à-dire en cherchant à lutter contre la vieillesse, en se maintenant en bonne santé, etc.

Toujours d'après les analyses du discours des opérateurs et des commentateurs de la ville, le second grand groupe des citéens, constitué principalement des captifs qui ont trouvé refuge dans le grand ensemble, peut avoir deux grands types d'actions sur l'imaginaire des cités de banlieue. Ces derniers sont dans les deux cas liés aux jeunes : soit ils choisissent de s'investir, c'est-à-dire de dénoncer les injustices dont ils sont victimes, de les aider à être reconnus en les valorisant ou encore en travaillant avec les médias ; soit ils choisissent de se dissocier d'eux. Dans ce cas, ils cherchent davantage à montrer que les jeunes dont on parle représentent une part infime de la population et que la majorité des acteurs sont, comme eux, des « gens biens », qui cherchent à s'intégrer et à participer à l'orthodoxie globale.

2.1.2. Les anciens citéens

Ce groupe d'acteurs où l'on trouve les « habitants historiques », autrement dit les premiers habitants du grand ensemble, se divise en deux sous-groupes se caractérisant par les usages différents qu'ils ont eu du grand ensemble. Il y a tout d'abord ceux qui y ont vécu à un moment de leur vie et pour qui cette forme urbaine n'a été qu'une étape. Dans ce cas, le passage dans le grand ensemble est souvent occulté et les acteurs ne souhaitent que peu en parler. Lors des entretiens, un couple (Françoise et Antoine) a affirmé y avoir eu son premier logement, mais ils ont bien précisé que c'était dans les années 1970 et qu'ils

n'avaient pas vraiment eu le choix : à l'époque c'étaient les seuls logements disponibles. Mathieu a aussi vécu dans un grand ensemble suite à son premier emploi :

« - Mathieu. Oui, j'ai habité à la Côte... mais pas longtemps, hein ? Et puis il n'y avait rien, juste un lit et une table. Je suis vite parti, dès que j'ai rencontré ma femme »

Et comme il le dit, ce logement n'était qu'« en attendant », c'était une étape dans sa trajectoire résidentielle. Comme l'illustre le cas de Charlotte, il y a aussi le cas de ceux qui se tournent un temps vers cette forme, suite à un bouleversement dans leur trajectoire résidentielle. Dans ce second cas, le discours n'est pas non plus très riche et est vite réorienté vers d'autres étapes : les souvenirs de cette époque sont douloureux. Les rares propos relatifs à la forme urbaine sont encore liés à la thématique du temporaire. De plus, tous affirment que « ce n'était pas ce que c'est devenu aujourd'hui ». Enfin, Bernadette a affirmé avoir vécu dans une barre. Mais elle précise que c'était un logement de fonction à Paris, et qu'elle n'avait pas le choix, que l'on lui avait proposé de devenir propriétaire mais qu'elle avait refusé, etc. Certains opérateurs qui ont eux aussi affirmé avoir grandi dans ces quartiers (3 sur 18) ont décrit des expériences similaires. Au sein du groupe des acteurs les plus âgés, avoir vécu dans le grand ensemble semble courant : sur les huit acteurs rencontrés, cinq affirment y avoir vécu.

Ces cas sont tous issus de témoignages d'acteurs qui ont tous plus de cinquante ans et semblent marquer une époque. En effet, lors des entretiens, nous avons rencontré sept acteurs au milieu de leur trajectoire résidentielle – nés dans les années 1970-1980 – et aucun n'a affirmé y avoir grandi sauf Ahmed qui vit aujourd'hui dans un ensemble postmoderne des années 1970. Nous avons aussi rencontré dix jeunes acteurs en début de trajectoire résidentielle. Aucun d'eux ne vivait dans un grand ensemble au moment des entretiens et aucun n'avait, ni ne souhaitait, imaginer cette possibilité.

Sur ces dix derniers acteurs, deux ont eu une expérience du grand ensemble. Charles a grandi dans un « quartier de logement social » et a tout fait pour ne pas

parler de ces années et considère que sa trajectoire résidentielle commence à partir du moment où il a pu, avec ses parents, quitter ce quartier. Djellah a elle aussi grandi dans un quartier type grand ensemble et s'est contentée de dire que c'était des « petites barres » avant de changer rapidement de sujet. Malgré les questions, elle n'a pas jugé utile de revenir sur ce sujet et a tout fait pour rester le plus évasive possible. Elle reste pourtant liée à ce quartier : ses parents y vivent toujours et elle y a encore de nombreux amis. Mais elle trouve aussi qu'avec le temps, elle s'en éloigne de plus en plus :

« - Djellah. Quand je vois les meufs avec qui j'étais en cours, je me dis plus rien à voir... Je les vois avec leurs poussettes et leurs mômes aller à la CAF... c'est vrai que moi je galère mais bon... c'est pas la même quand même. [...] Mais là-bas, c'est un peu des arriérés, hein ? »

Cette différence de point de vue entre les générations montre l'évolution de l'imaginaire des grands ensembles qui sont devenus une forme à laquelle les acteurs ne souhaitent pas être associés et qu'il faut quitter.

Le second groupe, qui a vécu dans le grand ensemble, est constitué des habitants du sas qui ont réussi à en sortir. C'est notamment le cas de Mohammed qui a grandi dans l'un d'eux, puis qui y a eu un logement. Ensuite il a pu, grâce à un emploi de la politique de la ville, accéder tardivement au marché du travail, ce qui lui a enfin permis de quitter le grand ensemble pour un pavillon. Le rapport de l'ONZUS (Lebeau-pin, 2012) montre qu'il existe une forte mobilité dans ces quartiers – même si dans certains, les populations semblent être très stables et d'autres très mobiles ; et qu'en 2012, près de la moitié des populations vivant en ZUS est arrivée depuis moins de cinq ans. Pourtant, nous n'avons su trouver ces acteurs lors des entretiens. Cela peut être dû à la méthode de constitution de l'échantillon par réseau – nous avons demandé à chaque acteur rencontré de nous donner des noms de personnes que nous pourrions rencontrer, ce qui marquerait l'étanchéité entre deux mondes, ou encore leur discrétion sur ce sujet : Mohammed a catégoriquement refusé de nous mettre en relation avec d'anciens habitants qui ont, eux aussi, quitté son quartier : « Il faut nous laisser tranquilles maintenant, on n'est pas des bêtes de cirque. »

Le comportement de ces acteurs diffère aussi de celui des citiens qui se positionnent par rapport à la question des jeunes. Contrairement à ces derniers, ils ne prennent pas position par rapport à eux et semblent davantage chercher à oublier le quartier, comme le montre le témoignage de Y. Amrani (2005).

2.1.3. Les « autres »

De nombreux acteurs avouent ne pas avoir de connaissance personnelle issue d'expériences ou de vécus dans le grand ensemble, et de n'en avoir que des idées – des préjugés – qu'ils jugent devoir aux médias. Les intermédiaires que sont les commentateurs de la ville dans la constitution du savoir semblent naturels, tant ils s'estiment en rupture avec ces quartiers. En revanche, les mythologies de cette forme urbaine ne sont pas constituées par la rumeur ou par la propagation d'informations plus ou moins vraies.

Pourtant, certains d'entre eux ont eu, sans y avoir vécu, diverses expériences avec ces quartiers. Anne a une amie qui a vécu un temps au Haut-du-Lièvre alors qu'elle était étudiante. Elle raconte s'y être rendue quelques fois et son discours s'est focalisé sur trois points : 1. la difficulté d'accès au quartier – il faut prendre un bus qui est, à ses yeux, lent et pas assez fréquent – ; 2. le logement – « on pourrait jouer au puissance 4 sur les façades tellement elles sont toutes pareilles et ressemblent à des cases. Comment tu veux te repérer là-dedans ? » ; 3. le montant du loyer. En effet, son amie s'était rendue compte qu'elle payait un loyer, une taxe d'habitation, etc. plus importante que ses voisins et dont le montant était finalement assez proche des prix qu'elle avait constatés en ville. Pour cette amie, qui avait choisi de vivre au Haut-du-Lièvre à cause de son budget d'étudiante serré, l'opération était un échec et elle est partie dès qu'elle a pu. Enfin, Anne a un jugement ambigu sur ce quartier : elle estime qu'il faudrait y « mettre un CRS devant chaque porte » tellement on peut s'y sentir en insécurité tout en affirmant qu'elle s'y sentait en sécurité car elle en connaissait bien les codes (elle a travaillé en tant qu'enseignante de Français Langue Etrangère au collègue voisin). De même elle considère que c'est un quartier spécifique tout en pensant que c'est un « melting pot » ; et enfin, elle imagine que les habitants y sont heureux tout en

trouvant que les conditions de vie y sont mauvaises, notamment à cause de la promiscuité.

Delphine a aussi travaillé dans ce quartier lors d'un stage dans une association (dont l'action n'est pas liée à la vie du quartier) qui est installée dans la ZFU des Ombelles qui est située à l'entrée du quartier du Haut-du-Lièvre. Pour elle, qui vit dans le quartier Trois-Maisons situé à l'opposé de la ville, ce quartier évoque des déplacements en bus longs et fastidieux – notamment à cause du comportement des jeunes vis-à-vis des autres passagers et du chauffeur – ainsi que des contraintes : lorsqu'elle travaillait « là-haut », il n'y avait pas de restaurants où elle aurait pu déjeuner ou de commerce où pour acheter les petites fournitures de bureau qui lui manquaient de temps à autres, et qu'elle devait acheter le soir en rentrant « en ville ».

Enfin, Sophie et Benjamin, qui vivent dans une barre intégrée dans l'urbain à Villeurbanne, ont connu le grand ensemble indirectement, car le grand-père de Sophie vivait dans l'un d'eux. Mais pour eux, il fallait à tout prix le faire sortir de ce logement, qui était insalubre à leurs yeux, car il n'avait pas été rénové depuis de longues années et était peu agréable à vivre à cause d'une mauvaise isolation thermique et phonique.

Ces trois exemples, modulés par des effets de position (Boudon, 1986), remettent en cause la prégnance des médias dans la construction du ressenti des acteurs des grands ensembles. En effet, dans ces témoignages, ainsi que dans ceux des anciens habitants, on trouve l'ensemble des thèmes qui constituent l'imaginaire construit par les commentateurs de la ville.

2.2. Les opérateurs de la ville, producteurs de sens ?

2.2.1. Une normalisation aux effets pervers ?

Les formes urbaines et les objets architecturaux prennent usuellement sens lors de leur production avec la commutation et la transmutation ; ou, comme nous l'avons vu, lors de leur réactualisation via les opérations de perlaboration et de

permutation. Les protagonistes traditionnels de la constitution du sens de l'architecture sont donc les acteurs et les opérateurs de la ville. De plus, à travers ces mécanismes, l'objet architectural devient espace de représentation (Raymond, 1984). C'est-à-dire que ces opérations constituent un imaginaire que chacun peut percevoir grâce à la mise en adéquation de la présentation et de la représentation de la forme (Frampton, 2002). L'action des opérateurs de la ville, qui « lobotomisent » les barres et les tours, joue sur cette relation entre présentation et représentation. Par des procédés comme la résidentialisation ou encore le storytelling, elle normalise morphologiquement et symboliquement ces OVNI – Objets-de-la-Ville-Non-Identifiés – en les fondants dans le paysage urbain.

Cette normalisation est avant tout une opération de moralisation de la forme : il s'agit de la transformer afin qu'elle soit en adéquation avec la pensée orthodoxe et avec l'idéal du modèle de la ville ancienne dense. Les perlaborations morphologiques cherchent à produire des formes à échelle humaine, à mettre en avant les individualités, à fabriquer de la diversité et enfin, à rétablir l'urbanité. Il s'agit de donner aux grands ensemble la physionomie de la ville désirable en transformant le programme – la présentation – afin qu'il soit en adéquation avec les attentes des acteurs. Les perlaborations symboliques tentent, quant à elles, de légitimer et de donner une place à ces formes en les inscrivant dans l'histoire, en mettant en avant leurs rôles passés, présents et à venir dans l'histoire de la ville ; mais aussi en racontant la richesse culturelle de la diversité des habitants. Elles cherchent à raconter une histoire de ces formes qui leur permettrait d'accéder au statut d' « œuvre », à l'instar des formes urbaines reconnues et idéalisées. Le storytelling mis en place par la rénovation urbaine cherche à transformer l'idée que les barres et les tours des grands ensembles ne sont pas de la « vraie architecture » en travaillant sur la représentation de la forme et de ces usagers.

L'étude du discours des opérateurs montre que cette normalisation de la forme n'a pas que des visées morphologiques et qu'elle a une grande part d'objectifs sociaux. Comme les utopistes (Stébé, 2011b), les constructeurs des premiers logements pour les ouvriers (Frey, 1986), et peut-être encore plus proches de nous les défenseurs des théories des effets de quartier, les opérateurs croient aux

pouvoirs du spatial sur l'organisation sociale. Ces derniers perçoivent la densité ressentie des barres et des tours, ainsi que leur concentration dans des quartiers spécifiques, comme étant des « facteurs risques » pouvant produire ou accentuer la déviance et la marginalisation des citéens. Cette concentration produit une corrélation statistique – dans laquelle intervient aussi la pauvreté, les formes familiales, les taux et formes du chômage, etc. – qui augmente, aux yeux des opérateurs de la ville, le risque de désintégration sociale. La rénovation urbaine est une forme de « gestion prévisionnelle » du risque (Castel, 2009, p. 33). Il ne s'agit pas que d'intégrer les citéens dans la ville mais surtout de faire en sorte que leur situation déviante ne se propage pas dans la société ni ne s'empire. Les politiques de dissémination du logement social seraient ainsi des mesures de prévention face aux dangers de la concentration de la pauvreté.

L'association des barres et des tours aux risques de désintégration sociale motive l'action des opérateurs de la ville à se lancer dans la « croisade » qu'est la rénovation des citées de banlieue (Becker, 1985). Cette association semble aussi avoir été particulièrement comprise par les acteurs, au point que dans leur ressenti, elle forme le sens de la présentation et de la représentation de cette forme urbaine : allez vivre dans un grand ensemble et bientôt vous pourrez faire le constat de votre exclusion de la société. Ce sens n'est pourtant pas porté explicitement par les opérateurs de la ville. Il s'implante indirectement dans l'imaginaire de la forme urbaine selon les mêmes effets pervers des politiques de discrimination positives en matière d'éducation : en voulant normaliser et aider les jeunes citéens à accéder aux meilleures formations, ces politiques les stigmatisent et remettent en cause leur présence même au sein des établissements, car elles rompent avec les mécanismes usuels de constitution de la normalité (Oberti, 2009).

2.2.2. Transmissions du sens du grand ensemble

Les mesures de 1973 qui interdisent le grand ensemble – la circulaire Guichard (2008), rompent le lien traditionnel entre forme et société : il n'est plus « défendu » par aucun acteur alors que les autres formes urbaines le sont continuellement par leurs habitants. Par exemple, les classes dominantes luttent pour protéger l'entre-

soi qu'elles se sont constitué dans l'urbain (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2007) ; tandis que les pavillonnaires entretiennent leurs biens (Raymond, 2001) et défendent leurs quartiers (Charmes, 2011) afin qu'ils conservent leur valeur et leur statut. Avec le revirement politique annoncé par O. Guichard, la forme du grand ensemble, et plus particulièrement son gigantisme et sa monumentalité, se retrouve soudainement attaquée et déniée par ceux qui, hier, la promulguaient :

« Pour réintroduire le sens de la responsabilité dans le phénomène d'urbanisation, il faut y réintroduire la notion d'échelle. Le gigantisme des grands ensembles n'a pas seulement des effets funestes sur le plan social et moral. Il en a sur le plan politique au vrai sens du mot. [...] Sans doute ne serait-on pas plus qu'avant à l'abri de l'erreur. Sans doute pourrait-on continuer à faire de petits immeubles aussi mornes, aussi déplacés, aussi bêtes que tant de grands. Mais au moins les erreurs seront-elles désormais à l'abri du gigantesque. » (Guichard, 2008, p. 101-104)

Le sens hérité de la production, qui commence déjà à s'effriter dès la fin des années 1960 (Dufaux et Fourcaut, 2004), ne peut survivre sans personne pour le faire vivre et devient rapidement obsolète. En effet, le sens a sans cesse besoin d'être réactualisé, d'être reconnecté à son environnement pour perdurer. La forme doit s'adapter – ou être adaptée – aux nouveaux usages pour rester pertinente et conserver son sens ; et c'est ce que font les acteurs en faisant permuter leurs biens au fur et à mesure de l'évolution de leurs besoins.

Mais, contrairement à cet ordre établi, les politiques de la ville menées depuis les années 1970 montrent à quel point les barres et les tours ne sont pas adaptées aux usages et aux habitants. Les volets tant *hard* que *soft* des différentes politiques de la ville ont progressivement construit cette non-adaptation symbolique. Alors que les premières réhabilitations se consacraient à des interventions concentrées sur des thématiques précises et circonscrites – la rénovation thermique ou la mise en place de dispositifs pour favoriser l'emploi, les programmes récents visent une transformation radicale, ce sont de véritables « plans Marshall pour les banlieues » (Tissot, 2007, p. 74). Alors que les premières politiques sous-tendaient que seulement certains points étaient

obsolètes dans la forme urbaine et son environnement, les dernières mesures affirment que ce sont les quartiers dans leur globalité qui ne sont plus adaptés. Le discours sur l'inadaptation se radicalise dans le temps (Damon, 2010) et contribue à renforcer l'image menaçante de ces quartiers et de ces habitants (Tissot, 2007).

2.2.3. Une politique discriminante

Cette politique discrimine le grand ensemble et ses habitants en tant que territoire. Elle participe donc à la constitution du sens du grand ensemble tel que les acteurs le ressentent aujourd'hui. Les effets de l'évolution de l'implication de l'État dans les politiques de la ville ne se mesurent pas en tant qu'éléments signifiants du sens, mais en tant que facteurs participants à sa constitution. Autrement dit, les politiques de la ville agissent davantage comme des mécanismes permettant la constitution du sens des formes que comme des éléments en constituant le sens.

Le premier mécanisme identifiable est celui qui est lié à la territorialisation, procédé qui est nécessaire à la politique de la ville pour être effective. L'ensemble des mesures contemporaines – qu'elles soient à tendance *soft* ou *hard* – se basent sur le territoire et définissent des aires d'action. Elles permettent aux opérateurs, mais aussi aux acteurs et aux commentateurs, de cibler et de désigner des entités. La mise en place d'un observatoire comme l'ONZUS permet de qualifier leur situation d'une manière précise et d'en dresser un portrait. Cette possibilité est inédite dans la ville et fait que les grands ensembles classés ZUS sont parmi les quartiers les mieux identifiés et les plus étudiés de l'urbain. Cette action institutionnalise en quelque sorte leur situation spécifique et marque la reconnaissance de la part des opérateurs de la ville de leur place et de leur ghettoïsation. Mais ils permettent aussi la mise en place de figures charismatiques qui facilitent la diffusion du message (Boudon, 1986). En fait, les politiques de la ville fournissent non seulement, au travers de leurs différentes interprétations possibles, des outils pour créer le sens mais elles lui permettent aussi de se propager en lui procurant une autorité et une légitimité.

Le second mécanisme permettant la constitution du sens des grands ensembles à travers les politiques de la ville est la création de l'évènement. Les effets

d'annonce des programmes ou les opérations de marketing urbain sont autant d'événements qui deviennent des effets de disposition (Boudon, 1986), influant sur les dispositions des acteurs et des commentateurs de la ville. Le principal effet de ce mécanisme est de rendre évident des choses qui ne le sont pas. Il produit un savoir diffus qui devient évident aux yeux des observateurs et qui peut conduire à mésinterpréter une situation. Un des exemples les plus flagrants de ces conséquences est l'idée reçue que la situation des habitants va en s'empirant au fur et à mesure que la taille du grand ensemble augmente. Certains grands ensembles, comme celui de Sarcelles, sont érigés comme étant des exemples de cette corrélation. Le cas de l'agglomération nancéienne, où les opérateurs de la villes focalisent leurs discours sur le monumental Haut-du-Lièvre tandis qu'ils occultent d'autres grands ensembles plus petits ou d'autres quartiers où la situation est encore plus difficile, est un autre exemple de la création d'un savoir diffus erroné et de la mise en place d'effets de disposition au sein de la société.

Les opérateurs de la ville participent donc à la constitution du sens du grand ensemble selon une double dynamique : ils participent à l'élaboration du contenu cognitif – en cherchant à normaliser les grands ensembles – tout en lui permettant d'exister – à travers les mécanismes de légitimisation et d'intériorisation. Il faut aussi noter que cette participation se fait malgré les opérateurs et est, en réalité, le fruit des « effets contre intuitifs », c'est-à-dire « pervers » de leurs actions (Boudon, 2009 ; Crozier et *al.*, 1977).

2.3. Les commentateurs

2.3.1. Un rôle surestimé ?

Les opérateurs de la ville désignent les médias et le discours de la ville des commentateurs comme ayant un rôle majeur dans la fabrication du sens du grand ensemble. Cette croyance reprend les conditions d'existence de la typologie culturelle. Pour H. Raymond (1984), cette dernière prend corps selon deux canaux : l'imaginaire, qui est exploité par les médias ; et la commande, c'est-à-dire

la demande de l'acteur en terme d'habitat. Mais elle est surtout définie par les habitants eux-mêmes en fonction des modèles sociaux que ces derniers jugent valides. Le discours de la ville des commentateurs de la ville ne donc peut être reçu par les acteurs s'il ne s'articule pas à leurs « pratiques », c'est-à-dire à la quotidienneté et aux modes de vie ordinaires (Hall, 2008a).

Ainsi, toute une part du sens porté par les commentateurs n'est pas « extrait » par les acteurs. Par exemple, l'ensemble des articles angéliques racontant les histoires et les parcours d'anciens citéens qui sont sortis de ces quartiers, les articles mettant en avant leurs diverses formes de richesses ou encore les initiatives innovantes que l'on peut y trouver, ne semblent pas avoir trouvé un grand écho auprès des acteurs. De toute notre enquête, la seule personne qui ait relevé cette caractéristique est un étudiant en architecture expliquant pourquoi il veut vivre dans la barre du type 7 :

« Ce bâtiment est un bâtiment qui regroupe plusieurs personnes, ça nous apprend certaines choses avec les cultures différentes. Seul, ce n'est pas évident, quelque chose peut arriver sans que personne ne le sache mais si tu es en contact avec les voisins, vous vous rendez visite, cela crée une bonne communauté, de la vie sociale. »

Lors des entretiens et dans les réponses à la question ouverte du questionnaire, aucun des acteurs n'a évoqué ces qualités et ces motivations. Cette part du message porté par les commentateurs de la ville n'est donc pas reçue par les acteurs. Le fait qu'elle ne leur parle pas, c'est-à-dire qu'elle ne corresponde pas à leur vécu ou à leurs expériences, explique ce fait. Nous pouvons donc affirmer que le discours de la ville des commentateurs n'est pas importé brut par les acteurs en tant que vécu, comme nous le supposions initialement.

La confrontation de la représentation de l'imaginaire du grand ensemble (cf. Schéma 14, Chap. 5, p. 242) aux thèmes principaux, relevés lors de l'analyse de presse (cf. Graphique 8, Chap. 7, p. 344), montre encore une distance entre les discours de la ville des commentateurs et le ressenti des acteurs. Par exemple, la question de la violence et des jeunes n'apparaît pas dans les thèmes principaux relevés dans l'analyse des questions ouvertes du questionnaire et que

marginalement dans les entretiens. De même, les questions de la promiscuité ou du voisinage imposé n'apparaissent que peu dans le discours des commentateurs alors qu'elles dominent chez les acteurs. Les seules thématiques majeures communes sont celles faisant le constat de la forme urbaine : dans les deux cas, la forme est jugée comme inintéressante, inhumaine, dégradée, insalubre, etc.

2.3.2. Un discours associatif

Sur les vingt cinq personnes rencontrées lors des entretiens, seulement deux ont évoqué les médias et leur rôle dans leur jugement de la forme urbaine : « et puis avec tout ce qu'ils disent à la télé, ça ne donne pas envie... ». Cette faible proportion ne signifie pas que les commentateurs n'influencent pas dans l'interprétation par les acteurs des formes. Elle montre davantage que ce cadre n'est pas ressenti par les acteurs et qu'il se fonde dans leurs pratiques. Par exemple, aucun acteur, ni même opérateur de la ville, reproche aux médias leurs descriptions des grands ensembles. Celles-ci passent comme inaperçues car elles sont comme naturelles – elles correspondent aux pratiques qu'en ont et qu'en perçoivent les acteurs. En revanche, ce qui est dit à la télévision ne leur donne pas envie de vivre dans les grands ensembles, car l'expérience qui y est présentée ne correspond pas à leurs attentes. Mais ces réflexions n'interviennent qu'après les remarques sur le confort de vie offert par la forme. Le discours médiatique participe donc davantage à renforcer la distance que les acteurs commencent à percevoir sur la forme à travers sa non-adaptation à leurs attentes d'usage.

Pour H. Raymond (1984), les typologies culturelles ne sont pas liées aux idéologies mais à la compétence de l'habitant qui définit lui-même le type à partir des pratiques qu'il y perçoit. Les discours des commentateurs, dont le but est de changer l'image des grands ensembles, ne peuvent trouver qu'un écho limité auprès des acteurs dans la mesure où ils ne répondent pas aux expériences des habitants. L'ensemble des discours s'intéressant à la violence des jeunes peuvent être reçus par les acteurs car ils correspondent à leurs vécus ou aux expériences d'un proche : untel s'est fait voler son sac à main ou s'est fait agresser en ville, etc. Dans ce cas, le discours ne parle pas aux acteurs car il leur présente des

pratiques qui ont lieu dans le grand ensemble mais parce qu'il produit l'association entre immigration, jeunes, racaille, violence et grand ensemble. Dans ce cas, le discours médiatique touche les acteurs car il participe à l'explication de faits auxquels ils peuvent être confrontés. Les comportements des « racailles », ou encore des « jeunes issus de l'immigration », qui sont perçus par de nombreux acteurs comme étant dangereux pour leur sécurité, se trouvent expliqués par leur association au grand ensemble. En effet, ces individus marginaux proviennent d'un quartier de « cages à poules », où les conditions de vie sont perçues comme étant inhumaines, etc., ce qui les rend sûrement déviants. Dans la constitution de la typologie culturelle du grand ensemble, l'influence des commentateurs se manifeste davantage par l'association de ces jeunes, réputés dangereux – et avec lesquels les acteurs peuvent être en interaction, à un type architectural – et ce alors que nous avons vu précédemment que cette adéquation était loin d'être le reflet de la réalité.

2.3.3. Création d'un vécu traumatisant

Les commentateurs de la ville ne créent donc pas un vécu que s'approprient les acteurs, comme ils le font avec l'expérience de proches par exemple. Nous avons vu que pour permettre un import de vécu, l'acteur a besoin de juger sa source fiable, ce qui implique de la connaître suffisamment et de pouvoir s'y identifier. Ainsi, une source valable peut-être pour une mère sa fille, et encore à condition qu'elle soit « censée » et qu'elle tienne un raisonnement que la mère reconnaît comme étant juste. Des amis qui ont un mode de vie différents seront eux considérés comme étant une source de constitution du vécu de seconde main. La perception de différences dans les pratiques fait que l'individu va prendre des distances par rapport au ressenti d'autrui car, comme le dit Sophie « ce qui est valable pour eux ne l'est pas forcément pour moi ». Dans ce même registre, le style impersonnel du discours médiatique ne permet pas aux acteurs de s'identifier aux événements mis en avant par les commentateurs mais seulement de s'identifier à d'éventuelles victimes. Contrairement au ressenti de proches, le sens premier du discours reste hors du vécu de l'acteur.

Mais les différents procédés utilisés par les commentateurs pour construire leur discours – réduction, crédibilisation et association – produisent tout de même un sentiment de vécu chez les acteurs. Par exemple, dans un article racontant une bagarre entre bandes à la gare du Nord à Paris et bloquant le trafic pendant un certain temps, les acteurs ne vont pas s'identifier aux protagonistes du conflit mais davantage à leurs victimes collatérales ; c'est-à-dire aux usagers de la gare qui ont été témoins de cet événement, aux usagers des trains de banlieue qui n'ont pas pu rentrer chez eux comme ils l'avaient prévu, etc. Les acteurs peuvent s'identifier à ces derniers car, lors des entretiens, les acteurs ont refusé le grand ensemble qu'ils identifient comme, et c'est le discours médiatique qui leur apprend, des quartiers malfamés et des lieux où l'on se sent en insécurité à cause des autres habitants qui ont ce genre de comportements. Dans ces deux cas, l'acteur est confronté à d'autres individus qui risqueraient d'avoir des comportements non-désirables envers eux. La probabilité qu'ils aient réellement lieu est jugée importante par les acteurs car ils sont nombreux à connaître, à avoir assisté ou à avoir subi de tels actes.

En plus d'associer une population aux grands ensembles, le discours médiatique va créer une rupture entre ses habitants et l'ensemble des acteurs. Cette rupture est marquée par des stigmates tribaux comme l'âge, la couleur de peau, le comportement, etc. Le discours de la ville, produit par les commentateurs de la ville, définit aussi la nature des relations entre ces deux groupes : les acteurs se perçoivent comme étant des victimes potentielles des agissements déviants de ce second groupe et multiplient donc les stratégies pour les tenir à distance. Ces dernières peuvent être difficilement perceptibles, par exemple Mathilde qui reconnaît faire attention à bien tenir son sac à main lorsqu'elle croise, en ville ou dans les transports en commun, un « groupe de jeunes ». Elles peuvent être aussi plus flagrantes, comme le raconte Louis qui affirme avoir déjà changé de trottoir et d'itinéraire pour éviter un autre de ces groupes, en rentrant seul à pied chez lui après une fête. Les nombreux articles relevant des faits violents participent donc à l'entretien, pour de nombreux acteurs – et plus particulièrement chez les personnes âgées, les femmes ou membres de minorités religieuses ou sexuelles, d'une peur de ces habitants.

Le discours de la ville produit par les commentateurs est basé sur des évènements principalement produits par une certaine catégorie d'acteurs. Il correspond à une mise en scène des constructions mentales et sociales des acteurs ainsi que de celles sous-tendant les politiques des opérateurs de la ville (Avenel, 2007). Les commentateurs de la ville n'ont qu'une faible emprise sur le contenu du mythes et participent davantage à la production de l'association entre une forme urbaine – le grand ensemble – et une population – les « racailles ». Leurs discours entretiennent la division de la société en deux groupes antagonistes et influent enfin sur la nature des relations entre eux. Autrement dit, ils participent à la construction de l'idée que les citéens ont un problème mais qu'ils sont aussi un problème pour la société.

Les opérateurs de la ville ainsi que les commentateurs jouent donc davantage le rôle de facilitateurs du mythe, en mettant en place des mécanismes permettant sa diffusion et sa définition. Lorsqu'ils dénoncent la situation du grand ensemble, ils signalent la « déviance » de certains par rapport à la norme et appellent le regard du public sur ces faits (Becker, 1963). Les expériences des acteurs – appréciées en fonction d'une orthodoxie à laquelle opérateurs et commentateurs participent – sont centrales dans les processus de construction du mythe car c'est elles qui vont permettre à ces différents mécanismes de fonctionner et de participer à la ségrégation des citéens.

CONCLUSION

CONCLUSION

La perception visuelle de l'espace par les acteurs participe à la mise en place de dynamiques ségrégatives dans l'urbain. Cette interprétation est issue de mécanismes cognitifs complexes et permet aux acteurs d'appréhender et de juger les formes urbaines. Elle participe aussi à la motivation d'attitudes et de comportements produisant, volontairement ou non, des effets sociaux. Dans le cas des grands ensembles c'est une relégation.

L'analyse de l'ensemble des données a permis d'élaborer un certain nombre de concepts, de mots-clefs, qui étudient la manière dont les acteurs, les opérateurs ainsi que les commentateurs de la ville parlent (1.), pensent (2.) et agissent (3.) face à l'espace (cf. tableau 22 *infra.*). Ces trois étapes dominent la construction des processus stimulés par la perception des formes.

1. Acteurs, opérateurs et commentateurs mobilisent tous trois le même média dans leur compréhension de l'espace : la forme urbaine. Cette dernière est, dans ces trois cas, définie en tant que typologie culturelle et non comme typologie morphologique. Une majorité des acteurs interprètent de la même façon l'espace selon un modèle culturel orthodoxe (Halbwachs, 2011b). Ainsi, on peut retrouver des édifices ayant des formes différentes dans les définitions les plus larges des typologies culturelles. Par exemple, un immeuble haussmannien peut être perçu comme étant dans la même catégorie qu'une maison de maître. Ces typologies se structurent autour de deux points principaux : Qui les a produites ? Quel est leur imaginaire ? Ces deux questions répondent globalement à une troisième : À quels usages sont-elles adaptées ? La définition d'H. Raymond (1984) de la typologie culturelle apparaît comme étant un questionnement quant à l'adaptation à l'usage. En effet, cette question de l'adaptation consolide le regroupement de l'immeuble haussmannien avec la maison de maître : ces deux formes sont adaptées aux mêmes modes de vie. Elle permet aussi d'apprécier la distinction d'ordre symbolique entre le « pavillon ostentatoire des nouveaux riches » et les habitats de l'aristocratie sociale. La question de l'adaptation permet de mieux rendre compte du classement statuaire que permet l'interprétation de la forme urbaine et

de dépasser la question de sa réception, tout en soulignant la nécessité de l'existence d'une culture reconnue par un plus grand nombre.

	Groupe	Acteurs-habitants				Opérateurs de la ville	Commentateurs de la ville
	Matériaux	Questionnaire + Entretiens				Entretiens	Articles <i>Le Monde</i>
1. Comment parlent-ils ?	Média	Forme urbaine – typologie culturelle				Forme urbaine Typologie culturelle	Forme urbaine Typologie culturelle
	Type de parole	Le ressenti urbain				Le discours sur la ville	Le discours de la ville
		Réflexif		Rationnel			
Sémantique	Esthétique résultante (Cognitif)	Dénotation (discours immédiat) (Spectacle)	Système sémiotique second (Mythe)	Connotation sociale (perception de l'Autre) (Idéologie)	Connotation (Expertise & action) (Idéologie)	Connotation (événement) (Mythe - naturalisation)	
2. Comment pensent-ils ?	Spatialisation (l'espace physique)	Espaces de vies (les formes urbaines) Frontières floues				Territoires institutionnels (l'urbain) Frontières instituées (ZUS, etc.)	Aires morales symboliques (les quartiers) Frontières construites (à partir des types)
	Forme (structure du discours)	Mythes et idéologies de l'habiter				Idéologies urbaines	Mythes sociaux
	Référence	Idéaltype / Modèle (décliné en types) (par ex : le modèle de la maison individuelle décliné en pavillons de lotissement, maisons bourgeoises, etc.)				Visions, croyances et utopies (motivent leur action)	Principes et idéaux (justifient leur action, agissent au nom de)
3. Comment agissent-ils ?	Stratégie	Cherchent des espaces adaptés à leurs usages – attentes d'usages				Cherchent à adapter l'espace aux habitants	Adaptent les habitants à l'espace
	Mécanisme	Bonnes raisons (les formes urbaines fournissent des justifications à leurs actes)				L'urbain est une cause (tenu responsable) de la question sociale actuelle. Il faut donc agir sur l'urbain pour transformer la société	Les quartiers sont une cause (tenus pour responsables) des différents modes de vie. Il s'agit de dénoncer, d'expliquer ces modes de vie liés aux (générés par les) différents quartiers.
	Ségrégation	Ségrégation de l'usage / agrégation par l'entre-soi / protection face à l'autre, à l'avenir				Produit une discrimination morphologique par le social	Nourri une discrimination sociale par la morphologie

Tableau 22 : Concepts développés pour étudier les attitudes des acteurs, des opérateurs et des commentateurs de la ville face aux formes urbaines et aux ségrégations

Si la forme urbaine est mobilisée comme média entre l'espace et les individus elle n'est pas structurée exactement de la même manière pour les acteurs, opérateurs et commentateurs. Ainsi, lorsque les acteurs regardent leur environnement, ils se focaliseront d'abord sur le morphène (objet architectural) au dépit du super objet (environnement) et des sémantèmes (détails architecturaux). Ils observent par le biais d'un processus de néantisation (Sartre, 2012). Le contexte et les détails jouent un rôle primordial dans la constitution du message mais s'effacent derrière

les usages que l'objet promet. Les opérateurs, quant-à-eux, ne privilégient aucune des trois dimensions dans leur diagnostic à propos des barres et des tours – c'est l'absence de détails qui empêche les individualités de s'y lire, la concentration qu'imposent les barres favorise le déclin social, la rupture du grand ensemble dans la ville limite l'intégration des habitants, etc. Leurs actions visent donc à corriger l'ensemble de ces défauts. Enfin, les commentateurs se servent de la forme urbaine pour parler de l'espace en tant que griffe spatiale. Elle est pour eux un élément permettant de caractériser une aire. Ces trois usages reprennent la définition que donne H. Lefebvre (2009, p. 86) de la forme urbaine. Elle est une construction mentale – « simultanéité des événements, des perceptions, des éléments d'un ensemble dans le réel » – et sociale – comme lieu où les activités prennent sens ; tout en ayant un rôle de médiation. Ce mode de perception de l'espace n'est pas gratuit, il a pour but de véhiculer du sens, ce dernier étant institué lors de la constitution des typologies cognitives.

2. Les différentes constructions du propos – qui sont autant d'images de la manière dont ils décodent l'espace – des acteurs, des opérateurs et des commentateurs montrent qu'ils ne partagent pas une même interprétation des formes urbaines. Tout d'abord, Les acteurs s'expriment davantage sur le registre du ressenti urbain. Contrairement aux opérateurs et aux commentateurs, la vue leur permet d'éprouver l'espace. En regardant une forme urbaine, ils s'y projettent, ils y imaginent des proches ou bien inconnus. Cette attitude est héritée de la pensée moderne et notamment de la perspective qui met en scène les individus dans l'espace. Le ressenti qui se crée est réflexif : les acteurs se prennent eux-mêmes comme objet de leur interprétation. Cette caractéristique permet d'affirmer que l'esthétique des formes urbaines est résultante. Elle est le résultat d'un processus cognitif et culturel. Ainsi, les formes architecturales domestiques participent au « joli » schopenhauerien et non pas au « beau » ni au « sublime » (Schopenhauer, 2011). Aux yeux des acteurs, ce ressenti est naturel : il leur vient immédiatement lors de la perception visuelle. Le joli fonctionne comme une illusion dénotative alors qu'il est une illusion, un simulacre (Baudrillard, 2009), ou encore un reflet de la société du spectacle (Debord, 1992). Le ressenti des acteurs est aussi rationnel en subjectivité (Weber, 1995 ; Boudon 1990) et de manière

limitée (Crozier, 1977) : il interprète les formes urbaines par rapport à lui-même et par rapport à ce qu'il sait. Cette rationalité est basée sur une bibliothèque d'*a priori* et permet aux acteurs de tenir des raisonnements « blasés » (Simmel, 2004) sur leur environnement. Cela implique que l'individu ne sait interpréter que les formes qu'il a expérimentées et qu'il aura du mal à interpréter les OVNI – Objets de la Ville Non Identifiés. Cette bibliothèque est lue selon deux sémantiques liées entre elles : le système sémiologique second et la connotation sociale. Ce sont ces procédés sémantiques qui produisent le modèle culturel dominant. La connotation sociale lie les individus à l'espace en les mettant en scène, notamment grâce aux effets permis par la perspective. Elle reflète l'idéologie de la classe dominante qui cherche à asseoir son pouvoir et à le légitimer (Boudon, 1986). Le système sémiotique naturalise les valeurs de la classe dominante en les traduisant en usages. Les idéologies deviennent mythes (Barthes, 2009a) lorsqu'elles se répandent et en rendant consommable les signes du prestige et les griffes spatiales ; autrement dit en transformant « l'être » en « faire ». Alors que l'idéologie relève de la mise en scène, le mythe est associé au pastiche (Frampton, 2012). Ces deux notions sont contextuelles leur contenu évolue en fonction de leur environnement spatial, temporel, social, culturel, économique, etc. Elles sont liées entre elles par les dynamiques de la mode qui leur imposent une évolution constante (Barthes, 2009b ; Simmel, 2004b ; Weber, 1995). Ensuite, les opérateurs produisent un discours sur la ville. Contrairement aux acteurs, ils n'éprouvent pas l'urbain et ne s'y frottent pas et alors que la pensée des acteurs est réflexive, la leur est globale. Par exemple, ils appréhenderont le pavillon comme étant un lieu de vie mais aussi comme étant une trace de l'étalement urbain. Les opérateurs transforment l'urbain en un support pour construire une pensée structurée définissant ce qui est « bon » et ce qui ne l'est pas. Ils ne parlent pas non plus de la ville pour ce qu'elle est mais en fonction de ce qu'elle devrait être. Dans leurs discours, le constat nourrit le projet ; ce dernier traduisant la volonté de faire advenir une vision qui est le plus souvent sociale et qui vise à influencer sur l'évolution de la société. Leur discours participe à la connotation de l'espace : il est interprété à travers un discours expert et dans le but d'agir. Il est donc idéologique et cette forme de connotation est sujette à évolution, comme le

montre le cas des grands ensembles et le revirement stratégique des politiques de la ville à leur propos. Cette idéologie tire sa légitimité de la position des opérateurs qui proposent des réponses aux attentes des acteurs tout en procurant des arguments d'autorité aux acteurs et commentateurs. En effet, et notamment dans le cas du grand ensemble, certaines interprétations – comme celles relatives à la démolition des barres ou à leur caractère pathogène – sont appuyées par le constat de l'action des opérateurs. Enfin, les commentateurs participent à la production d'un discours de la ville. En s'appuyant sur l'évènement, ils créent un discours qui a pour objectif de rendre compte des évènements qui se produisent dans l'urbain, et dans notre cas, plus particulièrement dans les grands ensembles. Mais, puisqu'il est produit à partir de faits, ce discours n'est pas idéologique. Il est davantage mythique car il produit un langage volé. Ce mythe est réducteur car il est produit suite à une sélection d'informations – par exemple, peu d'articles dans *Le Monde* sont consacrés à la rénovation urbaine tandis que de nombreux font état des jeunes de banlieue – et ils ne reflètent pas la réalité dans sa totalité. Ce mythe produit aussi une naturalisation d'un certain nombre d'éléments de sens et vient nourrir la bibliothèque du blasé. Dans certains cas, il remplace en partie le sens idéologique connoté socialement – le sens issu de la production – dans la constitution des typologies culturelles. Contrairement à la connotation, ce sens ne fait pas autorité chez les acteurs qui le remettent en question et cherchent à le nuancer. Mais, chez ces derniers, ces tentatives sont souvent vaines. En effet, comme le montre le cas des tours et des barres, le mythe vient pallier une absence d'expérience. Il constitue un vécu de substitution face à la rupture entre les cités de banlieue et la société. Il est donc la source des seules informations dont disposent les acteurs dans bien des cas.

Ces différences dans la constitution des propos des acteurs, opérateurs et commentateurs peuvent s'expliquer par la manière dont ils pensent et intellectualisent l'espace. Les acteurs perçoivent des espaces de vie, des espaces dans lesquels leur quotidien va pouvoir prendre place. Ces espaces ne possèdent pas de frontières déterminées et leurs délimitations sont floues : en effet, lorsqu'ils jugent les formes urbaines, ils s'intéressent autant au voisinage immédiat qu'à la position de l'objet dans l'urbain – centre-ville, faubourg, banlieue, périurbain,

préurbain ; sans pour autant tenir compte du phénomène dans son ensemble. Cet espace de vie est à géométrie variable et englobe tout ce qui touche ou intéresse les acteurs. Il est aussi délimité par les mythes et idéologies de l'habiter qui permettent aux acteurs de juger ce qui est bien pour eux et ce qui ne l'est pas ; les mythologies et idéologies produisant les normes et valeurs permettant de distinguer et de définir le bon du mauvais. Son appréciation s'effectue par comparaison ou par mise en tension de l'objet auquel est confronté l'acteur à un idéaltype – ou modèle – transcrivant et appliquant les normes. Ce modèle est une forme imaginaire, fantasmée. C'est un idéal qui permet aux acteurs de juger quotidiennement la réalité. Les opérateurs instituent quant à eux des territoires qu'ils délimitent par des frontières abstraites et légales dans la ville. Ces territoires institués – comme les Z.U.S., les Z.A.C., etc. – répondent à des idéologies urbaines et visent à produire le territoire et des visions de la société. Ainsi, il faut rétablir l'égalité dans telle zone, stimuler l'activité dans telle autre, etc. L'action est motivée par des croyances et des utopies, comme par exemple celle d'une société égalitaire. La modification de la morphologie urbaine est perçue comme un moyen, comme un outil au service du projet social. Enfin, le discours commentateurs produit des aires morales symboliques qui sont opposées les unes aux autres : c'est la cité de banlieue face aux banlieues pavillonnaires et face aux centres villes. Ici, les frontières sont construites à partir de la morphologie. Le changement de type architectural marque le changement d'aire morale. Cette pensée s'appuie sur les mythes sociaux tout en les produisant. Ainsi, ce n'est qu'à partir du moment où la grogne dans les grands ensembles est devenue importante, qu'elle s'est traduite sous la forme d'émeutes, que les médias s'en sont intéressés comme ils le font aujourd'hui. Ainsi, ils véhiculent des ressentiments qui proviennent d'évènements – le mal-vivre, l'exclusion. Les commentateurs agissent au nom d'idéaux et de principes qui justifient leurs discours. Ils peuvent s'engager pour défendre des causes, comme ils le font dans les articles angéliques, ou encore, vouloir révéler ou dénoncer des situations, comme ils le font lorsqu'ils font des reportages en immersion. En travaillant avec la réalité, à partir de la réalité, ils participent aussi à sa production.

3. Acteurs, opérateurs et commentateurs n'agissent pas de la même façon face aux formes urbaines. Les acteurs cherchent des espaces qui sont adaptés à leurs usages, des espaces qui correspondent à leurs modes de vie et à leurs aspirations. Ils interprètent les formes urbaines à travers des attentes d'usage et cherchent à y détecter des potentialités. La présence, comme l'absence, de ces potentiels pratiques leur fournit de « bonnes raisons » (Boudon, 1986) réflexives et rationnelles, de rejeter certaines formes et d'en apprécier d'autres. Il s'en suit que les acteurs produisent une ségrégation par l'usage – qui discrimine autant la forme, l'absence d'usage, que l'habitant qui n'affiche pas les valeurs de la norme – ainsi que des entre-soi par phénomène d'agrégation entre semblables. Ces regroupements sont d'autant plus stimulés par le contexte contemporain français, où les individus craignent pour leur avenir et cherchent à se mettre à l'abri de leur futur ainsi que de l'autre qui pourraient les « contaminer ». Les opérateurs de la ville ont le raisonnement inverse : ils souhaitent, eux, adapter l'espace aux habitants. Ils pensent l'espace non pas pour ses qualités mais en fonction d'une population ciblée. Les opérations de renouvellement urbain contemporaines, et plus particulièrement les pratiques de l'urbanisme du vide (Semmoud, 2007), en sont un bon exemple. Dans leurs raisonnements, l'urbain est tenu comme étant une cause de l'évolution de la société, il en est pour partie responsable. Il s'agit donc de le corriger pour modifier et contrôler cette évolution. Cette action des opérateurs participe à la ségrégation des grands ensembles car elle induit de nombreux effets pervers et notamment la production d'une discrimination morphologique par le spatial. Dans ce cas, la situation sociale produit un rejet d'un type de forme. Les commentateurs adaptent quant-à-eux les habitants à l'espace. Ils constatent de situations spatiales (par exemple, des quartiers mornes, ennuyeux) et les appliquent aux habitants (qui ont donc des vies ennuyeuses). Ici, la morphologie est de nouveau tenue pour responsable et est désignée comme étant une cause. En effet, le discours de la ville des commentateurs de la ville cherche à dénoncer, à expliquer les modes de vie qui sont liés et générés par le quartier. Par exemple, lorsqu'il montre que les citéens ont moins de chance de s'en sortir que les autres, il explique que c'est imputable aux multiples handicaps dont ils souffrent à cause de leur habitat qui ne leur assure pas de bonnes

conditions d'études, un accès aux institutions et services laborieux, etc. Ce type de discours nourrit une discrimination sociale par la morphologie puisqu'elle permet aux acteurs d'associer des modes de vie à des formes urbaines.

L'hypothèse générale de départ peut maintenant être affinée. Les termes « social », « sémantiques révélées par des dynamiques » ainsi que « spatial » peuvent être définis grâce à la compréhension du rôle central que prend l'adaptation de l'espace aux modes de vie.

Social ↔ Sémantiques révélées par des dynamiques ↔ Spatial

Les sémantiques sont révélées par des dynamiques dont le rôle est de lier le social et le spatial. Elles sont des interprétations des formes urbaines par les acteurs au sein de la société ; cette dernière fournissant aux acteurs un cadre cognitif contextuel (Halbwachs, 1994) leur permettant de lire individuellement les formes. Ce cadre, cette mémoire collective, ne s'impose pas aux individus. Elle se constitue lentement par touches successives à travers le vécu des acteurs (Keck, 2005). Elle constitue un modèle culturel orthodoxe reconnu de tous. Les sémantiques de l'espace sont issues d'interpénétrations entre le macro et le micro, entre l'individu et la société. C'est pour cela qu'elles sont contextuelles et perpétuellement en évolution. Lorsque les acteurs perçoivent les formes urbaines, ils y interprètent l'adaptation de l'espace à des modes de vie. Ces modes de vie, ou « genres de vie » pour M. Halbwachs (2002b), sont « un ensemble de coutumes, de croyances, de manières d'être, qui résultent des occupations habituelles des hommes et de leur mode d'établissement » (*Ibid.*, p. 376). Les sémantiques sont le reflet des attentes d'usage des acteurs et le système sémiotique et la connotation sont des opérations de codages dont l'objectif et le rôle est de signifier des pratiques. Le ressenti des acteurs est la traduction de cette recherche d'espaces adaptés à ces genres de vie (cf. tableau 23 *infra.*)

SOCIAL		ADAPTATION	SPATIAL	
Identité - Identification	↘ Modes de vie ↙			Support
	Contexte social	Bâti	Contexte morphologique	
	Projection de soi	Usage	Système sémiotique second	
	Projection de l'autre	Griffe	Connotation	
↘ Liberté / potentialité ↙ (Élection)		↘ Liberté / potentialité ↙ (Désirabilité)		

Tableau 23 : Du social au spatial

Ainsi, le « social » est constitué de l'identité de l'individu – telle qu'il se la représente et la revendique – et de l'identification d'autrui. À travers les modes de vie, les formes urbaines deviennent le support de la construction identitaire d'un individu, des groupes et des sociétés ; tout en formant un médium permettant leurs identifications. Par exemple, l'archéologie étudie les vestiges pour comprendre le fonctionnement de sociétés – le plan de Tenochtitlan-Tlateloco, l'ancienne ville de Mexico, reflète par exemple l'organisation symbolique de la société impériale aztèque (Banquart, 2010) ; mais l'organisation de groupes – comme dans le cas de la « domus » romaine qui permet de comprendre ce qu'est la famille romaine et comment elle se hiérarchise la famille ; ou encore d'étudier un personnage historique – Louis XIV et le château de Versailles par exemple. L'espace est une trace de ses modes de vie car il en est l'adaptation. La dimension sociale est composée de trois variables se nourrissant l'une de l'autre dans la succession des expériences : 1. le contexte social – qui s'intéresse à la société dans son ensemble et à son système de valeur ; 2. la projection de soi – l'identité de l'individu ; et enfin, 3. la projection de l'autre – l'identification d'autrui.

Dans une société moderne, dans laquelle les individus sont libres et ancrés dans un mouvement dynamique, les modes de vie marquent la réalisation de soi par l'individu. Ils lui permettent de se revendiquer et de s'affirmer dans l'espace social. Le voir est au cœur de ces stratégies. Les formes urbaines sont « élues » d'un simple regard par les acteurs. Cette élection est liée à la projection de jouissance et de la félicité – « les élus de Dieu » – sur quelques espaces choisis. Elle est menée suite à une négociation où les acteurs confrontent leurs aspirations et leurs contraintes aux potentiels qu'ils perçoivent sur les formes. L'objectif de cette dernière est de satisfaire les attentes d'usage. L'élection de modes de vie rend l'espace désirable en créant une structure de correspondance entre l'individu et l'espace. Ainsi l'acteur va désirer un espace, une forme urbaine, parce qu'elle lui permettra de se réaliser, de vivre selon un certain mode de vie. La liberté des individus permet aux acteurs d'instituer le mode de vie – et par extension l'espace dans lequel il prend place – comme élément leur permettant de s'identifier les uns les autres. Dans une société dans laquelle l'individu n'élit pas son mode de vie, comme par exemple dans le cas des sociétés de castes ou d'ordres, les jeux de revendication et d'usurpation ne sont pas possibles puisqu'une place et un rôle sont assignés à chacun. L'élection ainsi que la désirabilité sont permis par la liberté, qui est dans ce cas principalement un droit à la mobilité sous toutes ses formes, et qui est autant sociale que spatiale. La liberté d'élection, associée à la volonté, produit la ville désirable, la ville vers laquelle l'acteur tend à se diriger, et donc des mouvements et dynamiques.

Les sémantiques visuelles se construisent selon différents procédés cognitifs qui génèrent le codage et le décodage de l'espace : ce sont le contexte morphologique, le système sémiotique second et la connotation. Ces mécanismes cognitifs, relevant des idéologies et mythologies, produisent des simulacres spatiaux mettant en scène les formes urbaines. Ils sont produits par le social et se construisent autour de normes produites par le vécu commun et l'individuel. Ils paraissent aussi naturels aux acteurs qui les utilisent sans en avoir conscience. Le premier de ces mécanismes lie les objets à leur environnement. Il résulte de l'influence du contexte morphologique et fonctionne selon le processus de la néantisation : ce qui est autour de l'objet architectural, la forme urbaine, ne

constitue pas l'objet du jugement mais fournit des indications quant à la qualité de l'appréciation. Il peut être associé au contexte social car, comme lui, il fournit un cadre global permettant de nuancer l'appréciation. Le deuxième mécanisme cognitif à l'œuvre est le système sémiotique second. Le système sémiotique second est lié au mythe et à l'usage : il transforme l'espace bâti en espace de pratique, les signes en potentiels, etc. Il peut être lié à la projection de soi et à la quête identitaire de l'individu car c'est lui qui va permettre à l'acteur de trouver le support de ces attentes de mode de vie. Le système sémiotique second permet à l'individu de se projeter en action dans l'espace – par exemple à être en train de déjeuner dans son jardin. Il est donc davantage lié au « faire ». Enfin, le troisième mécanisme cognitif est la connotation. C'est le mécanisme qui produit le sens le plus culturel et détaché de l'objet jugé. Il est issu de l'idéologie et, avec la perspective, d'une volonté de mise en scène de l'individu et de la puissance. La connotation institue des griffes spatiales, des marques symboliques de prestige social. C'est un mécanisme de la projection de l'autre, dans le sens où elle permet d'apprécier le rang et la condition de chacun dans la société et où elle permet à l'individu de s'y faire-valoir. Alors que le système sémiotique second est davantage dans l'accomplissement par l'action, la connotation se concentre sur l'« être », sur le paraître, en utilisant la forme urbaine comme un média au service de la mise en scène sociale de l'individu. En revanche, l'ensemble de ces mécanismes partagent une condition commune nécessaire à leur existence : ils doivent être reconnus de tous et faire partie intégrante de l'orthodoxie dominante.

Les dynamiques inspirées par les sémantiques urbaines sont des flux sociaux. Certaines formes vont attirer les acteurs qui vont avoir tendance à s'agréger dans des quartiers élus car ils sont perçus comme désirables par les qualités d'usage et le prestige offert. C'est notamment le cas des quartiers de la gentrification qui offrent un mode de vie prisé – proximité des commerces et des services, quotidien piéton, offre culturelle importante et variée, etc. Ces dynamiques vont traduire une hiérarchisation de l'espace social à travers l'espace morphologique : les plus privilégiés pourront élire les quartiers les plus désirables tandis que les autres acteurs vont devoir « négocier » avec les formes urbaines et ordonner leurs priorités. Préfèrent-ils l'intensité du mode urbain et vivre à proximité

du centre dans un logement plus petit ou préfèrent-ils s'installer dans le périurbain dans un grand pavillon et devenir des navetteurs pour pouvoir continuer à profiter des avantages de la ville ? Le jeu des avantages comparés va ordonner l'espace autour de centralités – à l'instar du foyer décrit par M. Halbwachs – qui seront définies en fonction de la répartition des biens symboliques et matériels ; ces derniers étant autant sociaux – éducation, carnet d'adresse, revenu, détention de capital, etc. – que spatiaux – valeur du bâti, présence des institutions culturelles, connexion aux axes de transports, présence d'espaces verts, etc. Autour de ces centres qui attirent, se trouvent les différents quartiers – ainsi que leurs habitants – qui sont hiérarchisés les uns par rapport aux autres, selon leur accès aux ressources valorisées par l'orthodoxie dominante. Ces différentes entités ne sont pas en conflit car elles partagent les mêmes valeurs. Elles sont en compétition pour consolider leur place et progresser dans la hiérarchie sociale. Cet ensemble en mouvement et en recomposition continuuel produit un *continuum* permettant l'intégration qui est à la fois urbain et social.

Les formes urbaines, dont l'interprétation ne correspond ni aux valeurs d'action ni aux valeurs de représentation prônées par le modèle culturel dominant, sont mises au ban de cette continuité et sont perçues par les acteurs comme étant des *Outsiders*. Elles sont exclues et mises à l'écart. Ces dynamiques de relégation s'appuient sur la forme urbaine. Elles produisent des frontières symboliques dans la ville qui sont floues érigant les grands ensembles monumentaux en repères urbains, formant autant de directions vers lesquelles le citoyen évite de se diriger. Plus la forme est monumentale, plus elle est saillante et visible dans l'urbain, et plus la frontière aura tendance à être large et floue autour des barres et des tours ; tandis que mieux le grand ensemble est intégré dans l'urbain, plus la limite sera étroite. Dans ce cas, elle se situe le long des axes de circulation, derniers endroits où l'acteur peut trouver une légitimité à se trouver sans être considéré par les autres comme « citéen ». C'est notamment le cas à la Californie à Jarville (cf. Schéma 20 *infra*). Dans certains cas, comme dans celui des Provinces à Laxou qui est coupé en deux par un grand axe, la limite peut même couper en deux le grand ensemble et permettre aux acteurs de le traverser sans dangers identitaires,

autrement sans exposer l'individu au risque d'être associé au grand ensemble. (cf. Schéma 21 *infra*.).

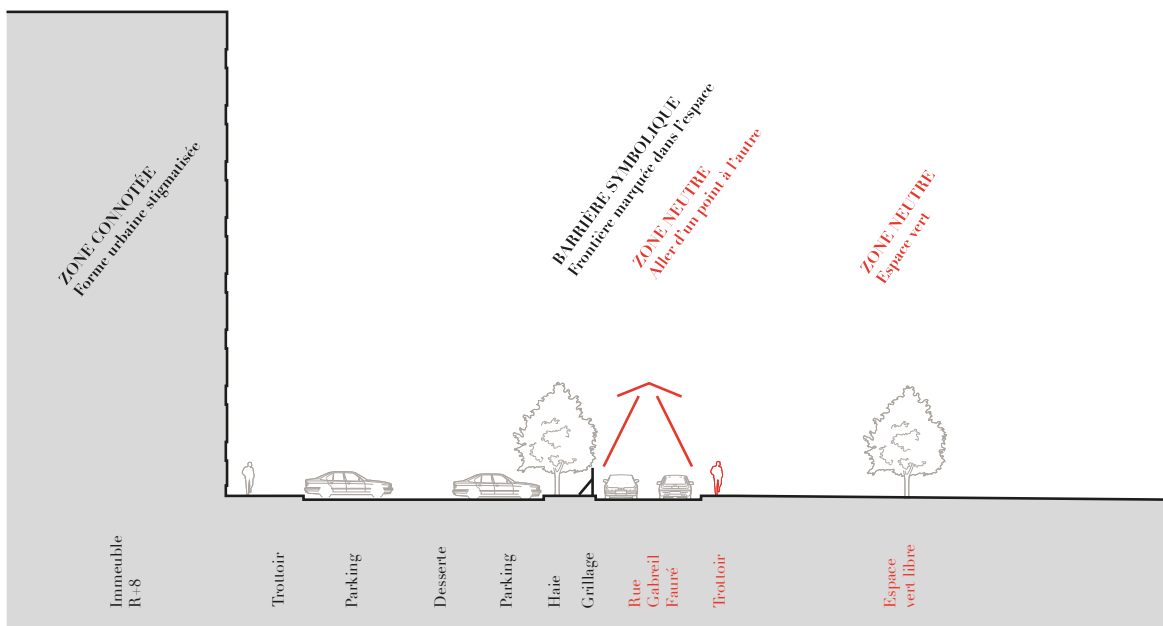


Schéma 20 : Coupe de principe montrant la frontière entre le grand ensemble de la Californie (Jarville) et l'urbain

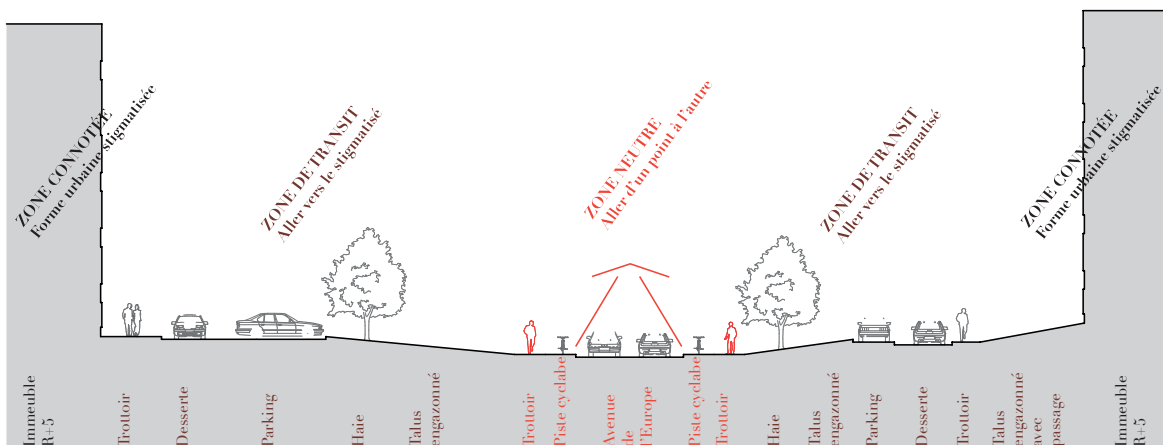


Schéma 21 : Coupe de principe montrant une frontière qui passe un sein d'un grand ensemble. Le cas des Provinces à Laxou.

Ces frontières qui s'instituent dans l'urbain fonctionnent selon trois registres :

- elles sont morphologiques, notamment dans le cas des grands ensembles qui sont en rupture avec le reste du tissu urbain ;

- elles sont instaurées dans les pratiques, c'est-à-dire qu'elles définissent des aires où les acteurs ont des modes de vie différents et perçus comme étant en rupture par rapport au modèle orthodoxe ;
- et enfin elles sont sociales, puisqu'elles produisent une relégation de certains. La perception des habitants de ces formes participe aussi, malgré eux, à leur mise à l'écart : ils sont perçus comme marginaux, vivant dans des formes qui sont adaptées et productrices de leur déviance.

In fine, ce lien entre le social et le spatial, ainsi que sa constitution dans une société du spectacle, produit une norme. Cette dernière, instituée par l'orthodoxie dominante est une direction. Elle représente un idéal à atteindre. Dans l'urbain, elle se manifeste sous la forme de phénomènes de mode où des acteurs tentent d'adopter les modes de vie des classes dominantes. Ainsi, pour P. Bourdieu (1994), l'espace spatial est le lieu où prennent lieu les luttes entre les groupes pour les positions. Ces normes visent à asseoir et à légitimer la place privilégiée des élites. Elles sont en évolution constante sous les effets de pression que les phénomènes de mimétismes produisent sur les mécanismes de distinction. Leur application est perçue comme vitale par les classes moyennes, qui y voient un moyen de s'élever socialement. C'est ainsi que, par exemple, certains se font construire de grands pavillons dans le périurbain qui leur offrent un statut privilégié dans ces territoires ; mais les font passer pour des « nouveaux riches » par les élites de la ville qui se sont appropriées les anciens quartiers aristocratiques et bourgeois. Les groupes les moins favorisés participent à ces normes, comme le montre le cas de la femme de ménage de Mme Certal qui souhaite avoir une chambre pour chacun de ces enfants. Mais, contrairement aux classes moyennes, ils suivent moins les modes. La répartition des budgets entre ces groupes montre que plus le niveau de revenu disponible diminue moins les acteurs s'approprient – et font évoluer, permuter – leur logement. Pourtant, le niveau de dépense global pour le logement diminue au fur et à mesure que les revenus augmentent (cf. Annexe 7 : *Dépense des ménages en fonction de leur niveau de revenu*).

Ces différences de comportements face à la norme peuvent s'expliquer par trois raisons majeures : tout d'abord, il apparaît que la norme est une mode, c'est-à-dire

qu'elle est en évolution continue ; ensuite, que la norme est instituée par certains et suivie par d'autres, elle est donc libérée pour les premiers et nécessaire pour les seconds ; enfin parce la définition de la norme est relative selon le contexte.

Ainsi, pour les moins favorisés, suivre la mode peut relever du superflu : à quoi bon se lancer dans d'opéreux travaux si le résultat est rapidement obsolète ? Pour les groupes moyens, ce changement est perçu comme une opportunité de progression sociale. Pour M. Halbwachs (2002a), les groupes dominants ont moins tendance à accepter le changement, ils y auraient peu à y gagner. L'étude de la répartition des budgets selon le revenu vient confirmer cette hypothèse : ce groupe dépense peu en loyer – deux fois moins que les plus défavorisés, préfère rembourser des prêts immobiliers – la part de ce poste dans leur budget est presque le triple – et se lancer dans d'importants travaux par lesquels ils rehaussent ou maintiennent le standing de leur logement.

Ces différences montrent aussi que la mode est instituée par certains – par les plus aisés – qui adaptent leurs logements à leurs besoins. Ils répondent ainsi davantage à des besoins-aspiration qu'à des besoins-nécessité (Chombart de Lauwe, 1969). Cette distinction se retrouve dans l'analyse du goût de P. Bourdieu (2007) lorsqu'il distingue les goûts-liberté des goûts-nécessité. En effet, l'étude des budgets selon le niveau de revenu montre que le budget des plus pauvres est davantage contraint : le logement et l'alimentation représentent plus de 53% de leur budget tandis que ces deux postes ne comptent que pour 43% du budget des plus aisés ; ces chiffres contenant déjà un certain nombre d'inégalités, notamment en terme de part du budget accordé au meubles et à l'entretien courant du logement. Ainsi, le budget consacré aux loisirs et à la culture diffère de deux points de pourcentage entre les deux extrêmes. Ce sont ces inégalités qui permettent aux groupes dominants d'instaurer des normes et contraintes et d'imposer aux dominés de les suivre.

Enfin, les études de budget permettent de comprendre pourquoi certains arrivent à être dans la norme, voire à la produire, avec des revenus moins importants que les élites, tandis que d'autres sont exclus de cette dynamique. En effet, il apparaît

qu'entre l'agglomération parisienne et les petites villes, le budget moyen consacré au logement passe de 20 153 euros à 8 142 euros. Autrement dit, selon un phénomène de « rétrogradation », les classes moyennes peuvent constituer l'élite dans ces petites villes, tandis qu'elles constitueraient des classes plus « populaires » dans l'agglomération parisienne. Ce rôle du contexte dans le positionnement des acteurs par rapport à la norme permet aussi de comprendre pourquoi les grands ensembles de la banlieue parisienne sont les plus stigmatisés : si, comme le montrent les rapports de l'ONZUS (2012), les habitants de ces quartiers sont plus pauvres que la moyenne, ce fait est d'autant plus prégnant lorsque les inégalités se creusent. Ainsi les ZUS de la banlieue parisienne dominent l'imaginaire global du grand ensemble car elles reflètent les situations les plus paroxysmiques, les inégalités plus saillantes qui existent dans la société. Dans ce dernier cas, les inégalités sont tellement importantes qu'elles ne permettent pas aux acteurs de participer au système de la mode. En effet, l'ensemble de la dépense annuelle par ménage, selon le revenu moyen par unité de consommation des deux groupes les plus pauvres, couvre à peine le budget moyen dépensé pour le logement dans l'agglomération parisienne. Ainsi, dans l'urbain se trouvent des *Insiders* et des *Outsiders* (Becker, 1985 ; Elias, 1995), groupes entre lesquels la limite peut varier selon le contexte.

De ces différents rapports à la norme, et en fonction de la capacité d'adaptation des acteurs et du contexte dans lequel ils se trouvent, différents types de ségrégation ainsi que leurs propres mécanismes sont observables.

Type de ségrégation	1. Ségrégation perçue	2. Ségrégation vécue	3. Ségrégation conçue	
Public	Acteurs	Citéens	Opérateurs	Commentateurs
Formes de ségrégation	Mobilité active (sociale et résidentielle)	Mobilité passive	Effets de quartiers	
Mécanismes de ségrégation	Distinction Discrimination	Outsiders Rétrogradation	Contagion & Spatial mismatch	Underclass

Tableau 24 : Les différentes formes de ségrégation et leurs caractéristiques dans l'urbain.

1. Tout d'abord, se trouve une ségrégation perçue par les acteurs. Cette ségrégation correspond à l'espace perçu d'H. Lefebvre, c'est-à-dire que c'est une ségrégation issue de pratiques sociales, ces dernières étant des microdécisions et produisant des macro effets (Schelling, 2006). Cette ségrégation correspond à la fois à des logiques de distinctions et de discriminations normatives qui sont établies par les seuils de tolérance qui sont appréciés selon des variables discrètes et continues. Elles se manifestent par des phénomènes d'agrégation selon des similitudes et de rejet de la différence. Enfin, cette forme de ségrégation se produit suite à une mobilité active. Dans ce cas elle peut résulter d'effets pervers car elle n'est pas forcément voulue par les acteurs. Les ségrégations que l'on peut observer dans le monde pavillonnaire en sont un exemple : en fonction de l'âge du lotissement, on va trouver principalement des jeunes couples ou des retraités. Dans ce cas, la ségrégation se fait par l'âge et est due au fait que l'ensemble des habitants est entré au même moment dans les logements, marquant socialement leur quartier. En fait, ce sont les mouvements des acteurs qui produisent des mises à l'écart. Ces mobilités sont à la fois sociales et spatiales : en fonction de l'évolution de leur carrière professionnelle, les acteurs se déplacent dans l'urbain et vice versa. Ces mobilités dépendent à la fois d'un modèle ouvert – les acteurs se déplacent si leurs exigences ne sont pas satisfaites – et d'un modèle fermé – les acteurs s'en vont pour un meilleur environnement.

En plus de cette forme de ségrégation que nous nous attendions à étudier, l'étude des sémantiques urbaines a fait apparaître deux autres types de mises à l'écart ayant leurs formes et mécanismes propres.

2. Le premier découle des effets pervers de la ségrégation perçue et concerne les citéens. En effet, à travers l'interprétation des acteurs de la forme urbaine, il apparaît que les habitants du grand ensemble sont victimes d'une mobilité passive : alors que leur situation objective peut rester stable, leur situation subjective peut se détériorer. Par exemple, avec l'apparition de la société du risque et l'incertitude croissante des acteurs face à l'avenir, le rejet des citéens s'accroît. D'autres facteurs, notamment l'évolution du marché immobilier,

participent à l'accroissement de la distance entre ces habitants et la majorité de la population. Les opérations de réhabilitation urbaine contemporaines dans la région parisienne illustrent particulièrement ce fait : suite aux travaux de réhabilitation, les habitants historiques du grand ensemble ne peuvent plus s'y loger à cause de la hausse des loyers qu'elle entraîne et se retrouvent relégués dans d'autres logements toujours plus éloignés de la capitale. Cette forme de mobilité est passive car elle est subie par les citiens et produite par la mobilité active des acteurs. Dans ce sens, nous pouvons qualifier cette forme de ségrégation vécue, en reprenant la notion d'espace vécu d'H. Lefebvre. En effet, elle est due à des représentations, aux images de la ville et aux expériences qui y prennent place ; le vécu constituant la clef de voûte de l'interprétation sémantique des formes urbaines. Cette ségrégation produit des *Outsiders*, des acteurs qui ne participent pas aux dynamiques générales car ils ne maîtrisent pas leurs trajectoires résidentielles. De plus, avec l'évolution du contexte socio-économique que connaît la France depuis les années 1980, les citiens sont rétrogradés socialement. La société leur apporte de moins en moins d'attention et de reconnaissance alors que dans le même temps, leur situation devient de plus en plus difficile à vivre.

3. Le second est issu du discours sur la ville des opérateurs et du discours de la ville constitué par les commentateurs. Alors que la ségrégation vécue découle de la ségrégation perçue, ce dernier type de ségrégation vient plutôt conforter la ségrégation perçue. Le discours des opérateurs et des commentateurs participe aux mécanismes ségrégatifs car il leur donne une légitimité – opérateurs – et stimulent des vécus en créant des associations – commentateurs. De plus, ces discours projettent une ségrégation sur la forme : dans le cas des opérateurs de la ville, la forme est jugée comme produisant une dégénérescence sociale – concentration, pas de lisibilité, d'histoire, etc. ; tandis que pour les commentateurs, la forme est comprise comme explicative du comportement des habitants – les jeunes, par exemple, sont violents parce que les quartiers sont ennuyants autant spatialement que parce que l'on y trouve que peu d'équipements et de loisirs. Dans ce sens, et toujours d'après les types d'espace proposés par H. Lefebvre, cette ségrégation est conçue : elle est pensée, à travers la croyance dans les effets de quartiers, par ceux qui produisent les cadres matériels de la vie urbaine.

Car derrière les opérations de réhabilitation et la compréhension de l'individu par son habitat, se trouvent les croyances relayées par les utopistes selon lesquelles l'espace produit le social ; et ce même si les citiens souffrent d'effets de quartiers, par exemple, dans le cas du marquage par l'adresse sur le marché de l'emploi. Aux yeux des opérateurs de la ville, ces effets de quartiers prennent davantage la forme d'un modèle épidémiologique, contaminant les nouveaux arrivants et risquant de se propager à l'ensemble de la société, et d'un *spatial mismatch*, autrement dit, « d'un creusement d'une distance physique et sociale à l'emploi, le développement de fortes discriminations sur le marché du travail et la prolifération d'une économie souterraine » (Fol, 2010, p. 37). Enfin, pour les commentateurs de la ville, ces effets de quartiers prennent la forme d'une *underclass* (Wilson, 1987), caractérisée par l'isolement social et spatial ainsi que par le creusement des distances entre le groupe des *outsiders* qu'elle constitue et celui des *insiders* qui s'intègre par leur respect de la norme.

Le positionnement des acteurs par rapport à la norme définit la qualité de leur intégration sociale. En appliquant la méthode de l'idéaltype, quatre groupes peuvent être constitués selon les similitudes du comportement des acteurs par rapport à la norme (cf. schéma 22 *infra.*). Dans ce classement, la forme urbaine constitue le marqueur social, c'est-à-dire le signe distinctif principal, permettant aux acteurs de se classer les uns par rapport aux autres selon un raisonnement biaisé et cela sans se connaître mutuellement. Cette hiérarchisation est une structure constituée d'*a priori* que la réalité vient sans cesse nuancer.

Les premiers groupes de cette structuration de l'espace social sont ceux qui produisent la norme. Ceux-ci agissent selon des « goûts de liberté » (Bourdieu, 2007) : grâce à leurs facilités, à leurs « situations confortables », ils peuvent agir librement grâce à la faible emprise des contraintes dans leur budget. Ils privilégient l'« être » au « faire » et diffusent leurs modes de vie dans l'ensemble de la société. Les producteurs de la norme sont principalement les classes dominantes et les élites. Un second groupe, celui des « bobos », constitué d'artistes, d'intellectuels, etc. participe aussi à la production de la norme notamment en diffusant son mode de vie. Ce groupe de « bobos » – de bourgeois

bohèmes – qui produit la gentrification urbaine, est, aux yeux d’une majorité des acteurs, moins influent que celui des classes dominantes dans la production de l’orthodoxie culturelle car, à leurs yeux, le capital économique compte davantage que le capital symbolique dans la définition de la richesse et de la réussite. Pourtant, le groupe des élites est fortement influencé par le groupe de la gentrification dans lequel il va trouver le vivier d’idées – créateurs, conseillers, etc. – qui vont lui permettre d’asseoir sa domination symbolique. Cette relation entre élites et classes intellectuelles se retrouve dans les mécanismes de production de la ville où nous avons vu que, dans certains cas, le « technicien » devient indispensable et est celui qui produit réellement l’idéologie dominante.

Pour une majorité des acteurs, ces deux groupes ont une existence propre et sont strictement hiérarchisés. Pourtant, ils ne sont pas aussi homogènes que cela, notamment pour ce qui est du groupe des élites dominantes et de nombreuses différences – symbolisés par l’habitat – subsistent entre les acteurs qui les composent. Cette hétérogénéité non perçue provient du statut des acteurs qui interprètent les formes urbaines : les moins favorisés, selon des effets de positions, perçoivent moins les différences entre les élites et vice versa. C’est parce que la perception est située qu’elle est variable selon les acteurs et leur statut. Ainsi, le groupe des élites dominantes est au moins triple ; et ces nuances sont plus particulièrement perçues par les acteurs appartenant à ce groupe. Il y a tout d’abord une première scission entre les citadins et les périurbains. En effet, alors que dans le périurbain un médecin peut être considéré comme faisant partie de l’élite et des notables, dans une métropole il sera socialement « rétrogradé » et sera considéré comme appartenant aux classes moyennes. La centralisation du pouvoir – politique, économique et symbolique – dans les grands centres urbains permet une domination des citadins sur les périurbains. Puis il faut distinguer au sein des classes dominantes l’aristocratie sociale des autres. Ce groupe est celui qui représente l’idéaltypé, le foyer de cette structuration sociale. Contrairement aux autres, ce groupe est perçu comme totalement affranchi des questions matérielles et son habitat est perçu comme résultant d’une élection totalement libre. À Nancy, ce groupe est celui qui vit dans les demeures cossues du centre ville. Il se distingue notamment de celui qui vit dans les immeubles de prestige ou

dans les demeures bourgeoises de la proche périphérie qui est perçu comme ayant dû choisir entre la centralité et le logement individuel. Nous le nommons aristocratie sociale, en référence aux travaux de N. Elias sur la *Société de cour* (1985a) et aussi par rapport à la notion de « classe de loisirs » de Thorstein Veblen, où les dépenses de statut – liées à l'être – comptent davantage que l'épargne bourgeoise – liée au faire car aux gains futurs – (Heinich, 2002). Enfin, la dernière distinction qui s'impose dans ce groupe est celle entre les nouveaux riches et les anciens (Mension-Rigau, 2007), entre ceux qui « se meublent » et transforment leurs habitats alors que la richesse ancienne cherche au contraire à le garder dans son « jus ». D'ailleurs, il faut noter que ce dernier sous-groupe ne participe pas à la production de la norme. En effet, son objectif premier est soit de s'intégrer dans le groupe de notables en copiant son mode de vie, soit de montrer sa réussite à travers le « bling-bling » qui est perçu comme « vulgaire » par les autres élites. Enfin, ce groupe se caractérise par la transformation de l'« être » aristocratique en « faire » : la mise en scène du mode de vie des derniers est transformée en mode de vie. Le mode de vie public de l'aristocratie sociale, son espace de représentation, est importé pour structurer le quotidien et devient consommable. C'est notamment le cas du balcon.

Le groupe des gentries montre le caractère subjectif de ce classement des acteurs par le logement. Par exemple, à Nancy, jusque dans les années 1980 vivre dans le quartier Saint Evpre était considéré comme socialement dégradant alors qu'aujourd'hui il est perçu comme désirable. Il en est du même pour le quartier du Marais à Paris qui était évité et perçu comme insalubre et qui est considéré comme un des quartiers « où il faut être » aujourd'hui. Cette structuration est aussi, nous l'avons vu, modulée par le contexte spatial et l'environnement des formes urbaines. Ainsi, il est permis de penser que, une fois bien raccordés aux réseaux de transports, bien dotés en équipements et services, privatisés (?), et enfin culturellement reconnus à l'instar des centres anciens, les grands ensembles pourraient devenir les nouveaux espaces de la gentrification.

Le troisième groupe est celui des classes moyennes et est constitué par rapport à leur usage de la norme : elles trouvent leur respectabilité en l'adoptant tout en ne

participant à sa définition ; contrairement aux acteurs de la gentrification. Ce groupe assouvit l'ensemble de ses besoins-obligations ainsi qu'une partie de ses besoins-aspirations. Comme les classes supérieures dominées, il ne peut élire sa forme idéale et doit mener une négociation entre aspirations et besoins lorsqu'il choisit son logement. Les classes moyennes se divisent donc elles aussi typiquement entre les citadins et les périurbains, entre ceux qui ont choisi le centre et entre ceux qui ont choisi l'espace, ainsi que les modes de vie relatifs à ces deux environnements. Le groupe des citadins est constitué de nombreuses typologies urbaines, qui vont de la barre intégrée dans le tissu à l'immeuble neuf, en passant par l'immeuble ancien, les maisons en bandes, etc. Le groupe des périurbains, quant à lui, vit autant dans des pavillons de lotissement que dans des maisons anciennes ou que dans de petits collectifs. Dans ce groupe, se retrouvent aussi les distinctions entre nouveaux riches et les autres ; il semblerait que les acteurs ayant le capital culturel le plus important préfèrent se tourner vers des habitations anciennes et ayant du charme, tandis que les « self-made-men » préfèrent le neuf et faire construire.

Ces classes moyennes sont davantage définies par distinction vis-à-vis des autres groupes que par l'homogénéité de leurs membres. Ce groupe existe avant tout par défaut et se caractérise par son écartèlement entre le groupe dominant et le groupe dominé. La distinction entre citadin et périurbain ne tient pas compte du troisième espace que l'on trouve entre la ville historique et ces territoires d'urbanisation récente : la banlieue. En effet, dans l'agglomération nancéienne, nous n'avons pas mis en évidence de mode de vie « banlieusard » marquant : soit les acteurs semblent plus vivre selon un mode de vie citadin – c'est-à-dire en empruntant les transports en commun, en profitant de services de proximité, etc. – soit les acteurs optent pour un mode de vie qui est davantage périurbain – qui serait marqué par une mobilité automobile forte et par des aires monofonctionnelles. De plus, dans l'esprit des acteurs, la banlieue est duale : elle est soit une forme de ville à la campagne à l'instar du périurbain, soit elle est associée aux grands ensembles et aux cités.

La banlieue possède pourtant une existence propre en tant que lieu de vie du quatrième grand groupe que notre étude a permis de mettre en évidence : les classes populaires. Ici, ces dernières sont perçues comme étant à la limite de la norme voire ne la respectent pas. Elles ne sont donc que peu ou pas intégrées dans la société par le système instauré par l'orthodoxie dominante. Leur intégration, nous l'avons vu, notamment au travers du comportement des jeunes qui volent pour participer à la société du spectacle, ne relève pas d'un choix. Elle est davantage subie que choisie. Ce groupe des classes populaires se caractérise par la déviance et par la marginalité par rapport à la norme. C'est sans doute pour cela que son espace de vie, la banlieue, n'est pas érigé en mode de vie : il ne permet pas aux acteurs de se valoriser dans la structuration de la société. Dans cette banlieue, l'attention se porte sur les besoins-obligations et les aspirations sont plus rarement assouvies. Parce que le budget de ces habitants est largement contraint par les dépenses fixes, leurs goûts sont perçus par l'ensemble des acteurs comme étant de nécessité :

« [ils] ont le goût de ce à quoi ils sont de toute façon condamnés. [...] Le goût de nécessité ne peut engendrer qu'un style de vie en soi, qui n'est défini comme tel que négativement, par défaut, par la relation de privation qu'il entretient avec les autres styles de vie. » (Bourdieu, 2007, p. 198)

Encore une fois, cela ne signifie pas qu'ils ne possèdent pas leurs propres cultures, valeurs, etc. ; mais que ces dernières ne sont pas reconnues par l'orthodoxie culturelle dominante. Dans le cas du grand ensemble, nous avons pu relever de nombreuses traces d'une culture populaire qui n'est pas acceptée en tant que telle par une majorité, notamment ceux issus de la rencontre entre des personnes d'origines variées.

De plus, ce groupe est aussi complexe que celui des classes dominantes et se divise en de nombreux sous-groupes. Il faut tout d'abord y distinguer trois espaces de vie : celui des citadins, celui des périurbains et enfin celui des citéens. Nous avons vu que, à aucun moment, les acteurs associent l'urbain et le périurbain aux classes populaires. Cela tient au fait que, dans ces espaces, leur habitat se fait discret et se fond dans le tissu urbain. Mais ils peuvent toutefois être identifiés par

les acteurs : en général, ce sont les bâtiments sales et les moins bien entretenus ; ils sont donc en rupture avec l'idée reçue du propre = respectable.

Les citéens, qui vivent dans les cités de banlieue, ont quant à eux un mode de vie – imaginé comme étant déviant – reconnu de tous. Leur situation domine les représentations qu'ont les acteurs des classes populaires. Un lien entre la monumentalité de la forme et la saillance dans l'imaginaire collectif peut ici être mis en avant : dans le chapitre huit, nous avons montré que les quartiers les plus stigmatisés, qui ont la symbolique la plus forte, ne sont pas toujours les quartiers les plus en difficulté et que d'autres quartiers urbains ou périurbains pouvaient connaître des situations similaires. Les effets de positions permettent d'affiner ce groupe et de le diviser en trois sous-groupes qui peuvent être identifiés en fonction de leur situation et de leur usage respectifs du grand ensemble. Il y a tout d'abord le groupe des « réfugiés », qui sont les seuls habitants du grand ensemble à ne pas être – à ne pas se sentir – exclus de la société. Ces acteurs sont ceux qui ont un usage temporaire du grand ensemble, comme par exemple suite à un divorce, une courte période de chômage, etc. Dans ce cas, il faut noter que les acteurs prennent soin de ne pas aller vivre dans les grands ensembles les plus monumentaux et qu'ils possèdent une capacité de choix. Il y a ensuite le groupe des « habitants historiques ». Ces derniers vivent une intégration sociale complexe. Il semblerait qu'ils soient exclus par leur logement mais qu'ils soient intégrés dans l'espace urbain global. Autrement dit, pour ces habitants historiques, le logement est un stigmate dont ils arrivent à se défaire. Ils peuvent se construire une identité hors du grand ensemble et ils ne sont pas identifiés comme en faisant partie lorsqu'ils se tiennent dans l'urbain ; c'est-à-dire qu'ils peuvent être perçus comme des membres de la classe moyenne ou des classes populaires urbaines ou périurbaines. Mais, et contrairement aux réfugiés, ils n'ont pas le choix et sont captifs de leur logement. Et même s'ils arrivent à s'intégrer socialement, ils ne peuvent quitter leur quartier et le stigmate qu'il constitue à leurs yeux. Enfin, il semblerait que cette situation se retrouve davantage dans les contextes immobiliers les plus tendus, comme dans les grandes agglomérations ; comme le montre l'exemple de Bernadette qui, lorsqu'elle est venue s'installer dans

l'agglomération nancéienne, elle a dû s'orienter vers le logement social mais a pu choisir de ne pas vivre dans un grand ensemble.

Le dernier sous-groupe constituant les classes populaires est le groupe des habitants qui sont dans le « sas » qu'a été le ghetto pour de nombreux migrants (Wirth, 2006). Mais, à la différence de ces derniers, ils n'ont que peu d'espoir de s'intégrer un jour à la société. Les représentations relatives à ce sous-groupe dominant celles de l'ensemble des citéens. Il est décrit comme étant jeune, violent, immigré ou étranger, non éduqué, sans structures familiales, etc. Cet imaginaire, dont une large part tient du mythe fantasmé, colle à la peau des habitants. Contrairement aux habitants historiques, le stigmate marquant la relégation n'est pas que le lieu de résidence, mais aussi la couleur de peau, le style vestimentaire, le comportement, etc. Leur exclusion tient du racisme et est renforcée par l'adresse. C'est encore ce groupe qui va produire chez l'ensemble des acteurs l'imaginaire du grand ensemble : ils sont perçus comme étant contagieux, risquant de dégrader la valeur et la reconnaissance des autres groupes. Ils donc sont exclus préventivement suite à des mécanismes de défense. Leur association redondante à la forme urbaine participe aussi à sa stigmatisation : si elle n'est que peu appréciée des acteurs elle est aussi perçue comme produisant une dégénérescence sociale. En effet, cela serait la promiscuité des barres, la faible qualité de construction et d'entretien qui aurait produit des individus aussi déviants. Ainsi, la forme devient autant à éviter que ces habitants ; ce qui explique pourquoi les habitants historiques, alors qu'ils participent pour certains à la société du spectacle, sont exclus par leur logement.

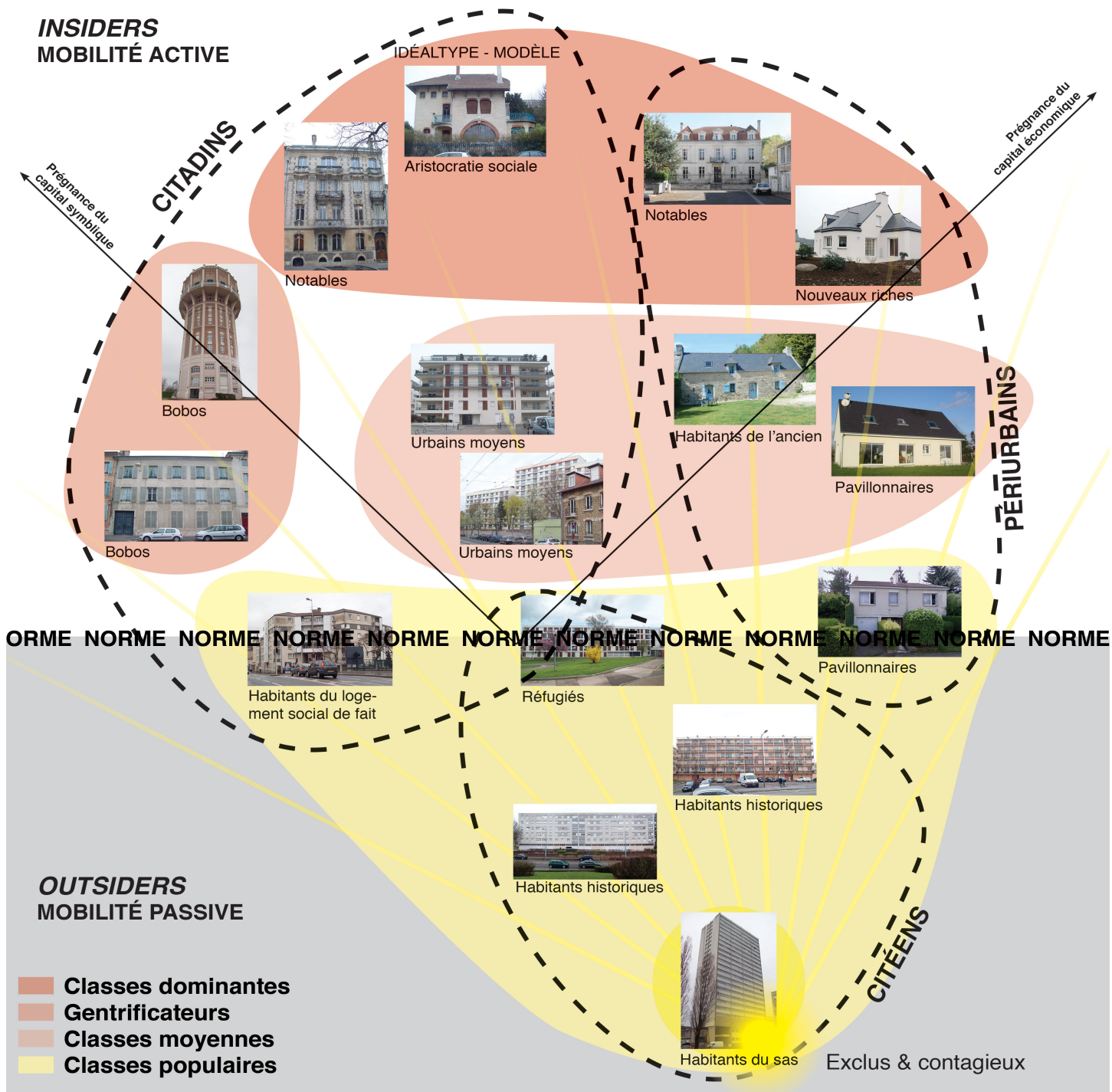


Schéma 22 : Représentation de la structuration sociale interprétée par les acteurs lors de la perception des formes urbaines. Ce schéma a été construit à partir de celui de P. Bourdieu (1994) représentant l'espace social et à l'aide de la théorie du feu de camps de M. Halbwachs (2002a). Nous pouvons y distinguer quatre groupes qui se distinguent par leurs formes urbaines. Ces derniers sont divisés en sous-groupes statuariés (Warner 1963). Les groupes se placent par rapport à une norme et sont hiérarchisés, comme chez P. Bourdieu, par le capital économique et culturel. À chaque extrémité se trouve les groupes qui marquent les bornes du *continuum* : en haut se trouve les plus favorisés et en bas ceux qui le sont moins. Ces derniers ont un impact sur l'ensemble : les premiers attirent tous tandis que les seconds sont évités. Ainsi, comme chez W. Kandinsky (2006), l'ensemble de la société est un mouvement vers un idéal commun.

Cet amalgame associant par la vue des individus à des espaces ne provient pas entièrement de la production de cette forme urbaine ni de son imaginaire. En effet, dans le cas du grand ensemble, nous avons vu que le message des opérateurs de la ville n'arrivait pas à s'implanter dans les représentations collectives. Alors que l'ANRU intervient massivement sur ces quartiers depuis un peu moins de dix ans, lorsque le questionnaire a été passé et les entretiens réalisés, son « succès » n'est pas perçu par les acteurs (Epstein, 2012). Cette situation, malgré les milliards dépensés, s'explique par le

« [...] formidable succès politique du programme national de rénovation urbaine (succès qui peut être mis au crédit de l'agence qui en a la charge) et d'un échec de la politique de rénovation urbaine. » (Epstein, 2012, p. 55)

Ce programme a été favorablement accueilli par les opérateurs de la ville locaux mais le manque de participation des habitants et sa centralisation ont conduit à d'impressionnantes opérations de démolition reconstruction qui, si elles ont résolu le problème posé par la forme urbaine, n'ont pas réduit les inégalités entre les territoires et l'exclusion de certains. Le sens de la forme urbaine reste alors inchangé aux yeux des acteurs qui, eux, vivent l'espace urbain au quotidien.

Les commentateurs de la ville ne maîtrisent pas non plus la sémantique du grand ensemble : certains de leurs messages ne sont pas perçus et repris par les acteurs, comme par exemple ceux qui montrent la réussite des habitants de ces quartiers. Ce que les commentateurs de la ville partagent avec les acteurs – tout comme avec les opérateurs – c'est le constat sur la forme ; mais chacune de ces trois identités se sert de cette base commune pour construire une interprétation propre :

- pour les acteurs, la forme n'est pas adaptée aux attentes d'usage et elle ne leur permet pas de se réaliser ;
- pour les opérateurs de la ville, le grand ensemble est « pathogène » à cause de la concentration qu'impose la monumentalité des barres et à cause de l'illisibilité de cette forme, illisibilité qui est autant urbaine qu'architecturale ;

- enfin, pour les commentateurs, le grand ensemble est la raison de déviance des habitants et est décrit comme étant une forme de bonne raison permettant d'expliquer la marginalité perçue des citiens.

L'hypothèse d'H. Raymond définit le type culturel à partir des compétences des habitants (Raymond, 1984). Ces compétences, dans le cas spécifique de la production de l'espace moderne sont réservées à une élite. Elles sont nourries par l'imaginaire – qui est exploité par les médias – ainsi que par la commande architecturale – commutation et transmutation. Le cas des grands ensembles fait apparaître un troisième élément participant à la construction des compétences des acteurs et se détachant de la production et de l'imaginaire : il s'agit du statut perçu de la forme urbaine. La catégorisation par l'acteur de la forme comme relevant de l'œuvre ou du travail, c'est-à-dire en tant que forme investie de permanence ou en tant que forme de consommation, modifie le sens des typologies culturelles.

Cette distinction entre œuvre et travail est majeure car c'est elle qui va permettre aux acteurs de produire, ou non, la permanence du sens. En effet, la comparaison des jugements relatifs aux différents types photographiés montre que les acteurs ne perçoivent pas toutes les formes avec le même regard et que ce dernier évolue en fonction du projet qu'ils y perçoivent : correspondent-elles à des projets de vie ou à des objectifs de plus-value ? Sont-elles totalement appropriées par les habitants ou conservent-elles une part de mise en scène devant permettre une revente ? Lors des entretiens, les visites des logements nous ont permis de constater, après coup, cette différence dans l'appropriation de l'espace et la manière dont l'habitant se lie à son habitat. Selon le fait qu'il compte s'y ancrer ou non, les travaux qu'il y mènera seront plus personnels ou plus conventionnels. Pour une forme urbaine, le statut d'œuvre s'acquiert lors de la production – qualité des matériaux mis en œuvre, originalité de la forme, etc. – mais peut aussi venir qualifier *a posteriori* une forme issue du travail, comme un pavillon. En effet, un pavillon dont le jardin est « paysagé », dont les espaces sont appropriés, n'est plus perçu comme étant issu du catalogue d'un constructeur comme Phénix mais comme unique. Les interventions des habitants sur leur habitat, qu'elles soient jugées kitsch ou non, modifient le statut des formes urbaines. Le statut d'œuvre

n'impose pas de figer l'objet architectural dans son environnement mais impose au contraire son actualisation permanente; résolvant ainsi la question de l'usure du sens ou de sa permanence. En tant que concepts subjectifs, les typologies culturelles ont une évolution continue et constante. L'appréciation des maisons de maîtres (type 4) par les acteurs montre la nécessité de cette synchronisation : que vaudraient ces œuvres sans leurs adaptations constantes qui leur ont été apportées depuis leur construction ? Que vaut une maison École de Nancy sans chauffage central, sans salle de bain ni cuisine moderne ? Cette adaptation est naturelle dans le raisonnement des acteurs et marque la rupture entre œuvre et travail, entre ce qui évolue dans son temps et ce qui stagne.

En outre de la production et de l'imaginaire comme éléments constitutifs des typologies culturelles, s'ajoute donc le statut – œuvre/travail – qui s'apprécie par l'adaptation perpétuelle de la forme. Deux outils permettent d'étudier le présent continu de la forme urbaine : la permutation et la perlaboration (cf. chap 6.). La permutation permet de rendre compte de la synchronisation perpétuelle de la forme urbaine. Elle est opposée à l'obsolescence et se manifeste par une évolution progressive et lente. La perlaboration marque des ruptures et une resynchronisation plus violente : il peut s'agir de la réhabilitation d'une maison non habitée depuis un certain temps – de sa mise aux goûts du jour – comme d'un changement d'usage – un entrepôt transformé en lofts. Elle permet de compenser d'un geste une usure marquée ; tandis que la permutation entretient la permanence. La permutation est davantage associée à l'œuvre qui bénéficie d'une vie continue linéaire. La perlaboration part d'une forme associée au travail soit pour la réifier, c'est-à-dire pour la rendre de nouveau monnayable, soit pour la convertir en œuvre. La principale différence entre ces deux opérations est que la première est toujours en cours tandis que la seconde a une fin. La permutation n'atteint pas d'état stable tandis qu'après une perlaboration, il est possible d'affirmer « c'est fini ». Cet achèvement est nécessaire pour pouvoir instituer à la forme urbaine un rôle marchand, en la louant ou en la vendant. Enfin, l'attention portée par les habitants à leur habitat change aussi selon qu'il est considéré comme œuvre ou travail. Ceux qui sont de passage font le minimum, ceux qui

prévoient de faire une plus value cherchent à conserver leur bien propre ; et enfin ceux qui s'ancrent dans une œuvre cherchent à y vivre.

Les grands ensembles n'ont jamais connu de permutations telles que définies précédemment, c'est-à-dire d'adaptations continues entre les acteurs et leur habitat. En outre, leur gestion locative fait que les traces du passage des habitants sont systématiquement effacées. Les opérations de réhabilitation des années 1970-1980, dites de maquillage de la forme urbaine, sont des permutations entre les opérateurs de la ville et ces formes : il s'agit de les rendre identifiables, de corriger les défauts d'isolation, etc. ; mais pas de prendre en compte les questions de confort. Par contre, ils ont subi de nombreuses perlaborations et nous pouvons penser que ce ne seront pas les dernières. En effet, lorsque l'on se remémore les propos de P. Mondrian à propos du projet de logement moderne, on se souvient de sa volonté et de son objectif de produire une architecture a-temporelle (Mondrian 2010). Ainsi, le grand ensemble est conçu comme une « fin de l'histoire » : il s'agit de créer une architecture qui est finie, immuable dans le temps. Dès 1933, l'architecte Fernand Léger met en garde les modernes contre leurs pratiques en affirmant que « cette architecture ne se patine pas mais qu'elle se salit » et qu'elle est incapable de vieillir. (Léger, 2012). Les orientations contemporaines de la rénovation urbaine tablent sur ces mêmes objectifs. Aujourd'hui encore, les opérateurs de la ville pensent produire la dernière réhabilitation et que leur intervention sera définitive pour des décennies. En se déresponsabilisant de leur production, les opérateurs livrent des produits finis, issus du travail. En refusant une nouvelle fois le statut d'œuvre à cette forme urbaine – en voulant la bloquer dans un présent révolu, en la privant d'un présent continu, en agissant sans participation – ils lui refusent le statut qu'ont une majorité des autres formes urbaines qui vivent une évolution lente mais constante. Autrement dit, l'évolution sémantique qu'a connu le grand ensemble est liée au fait que personne ne s'en porte responsable ou garant ; contrairement aux formes de l'élite qui perdurent et s'imposent ainsi dans l'urbain, aux formes des classes moyennes qui évoluent suivant les modes, ou enfin en opposition aux formes des classes populaires qui cherchent toujours à se maintenir dans la norme.

BIBLIOGRAPHIE

ABRAM J., 1999. *L'architecture moderne en France, Tome 2, Du chaos à la croissance, 1940-1966*. Paris, Éditions A et J. Picard.

ABRIANI A. et al., 2001. *Banal / Monumental*. Lausanne, PPUR.

ABRIC J.-C., 1999. « L'étude expérimentale des représentations sociales », in JODELET D., (dir.) 1999. *Les représentations sociales*. Paris, PUF, p. 205-223. (1^{ère} éd. : 1989)

ABRIC J.-C., 2001. *Pratiques sociales et représentations*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. : 1994)

ALLAIN R., 2004. *Morphologie urbaine. Géographie, aménagement et architecture de la ville*. Paris, Armand Colin.

ALLPORT G., POSTMAN L., 1947. *The psychology of rumor*. Oxford, Henry Holt.

AMOUGOU E., 2006. *Les grands ensembles. Un patrimoine paradoxal*. Paris, L'Harmattan.

AMRANI Y., BEAUD S., 2005. *Pays de malheur !* Paris, Éditions de la Découverte.

ANDREWS K.-D, MALI B.-C., 2004. « Slovenia. Effects of privatisation », in TURKINGTON R., VAN KEMPEN R., WASSENBERG F., (dir.) *High-rise housing in Europe*. Delt, DUP Science., p. 249-264.

ANRU, 2010. Appel à contributions : « S'engager ensemble pour la qualité urbaine, architecturale et paysagère des quartiers ».

ANSELME M., 2000. *Du bruit à la parole*. Paris, Éditions de l'Aube.

ARDENNE P., POLLA B., (dir.) 2010. *Architecture émotionnelle*. Lormont, Éditions La Mulette.

ARNOLD F., 2005. *Le logement collectif. De la conception à la réhabilitation*. Paris, Le Moniteur.

ARENDT H., 2011, *La condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy. (1^{ère} éd. américaine : 1958)

AUBREE L., 2006. « L'évolution du peuplement du parc HLM en France », *Pensée plurielle*, 12, p. 53-61.

AUGE M., 1992. *Non lieux. Introduction à la surmodernité*. Paris, Éditions du Seuil.

AUGOYARD J.-F., 1991. « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère? », *Le Débat*, 65, p. 51-69.

AUGOYARD J.-F., (dir.), 2003. *L'expérience esthétique ordinaire de l'architecture*. Grenoble, Cresson.

AUTHIER J.-Y., 1993. *La vie des lieux. Un quartier du Vieux-Lyon au fil du temps*. Lyon, PUL.

AUTHIER J.-Y., 2001. « Du domicile à la ville », in AUTHIER, J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville*. Paris, Anthropos, p. 133-169.

AUTHIER J.-Y., BACQUE, M.H., GUERIN-PACE, F. (dir.) 2007. *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris, Éditions de la Découverte.

AURAND A., 2010. « Density, housing types and mixed land use : smart tools for affordable housing ? », *Urban studies*, 47, p. 1015-1036.

AVENEL C., 2007. *Sociologie des « quartiers sensibles »*. Paris, Armand Collin. (1^{ère} éd. : 2004)

BACQUE M.-H., LEVY J.P., 2009. « Ségrégation », in STEBE J.M., MARCHAL H. (dir.), *Traité sur la ville*. Paris, PUF, p. 303-352.

BACQUÉ M.-H., FOL S., 2007. "Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse", in AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.H., GUERIN-PACE F. (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris, Éditions de la Découverte, p. 181-193.

BAILLY J.-C., 2011. « Poste et quartiers : rénovations croisées », *Rénovation urbaine*, 2, p. 6-7.

BANGERTER A., 2006. « L'appropriation de la science par le sens commun : émergence, croissance et déclin d'une "légende scientifique" », in HAAS V. (dir.), 2006. *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*. Rennes, PUR, p. 25-38.

BAROU J., 2005. « HLM, le risque d'une homogénéisation par le bas », *Informations sociales*, 123, p. 74-87.

BARRY H., WOŚSÓZ, P., 2006. « Les représentations du parc HLM au sein des ménages du Nord-Pas-de-Calais », *Pensée Plurielle*, 12, p. 63-72.

BARTHES R., 1964a. « Rhétorique de l'image », *Communication*, 4, p. 40-51.

BARTHES R., 1964b. « Eléments de sémiologie », *Communication*, 4, p. 91-134.

BARTHES R., 2007. *L'empire des signes*. Paris, Éditions du Seuil. (1^{ère} éd. : 1970)

BARTHES R., 2009a. *Mythologies*. Paris, Éditions du Seuil. (1^{ère} éd. : 1957)

- BARTHES R., 2009b, *Le système de la mode*. Paris, Éditions du Seuil. (1^{ère} éd. : 1969)
- BARTHES R., 2010. « Sémiologie et urbanisme », *Architecture d'Aujourd'hui*, 3777, p. 11-24. (1^{ère} éd. : 1967)
- BAUDRILLARD J., 2009, *Le système des objets*. Paris, Gallimard. (1^{ère} éd. : 1966)
- BAUDRY P., 2012. *La ville, une impression sociale*. Paris, Circé.
- BECK U., 1999. *World Risk Society*. Cambridge, Polity Press.
- BECKER H.-S., 1985. *Outsiders*. Paris, Éditions A.-M. Métailié. (1^{ère} éd. américaine : 1963)
- BENEVOLO L., 2004. *L'histoire de la ville*. Marseille, Parenthèses. (1^{ère} éd. italienne : 1975)
- BENEVOLO L., 2008. *L'architettura del nuovo millennio*, Rome, Editori Laterza. (1^{ère} éd. : 2006)
- BENVENUTI A., GAGLIARDI I., 2007. « Il Medioevo nelle percezione contemporanea : alcuni spunti per una riflessione », *Babel*, 15, p. 299-315.
- BERNINI S., 2008. « Senso, denotazione, verità », *Annali del Dipartimento di Filosofia*, 8, p. 75-115.
- BHATTI M., et al., 2009. « "I love being in the garden" : enchanting encounters in everyday life », *Social and cultural geography*, 10, p. 61-76.
- BILLIER D., 2011. *L'artiste au cœur des politiques urbaines. Pour une sociologie des ateliers-logements à Paris et en Ile de France*. Thèse en sociologie dirigée par STEBE J.M., Université de Lorraine.
- BJARKE I., 2010. *Yes is more*. Cologne, Taschen.
- BLANC M., 2006. « Démolition des grands ensembles et mixité sociale », *Espaces et sociétés*, 124-125, p. 185-189.
- BLANC N., 2008. *Vers une esthétique environnementale*. Paris, Éditions Quae.
- BLANQUART P., 2010. *Une histoire de la ville pour repenser la société*. Paris, Éditions de la découverte. (1^{ère} éd. : 1997)
- BORASI G. (dir.), 2010. *Journeys. How travelling fruit, ideas and buildings rearrange our environment*. Montréal, Canadian Center for Architecture - Actar.

- BORDIA P., DIFONZO N., 2004. « Problem solving in social interactions on the internet : rumor as social cognition », *Social Psychology Quarterly*, 67, pp.33-49.
- BORGEGARD L.E., KEMENY, J., 2004. « High-rise housing in a low density country », in TURKINGTON R., VAN KEMPEN R., WASSENBERG F., (dir.) *High-rise housing in Europe*. Delt, DUP Science., p. 31-48.
- BOSC S., 1993. *Stratification et transformations sociales. La société française en mutation*. Paris, Nathan.
- BOUDON R., 1986. *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*. Paris, Fayard.
- BOUDON R., 1990. *L'art se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Paris, Fayard.
- BOUDON R., BOUVIER A., CHAZEL F., (dir.) 1997. *Cognitions et sciences sociales*. Paris, PUF.
- BOUDON R., 2007. *Essai sur la théorie générale de la rationalité*. Paris, PUF
- BOUILLOUD J.-P., 2002. « Un exemple d'apport des théories sur l'art à la sociologie – L'esthétique de la réception de H.R. Jauss », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 18, p. 33-40.
- BOURDIEU P., PASSERON J.P., 1964. *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris, Les Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., DARBEL A., 1969. *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU P., 1993. « Effets de lieu », in Bourdieu, P. (dir.), 1993, *La misère du monde*. Paris, Éditions du p. 249-250.
- BOURDIEU P., 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Paris, Éditions du Seuil.
- BOURDIEU P., 2002. *Questions de sociologie*. Paris, Éditions de Minuit. (1^{ère} éd. : 1980)
- BOURDIEU P., 2007. *La distinction*. Paris, Éditions de Minuit. (1^{ère} éd. : 1979)
- BOURDIEU B., BOLTANSKI L., 2008. *La production de l'idéologie dominante*. Paris, Éditions Demopolis.
- BRUN J., (dir.) 1994. *La ségrégation dans la ville*. Paris, L'Harmattan.
- BRUTEL C., LEVY D., 2011. « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. 95% de la population vit sous l'influence des villes », *INSEE PREMIÈRE*, 1374. (URL : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1374/ip1374.pdf>)

BRYSON J.R., 1997. « Obsolescence and the Process of Creative Reconstruction », *Urban Studies*, 34, p. 1439-1458.

BURGESS E.-W., 1979. « La croissance de la ville », in Grafmeyer, Y., Isaac, J., (dir.) 1979. *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier, p. 131-148. (1^{ère} éd. américaine : 1925)

CASTEL R., 2009. *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris, Éditions du Seuil.

CASTRO C., DENISSOF S., 2005. *(Re)Modeler Métamorphoser*. Paris, Le Moniteur.

CHALAS Y., 2003. *L'invention de la ville*. Paris, Éditions Économica. (1^{ère} éd. : 2000)

CHAMPAGNE P., 1990. *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*. Paris, Éditions de Minuit.

CHAMPAGNE P., 1991. « La construction médiatique des "malaises sociaux" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 90, p. 64-76.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, p. 3-33.

CHARMES E., 2011. *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*. Paris, PUF.

CHO S., KIM J., ROBERTS R.K., KIM S.G., 2012. « Neighborhood spillover effects between rezoning and housing price », *The Annals of regional science*, 48, p. 301-319.

CHOAY, F., 1965. *Urbanisme, utopies et réalités*. Paris, Éditions du Seuil.

CHOAY F., 1972. « Sémiologie et urbanisme », in Choay, F. (dir.), *Le sens de la ville*. Paris, Éditions du Seuil, p. 11-30.

CHOAY F., 2009. *Le patrimoine en question. Anthologie pour un combat*. Paris, Seuil.

CHOMBART DE LAUWE P.-H., CHOMBART DE LAUWE M.-J., 1960. « L'évolution des besoins et la conception dynamique de la famille », *Revue française de sociologie*, 1-4. p. 403-425.

CHOMBART DE LAUWE P.-H., 1969. *Pour une sociologie des aspirations*. Paris, Denoël. (1^{ère} éd. : 1968)

CHONE P., FRAY J.L., THEVENIN E, 1993. *Le grand Nancy. Histoire d'un espace urbain*. Nancy, PUN.

CINGOLANI P., NAMER G., 1995. *Morale et société*. Paris, Méridiens Klincksieck.

CLANCHE F., RASCOL O., 2011. « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. L'espace urbain augmente de 19% en une décennie », *INSEE PREMIÈRE*, 1364. (URL : <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1364/ip1364.pdf>)

CLEMENCE A., GREEN E., 2006. « Les processus de transmission des savoirs » in HAAS, V. (dir.), 2006. *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*. Rennes, PUR, p. 19-24.

COHEN J.-L., 2004. *Le Corbusier*. Cologne, Taschen.

COING H., 1965. *Rénovation urbaine et changement social. L'îlot 4 Paris 13^{ème}*. Paris, Les Éditions Ouvrières.

COMBY E., LE LAY Y.-F., 2011. « Le discours patrimonial dans la presse locale : les Ramières de la Drôme », in Actes du colloque international et pluridisciplinaire *Le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable et du lien social*. Rouen, Université de Rouen, p. 446-473 (sous CD-Rom).

COMMISSARIAT AU DEVELOPPEMENT DURABLE, 2010. « Les conditions d'occupation des logements en 2009 », *Chiffres et statistiques*, 140, p. 1-8.

COUVREUR A., LEHUEDE, F., 2002. « Essai de comparaison de méthodes quantitatives et qualitatives à partir d'un exemple : le passage à l'euro vécu par les consommateurs », *Cahier de recherche du Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie*, 176. (URL : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C176.pdf>)

CRAFT L., 2010. « In Japan, living large in really tiny houses », *NRF*. (URL : <http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=128953596>)

CRANE J., 1991. « The epidemic theory of ghettos and neighborhood effects on dropping out and teenage childbearing », *American Journal of Sociology*, 96, p. 1226-1259.

CREMASCHI M., 2004. « High-rise as an urban way of life since the Roman Empire », in Turkington, R., van Kempen, R., Wassenberg, F., (dir.) *High-rise housing in Europe*. Delt, DUP Science., p. 75-85.

CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977. *L'acteur et le système*. Paris, Éditions du Seuil.

CSA, Les Échos, 2012. *Le sentiment de pauvreté chez les Français*.

DAMON J., 2010. *Questions sociales et questions urbaines*. Paris, PUF.

D'ARCY THOMPSON, 2009. *Forme et croissance*. Paris, Éditions du Seuil. (1^{ère} éd. anglaise : 1961)

DAVILA T., 2002. *Marcher, créer*. Paris, Éditions du Regard.

DAVIS M., 2006. *Le pire de monde possibles. De l'explosion urbaine au bidonville général*. Paris, Éditions de la Découverte. (1^{ère} éd. américaine : 2006)

DEAR M., 2007. « Understanding and Overcoming the NIMBY syndrome », *Journal of the American Planning Association*, 58, p. 288-300.

DEBARRE A., 2009. « Co-habitats dans la ville aujourd'hui », *Cahiers philosophiques*, 118, p. 35-47.

DEBORD G., 1992. *La société du spectacle*. Paris, Gallimard. (1^{ère} éd. : 1967)

DEBRAY R., 2010. *Éloge des frontières*. Paris, Gallimard.

DE CERTEAU M., 1990. *L'invention du quotidien*. Paris, Gallimard. (1^{ère} éd. : 1980)

DELEMONTEY Y., 2007. « Le béton assemblé. Formes et figures de la préfabrication en France, 1947-1952 », *Société française d'histoire urbaine - Histoire urbaine*, 20, p. 15-38.

DESCARTES R., 2011. *Méditations métaphysiques*, Paris, Flammarion. (1^{ère} édition 1641).

DESCHAMPS J.C., MOLINER P., 2008. *L'identité en psychologie sociale*. Paris, Armand Colin.

DESMOULINS C., 2008. *Bernard Zehrfuss*. Paris, Éditions du Patrimoine.

DEVILLERS C., 1974. « Typologie de l'habitat et morphologie urbaine ». *Architecture d'Aujourd'hui*, 174, p. 18-23.

DI MÉO G., BULÉON P., 2005. *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. Paris, Armand Colin.

DONZELOT J., MEVEL C., WYVEKENS A., 2003. *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*. Paris, Éditions du Seuil.

DONZELOT J., 2006. *Quand la ville se défait*. Paris, Éditions du Seuil. (1^{ère} éd. : 1999)

DONZELOT J., 2009. *La ville à trois vitesses*. Paris, Éditions de la Villette. (1^{ère} éd. : 2004)

DORTIER J.-F., 2007. « La sociologie formelle de Georg Simmel ». *Sciences humaines*. 181, p. 28.

DROST, M., 2003. *Bauhaus – Bauhaus archiv 1919-1933*. Cologne, Taschen.

DRUOT F., LACATON A., VASSAL J.-P., 2007. *PLUS. Les grands ensembles de logements*. Barcelone, Éditions Gili.

DUBET F., 1987. *La galère : jeunes en survie*. Paris, Fayart.

DUFAUX F., FOURCAUT A., (dir.) 2004. *Le monde des grands ensembles*. Paris, Éditions Créaphis.

DULONG R., PAPERMAN P., 1992. *La réputation des cités HLM. Enquête sur le langage de l'insécurité*. Paris, L'Harmattan.

DURKHEIM E., 1988. *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion. (1^{ère} éd. : 1895)

DURKHEIM E., 2005. *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. : 1912)

DURRSCHMIDT J., 2000. *Everyday lives in the Global City. The delinking of locale and milieu*. London, Routledge.

ECO U., 1972. *La structure absente*. Paris, Mercure de France. (1^{ère} éd. italienne : 1968)

ECO U., 1967. « Articulations of the cinematic code », *Cinemantics*, 1, pp.590-607.

ECO U., 1980. « Function and sign: The semiotics of architecture », in BROADBENT G., BUNT,R., JENCKS C. (dir), *Signs symbols and architecture*. Chichester, John Wiley & Sons, p. 33-67.

ELEB M., VIOLEAU J.-L., (dir.) 2004. *Savant, populaire*. Paris, Éditions du patrimoine.

ELEB-VIDAL E., DEBARRE-BLANCHARD A., 1989. *Architectures de la vie privée. XVIIe-XIXe*. Bruxelles, AAM Éditions.

ELIAS N., 1985a. *La société de cour*. Paris, Flammarion. (1^{ère} éd. allemande : 1969)

ELIAS N., 1985b. « The Retreat of Sociologists into the Present », *Theory, Culture & Society*, 4, p. 223-247.

ELIAS N., 1991. *Qu'est-ce que la sociologie ?* La Tour d'aigues, Editions de l'Aube. (1^{ère} éd. allemande : 1970)

- ELIAS N., 1997. *Logiques de l'exclusion*. Paris, Fayard. (1^{ère} éd. anglaise : 1965)
- EPSTEIN R., 2012. « ANRU, mission accomplie ? », in Donzelot, J. (dir.), *À quoi sert la rénovation urbaine ?* Paris, PUF, p. 43-97.
- FEDERATION NATIONALE DES OFFICES HLM, 2007. *La rénovation des quartiers d'habitat social*. Paris, Éditions de la Découverte.
- FIJALKOW F., 2007. *Sociologie des villes*. Paris, Éditions de la Découverte. (1^{ère} éd. : 2001)
- FISHER G.-N., 1997, *La psychologie sociale*, Paris, Éditions du Seuil. (1^{ère} éd. : 1973)
- FLAMENT C., 1995. « Voir le voir : architecture de la réhabilitation, traitement visuel du social, enjeux du changement dans les cités », in Segaud, M. (dir.), *Espaces de vie. Espaces d'architecture*. Paris, Ministère du Logement, p. 53-63.
- FLOCH J.M., LEVY D., 2011. « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines », *INSEE PREMIÈRE*, 1375. (URL : <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/sites/default/files/ip1375.pdf>)
- FOL S., 2010. « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres », *Regards sociologiques*, 40, p. 27-43.
- FONDATION ABBÉ PIERRE, 2013. *L'état du mal-logement en France. Rapport Annuel*. [URL : http://www.fondation-abbe-pierre.fr/_pdf/rml-18.pdf]
- FORTIN J.-P., 2000. *Grands ensembles. L'espace et ses raisons*. Paris, PUCA.
- FORTIN J.-P., 2010. « Architecture », in Fortin J.-P. (dir.), *Le grand ensemble. Entre pérennité et démolition*. Paris, Éditions du Parc, p. 46-48.
- FOURCAUT A., 2008. « Pour en finir avec la banlieue », in PAQUOT, T. (dir.), *Banlieues : une anthologie*. Lausanne, PPUR, p. 121-132.
- FRAMPTON K., 1972. « Travail, œuvre et architecture », in CHOAY, F. (dir.), *Le sens de la ville*. Paris, Éditions du Seuil, p. 131-152.
- FRAMPTON, K., 2002. *Labour, work and architecture*. London, Phaidon.
- FRAMPTON K., 2009. « Tectonic form and the space of public appearance », Lecture du 28-05-2009 à l'Institut Berlage, Delft. (URL : http://www.theberlage.nl/events/details/2009_05_28_tectonic_form_and_the_space_of_public_appearance)
- FRANCASTEL P., 1970. *Étude de sociologie de l'art*. Paris, Éditions Denoël.

FREUD S., 2004. « Remémoration, répétition et perlaboration », *Libres cahiers pour la psychanalyse*, 9, p.13-22.

FREY J.-P., 1986. *La ville industrielle et ses urbanités. La distinction ouvriers/employés. Le Creusot 1870-1930*. Bruxelles, Pierre Margada Éditeur.

FREY J.-P., CROIZE J.-C., PINON P. (dir.), 1991. « Recherches sur la typologie et les types architecturaux », *Actes du colloque « Recherche sur la typologie et les types architecturaux »*. Paris, L'Harmattan.

FRIEDBERG E., 1981. « L'analyse sociologique des organisations », *POUR*, 28, p. 8-112.

GELEZEAU V., 2004. « Les *tanji* coréens : des grands ensembles au cœur de la ville », in DUFAUX F., FOURCAUT A., (dir.) 2004. *Le monde des grands ensembles*. Paris, Éditions Créaphis, p. 199-211.

GERBEAUD F., 2011. « L'habitat spontané comme un outil de développement urbain. Le cas de Bangkok », *Moussons*, 18, p. 121-138 (URL : <http://moussons.revues.org/740>)

GERBEAUD F. 2012. *L'habitat spontané: une architecture adaptée pour le développement des métropoles? Le cas de Bangkok (Thaïlande)*. Thèse en sociologie dirigée par G. Tapie, École Nationale Supérieure d'architecture et du paysage de Bordeaux.

GIDDENS A., 2005. *La constitution de la société*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. anglaise : 1984)

GILBERT P., 2011. « "Ghetto", "relégation", "effets de quartier". Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*. (URL : <http://www.metropolitiques.eu/Ghetto-relegation-effets-de.html>)

GLEVAREC H., MACE E., MAIGRET E., 2008. *Cultural Studies. Anthologie*. Paris, Armand Colin.

GOFFMAN E., 2003. *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Les éditions de Minuit. (1^{ère} éd. américaine : 1959)

GOFFMAN E., 1991. *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les Éditions de Minuit. (1^{ère} éd. américaine : 1974)

GOFFMAN E., 2007. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, Éditions de Minuit. (1^{ère} éd. américaine : 1967)

GOURNAY I., 2002. « Levitt France et la banlieue à l'américaine : premier Bilan », *Société française d'histoire urbaine - Histoire urbaine*, 5, p. 167-188.

GOY R., 2002. *Florence. The city and its architecture*. London, Phaidon.

- GUERRAND R.-H., 2010, *Les origines du logement social en France, 1850-1914*. Paris, Éditions de la Villette. (1^{ère} éd. : 1966)
- GUICHARD O., 2008. "Pas de ville sans cité", in PAQUOT, T. (dir.), *Banlieues : une anthologie*. Lausanne, PPUR, p. 99-105.
- GUILLO G., 2003. « La place de la biologie dans les premiers textes de Durkheim : un paradigme oublié? », *Revue française de sociologie*, 47, p. 507-535.
- GUILLOT X., (dir.) 2006. *Habiter la modernité*. Saint-Étienne, PUSE.
- GUINCHAT P., et al. 1981. *Il était une fois l'habitat*. Paris, Éditions du Moniteur.
- GRAFMEYER Y., ISAAC J., (dir.) 1979. *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier.
- GRAFMEYER Y., 1994. *Sociologie urbaine*. Paris, Nathan.
- HAAS V. (dir.), 2006. *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*. Rennes, PUR.
- HAMON F., 2007. « Grands ensembles, demande de patrimonialisation et base Mérimée », *Histoire urbaine*, 20, p. 125-132.
- HALBWACHS M., 1932. « Chicago, expérience ethnique », *Annales d'histoire économique et sociale*, 13, pp. 11-49.
- HALBWACHS M., 1970. *Morphologie sociale*. Paris, Amand Collin. (1^{ère} éd. : 1938)
- HALBWACHS M., 1994. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris, Albin Michel. (1^{ère} éd. : 1925)
- HALBWACHS M., 2002a. *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*. Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales. (URL : http://classiques.ugac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/esquisse_psycho/esquisse_psycho.pdf) (1^{ère} éd. : 1955)
- HALBWACHS M., 2002b. *Les causes du suicide*. Paris, PUF, 2002. (1^{ère} éd. : 1930)
- HALBWACHS M., 2011a. « La classe ouvrière et les niveaux de vie : recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaine », in BAUDELLOT C., ESTABLET R., *Le destin de la classe ouvrière*. Paris, PUF, p. 1-404. (1^{ère} éd. : 1912)
- HALBWACHS M., 2011b. « L'évolution des besoins dans les classes ouvrières », in BAUDELLOT C., ESTABLET R., *Le destin de la classe ouvrière*. Paris, PUF, p. 405-570. (1^{ère} éd. : 1933)

HALL S., 2008a. « Codage/Décodage », in GLEVAREC H., MACE E., MAIGRET E., *Cultural Studies. Anthologie*. Paris, Armand Colin, pp.25-40. (1^{ère} éd. américaine : 1973)

HALL S., 2008b. , « La culture, les médias et l' "effet idéologique" », in GLEVAREC H., MACE E., MAIGRET E., 2008. *Cultural Studies. Anthologie*. Paris, Armand Colin, pp.41-60. (1^{ère} éd. américaine : 1977)

HEDMAN L., VAN HAM M., MANLEY D., 2011. « Neighbourhood choice and neighbourhood reproduction », *Environment & planning*, 43, p. 1381-1399.

HEIDEGGER M., 2008. *Essais et conférences*, Paris, Gallimard. (1^{ère} éd. allemande : 1954)

HEINICH N., 2002. *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, Éditions de la Découverte.

HELMES-HAYES R., 1987. « "A dualistic vision" : Robert Erza Park and the classical ecological theory of social inequality », *The Sociological Quarterly*, 28, p. 387-409.

HERMAN B.-I., 2011. « Returning to a new land : how the architecture of the old south made its way to Arthington, Liberia », in BORASI G. (dir.), 2010. *Journeys. How travelling fruit, ideas and buildings rearrange our environment*. Montréal, Canadian Center for Architecture – Actar, p. 117-128.

HERPIN N., 1993. « L'urban underclass chez les sociologues américains. Exclusion sociale et pauvreté », *Revue française de sociologie*, 34, p. 421-439.

HERSHBERGER R., 1969. *A study of meaning and architecture*. Institute for Environmental Studies, University of Pennsylvania. (URL : http://www.edra.org/sites/default/files/publications/EDRA01-Hershberger-86-100_0.pdf)

HITCHINGS R., 2010. « Urban greenspace from the inside out : an argument for the approach and a study with city workers », *Geoforum*, 41, p. 855-864.

HOUSTON D., 2005. « Methods to test the spatial mismatch hypothesis », *Economic Geography*, 81, p. 407-434.

HOWES D., 2004. *Empire of the senses : the sensual culture reader*. New-York, Berg Publishers.

HOWES D., 2010. « Architecture of the senses », in ZARDINI M. (dir.), *Sense of the city : an alternate approach to urbanisme*. Montréal-Baden, Canadian Center for Architecture-Lars Müller publishers, p. 322-331.

HOWES D., 2011. « Oh bungalow, born by the bay of Bengal, you conquered an empire – an the world – redefining success every step of the ways », in BORASI G. (dir.), 2010. *Journeys. How travelling fruit, ideas and buildings rearrange our environment*. Montréal, Canadian Center for Architecture – Actar, p. 129-138.

INSEE 2006. *Conditions de vie et société. Budget des familles*. (URL : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=bdf06)

JAUSS H.-R., 2007. *Pour une esthétique de la réception*. Paris, Fayard. (1^{ère} éd. allemande : 1972)

JODELET D., (dir.) 1999. *Les représentations sociales*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. : 1989)

JODELET D., 2003. « Représentation sociale : phénomène, concept et théorie », in MOSCOVICI S., (dir.), *Psychologie sociale*. Paris, PUF, p. 363-384.

JODELET D., 2006. « Place de l'expérience vécue dans les processus de formation des représentations sociales », in HAAS V. (dir.), *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations*. Rennes, PUR, p. 237-246.

JODELET D., 2010. « Le loup, nouvel figure de l'imaginaire féminin. Réflexions sur la dimension mythique des représentations sociales », in JODELET D., COELHO PAREDES E. (dir.), *Pensée mythique et représentations sociales*. Paris, L'Harmattan, p. 23-62.

KAUFMANN J.-C., 2004, *L'invention de soi, Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin.

KANDINSKY W., 2004. *Du Spirituel dans l'art, et dans la peinture en particulier*. Paris, Folio. (1^{ère} éd. russe : 1912)

KANDINSKY W., 2006. *Point et ligne sur plan*. Paris, Folio. (1^{ère} éd. allemande : 1926)

KANT E., 2006. *Critique de la raison pure*. Paris, Flammarion. (1^{ère} éd. : 1878)

KANT E., 2008. *Analytique du beau, Critique de la faculté de juger*. Paris, Flammarion. (1^{ère} éd. : 1983)

KECK F., 2005. « Vie sociale et genres de vie. Une lecture des Causes du suicide de Maurice Halbwachs », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 13, p. 33-50.

KERBAT-ORECCHIONI C., 1984. *La connotation*. Lyon, PUL.

KHAIN J., 1992. « The spatial mismatch hypothesis : three decades later », *Housing policy debate*, 3-2, p. 371-460.

KLEIN R., MACLEAN A., LAMBERT G., NEGRE V., 2011. *Les grands ensembles. Une architecture du XXe siècle*. Paris, Dominique Carré.

KONSTANTARAKOS M., 1998. « The film de banlieue : renegotiating the representation of urban space », in Balshaw, M., Kennedy, L. (dir.), *Urban space and representation*. London, PlutoPress.

KOOLHAAS R., 2002. *New York délire. Un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Marseille, Éditions Parenthèses. (1^{ère} éd. américaine : 1978)

KOOLHAAS R., 2011. *Junkspace*. Paris ; Payot. (1^{ère} éd. américaine : 2001)

KOPP A., 1980. *France. L'architecture de la reconstruction 1945-1953 : solutions obligées ou occasions perdues ?*. Paris, ARDU.

LAGRANGE H. (dir.), 2006. *L'épreuve des inégalités*. Paris, PUF.

LANDAEUR P., 2010. *L'invention du grand ensemble*. Paris, Éditions A. et J. Picard.

LANNOY P., 2005. « Famille et automobile dans les travaux de l'École de Chicago. Un chapitre oublié de la recherche sociologique sur la motorisation », *Networks and Communication Studies*, 19, p. 141-155.

LAPEYRONNIE D., 2008. *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris, Robert Lafont.

LATOUR B., 1991. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, Éditions de la Découverte.

LEBEAUPIN F., 2012. « La population ayant emménagé dans un logement en ZUS entre 2005 et 2009 », *Rapport ONZUS 2012*, p. 185-188.

LE CORBUSIER, 1995. *Vers une architecture*. Paris, Flammarion. (1^{ère} éd. : 1922)

LE CORBUSIER, 2007. *La charte d'Athènes*. Paris, Éditions de Minuit. (1^{ère} éd. : 1943)

LE CORBUSIER, 2011. *Urbanisme*. Paris, Flammarion. (1^{ère} éd. : 1925)

LEDROUT, R. 1973. *Les images de la ville*. Paris, Anthropos.

LEDROUT, R. 1976. *L'espace en question*. Paris, Anthropos.

LEFEBVRE H., 1970. *La révolution urbaine*. Paris, Gallimard.

LEFEBVRE H., 2000. *La production de l'espace*. Paris, Economica. (1^{ère} éd. : 1974)

- LEFEBVRE H., 2009. *Le droit à la ville*, Paris, Economica. (1^{ère} éd. : 1968)
- LEGER J.-M., 1997. *Derniers domiciles connus. Enquête sur les nouveaux logements 1970-1990*. Paris, Editions du Secteur Public.
- LEGER J.-M. (dir.), 2006. *La ville à livre ouvert*. Paris, IPRAUS.
- LEGER J.-M., 2010. « Usage et image », in Fortin J.-P. (dir.), *Le grand ensemble. Entre pérennité et démolition*. Nancy, Éditions du Parc, p. 49-51.
- LEGER J.-M., 2012. *Usage*. Paris, Éditions de la Villette.
- LEHMAN-FRISCH S., 2009. « La ségrégation. Une injustice spatiale ? », *Annales de géographie*, 665-666, p. 94-115.
- LEYSSENS E., 2012. « Va-t-on obliger les Français à rénover thermiquement leurs logements ? » *Le Moniteur* (URL : <http://www.lemoniteur.fr/201-management/article/actualite/19534977-va-t-on-obliger-les-francais-a-renover-thermiquement-leurs-logements>, consulté le 30-11-2012)
- LEVY A., 1988. « Forme urbaine, tissu urbain et espace public », in MERLIN P, D'ALFONSO E., CHOAY F., (dir.), *Morphologie urbaine et parcellaire*. Vincennes, PUV, p. 93-98.
- LEVY A., 2005. « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine », *Espaces et sociétés*, 122, p. 25-48.
- LEVY J.-P., 2001. « Parcours d'habitants », in AUTHIER J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville*. Paris, Anthropos, p. 21-50.
- LEVY-STRAUSS C., 2001. *Tristes tropiques*. Paris, Pocket. (1^{ère} éd. : 1976)
- LINNET J.-T., 2012. « The social-material performance of cozy interiority », in THIBAUD J.-P., SIRET D. (dir.), *Ambiances in action*. Proceedings of the 2nd international congress on ambiances, Ambiances international Network, p. 403-407.
- LIOGIER R., 2009. « L'individuo-globalisme : nouvelle culture croyante des sociétés industrielles avancées », *Revue internationale de politique comparée*, 16, p.135-154.
- LIOGIER R., 2012. *Souci de soi, conscience du monde*. Paris, Armand Collin.
- LOOS A., 1994. *Paroles dans le vide*. Paris, Éditions Ivrea. (1^{ère} éd. allemande : 1921)
- LOOS A., 2003. *Ornement et crime*. Paris, Éditions Payot et Rivages. (1^{ère} éd. allemande : 1911)
- LYNCH K., 1971. *L'image de la cité*, Paris, Dunod. (1^{ère} éd. anglaise : 1960)

- LUPPERT G., SIGEL, P., 2004. *Gropius*. Cologne, Taschen.
- LUSSAULT M., 2007. *L'homme spatial*. Paris, Éditions du Seuil.
- LUSSAULT M., 2009. *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris, Grasset.
- MAROT P., CHOUX J., 1993. *Le vieux Nancy*. Nancy, PUN.
- MARCHAL H., 2009. « L'identité du citoyen », in STEBE J.M., MARCHAL H. (dir.), *Traité sur la ville*. Paris, PUF, p. 399-460.
- MARCHAL H., 2010. *La diversité en France. Impératif ou idéal ?* Paris, Ellipses.
- MARCHAL M., 2012a. « L'urbain au décor rural ou l'émergence d'un nouveau territoire : le préurbain », communication lors du *Symposium des études urbaines*, Montréal. (URL : <http://www.symposiumvrm.uqs.inrs.ca/DocPdf/Marchal.pdf>)
- MARCHAL M., 2012b (2006). *L'identité en question*. Paris, Ellipses.
- MARCHAL H., STEBE J.M., 2008. *La ville. Territoires, logiques, défis*. Paris, Ellipses.
- MARCHAL H., STEBE J.M., 2010a. *La ville au risque du ghetto*. Paris, Lavoisier.
- MARCHAL H., STEBE J.M., 2010b. « Les grands ensembles, nouveaux ghettos français ? » *Métropolitiques* (URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-grands-ensembles-nouveaux.html>)
- MARCHAL H., STEBE J.M., 2011. *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*. Paris, PUF.
- MARCHAL H., STEBE J.-M., 2012. *Les lieux des banlieues*. Paris, Le Cavalier Bleu.
- MARROT P., CHOUX J., 1993. *Le vieux Nancy*. Nancy, PUN.
- MARX K., 1977. *Manifeste du parti communiste*. Paris, Éditions Sociales. (1^{ère} éd. : 1847)
- MASSE G, et al., 2010. *Le lièvre, le castor et les 3 Christophe. Conte du Haut-du-Lièvre*. Nancy, Office nancéien des personnes âgées. (URL : http://www2.nancy.fr/documents/nancymag/2010_11/version_multimedia/pdf/conte_du_hdl.pdf)
- MAUMI C., 2008. *Usonia ou le mythe de la ville-nature américaine*. Paris, Éditions de la Villette.
- MAURIN E., 2004. *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris, Éditions du Seuil.

- MAUSS M., 2010. *Sociologie et anthropologie*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. : 1950)
- MENGIN C., 1999. « La solution des grands ensembles », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 64, p. 105-111.
- MENSION-RIGAU E., 2007. *Aristocrates et grands bourgeois*. Paris, Perrin.
- MERLIN P, D'ALFONSO E., CHOAY F., (dir.) 1988. *Morphologie urbaine et parcellaire*. Vincennes, PUV.
- MERLIN P., 1998. *Les banlieues des villes françaises*. Paris, La documentation française.
- MERLIN P., 2010. *Les grands ensembles. Des discours utopiques aux « quartiers sensibles »*. Paris, La Documentation Française.
- MIGAYROU F., 2010. *De Stijl 1917-1931*. Paris, Éditions du Centre Pompidou.
- MIKAN 2011. *Save the Danchi. Mass Estates-A Project of the future*. Berlin, Jovis.
- MOLEY C., 2006. *Les abords du chez-soi. En quête d'espace intermédiaires*. Paris, Éditions de la Villette.
- MONDRIAN P., 2010. *Réalité naturelle et réalité abstraite*. Paris, Éditions du Centre Pompidou. (1^{ère} éd. néerlandaise : 1920)
- MONGIN O., 2005. *La condition urbaine*. Paris, Éditions du Seuil.
- MONNIER G. (dir.) 2006. *L'architecture, la réception immédiate et la réception différée : l'œuvre jugée, l'édifice habité, le monument célébré*. Paris, Éditions de la Sorbonne.
- MORANO G., 2010. *Schopenhauer pas à pas*. Paris, Ellipses.
- MORLEY D., 2008. « Analyse comparée des décodages différentiels selon les groupes », in GLEVAREC H., MACE, E., MAIGRET, E. *Cultural Studies. Anthologie*. Paris, Armand Colin, p. 138-154. (1^{ère} éd. américaine : 1980)
- MOSCOVICI S., (dir.) 2003. *Psychologie sociale*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. : 1984)
- MOSCOVICI S., 2010. « Préface », in JODELET, D., COELHO PAREDES, E. (dir.), *Pensée mythique et représentations sociales*. Paris, L'Harmattan, p. 7-21.
- NAMER G., 1987. *Mémoire et société*. Paris, Méridiens Klincksieck.
- NIETZSCHE F., 2006. *Ainsi parlait Zarathoustra*. Paris, Flammarion. (1^{ère} éd. allemande : 1885)

OBERTI M. et *al.*, 2009. « Ce que Sciences Po fait aux lycéens et à leurs parents : entre méritocratie et perception d'inégalités », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 180, p. 102-124.

ONU, 2012. *World Urbanization Prospects: The 2011 Revision*, United Nations Department of Economic and Social Affairs/Population Division (URL : http://esa.un.org/unup/pdf/WUP2011_Highlights.pdf)

PAQUOT T., 2006. *Des corps urbains. Sensibilités entre béton et bitume*. Paris, Éditions Autrement.

PAQUOT T., 2009. *Ghettos de riches. Tour du monde des enclaves résidentielles*. Paris, Éditions Perrin.

PAQUOT T., 2012. « Karl Marx et Friedrich Engels et l'opposition ville campagne », in PAQUOT T., YOUNES C. (dir.) *Espace et lieu dans la pensée occidentale*. Paris, Éditions de la Découverte, p. 285-298.

PANERAI P., CASTEX J., DEPAULE J.-C., 2004. *Formes urbaines. De l'îlot à la barre*. Marseille, Éditions Parenthèses. (1^{ère} éd. : 1980)

PANNERAI P. 2010. « Teisseire », in FORTIN J.-P. (dir.), *Le grand ensemble. Entre pérennité et démolition*. Paris, Éditions du Parc, p. 34-39.

PANNERAI, P., 2011. « Pas la ville d'avant », *Rénovation urbaine*, 3, p. 10.

PARK R.-E., 1979. « La ville. Proposition de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in GRAFMEYER Y., ISAAC J., (dir.) 1979. *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier, p. 83-130. (1^{ère} éd. américaine : 1916)

PARSONS T., 1940. « An analytical Approach to the Theory of Social Stratification », *American Journal of Sociology*, 45, p. 841-862.

PASANI M., 2009. « Sociologia Visuale : storia, caratteristiche, strumenti », *Magma*, 7. (URL : http://www.analisiqualitativa.com/magma/0702/articolo_03.htm)

PERREC, G., 2000. *Espèces d'espaces*. Paris, Galilée. (1^{ère} éd. : 1974)

PHILIFERT P., 2007. « Quand le politique parle du quartier... », in AUTHIER J.-Y., BACQUE M.H., GUERIN-PACE F. (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris, Éditions de la Découverte, p. 86-97.

PHILIPS J., 2000. « Singapore Soil : a Completely Different Organisation of Space », in BALSCHAW M., KENNEDY L. (dir.), *Urban space and representation*. Londres, Pluto Press, p. 446-472.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2003. *Sociologie de la bourgeoisie*. Paris, Éditions de la Découverte.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2007. *Les ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*. Paris, Éditions du Seuil.

PINSON D., 1993. *Usage et architecture*, Paris, L'Harmattan.

PINSON D. 2009a. « Histoire des villes », in STEBE, J.M., MARCHAL H. (dir.), *Traité sur la ville*. Paris, PUF, p. 41-90.

PINSON D. 2009b. « Arts », in STEBE, J.M., MARCHAL H. (dir.), *Traité sur la ville*. Paris, PUF, p. 513-560.

PINSON D., 2010. « L' "usager" de la ville », in PAQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S. (dir.), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*. Paris, Éditions de la Découverte, p. 233-243.

POUCHELLE M.-C., 1974. *Vivre dans un grand ensemble*. Paris, EPI.

POUILLON F., 1968. *Mémoire d'un architecte*. Paris, Éditions du Seuil.

PNRU, 2011. *Les chiffres au 31 décembre 2010*. ANRU.

PRETECEILLE E., 1973. *La production des grands ensembles*. Paris, Mouton.

PRETECEILLE E., 2006. *La ségrégation contre la cohésion sociale : le cas de la métropole parisienne*. Paris, PUF.

PSARRA S., 2009. *Architecture and Narrative. The formation of space and cultural meaning*. New-York, Routledge.

RAMADIER T., Moser, G., 1998. « Social legibility, the cognitive map and urban behaviour », *Journal of Environmental Psychology*, 18, p. 307-319.

RAMADIER T., 2009. « Capital culturel, lisibilité sociale de l'espace urbain et mobilité quotidienne », in Dureau, F., Hily, M. (dir.), *Les mondes de la mobilité*. Rennes, PUR, p. 137-160.

RASMUSSEN S., 2008. *Villes et architectures*. Marseille, Parenthèses. (1^{ère} éd. : 1984)

RAYMOND H., 1977. « Commuter et transmuter : terminologie de l'architecture », in *Communications*, 27, p. 103-111.

RAYMOND, H., 1984. *L'Architecture. Les aventures spatiales de la raison*, Paris, Centre de Création Industrielle.

RAYMOND H., 1991a. « Le type architectural, une question toujours d'actualité », in FREY J.-P., CROIZE J.-C., PINON P. (dir.), 1991. « Recherches sur la typologie et les types architecturaux », *Actes du colloque « Recherche sur la typologie et les*

types architecturaux ». Paris, L'Harmattan, p.1-16.

RAYMOND H., 1991b. *Diffusion des modes de vie et brouillage des types architecturaux*. Paris, L'Harmattan.

RAYMOND H., (dir.), 2001. *L'habitat pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan. (1^{ère} éd. : 1966)

RENARD J.-B., 2006. « Les rumeurs négatrices », *Diogène*, 213, p. 54-73.

REVEL A., 2010. *Comment entrer dans une église? Essai sur la symbolique des églises médiévales*. Paris, Dervy.

RIFKIN J., 2009. *The empathic civilization*. New-York, Tarcher Penguin.

RODRIGUEZ G., 2004. « L'image de la maison individuelle », in ELEB M., VIOLEAU J.L. (dir.), *Savant, populaire*. Paris, Éditions du patrimoine, p. 84-104.

RONCAYLO M., 1997. *La ville et ses territoires*. Paris, Gallimard.

ROUQUETTE M.-L., 2003. « Les communications de masse », in MOSCOVICI S. (dir.), *Psychologie sociale*. Paris, PUF, p. 499-516.

ROUSSILLON R., 2008. « La perlaboration et ses modèles », *Revue française de psychanalyse*, 72, p. 855-867.

ROSA H., 2010. *Accélération, une critique sociale du temps*. Paris, Éditions de la Découverte. (1^{ère} éd. allemande : 2005)

ROSANVALLON P., 1995. *La nouvelle question sociale*. Paris, Éditions du Seuil.

ROSSI A. 2001. *L'architecture de la ville*. Paris, Infolio. (1^{ère} éd. italienne : 1966)

SABATINI F., SALCEDO S., 2007. « Gatted communities and the poor in Santiago : Functional and Symbolic Integration in a contexte of aggressive Capitalist Colonization of Lower-Class Areas », *Housing Policy Debate*, 18, p. 577-606.

SALCEDO R., TORRES A., 2004. « Communities in Santiago : Wall or Frontier ? », *International Journal of Urban and Regional Research*, 28, p. 27-44.

SANSOT P., 1996. *Poétique de la ville*. Paris, Armand Collin. (1^{ère} éd. : 1971)

SARTRE J.-P., 2005. *L'imaginaire. Psychologie phénoménologique de l'imagination*, Paris, Gallimard. (1^{ère} éd. : 1940)

SARTRE J.P., 2012. *L'être et le néant*. Paris, Gallimard. (1^{ère} éd. : 1943)

SASSEN S. 2001. *The global city : New York, London, Tokyo*. Princetown, Princetown University Press.

SCHOPENHAUER A., 2011a. *Le monde comme volonté et représentation*. Paris, PUF.

SCHOPENHAUER A., 2011b. *Le vouloir-vivre. L'art et la sagesse*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. : 1886)

SECA J.-M., 2010. *Les représentations sociales*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. : 2001)

SEDEL J., 2009. *Les médias & la banlieue*. Paris, INA-Éditions du bord de l'eau.

SEGAUD M., 1981. *Code esthétique populaire en architecture*. Paris, Institut d'études et de recherches architecturales et urbaines.

SEGAUD M., 2007. *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris, Armand Colin. (1^{ère} éd. : 1983)

SEGAUD M. 2009. « Espaces », in STEBE, J.-M., MARCHAL, H. (dir) *Traité sur la ville*. Paris, PUF, p. 259-302.

SEMMOUD N., 2007. *La réception sociale de l'urbanisme*. Paris, L'Harmattan.

SHELLING T., 1971. « Dynamic models of segregation », *Journal of Mathematical Sociology*, 1, p. 143-186.

SHELLING T., 2006. *Les macroeffets de nos microdécisions*. Paris, Dunod. (1^{ère} éd. américaine : 1978)

SIBLOT Y., 2004. « « Adapter » les services publics aux habitants des « quartiers difficiles » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, p. 70-87.

SIMMEL G., 1979. « Digressions sur l'étranger », in GRAFMEYER, Y., ISAAC, J., (dir.) 1979. *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier, pp.53-60. (1^{ère} éd. allemande : 1908)

SIMMEL G., 1989. « Comment la société est-elle possible ? », in WATIER, P. (dir.), *Georg Simmel, la sociologie de l'expérience du monde moderne*, Paris, Méridiens Klincksieck, p. 21-47. (1^{ère} éd. allemande : 1890)

SIMMEL G., 1988. *La tragédie de la culture*. Paris, Éditions Rivages. (1^{ère} éd. allemande : 1918)

SIMMEL G., 1995. *Le conflit*. Paris, Circé. (1^{ère} éd. allemande : 1918)

SIMMEL G., 2004a. *Philosophie de la modernité*. Paris, Payot.

SIMMEL G., 2004b. « La mode », in *Philosophie de la modernité*. Paris, Payot, pp.122-150. (1^{ère} éd. allemande : 1923)

SIMMEL G., 2004d. « Les grandes villes et la vie de l'esprit », in *Philosophie de la modernité*. Paris, Payot, p. 169-199. (1^{ère} éd. allemande : 1903)

SIMMEL G., 2013. *Les grandes villes et la vie de l'esprit. Suivi de Sociologie des sens*. Paris, Payot. (1^{ère} éd. allemande : 1903)

SINGH A., VAINCHTEIN D., WEISS H., 2009. « Schelling's segregation model : parameters, scaling and aggregation », *Demographic Research*, 21, p. 341-366. (URL : <http://www.demographic-research.org/Volumes/Vol21/12/21-12.pdf>)

SPERBER D., 1997. « Individualisme méthodologique et cognitivisme », in BOUDON R., BOUVIER A., CHAZEL F., (dir.) 1997. *Cognitions et sciences sociales*. Paris, PUF., p. 123-136.

STEBE J.M., MATHIEU-FRITZ A., 2001. *Architecture, Urbanistique et Société*. Paris, L'Harmattan.

STEBE J.M., 2009. « Utopies urbaines », in STEBE J.M., MARCHAL H. (dir.), *Traité sur la ville*. Paris, PUF, p. 561-624.

STEBE J.-M., MARCHAL, H., 2009. *Mythologie des cités ghettos*, Paris, Le Cavalier Bleu.

STEBE J.M., 2011a. *Le logement social en France*. Paris, PUF. (1^{ère} éd. : 1998)

STEBE J.M., 2011b. *Qu'est-ce qu'une utopie?* Paris, Vrin.

TELLIER T., 2007. *Le temps des HLM, 1945-1975. La saga des Trente Glorieuses*. Paris, Éditions Autrement.

TELLIER T., 2008. « À quoi rêvent-elles ? La part des femmes dans la vie sociale des nouveaux ensembles urbains. Années 1960-1970 », in DENEFFLE S. (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*. Rennes, PUR, p. 35-46.

TOUSSAINT J.-Y., 2009. « Usages et techniques », in STEBE J.M., MARCHAL H. (dir.), *Traité sur la ville*. Paris, PUF, p. 461-512.

TISSERON S., 2010a. *L'Empathie au cœur du jeu social*. Paris, Albin Michel.

TISSERON S., 2010b. *Psychanalyse de l'image. Des premiers traits au virtuel*. Paris, Pluriel. (1^{ère} éd. : 1995)

TISSOT S., 2007. « Sociologie urbaine et politique de la ville : retour sur une rencontre autour des "quartiers d'exil" », in AUTHIER J-Y., BACQUE M.H., GUERIN-PACE F. (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*. Paris, Éditions de la Découverte, p. 65-74.

TNS-SOFRES, Pèlerin, 2010. *Les Français et la pauvreté*.

TNS-SOFRES, Union pour l'habitat, 2011. *Baromètre d'image du logement social*.

TORRE A., LEFRANC C., 2006. « Les conflits dans les zones rurales et périurbaines. Premières analyses de la presse quotidienne régionale », *Espace et société*, 124-125, p. 93-100.

TURKINGTON R., VAN KEMPEN R., WASSENBERG F., (dir.) 2004. *High-rise housing in Europe*. Delt, DUP Science.

URBAN F., 2011. *Tower and Slab : Histories of Global Mass Housing*. New-York, Routledge.

VASQUEZ L., 2006. « Urban Fables : The Role of Storytelling And Imaginery in Successful Plannings Movements », *Planetizen*, en ligne, consulté le 14-01-2013 (URL : <http://www.planetizen.com/node/20784>)

VENTURI R., et al., 1999. *De l'ambiguïté en architecture*. Paris, Dunod. (1^{ère} éd. américaine : 1966)

VENTURI R., et al., 2008. *L'enseignement de Las Vegas*. Wavre, Éditions Mardaga. (1^{ère} éd. américaine : 1977)

VESCHAMBRE V., 2008. *Traces et mémoires urbaines*. Rennes, PUR.

VESTERGAARD H., 2004. « Denmark. Limited problems but intensive action », in TURKINGTON, R., VAN KEMPEN, R., WASSENBERG, F., (dir.) *High-rise housing in Europe*. Delt, DUP Science., p. 49-60.

VOLDMAN D., 2008. *L'architecture de la reconstruction et des trentes glorieuses*. Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine.

WACQUANT L., 2006. *Parias urbains. Ghetto – Banlieues – État*. Paris, Éditions de la Découverte.

WARNER L., 1963. *Yankee city*. New Haven, Londres, Yale university Press.

WASSEMBERG F., TURKINGTON R., VAN KEMPEN, 2004. « Prospects for high-rise housing estates » in TURKINGTON R., VAN KEMPEN R., WASSENBERG F., (dir.) *High-rise housing in Europe*. Delt, DUP Science., p. 265-280.

WATREMEZ A., 2008. « L'entretien itinérant : pour une construction d'un dispositif méthodologique de narration des habitants dans la ville patrimoniale », *Études de communication*, 31, p. 77-92.

- WEBER M., 1992. *La ville*. Paris, Aubier. (1^{ère} éd. allemande : 1921)
- WEBER M., 1995. *Économie et société. Les catégories de la sociologie. Tome 1*. Paris, Plon. (1^{ère} éd. allemande : 1922)
- WEBER M., 2001. *Essai sur la théorie de la science. Quatrième essai*. Chicoutimi, Les classiques des sciences sociales. (1^{ère} éd. allemande : 1917)
- WELLS K., 2007. « The Material and Visual Cultures of Cities », *Space and culture*, 10, p. 136-144.
- WILSON W.-J., 1987. *The Truly Disadvantaged*. Chicago, The University of Chicago Press.
- WILSON W.-J., 1992. « Another Look at The Truly Disadvantaged », *Political Science Quarterly*, 106, p. 639-656.
- WIRTH L., 2006. *Le ghetto*. Grenoble, PUG. (1^{ère} éd. américaine : 1928)
- WIRTH L., 1979. *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier, p. 251-277. (1^{ère} éd. américaine : 1938)
- ZARDINI M. (dir.), 2010. *Sense of the city : an alternate approach to urbanisme*. Montréal-Baden, Canadian Center for Architecture-Lars Müller publishers.
- ZEVI B., 2011. *Apprendre à voir la ville ; Ferrare, la première ville moderne d'Europe*. Marseille, Éditions Parenthèse. (1^{ère} éd. italienne : 1960)
- ZEVI B., 2010. *Apprendre à voir l'architecture*. Paris, Éditions de Minuit. (1^{ère} éd. italienne : 1959)

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES FIGURES

Introduction

Photographies 1, 2, 3.	La métamorphose d'une barre dans le quartier de Rohan à Lorient	18
Tableau 1	Les étapes et les outils de la recherche	39
Photographie 4	Les neufs types de l'enquête	40

PARTIE 1 :

Chapitre 1

Figure 1	Plan de la Ville Vieille et de la Ville Neuve au XVIème siècle	58
Photographie 5 et 6	À gauche, la tour panoramique de Maxéville concurrence le clocher de l'église dans l'ordonnement symbolique de l'espace urbain. À droite, les barres du Haut-du-Lièvre dominent le paysage nancéien.	68
Carte 1	La ceinture moderne à Nancy	69
Photographie 7	L'entrée dans Nancy depuis Metz et le passage de l'autoroute vers Paris et Lyon. En haut, le Cèdre Bleu et la Tour Panoramique dominent le paysage.	70
Schéma 1	Schéma type de la croissance de la ville européenne.	71
Photographie 8	Une barre en ville, rue Gabriel Mouilleron à Nancy. Elle est en retrait par rapport à la voie, l'espace intermédiaire est protégé par des murets et des barrières. Devant la façade est fixé un panneau en bois sur lequel il est écrit : « Résidence de l'Etang ».	72
Schéma 2	Une barre seule, en retrait, dans l'îlot (Nancy, rue du Docteur Ernest Bichat)	72
Schéma 3	Barres en cœur d'îlot (Nancy, rue de Boudonville)	72
Schéma 4	Ensemble intégré dans un îlot (Nancy, Résidence Perspective et Gendarmerie, boulevard Jean Jaurès)	73
Schéma 5	Les barres se fondent dans le quartier / la trame viaire et les îlots (Nancy, quartier d'Haussonville)	73
Schéma 6	Un grand ensemble traversé par un axe important (Tomblaine, Jartom)	73
Schéma 7	Un grand ensemble de la ceinture moderne en impasse (Jarville, La Californie)	73
Schéma 8	Un grand ensemble se développant autour d'un axe important (Laxou, Les Provinces)	73
Schéma 9	Un grand ensemble le long d'un axe majeur et dans une enclave (Essey-les-Nancy, Mouzimpré)	73
Photographie 9	Le quartier de Beauregard vu depuis le boulevard Émile Zola (Laxou)	74
Photographie 10	Le grand ensemble de Vand'Est vu depuis le Parc des Sports (Vandoeuvre)	74
Tableau 2	Représentation de la répartition des différents des différents types de formes urbaines dans l'espace urbain. Réponses à la question : Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment : Item f. : Centre-ville / Banlieue	76
Schéma 10	Un jugement multiscale. Le regard s'intéresse dans un premier temps à l'objet dans sa globalité puis s'intéresse ensuite à des détails ou à l'environnement large tout en revenant périodiquement au bâtiment.	78
Graphique 1	Trajectoires résidentielles des individus. Nombre de répondants affirmant avoir grandi à la campagne, en banlieue ou en ville, puis y avoir vécu dans leur logement précédant et enfin à y vivre aujourd'hui.	84
Tableau 3	Aire de résidence où les individus ont grandi et aire de résidence actuelle. Le test de l'hypothèse d'indépendance entre le lieu de vie actuel des répondants et le lieu où ils ont grandi montre que le lieu où les individus ont grandi influe fortement sur le lieu de vie futur.	84
Tableau 4	« Associations typiques : espaces, groupes, résidences, familles, transport » de l'École de Chicago d'après les ouvrages de Burgess, Mowrer et Locke. (d'après P. Lannoy 2005)	88

Chapitre 2

Photographie 11, 12 et 13	Différents contextes pour la barre (type 6, type 7 et 10)	94
Photographie 14	Des barres au bord de la mer. La station balnéaire de la Grande Motte (Jean Balladur Arch., 1965)	97
Photographie 15	Des barres au milieu de la montagne. La station de ski de Flaine (Marcel Breuer Arch., 1968)	97
Tableau 5	Distribution socio-culturelle et résidentielle des deux groupes « Pavillonnaires » et « Citadins »	110
Tableau 6	Distribution des préférences des groupes « Pavillonnaires » et « Citadins ». Ne figurent dans ce tableau que les résultats significatifs pour cette partie et qui reflètent les divergences entre les deux groupes.	112
Graphique 2	Cohérences et dissonances. Types « préférés » et « de résidence » des étudiants en architecture	119
Graphique 3	Cohérences et dissonances. Types « préférés » et « de résidence » des étudiants en biologie	119
Graphique 4	Cohérences et dissonances. Types « préférés » et « de résidence » des étudiants en sociologie	120
Schéma 11	Transcription de la théorie du feu de camps au cas spécifique du jugement réflexif et individuo-globalisé des formes urbaines par les acteurs	130
Tableau 7	Distribution des types (T.) préférés et types où vivre selon le niveau de salaire (entre parenthèse est indiqué la variation entre les deux résultats)	134

Chapitre 3

Schéma 12	Logiques et étapes dans la construction du jugement de l'acteur à travers le raisonnement multiscalaire. Interprétation du propos : « C'est une maison individuelle avec un jardin sans doute située dans un quartier résidentiel... Elle doit donc être en ville, c'est pratique pour emmener les enfants à l'école. »	148
Tableau 8	Représentation du revenu des habitants selon le type (questions 2, 6, 10, 14, 18, 22, 26, 30 et 34). Les pourcentages se lisent en colonne.	173
Tableau 9a et 9b	Éléments de sens dans les jugements positifs et dans les jugements négatifs	180

Chapitre 4

Tableau 10	Distribution des types préférés en fonction de la P.C.S.	194
Tableau 11	Distribution des types les moins appréciés en fonction de la P.C.S.	195
Tableau 12	Les femmes et les hommes face au voisinage	197
Tableau 13	Situation familiale selon l'âge	199
Graphique 5	Pourcentage d'acteurs vivant dans un type individuel / collectif et pourcentage d'acteurs souhaitant déménager pour un type individuel / collectif	204
Tableau 14	Distribution des propriétaires selon les niveaux de revenu	207
Tableau 15	Corrélations entre les niveaux d'études et de revenus	214
Tableau 16	Distribution des items dans la question ouverte en fonction du niveau d'étude	215
Tableau 17	Distribution des facteurs d'appropriation (réalisation de travaux) du logement selon le statut. Réponses aux questions 45 et 46 « Avez-vous fait, ou pensez-vous que vous allez faire, des travaux dans votre logement actuel ? », « Si oui, de quelle nature sont-ils ? » en fonction du statut d'occupation du logement	229

Conclusion de la première partie : Dans l'urbain, une interdépendance entre le social et le spatial

Schéma 13	L'espace ressenti des acteurs	237
-----------	-------------------------------	-----

PARTIE 2

Chapitre 5

Schéma 14	L'imaginaire de la typologie culturelle « Barres et tours des grands ensembles »	242
-----------	--	-----

Chapitre 6

Schéma 15	Illustration d'une permutation : un fils hérite d'une maison et la revend, l'acquéreur modifie fortement son aspect mais ne change pas le paradigme de la maison	293
Schéma 16	Illustration d'une transmutation	294
Tableau 18	Corrélation entre le statut d'occupation et la réalisation de travaux. Tri croisé entre les questions 37 et 45.	294
Schéma 17	Illustration d'une commutation	299
Schéma 18	Illustration d'une perlaboration : un nouveau paradigme est créée à partir d'un existant	299
Schéma 19	La fabrication de la ville	307
Photographie 15 et 16	Deux paradigmes successifs pour une même forme urbaine : la perlaboration symbolique des opérateurs de la ville sur le grand ensemble	321

Chapitre 7

Graphique 6	Nombre d'articles contenant « banlieue » et / ou « cité » parus entre 1995 et 2011	342
Graphique 7	Nombre d'occurrence de « banlieue » et de « cité » dans les articles entre 1995 et 2011.	342
Graphique 8	Thèmes principaux relevés dans le corpus réduit de 190 articles	344
Tableau 19	Exemples d'opération de la construction du mythe relevés dans le journal <i>Le Monde</i>	350
Graphique 9	Répartition des thèmes dans le discours des commentateurs de la ville	361
Graphique 10	Rythme de parution des articles contenant « grand ensemble »	363

Chapitre 8

Tableau 20	Comparaison de la situation dans sept IRIS du Grand Nancy. Les pourcentages expriment la différence par rapport à la moyenne constatée sur l'ensemble des IRIS de l'agglomération	389
Tableau 21	Sécurité et tranquillité publique	392

Conclusion

Tableau 22	Concepts développés pour étudier les attitudes des acteurs, des opérateurs et des commentateurs de la ville face aux formes urbaines et aux ségrégations	422
Tableau 23	Du social au spatial	429
Schéma 20	Coupe de principe montrant la frontière entre le grand ensemble de la Californie (Jarville) et l'urbain	433
Schéma 21	Coupe de principe montrant une frontière qui passe un sein d'un grand ensemble. Le cas des Provinces à Laxou.	433
Tableau 24	Les différentes formes de ségrégation et leurs caractéristiques dans l'urbain.	436
Schéma 22	Représentation de la structuration sociale interprétée par les acteurs lors de la perception des formes urbaines	446

Annexes

Carte 2	Les différentes morphologies du tissu urbain nancéien	487
Carte 3	La constitution historique du tissu urbain nancéien	488
	Distribution de la population en fonction du revenu dans les IRIS du Grand Nancy	
Carte 4	Distribution de la population en fonction du niveau de revenu dans les IRIS du Grand Nancy	489
Carte 5	Distribution de la population en fonction du nombre de plus de 15 ans non scolarisés et sans diplômes dans les IRIS du Grand Nancy	490
Carte 6	Distribution de la population en fonction de la situation par rapport à l'emploi dans les IRIS du Grand Nancy	491
Carte 7	Distribution de la population en fonction de l'origine dans les IRIS Nancy	492
Carte 8	Distribution de la population en fonction de la situation familiale dans les IRIS du Grand Nancy	493
Carte 9	Distribution de la population en fonction du nombre d'habitants par logement dans les IRIS du Grand Nancy	494
Graphique 11	Distribution de la dépense des ménages	503
Tableau 25	Distribution de la dépense des ménages	504

ANNEXE 2 : LISTE DES SIGLES UTILISÉS

ANRU	: Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
BET	: Bureau d'Étude Technique
BIMBY	: Built In My BackYard
CUCS	: Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CIAM	: Congrès International d'Architecture Moderne
CNU	: Conseil National d'Urbanisme
DGALN	: Direction Générale de l'aménagement du Logement et de la Nature
HBM	: Habitation à Bon Marché
HLM	: Habitation à Loyer Modéré
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Études Économique
INED	: Institut National des Études Démographiques
MRU	: Ministère de la Reconstruction et l'Urbanisme
NIMBY	: Not In My BackYard
ONU	: Organisation des Nations Unies
PLU	: Plan Local d'Urbanisme
PNRU	: Programme National pour la Rénovation Urbaine
PSLA	: Prêt Social Location Accession
ZA	: Zone Artisanal
ZAE	: Zone d'Activité Économique
ZAC	: Zone d'Aménagement Concerté
ZEP	: Zone d'Éducation Prioritaire
ZFU	: Zone Franche Urbaine
ZI	: Zone industrielle
ZUS	: Zone Urbaine Sensible
ZUP	: Zone à Urbaniser en Priorité
2L2S	: Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales

ANNEXE 3 : UNE BRÈVE ANTHOLOGIE POUR DÉFINIR LE GRAND ENSEMBLE

« Les tentatives de définition du grand ensemble, appuyées sur des critères purement empiriques, sont impuissantes à cerner leur objet : procédure foncière, nombre de logement, niveau d'équipement, discontinuité spatiale, architecture, opération sociale?... Faut-il alors se résigner à la dissolution de l'objet dans une constellation d'opérations diverses - diversité encore accentuée lorsqu'on prend en compte l'évolution historique - où le grand ensemble ne serait plus qu'un «type idéal», ou une moyenne? » (Preteceille, 1973, p. 5)

En nous appuyant sur ce constat d'E. Preteceille, nous choisirons donc de ne livrer qu'une série de citations qui nous semblent représentatives pour donner un aperçu, sans prétention d'exhaustivité, des différentes définitions qui ont été accolées au terme « grand ensemble ».

1. *« Dans un univers parallèle à celui de ces rêveries rousseauistes, de courageux chercheurs sont toujours en quête de procédés techniques à bon marché permettant des solutions de masse. On lit, dans L'immeuble et la construction dans l'Est, en 1913, les lignes suivantes : «le logement des familles nombreuses devrait faire l'objet d'une industrie qui préparerait, par des procédés nouveaux, les matériaux devant constituer les ouvrages : ossature en bois, en fer, en agglomérés, en ciment armé, en panneaux appareillés, etc. ; solivages, charpente et escaliers de même dimensions, portes et croisées de même types et de même mesures; quincaillerie, plomberie, appareils divers de même natures. L'identité de matériaux et d'objets, la facilité de leur mise en œuvre réaliseraient une notable économie, tout en permettant une certaine diversité dans l'aspect extérieur, diversité qui ne serait sûrement qu'un jeu pour nos architectes.» [...] Georges Christie, vice-président de la Société nationale des architectes de France à la veille de la guerre, rédacteur d'ouvrages de vulgarisation professionnelle, peut prétendre à une petite place dans l'histoire du concept de «machine à habiter». Avant Le Corbusier qui, étrangement, s'est servi de la même appellation sans jamais la rapporter à son inventeur, il a exposé un projet de*

«villa domino», pavillon individuel sans étage, de quatre pièces, se construisant en série de quatre suivant un programme précis. G. Christie écrit : « la solution du problème des HBM ne peut se trouver que dans la recherche de procédés de construction économique, au moyen de matériaux catalogués classés pour leur adaptation uniforme, permettant ce que je nomme l'industrialisation de la maison. » » (Guerrand, 2010, p. 253)

2. « On croirait lire avec vingt ans d'avance Le Corbusier lorsque Benoit-Lévy déclare qu'il "faut modifier l'ordre des joies", que la "cité heureuse, la cité du bonheur serait donc celle par où une production rationnelle et prospère se créerait," que la ville nouvelle doit "être la ville de l'industrie". En fait, les cités-jardins françaises sont la forme anticipée de ce qu'on a, plus tard, appelé les grands ensembles. » (Choay, 1979, p. 51)

3. « Leur naissance fut aussi un cri d'angoisse et leur baptême tout un problème, encore irrésolu : grands ensembles? Villes nouvelles? Cités neuves? Habitations nouvelles? Quel nom leur donner? » (René Kaës, Vivre dans les grands ensembles, 1963, in Tellier, 2007, p. 10)

4. « L'expression ne désigne pas un mode d'édification, mais plutôt une forme et un paysage caractérisé par un regroupement de barres et de tours sur un espace soumis aux règles du zonage. Le géographe P. Pinchemel, dans un article destiné aux Comités interprofessionnels du logement, en propose une définition en 1959: "le terme de grand ensemble est appliqué à des réalisations de grande envergure comportant plusieurs milliers de logements et qui se veulent des unités résidentielles équilibrées et complètes". Du point de vue quantitatif, tantôt c'est le seuil des 1 000 logements, tantôt c'est le seuil des 500 logements qui est retenu dans la mesure où il correspond au seuil minimal nécessaire pour la programmation d'une ZUP après 1958. Cependant, la taille n'est pas le seul critère de définition des grands ensembles. Le principe de l'autonomie territoriale, associée au zonage et aux procédures d'acquisition foncière mises en œuvre par les établissements publics, leur est intimement lié. Certains d'entre eux seront ailleurs dénommés «quartiers d'habitat collectif» même si les «quartiers»

ainsi construits n'ont qu'un caractère fictif. » (Dufaux, 2004, p. 45)

5. *« Autrement dit, l'expression "grand ensemble" est chargée d'ambiguïtés. Nous nous en tiendrons ici à cinq critères : la rupture introduite avec le tissu urbain ancien, la forme (tours et barres), la taille (plus de 500 logements), le mode de financement (aidé par l'Etat) et la globalité de la conception (conduisant à la rationalisation, à la répétitivité et l'inclusion réglementaire d'équipements). La localisation périphérique dans l'agglomération, nettement majoritaire pour la région parisienne, ne saurait constituer un critère général puisque plus de la moitié des grands ensembles français ont été construits dans la ville centre, le plus souvent à la limite des anciens faubourgs... La plupart des grands ensembles sont bâtis en effet pendant une période de vingt ans, de 1955 à 1975, et ils reprennent en partie l'équation américaine : pragmatisme, massivité, économie, temps court d'utilisation, simplification des matériaux et préfabrication dans un contexte de rareté de la main d'œuvre. » (Dufaux, 2004, p. 46)*

6. *« Un bâtiment d'habitation à bon marché isolé ne devrait en aucun cas être admis. C'est la masse, c'est l'ordonnance, en un mot l'urbanisme, qui fera la grandeur de la cité, et qui donnera aux habitants de ces grandioses ensembles, la confiance de soi, le désir de vivre, la joie du travail que doit accompagner la joie des sports, la vie saine. » (Maurice Rotival, Architecture d'Aujourd'hui, 1935 in Dufaux, 2004, p. 63)*

7. *« Le grand ensemble se caractérise par la présence "d'unités" morphologiques, spatiales, programmatiques de même valeur. En effet, chaque élément constitutif est repérable comme «autre» et cependant relatif à un ensemble homogène. Le grand ensemble ne procède pas d'une mise en perspective causale ou déductible des unités, mais d'une intelligence du rapport d'équilibre. Il offre une lecture du bâti et des espaces contenus sous formes d'entités détachées mais non isolées. » (Fortin et France, 2001, p. 22)*

8. *« Il n'y a pas de politique du logement en France, je veux dire de politique stable, digne de ce nom [...] certains grands ensembles vont grouper 10, 15 ou 20 000 personnes dans un même et unique type de logements réservés à une*

catégorie de salariés ou d'employés définis par un maximum et un minimum de ressource. À la monotonie des maisons va s'ajouter la monotonie des habitants. [...] Bientôt, nous découvrirons que les Grands Ensembles, jetés au hasard des terrains disponibles; ne constituent que des morceaux brisés d'un urbanisme inexistant. En travaillant à la petite semaine, on risque de rendre incohérentes les agglomérations au lieu de faire des villes. » (Claudius Petit, "La France cherche toujours un toit", La Croix, avril 1958, in Guillot et al., 2006, p. 103)

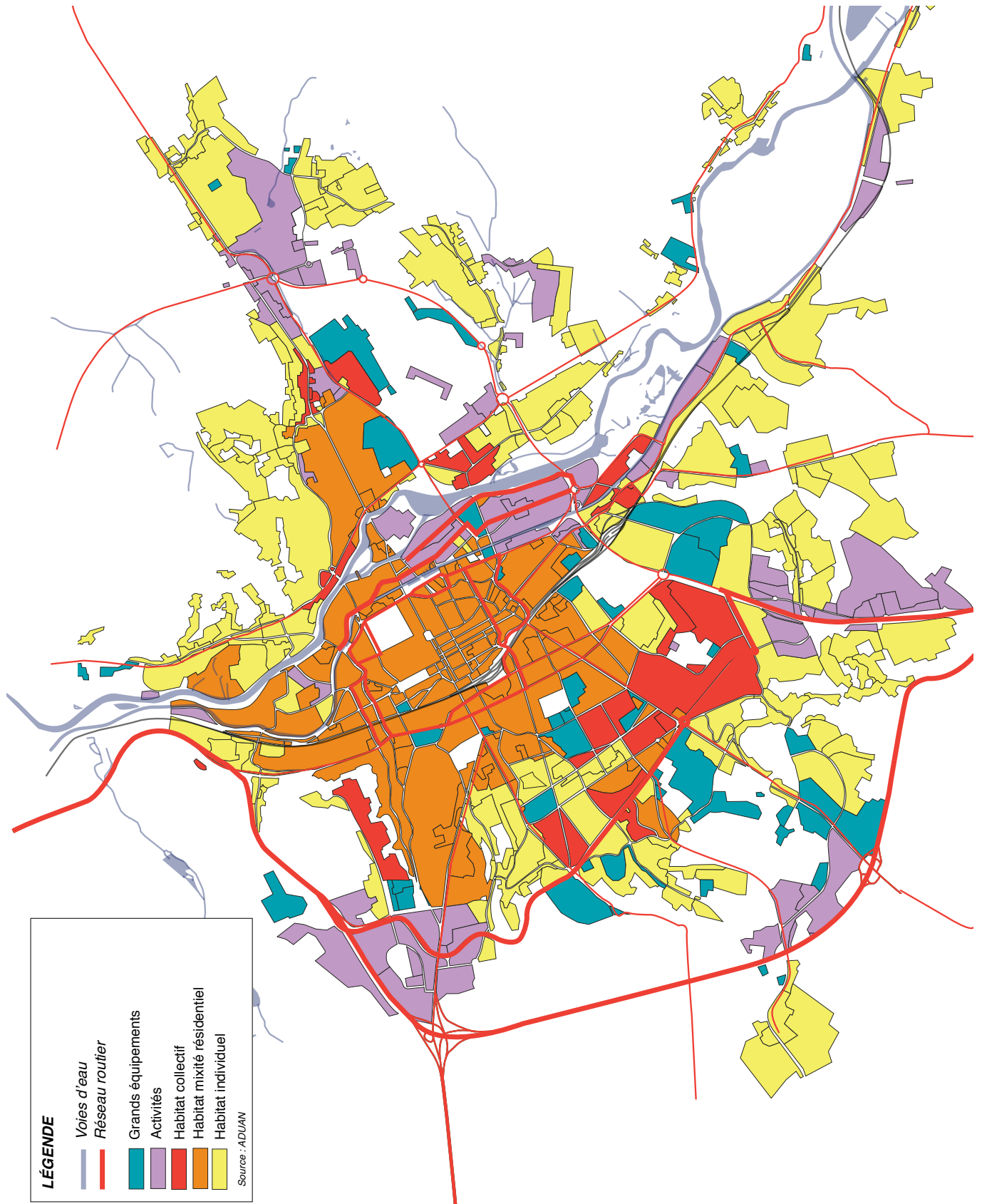
9. *« Grand ensemble : Désigne à partir de la seconde guerre mondiale des groupes d'immeubles de plusieurs étages, disposant en principe d'un centre commercial minimal et d'un espace de jeu ou de rencontre, dans les périphéries des villes en expansion rapide. Ils donnent dans leur forme la barre, parallélépipédique, le rideau, trace du chemin de grue allongé au maximum, le bloc compact et massif, la tour garante de la plus forte rentabilité. S'y ajoute plus tard le luxe du «petit collectif», forme améliorée du grand ensemble et déjà en transition vers le pavillonnaire. On a oublié qu'il s'agissait de palliatifs en situation d'urgence, qui sont ensuite été régulés et codifiés par les ZUP avant d'être rejetés comme synonyme de délinquance, de fermentation sociale, de dégradations systématiques, dont déjà ce blues indéfinissable de la «sarcellite» des années 1960 constituait les prémices dans de nouvelles banlieues complètement dépersonnalisées. On «réhabilite», parfois par une simple couche de peinture jugée apte à exorciser un certain nombre de démons; ou l'on dynamite. » (Lévy, 2003, p. 245)*

10. *« Sur le plan de l'urbanisme, la préoccupation première fut la recherche de terrains constructibles autour des villes. On construisit systématiquement sur les terrains laissés vacants par les lotissements antérieurs. De ce fait, les grands ensembles, au moins jusqu'aux années soixante, n'étaient pas plus éloignés en moyenne du centre-ville que les lotissements qui les avaient précédés entre les deux-guerres : il s'agit d'une nouvelle forme et d'une nouvelle étape de développement de la banlieue, non d'une nouvelle couronne. Ils occupent souvent les plateaux ou au moins les interfluves, les vallées ayant été déjà utilisées par la banlieue industrielle, puis par les lotissements. A partir des années*

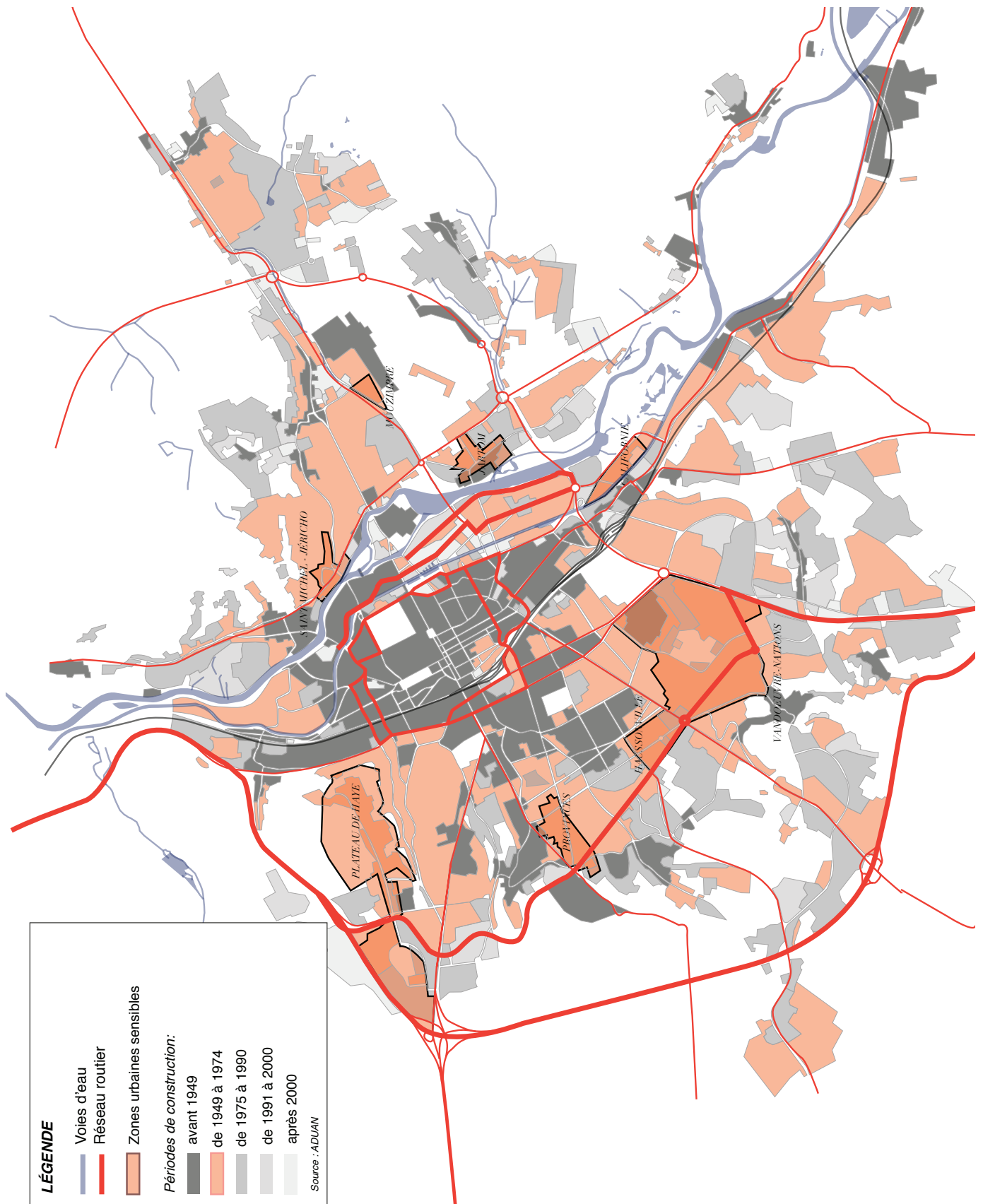
cinquante, l'administration fut surtout préoccupée du nombre de logements construits et de leur économie. Les immeubles collectifs, si possibles regroupés en ensembles importants (plus de 500, voire le plus souvent plusieurs milliers de logements), avec une densité assez élevée utilisant au mieux les terrains disponibles permettant les économies proposées par la rationalisation des méthodes de construction, puis par la préfabrication, apparurent comme la solution efficace pour résoudre rapidement la crise du logement. » (Merlin, 1998, p. 29)

11. « *Grand Ensemble: "unité d'habitat relativement autonome formée de bâtiments collectifs, édifiés en un assez bref laps de temps, en fonction d'un plan global qui comprend plus de 1000 logements environ [...] À exclure de ces grands ensembles véritables, voulus comme tels, les nombreux conglomerats inorganiques formés par la coalescence fortuite ou non de plusieurs petites opérations immobilières juxtaposées". » (Yves Lacoste, Bulletin de l'Association des géographes Français, 1963, in Stébé, 2010, p. 41)*

ANNEXE 4 : LES FORMES URBAINES DANS LE TISSU NANCÉIEN

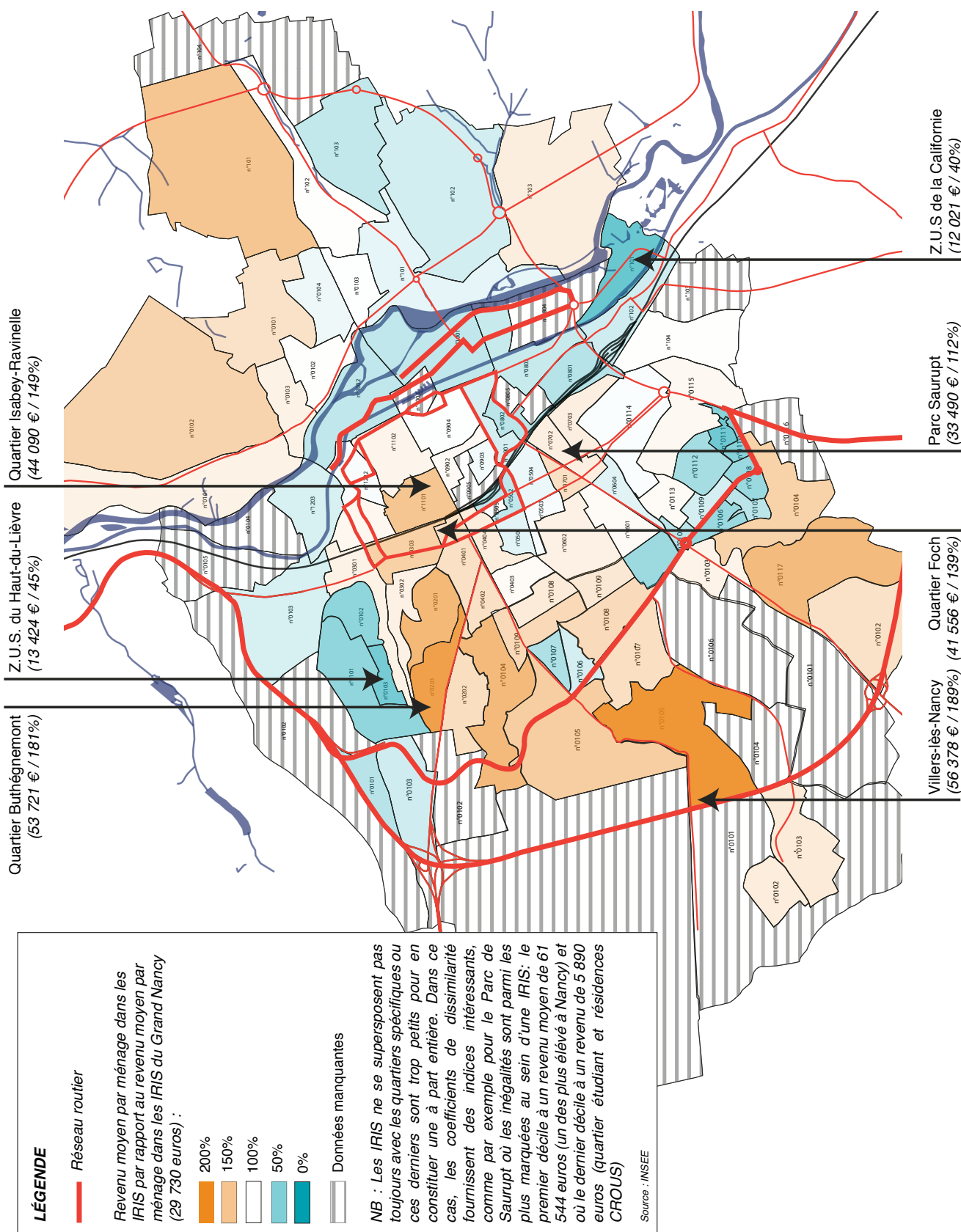


Carte 2 : Les différentes morphologies du tissu urbain nancéien

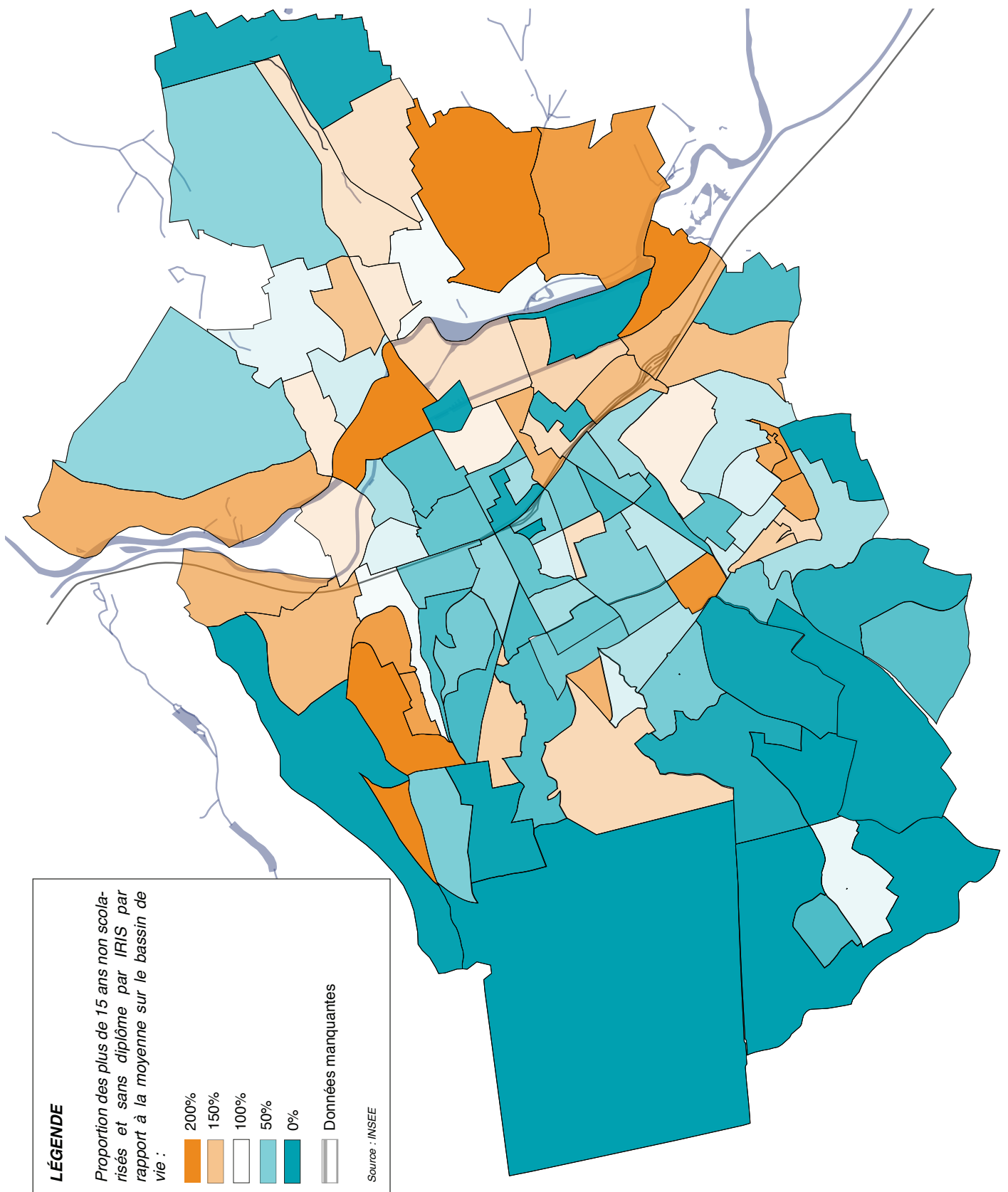


Carte 3 : La constitution historique du tissu urbain nancéien

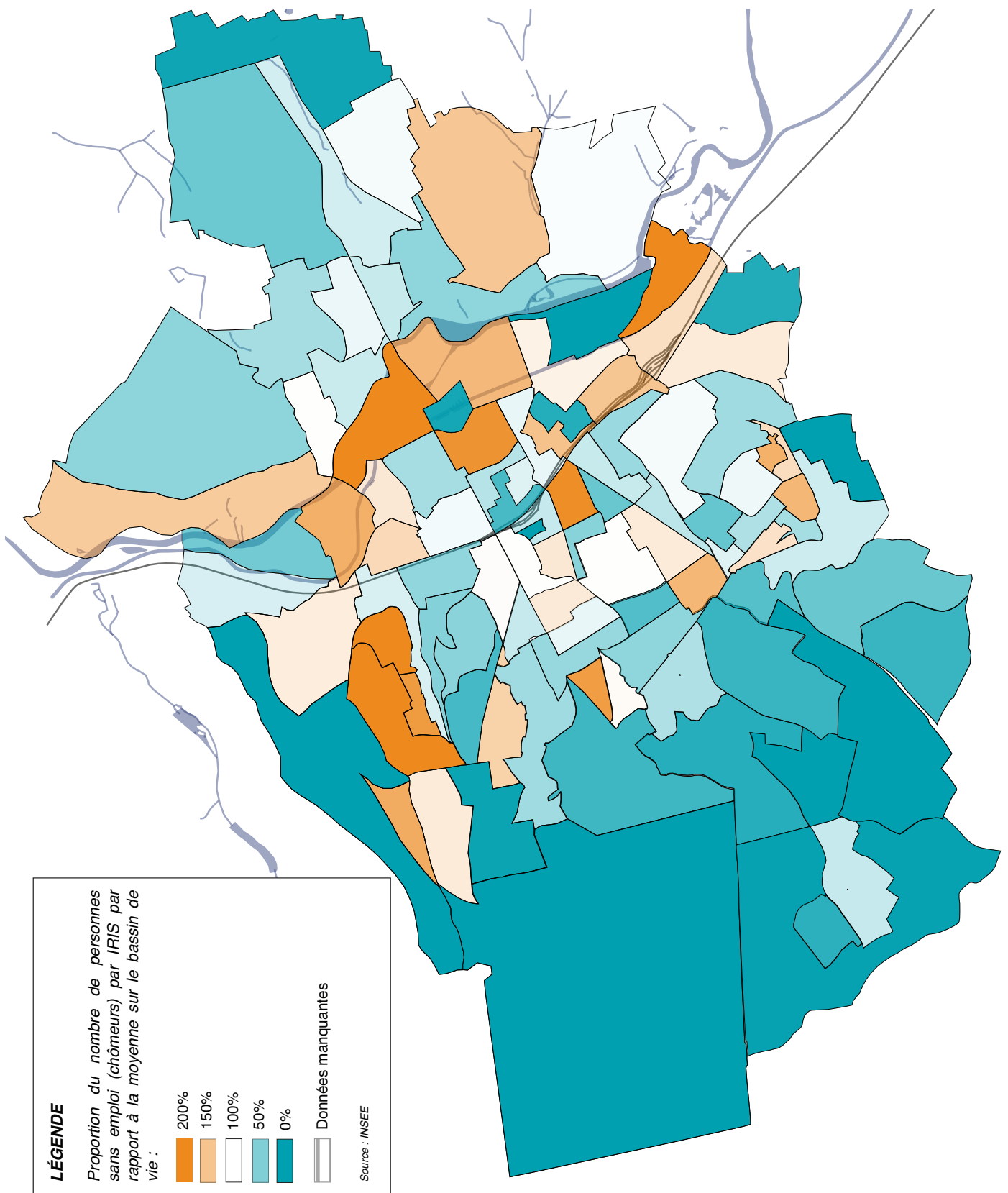
ANNEXE 5 : PHOTOGRAPHIE SOCIALE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE - INÉGALITÉS ENTRE LES IRIS



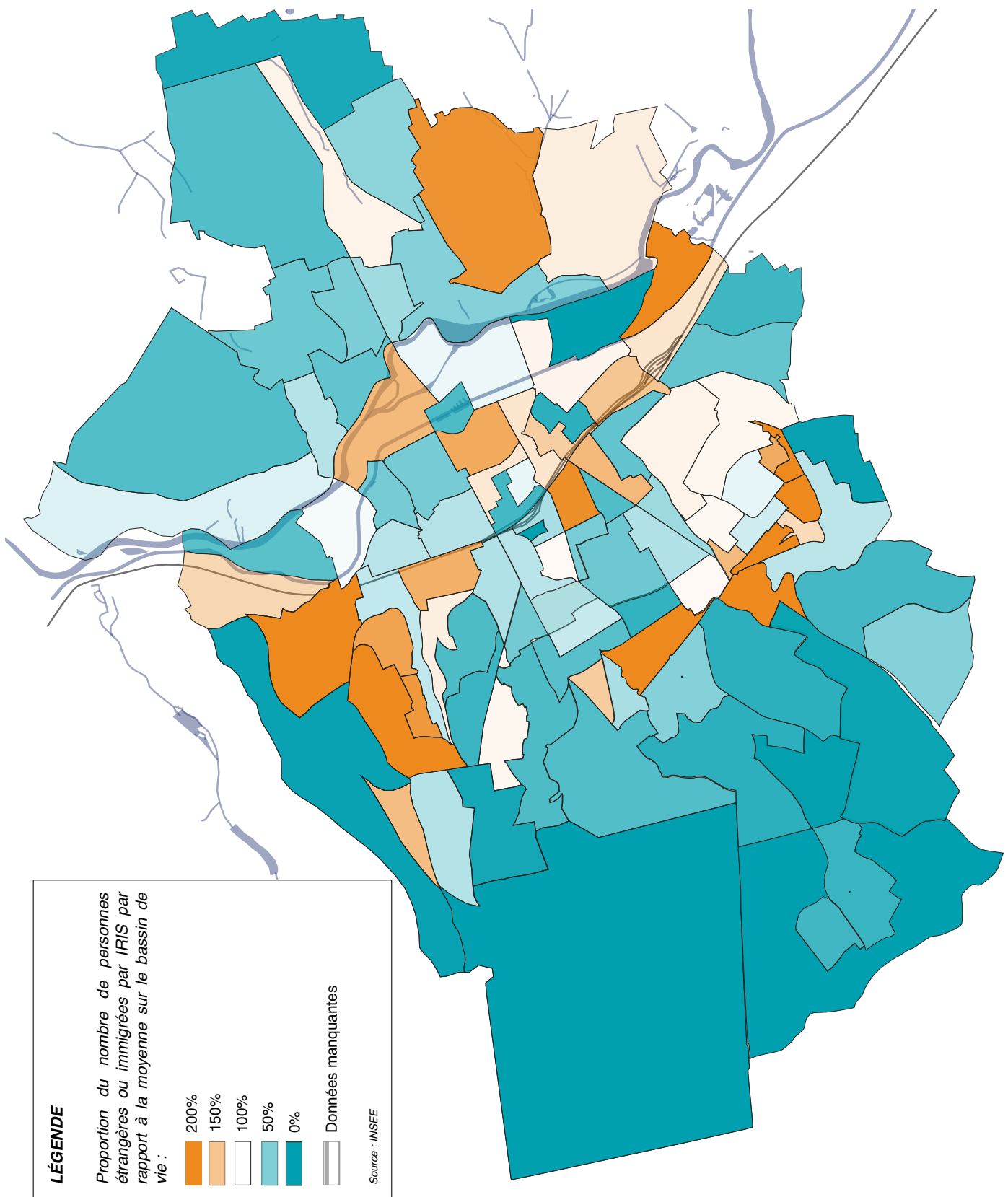
Carte 4 : Distribution de la population en fonction du revenu dans les IRIS du Grand Nancy



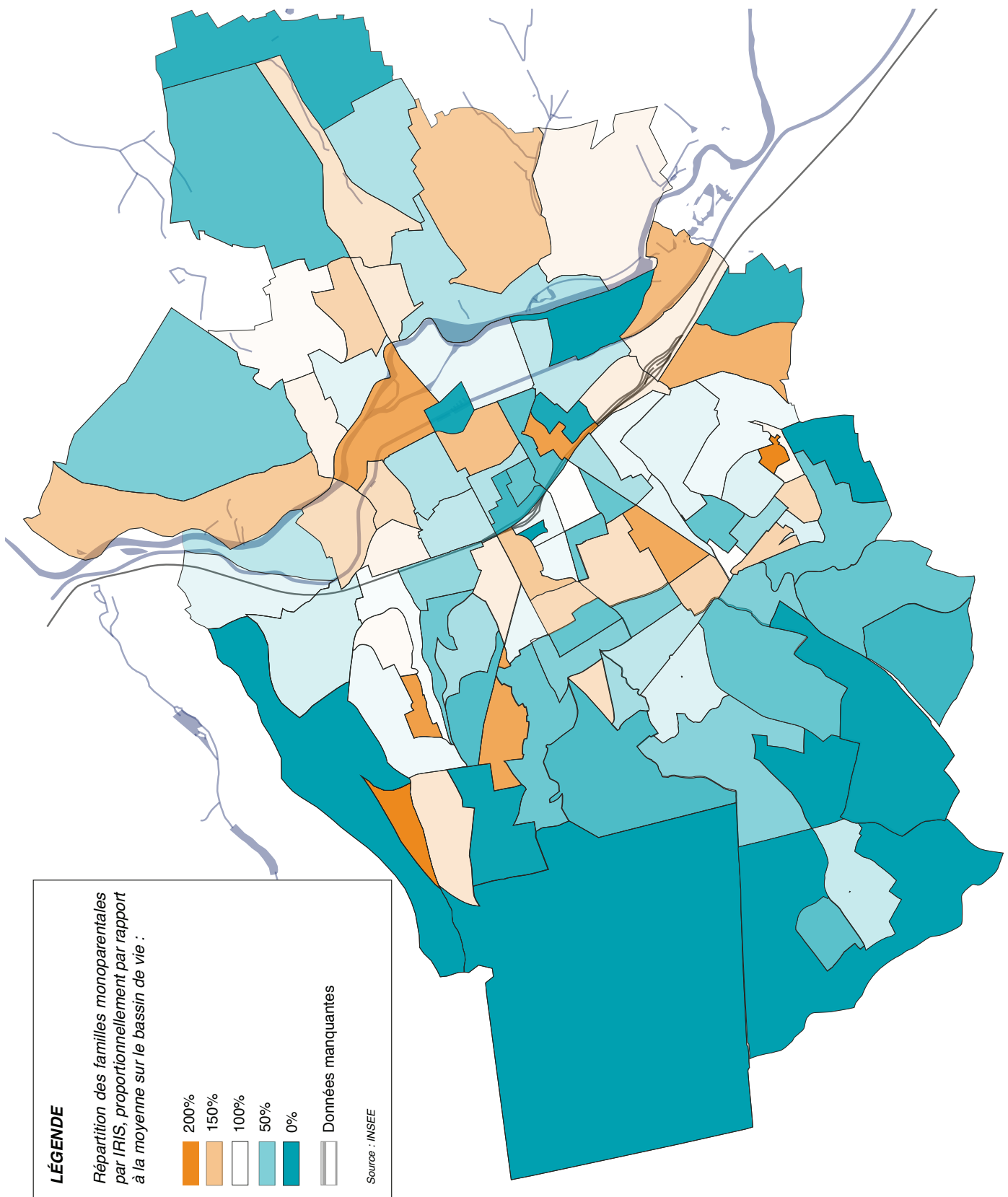
Carte 5 : Distribution de la population en fonction du nombre de plus de 15 ans non scolarisés et sans diplômes dans les IRIS du Grand Nancy



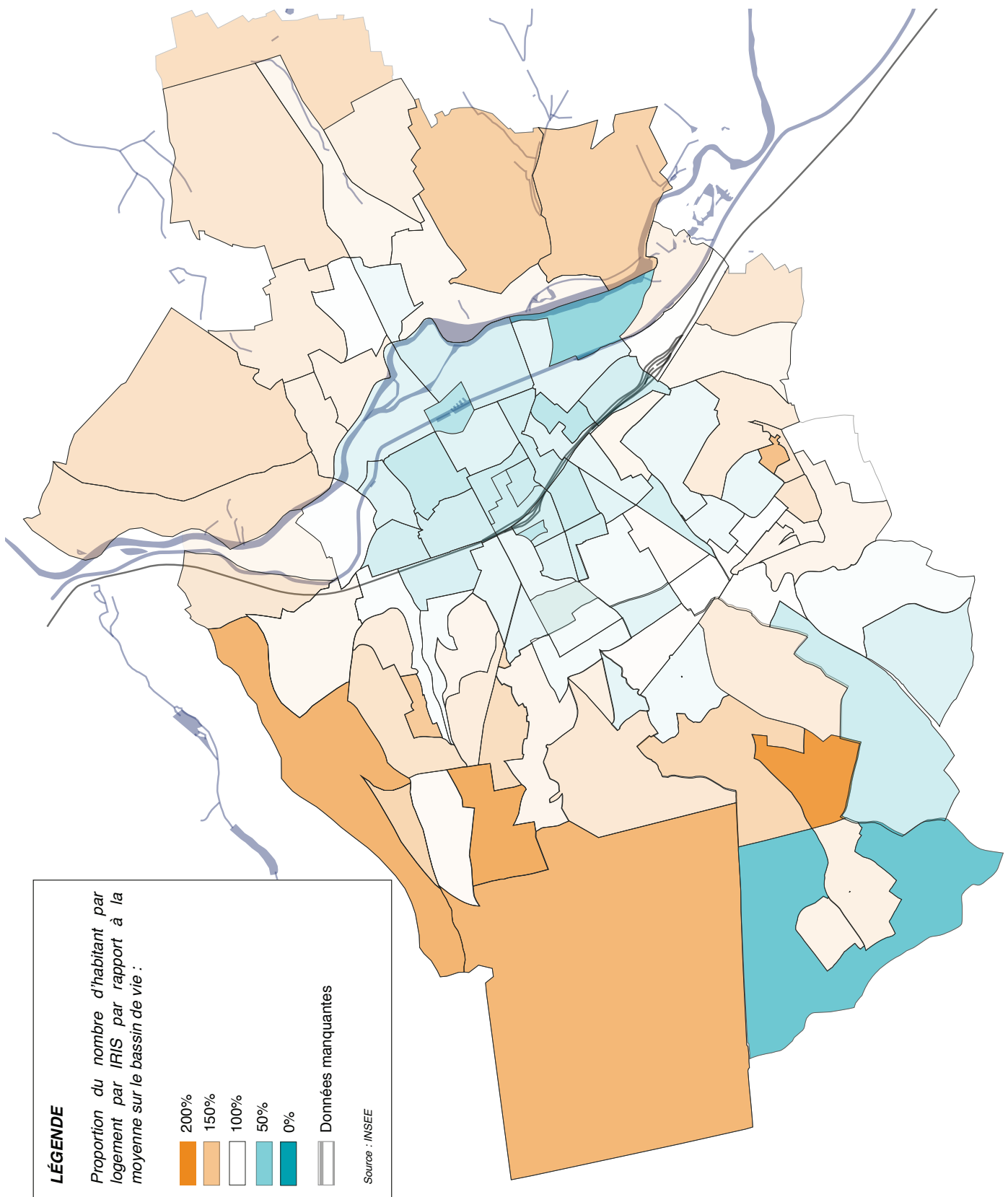
Carte 6 : Distribution de la population en fonction de la situation par rapport à l'emploi dans les IRIS du Grand Nancy



Carte 7 : Distribution de la population en fonction de l'origine dans les IRIS du Grand Nancy



Carte 8 : Distribution de la population en fonction de la situation familiale dans les IRIS du Grand Nancy



Carte 9 : Distribution de la population en fonction du nombre d'habitants par logement dans les IRIS du Grand Nancy

ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE



Nancy Université - Université Nancy 2
Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales - 2L2S

Nous réalisons une étude sur les goûts et les préférences des Français entre les différents types d'habitats urbains.

C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de nous aider dans notre recherche en complétant ce questionnaire. Il suffit de cocher la case correspondant à votre choix. Une seule réponse est demandée par question, sauf dans certains cas où trois réponses sont possibles.

Questionnaire mené dans le cadre d'un doctorat en sociologie urbaine sur la perception de la ville.

1



1- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

2- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

3- Si vous habitiez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

4- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) Logement social / Résidence privée
- b) Intimité / Promiscuité
- c) Confort / Inconfort
- d) Famille avec enfants / Couple sans enfant
- e) Béton / Nature
- f) Centre-ville / Banlieue
- g) Enfermement / Liberté
- h) Monumental / Humain
- i) Rêve / Cauchemar
- j) Collectif / Individuel

2



5- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

6- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1 500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

7- Si vous habitiez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

8- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) Logement social / Résidence privée
- b) Intimité / Promiscuité
- c) Confort / Inconfort
- d) Famille avec enfants / Couple sans enfant
- e) Béton / Nature
- f) Centre-ville / Banlieue
- g) Enfermement / Liberté
- h) Monumental / Humain
- i) Rêve / Cauchemar
- j) Collectif / Individuel

3



9- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

10- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1 500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

11- Si vous habitiez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

9- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) Logement social / Résidence privée
- b) Intimité / Promiscuité
- c) Confort / Inconfort
- d) Famille avec enfants / Couple sans enfant
- e) Béton / Nature
- f) Centre-ville / Banlieue
- g) Enfermement / Liberté
- h) Monumental / Humain
- i) Rêve / Cauchemar
- j) Collectif / Individuel

4



13- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

14- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1 500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

15- Si vous habitez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

16- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) Logement social / Résidence privée
- b) Intimité / Promiscuité
- c) Confort / Inconfort
- d) Famille avec enfants / Couple sans enfant
- e) Béton / Nature
- f) Centre-ville / Banlieue
- g) Enfermement / Liberté
- h) Monumental / Humain
- i) Rêve / Cauchemar
- j) Collectif / Individuel

5



17- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

18- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1 500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

19- Si vous habitez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

20- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) Logement social / Résidence privée
- b) Intimité / Promiscuité
- c) Confort / Inconfort
- d) Famille avec enfants / Couple sans enfant
- e) Béton / Nature
- f) Centre-ville / Banlieue
- g) Enfermement / Liberté
- h) Monumental / Humain
- i) Rêve / Cauchemar
- j) Collectif / Individuel

6



21- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

22- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1 500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

23- Si vous habitiez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

24- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) *Logement social / Résidence privée*
- b) *Intimité / Promiscuité*
- c) *Confort / Inconfort*
- d) *Famille avec enfants / Couple sans enfant*
- e) *Béton / Nature*
- f) *Centre-ville / Banlieue*
- g) *Enfermement / Liberté*
- h) *Monumental / Humain*
- i) *Rêve / Cauchemar*
- j) *Collectif / Individuel*

7



25- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

26- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1 500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

27- Si vous habitiez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

28- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) *Logement social / Résidence privée*
- b) *Intimité / Promiscuité*
- c) *Confort / Inconfort*
- d) *Famille avec enfants / Couple sans enfant*
- e) *Béton / Nature*
- f) *Centre-ville / Banlieue*
- g) *Enfermement / Liberté*
- h) *Monumental / Humain*
- i) *Rêve / Cauchemar*
- j) *Collectif / Individuel*

8



29- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

30- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1 500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

31- Si vous habitiez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

32- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) Logement social / Résidence privée
- b) Intimité / Promiscuité
- c) Confort / Inconfort
- d) Famille avec enfants / Couple sans enfant
- e) Béton / Nature
- f) Centre-ville / Banlieue
- g) Enfermement / Liberté
- h) Monumental / Humain
- i) Rêve / Cauchemar
- j) Collectif / Individuel

9



33- Pensez-vous que ce bâtiment est plutôt :

- Très beau
- Beau
- Pas beau
- Pas beau du tout

34- Imaginons qu'une famille habite un des logements de ce bâtiment. Selon-vous, quel pourrait être le salaire mensuel du chef de famille ?

- Plus de 5 000 €
- De 2 500 € à moins de 5 000 €
- De 1 500 € à moins de 2 500 €
- De 1 000 € à moins de 1 500 €
- Moins de 1 000 €

35- Si vous habitiez ce bâtiment, vous seriez plutôt :

- Très content
- Content
- Pas content
- Pas content du tout

36- Dans la liste suivante, entourez à chaque ligne le terme qui qualifie selon vous le mieux ce bâtiment :

- a) Logement social / Résidence privée
- b) Intimité / Promiscuité
- c) Confort / Inconfort
- d) Famille avec enfants / Couple sans enfant
- e) Béton / Nature
- f) Centre-ville / Banlieue
- g) Enfermement / Liberté
- h) Monumental / Humain
- i) Rêve / Cauchemar
- j) Collectif / Individuel



45- Avez-vous fait, ou pensez-vous que vous aller faire, des travaux dans votre logement actuel ?

- Oui
- Non

46- Si oui, de quelle nature sont-ils ?

(Autant de réponses que nécessaire)

- Des travaux de décoration intérieure
- Des travaux d'agrandissement (création de pièce)
- Des travaux d'embellissement de la façade
- Des travaux de modification totale de l'existant
- Des travaux d'aménagement de l'espace extérieur du logement (balcon, terrasse, cour, jardin, etc.)

47- À l'heure actuelle, dans quel type de bâtiment habitez-vous ?

(Un seul choix possible)

- Un pavillon
- Une maison bourgeoise
- Un immeuble ancien
- Un immeuble neuf
- Une barre
- Une tour

48- Pour quelles raisons seriez-vous prêt à déménager :

(3 réponses possibles)

- Pour un logement plus grand
- Pour un logement plus petit
- Pour un logement plus confortable
- Pour un bâtiment plus chic
- Pour un autre quartier
- Pour devenir propriétaire
- Si vous obtenez une promotion dans votre société
- Si vos revenus augmentent
- Si votre famille s'agrandit

49- Pour quel nouveau type de bâtiment déménageriez-vous ?

(Un seul choix possible)

- Un pavillon
- Une maison bourgeoise
- Un immeuble ancien
- Un immeuble neuf
- Une barre
- Une tour

Enfin, pour pouvoir mener une étude rigoureuse et scientifique, nous avons besoin de quelques renseignements vous concernant :

50- Êtes-vous :

- une Femme
- un Homme

51- Quel âge avez vous ?

- Moins de 25 ans
- De 25 à 40 ans
- De 41 à 64 ans
- Plus de 65 ans

52- Quelle est votre situation familiale ?

- Célibataire
- En couple
- Divorcé (e)
- Veuf (ve)

55- Quelle est votre situation professionnelle ?

- Artisan, commerçant ou chef d'entreprise
- Employé
- Ouvrier
- Profession de la santé ou de l'enseignement, cadre moyen
- Cadre supérieur ou profession intellectuelle supérieure
- Chômeur
- Retraité
- Étudiant

56- Pouvez-vous indiquer dans quel tranche se situent vos revenus mensuels ?

- Plus de 5000 €
- de 2500 € à moins de 5000 €
- de 1500 € à moins de 2500 €
- de 1000 € à moins de 1500 €
- Moins de 1000 €

57- De façon générale, avez-vous grandi :

- En ville
- À la périphérie (banlieue)
- À la campagne (village)

53- Pensez-vous faire partie d'une minorité ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Non
- Oui, d'une minorité religieuse
- Oui, d'une minorité culturelle (ethnique, nationale...)
- Oui, d'une minorité sexuelle

54- Quel est votre niveau d'étude ?

- Doctorat et diplômes supérieurs au master (bac+5 et plus)
- Master (bac +5)
- Licence (bac +3)
- BTS, DEUG (bac +2)
- Baccalauréat
- BEP, CAP
- Brevet des collèges
- Sans diplôme

58- Aujourd'hui, habitez-vous :

- En ville
- À la périphérie (banlieue)
- À la campagne (village)

59- Où habitiez-vous avant de vivre dans votre logement actuel ?

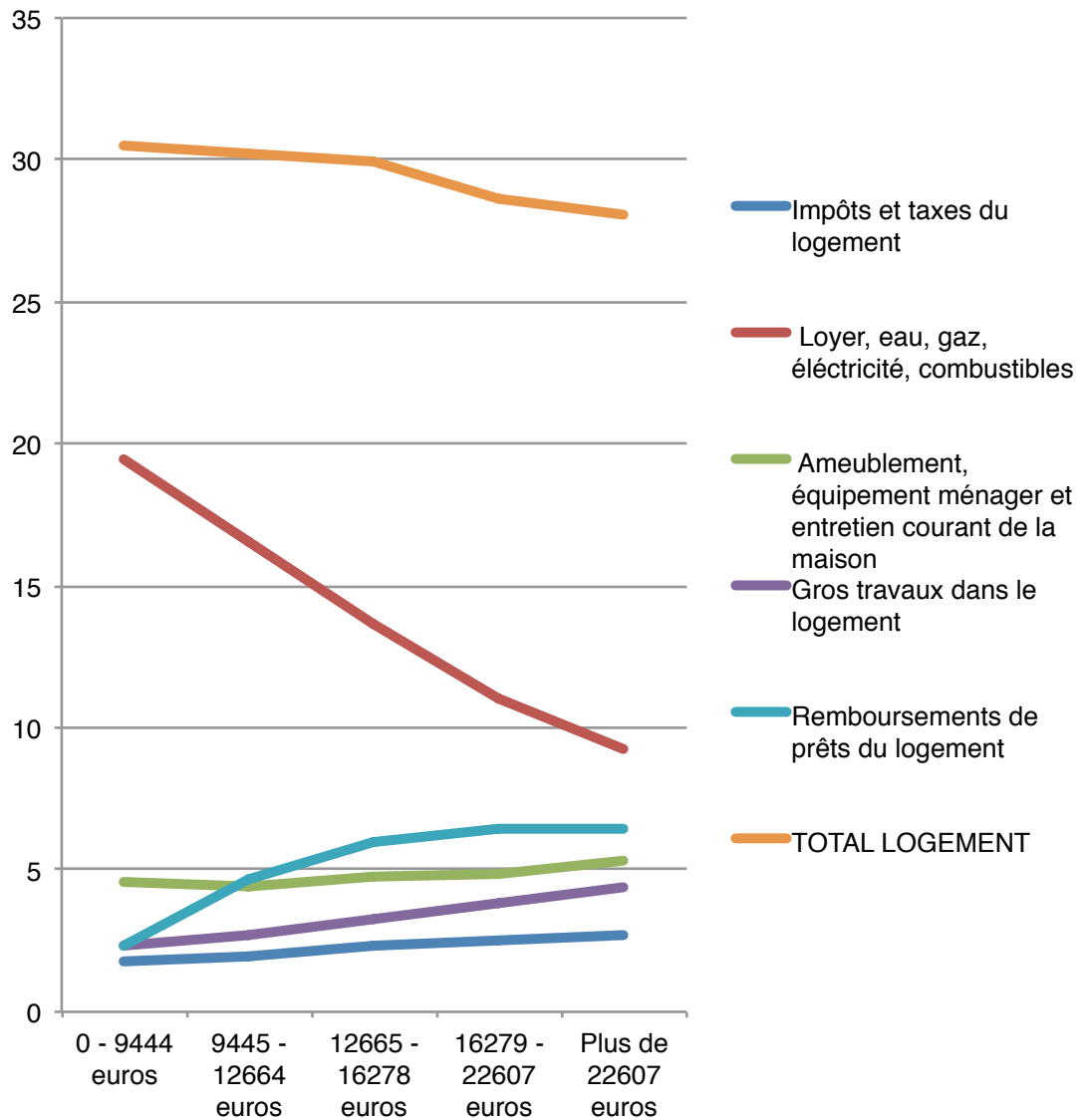
- En ville
- À la périphérie (banlieue)
- À la campagne (village)

Merci de votre participation !

Cette étude est strictement anonyme, en aucun cas les éléments que vous nous avez fournis ne seront transmis. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de l'enquête, merci de nous contacter à l'adresse e-mail suivante : marc.bertier@gmail.com

Visitez le site : <http://www.sociologieurbaine.fr>

ANNEXE 7 : DÉPENSE DES MÉNAGES EN FONCTION DE LEUR NIVEAU DE REVENU



Graphique 11 : Distribution de la dépense des ménages

	dépense annuelle moyenne par ménage selon le revenu moyen par unité de consommation					ENSEMBLE
	0-787 euros	788-1055	1056- 1356	1357-1883	Plus de 1884	
	0 - 9444 euros	9445 - 12664 euros	12665 - 16278 euros	16279 - 22607 euros	Plus de 22607	
DEPENSE TOTALE - CHAMP COMPTABILITE NATIONALE	15650	22219	27066	34579	50301	29963
TOTAL	3539	4617	5367	6314	7727	5513
ALIMENTATION	22,61	20,78	19,83	18,26	15,36	18,40
HABILLEMENT ET ARTICLES CHAUSSANTS	885	1139	1363	1729	2509	1525
	5,65	5,13	5,04	5,00	4,99	5,09
Impôts et taxes du logement	278	440	625	858	1341	708
	1,78	1,98	2,31	2,48	2,67	2,36
Logement, eau, gaz, électricité, combustibles	3049	3673	3701	3823	4647	3778
	19,48	16,53	13,67	11,06	9,24	12,61
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	716	981	1277	1668	2679	1464
	4,58	4,42	4,72	4,82	5,33	4,89
Gros travaux dans le logement	365	595	871	1318	2222	1074
	2,33	2,68	3,22	3,81	4,42	3,58
Remboursements de prêts du logement	362	1033	1621	2225	3229	1694
	2,31	4,65	5,99	6,43	6,42	5,65
TOTAL LOGEMENT	4770	6722	8095	9892	14118	8718
	30,48	30,25	29,91	28,61	28,07	29,10
SANTE	578	908	995	1187	1488	1031
	3,69	4,09	3,68	3,43	2,96	3,44
TRANSPORTS	1607	2685	3608	4980	5543	3684
	10,27	12,08	13,33	14,40	11,02	12,30
COMMUNICATIONS	486	544	598	687	866	636
	3,11	2,45	2,21	1,99	1,72	2,12
LOISIRS ET CULTURE	937	1455	1737	2216	3424	1954
	5,99	6,55	6,42	6,41	6,81	6,52

Tableau 25 : Distribution de la dépense des ménages

ANNEXE 8 : SEPT ARTICLES DONT LES TITRES CONTIENNENT « BANLIEUE » ET « CITÉ »

1. Mardi 21 mars 1995, p. 9

ELECTION PRESIDENTIELLE ; DIMANCHE 19 MARS 1995 A CHANTELOUP-LES-VIGNES (YVELINES).

Le premier ministre en visite dans une cité de la banlieue parisienne

ÉDOUARD BALLADUR a effectué, dimanche 19 mars, une visite surprise à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). Il a notamment assisté à une rencontre de football opposant deux équipes de la commune, dont celle dans laquelle évolue le maire, Pierre Cardo, député UDF-PR. Le premier ministre a déclaré : «Je suis venu pour mieux comprendre et mieux connaître les problèmes qui sont ceux d'une grande partie des Français. (...) On ne peut pas dire à la fois qu'il faut un grand débat dans le pays et ne pas regarder les problèmes de près pour voir comment il faut en débattre et comment il faut les régler.». (Corresp.)

2. Vendredi 7 juillet 1995, p. 9

DOSSIER D'UNE PAGE

Les transports publics peinent à désenclaver les cités de banlieue

Nouveaux besoins de déplacement, nouveaux enjeux sociaux : la desserte des quartiers en difficulté demeure médiocre, voire mauvaise, et le système de tarification se révèle archaïque. SNCF, RATP, compagnies de bus réfléchissent à une redéfinition de leur mission.

BERNARD PHILIPPE

VILLE La politique de la ville passe aussi par une politique des transports collectifs. Si cette évidence est reconnue depuis plus de dix ans, les quartiers en difficulté, excentrés à la périphérie des agglomérations urbaines, demeurent mal desservis. LES SOCIÉTÉS de transports expérimentent de nouveaux systèmes de tarification, le «zonage», instauré par le système de la Carte orange en Ile-de-France, ne correspondant plus aujourd'hui aux besoins sociaux des habitants. De plus en plus, les collectivités locales prennent en charge tout ou partie des frais de transport des chômeurs. AVEC LE SOUTIEN de l'ancienne municipalité communiste, une compagnie de bus, au Havre, a réorganisé ses services pour les habitants des cités du plateau. Si le bilan est mitigé, ses autobus demeurent le dernier lien entre les quartiers et le centre-ville.

LA MISE À SAC de la gare du Nord à Paris, le soir de la Fête de la musique, mercredi 21 juin, a mis en lumière, à sa manière, l'intensité du besoin de transports pour les habitants des cités périphériques et, surtout, les difficultés des compagnies à y faire face. Cette nuit-là, des centaines de ban-

lieusards, trois fois plus nombreux que la capacité de la rame, veulent prendre le dernier train pour Pontoise. La bousculade dégénère lorsque le train est supprimé pour raison de sécurité. Furieux de ne pouvoir rentrer chez eux, des jeunes saccagent la gare et blessent un conducteur. L'incapacité de la SNCF à prévoir l'ampleur de ces retours coûtera cher aux quatre cent mille usagers quotidiens de la banlieue nord, paralysée le lendemain par une grève de protestation des cheminots.

Cités réputées «chaudes», clientèle insolvable, nouveaux besoins de déplacement : l'équation a nettement changé ces dernières années, pour les professionnels des transports publics habitués à gérer essentiellement des déplacements entre le domicile et le lieu de travail. L'aggravation du chômage et de la ségrégation sociale dans l'habitat, la sous-motorisation des personnes défavorisées, modifient la donne. Bus, métros et tramways constituent aujourd'hui un enjeu décisif pour aider les habitants de ces quartiers périphériques à s'ouvrir sur l'extérieur, à chercher du travail, à gagner les centres commerciaux et les lieux de loisirs, pour réussir le «désenclavement» des cités. Leur desserte est loin d'être uniformément déficiente, si on la compare notamment avec celle de certains lotissements excentrés. Pourtant, une majorité de cités restent handicapées par leurs défauts de conception d'origine.

«Les ZUP ont été conçues pour une desserte automobile et des habitants appartenant aux classes moyennes. C'était le mythe américain de la ville tentaculaire desservie par des autoroutes, rappelle Marie-Françoise Goldberger, responsable du centre de ressources de la délégation interministérielle à la ville (DIV). Souvent, des routes ont été prévues, mais on a oublié les échangeurs; des voies de chemin de fer aussi, mais sans gare de desserte locale. On a fait des schémas autoroutiers pour relier Dunkerque à Nice, mais on a oublié les cités des années 1955-1975.» Ces erreurs ont été aggravées par l'architecture repliée des cités, l'impasse de leurs parkings et leur mauvais raccordement à la voirie, qui rendent malaisée la pénétration de lignes d'autobus.

Résultat paradoxal, des cités éventrées par des voies rapides sont mal desservies. En Ile-de-France, les trois quarts des quartiers concernés par la politique de la ville sont longés par au moins une voie autoroutière ou ferrée, mais la majorité d'entre eux sont situés à plus d'un kilomètre d'une gare. Le Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, est bordé par la ligne Paris-Rouen, mais il faut prendre le bus pour gagner la gare, trop éloignée. Aux «4000» de la Courneuve, il a fallu faire sauter la barre Debussy pour ouvrir la cité sur le RER, pourtant tout proche. En province, des quartiers comme le Montanou, à Agen, ou Saint-Aignan, à Pithiviers, sont isolés en pleine campagne.

Une majorité de cités restent handicapées par leurs défauts de conception d'origine

Depuis 1990, la politique de la ville a souligné l'importance de ces enjeux. Liaisons interbanlieues, services nocturnes, navettes avec les centres commerciaux se sont multipliés. A Lille comme à Tou-

louse, les réseaux du VAL ont été conçus pour desservir des quartiers HLM, de même que ceux des nouveaux tramways de Nantes, Strasbourg ou de la Seine-Saint-Denis. Parallèlement, les exploitants ont multiplié les formules d'accompagnement social destinées à prévenir les violences. Des «agents d'ambiance» et des animateurs sportifs issus des quartiers ont été recrutés au moyen de contrats précaires. L'aide matérielle aux associations sportives et la formation des conducteurs à la gestion des situations conflictuelles ont aussi été développées. «Nous devons recruter des jeunes issus de ces quartiers afin que notre personnel couvre toute la sociologie des personnes que nous transportons», affirme Michel Cornil, président de l'Union des transports publics (UTP).

Pourtant, l'inadaptation de certains réseaux et, surtout, la politique tarifaire demeurent des obstacles majeurs à la mobilité. A Marseille, le métro ferme à 21 heures depuis 1991, pour des raisons de sécurité et de rentabilité. Travailler à l'aéroport de Roissy sans disposer d'une voiture tient de la gageure quand on vit à Goussainville ou à Garges-lès-Gonesse, communes très proches de la plate-forme aérienne. «Plus on est démuné, plus on se voit contraint d'habiter loin du centre-ville, et plus on paie cher pour un service réduit», résume Michel Herrou, spécialiste des transports à la DIV, qui, comme nombre d'observateurs, met en cause la tarification par zones concentriques de type Carte orange qui aboutit à offrir «le maximum de services à ceux qui paient le moins», en l'occurrence les habitants de Paris intra-muros, où le réseau est le plus dense.

Ce type de tarification a représenté un énorme progrès lors de son introduction il y a vingt ans. Mais sa rigidité rend aujourd'hui difficile l'adaptation des tarifs à la situation sociale des usagers. Ainsi, des chômeurs paient le prix fort des tickets achetés à l'unité faute de pouvoir avancer le coût du forfait mensuel, des jeunes de famille en difficulté renoncent à l'abonnement de bus pour aller à pied au collège, constate Thierry Soupault, délégué général de l'UTP.

Ne plus se contenter de «rabattre» systématiquement les banlieusards vers les lumières d'un centre-ville unique

De plus, les réductions accordées ne bénéficient pas aux catégories les plus touchées, souligne une récente étude menée par le Groupement des autorités responsables des transports (GART). Seuls 50 % des réseaux offrent un tarif spécial aux chômeurs. Ainsi, à Paris, une carte annuelle gratuite de transport, baptisée «Emeraude», est-elle accordée aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans payant moins de 15 000 francs d'impôt sur le revenu, alors que les allocataires du RMI n'ont droit au remboursement de leur Carte orange que pendant la durée d'un stage et les trois mois suivant pour la recherche d'un emploi.

La fraude apparaît à beaucoup comme le dernier moyen de bouger, et elle peut concerner 40 % des usagers d'une ligne. Liée d'abord à l'âge, puisqu'elle est le fait des plus jeunes, selon le Syndicat des

transports parisiens, elle se développe également avec la précarité. Ainsi, l'UTP confirme que des opérations répressives menées sur certaines lignes aboutissent non pas à une hausse des recettes mais à une baisse de la fréquentation, preuve que certains fraudeurs renoncent à se déplacer plutôt que d'affronter les contrôleurs.

D'où l'urgence, pour les élus et les sociétés de transport, d'une remise à plat des principes de tarification et de gratuité, voire du financement des transports publics et de la contribution des collectivités territoriales et des budgets sociaux. Les transports publics doivent, notamment le soir, contribuer à ranimer les centres-villes provinciaux. Mais, en région parisienne, ils ne peuvent plus se contenter de «rabattre» systématiquement les banlieusards vers les lumières d'un centre-ville unique. D'où la nécessité de multiplier les centres attractifs à la périphérie et d'adapter les dessertes aux nouvelles habitudes des usagers, afin que la Fête de la musique ne s'achève plus, gare du Nord, dans le vacarme des bris de glace et des sirènes de police.

3. Mardi 22 octobre 1996, p. 30

PETITE FILLE DE TROIS ANS ET DEMI ETRANGLEE PAR SA MERE DANS UNE CITE DE LA BANLIEUE DE MONTPELLIER

Rose-Marie LOGEART AGATHE

CE N'ÉTAIT PAS la bonne histoire. La petite fille de trois ans et demi, Rose-Marie, retrouvée étranglée, violée aussi nous disait-on, dans un fourré d'une cité de la banlieue de Montpellier, n'a donc pas été, contrairement à ce que l'on avait pu croire, la victime d'un pédophile. Tout était faux, sinon la mort de la petite fille. Cette disparition, pendant quelques minutes, de la mère partie chercher son porte-monnaie, parce que la petite fille avait envie de bonbons, ce tout petit moment mis à profit par un sadique meurtrier pour enlever la petite fille, cette mère recrue de douleur devant l'impensable, qui peine à suivre le cercueil blanc de son enfant, et que des femmes soutiennent telle une piéta, enroulée dans ses longs cheveux noirs... C'était une macabre mise en scène : arrêtée, la mère a fini par avouer qu'elle avait elle-même tué son enfant, et les enquêteurs tentent de vérifier si c'est aussi elle, et elle seule, qui a saccagé le corps de sa petite fille pour faire croire à l'acte d'un pédophile.

Les raisons de cette folie restent mystérieuses. L'enfant serait, nous a-t-on expliqué avec tout le poids nécessaire de conditionnels, devenue un fardeau pour sa mère, qui voulait refaire sa vie. Une voisine a dit toute son incompréhension, car elle avait toujours cru que cette mère était une bonne mère, inséparable de son enfant, sur qui elle ne levait jamais la main. Le père de la jeune

femme, que l'on avait vu réclamer en grondant, au milieu des gitans de sa cité, un châtement exemplaire pour le meurtrier de sa petite fille, découvrait que l'horreur pouvait être plus horrible encore qu'il l'avait imaginé, et continuait pour sa propre fille à demander le châtement le plus dur, comme s'il s'était agi d'un autre. Abasourdis, des voisins, des amis, des parents agglutinés au pied des immeubles remâchaient leur incompréhension et leur détresse. A quelques pas de là, inlassablement, la télévision nous montrait le même plan du fourré où avait été découverte Rose-Marie, ces herbes rêches et emmêlées qui avaient tout vu et dont on venait de percer le secret.

Au moment même où la police de Montpellier arrêtait la mère meurtrière et lui faisait avouer son crime, la Belgique défilait en blanc dans les rues de Bruxelles, pour rendre hommage à ses enfants martyres, victimes, elles, d'un vrai pédophile. Une manifestation incroyable par le nombre, la dignité et le calme de ses participants : foule anonyme, mais aussi parents de victimes réchauffés par cette foule immense, qui trouvait les mots justes, la tendresse qu'il fallait pour porter sa part de ce fardeau collectif. Et l'on repensait à Rose-Marie, cette petite morte solitaire pour qui personne ne défilera jamais, mais dont la mère, pour dissimuler son geste, avait cru plausible de prendre le masque de cette maudite pédophilie qui hante désormais nos paysages. Comme si, gorgée des images de l'abjection, elle y avait trouvé le paravent de son propre crime.

4. Mardi 27 avril 1999, p. 34

BANLIEUE : 300 habitants de la cité des Cosmonautes de Saint-Denis manifestent en hommage à Karim Fadiga

Environ 300 habitants de la cité des Cosmonautes de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ont manifesté en silence, dimanche 25 avril, devant la mairie de la ville, en hommage à Karim Fadiga, un homme âgé de vingt-six ans, décédé le 21 avril. Il avait été mortellement blessé de deux coups de couteau dans le ventre alors qu'il tentait de s'opposer à une vente de drogue.

5. Horizons, lundi 10 mars 2003, p.10

LA BANLIEUE CÔTÉ FILLES

Une cité de la banlieue nord de Paris. Des adolescentes parlent de leur quotidien. Pour elles, la «vraie vie» commence loin du regard des «grands frères»

PEUT-ÊTRE que, vue d'avion, on lui trouverait du charme. De ces tours de douze étages, d'une vilaine couleur marron, on ne verrait plus rien que le carré des toits. Et de ce que les gens d'ici appellent le Serpentin, cet immeuble en béton bleuâtre qui serpente, justement, d'un bout à l'autre de la cité, il ne resterait qu'un trait vague, ondulant, à peine plus clair que le bitume. De là-haut, on

ne remarquerait pas le gazon mité, ni les tags ou les «Nique la police» gribouillés sur les murs. Ni le ciel gris, qu'on dirait plus gris qu'à Paris. De près, sur place, on ne voit que ça : cette laideur fade, ces rues sans joie où l'on circule sans jamais flâner. Sloé, 17 ans, de parents camerounais, résume les choses à sa manière : «Depuis que je suis petite, j'ai toujours vu la cité sale.»

Parle-t-elle seulement des murs et des cages d'escalier ? «Dans mon immeuble, au rez-de-chaussée, les garçons vendent des barres de shit. Et dans les couloirs, quand on monte, c'est plein de cafards», dit la jeune fille, pour s'excuser de ne pouvoir recevoir chez elle. Maï, sa copine, la taquine : il y a eu récemment une «fusillade» en bas de son immeuble, non ? Sloé s'esclaffe, embarrassée. Maï, à vrai dire, n'est pas la mieux lotie. Chez elle aussi, l'espace est cher : il lui faut partager sa chambre avec une tante et deux de ses soeurs.

Dans cette cité de la banlieue nord de Paris, les adolescentes de l'âge de Sloé et de Maï n'ont aucun lieu à elles. Tandis que les pères de famille se retrouvent à la mosquée (une ancienne loge de gardien) ou au café (de l'autre côté du boulevard), les garçons squattent les halls d'immeubles ou s'installent, quand les beaux jours reviennent, sur l'ancienne place du marché. Les filles, elles, n'ont pas le choix. La Maison de quartier, où elles prennent leurs cours de hip-hop, est le seul endroit où elles peuvent donner rendez-vous à quelqu'un d'étranger : loin du regard des mères et des grands frères. «C'est le seul coin joli de la cité», dit Maï.

Bien sûr, il faut chaque fois se débrouiller pour trouver une place où s'asseoir : un jour, c'est dans la salle du réfectoire ; un autre jour, c'est au milieu de l'immense palier du premier étage, où quelques tables sont installées ; une autre fois encore, c'est dans une salle de réunion, miraculeusement vide pendant une heure ou deux.

Parfois, les filles ne viennent pas, elles ont oublié le rendez-vous. Ou alors elles ne peuvent pas rester longtemps, parce qu'on est en plein ramadan et que c'est l'heure du *fatr* - la rupture du jeûne -, on les attend à la maison. «C'est la première fois qu'on nous interviewe», dit Amel, nerveuse. A Pantin comme à Vitry-sur-Seine - où est morte la jeune Sohane, brûlée vive par un garçon de 19 ans, le 4 octobre -, toutes celles qu'on a pu rencontrer ont refusé que leur vrai prénom soit publié. Et «pas la peine», non plus, de mettre le nom de la cité.

Celui de la commune, à la rigueur... Comme tout le monde ici, elles ont en mémoire les mésaventures de ce jeune, filmé par une équipe de télévision : ses propos, coupés au montage, avaient provoqué la fureur du quartier. «Ils n'avaient pris que les mauvaises paroles», justifie Maï. Les filles aussi se méfient de la presse, qu'elle soit écrite ou télévisuelle. Ces histoires de violence, les tournantes, les rodéos... «Il y a quatre ou cinq ans, c'est vrai que c'était chaud. Mais maintenant, ça s'est calmé», grommelle Sloé. «Pourquoi on parle toujours de nous comme d'un ghetto ?», s'indigne Amel.

Lundi soir, cours de hip-hop à la Maison de quartier. Sloé, Maï, Leila, Linda et Amel prennent place dans la salle de danse - parquet de bois, miroirs aux murs, barres d'étirement. La prof est une jeune Noire, pleine de punch, l'oeil vigilant. Sur la trentaine d'élèves à qui elle donne des cours, il n'y a qu'un garçon. «Ils n'aiment pas quand le prof est une fille. Et puis souvent ils préfèrent le break - c'est plus sportif», sourit la jeune femme. Les filles portent l'uniforme habituel : pantalon de jogging et sweat-shirt hyper-larges.

ELLES répètent un morceau, dont elles ont choisi le thème - l'histoire de paparazzi qui traquent des stars. Sitôt le cours fini, les filles disparaissent comme une volée de moineaux.

«Le regard, c'est ça qui est lourd», lâche Coumba, 16 ans, en montrant d'un signe de la tête la place de l'ancien marché, qu'elle appelle le «squat des garçons». Coumba est la seule du groupe à avoir accepté qu'on fasse trois pas dans la rue avec elle. Elle n'habite pas très loin, juste en bordure du parc. Mais, loin ou pas, elle l'avoue sans honte : quand les garçons sont là, elle «préfère faire un détour ou prendre le bus plutôt que de passer à pied». A cause du «regard» ? D'une insulte éventuelle ? Ou de la mauvaise réputation de l'endroit, rendez-vous, dit-on, des jeunes trafiquants de drogue ? En cette fin d'après-midi hivernale, la place est déserte. «Ce n'est pas forcément qu'il y a du danger, mais on n'est pas à l'aise», répond Coumba. Sous sa grosse doudoune, l'adolescente porte un pull noir moulant et un collier argenté. Pour les garçons de la cité, explique-t-elle, il y a deux catégories de filles : «Les calmes, les discrètes - c'est à dire les soeurs -, et celles qui traînent un peu trop, c'est-à-dire...» Elle s'arrête brusquement. Elle rit, gênée, en refermant le col de sa doudoune d'un geste machinal.

«Les discrètes» et «celles qui traînent», ce sont parfois les mêmes, bien sûr. L'essentiel est que ça ne se voie pas. «On a plusieurs vies, ce n'est pas bien», soupire Coumba. Elle est la seule à le regretter à voix haute. «Les grands frères, ils ont peur pour nous, c'est pour ça qu'ils nous surveillent : pour nous protéger», explique Maï. «Ils ont peur qu'on tombe sur des garçons qui profitent de nous, qui veulent coucher avec nous, quoi !», précise Leila. «La petite soeur, personne n'a le droit d'y toucher», ajoute Linda. Autour de la table, les filles hochent la tête, gravement. Si certaines d'entre elles ont un «petit ami», c'est toujours en dehors de la cité. «Les grands frères, ça ne leur plaît pas, cette idée qu'on puisse avoir un copain. Quand on en a un, c'est forcément un garçon de l'extérieur. On se voit en dehors. A La Villette, par exemple, il y a des coins. Mais on ne peut pas l'amener dans la cité. Il ne faut pas que ça se sache, c'est tabou», conclut Katia, 18 ans, la plus âgée du groupe. La peur des «rumeurs» revient souvent dès qu'il s'agit de sexe ou de liaison amoureuse. Et, plus encore, le souci de la «réputation». Les adolescentes de Pantin savent qu'il leur faut, à tout prix, rester du bon côté de la barrière. «Les garçons, ils ne vont pas violer n'importe quelle fille. Pour

ne pas avoir de problème, la fille ne doit être ni allumeuse ni tête baissée», assure Maï. «Il faut se défendre, mais sans être grande gueule», nuance Sloé.

L'exercice est acrobatique. Mais chacune en a intégré les règles. Et connaît par coeur le refrain de la chanson : «Il faut être vierge pour le mariage.» Celles qui enfreignent la loi le payent durement. Parmi les jeunes banlieusardes que reçoit Catherine Breton, médecin et psychanalyste, lors de ses consultations au centre de dépistage anonyme (sida) de l'hôpital Fernand-Widal, dans le 10^e arrondissement de Paris, beaucoup se sentent brisées. «Quand elles ont des rapports sexuels, c'est souvent un rapport anal, pour garder la virginité», rapporte la psychanalyste, qui dit être frappée, «depuis quatre ou cinq ans», par les témoignages alarmants, «de plus en plus nombreux», de jeunes filles des cités, d'origine maghrébine en grande majorité.

«C'est au moment où elles apprennent que leur test est négatif que leur parole se libère. Beaucoup parlent de ce qu'elles vivent : les insultes des garçons, le sentiment d'être dénigrées, avilies...» La première violence est celle du langage. Catherine Breton se rappelle cette élève de seconde, une gamine «frêle, toute fine», prise pour cible par les garçons car elle réussissait «trop bien» au lycée. «Elle disait être l'objet d'insultes permanentes et de menaces à caractère sexuel», note la psychanalyste. Pour expliquer leurs blessures, la plupart des jeunes patientes utilisent les mêmes mots.

Comme un leitmotiv, revient l'image d'une fille «trop fragile» et qui «n'a pas de frère»

Jeudi soir, Vitry-sur-Seine. Le rendez-vous a été fixé près de la station de métro, assez loin de la cité Balzac, où Sandra, 20 ans, habite avec sa famille. C'est au bas d'un immeuble de la cité Balzac, justement, que Sohane est morte, après avoir été aspergée d'essence par Jamal, un de ses anciens petits copains. C'était il y a cinq mois. «Sohane, on ne pourra jamais l'oublier : on a grandi ensemble, on a vécu ensemble, elle est un morceau de nous», dit Sandra. Les réticences des adolescentes de Pantin ne l'étonnent pas.

«Dans les cités, quand on vous voit avec un étranger, tout de suite, c'est l'interrogatoire. Surtout journaliste : c'est lié direct avec police», explique-t-elle. Elle-même ne s'est-elle pas choisi un faux prénom ? Avec quelques anciennes amies de Sohane, Sandra aimerait créer une association «pour aider les jeunes, les écouter quand ils ont des problèmes». Quel rapport avec Sohane ? Sandra hésite, cherche ses mots.

Pour elle, c'est tellement évident ! «Elle était trop fragile», finit par répondre la jeune femme. Une de plus... «Sohane avait des problèmes dans le quartier et aussi dans sa famille. Elle ne s'entendait pas avec sa belle-mère. Ça la minait, poursuit Sandra. Elle n'avait que nous, les copines, à qui parler. Et peut-être qu'on ne l'a pas assez écoutée. Quand on a un problème, il faut que ça sorte : sinon ça reste à l'intérieur et ça devient comme du poison. Si elle s'était sentie plus forte, elle se serait peut-

être mieux défendue.» Ce n'est pas de cela, quand même, que Sohane est morte ? La jeune femme a un soupir agacé.

«Nous, ses copines, on a toutes des grands frères. Alors que Sohane, elle n'avait pas d'arrière, elle n'avait que sa grande soeur : elle n'avait personne pour la protéger. Et comme, en plus, elle était une étrangère à la cité...» Sohane habitait la cité Bourgogne, c'est vrai. A deux pas de la cité Balzac. Un autre territoire.

«Le mieux, dans ce cas-là, c'est de ne pas y aller», confirme Inès, 15 ans, banlieusarde elle aussi. Cette lycéenne d'origine tunisienne a beau résider à Verrières-le-Buisson (sud-ouest de Paris), une «banlieue bourgeoise, avec une majorité de gens riches et âgés», elle n'est pas née de la dernière pluie. Au lycée, tous les mondes se croisent. Et Inès a appris très vite les codes et les règles des quartiers voisins : le sexisme des petits caïds, les clivages communautaires et le système des territoires.

«Si une fille de Graisi va à Emile-Zola -deux cités de Massy-, elle doit faire attention. D'avoir un grand frère connu ne suffit pas : si celui-ci n'a pas d'amis à Emile-Zola ou, pis, s'il y a des ennemis, alors ça craint pour la fille ! Elle peut se faire insulter, cracher dessus, et même plus grave. Mieux vaut qu'elle prenne un air discret, voire soumis, plutôt que de jouer les grandes gueules. De toute façon, les filles doivent tout calculer : leurs trajets, leur façon de s'habiller, de parler, de marcher. Elles sont surveillées en permanence par le grand frère, ou par les copains du grand frère.»

APantin, les jeunes de la cité ont inventé un mot pour désigner une fille «qui ne sait pas se défendre» : on la traite de «bouffonne». La version masculine existe. «Un garçon qui emmène sa meuf au restau ou au ciné, c'est la honte ! Sûr qu'il se fait tailler -moquer-. Tout le monde va le prendre pour un bouffon», souligne Sloé. Pour le coup, Maï ne regrette pas d'être une fille : «Finalement, les garçons, je les plains. Un garçon, il n'a pas le droit d'être sentimental, il ne peut pas être un «lover». Ça doit être dur.»

Sloé et les autres approuvent. «Un garçon, quand il parle de sa petite copine, il ne dit jamais qu'il l'aime. Il dira seulement qu'il la kiffe, qu'elle lui plaît, quoi !»

Exilé en France, l'universitaire Ghazi Hidouci, ancien ministre algérien de l'économie, n'a jamais vécu, pas plus qu'Inès, dans un de ces quartiers pauvres de la région parisienne. Coprésident de l'Association internationale des techniciens, experts et chercheurs (AITEC) et militant de l'association Solidarité algérienne en Europe, il n'en arpente pas moins, à longueur d'année, les cités déshéritées de Gennevilliers, Bois-Colombes, Saint-Denis, Asnières ou Argenteuil.

«Entre les garçons et les filles, note-t-il, les seuls rapports qui existent sont des rapports de force et de domination», ce qui n'exclut évidemment pas des «liens d'affection» d'un groupe à l'autre ou

entre frères et soeurs. Dans ces banlieues pauvres, la «culture du marché», basée sur le succès individuel, a été reçue «de plein fouet», et le choc a été féroce : «Chacun, pris isolément, ne peut que se sentir minable, explique Ghazi Hidouci. Les uns parce qu'ils ont de mauvaises notes à l'école, les autres parce qu'ils n'ont pas de travail, ne parlent pas bien le français, etc.» Insupportable à l'échelle d'un individu, cette «culture du marché» a produit «non pas des exclus, mais des humiliés», souligne l'universitaire. Pour tenir, il a fallu trouver l'antidote. «L'individu qui se sent faible ne peut compter que sur son groupe, qui fonctionne alors comme une mutuelle.» Sohane n'a sans doute pas bénéficié d'une «mutuelle» suffisamment forte pour l'épauler et la protéger ? Sandra et ses copines, au fond, ne disent pas autre chose.

Dans ce système mi-tribal mi-mafieux, garçons et filles ne sont pas à égalité. Hommes et femmes non plus. «Les mères de famille et les petites filles - celles qui n'ont pas atteint les 17, 18 ans - ont du mal à se regrouper, souligne Ghazi Hidouci. Les premières ne sortent pratiquement pas de l'appartement et, à l'instar des adolescentes, ne disposent d'aucun espace collectif à elles. Les femmes d'âge mûr et les petites filles sont les grands disparus de la banlieue. Ce sont elles qui ont les vies les plus dures.» Les garçons, eux, n'ont aucun mal à former des bandes. Et n'hésitent pas, ajoute l'universitaire, à «racketter leurs soeurs» et à «s'en servir comme couverture ou informateur». Au mieux, les filles sont utilisées comme «intermédiaires avec le monde adulte» (les parents, l'école, les commerçants), dans lequel elles sont mieux perçues que leurs frères.

Vendredi après-midi, Maison de quartier. «Ici, le garçon pourrait peut-être frapper la fille, mais pas jusqu'à la tuer», avance Linda. La discussion tourne autour de l'assassinat de Sohane. «Dans cette affaire, c'est le gars qui n'était pas bien. Il faut être fou pour faire ça !», s'enhardit Leila. Les autres se taisent brusquement. «Dans la cité, je me sens en sécurité : c'est comme un village, tout le monde se connaît», finit par dire Amel, qui est, à 15 ans, la plus jeune du groupe. Les autres approuvent. «La cité, c'est comme une grande maison. Entre les filles et les garçons, c'est calme», lance Leila. «On se dit bonjour», renchérit Linda avec force. Maï et Sloé se taisent.

Elles savent toutes parfaitement que, lorsque l'une d'elles est choisie pour cible, c'est encore la tribu des garçons, quelle que soit la blessure infligée, qui l'emportera aux yeux de la cité. Ce qui est vrai à Pantin l'est aussi à Vitry-sur-Seine. «Quand on a fait la marche silencieuse pour Sohane, raconte Sandra, les télévisions étaient là. Tout le monde a vu les filles et les garçons qui défilaient. Mais personne n'a dit que, parmi les garçons qui participaient à la marche, il n'y en avait pas un seul de la cité Balzac, là où Sohane est morte. Parce que ceux de Balzac, ils étaient solidaires du gars qui a tué Sohane. Ils nous l'ont dit quand on a été les voir pour la marche. Ils nous ont dit qu'ils étaient du côté de leur copain. Ils ont donné un peu d'argent pour la famille au pays - la famille de Sohane

est d'origine algérienne -, mais rien d'autre. Ceux qui ont marché avec nous, c'étaient des gars des autres quartiers.» Sandra a un petit rire amer. Cette cité Balzac, après tout, c'est la sienne. Elle y connaît tout le monde, garçons compris. «Les nôtres, ils sont un peu spéciaux !, dit-elle avec une moue. Ils ne parlent qu'entre eux. Il n'y a pas de dialogue avec les filles.»

A Pantin, dans la mosquée aussi, ou du moins dans le local bricolé qui en fait office, installé dans le Serpentin, la séparation des sexes est la règle. «Les hommes entrent par une porte, les femmes par une autre. Et chacun a son coin pour prier», explique Coumba.

D'origine sénégalaise, la jeune fille fait le ramadan depuis deux ans. «Ni mon père ni ma mère ne m'ont forcée. C'est un choix personnel», souligne-t-elle. Jusque-là fréquentée par les musulmans de toutes les communautés, la petite mosquée, dont l'imam est d'origine malienne, s'est vu doubler par une mosquée jumelle, dont l'imam est, cette fois, d'origine algérienne. «Ils auraient mieux fait d'agrandir celle qui existe», regrette Coumba. Au fond, elle s'en «fiche un peu». Pour elle, «la religion, c'est un truc privé» : fréquenter ou non la mosquée n'est pas le plus important. Amel, Katia, Linda et Leila, toutes quatre d'origine maghrébine, n'ont pas la même approche. Aucune d'elles ne porte le voile et aucune ne fréquente la mosquée, mais, à leurs yeux, la religion est d'abord une affaire de famille, une chose qui rassure et rassemble. «Ici, on n'est pas vraiment des Françaises. Mais, là-bas, on n'est pas tout à fait Algériennes, estime Amel. D'être musulmane, c'est normal, sinon on n'existe pas.» Cette approche, Inès, la banlieusarde de Verrières-le-Buisson, l'appelle la «troisième voie».

Elle-même se dit athée : «Je suis fière d'être une Arabe, mais je ne crois pas en Dieu - et je mange du porc. Du coup, les autres Arabes me regardent de travers», sourit-elle. Ses racines maghrébines n'en constituent pas moins un gage de sécurité : «Pour les petits caïds et les dealers du lycée, je fais quand même partie de la famille, je suis une soeur - ça m'évite les ennuis.»

Mardi soir, Maison de quartier de Pantin. Sur l'habillement, les filles sont toutes d'accord. «On fait comme on veut, mais il ne faut pas exagérer», résume Maï, avec une grimace. En clair : pas de décolleté, pas de minijupe, rien de transparent ni de trop moulant : «Il faut être habillée comme quand on va à l'école», dit Leila. «Un peu sexy, mais pas vulgaire», minaude Linda. «De toute façon, dans la cité, il n'y a rien à faire», lâche Sloé. Là-dessus aussi, elles sont d'accord.

La «vraie vie» commence hors de la vue des grands frères. Les fêtes, le cinéma, le lèche-vitrines, les rendez-vous avec le petit copain, «c'est toujours en dehors». Question de temps ? Arrivées au cap des 18 ou 20 ans, les filles changent de statut. «Si je mets une jupe vraiment trop, mon grand frère va me dire : attention ! tu ne vas pas en boîte comme ça, hein ? Mais il n'insiste pas. Il sait déjà que je n'ai plus besoin de lui», commente Sandra. Les «petites soeurs» de Pantin n'en sont pas encore là.

Quand on leur demande ce que cela veut dire, pour elles, de sortir de l'enfance, Amel, Katia, Linda et Leila répondent, presque en chœur : «C'est quand on se marie !» Maï et Sloé haussent les épaules. Pour elles, passer à l'âge adulte est d'abord gage d'autonomie : «C'est quand on a un boulot et un appartement à soi.» Sloé rêve de devenir avocate - «pour défendre les gens qui ne savent pas». Maï voudrait être hôtesse de l'air - «pour voyager». Et passer en avion, très haut, par-dessus la banlieue de son enfance ?

6. Politique, lundi 26 février 2007, p. 8

EUROPE & FRANCE

A Perpignan, Nicolas Sarkozy s'invite dans une cité pour remettre un pied dans les banlieues

Le candidat de l'UMP à la présidentielle, qui a prononcé vendredi soir un discours consacré à l'autorité, est allé inopinément prendre part à un débat avec des jeunes

Philippe Ridet

PERPIGNAN ENVOYÉ SPÉCIAL - Ce n'est pas la dalle d'Argenteuil, dans le Val-d'Oise, où il lâcha le mot « racaille ». Ce n'est pas la cité des 4 000 à la Courneuve, en Seine-Saint-Denis, où il prononça celui de « Kärcher ». C'est une petite salle polyvalente du quartier de Mailloles à Perpignan, ville où, en juin 2005, se sont déroulées des violences entre communautés gitane et maghrébine. C'est là que Nicolas Sarkozy a tenté, vendredi 23 février, de renouer modestement un lien avec la banlieue et les jeunes des cités.

Organisée par deux associations de ce quartier en difficulté, cette réunion ne devait officiellement recevoir que Rachida Dati, porte-parole du candidat et tête de pont de M. Sarkozy dans les banlieues. Si la présence du ministre de l'intérieur a été envisagée, elle n'a pas été formellement décidée. On verra sur place. La presse a été tenue dans l'ignorance des préparatifs. C'est alors que son avion se posait sur le tarmac de l'aéroport de la préfecture de l'Aude, en début d'après midi, que le candidat de l'UMP, sans doute assuré que l'accueil lui serait favorable, a lâché : « Ok, on y va. » Immédiatement, les journalistes, qui l'attendaient au commissariat principal de la préfecture de l'Aude, sont priés de monter dans un bus sans être renseignés sur leur destination. Au bout de quelques minutes, un des collaborateurs du candidat lève une partie du mystère : « On va à la cité Mailloles où Mme Dati est entrain de discuter avec des jeunes. Je vous demande de ne pas courir. On va voir là-bas comment on va travailler tranquillement. » On ne saurait être plus prudent.

DIVERSITÉ

Arrivé sur les lieux, on découvre le candidat-ministre déjà installé sur une chaise en plastique, au

milieu de plusieurs dizaines de jeunes et de mères de famille. Le débat démarre par un hommage d'une participante à Mme Dati : « Elle a réussi à nous faire sentir les choses que nous n'avions pas comprises, explique une jeune fille en dévoilant en partie le travail préalable de la conseillère de M. Sarkozy. Entre ce qu'elle nous a dit de vous et l'image que vous donnez dans les médias, ce n'est vraiment pas la même chose. »

La sono est crachotante comme pour mieux souligner que cette réunion n'a pas été montée de toutes pièces pour aider le candidat à reprendre pied dans les quartiers. Vantant les mérites de sa conseillère, M. Sarkozy fait l'éloge de la « discrimination positive », une expression qui avait disparu de son vocabulaire de candidat officiel. Il promet, s'il est élu, de faire représenter la diversité « à la tête des cabinets ministériel et des administrations ». Il parle de « passer à une autre étape de la politique de la ville » et réaffirme son projet d'un « plan national de formation qualifiante pour chaque jeune en difficulté » : « C'est à l'Etat de corriger les inégalités. »

La seule contradiction viendra d'un jeune homme qui, habilement, l'interroge : « La France dites-vous, « aimez-la ou quittez-la ». Vous l'aimez cette France, et pourtant vous avez envie de la changer. Pourquoi quelqu'un issu de l'immigration n'aurait pas le droit de critiquer la France ? » Réponse biaisée du candidat : « Quand on habite la France, on respecte ses valeurs. On ne choisit pas le sexe de son médecin. Le sacrifice rituel ne doit pas être pratiqué de la même façon qu'à Kayes [Mali]. Je ne fais pas le débat. Une infime minorité se comporte en France comme elle ne pourrait pas le faire dans un pays de l'autre côté de la Méditerranée. » Au bout d'une cinquantaine de minutes, M. Sarkozy repart.

Le soir, le candidat retrouve, lors d'un meeting consacrée à « l'autorité », un public acquis à sa cause. Même s'il se dit conscient que ce mot « vous fait immédiatement soupçonner de préparer rien de moins qu'un Etat policier », il n'hésite pas une fois de plus à caricaturer Mai 68. Abandonnant ses références à Jaurès et à Blum, il s'est montré, dans cette thématique idéale pour le ministre de l'intérieur qu'il est encore, plus à l'aise que devant les jeunes de la cité Mailloles. Le chemin de son retour en banlieue est encore long.

Illustration(s) :

Nicolas Sarkozy lors de son débat avec des jeunes du quartier des Mailloles à Perpignan, le 23 février. PHOTO : DOMINIQUE FAGET/AFP.

7. Sports, vendredi 25 juin 2010, p. 26

SPORT

Le Mondial REPORTAGE

A la cité des Tarterêts : « C'est la France que les Bleus représentent, pas la banlieue »

Les jeunes de Corbeil réunis pour Algérie - Etats-Unis condamnent l'attitude de l'équipe de France

Anne Rohou

Mercredi 23 juin, environ 80 jeunes suivent la rencontre Algérie-Etats-Unis sur écran géant

Il ne reste plus une place à la maison de quartier des Tarterêts à Corbeil-Essonnes. Après la défaite des Bleus, beaucoup ont reporté leurs espoirs sur les Fenecs. Quelques supporters portent le maillot algérien. On ne voit pas de drapeau rouge et vert mais il y a de l'ambiance dans la petite salle de cinéma

La fin du match approche, les supporters cessent d'y croire. Plutôt que l'abatement, les jeunes optent pour la rigolade. Au but américain, ils se lèvent, sautent et exultent comme si l'Algérie avait marqué. Les bilans sont tirés à l'issue de la rencontre. « Cette Coupe du monde, elle est chim ! », nulle.

Pas de coups de klaxon, pas de départ à Paris. Dépité, Nassou Moindjie, 22 ans, compte les défaites : « La France a perdu, l'Algérie a perdu. Le Ghana va se faire battre par l'Allemagne, la Côte d'Ivoire, c'est mort aussi. L'Afrique, c'est fini, les gars. Et maintenant, je ne sais pas qui on va supporter. » Le coeur y était pourtant. Au début de la compétition, Nassou « voyait la France porter la Coupe ! ». Christophe Yammine, 23 ans, avait « parié vingt euros que les Bleus iraient en finale ». Karim Ouchani, 21 ans, déclarait mardi « soutenir les Bleus. Je suis français et j'en suis fier ».

Pourtant, ces derniers jours, plusieurs déclarations ont mis en doute l'attachement des jeunes issus de l'immigration au drapeau tricolore et fait un rapprochement entre l'attitude dédaigneuse des joueurs français et l'image négative des banlieues. « Tout le monde condamne les quartiers populaires. On est en train de construire une autoroute pour le Front national », a alerté mardi 22 juin Fadela Amara, secrétaire d'Etat à la Ville, après les « racailles » et « petits merdeux » proférés à huis clos par des députés UMP.

Dimanche 20 juin sur Europe 1, le philosophe Alain Finkielkraut avait déclaré : « On a rêvé avec l'équipe de la génération Zidane, aujourd'hui on a plutôt envie de vomir avec la génération «cail-lera». » Eric Zemmour embrayait sur RTL : « Gourcuff a été mis à l'amende comme les premiers de la classe dans certains quartiers de banlieue... »

Aux Tarterêts, les réactions sont fatalistes. « On a grandi avec le racisme et l'hypocrisie, cela ne nous

touche plus. C'est grave mais cela ne m'étonne pas de la part de députés de la droite décomplexée de Sarkozy. Ils veulent trouver des boucs émissaires, qu'ils le fassent. Heureusement, il n'y avait pas de «rebeus» dans l'équipe, ils ne pourront pas islamiser l'échec des Bleus », ironise Franck Moracin, 38 ans. « Avec Zemmour, on est habitué, réagit Lassata Dirra, 25 ans. Au début, cela me choquait, maintenant, je ne fais plus attention. De toute façon, si les Bleus avaient gagné, personne n'aurait parlé de racaille... »

Oubliée la formule « black-blanc-beur » de 1998. Des commentaires à géométrie variable que dénonce Lassana Wassa, 25 ans : « Quand l'équipe gagne, les joueurs sont français. Quand elle perd, ce sont des Africains de nationalité française. » « Et en 2006, quand Zidane a mis un coup de boule, personne n'a dit que c'était un voyou », relève Ibrahim Diakit, 25 ans.

L'assimilation des Bleus aux jeunes des cités n'a pour eux aucun sens. « Les joueurs ont vécu dans les quartiers jusqu'à 12 ans et sont partis ensuite en centre de formation », note Medhi B., 29 ans. « Ce ne sont pas des jeunes, Anelka a 31 ans, Ribéry, 27 ans... C'est la France qu'ils représentent, pas la banlieue », commente Nassou.

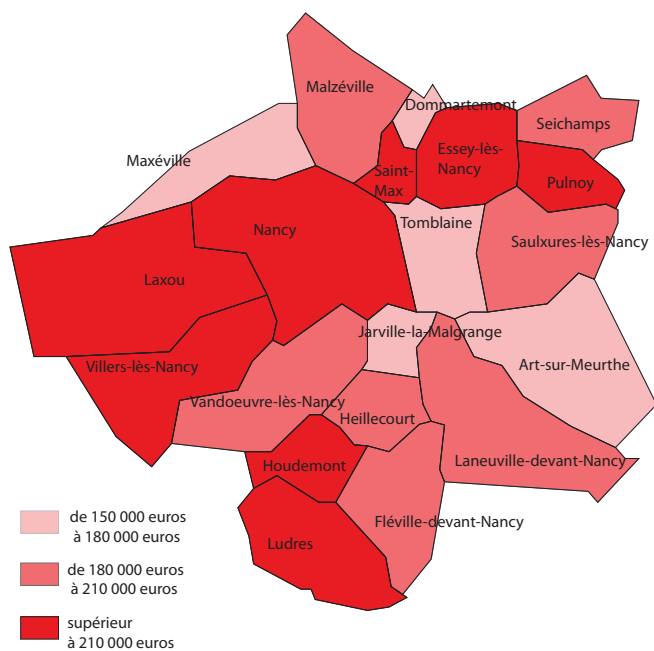
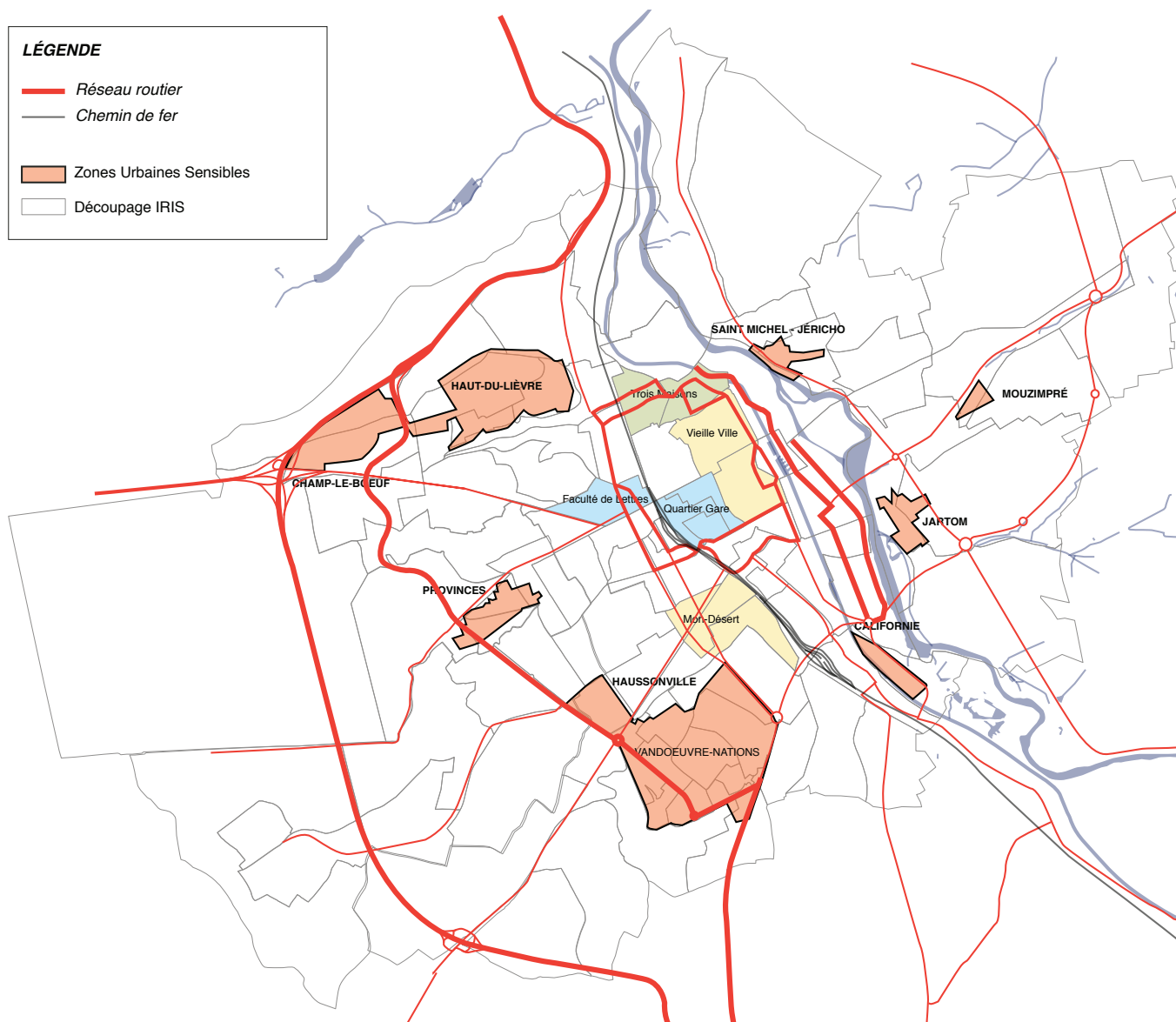
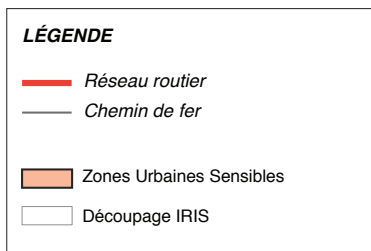
Loin de s'identifier aux joueurs, les habitants des Tarterêts condamnent leur comportement. « Etre appelé en équipe nationale c'est comme être appelé à l'armée, vous devez vous battre pour votre pays, estime Franck. Je crois que les Bleus n'ont pas pris la mesure de l'attente des Français, qu'ils soient jaunes, noirs ou blancs. La Coupe du monde a un impact sur le moral des gens ! Si j'avais été Domenech, j'aurais viré Anelka encore plus vite. »

Christophe Yammine accepte mal leur manque d'investissement physique : « Leur déroute n'a rien à voir avec l'endroit d'où ils viennent. C'est à cause de l'argent que les Bleus se sont mal comporté. Les petites équipes, elles, comme les Coréens ou les Algériens, se sont données à fond ! » « On veut nous culpabiliser alors qu'on n'y est pour rien, déplore Medhi. C'est vrai que certains jeunes parlent mal mais il ne faut pas généraliser. Ces déclarations nous discréditent une fois de plus alors qu'on est aussi dégoûtés des mots d'Anelka et de l'attitude des Bleus que les Français de souche ! »

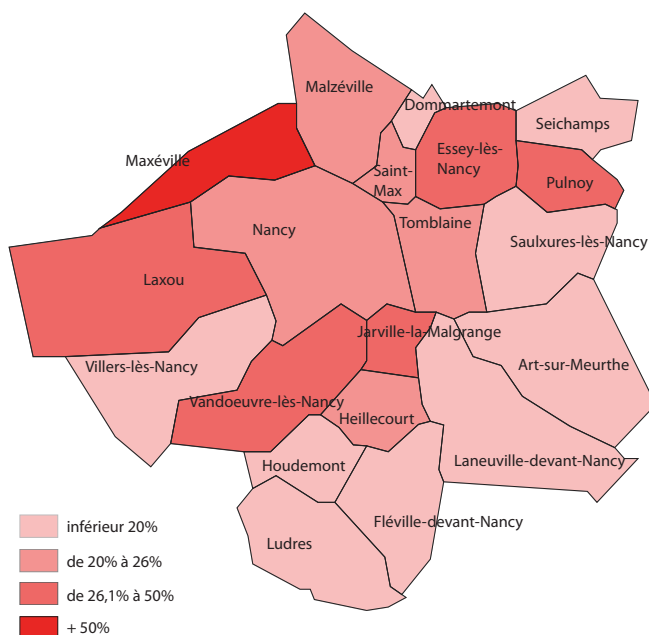
Illustration:

A la maison des jeunes des Tarterêts, pendant Algérie-Etats-Unis - PHOTO : CAMILLE MILLERAND
POUR « LE MONDE

L'agglomération nancéienne. Plans de situation



Prix moyen des maisons anciennes dans l'agglomération de Nancy en 2006
 Source: Atlas 2008 de l'agglomération Nancéienne



Pourcentages du logement locatif social
 Source: Atlas 2008 de l'agglomération Nancéienne

Entretiens menés auprès d'habitants :

- 1 - **Mohamed** (30-35 ans) est un travailleur social qui a grandi dans le quartier sensible du Haut-du-Lièvre. Il vit aujourd'hui avec sa femme dans un pavillon de l'agglomération nancéienne même s'il travaille toujours dans son ancien quartier.
- 2 - **Ahmed** (40-45 ans) est informaticien. Il vit dans un logement avec sa femme et ses trois enfants dans un logement HLM situé dans un petit ensemble postmoderne de la banlieue Lyonnaise
- 3 - **Françoise et Antoine** (65-70 ans). Ce couple de retraités vit dans un pavillon qu'il a fait construire et qui est situé dans une banlieue Lyonnaise. Ils ont eut une trajectoire résidentielle mouvementée suite aux fréquentes mutations professionnelles du mari. Ils ont vécu dans huit logements différents, dont un premier dans une tour HLM, un appartement de ville (à Nancy) puis deux maisons de location, deux qu'ils ont acheté et encore deux autres qu'ils ont fait construire.
- 4 - **Catherine et Philippe** (60-65 ans) forment un couple de journalistes travaillant chez France 3. Ils vivent dans la maison pour laquelle ils ont eut un « coup de coeur » il y a plus de 30 ans qu'ils ont entièrement rénové et dans laquelle ils ont élevé leurs enfants.
- 5 - **Cécile** (45-50 ans) est une femme célibataire actuellement au chômage. Elle est diplômée d'un baccalauréat professionnel « Tourisme ». Cécile a vécu pendant longtemps dans un studio du centre d'une ville périphérique avant de pouvoir accéder à la propriété grâce à un héritage. Elle a choisi d'acquérir un grand logement (un trois pièces de 80m²) dans le périurbain éloigné plutôt qu'un appartement plus petit plus proche de Lyon.
- 6 - **Mathieu** (45-50 ans) est l'ancien mari de Charlotte et le père d'Anne. Il est professeur de collège et vit dans une maison de lotissement qu'il a fait construire. Il compte la revendre pour sa retraite et s'installer dans une maison qui serait plus proche de ses loisirs.
- 7 - **Frédéric et Claire** (45-50 ans) vivent dans une péniche de la banlieue Lyonnaise. Cet habitat original correspond pour eux à leur mode de vie décalé.
- 8 - **Sophie et Benjamin** (20-25 ans) sont un jeune couple qui vient d'emménager dans leur premier appartement commun à Villeurbanne (commune limitrophe à Lyon). Benjamin est commercial alors que Sophie finit ses études. Ce couple a la particularité d'avoir choisi un quartier moins valorisé et un immeuble peu attrayant afin d'accéder à un grand logement. Ils ont aussi vécu pendant trois années ensemble chez leurs parents. Sophie a vécu dans son enfance près de Nancy.
- 9 - **Charlotte** (50-55 ans) est l'ancienne épouse de Mathieu. Elle est aujourd'hui remariée et vit dans une maison qu'elle a fait construire dans un lotissement. Son divorce l'a obligée à vivre quelques mois dans différents logements HLM.
- 10 - **Anne et Charles** (25-30 ans) sont un jeune couple installé à côté de Poitiers. Anne est la fille de Charlotte et de Mathieu. Ils ont choisi de vivre dans un pavillon éloigné du centre pour avoir de l'espace, un jardin et des chambres en prévision de l'arrivée d'enfants. Ils cherchent à stabiliser leur situation professionnelle afin de pouvoir accéder à la propriété.
- 11 - **Mathilde** (25-30 ans) travaille dans le secteur de la culture à Nancy. Elle vit toujours dans son ancien studio d'étudiante mais commence à envisager de s'installer avec son compagnon.
- 12 - **Axelle** (25-30 ans) est venue à Nancy pour une mission à durée déterminée de trois ans. Elle a préféré y acquérir un logement que son père, qui est architecte, a entièrement fait rénové. Elle compte déménager prochainement et louer son bien.
- 13 - **Bernadette** (60-65 ans) est une jeune retraitée de la SNCF. Elle a vécu toute sa carrière professionnelle à Paris dans un logement de fonction. La diminution de revenus qu'elle a connu avec la retraite l'a obligée à changer de ville. Elle s'est tournée vers Nancy où elle avait de la famille et des amis.
- 14 - **Aude** (25-30 ans) est une femme célibataire vivant en collocation. Ingénieure agronome au chômage, elle vit dans le quartier Mon Désert et souhaite déménager en Bretagne pour se rapprocher de sa famille.
- 15 - **Thomas** (40-45 ans) est un illustrateur indépendant et un homme divorcé. Il vit dans un studio qui est à proximité du centre de Nancy qu'il a sommairement aménagé : sa vie se déroule principalement hors de chez-lui.
- 16 - **Bénédicté** (45-50 ans) est infirmière à domicile. Elle vit seule dans un appartement du quartier Mon-Désert à Nancy dont elle est propriétaire.
- 17 - **Louis** (25-30 ans) travaille dans le milieu culturel. Il a quitté la ville de ses parents pour pouvoir vivre sa vie sentimentale discrètement. Il s'est installé dans la vieille ville à Nancy et rêve de trouver un compagnon avec qui il rénoverait un grand loft.
- 18 - **Djellah** (20-25 ans) est étudiante et vit avec sa soeur en collocation à proximité de la faculté de Lettres. Sa particularité est d'avoir grandi dans un quartier ouvrier des Vosges.
- 19 - **Delphine** (30-35 ans) est une jeune cadre venue s'installer quelques mois à Nancy pour une mission à durée déterminée. Elle vit dans un grand studio meublé du quartier Trois Maisons, quartier de la gentrification.

Entretiens menés auprès d'opérateurs de la ville :

Architectes :

- 1 - **Mr. Dubois**, architecte intervenant régulièrement dans des opérations de renouvellement urbain.
- 2 - **Mr. Suyot**, architecte conseil pour une ville de plus de 100 000 habitants.
- 3 - **Mr. Anger**, architecte-urbaniste spécialisé dans les questions relatives aux types architecturaux et ayant réhabilité de nombreux grands ensembles.
- 4 - **Mr. Vassal**, architecte-urbaniste ayant rédigé un rapport sur la rénovation des grands ensembles (PLUS, 2007) et ayant réhabilité la tour Bois-le-Prêtre à Paris.

Bailleurs sociaux :

- 5 - **Mme. de Ferrières**, directrice des opérations au sein de Paris-Habitat, responsable de l'opération Bois-le-Prêtre.
- 6 - **Mr. Duralo**, directeur d'un office de logement social.

Décideurs politiques :

- 7 - **Mme Certal**, conseiller auprès du directeur de la DGALN (Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature, Ministère du Développement Durable). Son rôle est de définir les futures orientations de la politique de la ville
- 8 - **Mr. Jacquet**, conseiller municipal chargé de l'urbanisme et du patrimoine dans une ville de plus de 100 000 habitants.

Application de la politique de la ville :

- 9 - **Mme Héron**, directrice d'un département municipal de logement.
- 10 - **Mr. André**, directeur d'un organisme de conseil en architecture et en urbanisme.
- 11 - **Mr. Talon**, chargé d'opération au sein de l'ANRU.
- 12 - **Mme. Haussan**, chargée d'opération au sein de l'ANRU.
- 13 - **Mr. Martin**, chargé d'opération pour le logement au sein d'un Conseil Général.
- 14 - **Mr. Cilibrì**, chargé d'opération au sein d'une communauté de commune.
- 15 - **Mme Anbout**, chargée de la participation dans les opérations de renouvellement urbain.

Dans ce rabat :

L'agglomération nancéienne. Plans de situation

Entretiens auprès d'habitants

Entretiens auprès d'opérateurs de la ville

RÉSUMÉ

L'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONZUS), l'Observatoire des inégalités, la Fondation Abbé Pierre ainsi que de nombreuses études démontrent la ségrégation dont souffrent les habitants de certains quartiers en difficultés. L'étude de la liste de ces derniers montre qu'une majeure partie d'entre eux sont des anciennes Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP), c'est-à-dire des grands ensembles de barres et de tours construits en France entre les années 1950 et 1970. Ces quartiers ont deux particularités : ils ont été bâtis à l'aide d'un modèle similaire et relèvent principalement du logement social.

L'analyse du phénomène urbain, des politiques de la ville et de la situation de nombreux grands ensembles de copropriété montrent que le critère « logement social » ne suffit pas à comprendre l'ensemble des mécanismes de relégation observés. Les politiques de la ville, qui accordent un volet important à l'action sur le bâti, suggèrent aussi que la forme urbaine participe aux mécanismes d'exclusion. La question de l'impact de la matérialité de la forme urbaine dans la distribution sociale de l'espace urbain peut alors se poser. Les barres et les tours participent-elles à la relégation de leurs habitants ?

La question qui est ici posée est celle des liens qui se tissent entre une société et ses espaces. Il s'agit de comprendre comment le social entre interaction avec le spatial. La réponse proposée se focalise sur le cas des grands ensembles français des Trente Glorieuses. En montrant comment la forme urbaine peut produire de la ségrégation, cette thèse met à jour les mécanismes cognitifs stimulés par la perception visuelle qui participent à la relégation des barres et des tours. Autrement dit, elle explique comment la vue procure un ressenti qui est, dans le cas de l'architecture domestique, une construction sociale et culturelle influant sur les perceptions du monde, les manières de faire, de voir et de penser, sur les comportements et les modes de vie des individus dans l'urbain.

ABSTRACT

The French National Observatory of the Urban affairs (ONZUS), the Observatory of the disparities, the Abbé Pierre Foundation, as well as numerous studies, demonstrate the segregation from which the inhabitants of certain districts in difficulties suffer. Said studies show that most of these districts are old French "priority development area" zones (ZUP), that are complexes of tower and slab built in France between 1950s and 1970s. These neighbourhoods have two peculiarities: they were built with a similar model and most of them are social housing.

Urban phenomenon, urban policies and the situation of numerous co-ownership show that the criteria «social housing» is not enough to understand the banishment process. Urban policies, which grant an important budget for the action on the built, also suggest that the urban form participates in the mechanisms of exclusion. Does the materiality of the urban form impact the social distribution of the urban space? Do slabs and towers participate in the banishment of their inhabitants?

The asked question is about the links established between a society and its spaces. The aim is to understand how social can interact with space. The proposed answer focuses on the case of French global mass housing. Showing how urban form can produce segregation, this thesis reveals the cognitive mechanisms stimulated by the visual perception that are working to slabs and towers blocks relegation. In other words, it explains how the view provides a feeling that is, in the case of domestic architecture, a social and cultural construction affecting the perception of the world, ways of doing, seeing and thinking, of behaviours and lifestyles of people in the urban areas.